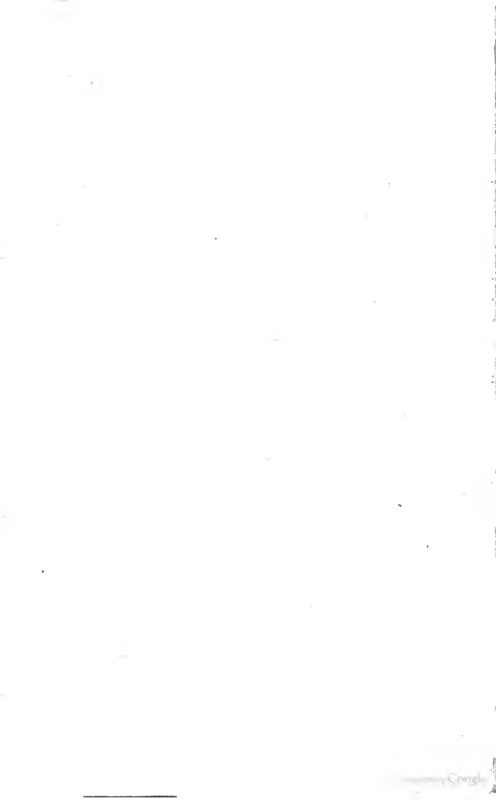


OTIVM
SINE LITERIS
MORS EST
Seneca

Ex Libris Ioannis Nencini
1874





BIBLIOTHÈQUE

DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18me SIÈCLE,

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

TOME VIII

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

MÉMOIRES

PARTICULIERS

DE Mme ROLLAND

SUIVIS

DES NOTICES HISTORIQUES SUR LA RÉVOLUTION,

DU PORTRAIT ET ANECDOTES

ET DES

DERNIERS ÉCRITS ET DERNIÈRES PENSÉES,

PAR LA MÊME;

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES,

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56

1847.

INTRODUCTION.

« La vie de chaque individu est un poëme dans lequel un « certain nombre de personnages ont leur place marquée dès « l'origine ; leur sort à tous ne peut être connu que lorsqu'on « suit l'histoire de celui qui joue le principal rôle. » Ce passage est extrait d'une lettre inédite de madame Roland : il aurait pu servir d'épigraphe à ses Mémoires. Quand *celui qui joue le principal rôle* y doit briller par ses talents ; que le hasard et son mérite le placent au premier rang sur le théâtre d'une révolution sans exemple ; qu'il a vu et quelquefois conduit les événements qu'il raconte ; que, devenu tour à tour l'objet de la faveur ou de la haine du peuple, la fortune n'a pu le séduire, les revers n'ont pu l'abattre, c'est assez déjà pour exciter ce genre d'intérêt que les hommes accordent toujours à ce qui a de l'éclat ou de la grandeur : mais quand ce personnage est une femme, l'étonnement et la curiosité redoublent. Parmi cette foule d'acteurs du second ordre que leurs passions, leurs projets, la conformité des sentiments ou l'association du malheur, placent à ses côtés, c'est elle, avant tout, qu'on veut connaître : on est impatient de savoir quelle a été l'influence de ses premières idées sur ses opinions, de son caractère sur sa conduite ; on veut saisir les rapports éloignés et secrets qui, *dès l'origine*, liaient son sort aux événements de son temps, aux destinées de son pays. Cet assemblage si rare, dans la même personne, d'un esprit supérieur et d'une âme grande ; ce funeste concours de circonstances qui a placé sa chute si près de son élévation, tout accroît la surprise, tout ajoute à l'intérêt. Eh ! qui pourrait, en effet, rester indifférent sur le sort d'une femme que des talents, des vertus, une vie sans reproches, une mort héroïque, ont également rendue célèbre ?

Manon Phlipon (c'était son nom ; il n'est pas noble , elle en plaisante elle-même avec grâce) vit le jour à Paris, vers le milieu du dernier siècle [1]. Elle annonça dès sa jeunesse le goût de l'étude et les dispositions les plus heureuses. Fille d'un artiste, elle était née pour connaître, aimer et sentir les beaux-arts : des crayons, un burin, des livres, une guitare, furent de bonne heure placés dans ses mains. Ses premières années ne lui présentèrent qu'une succession rapide de sentiments affectueux et d'occupations agréables. Chaque instant de cet âge heureux lui rappelait les plus doux souvenirs, et c'est en reportant ses pensées vers ces années si remplies de bonheur et de tranquillité, que trente ans après, du fond de sa prison, elle s'écriait, avec un sentiment qui fait peine : « Ah ! je reviendrai sur ces douces scènes, si « l'on me laisse vivre !... »

Ses goûts étaient simples, mais vifs. Des promenades au bord des eaux, sous l'ombrage des bois, étaient ses plaisirs les plus doux ; ils s'accordaient avec les impressions qu'avaient laissées dans son esprit la lecture des livres saints et les premiers exercices d'une éducation pieuse. L'aspect brillant des cieux, le tableau riche et varié de la campagne, fortifiaient sa croyance ; et plus tard, si quelquefois, dans le silence du cabinet, sa raison ébranlait sa foi, le ravissant spectacle des scènes de la nature lui rendait la ferveur de ses sentiments religieux. Quelle devait être l'ardeur de son zèle, lorsque, dans sa jeunesse, pressée par les alarmes de sa conscience, elle implorait de sa famille la permission de se réfugier dans un cloître !

La paix de cette retraite vit naître dans son cœur un sentiment nouveau, celui de l'amitié, qui fut pour elle, dans la suite, l'objet d'un autre culte. Vive et sensible, elle choisit pour compagne une jeune personne d'une humeur égale et

[1] En 1756.

d'un esprit réfléchi : avec des caractères différents, elles avaient les mêmes inclinations, elles éprouvaient le même plaisir à se trouver ensemble. Leur séparation n'affaiblit point leur attachement : ce fut dans l'intimité de leur correspondance que madame Roland prit le goût, acquit le talent d'écrire. Qui aurait dit alors que cette petite pensionnaire de couvent, qui, avec tout l'abandon, toute la légèreté de son âge, entretenait son amie absente de ses idées, de ses occupations, de ses amusements, s'exerçait, par ces confidences souvent frivoles, à donner de hardis conseils aux rois?

Également avide de connaître, d'aimer et de croire, elle lisait avec la même attention un traité d'algèbre, un livre mystique, un ouvrage de philosophie, Clairault, Bayle et saint Augustin. Une tête moins bien organisée que la sienne n'eût rapporté, de pareilles lectures, que le zèle crédule d'une dévotion ascétique, ou le doute d'une philosophie désolante : elle évita ces deux excès. Mais un autre ouvrage avait déjà décidé pour jamais de ses goûts, de ses opinions, de sa vie entière. L'enfant qui, à huit ans, malgré sa piété fervente, portait à l'église les *Vies des hommes illustres de Plutarque*, au lieu de son livre de messe; la jeune personne qui pleurait à quatorze ans de n'être pas Spartiate ou Romaine, ne semblait appartenir ni à son temps ni à son pays. La Grèce et l'Italie étaient sans cesse présentes à sa pensée; elle vivait, pour ainsi dire, au milieu des républiques anciennes; elle admirait la sagesse de leurs lois, la simplicité de leurs mœurs, la force de leurs institutions; son cœur se sentait ému aux seuls mots de gloire, de liberté, de patrie : en parcourant l'histoire des Romains et des Grecs, elle élevait son âme à la contemplation de tout ce qu'il y a de grand dans leurs vertus, de fier et d'héroïque dans leurs actions; elle s'entretenait avec leurs grands hommes, elle assistait à leurs combats, à leurs triomphes; et son imagination, tout occupée des honneurs immortels que décerne la reconnaissance des

peuples libres, ne voyait que la gloire de Léonidas et les trophées de Miltiade; elle oubliait l'exil d'Aristide et la mort de Phocion.

Quand elle reportait ses idées et ses regards vers la France, son siècle et son pays n'avaient point à gagner à la comparaison. La monarchie était rapidement déchue : ce n'était plus cet édifice que Louis XIV avait élevé de sa main puissante, en l'entourant de tous les prestiges de la gloire. Ce monarque avait associé du moins sa nation à sa propre grandeur, et s'était fait pardonner ses erreurs en se montrant plus magnanime dans les revers que dans la prospérité. Louis XV ne rappelait de l'administration de son aïeul que les fautes, et de son caractère que les faiblesses. Depuis les désordres de la régence, le gouvernement perdait chaque jour de sa force et de sa dignité. La débauche souillait les degrés d'un trône que n'avait point autrefois déparé la galanterie; un ministre inhabile prenait le sceptre des mains d'une courtisane effrontée. Déjà de longs désastres accusaient des choix malheureux : la France regrettait les jours de sa splendeur, et ses écrivains soutenaient seuls une gloire qu'avaient laissé flétrir ses guerriers. Que pouvait espérer la nation sous un roi qui bornait l'existence de la monarchie à la durée de son règne; avec des ministres qui réduisaient les devoirs de leur place au soin de flatter le prince, d'intriguer à la cour, d'élever et d'enrichir leur famille? Un État est bien près d'éprouver de grands changements, quand l'amour du bien public est plus vif et plus éclairé dans la nation que dans ceux qui la gouvernent.

Toutefois on ne pourrait, sans injustice et même sans ingratitude, rabaisser avec excès la forme d'un gouvernement qui, lorsqu'il répara les maux de l'anarchie féodale, semblait d'accord avec l'esprit du siècle, avec les mœurs et le caractère de la nation. Des institutions à l'aide desquelles Louis XIV, dans les premières années de son règne, avait

acquis de nouvelles provinces à la France, entouré son territoire d'une triple enceinte de places fortes, élevé des manufactures, encouragé les arts, abaissé l'Autriche, vaincu l'Espagne, et rendu le nom français respectable à l'Europe entière; des institutions qui lui avaient permis d'appeler autour du trône le mérite, les talents, les vertus, pour en devenir la force, l'honneur ou l'ornement; des institutions qui avaient donné Turenne à la guerre, Colbert à l'administration, d'Aguesseau à la magistrature, le Sueur aux beaux-arts, Racine au théâtre, et Bossuet à l'éloquence, ne manquaient assurément ni de prévoyance, ni d'éclat, ni de grandeur. Mais ceux qu'a surpris la chute de la monarchie fondée par Louis XIV n'avaient pas réfléchi sur les conditions de son existence : un système de gouvernement qui avait pour barrière et pour appui les mœurs et les croyances, pouvait-il subsister longtemps quand les croyances étaient affaiblies et que les mœurs étaient corrompues? Parce qu'un pareil système existait depuis près d'un siècle, ses partisans s'étonnaient que sa durée ne fût point éternelle. Cette singulière façon de raisonner rappelle une anecdote des Mémoires de madame Roland.

C'était dans une de ces parties de campagne qu'elle raconte avec tant de charmes : elle se trouvait à Meudon dans une auberge, avec sa famille. « Mon père venait de se coucher, « dit-elle, lorsque l'envie d'avoir ses rideaux très-exacte- « ment fermés les lui fit tirer si ferme que le ciel du lit tomba, « et lui fit une couverture complète : après un petit moment « de frayeur, nous nous prîmes tous à rire de l'aventure, « tant le ciel avait tombé juste pour envelopper mon père « sans le blesser. Nous appelons de l'aide pour le débarrasser; « la maîtresse du logis arrive; étonnée à la vue de son lit dé- « coiffé, elle s'écrie, avec l'air de la plus grande ingénuité : « *Ah! mon Dieu! comment cela est-il possible? Il y a* « *dix-sept ans qu'il est posé, il n'avait jamais bougé.* »

L'exclamation de l'hôtesse ressemble au raisonnement dont nous parlions tout à l'heure : quand on compare les petites choses aux grandes, on les trouve subordonnées aux mêmes lois, et les trônes ont leur vieillesse comme les lits d'auberge.

Mademoiselle Phlipon perdit presque à la fois sa mère et sa fortune. La mort de sa mère fut le coup le plus sensible qu'ait jamais éprouvé son cœur : quant à la perte de son bien, cette première rigueur du sort lui apprit à se fortifier contre ses atteintes. Une liaison fondée sur l'estime détermina son mariage. Roland, écrivain laborieux, savant, éclairé, administrateur habile, joignait à l'austérité de son âge et de son caractère la sévérité des mœurs anciennes. Tout fut grave pour madame Roland dans cette union : *ses années*, comme elle dit elle-même dans une des lettres inédites que nous joignons à cette édition, *ses années étaient laborieuses, et marquées par le bonheur sévère qui tient à l'accomplissement des devoirs*. La naissance d'un enfant y mêla beaucoup de douceur. Madame Roland, en s'occupant de l'éducation de sa fille, se plaisait à lui rendre les tendres soins qu'elle avait elle-même reçus de sa mère. Renfermée le reste du temps dans le cabinet de son mari, elle s'associait à ses travaux et profitait de ses lumières. Roland, inspecteur des manufactures, lui montrait ce qu'un préjugé absurde avait fait de tort au commerce, ce que des règlements imprévoyants avaient donné d'entraves à l'industrie. Madame Roland tournait ses connaissances nouvelles au profit de ses opinions; et la liberté, qui était déjà pour elle une passion, acquérait à ses yeux l'autorité d'une doctrine, quand elle voyait s'y rattacher des principes utiles aux progrès des arts, et nécessaires à l'accroissement de la fortune publique.

Ainsi, les impressions qu'elle avait reçues dans sa jeunesse se développaient avec l'âge mûr, se fortifiaient par l'étude, l'occupaient dans la retraite, la suivaient dans ses voyages. Dans les contrées qu'elle parcourut avec son mari, avant les

mœurs, les coutumes, les productions, les arts, les monuments d'un peuple, elle désirait connaître les institutions qui contribuaient à garantir ses droits. A l'aspect des champs bien cultivés de l'Angleterre, et de l'aisance qui règne dans la chaumière du laboureur, « on sent, disait-elle, « que l'homme, quel qu'il soit, est ici compté pour quelque « chose, et qu'une poignée de riches ne fait pas la nation. » Plus tard elle visita la Suisse, et passa par Genève : c'était quelques années après la révolution dans laquelle le parti de l'aristocratie, aidé des baïonnettes françaises, avait opprimé le reste des citoyens. « J'ai été presque scandalisée, disait« elle, de ne pas trouver, dans Genève, la statue de Rousseau ; « mais le défenseur de l'humanité ne peut paraître que gémis« sant ou irrité, au milieu d'un peuple avili et de ses oppres« seurs [1]. »

Elle visita Coppet, lieux où Bayle passa deux années de sa vie, lieux que venait d'acheter M. Necker, où devait un jour se réfugier madame de Staël, et qui paraissent avoir été chers, dans tous les temps, à ceux qui consacrèrent la supériorité de leur esprit à la noble cause de la raison et de la liberté. Les hommes qui avaient parlé, souffert ou combattu pour elle, à quelque peuple, à quelque siècle qu'ils appartinssent, avaient des droits à l'admiration de madame Roland : elle désirait connaître les traits de leur histoire, les lieux qu'ils avaient illustrés ; elle aurait voulu voir en Angleterre la tribune où parlait Hampden ; en Suisse, le rocher sur lequel s'élança Guillaume Tell. Mais qu'était-il besoin désormais de parcourir des contrées étrangères? Sa patrie allait connaître à son tour les prodiges de l'éloquence populaire, l'enthousiasme de la liberté, les efforts du patriotisme. Malheureusement l'éclat des talents, des vertus, le souvenir des hauts faits et des belles actions, devaient disparaître quelque-

[1] Rousseau a, depuis dix ans, obtenu dans sa patrie l'honneur un peu tardif d'une statue. On la doit au talent d'un artiste français, M. Pradier.

fois, au milieu des orages politiques et des fureurs de l'anarchie. Peut-être, s'ils avaient pu prévoir par quels excès serait marqué ce grand changement, ceux qui l'appelaient de leurs vœux l'auraient repoussé de tous leurs efforts : mais les générations qui suivent, lorsqu'elles jouissent d'une institution qui place les droits du peuple à côté des prérogatives du trône, ne s'informent point de quel prix leurs aïeux ont payé cet inestimable bienfait.

Madame Roland, qui avait vu la fin d'un règne avili, vit les commencements d'un règne malheureux. Une cour remarquable encore par la politesse de l'esprit et par l'élégance des manières, mais qui présentait déjà l'image de la frivolité et les signes trop certains de la corruption, avait, par de folles dépenses, accru le fardeau de la dette publique. Turgot demandait à la cour de l'économie; à la noblesse, au clergé, des sacrifices : Turgot n'obtint que l'honneur d'une disgrâce. Il serait affligeant de croire que, parce qu'on ne voulut point adopter une réforme salutaire, on eut une révolution sanglante. A des conseillers prévoyants succédèrent des hommes présomptueux et des ministres ineptes. La cour se vit placée entre le déshonneur de la banqueroute ou le secours dangereux des états généraux : les parlements, le clergé, la noblesse, les demandaient à grands cris; ils s'assemblèrent au profit du tiers état.

La cour, en les réunissant, s'était donné des censeurs, des réformateurs et des maîtres. Incertaine dans sa marche, présomptueuse dans ses projets, timide dans leur exécution, elle ne put jamais établir, dans tout le cours de leur durée, l'idée de sa force ou de sa bonne foi. L'assemblée constituante profita de la faiblesse du pouvoir et de l'appui qu'elle trouvait dans la nation, pour étendre ses entreprises. Cette assemblée, qui réunissait tant de lumières et de bonnes intentions, mêla de grandes erreurs à ses bienfaits. En admirant ses travaux dans l'ordre administratif, ses réformes

dans l'ordre judiciaire, on est forcé de regretter ses fautes dans l'ordre politique. Laisser le pouvoir aux prises avec la représentation nationale, sans intermédiaire et sans arbitre, c'était préparer une lutte qui devait infailliblement entraîner la chute du trône. L'autorité royale était comme un vaisseau de ligne qui, lancé en mer sans agrès et sans artillerie, ne pouvait ni résister aux orages, ni faire respecter son pavillon. Une défiance impolitique autant qu'injurieuse, sous prétexte d'ôter au pouvoir souverain tout moyen de nuire, l'avait réduit à l'impuissance d'être utile. C'était trop peu pour une monarchie, c'était trop pour une république : mais elle existait déjà dans la pensée de quelques hommes.

Du fond de la retraite où elle vivait, aux environs de Lyon, avec son mari, madame Roland avait appelé, suivi, hâté, secondé tous ces grands mouvements [1]. La ville de Lyon se trouvait alors dans une situation malheureuse : Roland fut chargé de porter ses sollicitations à l'assemblée constituante; sa femme le suivit à Paris : « Je courus aux séances, « dit-elle; je vis le puissant Mirabeau, l'étonnant Cazalès, « l'audacieux Maury, le froid Barnave. Je remarquai avec « dépit, du côté des *noirs* [2], ce genre de supériorité que « donnent dans les assemblées l'habitude de la représentation, « la pureté du langage, les manières distinguées; mais la « force de la raison, le courage de la probité, les lumières « de la philosophie, le savoir du cabinet, et la facilité du « barreau, devaient assurer le triomphe aux patriotes du côté « gauche, s'ils étaient tous purs et pouvaient rester unis. »

De toutes les fautes que fit l'assemblée constituante, la plus grave, peut-être, fut d'avoir interdit à ses membres l'entrée de la première législature. Ils y auraient pu défendre, réformer ou consolider leur ouvrage. Parmi beaucoup d'adver-

[1] Voir la note placée à la suite de cette introduction.

[2] C'est une singularité digne d'attention peut-être, que l'on donnait alors, dans un parti, le nom de *noirs* aux hommes qui furent désignés plus tard précisément par une épithète opposée.



saires dangereux, la constitution de 1791 ne compta dans l'assemblée nouvelle que peu de partisans sincères. Les départements y envoyèrent en général des députés plus avides de célébrité que de repos; des hommes plus remarquables par leurs talents que par leur expérience, plus disposés à jouer le rôle de tribuns que celui de conciliateurs : nulle députation n'y parut avec plus d'éclat que celle de la Gironde. L'art du raisonnement et le pouvoir de la parole y plaçaient au premier rang Gensonné, Guadet, et Vergniaux surtout, qui parut plus d'une fois rallumer à la tribune les foudres que lançait Mirabeau. Dans cette lutte, qui commença avec l'assemblée législative et finit avec la monarchie, tout un intervalle de dix mois fut rempli de leurs intrigues et de leurs fautes, de leurs combats et de leurs succès. Plus orateurs qu'hommes d'État, et doués de qualités qui les rendaient plus propres à renverser qu'à maintenir, ils attaquèrent sans relâche, et parurent cependant combattre sans plan [1]. On peut croire que les promesses de la cour ne les rassuraient pas sur sa sincérité : il est juste d'ajouter que leurs discours n'étaient point de nature à la tranquilliser sur leurs entreprises. Membres brillants de l'opposition dans un gouvernement bien établi, ils furent les plus redoutables ennemis d'une constitution qui les avait appelés et qu'ils renversèrent; mais, soit dans leurs succès, soit dans leurs revers, ils n'eurent point de plus ferme appui, de partisans plus déclarés, de défenseurs plus intrépides, d'amis plus fidèles, que Roland et sa femme.

Dans un de ces moments où la cour irrésolue, cherchant du secours au milieu de ses adversaires, avait demandé des ministres aux Girondins, ils portèrent Roland au ministère

[1] Peut-être est-il curieux de remarquer que la restauration eut plus tard, dans un esprit tout opposé, sa *Gironde*, qui comptait au premier rang de ses orateurs, de ses hommes d'État, MM. Lainé, Decazes, Peyronnet, Ravez et Martignac; brillante réunion de talents et de volontés qui aurait sauvé la restauration, si d'aveugles courtisans et d'intraitables congrégations ne l'avaient poussée, sans relâche, à sa perte.

de l'intérieur ; et, pour l'assiduité au travail, l'austère probité, le savoir et le zèle, jamais choix ne fut plus digne d'éloges. Roland parut aux Tuileries avec une simplicité de costume qui était dans ses mœurs ; la frivolité des courtisans y vit le renversement de la monarchie. Il fit entendre le langage de la vérité au conseil ; et ce langage, un peu nouveau à la cour, parut encore plus rude et plus importun dans sa bouche. On trouva d'abord à Roland le ton d'un censeur chagrin, et bientôt celui d'un ministre factieux. Sa femme, qui par ses talents donna plus d'éclat à ses travaux, donnait aussi, non pas plus de fermeté, mais plus de chaleur à ses résolutions. « Roland, sans moi, dit-elle dans ses Mémoires, « n'eût point été moins bon administrateur ; son activité, « son savoir, sont bien à lui comme sa probité : mais avec « moi il a produit plus de sensation, parce que je mettais « dans ses écrits ce mélange de force et de douceur, d'autorité « de la raison et de charme du sentiment qui n'appartiennent « peut-être qu'à une femme sensible, douée d'une tête saine. « Je faisais avec délices ces morceaux que je jugeais devoir « être utiles, et j'y trouvais plus de plaisir que si j'en eusse « été connue pour l'auteur. Je suis avide de bonheur, je l'attache au bien que je fais, et n'ai pas même besoin de « gloire [1]. »

Ce fut elle qui traça, d'un seul trait, la lettre fameuse que Roland fit remettre à Louis XVI : avis sévère, mais éclairé, suivant les uns ; audacieuse remontrance, triste et funeste

[1] Madame Roland n'ambitionna jamais la célébrité attachée aux lettres. Elle a écrit dans les derniers temps de sa vie, pour servir sa cause bien plus que pour faire briller ses talents. Dès l'âge de dix-sept ans, elle avait composé plusieurs morceaux : on en trouvera des fragments cités dans cette édition. Ce sont, pour la plupart, des essais de morale ou de philosophie. Une circonstance qu'il ne faut pas omettre, c'est qu'elle avait écrit un sermon *sur l'amour du prochain*, et un discours sur cette question : *Comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs.* En parlant de ces essais dans ses Mémoires, elle n'y attache pas plus d'importance qu'ils ne lui avaient coûté de peine ; et son style doit peut-être à l'absence de toute prétention littéraire cette marche vive, naturelle et libre qu'aurait gênée la contrainte de l'imitation, ou le désir d'obtenir des applaudissements.

prophétie, suivant les autres; mais monument très-remarquable et du talent qui l'écrivit et du temps qui la vit écrire, puisque le ministre d'un roi y parlait presque déjà le langage d'un républicain. La cour lui redemanda le portefeuille avec colère; l'assemblée applaudit à sa conduite avec transport, et la Gironde prépara son rappel.

L'histoire doit adresser de graves reproches aux Girondins, si la journée du 20 juin fut leur ouvrage. En organisant, pour ainsi dire, une insurrection calme et docile, ils voulaient moins frapper qu'avertir; ils voulaient déployer leur pouvoir, détruire le prestige dont s'environnait encore la couronne, avilir le monarque pour abaisser la royauté, et jouir de l'autorité des maires du palais, sous un prince qu'ils auraient réduit au rôle des rois fainéants. Mais, dans la funeste carrière qu'ils venaient d'ouvrir, ils allaient être suivis, imités, surpassés et vaincus. Ils préparaient encore l'abaissement de l'autorité royale, que d'autres conspiraient déjà sa ruine. Le palais des rois était privé de ses anciens défenseurs, depuis que des hommes, séduits par des passions qui leur semblaient des vertus, avaient cru pouvoir former un troisième parti entre la nation et le prince, et chercher la patrie au milieu de l'étranger. Le trône chancelant demandait en vain des soutiens : dans la journée du 20 juin, le bonnet rouge l'avait avili; dans la journée du 10 août, le canon des Marseillais le renversa.

Amis, ennemis, royalistes ou jacobins, tous ont rendu cette justice à Roland et à sa femme, qu'ils restèrent, dans tous les temps, étrangers aux intrigues cachées, ainsi qu'aux mouvements populaires. L'opiniâtreté de Roland le rendait également incapable de plier ou de feindre; la tranquillité des travaux scientifiques et le déclin de l'âge le disposaient à l'amour de l'ordre : quant à madame Roland, elle avait dans le caractère cette élévation qui dédaigne la ruse, et dans le cœur cette sensibilité généreuse qui déplore tous les excès

et s'attendrit sur tous les malheurs [1]. Si Roland, après le 10 août, fut reporté au ministère par le parti triomphant, c'est qu'on avait besoin de son activité, de ses talents, de son nom; c'est qu'on voulait se servir encore de sa popularité avant de la détruire. On touchait à cette époque des révolutions où le peuple, après avoir combattu pour ses droits, séduit par des ambitieux, égaré par des pervers, immole sans pitié ses premiers défenseurs. Comment cet inévitable résultat échappait-il à la prévoyance de Roland et de ses amis? Il faut s'arrêter un moment ici, pour considérer les causes d'un aveuglement que bien d'autres partageaient avant eux.

En France, dans les années qui précédèrent la révolution, un sentiment de bienveillance était entré dans tous les cœurs. Les classes instruites de la société professaient les opinions les plus honorables pour l'espèce humaine; on croyait, et l'on avait raison de croire, que les hommes deviennent meilleurs en s'éclairant; mais on oubliait trop que les lumières, et l'esprit de modération qui les suit, sont le résultat du temps et de l'expérience. La France ayant joui d'un long repos, on avait perdu la mémoire des horreurs de la Ligue, on plaisantait des troubles de la Fronde. Les plus sensés croyaient à la possibilité d'opérer une réforme sans secousses et des révolutions sans excès; ils auraient rougi de faire entrer les passions des hommes comme ombre dans le tableau des biens qu'on voulait devoir à leurs vertus. On ne remarquait point assez que ces passions, qui sont sans danger quand la nature du gouvernement a prévu leur action, s'usent en s'exhalant

[1] Madame Roland, dans un fragment inédit qui n'était point de nature à voir le jour, s'exprime ainsi sur son propre compte : « Je ne m'abaisserai jamais à « dissimuler mon caractère ou mes prin- « cipes; et, sans chercher à me montrer, « je me laisse connaître, parce qu'il se- « rait indigne de moi de me cacher. » Quelques lignes plus bas, elle ajoute, en parlant de Roland : « C'est un véritable « homme de bien, instruit, laborieux, « sévère comme Caton, tout aussi opi- « niâtre dans ses idées et aussi dur dans « la repartie, mais peut-être moins pré- « cis dans la discussion. Quant à moi, « j'ai bien autant de fermeté que mon « mari, avec plus de souplesse; mon éner- « gie a des formes plus douces, mais « elle repose sur les mêmes principes; je « choque moins, et je pénètre mieux. »

dans la liberté dont jouissent ou doivent jouir les États constitutionnels; mais qu'en France, après tant d'années d'un pouvoir absolu, le peuple sortirait violemment d'un état de contrainte où l'avait retenu la force.

Quelques-unes des premières scènes de la révolution auraient pu dessiller les yeux, si, des hommes nouveaux se succédant sans cesse, l'expérience des premiers ne fût pas restée sans fruit pour les seconds. Après le 10 août, les Girondins se livraient encore aux plus trompeuses espérances; après l'abolition de la royauté, ils s'écriaient avec enthousiasme : Voilà la république ! Ils s'imaginaient qu'on ordonne par un décret à tout un peuple de changer ses usages et d'avoir des vertus. Cette république, dont leurs nobles illusions fondaient la durée sur la justice, sur le désintéressement, sur l'amour de la patrie et de la liberté, allait naître au milieu des proscriptions de Sylla, pour expirer bientôt devant le génie de César.

Le règne de la terreur approchait : à la place de l'ordre on voulait l'anarchie; au lieu de loi on demandait du sang; et quand Roland parlait d'humanité, la commune préparait les massacres de septembre. Le ministre, dont l'impuissante autorité n'avait pu prévenir les massacres, les dénonça du moins avec une indignation courageuse. Depuis que, du haut de la tribune, la voix retentissante de Danton avait fait entendre ces paroles, « Pour vaincre, pour atterrer nos ennemis, que faut-il ? de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace ! » la terreur avait glacé tous les esprits; mais l'assemblée craignait surtout de laisser apercevoir sa crainte. Au milieu de ce sénat où la pâleur couvrait tous les visages, et que l'effroi rendait muet, Roland, le 3 septembre, appela la justice des lois sur les forfaits de la veille; et la salle retentit tout à coup d'applaudissements. Mais ces cœurs pusillanimes sentaient encore le prix d'un acte de courage, sans oser l'imiter; et le ministre qui avait signalé les assassins de septembre fut, dès ce moment, promis à leur vengeance.

Madame Roland fut surtout en butte à leur haine, depuis que, dénoncée dans le sein de la convention, appelée à sa barre, conservant, sous les regards menaçants de ses plus cruels ennemis, sa présence d'esprit ordinaire, par des réponses précises, par des questions imprévues, elle mit au jour cette intrigue obscure et confondit ses accusateurs. Ils ne se pardonnaient point de lui avoir ménagé l'occasion d'un triomphe. Dans chaque écrit qui dénonçait leurs complots, dans chaque mesure qui renversait leurs projets, dans chaque résolution dont la vigueur faisait pâlir Marat, étonnait l'audace de Danton ou démasquait l'hypocrisie de Robespierre, ils s'obstinaient à reconnaître les conseils, l'esprit, le courage de madame Roland : elle ne marcha plus qu'environnée d'écueils.

Roland restait au ministère, parce qu'il y voyait encore des maux à prévenir et des périls à braver. Sa femme et lui recevaient chaque jour de sinistres avis ; les plus effrayants préparatifs se faisaient, pour ainsi dire, sous leurs yeux. On pressait madame Roland de ne plus coucher à l'hôtel de l'Intérieur : elle céda d'abord ; mais tout ce qui sentait le découragement était si loin de son caractère, qu'elle ne se rendit à ce conseil qu'avec répugnance.

« Un soir, dit un de ses amis témoin du fait qu'on va lire, « on était venu l'avertir, à dix heures, que des hommes armés « rôdaient autour de sa maison ; que vraisemblablement ils « allaient y pénétrer ; qu'il fallait en sortir sous d'autres « habillements que les siens. Tous ses amis appuient cet « avis : elle consent au travestissement, et donne la préfé- « rence à l'habit de paysanne. On ne trouva pas la coiffe assez « grossière, on proposa d'en substituer une autre. Ce change- « ment lui déplut, et produisit une explosion de dépit qui fit « jeter au loin la coiffe et tout le reste de l'ajustement : *J'ai* « *honte*, s'écria-t-elle, *du rôle qu'on me fait jouer ; je ne* « *veux ni me déguiser, ni sortir. Si l'on veut m'assassiner,*

« *ce sera chez moi : je dois cet exemple de courage, et je* « *le donnerai*. Ces mots furent prononcés avec tant de viva- « cité et d'assurance, qu'aucun de ses amis ne songea à com- « battre sa résolution. »

Elle exerçait sur eux le double empire d'une femme vertueuse et d'une femme aimable. A cette époque, où quelques hommes faisaient consister les vertus républicaines dans la grossièreté du costume, des manières et du langage, sa maison conservait l'image de ce qu'on doit aux bienséances. Chez elle se rassemblaient souvent les députés les plus remarquables du parti de la Gironde : Gensonné, dont la dialectique importunait la Montagne; Guadet, dont les jacobins redoutaient les apostrophes véhémentes et les sarcasmes amers; Vergniaux, qui sacrifiait trop aisément la gloire aux plaisirs, et qui ne s'arrachait à la paresse que pour s'élever à la plus haute éloquence. A ces hommes supérieurs se joignaient encore Servan, qui, dans ses écrits et dans son ministère, avait montré les vues d'un excellent citoyen; Buzot, d'un caractère fier et sensible; Louvet, doué d'un esprit ingénieux et fin; Chamfort, qui prodiguait dans la conversation l'âcreté de ses bons mots; M. Bosc, dont madame Roland appréciait le savoir et l'amitié fidèle; Clavières, dont elle estimait la fermeté tranquille, et Barbaroux, dont elle modérait le bouillant courage [1]. Ces réunions avaient un but utile : on examinait la situation de la France, on proposait des décrets, on discutait des avis : ceux qu'ouvrait madame Roland étaient toujours les plus fermes et les plus prévoyants. Ses amis ne se repentirent que trop tôt de ne les avoir point écoutés.

[1] Barbaroux, jeune et né dans la Provence, avait l'ardeur de son âge et la vivacité des habitants du Midi. La Montagne n'eut point, dans la convention, de plus impétueux adversaire. Il fut une de ses victimes, et mourut à Bordeaux le 25 juin 1794. Il avait écrit des Mémoires sur la révolution : la première partie a été détruite; la seconde, qui existait en manuscrit, a été publiée par son fils.

Les Girondins se perdaient par trop de confiance dans leur force. Toujours vainqueurs dans les combats de la tribune, ils s'imaginaient que la Montagne continuerait à laisser aux talents une victoire qu'elle pouvait devoir à la violence. Les jacobins régnaient dans Paris, siégeaient à la commune, partageaient la convention; et la Gironde se croyait invincible! La veille du 31 mai, elle disait encore: Ils n'oseront! Le lendemain, quarante mille hommes armés s'étaient mis en marche contre la convention; la force avait triomphé dans l'asile des lois; la commune de Paris avait dicté ses volontés à la représentation nationale: mais, comme si la Montagne n'eût point été sûre de son triomphe sans l'arrestation d'une femme, dans la nuit du 31 mai madame Roland avait été conduite à l'Abbaye.

Roland avait quitté Paris: sa femme pouvait le suivre; elle resta. *Le soin de me soustraire à l'injustice*, dit-elle dans un endroit de ses Mémoires, *me coûte plus que de la subir*. Elle supporta la perte de sa liberté comme elle avait supporté dans sa jeunesse la perte de tout son bien; l'injustice des hommes ne l'étonna pas plus que les rigueurs du sort. On verra par quel charme attaché à sa personne, à ses manières, à ses moindres paroles, elle adoucit la sévérité de ses gardiens; comment, réduite à vendre son argenterie pendant son séjour en prison, elle s'imposait encore des privations rigoureuses, pour se conserver le plaisir de la bienfaisance [1]; comment, cent fois dans la journée, sentant son cœur s'affaiblir et ses larmes couler au souvenir de son mari et de sa fille, elle rappelait sa constance pour résister aux coups de la fortune, *fière de se mesurer avec elle et de la mettre sous ses pieds*.

Ce fut là, dans les prisons de l'Abbaye et de Sainte-Péla-

[1] Pendant tout le temps que Roland fut ministre, sa femme consacra mille francs par mois à des distributions charitables.

gic, quand, par respect pour l'*égalité*, on l'enfermait dans le même bâtiment que des femmes devenues la honte de leur sexe; dans ces murs tout sanglants encore des massacres de septembre; quand le pouvoir des mêmes hommes faisait appréhender le retour des mêmes scènes, que, cédant aux sollicitations d'un ami, elle entreprit d'écrire ses Mémoires; là, que, revenant avec sérénité sur les premières époques de sa vie, elle embellit des plus doux souvenirs, elle peignit des plus fraîches couleurs les riantes années de sa jeunesse; là, qu'elle recueillit dans ses *Anecdotes* plusieurs de ces particularités qui, par ce qu'elles ont de ridicule, d'intéressant ou d'atroce, appartiennent à l'histoire d'une époque et la caractérisent; là, que des traits d'un esprit vif, brillant, malicieux et quelquefois satirique, elle esquissa les *portraits* d'une foule d'hommes qui figuraient alors sur la scène du monde; là, enfin, que, dans ses *Notices*, exhalant l'indignation et les regrets d'une âme qui avait cherché la liberté et trouvé des fers, elle présenta ses amis aux éloges, et dévoua leurs oppresseurs à la haine de ses contemporains et de l'avenir.

Deux amis fidèles étaient les confidents de ses secrets et les dépositaires de ses écrits. On arrêta l'un; et pendant sa captivité, malgré ses ordres, à son insu, les manuscrits qu'il possédait furent livrés aux flammes. L'autre, proscrit, fugitif, sauva cependant son précieux dépôt. M. Bosc (car c'est à son amitié courageuse qu'on en doit la conservation) ne crut jamais les manuscrits qu'il avait assez en sûreté. Pour les soustraire à la surprise des visites domiciliaires, à la vigilance des délateurs, il les laissa cachés huit mois dans le creux d'un rocher, au milieu de la forêt de Montmorency. Madame Roland, qui les croyait détruits, eut assez de constance pour en recommencer de nouveaux. Sa perte lui paraissant inévitable, elle voulait du moins laisser à ses écrits le soin de défendre sa mémoire; et c'est dans cette pensée

qu'elle leur avait donné d'abord le titre d'*Appel à la postérité.*

Ces écrits, dont elle s'occupait avec ardeur, semblaient avoir apporté quelque distraction à ses chagrins. Les soins prévenants d'une femme touchée de ses malheurs, de sa résignation, adoucissaient un peu les rigueurs de sa captivité. Elle relisait Plutarque, et remarquait alors combien de grands hommes avaient éprouvé l'injustice de leur ingrate patrie. Elle ne pouvait quitter Tacite, dont le pinceau a retracé, avec une effrayante énergie, les caprices, les fureurs, les jeux sanglants, la joie barbare d'un peuple stupide et féroce. Ses amis la visitaient; elle avait repris ses crayons [1]; un *forte-piano* charmait ses ennuis, et des fleurs, des plantes étrangères ornaient les barreaux de sa prison. « La vue d'une fleur, dit-« elle dans ses Mémoires, caresse mon imagination et flatte « mes sens à un point inexprimable; elle réveille avec volupté « le sentiment de mon existence. Sous le tranquille abri du « toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs « et des livres : dans l'étroite enceinte d'une prison, au mi-« lieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, « j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux, « avec des livres et des fleurs. »

Qui n'eût dit qu'un rayon d'espoir était entré dans son cœur? Mais son mari fugitif, sa fille délaissée, ses amis proscrits, son pays sous un joug odieux, ne lui présentaient que de sombres images. Nous avons dans les mains plusieurs lettres particulières écrites à cette époque : elles portent, dans quelques endroits, l'empreinte de sa profonde tristesse, et faisaient présager de funestes projets.

« Quant à moi, dit-elle dans une de ces lettres, tout est « fini. Vous savez la maladie que les Anglais appellent *heart-*

[1] M. Bosc possédait un dessin achevé par madame Roland, dans sa prison, *douze jours avant sa mort*. Ce dessin représentait une tête de Vierge. Au bas étaient écrits ces mots, de la main de madame Roland : « Je sais que mon ami « Bosc sera bien aise d'avoir ce mauvais « dessin, crayonné des mains du courage « et de l'innocence persécutés : mon ami-« tié le lui destine. »

« *break :* j'en suis atteinte sans remède, et je n'ai nulle en-
« vie d'en retarder les effets ; la fièvre commence à se déve-
« lopper, j'espère que cela ne sera pas long. C'est un bien :
« jamais ma liberté ne me serait rendue. Le ciel m'est témoin
« que je la consacrerais à mon malheureux époux ! Mais je
« ne l'aurai point, et je pourrais attendre pire : c'est bien
« examiné, réfléchi et jugé. »

Un autre billet inédit est ainsi conçu : « Je crois, mon
« ami, qu'il faut s'envelopper la tête ; et en vérité ce specta-
« cle devient si triste, qu'il n'y a pas grand mal à sortir de
« la scène. Ma santé a été fort altérée : les derniers coups rap-
« pellent ma vigueur, car ils en annoncent d'autres à sup-
« porter. Adieu : *je ne vis plus que pour me détacher de la*
« *vie.* »

Sa résolution était prise. Sûre de périr, elle voulait du moins ravir à ses ennemis la joie de la traîner au supplice ; elle trouvait une espèce de satisfaction à tromper ainsi la tyrannie, à rester seule maîtresse de sa destinée, à mourir libre dans les fers. Ce projet avait été conçu sans précipitation, sans faiblesse. Elle expose dans ses *dernières pensées* les motifs de sa résolution. En France, comme à Rome sous les empereurs, l'excès de la même oppression inspirait l'idée des mêmes sacrifices ; elle se donnait la mort pour conserver ses biens à sa fille[1]. Mais une épouse, une mère, une amie, avec une âme si tendre, ne pouvait rompre des liens si chers sans de cruels combats. Le cœur s'attendrit en lisant ces écrits où madame Roland demande pardon à son époux de quitter une vie qu'elle aurait voulu *lui consacrer tout entière ;* s'élève jusqu'à la Divinité, pour y trouver un refuge contre l'injustice des hommes ; lègue à sa fille l'exemple d'une conduite sans reproches ; partage entre ses amis le peu de bijoux qu'elle avait, et les prie de les conserver comme des

[1] Les condamnations du tribunal révolutionnaire emportaient la confiscation des biens.

témoignages de son attachement ; leur confie le soin d'acquitter sa reconnaissance envers la femme estimable et fidèle qui l'avait servie quinze ans ; s'occupe avec un intérêt touchant de tout ce qui lui fut cher : puis tout à coup revenant avec vivacité vers sa fille, lui adressant les derniers conseils de la tendresse, l'appelant quoique absente, la pressant sur son sein, l'arrosant de ses pleurs, s'écrie avec un accent si douloureux : *Souviens-toi de ta mère !*

Elle avait résolu d'abord de se laisser mourir de faim ; mais cette longue agonie pouvait la trahir, et la livrer à ses bourreaux. Elle préféra se procurer de l'opium ; elle s'adressa à un ami dont elle avait éprouvé l'attachement et la fermeté ; elle lui fit part de ses résolutions courageuses : il osa lui en proposer de plus courageuses encore. Il pensa qu'il était plus digne d'elle d'attendre la mort que de se la donner ; qu'elle devait laisser commettre un nouveau forfait à ses juges ; qu'elle devait à sa cause un grand sacrifice, à ses amis l'exemple du plus généreux dévouement. On ne sait, en songeant à de pareils conseils, ce qu'on doit admirer le plus, du courage qui les donne, ou de la fermeté qui les reçoit. Ils arrêtèrent madame Roland sans l'étonner ; elle calcula de sang-froid les raisons pour et contre, se représenta les préparatifs du supplice, la lenteur du trajet, la joie d'un peuple féroce ; et rien n'ébranla son âme. Elle accepta ce nouveau genre d'héroïsme, non pas avec les transports d'un enthousiaste qui cherche le martyre, mais avec la résolution calme d'un sage qui remplit un devoir.

Enfin le supplice de l'attente se termina. Ses malheureux amis, les Girondins, avaient péri le 31 octobre 1793 ; on la transféra le même jour à la Conciergerie ; elle y subit un interrogatoire, et fut appelée le 10 novembre au tribunal révolutionnaire. Un homme qui consacrait alors ses talents et son courage à la défense de tous les genres d'infortunes, l'éloquent avocat de Charlotte Corday, de la reine et des Gi-

rondins, M. Chauveau-Lagarde, ambitionna l'honneur dangereux de parler pour madame Roland. Il la vit plusieurs fois à la Conciergerie; le 9 novembre, il revint dans la soirée pour lui remettre la liste des témoins, et pour se concerter avec elle. Il la prévenait des piéges qu'on pouvait lui tendre, lui communiquait le plan de son discours, lui donnait des espérances qu'il n'avait pas. Madame Roland l'écoutait d'un air tranquille, et discutait de sang-froid les moyens proposés pour sa défense. L'entretien se prolongeait: il était onze heures du soir; on vint avertir M. Chauveau-Lagarde que les portes de la prison se fermaient. Il allait se retirer : madame Roland, un moment émue, se lève, tire de son doigt un anneau, et le lui présente sans prononcer une parole. *Madame*, s'écrie vivement l'avocat, qui devine d'un coup d'œil son intention et ses pressentiments, *madame, nous nous reverrons demain, après le jugement! — Demain*, dit-elle, *je n'existerai plus! je sais le sort qui m'attend... Vos conseils me sont chers, ils pourraient vous devenir funestes : ce serait vous perdre sans me sauver. Que je n'aie pas la douleur d'avoir causé la mort d'un homme de bien!... Ne venez point au tribunal, je vous désavouerais; mais acceptez ce seul gage que ma reconnaissance puisse offrir... Demain, je n'existerai plus!...*

Ce fut dans cette nuit qui précéda son dernier jour que, rassemblant ses forces et recueillant ses esprits, elle écrivit seule son projet de défense, morceau célèbre, où l'éloquence s'anime de tout ce qu'une âme sensible et fière peut conserver d'attachement pour des amis qui ne sont plus, peut éprouver d'indignation contre des tyrans qui se jouent de la justice et de la liberté. Madame Roland parut devant ses juges. Je ne parlerai ni de ces interrogatoires où l'on interdisait la réponse, ni de ces débats où l'on outrageait le malheur, ni de ce tribunal où l'on condamnait l'innocence; madame Roland savait bien qu'elle était jugée avant d'être entendue : mais

je ne puis passer sous silence les derniers mots qu'elle prononça après la lecture de son arrêt. Le souvenir de ses amis semblait l'occuper seul dans ce moment terrible : « Vous me « jugez digne, dit-elle, de partager le sort des grands hommes « que vous avez assassinés ; je tâcherai de porter à l'écha- « faud le courage qu'ils ont montré [1]. »

Son courage fut, s'il est possible, plus admirable encore. J'ai entretenu plusieurs personnes qui la virent marcher au supplice : son air calme, la sérénité de ses traits, l'expression de ses regards, le ton simple et naturel de sa conversation, car elle s'entretenait avec un compagnon d'infortune, tout avait laissé la plus profonde impression dans leur esprit. Son courage était sans faste, et sa résignation sans faiblesse. « Elle eût avalé son poison sans trouble, dit un de ses amis ; « elle alla à l'échafaud de même : l'un ne coûta pas plus que « l'autre à sa vertu stoïque. » Son âme, supérieure à tous les événements, lui fit trouver des secours en elle-même, non-seulement pour anéantir l'horreur du supplice, mais pour lui faire goûter, s'il est possible, du plaisir dans ce dernier sacrifice à sa patrie.

Riouffe, auteur des *Mémoires d'un détenu*, se trouvait avec elle à la Conciergerie : il a laissé, sur ses derniers moments, des détails écrits avec sensibilité et remplis d'intérêt [2].

« Le sang des vingt-deux fumait encore, dit-il, lorsque « madame Roland arriva à la Conciergerie. Bien éclairée sur « le sort qui l'attendait, sa tranquillité n'en était point alté- « rée : sans être à la fleur de son âge, elle était encore pleine « d'agréments ; elle était grande et d'une taille élégante ; sa « physionomie était très-spirituelle ; mais les malheurs et

[1] *Letters containing a sketch of the politics of France, etc., etc.*, Lettres contenant une esquisse du gouvernement de la France depuis le 31 mai 1793 jusqu'au 10 thermidor, 28 juillet 1796 ; avec un aperçu de ce qui se passait alors dans les prisons ; par Hélène-Maria Williams ; Londres, 1796.

[2] Les Mémoires de Riouffe seront compris dans cette *Bibliothèque*.

« une longue détention avaient laissé sur son visage des tra-
« ces de mélancolie, qui tempéraient sa vivacité naturelle :
« elle avait l'âme républicaine dans un corps pétri de grâces,
« et façonné par une certaine politesse de cour; quelque
« chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les
« yeux des femmes se peignait dans ses grands yeux noirs,
« pleins d'expression et de douceur; elle me parlait souvent
« à la grille, avec la liberté et le courage d'un grand homme.
« Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie
« femme française dont on préparait l'échafaud, était un
« miracle de la révolution auquel on n'était pas encore accou-
« tumé. Nous étions tous attentifs autour d'elle, dans une
« espèce d'admiration et de stupeur : sa conversation était
« sérieuse sans être froide; elle s'exprimait avec une pureté,
« un nombre et une prosodie qui faisaient de son langage
« une espèce de musique dont l'oreille n'était jamais rassa-
« siée; elle ne parlait jamais des députés qui venaient de
« périr qu'avec respect, mais sans pitié efféminée, et leur
« reprochant même de n'avoir pas pris des mesures assez
« fortes; elle les désignait le plus ordinairement sous le nom
« de *nos amis;* elle faisait souvent appeler Clavières, pour
« s'entretenir avec lui. Quelquefois aussi son sexe reprenait
« le dessus, et on voyait qu'elle avait pleuré au souvenir de
« sa fille et de son époux. Ce mélange d'amollissement natu-
« rel et de force la rendait plus intéressante. La femme qui
« la servait me dit un jour : *Devant vous elle rassemble*
« *toutes ses forces; mais dans la chambre elle reste quel-*
« *quefois trois heures appuyée sur la fenêtre, à pleurer.*

« Le jour où elle monta à l'interrogatoire, nous la vîmes
« passer avec son assurance ordinaire, et quand elle revint
« ses yeux étaient humides : on l'avait traitée avec une telle
« dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes pour
« son honneur, qu'elle n'avait pu retenir ses larmes, tout en
« exprimant son indignation. Un pédant mercenaire outra-

« geait cette femme célèbre par son esprit, et qui, à la barre « de la convention nationale, avait forcé, par les grâces de « son éloquence, ses ennemis à se taire et à l'admirer. Elle « resta huit jours à la Conciergerie, où sa douceur l'avait déjà « rendue chère à tout ce qu'il y avait de prisonniers, qui la « pleurèrent sincèrement.

« Le jour où elle fut condamnée, elle s'était habillée en « blanc, et avec soin : ses longs cheveux noirs tombaient « épars jusqu'à sa ceinture : elle eût attendri les cœurs les « plus féroces; mais ces monstres en avaient-ils un? D'ail- « leurs elle n'y prétendait pas : elle avait choisi cet habit « comme symbole de la pureté de son âme. Après sa condam- « nation, elle repassa dans le guichet avec une vitesse qui « tenait de la joie : elle indiqua, par un signe démonstratif, « qu'elle était condamnée à mort. Associée à un homme que « le même sort attendait, mais dont le courage n'égalait pas « le sien, elle parvint à lui en donner, avec une gaieté si « douce et si vraie, qu'elle fit naître le rire sur ses lèvres à « plusieurs reprises [1].

« A la place du supplice, elle s'inclina devant la statue de « la Liberté, et prononça ces paroles mémorables : *O Li-* « *berté, que de crimes on commet en ton nom!*

« Elle avait dit souvent que son mari ne lui survivrait « pas : nous apprîmes dans nos cachots que sa prédiction

[1] Elle mourut le 10 novembre 1793. « Madame Roland, dit un des historiens « de cette époque *, avait pour compa- « gnon de son supplice un homme recom- « mandable, qui montrait quelque af- « faissement. Elle s'occupait à ranimer « son courage, et même à faire naître un « sourire sur ses lèvres. Elle eut la géné- « rosité de renoncer pour lui à la faveur « qui lui avait été accordée de monter « la première à l'échafaud. L'homme à « qui elle s'était adressée avait refusé « d'abord. Pouvez-vous, lui dit-elle avec « gaieté, refuser à une femme sa dernière « requête? Elle l'obtint. »

Ce fait est véritable; mais un autre écrivain l'a raconté différemment *. Cet écrivain prétend qu'au pied de l'écha- faud madame Roland dit à son compa- gnon d'infortune : *Allez le premier : que je vous épargne au moins la douleur de voir couler mon sang.* Cette dernière excuse, offerte à la faiblesse, est un trait remarquable et touchant du caractère

* Précis historique de la Révolution fran- çaise, par M. Lacretelle.

* Lettres contenant une esquisse du gou- vernement de la France. Voyez la note 1 de la page 23.

« était justifiée, et que le vertueux Roland s'était tué sur une « grande route, indiquant par là qu'il avait voulu mourir « irréprochable envers l'hospitalité courageuse. »

Roland, réfugié d'abord chez M. Bosc, dans la vallée de Montmorency, avait trouvé plus tard un asile à Rouen, auprès de deux amies courageuses. Le sort de sa femme décida du sien : il ne cacha point sa résolution, mais il discuta les moyens de rendre, s'il était possible, sa mort utile à son pays. Ces temps de malheurs et de proscriptions avaient porté au plus haut degré l'énergie des âmes vigoureuses. Deux femmes et un vieillard, abîmés dans la douleur d'une perte récente, parlaient de la vie et de la mort comme auraient pu le faire Sénèque ou Thraséas. Roland voulait paraître au milieu de la convention, la forcer à l'entendre, et demander ensuite à monter sur l'échafaud, couvert du sang de sa femme; mais, soit qu'ils eussent tous deux prévu leur sort et concerté d'avance leurs dernières résolutions, soit qu'un même sentiment leur inspirât la même pensée, il revint au projet de se donner la mort, pour assurer au moins son héritage à sa fille; il écrivit un quart d'heure, prit une canne à épée, embrassa ses amies une dernière fois, et quitta leur asile le 15 novembre 1793, à six heures du soir.

« Il suivit la route de Paris. Arrivé au bourg Baudouin, à quatre lieues à peu près de Rouen, il entre dans le chemin de l'avenue qui conduit à une maison particulière, s'assied sur un des bords de cette avenue, et là enfonce dans sa poitrine le fer qu'il avait pris chez ses amies. La mort fut prompte, sans doute; mais il la reçut si paisiblement qu'il ne changea pas

de cette femme étonnante. Suivant la même personne, elle se tourna vers l'exécuteur, et lui demanda s'il consentait à ce triste arrangement. L'exécuteur répondit que, d'après ses ordres, elle devait périr la première; et c'est alors que, s'adressant à lui avec un sourire : *Vous ne pourriez pas, j'en suis sûre*, lui dit-elle, *rejeter la dernière demande d'une femme*.

Quant aux paroles adressées à la statue qu'elle avait devant les yeux, ce furent celles-ci, si l'on doit en croire l'ouvrage auquel nous empruntons ces derniers détails : *Ah! Liberté, comme on t'a jouée!*

d'attitude, et que le lendemain quelques passants crurent, en le voyant assis et appuyé contre un arbre, qu'il était endormi. »

Un billet qu'on trouva sur lui était ainsi conçu :

« Qui que tu sois qui me trouves gisant, respecte mes « restes. Ce sont ceux d'un homme qui consacra toute sa « vie à être utile, et qui est mort comme il a vécu, vertueux « et honnête.

« Puissent mes concitoyens prendre des sentiments plus « doux et plus humains !

« Le sang qui coule par torrent dans ma patrie me dicte « cet avis.

« Ces massacres ne peuvent être inspirés que par les plus « cruels ennemis de la France. Ils auront bonne composition « d'un pays dont on aura fait fuir ou assassiner les meilleurs « citoyens.

« Non la crainte, mais l'indignation m'a fait quitter ma « retraite au moment où j'ai appris qu'on avait égorgé ma « femme. Je n'ai pas voulu rester plus longtemps sur une « terre souillée de crimes. »

Ainsi périrent Roland et sa femme. Le savoir, la probité, les lumières de Roland, furent à peine utiles à son pays dans ces temps d'orages; où il eut moins souvent occasion de montrer ses talents que son caractère. Comme savant, il a laissé des travaux estimés; comme citoyen, d'honorables souvenirs ont marqué sa carrière. La rigidité de ses principes avait quelque chose de l'esprit de secte; son opiniâtreté devint vertu quand il fallut résister aux pervers. Il opposa une vie pure à la calomnie, et la fermeté d'un homme de bien à l'audace de ses persécuteurs. Ses intrépides regards les bravaient encore au sein de la convention même. Il allait chercher ses amis dans le rang de ceux que la Montagne

dévouait à la proscription ; il prévoyait leur sort, il voulait en partager les périls et la gloire. Placé, dès les commencements du combat, dans l'alternative de vaincre avec les jacobins ou de succomber avec la Gironde, il semblait avoir pris pour devise ces deux vers de Condorcet :

Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime !
J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime.

Le même courage eut, chez madame Roland, des causes et des effets différents : l'énergie du caractère tenait en elle à l'élévation de l'âme. On s'étonnait qu'elle sût allier, aux grâces d'une Française, les idées républicaines d'une femme de Lacédémone ou d'Athènes. L'amour de la république avait, chez Roland, l'austérité et même un peu la rudesse des mœurs romaines ; le même sentiment, chez sa femme, rappelait mieux l'enthousiasme des peuples de la Grèce : il semblait qu'elle eût reçu leurs idées d'indépendance avec leur imagination brillante et leur vive sensibilité. Elle portait la même chaleur dans l'amitié que dans le patriotisme. Ses amis lui vouaient un attachement religieux ; de vieux serviteurs perdirent la vie pour lui prouver leur dévoûment ; ses ennemis, qui pouvaient la craindre, mais non pas la haïr, furent souvent réduits à l'admirer. Élevée, pour ainsi dire, à l'école des anciens, l'exemple de leurs grands hommes, les leçons de leurs philosophes avaient disposé son âme aux plus généreux sacrifices. Ce penchant vers tout ce qui est noble et grand lui inspira la résolution de ne point survivre à l'oppression de son pays, et la résolution plus étonnante encore de mourir sur l'échafaud. Il y a des noms si imposants qu'on n'ose les citer à côté du nom d'une femme, même quand ses actions rappellent l'héroïsme des plus hautes vertus : mais placez-vous à la distance de quelques siècles, laissez taire les passions, ne considérez que la cause et le dévouement qu'elle inspire, et voyez si l'histoire offre

beaucoup d'exemples d'un pareil sacrifice fait à la patrie, d'un aussi grand hommage rendu à la liberté.

Sa mort n'avait point satisfait la vengeance de ses persécuteurs : ils outragèrent leur victime après l'avoir immolée. Nous ne reverrons plus, il le faut espérer, ces temps où l'esprit de parti poursuit encore ceux qui sont dans la tombe. On ne fera point un crime à madame Roland d'avoir aimé, servi la Liberté, parce que ses oppresseurs en ont souillé l'image. Le deuil, la ruine et la douleur de sa famille ont assez expié la célébrité de sa vie et la gloire de sa mort. Cinquante ans écoulés ont refroidi sa cendre : la publication de ses Mémoires ne fournira point, sans doute, une occasion nouvelle de troubler son repos. Les écrivains qui ne partagent point ses opinions, en condamnant ce qu'elle a pensé, n'oublieront pas ce qu'elle a souffert; auprès de tous les hommes qui portent un cœur généreux, ses vertus, ses malheurs protégeront sa mémoire.

Fs. Barrière.

Note de la page 9.

On a publié en 1835 des lettres autographes de madame Roland, adressées à M. Bancal des Issarts, membre de la convention : elles sont antérieures à la rédaction des Mémoires. Comme il arrive presque toujours quand d'un écrivain, devenu célèbre, on recherche les moindres essais, cette correspondance grossira le bagage de madame Roland sans l'enrichir : on y voit poindre seulement de loin en loin tous les sentiments qui, plus tard, en soutenant son courage, règleront sa conduite. Ainsi l'on trouve dans ces lettres les passages suivants :

« En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, le sort nous a placé comme les enfants perdus de l'armée qui doit combattre pour elle et la faire triompher; c'est à nous de bien faire notre tâche, et de préparer ainsi le bonheur des générations suivantes. »

On lit plus loin, année 1791 : « Adieu, il n'est pas encore question de mourir pour la liberté; il y a plus à faire : il faut vivre pour l'établir, la mériter, la défendre par un combat opiniâtre contre toutes les passions qui la menacent, ou qui rivalisent indignement avec elle. »

Mais on lit aussi dans ces lettres ces mots, dont le grand sens aurait dû l'arrêter, si, dans sa route périlleuse, son caractère généreux n'avait pas entraîné sa raison :

« Les hommes ne sont pas nés pour être écrivains, mais citoyens et pères de famille avant tout. Les femmes ne sont pas faites pour partager toutes les opinions des premiers : elles se doivent entièrement aux vertus, aux sollicitudes domestiques; et elles ne sauraient en être détournées sans intéresser et altérer leur bonheur. »

Rien de plus juste et surtout, en ce qui concerne madame Roland, rien de plus prophétique que ces paroles!

MÉMOIRES

PARTICULIERS

DE MADAME ROLAND.

PREMIÈRE PARTIE.

Aux prisons de Sainte-Pélagie, le 9 août 1793.

Fille d'artiste, femme d'un savant devenu ministre et demeuré homme de bien, aujourd'hui prisonnière, destinée peut-être à une mort violente et inopinée, j'ai connu le bonheur et l'adversité, j'ai vu de près la gloire et subi l'injustice.

Née dans un état obscur, mais de parents honnêtes, j'ai passé ma jeunesse au sein des beaux-arts, nourrie des charmes de l'étude, sans connaître de supériorité que celle du mérite, ni de grandeur que celle de la vertu.

A l'âge où l'on prend un état, j'ai perdu les espérances de fortune qui pouvaient m'en procurer un conforme à l'éducation que j'avais reçue. L'alliance d'un homme respectable a paru réparer ces revers : elle m'en préparait de nouveaux.

Un caractère doux, une âme forte, un esprit solide, un cœur très-affectueux, un extérieur qui annonçait tout cela, m'ont rendue chère à ceux qui me connaissent. La situation dans laquelle je me suis trouvée m'a fait des ennemis ; ma personne n'en a point : ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue.

Il est si vrai que les choses sont rarement ce qu'elles paraissent être, que les époques de ma vie où j'ai goûté le plus de douceur ou le plus éprouvé de chagrins, sont souvent toutes

contraires à ce que d'autres pourraient en juger. C'est que le bonheur tient aux affections plus qu'aux événements.

Je me propose d'employer les loisirs de ma captivité à retracer ce qui m'est personnel depuis ma tendre enfance jusqu'à ce moment : c'est vivre une seconde fois que de revenir ainsi sur tous les pas de sa carrière; et qu'a-t-on de mieux à faire en prison, que de transporter ailleurs son existence par une heureuse fiction ou par des souvenirs intéressants?

Si l'expérience s'acquiert moins à force d'agir qu'à force de réfléchir sur ce qu'on voit et sur ce qu'on a fait, la mienne peut s'augmenter beaucoup par l'entreprise que je commence.

La chose publique, mes sentiments particuliers, me fournissaient assez, depuis deux mois de détention, de quoi penser et décrire, sans me rejeter sur des temps fort éloignés; aussi les cinq premières semaines avaient-elles été consacrées à des *Notices* historiques, dont le recueil n'était peut-être pas sans intérêt. Elles viennent d'être anéanties [1] : j'ai senti toute l'amertume de cette perte, que je ne réparerai point; mais je m'indignerais contre moi-même, de me laisser abattre par quoi que ce soit. Dans toutes les peines que j'ai essuyées, la plus vive impression de douleur est presque aussitôt accompagnée de l'ambition d'opposer mes forces au mal dont je suis l'objet, et de le surmonter, ou par le bien que je fais à d'autres, ou par l'augmentation de mon propre courage.

Ainsi, le malheur peut me poursuivre et non m'accabler; les tyrans peuvent me persécuter : mais m'avilir, jamais, jamais! Mes *Notices* sont perdues; je vais faire des *Mémoires :* et, m'accommodant avec prudence à ma propre faiblesse dans un moment où je suis péniblement affectée, je vais m'entretenir de moi pour mieux m'en distraire. Je ferai mes honneurs en bien ou en mal, avec une égale liberté : celui qui n'ose se rendre bon témoignage à soi-même, est presque toujours un lâche qui sait et craint le mal qu'on pourrait dire de sa personne; et celui qui hésite à avouer ses torts n'a pas la force de les soutenir, ni le moyen de les racheter. Avec cette franchise pour mon

[1] Voyez la Notice

propre compte, je ne me gênerai pas sur celui d'autrui : père, mère, amis, mari, je les peindrai tels qu'ils sont, ou que je les ai vus.

Tant que je suis demeurée dans un état paisible et concentré, ma sensibilité naturelle enveloppait tellement mes autres qualités, qu'elle se montrait seule ou les dominait toutes. Mon premier besoin était de plaire et de faire du bien : j'étais un peu comme ce bon M. de Gourville, dont madame de Sévigné dit que la charité du prochain lui coupait les paroles par la moitié; et je méritais que Sainte-Lette dît de moi qu'avec l'esprit d'aiguiser de fines épigrammes, je n'en laissais jamais échapper aucune.

Depuis que les circonstances, les orages politiques et autres ont développé l'énergie de mon caractère, je suis franche avant tout, sans regarder d'aussi près aux petites égratignures qui peuvent se faire en passant. Je ne fais plus d'épigrammes; car elles supposent le plaisir de piquer par une critique, et je ne sais point m'amuser à tuer des mouches : mais j'aime à faire justice à force de vérités, et j'énonce les plus terribles en face des intéressés, sans m'étonner, m'émouvoir ni me fâcher, quel qu'en soit l'effet sur eux.

Gratien Phlipon, mon père, était graveur de profession; il cultivait aussi la peinture, et voulut s'adonner à celle en émail, bien moins par goût que par spéculation : mais l'incompatibilité de sa vue et de son tempérament avec le feu auquel il faut passer l'émail le força d'abandonner ce genre. Il se restreignit dans le sien, qui était médiocre; mais quoiqu'il fût laborieux, que les temps favorisassent l'exercice de son art, qu'il eût beaucoup d'occupation et employât un assez grand nombre d'ouvriers, le désir de faire fortune le portait vers le commerce. Il achetait des bijoux, des diamants, ou les prenait en payement des marchands avec lesquels il avait affaire, pour les revendre dans l'occasion. Je relève cette particularité, parce que j'ai observé que dans toutes les classes l'ambition est généralement funeste : pour quelques heureux qu'elle élève, elle fait une foule de victimes. L'exemple de mon père me fournira plus d'une application : son art suffisait à le faire exister décemment; il voulut devenir riche, il a fini par se ruiner.

Robuste et sain, actif et glorieux, il aimait sa femme et la parure. Sans instruction, il avait ce degré de goût et de connaissances que donnent superficiellement les beaux-arts, à quelque partie qu'en soit réduite la pratique : aussi, malgré son estime pour les richesses et ce qui peut les procurer, il traitait avec des marchands, mais il n'avait de liaison qu'avec des artistes, peintres et sculpteurs. Sa vie fut très-réglée, tant que son ambition connut des bornes ou n'eut point essuyé de disgrâces. On ne peut pas dire que ce fût un homme vertueux; mais il avait beaucoup de ce qu'on appelle honneur : il aurait bien fait payer une chose plus qu'elle ne valait; mais il se serait tué plutôt que de ne pas acquitter le prix de celle qu'il avait achetée.

Marguerite Bimont, sa femme, lui avait apporté en dot, avec fort peu d'argent, une âme céleste et une charmante figure. L'aînée de six enfants dont elle avait été comme la seconde mère, elle ne s'était mariée, à vingt-six ans, que pour céder sa place à ses sœurs. Son cœur sensible, son esprit agréable, auraient dû l'unir à quelqu'un d'éclairé, de délicat; mais ses parents lui présentèrent un honnête homme dont les talents assuraient l'existence, et sa raison l'accepta. Au défaut du bonheur qu'elle ne pouvait se promettre, elle sentait qu'elle ferait régner la paix qui en tient lieu. Il est sage de savoir se réduire : les jouissances sont toujours plus rares qu'on ne l'imagine; mais les consolations ne manquent jamais à la vertu.

Je fus leur second enfant : mon père et ma mère en eurent sept; mais tous les autres sont morts en nourrice ou en venant au monde, à la suite de divers accidents; et ma mère répétait quelquefois avec complaisance que j'étais la seule qui ne lui eût jamais donné de mal, car sa délivrance avait été aussi heureuse que sa grossesse: il semblait que j'eusse affermi sa santé.

Une tante de mon père choisit pour moi, dans les environs d'Arpajon, où elle allait souvent en été, une nourrice saine et de bonnes mœurs, que l'on estimait dans le pays, d'autant plus que la brutalité de son mari la rendait malheureuse, sans altérer son caractère ni changer sa conduite. Madame Besnard (c'est le nom de ma grand'tante) n'avait point d'enfant; son mari était mon parrain : tous deux me regardèrent comme leur fille. Leurs

soins ne se sont jamais démentis. Ils vivent encore, et, sur le déclin de leurs ans, ils languissent de douleur; ils gémissent sur le sort de leur petite-nièce, dans laquelle ils avaient placé leur espérance et leur gloire. Respectables vieillards, consolez-vous; il est accordé à bien peu de personnes de parcourir leur carrière dans le silence et la paix qui vous accompagnent; je ne suis point au-dessous des malheurs qui m'assiégent, et je ne cesserai pas d'honorer vos vertus.

La vigilance de ma nourrice était soutenue ou récompensée par l'attention de mes bons parents; son zèle et ses succès lui méritèrent l'attachement de ma famille. Elle n'a jamais, tant qu'elle a vécu, laissé passer deux ans sans faire un voyage de Paris pour venir me voir : elle accourut près de moi lorsqu'elle apprit qu'une mort cruelle m'avait enlevé ma mère. Je me rappelle encore son apparition : j'étais sur un lit de douleur; sa présence me retraçant trop vivement une perte récente, le premier chagrin de ma vie, je tombai dans des convulsions qui l'effrayèrent; elle se retira, je ne la revis plus; elle mourut bientôt après. J'avais été la visiter dans la chaumière où elle m'avait allaitée; j'avais écouté avec attendrissement les contes que sa bonhomie se plaisait à faire en me montrant les lieux que j'avais préférés; rappelant les espiègleries que je lui avais faites, et dont la gaieté l'amusait encore. A deux ans, je fus ramenée dans la maison paternelle : on m'a souvent parlé de la surprise que j'avais témoignée en voyant au soir, dans la rue, les lanternes allumées, que j'appelais de belles bouteilles; de ma répugnance à me servir de ce qu'on appelle proprement un pot de chambre, parce que je ne connaissais qu'un coin de jardin pour certain usage; et de l'air de moquerie avec lequel je demandais si les saladiers et les soupières, que je montrais du doigt, étaient faits aussi pour cela. Il faut bien passer sous silence ces belles choses et d'autres aussi graves, qui n'intéressent que les nourrices, et ne se répètent qu'aux grands parents : on ne s'attend pas que je dépeigne ici une petite brune de deux ans, dont les cheveux noirs jouaient fort bien sur un visage animé des plus vives couleurs, et qui respirait le bonheur de son âge, dont elle avait toute la santé. Je sais un meilleur temps pour faire mon portrait, et je ne suis pas si maladroite que de le devancer.

La sagesse et la bonté de ma mère lui eurent bientôt acquis, sur mon caractère doux et tendre, l'ascendant dont elle n'usa jamais que pour mon bien. Il était tel, que, dans ces légères alternatives inévitables entre la raison qui gouverne et l'enfance qui résiste, elle n'a jamais eu besoin, pour me punir, que de m'appeler froidement *mademoiselle,* et de me regarder d'un œil sévère. Je sens encore l'impression que me faisait son regard, si caressant pour l'ordinaire; j'entends en frissonnant ce mot de *mademoiselle,* substitué, avec une dignité désespérante, au doux nom de *ma fille*, à la gentille appellation de *Manon.* Oui, *Manon,* c'est ainsi qu'on m'appelait; j'en suis fâchée pour les amateurs de romans : ce nom n'est pas noble, il ne sied point à une héroïne du grand genre; mais enfin c'était le mien, et c'est une histoire que j'écris. Au reste, les plus délicats se seraient réconciliés avec le nom, en entendant ma mère le prononcer, et voyant celle qui le portait. Quelle expression manquait de grâce quand ma mère l'accompagnait de son ton affectueux? et lorsque sa voix touchante venait pénétrer mon cœur, ne m'apprenait-elle pas à lui ressembler?

Vive sans être bruyante, et naturellement recueillie, je ne demandais qu'à m'occuper, et je saisissais avec promptitude les idées qui m'étaient présentées. Cette disposition fut mise tellement à profit, que je ne me suis jamais souvenue d'avoir appris à lire; j'ai ouï dire que c'était chose faite à quatre ans, et que la peine de m'enseigner s'était, pour ainsi dire, terminée à cette époque, parce que dès lors il n'avait plus été besoin que de ne pas me laisser manquer de livres. Quels que fussent ceux qu'on me donnait ou dont je pouvais m'emparer, ils m'absorbaient tout entière, et l'on ne pouvait plus m'en distraire que par des bouquets. La vue d'une fleur caresse mon imagination et flatte mes sens à un point inexprimable; elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence. Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres : dans l'étroite enceinte d'une prison, au milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux, avec des livres et des fleurs.

L'occasion était trop belle pour négliger de me faire apprendre l'Ancien, le Nouveau Testament, les catéchismes petit et

grand; j'apprenais tout ce qu'on voulait, et j'aurais répété l'Alcoran si l'on m'eût appris à le lire. Je me souviens d'un peintre, nommé Guibal, fixé depuis à Stuttgard, et dont j'ai vu, il y a peu d'années, un éloge du Poussin, couronné à l'Académie de Rouen. Il venait souvent chez mon père : c'était un drôle de corps, qui me faisait des contes à Peau d'âne, que je n'ai point oubliés, et qui m'amusaient beaucoup; il ne se divertissait pas moins à me faire débiter ma science. Je crois le voir encore, avec sa figure un peu grotesque, assis dans un fauteuil, me prenant entre ses genoux, sur lesquels j'appuyais mes coudes, et me faisant répéter le *Symbole de saint Athanase;* puis récompensant ma complaisance par l'histoire de *Tanger,* dont le nez était si long qu'il était obligé de l'entortiller autour de son bras quand il voulait marcher. On pourrait faire des oppositions plus extravagantes.

A l'âge de sept ans, on m'envoya tous les dimanches à l'instruction paroissiale, qui s'appelait le *catéchisme,* afin de me préparer à la confirmation. Au train dont vont les choses, ceux qui liront ce passage demanderont peut-être ce que c'était que cela : je vais le leur apprendre. Dans le premier coin d'une église, chapelle ou charnier, on plaçait quelques rangs de chaises ou de bancs vis-à-vis les uns des autres, sur une longueur déterminée; on réservait au milieu un assez large passage, et l'on plaçait au haut un siége un peu plus élevé : c'était la chaise curule du jeune prêtre qui devait instruire les enfants qu'on soumettait à sa discipline. Là, on faisait répéter par cœur l'évangile du jour, l'épître, l'oraison, et le chapitre de catéchisme indiqué pour la tâche de la semaine. Lorsque ces rassemblements étaient nombreux, le prêtre enseignant avait un petit clerc qui servait de répétiteur, et le maître se réservait pour les questions sur le fond du sujet. Dans certaines paroisses, les enfants des deux sexes assistaient au même *catéchisme,* séparés seulement par leurs places; dans la plupart, ils n'avaient rien de commun. Les mères ou les bonnes femmes, toujours avides du pain de la parole, quelque grossièrement qu'il fût apprêté, assistaient à ces instructions, graduées suivant les âges et la préparation pour recevoir la confirmation ou pour faire la première com-

munion. Les curés zélés apparaissaient de temps en temps au milieu de ces jeunes ouailles, qu'on faisait lever respectueusement à leur aspect; ils adressaient quelques questions aux plus apparentes, pour juger de leur instruction: les mères de celles qu'on interrogeait se rengorgeaient avec orgueil, et le pasteur se retirait au milieu de leurs révérences. M. Garat, curé de Saint-Barthélemy, ma paroisse, dans ce qu'on appelait alors à Paris la Cité, bonhomme qu'on disait fort savant, et qui ne pouvait prononcer deux mots de suite en chaire, où il avait la fureur de monter, vint un jour à mon catéchisme; et, pour sonder mon instruction en manifestant sa sagacité, il me demanda combien il y avait d'ordres d'esprits dans la hiérarchie céleste. Je fus persuadée, à l'air victorieux et malin dont il me fit cette question, qu'il croyait m'embarrasser; et je répondis, en souriant, que, quoiqu'il y en eût plusieurs d'indiqués dans la préface de la messe, j'avais vu ailleurs qu'on en comptait neuf; et je lui fis passer en revue les *anges*, *archanges*, *trônes*, *dominations*, etc. Jamais curé ne fut si satisfait des lumières de son néophyte; il y avait de quoi faire ma réputation parmi les saintes femmes : aussi j'étais une petite prédestinée, comme on verra par la suite. Quelques personnes se diront peut-être qu'avec les soins de ma mère et son bon sens, il est surprenant qu'elle m'envoyât au catéchisme; mais chaque chose a sa raison. Ma mère avait un jeune frère ecclésiastique sur sa paroisse, et chargé du catéchisme de la confirmation, pour employer l'expression technique. La présence de sa nièce à ses instructions était un bel exemple, capable de déterminer des personnes qui n'étaient pas ce qu'on appelait du peuple, à y envoyer aussi leurs enfants, chose très-agréable au curé. D'ailleurs j'avais une mémoire qui devait toujours m'assurer le premier rang; et tous les accessoires soutenant cette sorte de supériorité, mes parents se glorifiaient en paraissant adopter le genre le plus simple. Il arrivait que dans les distributions de prix qui se faisaient avec éclat au bout de l'an, je me trouvais emporter le premier, sans qu'il y eût eu aucune espèce de faveur; et toute la marguillerie et tout le clergé de la paroisse d'estimer fort heureux mon jeune oncle, qui, d'autant plus remarqué, n'avait

besoin que de l'être pour inspirer de la bienveillance. Une belle figure, une grande bonté, le caractère le plus facile, les mœurs les plus douces, et la plus grande gaieté, l'ont accompagné jusqu'à ces derniers temps, où il est mort chanoine de Vincennes, lorsque la révolution allait frapper tous les chapitres. J'ai cru perdre en lui le dernier de mes parents du côté de ma mère, et je ne me rappelle qu'avec attendrissement tout ce qui lui fut personnel. Le goût et la facilité que j'avais pour apprendre lui inspirèrent l'idée de m'enseigner le latin : j'en étais ravie, c'était une fête pour moi que de trouver un nouvel objet d'étude. J'avais au logis maîtres d'écriture, de géographie, de danse et de musique; mon père m'avait fait commencer le dessin, mais il n'y avait rien de trop : levée dès cinq heures, lorsque tout dormait encore dans la maison, je me glissais doucement avec une petite jaquette, sans songer à me chausser, jusqu'à la table, placée dans un coin de la chambre de ma mère, sur laquelle était mon travail; et je copiais, je répétais mes exemples avec tant d'ardeur que mes succès devenaient rapides. Mes maîtres en devenaient plus affectionnés; ils me donnaient de longues leçons, ils y mettaient un intérêt qui m'attachait toujours davantage : je n'en ai pas eu un seul qui ne parût être aussi flatté de m'apprendre que j'étais reconnaissante d'être enseignée; pas un qui, m'ayant suivie quelques années, n'ait dit le premier qu'il ne m'était plus nécessaire, qu'il ne devait plus être payé; mais qu'il demandait à être reçu, et à pouvoir venir visiter mes parents et m'entretenir quelquefois. J'honorerai la mémoire du bon M. Marchand, qui, dès cinq ans, m'apprit à écrire, puis m'enseigna la géographie, et avec lequel j'étudiais l'histoire : homme sage, patient, clair et méthodique, que j'appelais *M. Doucet*. Je le vis marier à une honnête femme attachée à la maison de Nesle; j'allai le visiter dans sa dernière maladie, pendant laquelle une saignée hors de saison fixa sur sa poitrine la goutte dont il avait un accès, et lui donna la mort à cinquante ans. J'en avais alors dix-huit.

Je n'ai point oublié le musicien Cajon, petit homme vif et causeur, né à Mâcon, où il avait été enfant de chœur, et successivement soldat, déserteur, capucin, commis, et déplacé. Arri-

vant à Paris avec femme, enfants, sans le sou, mais ayant une voix de second dessus extrêmement agréable, fort rare dans les hommes à qui l'on n'a pas fait subir certaine opération, et très-propre pour enseigner le chant à de jeunes personnes. Présenté à mon père je ne sais par qui, il eut en moi sa première écolière, me donna beaucoup de soins, empruntait souvent à mes parents de l'argent qu'il dépensait vite, ne me rendit jamais certain recueil des leçons de Bordier, qu'il pilla avec assez d'art pour composer des *Éléments de musique* qu'il a publiés sous son nom; devint magnifique sans s'enrichir, et finit, après quinze ans, par quitter Paris, où il avait fait des dettes, pour se rendre en Russie, où je ne sais ce qu'il est devenu. Quant à Mazon le danseur, bon Savoyard d'une laideur affreuse, dont je vois encore la loupe qui décorait sa joue droite lorsqu'il penchait du côté gauche son visage camus et grêlé sur sa *pochette*, j'aurais quelque chose de plaisant à en dire, ainsi que du pauvre Mignard, maître de guitare, espèce de colosse espagnol dont les mains ressemblaient à celles d'Ésaü, et qui en gravité, politesse et rodomontades, ne le cédait à personne de son pays. Je n'ai pas eu longtemps le timide Watrin, dont les cinquante ans, la perruque, les lunettes et le visage enflammé, paraissaient tout en désordre, lorsqu'il posait les doigts de son écolière au *par-dessus de viole*, et lui montrait à tenir l'archet. Mais, en récompense, le révérend père Collomb, barnabite, jadis missionnaire, supérieur de sa maison à soixante-quinze ans, et confesseur de ma mère, envoya chez elle sa *basse de viole*, pour me consoler de l'abandon du *par-dessus*, et m'accompagner lui-même lorsque, venant nous voir, il me priait de prendre ma guitare. Je l'étonnai beaucoup lorsque, m'emparant de sa basse, je me mis à jouer passablement quelques airs que j'avais étudiés en cachette. J'aurais trouvé sous ma main une *contre-basse*, que je serais montée sur une chaise pour en faire quelque chose. Mais, afin de ne point commettre d'anachronisme, il faut observer que j'anticipe, et se rappeler que j'étais tout à l'heure à sept ans, où je retourne. Je suis venue jusqu'à cette époque sans parler de l'influence de mon père sur mon éducation : elle était faible, parce qu'il ne s'en mêlait guère; mais il n'est pas hors

de propos de remarquer ce qui l'avait déterminé à s'en mêler moins encore. J'étais fort opiniâtre; c'est-à-dire que je ne consentais pas aisément à ce dont je ne voyais point la raison; et lorsque je ne sentais que l'autorité [1], ou que je croyais apercevoir du caprice, je ne savais pas céder. Ma mère, habile et prudente, jugeait à merveille qu'il fallait me dominer par la raison, ou me gagner par le sentiment; aussi ne trouvait-elle point de résistance. Mon père, assez brusque, ordonnait en maître, et l'obéissance était tardive ou nulle : s'il tentait de me punir en despote, sa douce petite fille devenait un lion. Il me donna le fouet en deux ou trois circonstances : je lui mordais la cuisse sur laquelle il m'avait courbée, et je protestais contre sa volonté. Un jour que j'étais un peu malade, il fut question de me donner une médecine : on m'apporta le triste breuvage; je l'approche de mes lèvres, son odeur me le fait repousser avec dégoût : ma mère s'emploie à vaincre ma répugnance, elle m'en inspire la volonté : je fais mes efforts sincèrement; mais, à chaque fois que l'horrible déboire m'était apporté sous le nez, mes sens révoltés me faisaient détourner la tête. Ma mère se fatiguait, je pleurais de sa peine et de la mienne, et j'en étais toujours moins capable d'avaler la funeste boisson : mon père arrive; il se fâche et me donne le fouet, en attribuant ma résistance à l'opiniâtreté; dès lors l'envie d'obéir se passe, et je déclare que je ne prendrai point la médecine. Grands éclats, menaces répétées, seconde fustigation : je m'indigne et fais des cris affreux, levant les yeux au ciel, et me disposant à jeter le breuvage qu'on allait me présenter : mon geste trahit ma pensée; mon père, furieux, menace de me fouetter une troisième fois. Je sens, à

[1] Un homme qui fut, comme madame Roland, célèbre par ses talents et par son ardent amour pour la liberté, Alfieri, montrait le même caractère au même âge; il cédait aisément à la persuasion, et résistait à la contrainte : « Voici, « dit-il, une esquisse du caractère que « je manifestais dans les premières an- « nées de ma raison naissante : taciturne « et tranquille pour l'ordinaire, mais « quelquefois extrêmement pétulant et « babillard, presque toujours dans les « extrêmes : *obstiné et rebelle à la force*, « fort soumis aux avis qu'on me donnait « avec amitié, contenu plutôt par la « crainte d'être grondé que par toute « autre chose, d'une timidité excessive, « et *inflexible quand on voulait me pren- « dre à rebours.* »

Ces rapports d'humeur et d'inclination m'ont paru dignes de remarque entre deux enfants du même âge, qui, plus tard, professèrent les mêmes opinions avec une égale énergie.

(*Note de l'édit.*)

l'heure où j'écris, l'espèce de révolution et le développement de force que j'éprouvai alors. Mes larmes s'arrêtent tout à coup, mes sanglots s'apaisent, un calme subit réunit mes facultés dans une seule résolution : je me lève sur mon lit; je me tourne du côté de la ruelle; j'incline ma tête, en l'appuyant contre le mur; je trousse ma chemise, et je m'offre aux coups en silence. On m'aurait tuée sur la place, sans m'arracher un soupir.

Ma mère, que cette scène rendait mourante, et qui avait besoin de toute sa sagesse pour ne pas augmenter les excès de son mari, parvint à le faire sortir de la chambre. Elle me recoucha sans mot dire; et, après deux heures de repos, elle vint en pleurant me conjurer de ne plus lui faire de mal et de boire la médecine : je la regardai fixement, je pris le verre et le vidai d'un seul trait. Mais je vomis tout au bout d'un quart d'heure, et j'eus un violent accès de fièvre, qu'il fallut bien guérir autrement qu'avec de mauvaises drogues et des verges. J'avais alors un peu plus de six ans.

Tous les détails de cette scène me sont aussi présents, toutes les sensations que j'ai éprouvées sont aussi distinctes, que si elle était récente : c'est le même *roidissement* que celui que j'ai senti s'opérer depuis dans des moments solennels; et je n'aurais pas plus à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare qui pouvait me tuer, et non pas me vaincre.

De cet instant, mon père ne mit plus la main sur moi; il ne se chargea même pas de me réprimander : il me caressait beaucoup, me montrait à dessiner, me conduisait à la promenade, et me traitait avec une bonté qui le rendait plus respectable à mes yeux, et lui assurait de ma part une entière soumission. On se plut à célébrer mes sept ans comme l'âge de la raison, celui duquel on avait droit d'attendre de moi tout ce qu'elle inspire : c'était assez adroit pour motiver l'espèce d'égard avec lequel il fallait me conduire, en soutenant mon courage, sans exciter ma vanité. Ma vie s'écoulait doucement dans la paix domestique et une grande activité d'esprit; ma mère demeurait constamment chez elle, et y recevait fort peu de monde. Nous sortions

deux fois la semaine : l'une, pour visiter les grands parents de mon père ; l'autre (c'était le dimanche), pour voir la mère de maman, assister à l'office divin, et nous rendre à la promenade. On commençait toujours, en sortant des vêpres, par aller chez ma bonne maman Bimont : c'était une grande et belle femme, qui avait été de bonne heure attaquée de paralysie ; sa tête en était demeurée affectée. Elle était graduellement tombée en enfance, et passait les jours dans son fauteuil, près de la fenêtre ou du feu, suivant la saison. Une vieille fille, de service dans la famille depuis plus de quarante ans, soignait ses infirmités. Dès que j'arrivais, Marie me donnait à goûter : c'était fort bon ; mais cela fait, je m'ennuyais horriblement ; je cherchais des livres : il n'y avait que le psautier ; et, faute de mieux, j'en ai vingt fois relu la version ou chanté le texte. Si j'étais gaie, ma grand'mère pleurait ; si je me frappais ou me laissais tomber, elle éclatait de rire : cela me contrariait. On avait beau me faire observer que c'était le résultat de sa maladie, je ne le trouvais pas moins triste ; j'aurais encore supporté qu'elle se moquât de moi ; mais ses pleurs ne s'échappaient jamais qu'avec un éclat douloureux et imbécile à la fois, qui me froissait l'âme et m'inspirait de la terreur. La vieille Marie radotait à cœur joie avec ma mère, qui se faisait un devoir sacré de passer deux heures devant la sienne, en écoutant complaisamment les contes de Marie. Ce fut pour moi un cours de patience assurément très-pénible ; mais il fallait bien en passer par là ; car un jour où l'ennui me fit verser des pleurs de dépit en demandant à m'en aller, ma mère resta toute la soirée. Elle ne négligeait pas, dans les temps opportuns, de me représenter son assiduité comme un devoir rigoureux et touchant qu'il m'était honorable de partager ; je ne sais comme elle s'y prenait, mais mon cœur recevait cette doctrine avec attendrissement. Lorsque l'abbé Bimont pouvait se rendre chez sa mère, c'était pour moi une joie inexprimable : ce cher petit oncle me faisait jouer, sauter et chanter ; mais cela ne lui était guère possible, il était alors maître des enfants de chœur, et se trouvait enchaîné chez lui. Je me rappelle, à ce propos, un de ses élèves, d'une figure heureuse, dont il aimait à dire du bien, parce que c'était celui qui lui don-

nait le moins de mal. Ce sujet, annonçant des dispositions, obtint, peu d'années après, une bourse à je ne sais quel collége, et est devenu l'*abbé* Noël [1], connu d'abord par quelques petits ouvrages; appelé par le ministre Lebrun dans la carrière diplomatique; envoyé à Londres l'année dernière, et aujourd'hui en Italie.

Mes exercices remplissaient fort bien les journées qui me semblaient courtes, car je n'avais jamais fini tout ce que j'aurais eu le goût d'entreprendre. Avec les livres élémentaires dont on avait soin de me fournir, j'épuisai bientôt ceux de la petite bibliothèque de la maison. Je dévorais tout, et je recommençais les mêmes lorsque j'en manquais de nouveaux. Je me souviens de deux *in-folio* de Vies des saints, d'une Bible de même format, en vieux langage, d'une ancienne traduction des Guerres civiles d'Appien, d'un Théâtre de la Turquie, en mauvais style, que j'ai relus bien des fois. Je trouvai aussi le Roman comique de Scarron, et quelques recueils de prétendus bons mots, que je ne relus pas deux fois; les Mémoires du brave de Pontis, qui m'amusaient, et ceux de mademoiselle de Montpensier, dont j'aimais assez la fierté; enfin, quelques autres vieilleries, dont je vois encore la forme, le contenu et les taches. La rage d'apprendre me possédait tellement, qu'ayant déterré un Traité de l'art *héraldique*, je me mis à l'étudier; il y avait des planches coloriées qui me divertissaient, et j'aimais à savoir comme on appelait toutes ces petites figures. Bientôt j'étonnai mon père de ma science, en lui faisant des observations sur un cachet composé contre les règles de l'art; je devins son oracle en cette matière, et je ne le trompais point. Un petit Traité des *Contrats* me tomba sous la main; je tentai aussi de l'apprendre, car je ne lisais rien que je n'eusse l'ambition de le retenir: mais il m'ennuya; je ne conduisis pas le volume au quatrième chapitre.

La Bible m'attachait, et je revenais souvent à elle; dans nos

[1] Les hommes qui se consacraient alors à l'instruction de la jeunesse portaient le petit collet et prenaient le titre d'*abbé*, sans être engagés dans les ordres. M. Noël commença de cette manière, comme professeur dans l'Université de Paris, une carrière marquée depuis par d'honorables succès à l'Académie française, et par la publication de plusieurs ouvrages que recommandent également l'érudition du savant et le goût de l'écrivain.

(*Note de l'édit.*)

vieilles traductions, elle s'exprime aussi crûment que les médecins : j'ai été frappée de certaines tournures naïves qui ne me sont jamais sorties de l'esprit. Cela me mettait sur la voie d'instruction que l'on ne donne guère aux petites filles; mais elles se présentaient sous un jour qui n'avait rien de séduisant, et j'avais trop à penser pour m'arrêter à une chose toute matérielle, qui ne me semblait pas aimable. Seulement, je me prenais à rire quand ma grand'maman me parlait de petits enfants trouvés sous des feuilles de choux; et je disais que mon *Ave Maria* m'apprenait qu'ils sortaient d'ailleurs, sans m'inquiéter comment ils y étaient venus. J'avais découvert, en furetant par la maison, une source de lectures que je ménageai assez longtemps. Mon père tenait ce qu'on appelait son *atelier* tout près du lieu que j'habitais durant le jour : c'était une pièce agréable, qu'on nommerait un salon, et que ma modeste mère appelait la salle, proprement meublée, ornée de glaces et de quelques tableaux, dans laquelle je recevais mes leçons. Son enfoncement, d'un côté de la cheminée, avait permis de pratiquer un retranchement qu'on avait éclairé par une petite fenêtre; là, était un lit si resserré dans l'espace, que j'y montais toujours par le pied; une chaise, une petite table et quelques tablettes : c'était mon asile. Au côté opposé, une grande chambre, dans laquelle mon père avait fait placer son *établi*, beaucoup d'objets de sculpture et ceux de son art, formait son atelier. Je m'y glissais le soir, ou bien aux heures de la journée où il n'y avait personne. J'y avais remarqué une cachette où l'un des jeunes gens mettait des livres : j'en prenais un à mesure ; j'allais le dévorer dans mon petit cabinet, ayant grand soin de le remettre aux heures convenables, sans en rien dire à personne. C'étaient en général de bons ouvrages. Je m'aperçus un jour que ma mère avait fait la même découverte que moi; je reconnus dans ses mains un volume qui avait passé dans les miennes : alors je ne me gênai plus, et, sans mentir, mais sans parler du passé, j'eus l'air d'avoir suivi sa trace. Le jeune homme, qu'on appelait Courson, auquel il joignit le *de* par la suite, en se fourrant, à Versailles, instituteur des pages, ne ressemblait point à ses camarades; il avait de la politesse, un ton décent, et cherchait de l'instruction. Il n'avait jamais rien

dit non plus de la disparition momentanée de quelques volumes : il semblait qu'il y eût entre nous trois une convention tacite. Je lus ainsi beaucoup de Voyages, que j'aimais passionnément, entre autres ceux de Regnard, qui furent les premiers ; quelques théâtres des auteurs du second ordre, et le Plutarque de Dacier. Je goûtai ce dernier ouvrage plus qu'aucune chose que j'eusse encore vue, même d'histoires tendres, qui me touchaient pourtant beaucoup, comme celle des époux malheureux de la Bédoyère, que j'ai présente, quoique je ne l'aie pas relue depuis cet âge. Mais Plutarque semblait être la véritable pâture qui me convînt ; je n'oublierai jamais le carême de 1763 (j'avais alors neuf ans), où je l'emportais à l'église, en guise de Semaine-sainte. C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine, sans que je songeasse à le devenir.

Télémaque et la Jérusalem délivrée vinrent un peu troubler ces traces majestueuses. Le tendre Fénelon émut mon cœur, et le Tasse alluma mon imagination. Quelquefois je lisais haut, à la demande de ma mère, ce que je n'aimais pas : cela sortait du recueillement qui faisait mes délices, et m'obligeait à ne pas aller si vite ; mais j'aurais plutôt avalé ma langue que de lire ainsi l'épisode de l'île de Calypso, et nombre de passages du Tasse. Ma respiration s'élevait, je sentais un feu subit couvrir mon visage, et ma voix altérée eût trahi mes agitations. J'étais Eucharis pour Télémaque, et Herminie pour Tancrède : cependant, toute transformée en elles, je ne songeais pas encore à être moi-même quelque chose pour personne ; je ne faisais point de retour sur moi, je ne cherchais rien autour de moi ; j'étais elles, et je ne voyais que les objets qui existaient pour elles : c'était un rêve sans réveil. Cependant je me rappelle avoir vu avec beaucoup d'émotion un jeune peintre, nommé Taboral, qui venait parfois chez mon père ; il avait peut-être vingt ans, une voix douce, une figure tendre, rougissant comme une jeune fille. Lorsque je l'entendais dans l'atelier, j'avais toujours un crayon ou autre chose à y aller chercher ; mais comme sa présence m'embarrassait autant qu'elle m'était agréable, je ressortais plus vite que je n'étais entrée, avec un battement de cœur et un tremblement que j'allais cacher dans mon petit cabinet.

Je crois bien aujourd'hui qu'avec pareille disposition, du désœuvrement ou certaines compagnies, l'imagination et la personne pouvaient faire beaucoup de chemin. Ces ouvrages, dont je viens de parler, firent place à d'autres, et les impressions s'adoucirent; quelques écrits de Voltaire me servirent de distraction. Un jour que je lisais Candide, ma mère s'étant levée d'une table où elle jouait au piquet, la dame qui faisait sa partie m'appela du coin de la chambre où j'étais, et me pria de lui montrer le livre que je tenais. Elle s'adresse à ma mère, qui rentrait dans l'appartement, et lui témoigne son étonnement de la lecture que je faisais : ma mère, sans lui répondre, me dit purement et simplement de reporter le livre où je l'avais pris. Je regardai de bien mauvais œil cette femme, à figure revêche, grosse à pleine ceinture, grimaçant avec importance; et depuis oncques je n'ai souri à madame Charbonné. Mais ma bonne mère ne changea rien à son allure fort singulière, et me laissa lire ce que je trouvais, sans avoir l'air d'y regarder, quoiqu'en sachant fort bien ce que c'était. Au reste, jamais livre contre les mœurs ne s'est trouvé sous ma main; aujourd'hui même je ne sais que les noms de deux ou trois, et le goût que j'ai acquis ne m'a point exposée à la moindre tentation de me les procurer. Mon père se plaisait à me faire de temps en temps le cadeau de quelques livres, puisque je les préférais à tout; mais comme il se piquait de seconder mes goûts sérieux, il me faisait des choix fort plaisants, quant aux convenances : par exemple, il me donna le Traité de Fénelon sur l'éducation des filles, et l'ouvrage de Locke sur celle des enfants; de manière qu'on donnait à l'élève ce qui est destiné à diriger les instituteurs. Je crois pourtant que cela réussissait très-bien, et que le hasard m'a servie mieux peut-être que n'auraient fait les combinaisons ordinaires. J'avais beaucoup de maturité, j'aimais à réfléchir; je songeai véritablement à me former moi-même, c'est-à-dire que j'étudiais les mouvements de mon âme; que je cherchais à me connaître; que je commençai à sentir que j'avais une destination qu'il fallait me mettre en état de remplir. Les idées religieuses vinrent à fermenter dans ma tête, et produisirent bientôt une grande explosion. Avant de les décrire, il faut sa-

voir ce qu'est devenu notre latin. Les premières notions de la grammaire s'étaient fort bien rangées dans ma tête; je déclinais, je conjuguais, quoique cela me parût assez triste; mais l'espérance de lire un jour dans cette langue de fort belles choses dont j'entendais parler, ou dont mes lectures présentes me donnaient des idées, soutenait mon courage contre la sécheresse et les difficultés de ce genre d'étude. Il n'en était pas de même de mon petit oncle (c'est ainsi que j'appelais l'abbé Bimont), jeune, bon enfant, paresseux et gai, ne donnant pas la moindre peine à personne, et ne se souciant guère d'en prendre aucune pour lui; fort ennuyé de son métier de pédagogue avec des enfants de chœur, il aimait mieux faire une promenade que de me donner une leçon, ou me faire rire et sauter que répéter mon rudiment; il n'était point exact à venir chez sa sœur, ni pour l'heure ni pour les jours, et mille circonstances éloignaient ses leçons. Cependant je voulais apprendre, et je n'aimais point à laisser ce que j'avais entrepris. Il fut arrêté que j'irais chez lui trois fois la semaine, dans la matinée; mais il ne savait pas s'assujettir à conserver sa liberté, pour me consacrer quelques instants : je le trouvais occupé d'affaires de paroisse, distrait par ses enfants, ou déjeûnant avec un ami : je perdais mon temps, la mauvaise saison survint, et le latin fut abandonné. Je n'ai conservé de cette tentative qu'une sorte d'instinct ou commencement d'intelligence, qui, dans le temps de ma dévotion, me permettait de répéter ou chanter les Psaumes sans ignorer absolument ce que je disais, et beaucoup de facilité pour l'étude des langues en général, particulièrement pour l'italien, que j'ai appris, quelques années après, seule et sans peine.

Mon père ne me poussait pas vivement au dessin; il s'amusait de mon aptitude plus qu'il ne s'occupait à développer chez moi un grand talent; je compris même, par quelques mots échappés d'une conversation avec ma mère, que cette femme prudente ne se souciait pas que j'allasse très-loin dans ce genre. « Je ne « veux pas qu'elle devienne peintre, disait-elle; il faudrait des « études communes, et des liaisons dont nous n'avons que « faire. » On me fit commencer à graver; tout m'était bon :

j'appris à tenir le burin, et je vainquis bientôt les premières difficultés. Lors de la fête de quelqu'un de nos grands parents, qu'on allait religieusement souhaiter, je portais toujours, pour mon tribut, ou une jolie tête que je m'étais appliquée à bien dessiner dans cette intention, ou une petite plaque en cuivre bien propre, sur laquelle j'avais gravé un bouquet et un compliment, soigneusement écrit, dont M. Doucet m'avait tourné les vers. Je recevais en échange des almanachs qui m'amusaient beaucoup, et quelque présent d'objets à mon usage, destinés ordinairement à la parure, que j'aimais. Ma mère s'y plaisait pour moi; elle était simple dans la sienne, et même souvent négligée : mais sa fille était sa poupée, et j'avais, dans mon enfance, une mise élégante, même riche, qui semblait au-dessus de mon état. Les jeunes personnes portaient alors ce qu'on appelait des corps de robes; c'était un vêtement fait comme les robes de cour, très-juste à la taille qu'il dessinait fort bien, très-ample par le bas, avec une longue queue traînante et ornée de divers chiffons, suivant le goût ou la mode : on me donnait les miens en belles étoffes de soie, légères pour le dessin, modestes pour la couleur, mais du prix et de pareille qualité que les robes de parure de ma mère. La toilette me coûtait bien quelques chagrins, car on me frisait souvent les cheveux avec des papillotes, des fers chauds, tout l'attirail ridicule et barbare dont on se servait dans ce temps-là : j'avais la tête extrêmement sensible, et le tiraillement qu'il fallait souffrir était si douloureux, qu'une grande coiffure me faisait toujours verser des larmes arrachées par la souffrance, sans être accompagnées de plaintes.

Il me semble que j'entends demander pour quels yeux était cette toilette, dans la vie retirée que je menais? Ceux qui feraient cette question doivent se rappeler que je sortais deux fois la semaine; et s'ils avaient connu les mœurs de ce qu'on appelait les bourgeois de Paris de mon temps, ils sauraient qu'il en existait des milliers dont la dépense, assez grande en parure, avait pour objet une représentation de quelques heures aux Tuileries tous les dimanches : leurs femmes y joignaient celle de l'église, et le plaisir de traverser doucement leur quartier sous les yeux du voi-

sinage. Joignez à cela les visites de famille, aux grandes époques des *fêtes* et du *premier de l'an,* une *noce*, un *baptême*, et vous verrez assez d'occasions d'exercer la vanité. Au reste, on pourra remarquer, dans mon éducation, plus d'un contraste. Cette petite personne qui paraissait le dimanche, à l'église et à la promenade, dans un costume qu'on aurait pu croire sortir d'un équipage, et dont l'apparence était fort bien soutenue par son maintien et son langage, allait fort bien aussi, dans la semaine, en petit fourreau de toile au marché avec sa mère; elle descendait même seule pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade, que la ménagère avait oubliée. Il faut convenir que cela ne me plaisait pas beaucoup; mais je n'en témoignais rien, et j'avais l'art de m'acquitter de ma commission de manière à y trouver de l'agrément. J'y mettais une si grande politesse, avec quelque dignité, que la fruitière, ou autre personnage de cette sorte, se faisait un plaisir de me servir d'abord, et que les premiers arrivés le trouvaient bon; je remboursais toujours quelque compliment sur mon passage, et je n'en étais que plus honnête. Cette enfant, qui lisait des ouvrages sérieux, expliquait fort bien les cercles de la sphère céleste, maniait le crayon et le burin, et se trouvait à huit ans la meilleure danseuse d'une assemblée de jeunes personnes au-dessus de son âge, réunies pour une petite fête de famille; cette enfant était souvent appelée à la cuisine pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot. Ce mélange d'études graves, d'exercices agréables et de soins domestiques, ordonnés, assaisonnés par la sagesse de ma mère, m'a rendue propre à tout, semblait prévenir les vicissitudes de ma fortune, et m'a aidée à les supporter. Je ne suis déplacée nulle part; je saurais faire ma soupe aussi lestement que Philopœmen coupait du bois; mais personne n'imaginerait, en me voyant, que ce fût un soin dont il convînt de me charger.

On a pu juger, par ce que j'ai dit jusqu'à présent, que ma mère ne négligeait pas ce qu'on appelle la religion. Elle avait de la piété, sans être dévote; elle croyait ou tâchait de croire, et elle conformait sa conduite aux règles de l'Église avec la modestie, la régularité d'une personne qui, ayant besoin, pour son

cœur, d'adopter les grands principes, ne voulait pas chicaner sur les détails. L'air respectueux dont m'avaient été présentées les premières notions religieuses, m'avait disposée à les recevoir avec attention; elles étaient de nature à faire de grandes impressions sur une imagination vive; et, malgré le trouble où me jetait parfois le raisonnement naissant, qui me rendait surprise de la transformation du diable en serpent, et me faisait trouver Dieu cruel de l'avoir permise, je finissais par croire et adorer.

J'avais reçu la confirmation avec le recueillement d'un esprit qui calculait l'importance de ses actions et méditait sur ses devoirs : on parlait de me préparer à ma première communion; je me sentais pénétrée d'une sainte terreur. Je lisais des livres de dévotion, j'avais besoin de m'occuper de ces grands objets de bonheur ou de malheur éternel; toutes mes pensées se tournaient insensiblement de ce côté. Bientôt les idées religieuses me dominèrent; le règne du sentiment, hâté par leur concours, pour ma trempe déjà précoce, s'ouvrit par l'amour de Dieu, dont le sublime délire embellit, conserva les premières années de mon adolescence, résigna les autres à la philosophie, et semblait devoir ainsi me préserver à jamais de l'orage des passions, dont, avec la vigueur d'un athlète, je sauve à peine l'âge mûr.

La dévotion, dans laquelle je tombai, me modifia étrangement; je devins d'une humilité profonde, d'une timidité inexprimable; je regardais les hommes avec une sorte de terreur, qui s'augmenta lorsque quelques-uns me parurent aimables. Je veillai sur mes pensées avec un scrupule excessif; la moindre image qui pouvait s'offrir à mon esprit, même confusément, me semblait un crime; je contractai l'habitude d'une telle réserve, que lisant, à seize ans, l'Histoire naturelle de Buffon, et n'étant plus dévote, je sautai, sans le lire, l'article qui traitait de l'homme; et je glissai sur les planches relatives, avec la promptitude et le tremblement de quelqu'un apercevant un précipice. Enfin, je ne me suis mariée qu'à vingt-cinq ans; et avec une âme telle qu'on peut la présumer, des sens très-inflammables, beaucoup d'instruction sur divers objets, j'avais si bien évité l'instruction sur certain autre, que les événements du mariage me parurent aussi surprenants que désagréables.

Ma vie, plus retirée de jour en jour, me parut bientôt trop mondaine encore pour me préparer à ma première communion. Cette grande affaire, qui doit tant influer sur le salut éternel, occupait toutes mes pensées. Je prenais goût à l'office divin, sa solennité me frappait : je lisais avec avidité l'explication des cérémonies de l'Église; je me pénétrais de leur signification mystique; je feuilletais chaque jour mes *in-folio* de la Vie des saints, et je soupirais après ces temps où les fureurs du paganisme valaient aux généreux chrétiens la couronne du martyre. Je songeais sérieusement à prendre un nouveau genre de vie, et, après des méditations profondes, j'arrêtai mes projets. Jusque-là, l'idée seule de m'éloigner de ma mère me faisait verser des torrents de larmes; et quand on voulait s'amuser des nuages subits que la sensibilité faisait élever sur mon front expressif, on plaisantait sur les couvents, et l'utilité de les faire habiter durant quelque temps aux jeunes personnes. Mais que ne doit-on pas sacrifier au Seigneur! je m'étais fait du cloître, de sa solitude et de son silence, les idées grandes ou romantiques que mon active imagination pouvait enfanter. Plus son séjour était auguste, plus il convenait aux dispositions de mon âme touchée. Un soir, après souper, seule avec mon père et ma mère, je me jette à leurs genoux; mes pleurs s'échappent en même temps, et me coupent la voix. Étonnés, inquiets, ils demandent la cause de cet étrange mouvement. « Je veux vous prier, dis-je en sanglotant, de faire une chose qui me déchire, mais que demande ma conscience : mettez-moi au couvent. » Ils me relèvent; ma bonne mère s'émeut : elle aurait tremblé si, ne m'ayant pas quittée d'une minute depuis quelque temps, elle eût pu rien redouter. On me demande ce qui me fait désirer cette disposition, en observant qu'on ne m'a jamais rien refusé de raisonnable : je dis que c'est le désir de faire ma première communion avec tout le recueillement convenable. Mon père loue mon zèle, et ajoute qu'il veut le seconder : on délibère sur le choix d'une maison. Ma famille n'avait de relations dans aucune de celles de cette espèce : on se rappelle que mon maître de musique avait cité un couvent où il enseignait de jeunes demoiselles, et on décide que l'on fera des informations. Il résulta de celles-ci que la

maison était honnête, l'ordre peu austère; les religieuses passaient en conséquence pour n'avoir point de ces excès, de ces momeries qui caractérisaient leur plus grand nombre : d'ailleurs elles faisaient profession d'instruire la jeunesse; elles tenaient des écoles d'externes ou d'enfants du peuple, qu'elles enseignaient *gratis*, pour accomplir leurs vœux, et qui se rendaient, du dehors à cet effet, dans une salle qui leur était consacrée; mais elles avaient séparément un pensionnat pour les jeunes personnes dont on voulait leur confier l'éducation. Ma mère fit les démarches nécessaires; et après m'avoir conduite en visite chez tous mes grands parents, en leur annonçant ma résolution, qu'ils applaudirent, elle me mena chez les dames de la Congrégatiou, rue Neuve-Saint-Étienne, faubourg Saint-Marcel, bien près du lieu où je suis actuellement renfermée. Comme je pressai cette chère maman dans mes bras, au moment de me séparer d'elle pour la première fois! j'étouffais, j'étais pénétrée; mais j'obéissais à la voix de Dieu, et je passai le seuil de la porte de clôture en lui offrant avec larmes le plus grand sacrifice que je pusse lui faire. C'était le 7 de mai 1765...; j'avais alors *onze ans* et deux mois.

Comment, du fond d'une prison, au milieu des bouleversements politiques qui ravagent mon pays et entraînent tout ce qui me fut cher, rappeler et peindre aujourd'hui ce temps de calme et de ravissement? Quelle fraîcheur de pinceau peut rendre les douces émotions d'un jeune cœur sensible et tendre, avide de bonheur, commençant à sentir la nature et n'apercevant que la divinité? La première nuit que je passai au couvent fut agitée; je n'étais plus sous le toit paternel; je me sentais loin de cette bonne mère, qui sûrement pensait à moi avec attendrissemeut. Une faible lueur éclairait la chambre où l'on m'avait mis coucher avec quatre autres enfants de mon âge; je me levai doucement, j'allai près de la fenêtre; le clair de la lune permettait de distinguer le jardin sur lequel elle avait vue. Le plus profond silence régnait dans ces lieux; je l'écoutais, pour ainsi dire, avec une sorte de respect; de grands arbres projetaient çà et là leur ombre gigantesque et promettaient un sûr abri à la méditation tranquille; je levai les yeux vers le ciel, il était pur et serein; je

crus sentir la présence de la Divinité, qui souriait à mon sacrifice, et m'en offrait déjà la récompense dans la paix consolante d'un séjour céleste; des larmes délicieuses coulèrent lentement sur mon visage; je réitérai mon dévouement avec un saint transport, et je fus goûter le sommeil des élus.

J'étais arrivée le soir, je n'avais point encore aperçu toutes mes compagnes; elles étaient au nombre de trente-quatre et réunies dans une seule classe, depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de dix-sept ou dix-huit, mais partagées en deux tables pour les repas, et comme en deux sections dans le courant du jour pour la suite des exercices. La gravité de ma petite personne fit juger au premier coup d'œil que je devais être rangée parmi les plus grandes; je devins la douzième de leur table, et je me trouvai la plus jeune d'entre elles. Le ton de politesse que ma mère m'avait rendu familier, l'air posé dont j'avais contracté l'habitude, la manière de m'énoncer, douce et correcte, ne ressemblaient en rien à la bruyante étourderie de cette jeunesse folâtre. Les enfants s'adressèrent à moi avec une sorte de confiance, parce que je ne les rebutais jamais; les grandes demoiselles me traitèrent avec une sorte d'égard, parce que ma réserve ne me rendait pas moins obligeante avec elles, et me faisait distinguer des maîtresses. Élevée comme je l'avais été jusqu'à cette époque, il n'était pas fort étonnant que je me trouvasse mieux instruite que la plupart de mes compagnes, même les plus âgées. Les religieuses trouvèrent qu'elles pourraient s'honorer de mon éducation, puisque j'étais chez elles, sans avoir aucune peine à prendre pour la continuer. Je savais déjà ou j'apprenais fort aisément ce qu'elles donnaient à étudier; je devins la favorite de toutes les nonnes; c'était à qui me ferait des caresses ou des compliments. Celle qui était chargée de montrer à écrire aux pensionnaires était une femme de soixante et dix ans, qui s'était faite religieuse à cinquante par effet de chagrin ou suite d'infortune; elle avait reçu de l'éducation, et joignait à cet avantage tout ce que peut valoir la connaissance et l'usage du monde. Elle se piquait d'instruction; elle avait encore, pour l'écriture, une très-belle main, faisait des broderies superbes, donnait de bonnes leçons d'orthographe, et n'était pas étrangère à l'histoire. Sa petite taille, son âge même, un peu de

pédanterie, étaient cause que la mère *Sainte-Sophie* n'était point considérée des petites folles qu'elle voulait instruire, autant qu'elle méritait de l'être; et si je m'en souviens bien, la jalousie des chères sœurs, qui, n'ayant pas autant de talents qu'elle, étaient bien aises, de faire ressortir ses ridicules, y contribuait pour quelque chose. Cette bonne fille s'attacha bientôt à moi, à cause de mon goût pour l'étude : après avoir donné leçon à toute la classe, elle me prenait en particulier, me faisait répéter la grammaire, suivre la géographie, extraire des morceaux d'histoire; elle obtenait même la permission de m'emmener dans sa cellule, où je lui faisais des lectures. J'avais conservé de mes maîtres celui de musique seulement, dont j'allais prendre leçon au parloir avec deux compagnes, sous l'inspection d'une religieuse; et l'on m'avait donné, pour continuer le dessin, une maîtresse qui entrait dans l'intérieur du couvent. La régularité d'une vie très-remplie, partagée entre des exercices variés, convenait beaucoup à mon activité ainsi qu'à mon goût naturel pour l'ordre et l'application; j'étais l'une des premières à tout, et j'avais encore du loisir, parce que j'étais diligente et ne perdais pas un instant. Aux heures de promenade ou de récréation, je ne savais pas courir et badiner avec la foule; je me retirais solitairement sous quelques arbres, pour lire ou rêver. Comme j'étais sensible à la beauté du feuillage, au souffle des zéphyrs, au parfum des plantes! Je voyais partout la main de la Providence, je sentais ses soins bienfaisants, j'admirais ses ouvrages : pénétrée de reconnaissance, j'allais l'adorer à l'église, où les sons majestueux de l'orgue, unis à la voix touchante des jeunes religieuses exécutant des motets, achevaient de me ravir en extase. Indépendamment de la messe, où l'on conduisait toutes les pensionnaires le matin, il y avait, dans l'après-midi des jours ordinaires, une demi-heure consacrée à la méditation, à laquelle on n'admettait que celles qui paraissaient capables de la faire, ou d'en remplir l'intervalle avec recueillement par des lectures pieuses. Je n'eus pas même besoin de solliciter cette faveur, dont on se hâta de récompenser mon zèle; mais je demandai avec ferveur l'avantage de faire ma première communion à la solennité la plus prochaine : c'était l'Assomption. Quoiqu'elle fût très-voisine du

moment de mon entrée, cette grâce me fut accordée du consentement unanime des supérieures et du directeur. Celui-ci était un homme de bon sens, religieux de Saint-Victor, où il remplissait les fonctions de curé; il avait accepté la charge de confesser les pensionnaires de la Congrégation, et il était propre à ce ministère par son âge de plus de cinquante ans, par son caractère modéré, son esprit sage, qui tempéraient l'austérité de ses mœurs et de ses manières. Lorsque j'avais été confiée à ses soins, mon curé, M. Garat, avait pris la peine de venir lui-même au couvent déposer sa petite ouaille entre les mains de son confrère; ils se virent au parloir en ma présence, se parlèrent en latin que je n'entendis pas parfaitement, mais dont je compris quelques mots à mon avantage. Ceux-là n'échappent jamais à une fille, telle jeune qu'elle soit, et dans quelque langue qu'ils soient dits. Je gagnai beaucoup au change; Garat n'était qu'un pédant, dans lequel je révérais le juge spirituel; le Victorin était un homme juste, éclairé, qui dirigeait mes affections pieuses sur tout ce que la morale a de sublime, et qui se plaisait à développer par la religion le germe des vertus, sans y mêler une mysticité ridicule. Je l'aimai comme un père; et durant trois années qu'il a vécu, après ma sortie du couvent, je venais de très-loin à Saint-Victor, la veille des grandes fêtes, pour me confesser à lui.

Il faut avouer que la religion catholique, très-peu convenable à un jugement sain éclairé par des connaissances, et soumettant les objets de sa croyance aux règles du raisonnement, est très-propre à captiver l'imagination, qu'elle frappe par le grand et le terrible, en même temps qu'elle occupe les sens par des cérémonies mystérieuses, alternativement douces et mélancoliques. L'*éternité*, toujours présente à l'esprit de ses sectateurs, les appelle à la contemplation; elle les rend sévères appréciateurs du bien et du mal, tandis que des pratiques journalières, des rites imposants viennent soulager l'attention, la soutenir, et présenter des moyens faciles de s'avancer toujours vers le but proposé. Les femmes entendent merveilleusement à relever ces pratiques, à accompagner ces cérémonies de tout ce qui peut leur prêter des charmes ou de l'éclat, et les religieuses excellaient dans cet art. Une novice prit le voile peu après mon arrivée au couvent. Les

fleurs, les lustres brillants, les rideaux de soie, de superbes parements, décorèrent l'église et l'autel : l'assemblée fut nombreuse; elle remplissait la partie extérieure avec cet air de fête qu'une famille revêtait, en pareille circonstance, comme pour les noces d'un enfant. Triomphante et parée, la jeune victime parut à la grille dans la plus grande pompe, qu'elle dépouilla bientôt pour reparaître couverte d'un voile blanc et couronnée de roses; j'éprouve encore le tressaillement que me fit ressentir sa voix légèrement tremblante lorsqu'elle chanta mélodieusement le verset d'usage : *Elegit*, etc.; *C'est ici que j'ai choisi ma demeure, et que je l'établis pour jamais.* Je n'ai point oublié les notes de ce petit morceau; je le répète aussi exactement que si je l'eusse entendu hier, et je voudrais bien pouvoir le chanter en Amérique. Grand Dieu! quel accent j'y mettrais aujourd'hui! Mais lorsqu'après avoir prononcé ses vœux, la novice prosternée fut couverte d'un drap mortuaire sous lequel on aurait dit qu'elle était ensevelie, je frissonnai de terreur; c'était pour moi l'image de la rupture absolue des liens du monde, du renoncement à tout ce qu'elle avait de cher : je n'étais plus moi, j'étais elle; je crus qu'on m'arrachait à ma mère, et je versai des torrents de larmes. Avec cette sensibilité qui rend les impressions si profondes et qui fait être frappé de tant de choses, lesquelles passent comme des ombres devant le vulgaire, l'existence ne languit jamais; aussi j'ai réfléchi la mienne de bonne heure, sans l'avoir encore trouvée à charge, même au milieu des plus rudes épreuves; et, n'ayant point atteint quarante ans, j'ai prodigieusement vécu, si l'on compte la vie par le sentiment qui marque tous les instants de sa durée.

J'aurais à retracer trop de scènes semblables, si je voulais rappeler toutes celles que les émotions d'une tendre piété ont gravées dans mon cœur; le charme et l'habitude des sensations devinrent tels pour moi, qu'ils n'ont pu s'effacer. La philosophie a dissipé les illusions d'une vaine croyance; mais elle n'a point anéanti l'effet de certains objets sur mes sens, et leur rapport avec les idées ou les dispositions qu'ils avaient coutume de faire naître. Je puis encore assister avec intérêt à la célébration de l'office divin, quand elle se fait avec gravité; j'oublie le char-

latanisme des prêtres, le ridicule de leurs histoires ou l'absurdité de leurs mystères; je ne vois que la réunion d'hommes faibles, implorant le secours d'un Être suprême; les misères de l'humanité, l'espoir consolant d'un puissant rémunérateur, occupent ma pensée; les images étrangères s'évanouissent, les passions se calment, le goût de mes devoirs s'avive : si la musique fait partie des cérémonies, je me trouve transportée dans un autre monde, et je sors meilleure du lieu où le peuple imbécile est venu, sans réflexion, saluer un morceau de pain. Il en est de la religion comme de tant d'autres institutions humaines, elle ne change point l'esprit d'un individu; elle s'assimile à sa nature, s'élève ou s'affaiblit avec lui. Le commun des hommes pense peu, croit sur parole, et agit par instinct; de manière qu'il règne une contradiction perpétuelle entre les préceptes reçus et la marche suivie. Les trempes fortes ont une autre allure; elles ont besoin d'harmonie, leur conduite est une traduction fidèle de leur *foi*. J'ai dû recevoir, dans l'enfance, celle qui m'était donnée; elle fut mienne jusqu'à ce que j'eusse assez de lumières pour la discuter; mais alors même toutes mes actions en étaient des conséquences rigoureuses. Je m'étonnais de la légèreté de ceux qui, en professant une pareille *foi*, agissaient au contraire; comme je m'indigne aujourd'hui de la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie, et compter encore leur vie pour quelque chose, quand il s'agit de la risquer à son service.

En évitant les répétitions du même sujet, je veux pourtant marquer d'un trait le moment de ma première communion. Préparé par tous les moyens d'usage dans les couvents, retraites, longues prières, silence, méditation, il était pour moi celui d'un engagement solennel et le gage de l'éternelle félicité : cette considération me pénétrait entièrement; elle avait tellement enflammé mon imagination, attendri mon cœur, que, baignée de larmes et ravie d'amour céleste, il me fut impossible de marcher à l'autel sans le secours d'une religieuse qui vint me soutenir par-dessous les bras, et m'aider à m'avancer à la sainte table. Ces démonstrations, que je ne cherchais point à faire, mais qui n'étaient que l'effet naturel d'un sentiment que je ne pouvais

contenir, m'acquirent un grand crédit, et les bonnes vieilles que je rencontrais se recommandaient toujours à mes prières.

Il me semble voir ceux qui liront ceci, demander si ce cœur si tendre, cette sensibilité si affectueuse, n'ont pas enfin été exercés par des objets plus réels; et si, après avoir sitôt rêvé le bonheur, je ne l'ai pas réalisé dans une passion utile à quelque autre?

N'anticipons rien, leur dirai-je; arrêtez-vous avec moi sur ces temps paisibles de saintes illusions, auxquels j'aime encore à me reporter : croyez-vous que, dans un siècle aussi corrompu, dans un ordre social aussi mauvais, il soit possible de goûter le bonheur de la nature et de l'innocence? Les âmes vulgaires y trouvent le plaisir; mais les autres, pour lesquelles le plaisir seul serait trop peu de chose, atteintes par les passions qui promettent davantage, contraintes par les devoirs bizarres ou cruels que pourtant elles honorent, ne connaissent guère que la gloire, chèrement payée, de les remplir. Reposons-nous, quant à présent, sur la douce amitié qui vint m'offrir ses charmes, et à laquelle j'ai dû tant d'heureux moments.

Quelques mois s'étaient écoulés depuis mon arrivée au couvent; j'y vivais occupée, comme on vient de le voir : je recevais toutes les semaines les visites de mon père et de ma mère, qui me faisaient sortir le dimanche après l'office, pour nous promener ensemble au Jardin du Roi, aujourd'hui des Plantes. Je ne les quittais jamais sans verser quelques pleurs : c'était de tendresse pour leur personne, et non de regrets de ma situation; car je rentrais avec plaisir sous ces cloîtres silencieux, que je traversais à petits pas pour mieux goûter leur solitude; je m'arrêtais quelquefois sur une tombe où était gravé l'éloge d'une sainte fille : Elle est heureuse! me disais-je en soupirant. Puis une mélancolie [1] qui n'était pas sans douceur s'emparait de mon âme, et me

[1] Cet amour de la solitude, ce besoin de sentiments qu'elle inspire, se trouvent souvent exprimés dans les écrits de madame Roland. Parmi plusieurs morceaux détachés qu'elle appelait elle-même, comme on le verra plus bas, ses *Œuvres de jeune fille*, on remarque une petite pièce intitulée *la Mélancolie*. Elle est terminée par le passage suivant : « Aimable et douce mélancolie, ma fidèle « compagne, ne m'abandonne jamais « entièrement! Je te dois mes plaisirs, « je connais tous tes charmes; le voile « dont tu caches tes agréments les fait « méconnaître au vulgaire : tu les ré- « serves pour tes favoris : que je sois

faisait chercher dans le sein de la Divinité, dans l'espoir d'y être reçue un jour, ce parfait bonheur dont je sentais le besoin.

L'arrivée de nouvelles pensionnaires vint éveiller toute la petite troupe : on avait annoncé des demoiselles d'Amiens. La curiosité des jeunes filles de couvent, sur des compagnes qu'on leur promet, est plus vive qu'on ne peut imaginer. C'était vers le soir d'un jour d'été ; on se promenait sous des tilleuls.... Les voilà, les voilà! fut le cri qui s'éleva tout à coup. La première maîtresse remit, entre les mains de celle qui était alors en fonctions auprès des pensionnaires, les deux arrivantes ; la foule se rassemble autour d'elles, s'éloigne, revient, se régularise enfin ; et toutes les pensionnaires se promènent par groupes dans la même allée, pour examiner les demoiselles Cannet. C'étaient deux sœurs : l'aînée avait environ dix-huit ans, une belle taille, l'air leste, la marche dégagée; quelque chose de sensible, de fier et de mécontent, la faisait remarquer : la cadette n'en avait pas plus de quatorze; un voile de gaze blanche couvrait sa physionomie douce, et cachait mal les pleurs dont elle était baignée. Je la fixai avec intérêt, je m'arrêtai pour mieux la considérer ; j'allai ensuite parmi les causeuses chercher à m'informer de ce qu'on savait d'elle. C'était, disait-on, la favorite de sa maman, qu'elle aimait tendrement, dont elle avait eu beaucoup de peine à se séparer, et avec qui l'on avait mis sa sœur pour lui aider à supporter cette séparation. Toutes deux furent placées, le soir, à la table où j'étais. Sophie mangea peu ; elle avait une douleur muette qui n'avait rien de repoussant pour personne, et aurait touché tout le monde : sa sœur paraissait beaucoup moins occupée de la consoler que mécontente de partager le même sort. Elle avait bien quelque raison : une fille de dix-huit ans, arrachée au monde où elle était rentrée, pour retourner au couvent faire compagnie à sa jeune sœur, pouvait se regarder comme sa-

« toujours de ce nombre! Les biens que « tu leur dispenses ne causent point de « soucis, n'entraînent pas de remords. « Si quelquefois tu t'éloignes un peu, « que ce soit dans ces moments où, rassemblés autour de nos foyers, dans la « saison rigoureuse, l'esprit, aiguillonné « par les folâtres enfants des jeux, fait « diversion à tes douceurs avec quelques « amis ; mais reviens promptement charmer la solitude et ravir nos cœurs. » Ce style a déjà du nombre, de l'harmonie, de l'élégance; et cependant la femme qui s'exprimait ainsi n'avait alors que dix-sept ans.

(*Note de l'édit.*)

crifiée par sa mère, qui véritablement n'avait cherché qu'à *mater* un caractère impétueux qu'elle ne savait pas régir. Il ne fallait pas entendre longtemps la vive Henriette pour juger tout cela : franche jusqu'à la brusquerie, impatiente jusqu'à la colère, gaie jusqu'à la folie, elle avait tout l'esprit de son âge sans en avoir la raison; inégale, saillante, tantôt charmante, souvent insupportable, les retours les plus attendrissants succédaient à ses boutades; elle unissait le cœur le plus sensible à l'imagination la plus extravagante; il fallait l'aimer en la grondant, et pourtant il était difficile de vivre avec elle en la chérissant. La pauvre Sophie avait bien quelquefois à souffrir du caractère de sa sœur, irritée contre elle par la jalousie, trop juste cependant pour ne pas l'estimer sa valeur, et trouvant par conséquent dans ses rapports avec elle tout ce qui pouvait multiplier ses propres inégalités, dont elle était la première à gémir. Le calme d'une raison prématurée caractérisait Sophie; elle ne sentait pas très-vivement, parce que sa tête était froide, mais elle aimait à réfléchir et à raisonner : tranquille, sans prévenance, elle ne séduisait personne, mais elle obligeait tout le monde dans l'occasion; et si elle n'allait au-devant de rien, elle ne refusait rien non plus. Elle aimait le travail et la lecture. Sa tristesse m'avait touchée; sa manière d'être me plut; je sentis que je rencontrais une compagne, et nous devînmes inséparables. Je m'attachai avec cet abandon qui suit le besoin d'aimer à la vue de l'objet propre à le satisfaire : ouvrages, lectures, promenades, tout me devint commun avec ma Sophie. Elle était dévote, un peu moins tendre, mais aussi sincère que moi; et ce rapport ne contribua pas peu à l'intimité de notre union. C'était, pour ainsi dire, sous l'aile de la Providence, et dans les transports d'un même zèle, que nous cultivions l'amitié; nous nous voulions soutenir réciproquement et nous avancer dans le chemin de la perfection. Sophie était une raisonneuse impitoyable; elle voulait tout analyser, tout savoir et tout discuter; je parlais beaucoup moins qu'elle, et je n'appuyais guère que sur les résultats. Elle se plaisait à m'entretenir, car je savais bien l'écouter; et quand je n'étais pas de son avis, mon opposition était si douce, par la crainte de la chagriner, que toutes les diversités possibles n'ont jamais produit entre nous un

différend. Sa société m'était infiniment chère, parce que j'avais besoin de confier à quelqu'un qui m'entendît les sentiments que j'éprouvais, et que le partage semblait accroître. Plus âgée que moi d'environ trois ans, et un peu moins humble, Sophie avait extérieurement une sorte d'avantage que je ne lui enviais pas: elle *causait* joliment; je savais seulement répondre : il est vrai qu'on aimait singulièrement à me questionner, mais cela n'était pas facile à tout le monde. Je n'avais de véritables communications qu'avec ma bonne amie; tout autre ne faisait que m'entrevoir, à moins que ce ne fût quelqu'un d'assez habile pour lever le voile dont, sans prétendre me cacher, je m'enveloppais tout naturellement.

Henriette venait quelquefois, mais rarement, avec nous; elle avait fait une liaison, plus *sortable* pour elle, avec mademoiselle de Cornillon, fille de dix-huit ans, laide comme le péché, petillante d'esprit et de malice, vrai lutin dont on faisait peur aux enfants, mais qui ne se serait pas jouée avec notre raison.

Je ne passerai pas sous silence le tendre intérêt que m'avait témoigné, dès les premiers jours de mon arrivée, une excellente fille dont le constant attachement a fait ma consolation dans plus d'une circonstance. Angélique Boufflers, née sans fortune, s'était engagée par des vœux dès l'âge de dix-sept ans; elle s'ignorait encore. La nature l'avait pétrie de soufre et de salpêtre; son énergie contrainte porta au suprême degré la sensibilité de son cœur et la vivacité de son esprit. Le défaut de dot avait assigné sa place parmi les sœurs converses, avec lesquelles elle n'avait de commun que leurs rudes exercices. Il est des âmes qui n'ont pas besoin de culture; *Sainte-Agathe* (c'est son nom de religion), sans avoir reçu de grands secours de l'éducation, était supérieure non-seulement à ses compagnes, mais à la plupart des dames du chœur. Son prix était connu; et quoique, suivant l'usage de ces sociétés, dont la masse est toujours ingrate, on abusât de son activité en la surchargeant d'occupations, elle jouissait pourtant de cette considération que s'attire le mérite. Elle était attachée pour lors au service des pensionnaires; elle y était seule, indépendamment des autres soins qui lui étaient confiés; et elle suffisait à tout avec autant de diligence que de

gaieté. Je l'avais à peine observée, qu'elle me distinguait déjà ; ses bontés me prévinrent, et me la firent remarquer; à table, elle épiait mes goûts à mon insu, et cherchait à les satisfaire ; à la chambre, elle faisait mon lit avec complaisance, et ne manquai pas une occasion de m'adresser quelque chose d'obligeant. Si je la rencontrais, elle m'embrassait avec tendresse, m'emmenait quelquefois dans sa cellule, où elle avait un serin charmant, familier, caressant, à qui elle avait appris à parler. Elle me donna secrètement une seconde clef de cette cellule, pour que je pusse y entrer en son absence; j'y lisais les livres de sa petite bibliothèque, les poésies du père du Cerceau, et des ouvrages de mysticité. Lorsque ses travaux ne lui avaient pas permis d'y passer quelques minutes avec moi, ou devaient l'en empêcher, j'y trouvais un petit billet bien tendre, auquel je ne manquais pas de répondre; elle gardait ces réponses comme de précieux bijoux, et me les montrait ensuite bien fermées dans son oratoire. Bientôt il ne fut bruit au couvent que de l'attachement d'Agathe pour la petite Phlipon; mais on aurait dit que cela devait être ainsi : mes compagnes ne parurent jamais blessées des préférences qu'elle m'accordait. Lorsque des religieuses lui en parlaient, elle leur demandait, avec sa franchise naturelle, si elles n'en feraient pas autant à sa place ; et si quelque revêche octogénaire, comme la mère Gertrude, lui disait qu'elle m'aimait trop, elle répliquait que c'était faute de pouvoir aimer autant, qu'elle jugeait de cette manière : « Et vous-même, ajoutait-elle, la rencontrez-vous jamais sans l'arrêter ? » Et la mère Gertrude s'en allait en marmottant; mais si elle me voyait une heure après, elle ne manquait pas de me donner quelques bonbons. Lorsque les demoiselles Cannet arrivèrent, et que je me liai avec Sophie, Agathe parut un peu jalouse : les religieuses se plurent à lui en faire la guerre; mais sa tendresse généreuse n'en fut pas affaiblie; il semblait qu'elle fût satisfaite que je me laissasse aimer, et qu'elle jouît des douceurs que me procurait l'amitié d'une personne plus rapprochée de mon âge, dont j'avais la société dans tous les moments du jour. Agathe avait alors vingt-quatre ans ; son caractère et son affection m'ont inspiré pour elle l'attachement le plus vrai; je me suis honorée de le lui témoigner sans

cesse. Dans les dernières années de l'existence des couvents, ce n'était plus qu'elle seule que j'allais voir dans le sien. Maintenant, sortie de cet asile lorsque l'âge et les infirmités le lui rendaient nécessaire, réduite à la médiocre pension qui lui est assignée, elle végète non loin des lieux de notre ancienne demeure et de ceux où je suis prisonnière ; et, dans les disgrâces d'une situation malaisée, elle ne gémit que de la détention de sa fille, car c'est ainsi qu'elle m'appelle toujours. Ames sensibles, vous cesserez quelquefois de me plaindre en appréciant les biens que le ciel m'a conservés : mes persécuteurs, au milieu de leur puissance, n'ont pas celui d'être aimés par une Agathe, qui les chérirait plus encore s'ils tombaient dans l'infortune.

L'hiver s'était écoulé ; j'avais un peu moins vu ma mère dans cette saison ; mais mon père n'aurait pas laissé passer un dimanche sans venir me visiter, et me faire faire une promenade au Jardin du roi, pour peu que le temps le permît ; nous y bravions la rigueur du froid en courant gaiement sur la neige. Promenades charmantes, dont le souvenir me fut rappelé, vingt ans après, en lisant ces vers de Thompson, que je ne répète jamais sans attendrissement :

> Pleas'd was I, in my chearful morn of life,
> When nurs'd by careless solitude I liv'd,
> And sung of nature with unceasing joy,
> Pleasd' was I wandering through your rough domain,
> Through the pure virgin snows, myself as pure, etc. [1].

Il avait été arrêté, dès mon entrée au couvent, que je n'y resterais qu'une année ; je l'avais désiré moi-même ; j'aimais à voir un terme au sacrifice que je faisais de me séparer de ma mère. Les religieuses, de leur côté, en accordant de me faire faire ma première communion au quatrième mois de mon séjour avec elles, avaient eu grand soin de stipuler que je ne les quitterais

[1] Thompson, dans le début du chant sur l'hiver, adresse aux tempêtes les vers cités par madame Roland, et que quelques lecteurs peut-être nous sauront gré de traduire :

« Oh ! que j'aimais, au riant matin de « ma vie, quand mes jours s'écoulaient, « exempts de soins, dans la solitude, « quand je chantais la nature, dans une « perpétuelle ivresse ; que j'aimais, ô « frimas, à parcourir votre âpre do« maine, et, pur comme la neige, à fou« ler aux pieds sa pureté virginale ! »

(*Note de l'édit.*)

pas plus tôt pour cela, et que j'achèverais mon année. Cette année révolue, il fut question de sortir. Ma mère m'annonça que ma bonne maman Phlipon, qui m'aimait beaucoup, désirait que j'allasse lui faire compagnie durant quelque temps, et qu'elle en était convenue avec elle comme d'un arrangement qui ne pourrait me faire de peine, puisqu'elle me verrait là bien plus souvent qu'au couvent; arrangement qui, d'ailleurs, s'accordait parfaitement avec les circonstances. Mon père était entré dans les charges de sa communauté; il se trouvait ainsi souvent appelé au dehors: je compris aisément que la surveillance de ma mère devant dès lors se porter davantage sur les travaux confiés aux jeunes gens, dont jusque-là elle ne s'était jamais mêlée, elle avait un peu perdu de la liberté qu'elle voulait avoir tout entière pour s'occuper de moi. La situation qu'elle me proposait était véritablement une douce transition de ma séparation d'avec elle à mon entier rapprochement de sa personne; et je l'acceptai d'autant plus aisément, que j'étais attachée à ma bonne maman. C'était une petite femme de bonne grâce et de belle humeur, dont les manières agréables, le langage poli, le rire gracieux et le coup d'œil malin, annonçaient encore quelques prétentions à plaire, ou à faire souvenir qu'elle avait plu. Elle avait soixante-cinq ou six ans, donnait des soins à sa toilette, appropriée d'ailleurs à son âge; car elle se piquait, par-dessus tout, de bien sentir et observer les convenances. Beaucoup d'embonpoint, une marche assez légère, une contenance fort redressée, une petite main dont elle faisait jouer les doigts avec grâce, le ton sentimental entremêlé de propos joyeux et décents, éloignaient d'elle les apparences de la vieillesse. Elle était aimable pour les jeunes personnes, dont la société lui plaisait beaucoup, et de qui elle mettait quelque orgueil à être recherchée. Veuve au bout d'un an de mariage, elle avait eu mon père pour enfant unique et posthume; les revers du commerce dans lequel elle avait été établie l'ayant jetée dans l'infortune, elle avait été dans le cas de chercher des ressources chez des parents éloignés, opulents, qui la préférèrent à d'autres pour l'éducation de leur famille: c'est ainsi qu'elle avait élevé, chez madame de Boismorel, son fils Roberge, dont j'aurai à parler dans la suite, et sa fille, devenue madame de Faviè-

res. Une petite succession lui avait enfin assuré son indépendance. Elle vivait dans l'île Saint-Louis, où elle occupait un logement décent, avec sa sœur mademoiselle Rotisset, qu'elle appelait Angélique. Cette bonne fille, asthmatique et dévote, pure comme un ange, simple comme un enfant, était la très-humble servante de son aînée; les soins du petit ménage roulaient uniquement sur elle. Une domestique ambulante, qui venait deux fois le jour, était chargée des plus grossiers; mais Angélique suffisait au reste, et habillait sa sœur avec révérence. Elle devint tout naturellement ma gouvernante, en même temps que madame Phlipon se faisait mon institutrice. Me voilà donc entre leurs mains, après avoir quitté la maison du Seigneur, regrettée, chérie, embrassée de toutes les religieuses, pleurée de mon Agathe et de ma Sophie, gémissant de leur séparation, et me promettant bien de l'adoucir par de fréquentes visites.

Cet engagement m'était trop cher pour que je ne fusse pas fidèle à le remplir. Les promenades se dirigèrent fréquemment du côté de la Congrégation. Ma tante Angélique, ou mon père, se faisaient un plaisir de m'y conduire; mon arrivée au parloir s'annonçait dans toute la maison; j'y voyais vingt personnes en une heure. Mais ces visites remplaçaient mal les communications de tous les jours et les confidences de l'amitié : elles devinrent plus rares, je les suppléai par des lettres dont le commerce s'établit principalement avec Sophie; origine de mon goût pour écrire, et l'une des causes qui, par l'habitude, en aient augmenté chez moi la facilité.

DEUXIÈME PARTIE.

28 août.

Je sens s'affaiblir la résolution de poursuivre mon entreprise ; les maux de mon pays me tourmentent; la perte de mes amis affecte mon courage; une tristesse involontaire pénètre mes sens, éteint mon imagination, et flétrit mon cœur. La France

n'est plus qu'un vaste théâtre de carnage, une arène sanglante où se déchirent ses propres enfants.

L'ennemi, favorisé par les divisions intestines, s'avance de toutes parts; les villes du nord tombent en sa puissance; la Flandre et l'Alsace vont devenir sa proie; l'Espagnol ravage le Roussillon; les Savoisiens repoussent une alliance que l'anarchie rend affreuse; ils retournent à leur ancien maître, dont les soldats franchissent nos frontières; les rebelles de la Vendée continuent de désoler une grande étendue de territoire; les Lyonnais, indiscrètement irrités, ont développé leur résistance : Marseille vole à leur secours, les départements voisins s'ébranlent; et dans cette agitation universelle, dans ces déchirements multipliés, il n'est rien d'uniforme que la marche des puissances étrangères. Notre gouvernement est une espèce de monstre, dont les formes et l'action sont également révoltantes; il détruit tout ce qu'il touche, et se dévore lui-même : ce dernier excès fait l'unique consolation de ses nombreuses victimes.

Les armées, aussi mal approvisionnées que mal conduites, se battent et fuient alternativement en désespérées; les généraux habiles sont accusés de trahison, parce que des *représentants*, qui n'entendent rien à la guerre, trouvent mauvais ce qu'ils ne comprennent point, et jugent *aristocrates* tous les individus plus éclairés qu'eux. Un corps législatif, que la faiblesse caractérisa dès les premiers instants de son existence, offrait d'abord de très-vifs débats, tant qu'il exista dans son sein assez de lumières pour connaître les dangers, et de courage pour les prédire; les hommes probes et généreux, qui voulaient le bien de leur patrie, et osèrent tenter de l'établir, dénoncés audacieusement sous les plus odieuses couleurs et de la manière la plus contradictoire, furent enfin sacrifiés, par l'ignorance et la peur, à l'intrigue et au brigandage; chassés de ce corps, dont ils étaient l'élite, ils ne laissèrent après eux qu'une minorité extravagante et corrompue, dominant par la tyrannie, et dont les sottises et les crimes creusent le propre tombeau, mais en consommant la ruine publique. La nation, lâche et mal instruite, parce que l'égoïsme est paresseux, et que la paresse ne se donne pas la peine de rien voir, a laissé recevoir une constitution vicieuse

qui, eût-elle été meilleure, devait être rejetée avec indignation, parce qu'on ne peut, sans s'avilir, rien accepter de la scélératesse; elle prétend à la sûreté, à la liberté, qu'elle a vu impunément violer dans la personne de ses représentants! Elle ne peut changer que d'oppresseurs; elle est déjà sous un joug de fer, et tout changement lui paraît un bien : mais, incapable d'en opérer un elle-même, elle l'attend du premier maître qui voudra la commander. O Brutus, dont la main hardie affranchit vainement les Romains corrompus, nous avons erré comme toi! Ces hommes purs, dont l'âme ardente aspirait la liberté, que la philosophie avait préparés pour elle dans le calme de l'étude et l'austérité de la retraite, se sont flattés, comme toi, que le renversement de la tyrannie allait ouvrir le règne de la justice et de la paix : il n'a été que le signal des passions haineuses et des vices les plus hideux. Tu disais, après les proscriptions des triumvirs, que tu avais plus de honte de ce qui avait causé la mort de Cicéron, que de douleur de sa mort même; tu blâmais tes amis de Rome de ce qu'*ils se rendaient esclaves plus par leur faute que par celle des tyrans*, et qu'ils avaient *la lâcheté* de voir et de souffrir des choses dont le seul récit aurait dû leur être insupportable, et leur faire horreur.

C'est ainsi que je m'indignais du fond de ma prison; mais l'heure de l'indignation est passée; car il est évident qu'on ne peut plus rien attendre de bien, ni s'étonner de rien de mal. L'histoire peindra-t-elle jamais l'horreur de ces temps affreux, et les hommes abominables qui les remplissent de leurs forfaits! Ils outrepassent les cruautés de Marius, les sanguinaires expéditions de Sylla; celui-ci, faisant parquer et égorger six mille hommes qui s'étaient rendus à lui, près du sénat qu'il rassure et fait délibérer au bruit de leurs cris douloureux, se conduisait en tyran qui abuse de son pouvoir usurpé. Mais à quoi peut-on comparer la domination de ces hypocrites qui, toujours revêtus du masque de la justice, toujours parlant le langage de la loi, ont créé un tribunal pour servir leur vengeance, et envoient à l'échafaud, avec des formes juridiquement insultantes, tous les hommes dont la vertu les offense, dont les talents leur font ombrage, ou dont les richesses excitent leur convoitise? Quelle Babylone

présenta jamais le spectacle de ce Paris souillé de sang et de débauches, gouverné par des magistrats qui font profession de débiter le mensonge, de vendre la calomnie, de préconiser l'assassinat? Quel peuple a jamais corrompu sa morale et son instinct, au point de contracter le besoin de voir des supplices, de frémir de rage quand ils sont retardés, et d'être toujours prêt à exercer sa férocité sur quiconque entreprend de l'adoucir ou de la calmer? Les journées de septembre ne furent que l'ouvrage d'un petit nombre de tigres enivrés; celles des 31 mai [1] et 2 juin marquèrent le triomphe de la scélératesse, par l'apathie de tous les Parisiens, et leur aveu tacite à l'esclavage : depuis cette époque, la gradation est effrayante; ce qu'on appelle, dans la convention, la Montagne, ne présente que des brigands, vêtus et jurant comme les gens du port, prêchant le meurtre et donnant l'exemple du pillage. Un peuple nombreux environne le palais de la justice, et sa fureur éclate contre les juges qui ne prononcent pas assez vite la condamnation de l'innocence. Les prisons regorgent d'hommes en place, de généraux, de fonctionnaires publics, et d'individus à caractère qui honoraient l'humanité; la délation est reçue comme preuve de civisme, et le soin de rechercher ou de détenir les gens de bien, ou les personnes riches, fait l'unique fonction d'administrateurs ignares et vils.

Les victimes d'Orléans sont tombées. Charlotte Corday n'a pas produit le plus léger mouvement dans une ville qui ne méritait pas qu'elle la délivrât d'un monstre. Brissot [2], Gensonné, une foule d'autres députés, demeurent sous le décret d'accusation : les preuves manquent, mais la fureur s'accroît, et, au défaut de raison pour les condamner, on ménage la volonté du souverain qui demande leur tête, comme une bête féroce qui attend sa proie. Custine a vécu [3]; Robespierre jouit; Hébert marque les

[1] Ces deux journées soumirent la convention au despotisme de la commune de Paris, et livrèrent les girondins, dont madame Roland partageait les opinions, à la vengeance de leurs ennemis.

[2] Des femmes, qui s'assemblent en club dans l'église de Saint-Eustache, disaient un jour, en hurlant, qu'il fallait avoir la tête de Brissot, et ne pas souffrir que les juges apportassent dans son procès les lenteurs qu'ils mettaient dans celui de Custine. Deux mille âmes environnant le palais, le jour du jugement de ce général, frémissaient de crainte qu'il échappât, et disaient hautement : « S'il est blanchi, il faudra en faire comme de Montmorin, et, avec lui, de tous les scélérats qui sont dans les prisons. »

[3] Ses biens sont confisqués. Sa belle-fille,

victimes, Chabot les compte; le tribunal se presse; le peuple se prépare pour accélérer et généraliser les exécutions : cependant la disette se fait sentir; des lois meurtrières étouffent l'industrie, arrêtent la circulation, anéantissent le commerce; les finances se dilapident; la désorganisation est partout; et, dans ce renversement absolu de la fortune publique, des hommes sans pudeur fondent leur opulence, mettent à prix toutes leurs actions, et font un tarif pour la mort ou la vie de leurs concitoyens.

Dillon et Castellane sortent, l'un des Madelonnettes, l'autre de Sainte-Pélagie, en payant trente mille livres à Chabot; Sillery fait marchander sa liberté, qu'il est assez riche pour acquérir; et deux cents bouteilles de son excellent vin de Champagne sont le surplus du marché auprès des *catins* du comité [1]. La femme de Roland, rappelée de temps en temps, par les soins du *père Duchêne,* à la fureur de la populace, en attend les derniers excès dans la même prison d'où une fille entretenue sort tranquille, après avoir payé sa sûreté et l'impunité de son complice, fabricateur de faux assignats. Henriot, commandant la garde nationale, d'abord laquais, commis aux barrières, puis massacreur à Saint-Firmin, brise des scellés, vide des caves, enlève des meubles, et n'en montre pas moins d'insolence. Chargé de faire garder ceux des députés détenus au Luxembourg, il ose les voir, les insulter, leur enlever de vive force plumes, livres, papiers, et joindre la menace à l'outrage. La subordination des autorités est une chimère qu'il n'est pas permis de rappeler sans encourir l'accusation d'incivisme, et se faire supposer des intentions contre-révolutionnaires. Les députés fugitifs ont-ils enfin quitté cette terre inhospitalière, qui dévore les gens de bien et s'imbibe de leur sang? O mes amis, puisse le ciel favo-

jeune et charmante femme, enceinte, qui partagenit ses journées entre son beau-père traîné au tribunal, et son mari détenu à la Force, est emprisonnée sitôt après l'exécution du premier. Elle fait une fausse couche; qu'importe à ces tigres? L'accusateur public avait reçu d'elle deux cent mille livres pour sauver l'innocence : il les rend, mais il fait arrêter celle qui pourrait dénoncer son infamie.

[1] L'argent et le vin ont été donnés et reçus; Sillery n'y a gagné que la liberté de voir et d'entretenir qui lui plaît; mais il est gardé au Luxembourg avec cet adoucissement. Trois ou quatre femmes perdues, appartenant aux misérables gangrénés des comités de salut public et de sûreté générale, forment la société marchande dans laquelle on stipule les moyens pécuniaires de salut de chaque individu remarquable.

rable vous faire aborder aux États-Unis, asile unique de la liberté! Mes vœux vous y conduisent, et j'ai quelque espérance que vous voguez actuellement vers ces contrées. Mais, hélas! c'en est fait pour moi : je ne vous reverrai plus; et, dans votre éloignement, si vivement désiré pour votre salut, je pleure pourtant notre séparation dernière. Et toi, vénérable époux, tu t'aigris et t'affaiblis dans une vieillesse prématurée, que tu dérobes avec effort à la poursuite des assassins : me sera-t-il donné de te revoir encore, et de porter quelque consolation dans ton âme abreuvée d'amertume? Combien de jours me reste-t-il à être témoin de la désolation de mon pays, et de l'avilissement de mes concitoyens?....... Environnée de ces tristes images, je n'ai pu me soustraire à la douleur; des larmes rares s'échappent de mes yeux appesantis; et j'ai laissé reposer ma plume légère, qui s'était promenée sur mes jeunes années.

Je veux tenter de les rappeler encore, et d'en suivre le cours: peut-être un jour mes récits ingénus charmeront les instants de quelque infortunée captive, qui oubliera son sort en s'attendrissant sur le mien; peut-être les philosophes, qui veulent peindre le cœur humain dans la suite d'un roman ou l'action d'un drame, trouveront-ils à l'étudier dans mon histoire.

Avant peu de jours peut-être, le défaut de subsistance, irritant le peuple fatigué, le portera à des mouvements que ses conducteurs auront soin de rendre funeste. Le 10 août devait être la commémoration des ides de septembre; on menaçait hautement avant-hier de les renouveler, si Custine n'était condamné à mourir. Les *cordeliers* établissent déjà la nécessité de se défaire des gens suspects; des punitions sont prescrites contre ceux qui ont mal parlé de ces fameuses journées : n'est-ce pas préparer la justification de leur retour? Les individus qu'on envoie au tribunal révolutionnaire ne sont pas des accusés qu'on lui donne à juger; ce sont des victimes qu'il est chargé de faire périr. Les détenus pour toute autre cause que des crimes ne sont pas sous la sauvegarde de la loi; mais, abandonnés à la merci des soupçons et de la calomnie, ils ne peuvent se croire à l'abri d'une aveugle fureur. Quittons cette époque malheureuse, comparable au règne de Tibère; renouvelez-vous pour moi, moments tranquilles de ma douce adolescence!

J'avais passé mes douze ans, et la troisième année de mon troisième lustre s'écoulait sous les yeux de ma bonne maman. La paix de sa demeure et la piété de ma tante Angélique convenaient admirablement aux dispositions tendres et recueillies que j'avais rapportées du couvent. Tous les matins, ma tante me conduisait à l'église pour y entendre la messe; j'y fus bientôt remarquée par ces accapareurs de conscience qui se faisaient un mérite devant Dieu de peupler les cloîtres. M. l'abbé Géry, au cou tors, à l'œil baissé, s'accoste de celle qu'il croyait être ma gouvernante, pour la féliciter sur l'édification que produisait l'exemple de son élève, et témoigner le désir qu'il aurait d'être choisi pour la conduire dans les voies du Seigneur. Il apprit avec regret que les grandes cérémonies étaient faites, et que j'avais donné ma confiance : alors il désira savoir de moi si je n'avais pas de projet pour ma destination future et le renoncement au monde : je lui répondis que j'étais trop jeune encore pour connaître ma vocation. M. Géry soupira, me dit de belles choses, et ne manquait pas l'occasion de se trouver sur mon passage pour nous saluer dévotement. La piété de mon cœur n'allait pas jusqu'au goût des affectations jésuitiques; elle était trop vraie pour s'allier avec les ridicules du bigotisme, et le cou tors de M. Géry ne me plaisait nullement. J'avais pourtant le secret dessein de me consacrer à la vie religieuse; saint François de Sales, l'un des plus aimables saints du paradis, avait fait ma conquête; et les dames de la Visitation, dont il était l'instituteur, étaient déjà mes sœurs d'adoption. Mais je jugeais bien qu'étant fille unique, je n'obtiendrais pas de mes parents la permission de prononcer des vœux avant ma majorité; je ne voulais point les chagriner à l'avance : d'ailleurs, s'il arrivait que, par la durée de l'épreuve, ma vocation s'ébranlât, ce serait prêter des armes aux mondains : je résolus donc de taire ma résolution, et de marcher au but en silence. Je mettais à contribution la petite bibliothèque de ma bonne maman; la Philotée de saint François de Sales et le Manuel de saint Augustin devinrent les sources de mes méditations favorites [1] : quelle doctrine d'amour et

[1] Le *Manuel* que le célèbre évêque d'Hippone composa pour lui-même, est un ouvrage moins élevé que sa *Cité de Dieu*, moins éloquent que ses *Confessions*. Saint Augustin y retrace la puissance et les bienfaits de Dieu, pour s'af-

quel délicieux aliment pour l'innocence d'une âme ardente, livrée aux célestes illusions! Des ouvrages de controverse de Bossuet m'offrirent une nouvelle pâture : tels favorables qu'ils fussent à la cause qu'ils avaient pour objet de défendre, ils faisaient connaître quelques-unes des objections contre elle, et me mirent sur la voie de raisonner ma croyance. Ce fut le premier pas; il y eut bien loin de celui-là au scepticisme où je devais parvenir quelques années ensuite, après avoir été successivement janséniste, cartésienne, stoïcienne, et déiste! Que de chemins, pour finir par le patriotisme qui m'a fait jeter dans les fers! Au milieu de tout cela, de vieux bouquins de voyages, force mythologie, amusèrent mon imagination, et les Lettres de madame de Sévigné fixèrent mon goût; son aimable facilité, ses grâces, son enjouement, sa tendresse, me firent entrer dans son intimité; je connaissais sa société, j'étais familiarisée avec ses entours comme si j'eusse vécu avec elle. Ma bonne maman voyait peu de monde et sortait rarement; mais son humeur agréable animait la conversation, lorsque je travaillais près d'elle aux petits ouvrages de main qu'elle se plaisait à m'enseigner ou à me faire faire. Madame Besnard, cette grand'tante qui m'avait surveillée lorsque j'étais en nourrice, venait chez sa sœur tous les jours passer deux heures de l'après-dîner; son caractère austère était toujours accompagné de formes solennelles et d'un air de cérémonie, dont madame Phlipon plaisantait quelquefois, mais assez légèrement pour ne pas offenser sa sœur, qui, au reste, payait son écot par quelque bonne vérité un peu brusquement dite, et dont son excellent cœur lui faisait pardonner la rudesse. Ma bonne maman, qui mettait un grand prix aux grâces et à tout ce qui peut embellir la vie sociale, était infiniment sensible aux prévenances que mon caractère doux,

fermir dans la foi, et s'exhorter à la reconnaissance.

La *Philotée*, ou, pour écrire exactement, la *Philothée*, est plus connue sous le titre d'*Introduction à la vie dévote*. On y reconnaît le langage d'un écrivain mystique, et les principes d'un casuiste indulgent. Saint Augustin écrivait son *Manuel* pour entretenir la ferveur d'un zèle ardent; saint François de Sales a composé la *Philothée* pour inspirer le goût et montrer les douceurs d'une vie pieuse. L'un vous ordonne de vous prosterner et de croire; l'autre vous engage à la prière, et vous recommande d'aimer. On verra, quelques pages plus bas, à quelle occasion singulière madame Roland reparle de la *Philothée*.

(*Note de l'édit.*)

l'envie de plaire à ceux avec qui je me trouve, et que ses manières aimables m'inspiraient plus particulièrement pour elle, me faisaient avoir à son égard. Elle me disait quelquefois de jolies choses, auxquelles je ne répondais pas mal; elle se rengorgeait alors avec complaisance, et lançait un coup d'œil de satisfaction à madame Besnard, qui, haussant les épaules, saisissait l'instant où j'étais un peu éloignée pour lui crier à voix basse, que j'entendais fort bien : « En vérité, vous êtes insupportable; vous la gâterez : quel dommage! » Ma bonne maman, de se redresser davantage d'un air de supériorité, rassurant sa sœur sur son savoir-faire; la bonne Angélique, avec sa figure pâle, son menton avancé, ses lunettes sur le nez, son tricot à la main, leur disait tranquillement qu'il n'y avait pas de danger, que personne n'y ferait rien, et que j'étais bien assez raisonnable pour m'élever toute seule. Cette dame Besnard, si austère, et craignant le danger des propos flatteurs, s'inquiétait beaucoup de me voir coucher sur un lit dur; et s'il m'arrivait au doigt le plus petit mal, elle ne manquait pas de venir deux fois le jour pour juger de ses progrès : quelle franche inquiétude! quels soins empressés elle avait alors, et comme ils étaient touchants sous son apparente sévérité!

En vérité, je crois que le ciel m'avait environnée tout exprès de bonnes âmes, pour rendre la mienne la plus aimante qu'il soit possible. Il prit un jour fantaisie à ma bonne maman d'aller faire visite à madame de Boismorel, soit pour le plaisir de la voir, soit pour celui de lui montrer sa petite-fille : préparatifs en conséquence; grande toilette dès le matin : nous voilà parties avec la tante Angélique pour arriver rue Saint-Louis, au Marais, vers midi. En entrant dans l'hôtel, tous les gens, à commencer par le portier, saluent affectueusement, et avec un air d'égard, madame Phlipon : c'est à qui s'empressera de lui faire le plus d'honnêtetés. Elle répond à tous d'un ton caressant, avec dignité; c'était bien jusque-là. Mais on voit sa petite-fille, elle ne tient pas au petit plaisir de la faire remarquer; les gens veulent se mêler de faire des compliments. Je commençai à sentir une sorte de malaise difficile à m'expliquer, et dans lequel je démêlai pourtant que les gens pouvaient me regarder, mais qu'il

ne leur appartenait point de me complimenter. Nous parvenons plus avant; un grand laquais nous annonce, et nous entrons au salon, où madame de Boismorel, assise, avec son chien, sur ce qu'on appelait alors, non pas une *ottomane*, mais un *canapé*, brodait gravement en tapisserie. Madame de Boismorel était de l'âge, de la taille et de la corpulence de ma bonne maman; mais son costume tenait moins du goût que de la prétention d'annoncer l'opulence et de marquer la qualité; et sa physionomie, loin d'exprimer le désir de plaire, annonçait la volonté d'être considérée, l'assurance de mériter qu'il en fût ainsi. Une riche dentelle chiffonnée en petit bonnet à papillons pointus comme des oreilles de lièvre, placée sur le sommet de la tête, laissait voir des cheveux, peut-être empruntés, rangés avec cette feinte discrétion qu'il fallait bien revêtir après soixante ans; et du rouge à doubles couches donnait à des yeux fort insignifiants beaucoup plus de dureté qu'il n'était nécessaire pour me faire baisser les miens. « Eh! bonjour, mademoiselle Rotisset! s'écrie d'une voix haute et froide madame de Boismorel, en se levant à notre approche. » (Mademoiselle? quoi! ma bonne maman est ici mademoiselle!) « Mais vraiment je suis bien aise de vous voir! Et ce bel enfant, c'est votre petite-fille? elle sera fort bien! Venez ici, mon cœur, asseyez-vous à côté de moi. Elle est timide: quel âge a-t-elle, votre petite-fille, mademoiselle Rotisset? Elle est un peu brune, mais le fond de la peau est excellent; cela s'éclaircira avant peu. Elle est déjà bien formée! Vous devez avoir la main heureuse, ma bonne amie: n'avez-vous jamais mis à la loterie? — Jamais, madame; je n'aime pas les jeux de hasard. — Je le crois; à votre âge on imagine avoir jeu sûr. Quel son de voix! il est doux et plein. Mais comme elle est grave! N'êtes-vous pas un peu dévote? — Je connais mes devoirs, je tâche de les remplir. — Fort bien! Vous avez envie d'être religieuse, n'est-ce pas? — J'ignore ma destination, je ne cherche point encore à la juger. — Comme c'est sentencieux! Elle lit, votre petite fille, mademoiselle Rotisset? — La lecture est son plus grand plaisir; elle y emploie une partie des jours. — Oh! je vois cela. Mais prenez garde qu'elle ne devienne une savante, ce serait grand'pitié. » La conversation s'établit entre ces dames sur la famille

et la société de la maîtresse de la maison; ma bonne maman demandait des nouvelles de l'oncle et du cousin, de la bru et de l'amie, et de l'abbé Langlois, et de la marquise de Lévi, et du conseiller Brion, et du curé Parent. On parlait de leur santé, de leurs alliances et de leurs travers, comme de ceux de madame de Roudé, par exemple, qui, malgré son âge, aimait encore à faire belle gorge, et portait toujours la sienne à découvert, excepté lorsqu'elle montait en voiture ou qu'elle en descendait; car elle la cachait alors d'un grand mouchoir qu'elle tenait à sa poche dans cette intention, parce que, disait-elle, cela n'est pas fait pour montrer à des laquais. Durant ce dialogue, madame de Boismorel faisait quelques points sur le canevas, une caresse à son chien, et me fixait le plus souvent. J'avais soin d'éviter ses regards, qui me déplaisaient beaucoup; et portant les miens dans l'appartement, dont la décoration me paraissait plus agréable que la dame qui l'habitait, mon sang circulait avec plus de rapidité que de coutume, je sentais mes joues animées, mon cœur palpitant et oppressé; je ne me demandais pas encore pourquoi ma bonne maman n'était point sur le canapé, et madame de Boismorel dans le rôle de mademoiselle Rotisset; mais j'avais le sentiment qui conduit à cette réflexion, et je vis terminer la visite comme on reçoit un soulagement à l'instant de la souffrance. « Ah çà! n'oubliez pas de me faire prendre un billet de loterie; que ce soit votre petite-fille qui choisisse le numéro, entendez-vous, mademoiselle Rotisset? Je veux avoir l'étrenne de sa main. Embrassez-moi donc. Et vous, mon petit cœur, ne baissez pas tant les yeux; ils sont fort bons à voir ces yeux-là, et un confesseur ne défend pas de les ouvrir. Ah! mademoiselle Rotisset, vous aurez des coups de chapeau, je vous le promets, et de bonne heure. Bonjour, mesdames. » Et madame de Boismorel tire sa sonnette, ordonne à Lafleur d'aller dans deux jours chercher un billet de loterie chez mademoiselle Rotisset, fait taire son petit chien; et elle était déjà replacée sur son canapé avant que nous eussions gagné l'antichambre.

Nous marchions en silence pour revenir à la maison, où j'avais hâte de retrouver des livres qui me fissent oublier madame

de Boismorel, dont je ne goûtais pas plus les compliments que ceux de ses gens. Ma bonne maman, demi-satisfaite, parlait d'elle quelquefois et de ses singularités, de son égoïsme, qui lui faisait dire que les enfants n'étaient que des causes secondes, lorsque ma bonne maman se permettait de lui représenter les intérêts des siens pour arrêter ses grandes dépenses; de sa manière libre, mais ordinaire parmi les femmes de la bonne compagnie, qui lui faisait recevoir son confesseur et d'autres à sa toilette, et passer sa chemise en leur présence, etc. Ce ton, ces mœurs, me paraissaient étranges; je faisais causer ma bonne maman sur tout cela avec curiosité; mais je gardais pour moi les impressions que j'en recevais, et il me semblait que je ne pouvais pas me permettre de les lui faire toutes connaître.

Quinze jours après notre visite, nous reçûmes celle de M. de Boismorel fils, qui ne s'était pas trouvé chez sa mère lorsque nous nous y étions rendues : c'était un homme de trente-sept à trente-huit ans, d'une physionomie grave, douce, d'un ton décent et noble; ses regards s'échappaient en longs éclairs d'un œil très-ouvert et un peu trop gros; sa voix mâle et forte, que l'on sentait adoucie par égard, avait l'accent de l'âme, et l'expression gracieuse d'une politesse qui n'est point en superficie. Il aborda ma bonne maman avec respect, l'appelant sa bonne amie, me salua avec cette sorte de révérence que les hommes sensibles s'honorent de témoigner aux jeunes personnes du sexe: la conversation devint facile autant qu'elle était mesurée; il ne perdait pas l'occasion de rappeler avec grâce les obligations qu'il avait aux soins de ma bonne maman; et je compris qu'il lui disait, d'une manière enveloppée, mais délicate, que la Providence récompensait ses soins généreux pour les enfants d'autrui, par la satisfaction qu'elle lui préparait dans le seul qui lui eût été donné. Je trouvais M. de Boismorel bien plus aimable que sa mère, et j'étais charmée de le voir revenir, ce qui lui arrivait tous les deux ou trois mois. Il avait épousé, fort jeune, une femme charmante; il en avait un fils, dont l'éducation l'occupait beaucoup; il voulait la faire lui-même; il la dirigeait d'après des vues philosophiques que les préjugés de sa mère et la grande dévotion de sa femme ne contrariaient pas peu : on l'ac-

cusait de singularité; il avait eu des attaques de nerfs à la suite d'une maladie inflammatoire et terrible, et les vieilles comtesses, les grands robins, les petits abbés de sa famille ou de la société de sa mère, attribuaient à une affection de cerveau, comme suite de sa maladie, les opinions et le régime qu'il avait adoptés et prétendait suivre dans l'éducation de son fils. Toutes ces circonstances m'attachèrent beaucoup quand elles furent venues à ma connaissance; je trouvais que cet homme singulier raisonnait fort pertinemment. Je commençai à soupçonner qu'il y avait une raison du monde et une raison de cabinet, pour ainsi dire; une morale de principe et une morale pratique, de la contradiction desquelles résultaient tant de bizarreries dont j'entrevoyais quelques-unes; enfin, que la société appelait fou celui qui n'était pas fou de la folie commune; et les matériaux de la réflexion s'amassaient insensiblement dans ma tête rêveuse.

Ma bonne maman opposait quelquefois aux sentiments, à la conduite de M. de Boismorel, la conduite et les sentiments de sa sœur madame de Favières, dont elle avait à se plaindre; à qui son frère avait eu besoin de rappeler que mademoiselle Rotisset était leur parente (circonstance que leur mère, disais-je en moi-même, a l'air d'ignorer ou de vouloir méconnaître), et chez qui elle n'avait nulle envie de me présenter, à ma grande satisfaction; ce qu'elle jugea si bien, qu'il ne fut jamais non plus question de retourner chez madame de Boismorel.

Mon père était sorti de charge; l'année que j'avais dû passer chez ma bonne maman était finie; je retournai près de mon excellente mère. Je ne quittai pas sans quelque regret le beau quartier de l'île Saint-Louis, ces quais agréables, ce rivage tranquille sur lequel je prenais l'air dans les soirs d'été avec ma tante Angélique, considérant le cours gracieux de la rivière et la campagne qui se dessinait au loin; ces quais que je traversais dans un saint zèle pour aller à l'église m'attendrir au pied des autels, sans rencontrer, dans ce chemin solitaire, aucun objet de distraction au plus doux recueillement. La gaieté de ma bonne maman prêtait des charmes à son appartement, où j'avais passé tant de jours riants et paisibles : je m'éloignai de

sa personne en pleurant, malgré mon attachement pour ma mère, dont le mérite, bien plus solide, avait un extérieur plus imposant, avec lequel je n'avais pas fait jusqu'alors de comparaison qui le rendît moins attrayant, comme je le sentis confusément dans cet instant. Enfant de la Seine, c'était toujours sur ses bords que je venais habiter; la situation du logis paternel n'avait point le calme solitaire de la demeure de ma bonne maman; les tableaux mouvants du Pont-Neuf variaient la scène à chaque minute, et je rentrais véritablement dans le monde, au propre et au figuré, en revenant chez ma mère. Cependant beaucoup d'air, un grand espace, s'offraient encore à mon imagination vagabonde et romantique. Combien de fois, de ma fenêtre exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, magnifiquement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le Pont-au-Change, jusqu'au couchant, dorée d'une brillante couleur aurore derrière les arbres du Cours et les maisons de Chaillot! Je ne manquais pas d'employer ainsi quelques moments à la fin d'un beau jour; et souvent des larmes douces coulaient silencieusement de mes yeux ravis, tandis que mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux d'être et reconnaissant d'exister, offrait à l'Être suprême un hommage pur et digne de lui. Je ne sais si la sensibilité du cœur prête à tous les objets une couleur plus vive, ou si telle situation qui ne paraît point très-remarquable concourt puissamment à la développer, ou si l'une et l'autre ne sont pas réciproquement cause et effet; mais lorsque je repasse sur ma vie, je suis embarrassée d'assigner aux circonstances ou à mon caractère cette variété, cette plénitude d'affections qui marquaient si bien tous les points de sa durée, et qui m'ont laissé un souvenir si présent de tous les lieux où je me suis trouvée.

Cajon avait toujours continué de m'enseigner la musique; il aimait à m'en faire raisonner la théorie ou plutôt le mécanisme; car, en étant un peu compositeur, il n'était guère mathématicien, et avait encore moins de métaphysique; mais il mettait quelque gloire à me donner toute sa science. Il s'affligeait presque autant de ma froideur à chanter, qu'il s'émerveillait de ma facilité à suivre un raisonnement. « Mettez donc de l'âme! me répétait-il

continuellement; vous chantez une ariette comme les religieuses psalmodient un *Magnificat.* » Le pauvre homme ne voyait pas que j'avais trop d'âme pour la mettre dans une chanson : effectivement je me sentais autant d'embarras pour donner de l'accent à un morceau tendre, que j'en aurais eu autrefois pour lire tout haut à quelqu'un l'épisode d'Eucharis ou d'Herminie. Toujours subitement transformée dans la personne qui était censée s'exprimer, je ne savais point imiter; j'éprouvais le sentiment à peindre; ma respiration était précipitée, ma voix tremblante : il en résultait des difficultés que je ne pouvais vaincre qu'avec effort, par un chant sérieux et plat, car je n'irais pas être passionnée. Mignard, dont ma bonne maman estimait beaucoup la politesse espagnole, avait commencé chez elle à m'enseigner la guitare; il continua de me donner des leçons à mon retour chez mon père. Il ne m'avait pas fallu beaucoup de mois pour exécuter les accompagnements ordinaires : Mignard s'amusait à me rendre forte, et je devins effectivement plus habile que lui. Le malheureux en perdit la tête, comme on verra quand il sera temps de le dire. Mozon fut rappelé pour me perfectionner dans la danse, ainsi que M. Doucet pour l'arithmétique, la géographie, l'écriture, et l'histoire. Mon père me rendit le burin; il me borna dans un petit genre auquel il crut m'intéresser en y attachant du profit; car m'ayant mise bientôt en état d'être utile, il me donnait à faire de petits ouvrages dont il partageait le prix avec moi, comptant à la fin de la semaine, suivant le livre qu'il m'engageait à tenir. Cela m'ennuya; je ne trouvais rien de si insipide que de graver les bords d'une boîte de montre, ou de friser un étui; j'aimais mieux lire un bon livre que de m'acheter un ruban. Je ne cachai pas mon dégoût; je ne fus point contrainte; je renfermai les burins, les onglettes, et je ne les ai jamais touchés depuis. Je sortais tous les matins avec ma mère pour aller à la messe, après laquelle nous faisions quelquefois des emplettes; passé ce temps, celui des leçons de mes maîtres et les repas, je me retirais dans mon cabinet pour lire, écrire et méditer. Les longues soirées me firent reprendre l'habitude du travail des mains, durant lequel ma mère avait la complaisance de lire tout haut plusieurs heures

de suite. Ces lectures me plaisaient beaucoup; mais comme elles ne me laissaient pas digérer les choses assez parfaitement à mon gré, elles m'inspirèrent l'idée de faire des extraits. Dans mon premier travail du matin, je couchais donc sur le papier ce qui m'avait le plus frappée la veille ; puis je reprenais le livre pour saisir les liaisons, ou pour copier un morceau que je voulais avoir dans son entier. Ce goût devint habitude, besoin et passion. Mon père n'ayant qu'une petite bibliothèque que j'avais épuisée autrefois, je lisais des livres d'emprunt ou de louage; je ne pouvais supporter l'idée de les rendre sans m'être approprié ce que j'en estimais le meilleur. Je coulai à fond de cette manière Pluche, Rollin, Crevier, le père d'Orléans, Saint-Réal, l'abbé de Vertot, et Mézeray qui ressemble si peu au dernier; Mézeray, le plus sec des écrivains, mais l'historien de mon pays, que je voulais connaître. Ma bonne maman Bimont n'était plus de ce monde; mon petit oncle, fixé à Saint-Barthélemy, dans une meilleure place que celle de maître des enfants de chœur, s'était fait pensionnaire du premier vicaire, l'abbé le Jay, qui tenait assez bonne maison, et chez lequel nous allions avec lui passer les soirs des dimanches et fêtes, après l'office.

L'abbé le Jay était un bon vieillard, tout rond de taille et d'esprit, détestable prédicateur, confesseur impitoyable, casuiste, que sais-je encore? Mais il entendait fort bien ses affaires : il avait su pousser et établir notaires à Paris ses deux frères, qui faisaient figure dans leur état, alors lucratif et considéré. Lui-même avait appelé, pour tenir son ménage, une de ses parentes, la demoiselle d'Hannache, grande haquenée sèche et jaune, à voix rêche, fort entêtée de sa noblesse, ennuyant tout le monde de ses talents économiques et de ses parchemins. Mais enfin c'était une femme, et cela anime toujours la maison d'un prêtre; d'ailleurs elle savait entretenir l'abondance et la propreté sur la table de son cousin, grand amateur en ce genre. L'abbé le Jay trouvait agréable d'avoir un pensionnaire aimable comme l'abbé Bimont; sa table en était plus gaie, sa cousine de meilleure humeur, et sa partie de trictrac immanquable : ma mère et la cousine devinrent *partners*. Quant à moi, qui semble ainsi délais-

sée, je m'accommodais à merveille de la préoccupation de ces quatre personnes; car l'abbé le Jay tenait salon dans une grande bibliothèque, que je mettais à contribution suivant mon bon plaisir. Ce fut une source où je puisai tant qu'il vécut : cela ne dura pas trois ans; l'un de ses frères fit de mauvaises affaires, il en perdit l'esprit, languit six semaines, se jeta par la fenêtre, et mourut de sa chute. Mademoiselle d'Hannache, alors en procès pour la succession de son oncle *le capitaine,* fut accueillie par ma mère, et fit chez elle un séjour de dix-huit mois. Dans cet intervalle, je fus son secrétaire; j'écrivais ses lettres d'affaires; je lui copiai sa chère généalogie; je dressais des placets qu'elle présentait au premier président et au procureur général du parlement de Paris, établis administrateurs de pensions fondées par un M. de Saint-Vallier pour les pauvres demoiselles nobles; et je l'accompagnai quelquefois lorsqu'elle allait solliciter différentes personnes. Je remarquai fort bien que, malgré son ignorance, sa tournure empesée, son mauvais langage, son antique toilette et tous ses ridicules, on faisait honneur à son origine; on écoutait gravement les noms de ses auteurs, dont elle répétait toujours l'énumération, et l'on s'employait pour appuyer ses demandes. Je rapprochais la réception décente qui lui était faite, de celle de madame de Boismorel, qui m'avait laissé des traces profondes; je ne pouvais me dissimuler que je valais mieux que mademoiselle d'Hannache, dont les quarante ans et la généalogie ne lui donnaient pas la faculté de faire une lettre qui eût le sens commun, ni qui fût lisible; je trouvais le monde bien injuste, et les institutions sociales bien extravagantes.

Mais voyons un peu ce qu'étaient devenues mes amies du couvent. Mon Agathe m'écrivait de temps en temps de ces lettres tendres dont l'accent, tout particulier à ces colombes gémissantes qui ne pouvaient se permettre que l'amitié, était encore avivé chez elle par son âme ardente; les petits coffres, les jolies pelotes et les bonbons les accompagnaient toutes les fois qu'il lui était possible de les y joindre : j'allai la voir de temps en temps; j'entrai même au couvent lors d'une fête qu'on donnait à la supérieure; privilége qu'on avait eu soin de m'assurer par une permission de l'archevêque, sollicitée à mon insu, et présentée

ensuite comme une faveur spéciale dont je sentais bien le prix. Tout était en mouvement, les jeunes personnes bien parées, la salle commune ornée de fleurs, le réfectoire garni de friandises : il faut avouer que dans ces fêtes de pauvres recluses, où l'on pouvait trouver de l'enfantillage, il régnait aussi ce je ne sais quoi d'aimable, d'ingénu, de gracieux, qui n'appartient qu'à la douceur des femmes, à la vivacité de leur imagination, à l'innocence de leurs ébats, lorsqu'elles s'égayent entre elles, loin de la présence d'un sexe qui les rend toujours plus sérieuses, quand il ne les fait pas délirer. Un petit drame, fort médiocre, mais animé par les voix de jeunes filles exécutant en chœur quelques couplets, fut le premier point du rassemblement; des danses folâtres lui succédèrent; des plaisanteries quelquefois heureuses, un rire badin, d'autant plus vif qu'il contrastait davantage avec la gravité habituelle, réalisaient les saturnales pour toutes les chères sœurs et leurs élèves. Le médecin de la maison vint à l'infirmerie visiter quelques malades; il fallut bien lui donner le spectacle de la fête : on l'amena sous un cloître décoré de guirlandes de verdure, où l'on avait établi une sorte de foire; là, de jeunes professes vendaient des chansons, d'autres distribuaient des gâteaux; celle-ci tirait une loterie, celle-là disait la bonne aventure; les petits enfants portaient des corbeilles de fruits, et de ce côté l'on formait un concert. A l'arrivée de la perruque doctorale, les novices baissent leur voile; les grandes pensionnaires regardent si leur parure n'est pas dérangée; les plus jeunes filles prennent un air composé; moi-même je tiens ma guitare avec moins de négligence. Elle était suspendue devant moi par un ruban passé sur l'épaule; on avait voulu m'entendre, et les circonstances m'avaient inspiré deux couplets médiocres, dont l'à propos fut d'un grand effet : Cajon eût été content de ma manière de les chanter; car, n'exprimant que des sentiments auxquels je pouvais m'abandonner, rien n'avait contraint mes accents. On désirait que je les répétasse devant le médecin; ce ne fut plus la même chose : la voix était moins sûre et l'expression comme voilée; une vieille sœur le remarqua d'un air malin, en disant que ma figure en était plus touchante. Le médecin s'en alla; chacun fut bien aise qu'il

partît; mais personne n'aurait voulu qu'il ne fût pas venu.

Sophie était retournée à Amiens dans sa famille; avant son départ, nous avions obtenu que nos mères se vissent : elles avaient, pour ainsi dire, consacré notre liaison, s'étaient réciproquement applaudies du choix de leur fille, et avaient souri aux promesses dont nous les avions fait témoins, de ne nous oublier jamais. Ç'a été plus vrai qu'elles ne le croyaient alors, malgré les modifications dont on jugera par la suite. Ma correspondance avec ma bonne amie devint très-régulière; je lui écrivais toutes les semaines, plutôt deux fois qu'une. Et que disiez-vous donc? me demandera-t-on. — Tout ce que je voyais, pensais, sentais, apercevais; et certes j'avais beaucoup à dire. Ces communications se facilitaient et se nourrissaient par elles-mêmes; j'apprenais à réfléchir davantage, en communiquant mes réflexions; j'étudiais avec plus d'ardeur, parce que je trouvais du plaisir à partager ce que j'avais acquis, et j'observais avec plus d'attention, parce que je me plaisais à décrire. Sophie m'écrivait moins; une famille nombreuse, une maison fréquentée, beaucoup de devoirs de société, cette vie de province, très-occupée de petites choses et remplie de visites qui n'apprennent rien, dont une partie est régulièrement consacrée au jeu par amour du prochain, ne lui laissaient pas le temps de me dire, ni la faculté de recueillir autant de choses. Elle en mettait peut-être un plus grand prix à celles qu'elle recevait de moi, et m'intéressait d'autant plus à les lui envoyer. La mort de l'abbé le Jay m'ayant privée du secours de sa bibliothèque, où j'avais trouvé des historiens, des mythologues, des Pères de l'Église et des littérateurs; *Catrou* et *Rouillé*, qui appellent Horatius Coclès un *généreux borgne; Maimbourg*, d'aussi bon goût; *Berruyer*, qui écrivit l'Histoire du peuple de Dieu du style dont Bitaubé a écrit le poëme de *Joseph;* le chevalier *de Folard*, d'une tout autre tournure, et dont les détails militaires me paraissent plus raisonnables que les réflexions des jésuites; l'abbé *Bannier*, qui m'amusait bien plus que l'abbé *Fleury; Condillac* et le père *André*, dont la métaphysique, appliquée à l'éloquence, au *beau* dans tous les genres, me plut singulièrement; quelques poésies de Voltaire, et les Essais de morale de Nicole; les Vies

des pères du désert, et celle de *Descartes*, par André Baillet; l'Histoire universelle de *Bossuet*; des lettres de *saint Jérôme*, et le roman de *Don Quichotte*; mille autres choses aussi concordantes : il fallut bien avoir recours aux libraires. Mon père n'étant pas dans le cas de choisir, demandait ce que je lui indiquais; mon choix se portait sur les ouvrages dont j'avais pris quelque idée, par citation ou autrement, dans ceux que j'avais déjà lus : je notai ainsi les traductions des anciens historiens, Diodore de Sicile et autres; je voulus revoir l'histoire de mon pays dans un autre écrivain que Mézeray; je choisis l'abbé Velly et ses continuateurs, bien moins intéressants que lui en traitant des époques d'après lesquelles ils auraient dû l'être davantage, s'ils avaient eu le même talent; Pascal, Montesquieu, Locke, Burlamaqui, nos principaux auteurs de *théâtre*. Je n'avais point de plans, ni d'autre but que de connaître et de m'instruire; j'avais besoin d'exercer l'activité de mon esprit, d'alimenter mes goûts sérieux; j'avais besoin de bonheur, je ne pouvais le trouver que dans un grand développement de mes facultés; il résidait pour moi dans l'application. Je ne sais pas ce que je fusse devenue, si j'eusse été dans les mains de quelque habile instituteur; il est probable que, fixée sur un objet unique ou principal, j'aurais pu porter loin un même genre de connaissances, ou acquérir un grand talent : en aurais-je été meilleure ou plus utile? C'est une question que je laisse à résoudre; mais certainement je n'eusse pas été plus heureuse : je ne connais rien de comparable à la plénitude de vie, de paix, de satisfaction, de ce temps d'innocence et d'étude. Il n'était pourtant pas sans quelque trouble : la vie de l'homme sur la terre en est-elle jamais exempte?

J'avais ordinairement plusieurs lectures en train à la fois : les unes servant de travail, les autres tenant lieu de récréation; les ouvrages historiques de longue haleine étaient lus à voix haute, comme je l'ai indiqué, dans les soirées qui devinrent presque le seul temps où je restasse avec ma mère; je passais tout le jour dans la solitude de mon cabinet, à extraire, à m'amuser, ou à réfléchir. Dans les jours de repos de la belle saison, nous allions aux promenades publiques; mon père me conduisait,

avec exactitude, à toutes les expositions de tableaux, ou de divers objets d'arts, fréquentes à Paris dans le siècle du luxe et de cette espèce de prospérité. Il avait beaucoup de plaisir dans ces occasions, car il exerçait agréablement sa supériorité en me faisant remarquer ce qu'il connaissait mieux que moi; et il jouissait du goût qu'il me trouvait, comme de son ouvrage. C'était là notre point de contact; nous étions, dans ce cas, véritablement en rapport. Il n'était insensible à aucune espèce de représentation, et l'on voyait aisément qu'il aimait assez à se montrer en public, donnant le bras à une jeune personne bien mise, dont la fraîcheur faisait quelquefois bourdonner à ses oreilles des mots agréables. Si quelqu'un l'abordait avec incertitude sur la qualité de celle qu'il accompagnait, il disait, C'est ma fille, avec un air modestement triomphant dont je n'étais pas la dernière à m'apercevoir, et qui me touchait beaucoup, sans m'enorgueillir, car je n'y remarquais que sa tendresse. Si je venais à parler, on le voyait examiner dans les autres l'effet du son de ma voix, du bon sens que je pouvais montrer, et leur dire par ses regards : N'ai-je pas raison d'être fier? Je sentais tout cela ; j'en étais quelquefois plus timide, sans malaise : il me semblait que j'avais besoin de racheter par ma modestie la petite superbe de mon père. Cependant ce monde, ces arts, l'imagination qu'ils éveillent, le goût de plaire, si naturel et si vif chez les femmes, ma dévotion, mes études, la raison et la foi, comment tout cela s'arrangeait-il? Voilà précisément l'origine de ce trouble dont je parlais tout à l'heure, et dont l'accroissement, les effets, méritent bien quelque développement, assez difficile à donner.

Chez le commun des hommes, naturellement faits pour sentir plus que pour penser, les passions portent les premières atteintes à la croyance, lorsque celle-ci a été donnée par l'éducation : eh! ce sont encore elles qui font naître des contradictions entre les principes qu'on a pu adopter, les désirs qu'ils ne sauraient éteindre, et les institutions d'un régime mal calculé pour les accorder. Mais dans une jeune tête réfléchissante, placée loin des écueils de la société, la raison s'inquiète la première, et elle fait examiner même avant d'avoir intérêt de douter. Cependant, si mes inquiétudes n'avaient pas pour objet des considé-

rations personnelles, elles n'étaient pas pour cela indépendantes de ma sensibilité; je pensais par mon cœur; et ma raison, en se conservant impartiale, ne fut jamais indifférente.

La première chose qui m'ait répugné dans la religion que je professais, avec le sérieux d'un esprit solide et conséquent, c'est la damnation universelle de tous ceux qui la méconnaissent ou l'ont ignorée. Lorsque, nourrie de l'histoire, j'eus bien envisagé l'étendue du monde, la succession des siècles, la marche des empires, les vertus publiques, les erreurs de tant de nations, je trouvai mesquine, ridicule, atroce, l'idée d'un créateur qui livre à des tourments éternels ces innombrables individus, faibles ouvrages de ses mains, jetés sur la terre au milieu de tant de périls, et dans la nuit d'une ignorance dont ils avaient déjà tant souffert. « Je suis trompée dans cet article, c'est évident : ne le suis-je pas sur quelque autre? Examinons. » Du moment où tout catholique a fait ce raisonnement, l'Église peut le regarder comme perdu pour elle. Je conçois parfaitement pourquoi les prêtres veulent une soumission aveugle, et prêchent si ardemment cette foi religieuse qui adopte sans examen et adore sans murmures : c'est la base de leur empire : il est détruit dès qu'on raisonne. Après la cruauté de la damnation, l'absurdité de l'infaillibilité fut ce qui me frappa davantage, et je ne tardai pas à rejeter l'une comme l'autre. « Que reste-t-il donc de vrai? » Voilà ce qui devint l'objet d'une recherche continuée, durant plusieurs années, avec une activité, quelquefois une anxiété d'esprit difficile à peindre. Les ouvrages critiques, les philosophes, les moralistes, les métaphysiciens, devinrent mes lectures favorites; j'étais à la piste de ce qui pouvait me les indiquer : leur comparaison, leur analyse m'occupèrent essentiellement. J'avais perdu le victorin, mon confesseur; il était mort, ce bon M. Lallement, à l'honnêteté, à la sagesse duquel j'aime à rendre encore ici témoignage. Dans la nécessité de lui choisir un successeur, mes vues s'étaient portées sur l'abbé Morel, attaché à ma paroisse, et que j'avais vu chez mon oncle; c'était un petit homme qui ne manquait pas d'esprit, et qui professait une grande austérité de principes : ce fut ma raison déterminante. Lorsque ma foi s'ébranla, il en fut instruit tout le premier;

car je n'ai jamais su dire que ce qui est : il s'empressa de me faire passer des apologistes et des défenseurs de la religion chrétienne; me voilà donc avec l'abbé Gauchat, l'abbé Bergier, Abbadie, Holland, Clarke, etc. Je les étudiais sévèrement; je faisais quelquefois des notes que je laissais dans le livre en le renvoyant à l'abbé Morel, qui me demandait avec étonnement si c'était moi qui les avais écrites et conçues. Ce qu'il y eut de plus plaisant, c'est que ce fut dans ces ouvrages que je pris connaissance de ceux qu'ils prétendaient réfuter, et que j'y recueillais leurs titres pour me les procurer. Ainsi, le *Traité de la Tolérance*, le *Dictionnaire philosophique*, les *Questions encyclopédiques*, le *Bon Sens* du marquis d'Argens, les *Lettres juives*, l'*Espion turc*, les *Mœurs*, l'*Esprit*, *Diderot*, *d'Alembert*, *Raynal*, le *Système de la Nature*, passèrent successivement entre mes mains.

Les progrès de l'esprit ne se faisaient pas seuls; la nature avait aussi les siens dans tous les genres. Quoique ma mère ne m'eût jamais dit précisément ce que je devais attendre, elle en avait assez exprimé en ma présence dans l'occasion, et ma bonne maman surtout s'était trop amusée à me faire certaines prophéties, pour que je fusse étonnée de l'événement.

Je le remarquai avec une sorte de joie, comme une initiation dans la classe des grandes personnes, et je l'annonçai à ma bonne mère, qui m'embrassa tendrement, ravie de me voir passer si brillamment une époque dont elle s'inquiétait pour ma santé. Avant ce temps, j'avais été quelquefois tirée du plus profond sommeil d'une manière surprenante. L'imagination n'y était pour rien; je l'exerçais sur trop de choses graves, et ma conscience timorée la gardait trop soigneusement de s'amuser à d'autres, pour qu'il lui fût possible de me représenter ce que je ne me permettais pas de chercher à comprendre. Mais un bouillonnement extraordinaire soulevait mes sens dans la chaleur du repos, et, par la force d'une constitution excellente, opérait de soi-même un effet qui m'était aussi inconnu que sa cause. Le premier sentiment qui en résulta fut, je ne sais pourquoi, une sorte de crainte : j'avais remarqué, dans ma *Philotée* [1],

[1] Voyez plus haut, sur la *Philothée*, la note qui se trouve à la page. 73.

qu'il ne nous est pas permis de tirer de nos corps aucune espèce de plaisir, excepté en légitime mariage. Ce précepte me revint à l'esprit : ce que j'avais éprouvé pouvait s'appeler un plaisir ; j'étais donc coupable, et dans le genre qui pouvait me causer le plus de honte et de douleur, puisque c'était celui qui déplaisait le plus à l'agneau sans tache ! Grande agitation dans mon pauvre cœur, prières et mortifications : comment éviter pareille chose ? car enfin je ne l'avais pas prévue ; mais, à l'instant où je l'avais éprouvée, je ne m'étais pas mise en peine de l'empêcher. La surveillance devint extrême. Je m'aperçus que telle situation m'exposait plus que telle autre ; je l'évitai scrupuleusement. L'inquiétude fut telle, qu'elle parvint ensuite à me réveiller avant la catastrophe. Lorsque je n'avais pu la sauver, je sautais au bas du lit, les pieds nus sur un carreau frotté, malgré le froid de l'hiver, et, les bras en croix, je priais le Seigneur de me garder des piéges du démon. Je m'imposais aussitôt quelque privation ; et il m'est arrivé de pratiquer à la lettre ce que le prophète-roi ne nous a transmis peut-être que comme une figure du style oriental, de mêler la cendre avec mon pain, en l'arrosant de mes larmes. J'ai fait plus d'un déjeuner en mettant de la cendre au lieu de sel sur une rôtie de beurre, par esprit de pénitence : ces déjeuners ne me faisaient pas plus de mal que les accidents nocturnes, pour la réparation desquels je me mettais à cet extravagant régime. Je compris enfin que ce pouvait être de épreuves que le ciel permettait, pour nous tenir dans une humble défiance de nous-mêmes ; je me ressouvins des plaintes et des prières de saint Paul, pour être délivré de certain démon et de ses aiguillons importuns ; j'imaginai que c'était pour cela que saint Bernard se jetait quelquefois dans la neige ; que saint Jérôme couvrait son corps du cilice et de la haire, et que le jeûne était si fort recommandé aux aspirants à la perfection. Comme j'étais humble et fervente, lorsque cela m'était arrivé ! Combien ma voix, ma contenance timide, ce teint encore plus animé, ces yeux humides et brillants, devaient ajouter d'expression à une physionomie où respiraient la candeur et la sensibilité ! Quel mélange d'innocence, de sentiments prématurés, de bon sens et de simplicité ! En vérité, je suis

presque heureuse d'être en prison, pour me rappeler ces singularités piquantes, que je ne m'étais jamais amusée à considérer, et qui me divertissent véritablement.

Je vois déjà les curieux s'inquiéter de ce que je pouvais en dire à confesse : assurément ils n'ont pas plus de peine à l'imaginer que j'eus d'embarras pour m'en tirer. Le plus scrupuleux examen avait beau rassurer ma conscience sur la volonté, je revenais toujours au principe de *Philotée*, et l'argument en conséquence; et enfin, si c'était une épreuve, encore fallait-il en parler au directeur. Comment s'y prendre ? quel nom donner ? que décrire ? Que pouvais-je exprimer ? « Mon père, je m'accuse... — Eh bien ! » Que dire après ? Le cœur me battait, le feu me montait au visage, certaine sueur se répandait partout : « Je m'accuse... d'avoir eu des mouvements contraires à la chasteté chrétienne. » Ah ! la bonne phrase ! Santeul ne fut pas plus content d'avoir trouvé sa rime, et Archimède la solution de son problème, que je me sentis aise de l'expression. Mais s'il m'en demandait davantage ? Mais c'est à lui de savoir; moi, c'est tout ce que je puis dire. Je tremblai ce jour-là bien plus fort en m'agenouillant dans le saint tribunal, et j'étais voilée jusqu'au menton. Je me dépêchai de soulager mon cœur de la plus grave de mes accusations. « Y avez-vous contribué ? — Je ne sache pas; mais il n'y avait point de volonté. — N'avez-vous pas fait de mauvaises lectures ? — Jamais. — N'avez-vous pas nourri de mauvaises pensées ? — Oh ! non; elles me font peur. — Hem ! après. » Je ne sais si le bon abbé Morel n'avait pas à se défendre alors de quelque mauvaise pensée; mais sa sage discrétion n'ajoutant rien de plus, je trouvai que son *Hem ! après*, valait un *Passé à l'ordre du jour*, et qu'il fallait bien que je ne fusse pas coupable, comme j'avais eu peur de l'être. Cependant il eut soin, dans l'exhortation finale, de me recommander de veiller beaucoup sur moi-même, de me rappeler que la pureté angélique était la vertu la plus agréable au Seigneur; et autres banalités que je lisais tous les jours. Je m'assurai que j'avais bien deviné en jugeant que c'était une épreuve, et en faisant telles et telles applications de saint Paul et autres. Ma conscience fut délivrée d'un scrupule très-fatigant, et je fus vi-

gilante sans être agitée. On ne sait pas le bien que produit pour toute la vie l'habitude de cette retenue, n'importe comment elle est contractée; elle a pris sur moi un tel empire, que j'ai conservé par morale et par délicatesse la sévérité que j'avais par dévotion. Je suis demeurée maîtresse de mon imagination, à force de la gourmander; j'ai acquis une sorte d'éloignement pour tout plaisir brutal ou solitaire; et, dans des situations périlleuses, je suis restée sage par volupté, lorsque la séduction m'aurait entraînée à oublier les raisons ou les principes. Je ne vois le plaisir, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens, et ne point coûter de regrets. Avec une telle manière d'être, il est difficile de s'oublier, et impossible de s'avilir; mais cela ne met point à l'abri de ce qu'on peut appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir. Je pourrais ajouter ici en géomètre, C, C, Q, F, D. Patience! nous avons le temps d'arriver à la preuve.

Aux sensations nouvelles d'un physique bien organisé, se joignirent insensiblement toutes les modifications du désir de plaire: j'aimais à paraître *bien,* je me plaisais à l'entendre dire, et je m'occupais avec complaisance de ce qui pouvait m'en procurer l'agrément. C'est peut-être ici le lieu de faire mon portrait; autant le placer là qu'ailleurs. A quatorze ans, comme aujourd'hui, j'avais environ cinq pieds; ma taille avait acquis toute sa croissance; la jambe bien faite, le pied bien posé, les hanches très-relevées, la poitrine large et superbement meublée, les épaules effacées; l'attitude ferme et gracieuse, la marche rapide et légère: voilà pour le premier coup d'œil. Ma figure n'avait rien de frappant, qu'une grande fraîcheur, beaucoup de douceur et d'expression. A détailler chacun des traits, on peut se demander: Où donc en est la beauté? aucun n'est régulier, tous plaisent. La bouche est un peu grande; on en voit mille de plus jolies; pas une n'a le sourire plus tendre et plus séducteur. L'œil, au contraire, n'est pas fort grand, son iris est d'un gris-châtain; mais placé à fleur de tête, le regard ouvert, franc, vif et doux, couronné d'un sourcil brun comme les cheveux, et bien dessiné, il varie dans son expression, comme l'âme affectueuse dont il peint

les mouvements ; sérieux et fier, il étonne quelquefois ; mais il caresse bien davantage, et réveille toujours. Le nez me faisait quelque peine, je le trouvais un peu gros par le bout; cependant, considéré dans l'ensemble, et surtout de profil, il ne gâtait rien au reste. Le front large, nu, peu couvert à cet âge, soutenu par l'orbite très-élevée de l'œil, et sur le milieu duquel des veines en *y* grec s'évanouissaient à l'émotion la plus légère, était loin de l'insignifiance qu'on lui trouve sur tant de visages. Quant au menton assez retroussé, il a précisément les caractères que les physionomistes indiquent pour ceux de la volupté; lorsque je les rapproche de tout ce qui m'est particulier, je doute que jamais personne fût plus faite pour elle, et l'ait moins goûtée. Le teint vif plutôt que très-blanc, des couleurs éclatantes, fréquemment renforcées de la subite rougeur d'un sang bouillant, excité par les nerfs les plus sensibles; la peau douce, le bras arrondi, la main agréable sans être petite, parce que ses doigts allongés et minces annoncent l'adresse et conservent de la grâce; des dents fraîches et bien rangées; l'embonpoint d'une santé parfaite : tels sont les trésors que la nature m'avait donnés. J'en ai perdu beaucoup, surtout de ceux qui appartiennent à l'embonpoint et à la fraîcheur; ceux qui me sont restés cachent encore, sans que j'y emploie aucun art, cinq à six de mes années; et les personnes même qui me voient tous les jours ont besoin que je leur apprenne mon âge, pour me croire plus de trente-deux ou trente-trois ans. Ce n'est que depuis mes pertes que je connais tout ce que j'avais; je ne savais pas son prix lorsque je le possédais, et peut-être cette ignorance en augmentait-elle la valeur : je ne la regrette point aujourd'hui, parce que je n'en ai pas abusé; mais si le devoir pouvait s'accorder avec mon goût pour laisser moins inutile ce qui me reste, je n'en serais pas fâchée. Mon portrait a été dessiné plusieurs fois, peint et gravé : aucune de ces imitations ne donne l'idée de ma personne [1]; elle est difficile à saisir, parce que j'ai plus d'âme que de figure, plus d'expression que de traits. Un artiste ordinaire ne peut la rendre; il est même probable qu'il ne la voit pas. Ma physionomie s'anime

[1] Le camée de Langlois est la moins mauvaise.

en raison de l'intérêt qu'on m'inspire, de même que mon esprit se développe en proportion de celui qu'on emploie avec moi. Je me trouve si bête avec tant de gens, que, m'apercevant de mes ressources avec les personnes spirituelles, j'ai cru longtemps, dans ma bonhomie, que c'était à leur habileté que j'en étais redevable. Je plais généralement, parce que je craindrais d'offenser qui que ce fût; mais il n'appartient pas à tous de me trouver jolie et de sentir ce que je vaux. Il est tel vieillard épris de lui-même, jaloux d'étaler sa petite science longuement acquise, qui pourrait me voir dix ans, sans se douter que je susse autre chose que faire une addition et coudre une chemise. Camille Desmoulins a eu raison de s'étonner de ce qu'*à mon âge, et avec si peu de beauté,* j'avais ce qu'il appelle des adorateurs: je ne lui ai jamais parlé, mais il est à parier qu'avec un personnage de son espèce je serais froide et silencieuse, si je n'étais repoussante. Il n'a pas rencontré juste, en me donnant une cour: je hais autant les galants que je méprise les esclaves, et j'entends parfaitement à éconduire les complimenteurs. J'ai besoin, avant tout, d'estime et de bienveillance; on m'admire après si l'on veut; mais il faut qu'on me distingue et me chérisse : cela ne manque guère quand on me voit souvent, et qu'on a du bon sens et un cœur.

Ce goût de plaire qui soulève un sein naissant, qui fait éprouver une douce émotion aux regards flatteurs dont on s'aperçoit être l'objet, combiné singulièrement avec la timidité de la pudeur et l'austérité de mes principes, répandait sur ma personne, comme il prêtait à ma toilette, un charme tout particulier. Rien de plus décent que ma parure, de plus modeste que mon maintien; j'aimais qu'ils annonçassent la retenue; je n'y voulais que la grâce, et l'on en vantait l'agrément. Cependant ce renoncement au monde, ce mépris de ses pompes et de ses œuvres, continuellement recommandés par la morale chrétienne, s'accordaient mal avec les inspirations de la nature; leur contradiction me tourmentait d'abord, mais le raisonnement s'étendit nécessairement sur les règles de conduite, comme sur les mystères, objets de la foi : je m'appliquai avec une égale attention à rechercher ce que je devais faire, et à examiner ce que je pouvais

croire. L'étude de la philosophie, considérée comme la science des mœurs et la base de la félicité, devint mon unique étude; je lui rapportais mes lectures et mes observations.

Il m'arriva en métaphysique, en systèmes, ce que j'éprouvais en lisant des poëmes : je me croyais transformée dans le personnage du drame qui avait le plus d'analogie avec moi, ou que j'estimais davantage : j'adoptais les opinions dont la nouveauté ou l'éclat m'avait frappée, elles étaient miennes jusqu'à discussion nouvelle ou plus profonde. Ainsi, dans le genre controversiste, je me rangeai avec les auteurs de Port-Royal; leur logique et leur austérité convenaient à ma trempe, tandis que je me trouvais un éloignement naturel pour le faux-fuyant et le doucereux jésuitisme. Lorsque je suivis les anciennes sectes des philosophes, je donnai la palme aux stoïciens; je m'essayai, comme eux, à soutenir que la douleur n'était point un mal; et, cette folie ne pouvant durer, je m'obstinai du moins à ne jamais me laisser vaincre par elle; mes petites expériences me persuadèrent que je pourrais endurer les plus grandes souffrances sans crier. Une première nuit de mariage renversa mes prétentions, que j'avais gardées jusque-là : il est vrai que la surprise y fut pour quelque chose, et qu'une novice stoïcienne doit être plus forte contre le mal prévu que contre celui qui frappe à l'improviste, lorsqu'elle attend tout le contraire.

Durant deux mois, lisant Descartes et Malebranche, j'avais regardé mon chat, quand il miaulait, comme une mécanique qui faisait son jeu; mais, en détachant ainsi le sentiment de ses signes, il me semblait que je disséquais le monde, et n'y voyais plus rien d'attachant; je trouvais bien plus doux de prêter à tout une âme, et j'aurais adopté celle de Spinosa plutôt que de m'en passer. Helvétius me fit du mal; il anéantissait les plus ravissantes illusions; il me montrait partout un intérêt repoussant. Que de sagacité pourtant! quels développements heureux! Je me persuadai qu'Helvétius peignait les hommes tels qu'ils étaient devenus dans la corruption de la société : je jugeai qu'il était bon de se nourrir de cet auteur pour fréquenter, sans être dupe, ce qu'on appelle le monde; mais je me gardai bien d'adopter ses principes pour connaître l'homme proprement dit, et m'appré-

cier moi-même; je me serais crue avilie : je me sentais capable d'une générosité qu'il ne reconnaît point. Avec quel charme je lui opposais les grands traits de l'histoire et les vertus des héros qu'elle a célébrés! Je ne lisais point le récit d'une belle action que je ne me disse : « C'est ainsi que j'aurais agi. » Je me passionnai pour les républiques, où je rencontrais le plus de vertus qui excitassent mon admiration, et des hommes dignes de mon estime; je me persuadai que leur régime était le seul convenable aux unes et aux autres; je ne me trouvais pas au-dessous des premières, je repoussais avec indignation l'idée de m'unir à un individu qui ne valût pas les seconds, et je me demandais, en gémissant, pourquoi je n'étais pas née dans leur sein.

Nous fîmes un voyage à Versailles, ma mère, le petit oncle, mademoiselle d'Hannache, et moi : ce voyage n'avait d'autre but que de me montrer la cour, le lieu qu'elle habitait, et de s'amuser de ce spectacle. Nous logeâmes dans le château. Madame Legrand, femme de la Dauphine, connue de l'abbé Bimont par son fils dont il était camarade, et dont j'aurai à parler, n'étant pas de quartier, nous prêta son appartement. Il était sous les combles, dans un même corridor que celui de l'archevêque de Paris, et tellement rapproché, qu'il fallait que ce prélat s'observât pour que nous ne l'entendissions pas parler; même précaution nous était nécessaire. Deux chambres, médiocrement meublées, dans la hauteur de l'une desquelles on avait ménagé de quoi coucher un valet, dont l'abord était détestable par l'obscurité du corridor et l'odeur des lieux d'aisance, telle était l'habitation dont un duc et pair de France s'honorait d'avoir la pareille, pour être plus à portée de ramper chaque matin au lever des majestés : c'était pourtant le rigoriste Beaumont. Les petits et grands couverts de toute la famille, séparée ou réunie, les messes, les promenades, le jeu, les présentations, nous eurent pour spectateurs durant huit jours. Les connaissances de madame Legrand nous procuraient des facilités; mademoiselle d'Hannache pénétrait partout fièrement, prête à jeter son nom par la figure de quiconque lui aurait opposé de la résistance, et croyant que l'on devait lire sur son grotesque visage les six cents ans de sa noblesse prouvée. Elle reconnut deux ou trois gardes du roi, dont elle nous donna fort

exactement la généalogie, se trouvant précisément la parente de celui dont le nom était le plus ancien, qui ne m'en paraissait pas moins fort petit garçon à la cour. La belle figure d'un petit collet tel que l'abbé Bimont, l'imbécile fierté de la laide d'Hannache, n'étaient point trop déplacées dans ces lieux; mais le visage sans rouge de ma respectable maman, et la décence de ma parure, annonçaient du bourgeois : si mes yeux ou ma jeunesse faisaient dire quelques mots, cela sentait presque la protection, et me causait presque autant de déplaisir que les compliments de madame de Boismorel. La philosophie, l'imagination, le sentiment et le calcul étaient également exercés chez moi. Je n'étais point insensible à l'effet d'un grand appareil; mais je m'indignais qu'il eût pour objet de relever quelques individus déjà trop puissants et fort peu remarquables par eux-mêmes; j'aimais mieux voir les statues des jardins que les personnes du château; et ma mère me demandant si j'étais contente de mon voyage : « Oui, lui répondis-je, pourvu qu'il finisse bientôt; encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai que faire de ma haine.—Quel mal te font-ils donc?—Sentir l'injustice et contempler à tout moment l'absurdité. » Je soupirais en songeant à Athènes, où j'aurais également admiré les beaux-arts, sans être blessée par le spectacle du despotisme; je me promenais en esprit dans la Grèce, j'assistais aux jeux Olympiques, et je me dépitais de me trouver Française. Ainsi frappée de tout ce que m'avait offert le beau temps des républiques, je glissais sur les orages dont elles avaient été agitées; j'oubliais la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. Je ne savais pas que le ciel me réservait pour être témoin d'erreurs pareilles à celles dont ils furent les victimes, et participer à la gloire d'une persécution du même genre, après avoir professé leurs principes. Le ciel m'est témoin que les maux qui me sont particuliers ne m'arrachent point un regret ni un soupir; je ne souffre que de ceux de mon pays. Lors des divisions de la cour et des parlements, en 1771, mon caractère et mes opinions m'attachèrent au parti de ces derniers : je me procurais toutes leurs remontrances, et celles-là me plaisaient davantage dont les vérités étaient les plus fortes et le style le plus hardi. La sphère de

mes idées s'étendait toujours davantage ; mon propre bonheur, et les devoirs à l'accomplissement desquels il pouvait être attaché, me préoccupèrent de très-bonne heure : le besoin de connaître me fit ensuite dévorer l'histoire, et porter mes regards sur tout ce qui m'environnait ; les rapports de mon espèce avec la Divinité, si diversement présentée, surchargée, dénaturée, excitèrent mon attention ; enfin les intérêts des hommes réunis et l'organisation des sociétés la fixèrent.

Au milieu des doutes, de l'incertitude et des recherches relatives à ces grands objets, je résumai promptement que l'*unité* du moi personnel, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire, le plus grand accord entre les opinions et la conduite, était nécessaire au bien-être individuel : il faut donc bien examiner ce qui est juste, et quand il est une fois reconnu, le pratiquer rigoureusement. Or, il est une sorte de justice à observer avec soi-même quand on vivrait seul au monde : il faut régler ses propres affections, ses habitudes, pour n'être l'esclave d'aucune. Un être est *bon* en soi, lorsque toutes ses parties concourent à sa conservation, à son maintien ou à sa perfection : cela est vrai au moral comme au physique. La justesse de l'organisation, l'équilibre des humeurs constituent la santé ; des aliments sains, un exercice modéré la conservent. La proportion des désirs, l'harmonie des passions, forment la constitution morale, dont la sagesse peut seule assurer l'excellence et la durée. Ses premiers principes se fondent dans l'intérêt même de l'individu ; et, à cet égard, il est vrai de dire que la vertu n'est qu'une justesse d'esprit appliquée aux mœurs. Mais la vertu, proprement dite, ne prend naissance que dans les rapports d'un être avec ses semblables ; on est sage pour soi, et vertueux avec autrui. En société, tout devient relatif ; il n'est plus de bonheur indépendant ; on est obligé de sacrifier une partie de celui dont on pourrait jouir, pour ne point s'exposer à le perdre entièrement, et s'assurer d'en conserver toujours une bonne portion à l'abri de toute atteinte. Ici le calcul même est encore en faveur de la raison ; quelque laborieuse que soit la vie des gens de bien, elle l'est moins que celle des méchants. On est rarement tranquille quand on se met en opposition avec l'intérêt du plus grand nombre : il est impos-

sible de se dissimuler qu'on est environné d'ennemis ou d'individus prêts à le devenir ; et cette situation est toujours pénible, quelque flatteuses que soient ses apparences. Ajoutez à ces considérations le sublime instinct que la corruption peut égarer, mais qu'une fausse philosophie ne saurait anéantir ; qui nous porte à admirer et aimer la sagesse et la générosité dans les actions, comme la symétrie et la grandeur dans la nature et dans les arts [1], et nous aurons la source des vertus humaines, fort indépendante de tout système religieux, des billevesées de la métaphysique et des impostures des prêtres. Dès que je me fus bien démontré ces vérités, je respirais avec joie ; elles m'offraient un port dans la tourmente, et je pouvais maintenant examiner avec moins d'anxiété ce qu'il y avait d'erreur dans la croyance des nations et dans les institutions sociales. La belle idée d'un Dieu créateur, dont la providence veille sur le monde, la spiritualité de l'âme, son immortalité, cet espoir consolateur de la vertu persécutée, ne seraient-elles que d'aimables et brillantes chimères ? Que de nuages environnent ces questions difficiles ! Que d'objections multipliées, lorsqu'on veut les traiter avec une rigueur mathématique ! Non, l'esprit humain n'est point appelé à les voir jamais dans le jour d'une parfaite évidence ; mais qu'importe à l'âme sensible de ne pouvoir les démontrer ? ne suffit-il pas de les sentir ?

Dans le silence du cabinet et la sécheresse de la discussion, je conviendrai, avec l'athée ou le matérialiste, de l'insolubilité de certaines questions ; mais au milieu de la campagne, et dans la contemplation de la nature [2], mon cœur ému s'élève au prin-

[1] J'écris ceci le 4 septembre, à onze heures du soir, au bruit des rires qui se font dans la pièce voisine. Les actrices du Théâtre français, arrêtées hier, amenées à Sainte-Pélagie, ont été conduites aujourd'hui chez elles pour la levée des scellés, et réintégrées dans la prison, où l'officier de paix soupe et se divertit avec elles. Le repas est joyeux et bruyant ; on entend voltiger les gros propos, et les vins étrangers petillent. Le lieu, les objets, les personnes, mon occupation, forment un contraste qui me paraît piquant.

[2] Rousseau, livré quelque temps au doute comme madame Roland, mais entraîné comme elle par la vivacité de ses sentiments religieux, devait au spectacle des mêmes phénomènes, à la vivacité d'une foule d'impressions semblables, les motifs les plus puissants de sa conviction. Ils trouvaient tous deux leurs raisons de croire dans leur manière de sentir, et les arguments que madame Roland employait pour dissiper son incertitude, Rousseau s'en servait pour combattre ses adversaires. Cet accord remarquable d'idées et de sentiments se trouve établi par la publication récente des *Mémoires de madame d'Épi-*

cipe vivifiant qui les anime, à l'intelligence qui les ordonne, à la bonté qui m'y fait trouver tant de charmes. Lorsque des murs immenses me séparent de ce que j'aime; quand tous les maux de la société nous frappent ensemble comme pour nous punir d'avoir voulu son plus grand bien, je vois au delà des bornes de la vie le prix de nos sacrifices et le bonheur de nous réunir.

Comment? de quelle manière? je l'ignore : je sens seulement que cela doit être ainsi.

L'athée n'est point à mes yeux un faux esprit; je puis vivre avec lui aussi bien et mieux qu'avec le dévot, car il raisonne davantage; mais il lui manque un sens, et mon âme ne se fond point entièrement avec la sienne : il est froid au spectacle le plus ravissant; et il cherche un syllogisme lorsque je rends une action de grâces. Je ne suis pas parvenue tout à coup à cette assiette ferme et paisible, dans laquelle, jouissant des vérités qui me sont démontrées, m'abandonnant avec confiance aux sentiments heureux, je me résigne à ignorer ce que je ne saurais connaître, sans m'inquiéter jamais des opinions d'autrui. Je trace, en peu de mots, le résultat de quelques années de méditation, d'étude, dans le courant desquelles j'ai quelquefois participé à l'exigence du déiste, la rigueur de l'athée, l'insouciance du sceptique. Mais, toujours de bonne foi parce que je n'avais aucun intérêt à changer ma croyance pour relâcher mes mœurs, dont la règle était établie pour moi au delà de tous les préjugés possibles, j'ai eu l'agitation du doute, sans les tourments de la crainte. Je me conformais au culte établi, parce que mon âge, mon sexe, ma situation, m'en faisaient un devoir; incapable de tromper, je disais à l'abbé Morel : Je viens à confesse pour édifier mon prochain et ne pas inquiéter ma

nay. « J'en suis fâchée, disait cette dame à Jean-Jacques après une longue controverse; mais Saint-Lambert me paraît le plus fort.

« — Madame, quelquefois, au fond de mon cabinet, mes deux poings dans les yeux, ou au milieu des ténèbres de la nuit, je suis de son avis. Mais voyez cela (dit-il en montrant d'une main le ciel, la tête élevée, et avec le regard d'un inspiré); le lever du soleil, en dissipant la vapeur qui couvre la terre, et en m'exposant la scène brillante et merveilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit. Je retrouve ma foi, mon Dieu, ma croyance en lui; je l'admire, je l'adore, et je me prosterne en sa présence. »

(*Note de l'édit.*)

mère; mais je ne sais trop ce dont je puis m'accuser; mon état est si calme et mes goûts sont si simples, que ma conscience ne me reproche rien, quoique je n'aie pas grand mérite à bien faire. Cependant je suis quelquefois trop occupée du désir de plaire, et je m'abandonne à de trop vives impatiences contre ma bonne ou tout autre, quand il se fait quelque chose de travers. Je n'apporte peut-être pas non plus assez d'indulgence dans mes jugements, et, sans la manifester, je prends trop aisément en aversion les personnes qui me paraissent sottes ou maussades : je veux m'observer à cet égard. Enfin, dans les exercices de religion, j'apporte trop de distraction et de froideur; car je conviens qu'il faut mettre de l'attention à tout ce qu'on croit utile de faire, pour quelque raison que ce puisse être. Le bon abbé Morel, qui avait épuisé sa bibliothèque et sa rhétorique pour me conserver croyante, s'accommodait avec bon sens de me trouver raisonnable : il m'exhortait à me défier de l'esprit d'orgueil; me représentait de son mieux les douceurs de la religion; me donnait l'absolution dans sa sagesse, et était encore assez content que j'allasse deux ou trois fois l'an à la sainte table, par tolérance philosophique, puisque ce n'était plus l'œuvre de la foi. J'allais prendre la divine nourriture, en songeant à ce qu'avait dit Cicéron, qu'après toutes les folies des hommes à l'égard de la Divinité, il ne leur restait plus qu'à la transformer en aliments pour la manger. Ma mère prenait chaque jour un caractère de piété qui me permettait moins de m'éloigner des pratiques ordinaires, et je ne craignais rien tant que de l'affliger.

L'abbé Legrand, ami de l'abbé Bimont, venait quelquefois chez elle; c'était un homme d'un excellent jugement, qui n'avait de son état que la robe, dont il était encore assez embarrassé. Sa famille l'avait fait prêtre, parce que, de trois frères, il fallait bien en mettre un dans l'Église : aumônier du prince de Lamballe, pensionné après sa mort par Penthièvre, il s'était fixé dans une paroisse, pour être quelque part, et rapproché de son ami pour le plaisir de le voir. Affecté d'une grande faiblesse de vue, il devint aveugle très-jeune; et cette circonstance, ajoutant à son goût pour la réflexion, acheva de le rendre très-méditatif. Il aimait à causer avec moi, et m'apportait souvent



des livres; c'était presque toujours des ouvrages de philosophie, sur les principes desquels il s'entretenait fort librement. Ma mère ne discutait guère; je n'osais pas pousser les choses très-loin; mais enfin elle ne m'empêchait pas de lire, et ne blâmait pas ce choix de lectures. Un Genevois, horloger, en relation d'affaires avec mon père, bon homme qui avait toujours un livre parmi ses outils, et une assez jolie bibliothèque qu'il connaissait mieux que maints grands seigneurs ne connaissaient la leur, m'offrit l'usage de ce petit trésor de mon goût, et je profitai de sa complaisance. Ce bon M. Moré avait un sens droit, et ne raisonnait pas seulement son art, mais encore la morale et la politique; et s'il s'exprimait avec difficulté, avec une lenteur que mon impatience avait peine à supporter, du moins il partageait avec la plupart de ses compatriotes cette solidité de raison qui fait pardonner l'absence des agréments. C'est de lui que j'eus Buffon et beaucoup d'autres ouvrages : je cite celui-là pour rappeler ce que j'ai dit plus haut de la discrétion avec laquelle je le lus [1] : la philosophie, en développant la force de mon âme, et me donnant de la hardiesse dans l'esprit, n'ôtait rien aux scrupules du sentiment et à la susceptibilité de mon imagination, de laquelle j'avais tant à me défendre. La physique d'abord, puis les mathématiques, exercèrent pendant quelque temps mon activité; Nollet, Réaumur, Bonnet, qui rêvent quand les autres décrivent, m'amusèrent à leur tour, ainsi que Maupertuis, qui fait des jérémiades, même en décrivant les plaisirs des limaçons. Enfin, Rivard m'inspira l'envie de devenir géomètre. Guéring, marbrier et arpenteur, homme sage et doux dans sa simplicité, venant un jour pour entretenir mon père, me trouva tellement collée sur l'in-4° de Rivard, que je ne m'étais pas aperçue de son arrivée. Il entra en conversation avec moi, et m'observa que les *Éléments* de Clairaut me conviendraient beaucoup mieux pour les notions que je désirais prendre; le lendemain, il m'apporta l'exemplaire qui était en son pouvoir. Je trouvai véritablement une réduction simple des premiers principes; et, combinant à la fois que cet ouvrage m'était utile, et qu'il ne me convenait point d'en priver le propriétaire aussi longtemps que j'aimerais à le

[1] Page 52.

conserver, je pris tout uniment le parti de le copier d'un bout à l'autre, y compris ses six planches. Je ris de cette opération, chaque fois que je me la rappelle. Tout autre que moi aurait désiré faire acheter l'ouvrage; l'idée ne s'en présenta même pas; celle de le copier me vint aussi naturellement que celle de piquer un patron de dessin, et fut presque aussitôt réalisée; c'était un petit in-8°. Je dois avoir encore dans mes paperasses ce plaisant manuscrit. La géométrie m'amusa, tant qu'il ne fut pas besoin d'algèbre; la sécheresse de celle-ci me dégoûta dès que j'eus passé les équations du premier degré; j'envoyai par delà les ponts la multiplicité des fractions, et je trouvai qu'il valait mieux lire de beaux vers, que de me dessécher sur des *radicaux*. En vain, quelques années après, M. Roland, me faisant la cour, tenta de rappeler cet ancien goût; nous fîmes beaucoup de chiffres; mais la raison par X ne me parut jamais assez aimable pour me fixer longtemps.

5 septembre. *Je coupe le cahier pour joindre dans la petite boîte ce qui est écrit; car lorsque je vois décréter une armée révolutionnaire, former de nouveaux tribunaux de sang, la disette menacer, et les tyrans aux abois, je me dis qu'ils vont faire de nouvelles victimes, et que personne n'est assuré de vivre vingt-quatre heures.*

La correspondance de Sophie faisait toujours l'un de mes grands plaisirs; les liens de notre amitié s'étaient resserrés dans les voyages qu'elle avait faits plusieurs fois à Paris. Mon cœur sensible avait besoin, je ne dirai pas d'une chimère, mais d'un objet principal [1], et surtout de confiance et de communica-

[1] Parmi les manuscrits de madame Roland se trouvait, sous le titre de *Pensées mélancoliques*, un morceau dont nous croyons devoir extraire le passage suivant. Elle avait alors vingt et un ans; l'on jugera par ce morceau, comparé à celui qu'on a déjà lu page 59 (à la note), des rapides progrès de son style. Nous le citons plus particulièrement encore, parce que madame Roland y peint, sous des couleurs nouvelles, les sentiments de son cœur et le caractère de son amie.

« Je hais, pour ma part, à me mettre en garde contre ce qui m'environne; rien ne me plaît comme la confiance : elle est mon élément et ma vie. Il fallait toutes les observations réfléchies que j'ai faites sur la fausseté, la légèreté des hommes, en général, pour me rendre réservée; encore ne le suis-je jamais qu'avec effort. C'est ce caractère qui m'a fait éprouver si violemment le besoin d'une amie: mon cœur se sentit à peine, qu'il fut pressé de se répandre; j'étais oppressée de mes sensations; je voulais me sou-

tion; l'amitié me les présentait, je la nourrissais avec délices. Ma façon d'être avec ma mère, si douce qu'elle fût, ne m'aurait pas tenu lieu de cette affection; elle conservait quelque chose de cette gravité qu'emportait le respect d'une part et l'autorité de l'autre. Ma mère pouvait tout savoir, je n'avais rien à lui cacher; mais je ne pouvais pas tout lui dire : une mère reçoit des aveux, on ne fait de confidence qu'à son égal.

Aussi, sans me demander les lettres que j'écrivais à Sophie, ma mère était bien aise que je les lui laissasse voir; et notre arrangement à cet égard avait quelque chose de plaisant; nous nous étions entendues sans nous rien dire. Lorsqu'il m'arrivait des nouvelles de ma bonne amie, régulièrement toutes les semaines, je lisais quelques phrases de sa lettre, mais je ne la communiquais point. Lorsque je lui avais écrit, je laissais sur ma table, durant un jour, ma lettre pliée et suscrite, sans être cachetée : ma mère ne manquait guère de saisir un instant pour y jeter les yeux, rarement en ma présence; ou s'il lui arrivait de le faire ainsi, j'avais aussitôt quelque raison de m'éloigner. Qu'elle l'eût fait ou non, l'intervalle supposé nécessaire pour qu'elle le fît s'étant écoulé, je fermais ma lettre,

lager en les partageant. Je n'avais pas encore douze ans : habitante d'un nouvel univers, j'étais transportée à chaque scène qui s'offrait à mes regards; je sentais le bonheur avant de savoir le définir; je ne cherchais pas à communiquer des idées, mais à verser des sentiments dont je me trouvais remplie. Ils acquéraient une nouvelle force en moi-même, où j'étais obligée de les concentrer, par le peu de ressources que je voyais dans les personnes de mon âge; j'étais seule au milieu d'elles, et je soupirais après une compagne. Je la trouvai enfin. Un caractère liant et paisible, une humeur égale et facile, un esprit réfléchi, la rapprochèrent de moi et me la rendirent précieuse; douce, aimable, raisonnante, froide et tranquille, elle se suffisait à elle-même et n'avait pas besoin d'amie, mais elle était toute propre à en faire une excellente. Elle raisonnait avec moi; je sentais pour elle; sa franchise et sa droiture me la faisaient estimer et chérir avec excès; mon activité brûlante jetait dans notre commerce la vivacité de la tendresse, et fit enfin germer dans son âme un sentiment, une attache dont elle ne se croyait même pas capable. Elle m'aimait d'abord par complaisance, puis par reconnaissance et nécessité; elle m'aima ensuite par choix, par goût et par plaisir. Cette union, dont les principes, les degrés et la forme attestent la durée, répandit sur mes jours un charme inexprimable. Une sensibilité profonde m'en donna le besoin; des circonstances heureuses la favorisèrent; l'estime, le bonheur, la réflexion, la nourrirent et la fortifièrent. Rien ne peut plus l'ébranler : elle adoucit aujourd'hui mes peines et console ma douleur. Amitié sainte! il n'y avait que toi qui pût verser encore le plaisir dans un cœur déchiré par les plus cruelles épreuves! »

Ces dernières phrases, que madame Roland écrivait peu de temps après la mort de sa mère, portent l'empreinte des sentiments douloureux dont elle était affectée.

(*Note de l'éditeur.*)

non pas toujours sans y avoir ajouté un *post-scriptum*. Il ne lui est jamais arrivé de me parler de ce qu'elle avait ainsi lu ; mais je ne manquais pas de faire connaître par-là tout ce que je voulais qu'elle sût de mes dispositions, de mes goûts, de mes opinions : je les exposais avec une liberté que je n'aurais osé prendre avec elle. Ma franchise n'y perdait rien ; car je sentais avoir droit de l'exercer, sans qu'on eût celui de ne pas la trouver bonne. J'ai souvent réfléchi depuis que, si j'avais été à la place de ma mère, j'aurais voulu devenir entièrement l'amie de ma fille ; et si j'ai des regrets aujourd'hui, c'est que la mienne ne soit pas comme j'étais alors ; nous irions de pair à compagnon, et je serais heureuse. Mais ma mère, avec beaucoup de bonté, avait de la froideur ; elle était plus sage encore que sensible, plus mesurée qu'affectueuse. Peut-être aussi apercevait-elle chez moi un essor qui me conduirait plus loin qu'elle ; sa manière me laissait aller sans contrainte et sans familiarité. Elle n'était point caressante, quoique ses yeux respirassent la tendresse et fussent ordinairement fixés sur moi : je sentais son cœur, il pénétrait le mien ; mais la réserve de sa personne m'en inspirait une que je n'aurais point eue avec elle ; on eût dit qu'une plus grande distance se trouvait entre nous, depuis que j'étais sortie de l'enfance. Ma mère avait une dignité touchante, il est vrai, mais enfin c'était de la dignité ; les transports de mon âme brûlante en étaient réprimés, et je n'ai bien connu toute l'étendue de mon attachement pour elle que par le désespoir et le délire où me jeta sa perte. Nos journées s'écoulaient dans un calme délicieux ; j'en passais la plus grande partie à mes études solitaires, toute transportée dans l'antiquité, dont je suivais l'histoire et les arts, dont j'examinais les opinions et les préceptes. La messe le matin, quelques heures de lecture commune, les repas et les sorties, étaient les seules époques de ma réunion avec ma mère. Les sorties étaient rares ; et lorsqu'il venait des visites que je ne goûtais pas, je savais fort bien rester dans mon petit cabinet ; et ma bonne mère n'aurait pas voulu me jouer le tour de me le faire quitter. Tous les dimanches et fêtes étaient consacrés à la promenade ; souvent elle se faisait au loin ; bientôt elle s'y dirigea plus constamment,

par la préférence que je témoignai pour la campagne sur les jardins parés de la capitale. Je n'étais point insensible au plaisir de paraître quelquefois dans les promenades publiques : elles offraient alors un spectacle très-brillant, dans lequel la jeunesse avait toujours un rôle agréable. Les grâces de la personne y recevaient constamment des hommages que la modestie ne peut se dissimuler, et dont le cœur d'une jeune fille est toujours très-avide. Mais ils ne suffisaient point au mien ; j'éprouvais après ces promenades, durant lesquelles mon amour-propre, fort éveillé, était aux aguets de tout ce qui pouvait me faire paraître avec avantage et m'assurer que je n'avais pas perdu mon temps, un vide insupportable, une inquiétude et un dégoût qui me faisaient payer trop cher les plaisirs de la vanité. Habituée à réfléchir, à me demander compte de mes sensations, je recherchais péniblement les causes de ce malaise, et ma philosophie s'exerçait pleinement.

Est-ce donc pour briller aux yeux comme les fleurs d'un parterre, et recevoir quelques vains éloges, que les personnes de mon sexe sont formées à la vertu, qu'elles acquièrent des talents? Que signifie ce désir extrême de plaisir dont je me sens dévorée, et qui ne me rend point heureuse lors même qu'il semblerait devoir être satisfait? Que m'importent les regards curieux, les compliments doucement murmurés d'une foule que je ne connais point, et qui est peut-être composée de gens que je n'estimerais guère s'ils m'étaient connus? Suis-je donc au monde pour dépenser mon existence en soins frivoles, en sentiments tumultueux? Ah ! sans doute j'ai une meilleure destination : cette admiration qui m'enflamme pour tout ce qui est beau, sage, grand et généreux, m'apprend que je suis appelée à le pratiquer; les devoirs sublimes et ravissants d'épouse et de mère seront un jour les miens; c'est à me rendre capable de les remplir que doivent être employées mes jeunes années ; il faut que j'étudie leur importance; que j'apprenne, en réglant mes propres inclinations, comment diriger un jour celles de mes enfants; il faut que, dans l'habitude de me commander le soin d'orner mon esprit, je m'assure les moyens de faire le bonheur de la plus douce des sociétés, d'abreuver de félicité le mortel

qui méritera mon cœur, de faire rejaillir sur tout ce qui nous environnera celle dont je le comblerai, et qui devra être tout entière mon ouvrage. Mon sein s'agitait à ces pensées; mon cœur ému, gonflé, attendri, me faisait verser des larmes abondantes; il s'élevait alors à l'intelligence suprême, à cette cause première, cette Providence, que sais-je? à ce principe du sentiment et de la pensée qu'il avait besoin de croire et de reconnaître. O toi qui m'as placée sur la terre, fais que j'y remplisse ma destination de la manière la plus conforme à ta volonté sainte, et la plus convenable au bien de mes frères! Cette prière naïve, simple comme le cœur qui la dictait, est devenue ma seule prière; jamais la philosophie dissertante, ni aucune espèce d'égarement, n'a pu en dessécher la source. Du milieu du monde, et du fond d'une prison, je l'ai faite avec le même abandon : je la prononçai avec transport dans les circonstances brillantes de ma vie, je la répète dans les fers avec résignation; jalouse, dans les premières, de me défendre de toute affection qui n'eût point été à la hauteur de ma destinée; soigneuse, dans les autres, de conserver la force nécessaire pour soutenir les épreuves auxquelles je suis exposée; persuadée qu'il est, dans le cours des choses, des événements que la sagesse humaine ne saurait prévenir; convaincue que les plus malheureux ne peuvent accabler une âme sainte; qu'enfin la paix avec soi-même, la soumission à la nécessité, sont les éléments du bonheur, et constituent la véritable indépendance du sage et du héros. La campagne me présentait des objets bien plus analogues à mes habitudes méditatives, à cette disposition recueillie, tendre et mélancolique, fortifiée par la réflexion et les développements d'un cœur sensible. Nous allions souvent à *Meudon*; c'était ma promenade favorite; je préférais ses bois sauvages, ses étangs solitaires, ses allées de sapins, ses hautes futaies, aux routes fréquentées, aux taillis uniformes du bois de Boulogne, aux décorations de Belle-Vue, aux allées peignées de Saint-Cloud. « Où irons-nous demain, s'il fait beau? » disait mon père, le soir des samedis d'été; puis il me regardait en souriant : « A Saint-Cloud les eaux doivent jouer, il y aura du monde. — Ah! papa, si vous vouliez aller à Meudon, je

serais bien plus contente. » A cinq heures du matin, le dimanche, chacun était debout : un habit léger, frais, très-simple, quelques fleurs, un voile de gaze, annonçaient les projets du jour. Les odes de Rousseau, un volume de Corneille ou autre, faisaient tout mon bagage. Nous partions tous les trois ; on allait s'embarquer au Pont-Royal, que je voyais de mes fenêtres, sur un petit batelet qui, dans le silence d'une navigation douce et rapide, nous conduisait aux rivages de Belle-Vue, non loin de la Verrerie, dont on aperçoit, d'une grande distance, l'épaisse et noire fumée. Là, par des sentiers escarpés, nous gagnions l'avenue de Meudon, vers les deux tiers de laquelle, sur la droite, nous remarquâmes une petite maisonnette qui devint l'une de nos stations. C'était le logis d'une laitière, femme veuve, qui vivait là avec deux vaches et quelques poules. Comme il était pressant de profiter du jour pour la promenade, nous arrêtâmes qu'il nous servirait de pause au retour, et que la ménagère nous y donnerait une jatte de lait fraîchement trait. Cet arrangement fut établi de telle façon que, toutes les fois que. nous montions l'avenue, nous entrions chez la laitière pour la prévenir que le soir ou le lendemain elle nous verrait, et qu'elle n'oubliât point la jatte de lait. Cette bonne vieille nous accueillait fort bien ; le goûter, assaisonné d'un peu de pain bis et de fort bonne humeur, se passait toujours comme une petite fête, qui laissait chaque fois quelques souvenirs dans la poche de la laitière. Le dîner se faisait chez l'un des suisses du parc ; mais l'envie que j'avais de m'éloigner des lieux fréquentés nous fit découvrir une retraite bien conforme à mes goûts. Un jour, après avoir longtemps marché dans une partie inconnue du bois, nous parvînmes dans un espace solitaire, fort dégagé, auquel aboutissait une allée de grands arbres, sous lesquels on voyait rarement des promeneurs ; quelques autres arbres, épars sur une pelouse charmante, voilaient, pour ainsi dire, une petite maison à deux étages, fort proprement bâtie. « Qu'est-ce que cela ? » Deux jolis enfants jouaient devant la porte ouverte ; ils n'avaient ni l'air des villes, ni ces enseignes de la misère, si communes dans les campagnes : nous approchons ; nous apercevons sur la gauche un jardin potager où travaillait un vieillard. Entrer, converser avec

lui, fut bientôt fait; nous apprîmes que ce local s'appelait *Ville-Bonne;* que celui qui l'habitait était *fontainier* du *Moulin-Rouge,* chargé de veiller à l'entretien des canaux qui conduisaient les eaux dans quelques parties du parc; que les faibles appointements de cette place soutenaient en partie un jeune ménage dont nous voyions les petits enfants, et dont lui, vieillard, était le grand-père; que les soins de la famille occupaient la femme, tandis qu'il cultivait ce jardin, dont son fils allait vendre les produits à la ville, dans ses moments de loisir. Le jardin était un carré long, divisé en quatre portions autour desquelles était ménagée une allée assez large; un bassin occupait le centre, et fournissait des moyens d'arrosement; au fond, une niche d'ifs, sous laquelle était un grand banc de pierre, offrait le repos et l'abri. Des fleurs mêlées aux légumes rendaient l'aspect du jardin riant et gracieux : le vieillard, robuste et content, me rappelait celui des bords du Galèse, que Virgile a chanté; il causait avec plaisir et bon sens; et s'il ne fallait que des goûts simples pour apprécier une telle rencontre, mon imagination ne manquait pas d'y joindre tout ce qui pouvait lui prêter des charmes. Nous nous informons si l'on n'est pas dans l'usage de recevoir des étrangers : « Il n'en vient guère, nous dit le vieillard; ce lieu est peu connu; mais quand il s'en présente, nous ne refusons pas de leur servir ce que renferment la basse-cour et le jardin. » Nous demandons à dîner; on nous donne des œufs frais, des légumes, de la salade, sous un joli berceau de chèvrefeuille, derrière la maison. Je n'ai jamais fait de repas plus agréable; mon cœur se dilatait dans l'innocence et la joie d'une situation charmante. Je caressai beaucoup les petits enfants; je témoignai de la vénération au vieillard; la jeune femme parut bien aise de nous avoir reçus : on parla de deux chambres de leur maison dont ils pouvaient disposer pour les personnes qui voudraient les louer durant trois mois, et nous fîmes le projet de les occuper. Ce doux projet n'a point été réalisé; jamais je ne suis retournée à Ville-Bonne; car nous visitions Meudon depuis longtemps lorsque nous fîmes cette découverte, et nous avions adopté une auberge du village pour y coucher, lorsque deux fêtes de suite nous permettaient de prolonger

notre absence. C'est dans cette auberge, qu'on appelait, je crois, la *Reine de France*, qu'il nous arriva une chose plaisante. Nous occupions une chambre à deux lits, dans le plus grand desquels je couchais avec ma mère; l'autre, dans un coin de la chambre, servait à mon père seul : il venait de se coucher certain soir, lorsque l'envie d'avoir ses rideaux très-exactement fermés les lui fit tirer si ferme que le ciel du lit tomba, et lui fit une couverture complète. Après un petit moment de frayeur, nous nous prîmes tous à rire de l'aventure, tant le ciel avait tombé juste pour envelopper mon père sans le blesser. Nous appelons de l'aide pour le débarrasser : la maîtresse du logis arrive; étonnée à la vue de son lit décoiffé, elle s'écrie, avec l'air de la plus grande ingénuité : « Ah! mon Dieu! comment cela est-il possible? il y a dix-sept ans qu'il est posé; il n'avait jamais bougé! » Ce raisonnement me fit plus rire encore que la chute du ciel de lit; j'ai trouvé souvent à l'appliquer, ou plutôt à lui comparer les arguments que j'entendais faire en société; et je disais tout bas à ma mère : « Cela vaut les dix-sept ans du lit pour prouver son inébranlabilité. »

Aimable Meudon, combien de fois j'ai respiré sous tes ombrages, en bénissant l'auteur de mon existence, en désirant ce qui pourrait la compléter un jour! mais avec ce charme d'un désir sans impatience, qui ne fait que colorer les nuages de l'avenir des rayons de l'espoir. Combien de fois j'ai cueilli, dans tes fraîches retraites, des palmes de la fougère marquetée, des fleurs de brillants orchis! Comme j'aimais à me reposer sous ces grands arbres, non loin de clairières où je voyais quelquefois passer la biche timide et légère! Je me rappelle ces lieux plus sombres où nous passions les moments de la chaleur; là, tandis que mon père couché sur l'herbe, et ma mère doucement appuyée sur un amas de feuilles que j'avais préparé, se livraient au sommeil de l'après-dîner, je contemplais la majesté de tes bois silencieux, j'admirais la nature, j'adorais la Providence, dont je sentais les bienfaits; le feu du sentiment colorait mes joues humides, et les charmes du paradis terrestre existaient pour mon cœur dans tes asiles champêtres. Le récit de mes promenades et du bonheur qu'elles me faisaient goûter

avait sa place dans ma correspondance avec Sophie; quelquefois ma prose était coupée de vers, enfants irréguliers, mais faciles et parfois heureux, d'une âme pour qui tout était vie, tableau, félicité.

Sophie, comme je l'ai déjà observé, se trouvait jetée dans un monde où elle n'avait point les agréments dont elle me voyait jouir dans ma solitude; je connus quelques personnes de sa famille, et j'appris, dans leur société, à goûter plus encore le prix de ma retraite.

Elle descendait à Paris, dans ses voyages avec sa mère, chez des cousines qu'on appelait les demoiselles de Lamotte; c'étaient deux vieilles filles : l'une, dévote atrabilaire, ne quittait point sa chambre, où elle disait des *oremus*, grondait les domestiques, tricotait des bas, et raisonnait assez pertinemment de ses affaires d'intérêt; l'autre, bonne personne, se tenait au salon, faisait les honneurs du logis, lisait des psaumes, et jouait sa partie. Toutes deux mettaient beaucoup d'importance à l'avantage d'être nées *demoiselles;* concevaient difficilement qu'on pût faire sa société de personnes dont le père n'eût pas été du moins anobli; et, sans oser s'en servir, gardaient le *sac* que leur mère s'était fait porter à l'église, comme un titre de famille. Elles avaient pris auprès d'elles une jeune personne, leur parenté, dont elles se proposaient d'augmenter la petite fortune, pourvu qu'elle trouvât à épouser un gentilhomme. Mademoiselle d'Hangard (c'était cette jeune personne) était une grosse brune, très-fraîche, d'une santé robuste et presque effrayante, dont la tournure provinciale ne cachait point du tout un caractère un peu brusque et un esprit fort commun. La pièce la plus curieuse de la maison était l'avocat Perdu, homme veuf, qui avait mangé son bien à ne rien faire; que sa sœur (la mère de ma Sophie) avait mis en pension chez les cousines, pour qu'il passât décemment les dernières années de sa vie inutile. M. Perdu, gras et pouponné par merveilles, consacrait la plus grande partie de la matinée à soigner sa personne, mangeait longuement en médisant des mets; passait à disserter, au Luxembourg, plusieurs heures de chaque journée, qu'il terminait par un piquet. Il attachait à la *gentilhommerie* plus d'importance encore que

ses vieilles cousines, et se piquait d'en avoir les airs, d'en dicter les préceptes. Je ne l'appelais jamais que le *commandeur* quand je parlais à Sophie de son oncle, tant il me paraissait ressembler au *commandeur* du Père de Famille. Le *commandeur* donc avait toujours avec ses nièces ce ton de supériorité qu'il prétendait assaisonner de tous les égards de la politesse; mais ses procédés étaient bizarres avec mademoiselle d'Hangard, dont la fraîcheur et la vue habituelle, réveillant son imagination, lui inspiraient je ne sais quoi qu'il n'aurait osé avouer, et qui lui donnait quelquefois de l'humeur contre son neveu.

Ce neveu, qu'on appelait Sélincourt, était un grand jeune homme, de figure et de voix douces, ressemblant un peu à sa sœur Sophie, causant avec esprit, ayant des manières agréables, qu'une sorte de timidité ne déparait point : du moins elle me semblait ainsi, lors même que je m'apercevais qu'elle était plus marquée avec moi. Les vraisemblances et les vœux de la famille paraissaient en faire le prétendant de mademoiselle d'Hangard.

Quant à la société des demoiselles de Lamotte, elle était formée d'un comte d'Essales, devenu chevalier de Saint-Louis au Canada, où il avait épousé la fille du gouverneur; se tenant toujours à cent lieues du canon; ignorant, avantageux, bavard. Il venait faire sa partie avec une marquise de Caillavelle, espèce de douairière, près de laquelle il avait plus d'un jeu que ne distinguaient point les bonnes vieilles. Madame Bernier, grande janséniste, femme de bon sens d'ailleurs, dont le mari avait quitté le parlement de Bretagne lors de l'affaire de la Chalotais, paraissait, mais plus rarement, dans cette maison avec ses deux filles, la savante et la dévote. Le cœur tendre de celle-ci m'aurait attirée; mais son cou penché portait difficilement une tête si fort absorbée, qu'il n'y avait plus de place pour aucune espèce de raisonnement; la savante, avec un peu trop de babil, avait du jugement et du goût, assez pour racheter une figure repoussante. M. de Vouglans brochait sur le tout; il n'est pas nécessaire de tracer son portrait pour quiconque a lu *les Motifs de ma foi en Jésus-Christ, par un magistrat*, et le *Recueil des lois criminelles;* compilation la-

borieuse, où le fanatisme et l'atrocité le disputent au travail. Je n'ai jamais rencontré d'homme dont la sanguinaire intolérance m'ait plus révoltée; il se plaisait beaucoup dans l'entretien du père Romain Joly, petit vieux capucin, confesseur de mesdemoiselles de Lamotte, qui faisait contre Voltaire des vers où il le comparait à Satan, et citait perpétuellement en chaire les *Capitulaires de Charlemagne* et les *Ordonnances de nos rois* : j'ai eu l'avantage de dîner avec lui chez les cousines, de l'entendre à ma paroisse, et de lire son *Phaéton;* il m'offrirait de quoi faire une bonne caricature, si j'avais le courage de secouer de sa robe la sottise et la cafarderie, jointes au savoir le plus puéril. La bonne amie de Sophie figurait plaisamment dans cette société, où l'on gémissait derrière elle de ce qu'une jeune personne si bien élevée n'était pas née demoiselle. Je ne doute même pas que le *commandeur* n'eût délibéré, dans sa sagesse, s'il convenait à sa nièce de cultiver semblable liaison. Mais la jeune personne avait un très-bon ton, une décence dont les vieilles cousines faisaient grand cas; et, à l'exception de quelques tournures de phrases qui *sentaient l'esprit*, et que le commandeur faisait épiloguer à sa nièce, il ne pouvait se défendre de lui donner quelques éloges. Il lui arrivait même de se charger quelquefois des épîtres de sa nièce dans son absence, et de les apporter lui-même à ma mère : cela serait arrivé bien plus souvent à Sélincourt, si sa sœur avait consenti à le charger de cette commission.

L'insignifiance, les travers de ces personnages, auxquels ressemblaient sans doute beaucoup de gens du monde, me faisaient réfléchir sur le vide des sociétés, et l'avantage de n'être point tenue à les fréquenter. Sophie me faisait l'énumération des personnes qu'elle voyait à Amiens; me traçait à peu près leur caractère, me donnait à juger du peu de ressources de la plupart d'entre elles; et, tout compte fait, il se trouvait qu'au bout de l'année j'avais vu dans ma solitude plus de gens de mérite qu'elle n'en avait aperçu dans son tourbillon. Cela n'est pas difficile à concevoir, si l'on se rappelle que mon père n'avait de relations qu'avec des artistes, dont aucun ne venait chez lui habituellement, mais dont plusieurs s'y trouvaient parfois.

Ceux qui habitent la capitale, lors même qu'ils ne seraient pas de la première volée, ont une somme de connaissances et un genre de politesse qu'on ne trouvait assurément point ni dans les gentillâtres de province, ni dans les commerçants, pressés de faire fortune pour acheter un anoblissement. La conversation du bon Jollain, peintre de l'Académie; de l'honnête Lépine, élève de Pigale; de Desmarteau, confrère de mon père; du fils de Falconet, de d'Hauterne, que ses talents eussent porté de plein vol à l'Académie, si sa qualité de protestant ne l'en eût exclu; des Genevois horlogers Ballexserd et Moré, dont le premier a écrit sur l'éducation physique, valait assurément beaucoup mieux que celle du millionnaire Cannet, qui, voyant les succès de la tragédie de son parent du Belloy, et calculant le profit qu'il devait en tirer, disait fort sérieusement, et avec humeur : « Pourquoi mon père ne m'a-t-il pas appris à composer des tragédies? j'en aurais fait le dimanche! » Et cependant ces hommes *riches*, ces pitoyables *anoblis*, ces impertinents *militaires* comme d'Essales, ces pauvres *magistrats* comme Vouglans, se croyaient les soutiens de la société civile, et jouissaient véritablement de priviléges refusés au mérite! Je rapprochais ces sottises de l'orgueil humain des tableaux de Pope, retraçant ses effets dans la satisfaction de l'artisan qui étale son tablier comme le roi porte sa couronne; je tâchais de trouver avec lui que tout est bien : mais ma fierté concluait que tout était mieux dans une république.

Il n'est pas douteux que notre situation influe beaucoup sur notre caractère et nos opinions; mais on dirait que, dans l'éducation que j'ai reçue, que dans les idées que j'ai acquises par l'étude ou avec le secours du monde, tout avait été combiné pour m'inspirer l'enthousiasme républicain, en me faisant juger le ridicule ou sentir l'injustice d'une foule de prééminences et de distinctions. Ainsi, dans mes lectures, je me passionnais pour les réformateurs de l'inégalité; j'étais Agis et Cléomène à Sparte; j'étais les Gracques à Rome; et, comme Cornélie, j'aurais reproché à mes fils qu'on ne m'appelât que la belle-mère de Scipion. Je m'étais retirée avec le peuple sur le mont Aventin, et j'avais voté pour les tribuns. Aujourd'hui que

l'expérience m'a appris à tout peser avec impartialité, je vois, dans l'entreprise des Gracques et dans la conduite des tribuns, des torts et des maux dont je n'avais point été assez frappée.

Lorsque je me trouvais témoin de cette sorte de spectacle que présente souvent la capitale dans les *entrées* de la reine ou des princes, les *actions de grâces* après une couche, etc., je rapprochais avec douleur ce luxe asiatique, cette pompe insolente de la misère et de l'abjection du peuple abruti qui se précipitait sur le passage des idoles de ses mains, en applaudissant sottement au brillant appareil dont il payait les frais de son propre nécessaire. La dissolution de la cour dans les dernières années du règne de Louis XV ; ce mépris pour les mœurs qui gagnait toutes les classes; ces excès qui faisaient le sujet de toutes les conversations particulières, m'inspiraient de l'indignation et de l'étonnement. Ne voyant point encore les germes d'une révolution, je me demandais comment les choses pouvaient subsister dans cet état. Je voyais, dans l'histoire, s'agiter et tomber tous les empires parvenus à ce degré de corruption, et j'entendais les Français rire et chanter de leurs propres maux : je trouvais que leurs voisins, les Anglais, avaient raison de les regarder comme des enfants. Je m'attachais à ces voisins; l'ouvrage de Delolme m'avait familiarisée avec leur constitution; je cherchais à connaître leurs écrivains, et j'étudiais leur littérature, mais seulement alors dans les traductions.

Les raisonnements de Ballexsed n'ayant pu vaincre, dans mon enfance, la répugnance de mes parents à me faire inoculer, je tombai malade de la petite vérole à dix-huit ans. Cette époque m'a laissé de profonds souvenirs, non par les craintes que m'ait données la maladie, j'avais déjà trop de philosophie pour ne pas supporter cette épreuve avec constance; mais par l'incroyable et touchante sollicitude de ma mère. Quelle douleur et quelle activité! Comme l'inquiétude la tenait agitée! comme la tendresse se peignait dans tous ses soins! Dans la nuit même, lorsque je croyais recevoir quelque chose de ma garde, je trouvais la main, j'entendais la voix de ma mère; à chaque instant, hors de son lit pour s'approcher de mon chevet, ses yeux avides dévoraient les gestes, et, pour ainsi dire, les paroles du

médecin ; des larmes furtives s'échappaient malgré elle quand ils se fixaient sur moi, qui cherchais en vain à la calmer par mon sourire. Elle n'avait jamais eu la petite vérole, non plus que mon père ; l'un et l'autre n'auraient pas laissé passer un jour sans baiser mon visage malade, que je voulais leur dérober, dans la crainte que ces approches ne leur devinssent funestes. Mon Agathe, désolée d'être retenue par la clôture, m'envoya l'une de ses parentes, mère aimable de quatre enfants, à qui elle avait inspiré une partie de son attachement pour moi, et qui s'obstina à me voir et m'embrasser, sans considération pour elle-même. Il fallut cacher à Sophie, alors à Paris, l'état de sa bonne amie ; on me supposa partie subitement pour la campagne, afin de laisser écouler le temps du danger sans communication : mais Sélincourt venait s'informer chaque jour, pour sa mère, de mon état ; j'entendis de ma chambre son exclamation douloureuse, lorsqu'on lui apprit que l'on craignait complication de fièvre putride et de petite vérole. J'eus la fièvre milliaire, et l'éruption qui lui est particulière contrariant l'autre, je n'eus de la petite vérole que des boutons extrêmement gros et rares, qui s'aplatirent insensiblement sans suppuration, et ne laissèrent qu'une peau sèche qui tomba facilement. C'est, me dit le docteur Missa, la petite vérole que les Italiens appellent *ravaglioni*, boutons de fausse suppuration ; elle ne laisse point de traces. Et véritablement le poli de la peau ne fut pas même altéré chez moi par cette maladie ; mais les ravages de l'humeur me jetèrent, après les dangers, dans une langueur dont je ne sortis qu'au bout de quatre ou cinq mois. Recueillie dans l'état de santé, trop tendre pour être gaie, mais patiente dans la douleur, je ne songe plus en maladie qu'à me distraire de mes propres souffrances, et à rendre agréables les soins pénibles que ceux qui m'environnent sont obligés de me donner : j'abandonne alors les rênes de mon imagination ; je dis des folies, et c'est moi qui fais rire les autres. Le docteur Missa, homme d'esprit, me plaisait beaucoup ; il était assez avancé en âge pour que je ne souffrisse point avec lui l'espèce de contrainte où me tenaient les individus de son sexe : nous causions agréablement dans ses visites, qu'il prolongeait volontiers, et nous

nous liâmes d'amitié. « L'un ou l'autre de nous, me dit-il un jour, a de grands torts; je suis venu trop tôt, ou vous êtes venue trop tard. » Quoique Missa m'intéressât par son esprit, son âge m'avait dispensée de m'apercevoir que j'eusse eu tort d'être venue plus tard que lui; je ne lui répondis que par un sourire. Il élevait des nièces, avec lesquelles il voulut me faire faire connaissance : nous nous vîmes quelquefois; mais comme elles ne marchaient pas plus sans leur gouvernante que je ne marchais sans ma mère, et que l'état de l'oncle ne lui laissait guère la liberté de soutenir cette liaison, elle ne se forma point, à raison de la difficulté des distances, et de nos habitudes réciproques et sédentaires. Missa me gronda beaucoup un jour qu'il trouva sur mon lit *la Recherche de la vérité*, du père Malebranche. « Eh! mon Dieu! lui dis-je, si tous vos malades s'amusaient à pareille chose, au lieu de s'impatienter contre leurs maux et vous-même, vous n'auriez pas tant à faire. » Quelques personnes se trouvaient dans ma chambre; on s'entretint de je ne sais quel emprunt dont l'édit de création ne faisait que paraître, et auquel tout Paris courait déjà. « Les Français, dit Missa, donnent tout à la *confiance*. — Dites à la *vraisemblance*, lui observai-je. — Oui, répliqua Missa; le mot est juste et profond. — Ne me grondez donc point d'étudier Malebranche, interrompis-je avec vivacité; vous voyez bien que je ne perds pas mon temps. »

Missa était alors suivi, dans ses visites, par un jeune médecin nouvellement reçu docteur; il lui arrivait quelquefois de me l'envoyer à l'avance, attendre son arrivée. Celui-là, pour me servir de son expression, n'aurait pas eu le tort d'être venu trop tôt; mais, quoiqu'il fût assez bien de figure, il avait quelque chose d'important qui me déplaisait. J'ai une aversion naturelle si décidée pour l'affectation et les airs avantageux, que je les prends constamment pour l'enseigne de la médiocrité, même de la sottise; quoiqu'il fût vrai, dans l'ancien régime, qu'ils n'étaient quelquefois qu'un travers de la jeunesse. Bref, loin de me séduire, ils m'indisposent, et je juge toujours en mal les personnes qui les manifestent. C'est tout le souvenir qui m'est resté du jeune docteur, que je n'ai pas revu depuis cette époque, et que je ne verrai probablement jamais.

La campagne étant nécessaire à mon parfait rétablissement, nous allâmes respirer son air bienfaisant auprès de M. et de madame Besnard : déjà, depuis deux ans, nous passions chez eux, ma mère et moi, presque tout septembre. Leur situation avait encore quelque chose de très-propre à nourrir ma philosophie, et à fixer mes méditations sur les vices de l'organisation sociale.

Madame Besnard, dans l'infortune qui lui avait été commune avec ses sœurs, était entrée chez un fermier général dont elle régissait la maison, c'était celle du vieil Haudry : là, elle avait épousé un intendant, M. Besnard, avec lequel, retirée depuis longtemps, elle vivait modestement dans la paix et le bonheur.

La fierté, assez déplacée, de madame Phlipon, rappelait quelquefois en ma présence, et dans le secret de la famille, combien ce mariage lui avait déplu : assurément elle avait tort, autant que j'en ai pu juger. M. Besnard avait de l'honnêteté, des mœurs; l'un et l'autre devaient le rendre d'autant plus recommandable, qu'elles étaient plus rares dans son état; aussi les procédés les plus délicats ont caractérisé sa conduite à l'égard de sa femme : il est impossible de porter plus loin la vénération, la tendresse, le dévouement; c'est dans la douceur d'une union parfaite que tous deux prolongent une carrière où, nouveaux Philémon et Baucis, ils s'attirent le respect de quiconque peut être témoin de leur simplicité, de leurs vertus : je m'honore de leur appartenir, et je le ferais également, lors même qu'avec leur caractère et leur conduite M. Besnard eût été laquais.

Le vieil Haudry, artisan de sa fortune, était mort; il avait laissé de grands biens à un fils qui, né dans l'opulence, devait les dissiper. Ce fils, déjà veuf d'une femme charmante, faisait beaucoup de dépenses, et passait, suivant l'usage des riches, quelques moments au château de Soucy, où se transportait avec lui la manière de vivre de la ville, bien plus qu'il n'y prenait celle qui convient à la campagne. Ses possessions comprenaient plusieurs terres réunies : la plus voisine de Soucy (Fontenay) avait un château antique, dans lequel il aimait à mettre des habitants; il y avait logé un notaire, un régisseur, et il engagea M. et madame Besnard à y prendre un appartement pour y passer une partie de la belle saison. C'était, bien entendu, pour la conser-

vation des lieux, et il y gagnait encore un air de magnificence dont il était jaloux. M. et madame Besnard, bien logés, jouissaient de la promenade d'un parc dont le négligé faisait un aimable contraste avec les jardins de Soucy, et me plaisait encore plus que le luxe qui distinguait le séjour du fermier général. Lorsque nous étions arrivées chez madame Besnard, elle désirait que nous allassions faire une visite à Soucy, où la belle-mère et la belle-sœur d'Haudry se tenaient avec lui, et faisaient les honneurs de sa maison. Cette visite se rendait modestement avant dîner : j'entrais, sans nul plaisir, dans le salon, où madame Pénault et sa fille nous recevaient avec une grande politesse, il est vrai, mais qui sentait un peu la supériorité. Le ton de ma mère, le caractère même que je portais, sous l'air d'une timidité qui naît du sentiment de ce que l'on vaut, et du doute d'être appréciée, ne permettaient guère de l'exercer ; je recevais des compliments qui me flattaient peu, et que je relevais avec quelque finesse, lorsque certains parasites à croix de Saint-Louis, toujours errants chez l'opulence, comme les ombres sur les bords de l'Achéron, se mêlaient de les renforcer.

Peu de jours après, ces dames ne manquaient pas de nous rendre notre visite; elles étaient suivies de la compagnie qui se trouvait au château ; on faisait un but de promenade de la visite à Fontenay : j'étais alors plus aimable, et je savais mettre, dans ma part de réception, la dose de politesse modeste et digne qui rétablissait l'équilibre. Il arriva une fois, à madame Pénault, de nous inviter à dîner ; je ne fus pas plus étonnée que d'apprendre que c'était non pas avec elle, mais à l'*office*. Je sentais bien que M. Besnard y ayant fait autrefois son rôle, je ne devais pas, par égard pour lui, paraître mécontente de m'y trouver ; mais je jugeais aussi que madame Pénault devait arranger les choses différemment, et nous épargner cette politesse malhonnête. Ma grand'tante le voyait du même œil ; mais, pour éviter tout petit choc, nous nous rendîmes à l'invitation. Ce fut un spectacle nouveau pour moi que celui de ces déités du second ordre ; je ne me doutais pas de ce qu'étaient des femmes de chambre jouant la grandeur. Elles s'étaient préparées pour nous recevoir et faisaient véritablement bien doublure. Toilette, maintien, petits

airs, rien n'était oublié. Les dépouilles encore fraîches de leurs maîtresses prêtaient à leur parure une richesse que l'honnête bourgeoisie s'interdisait; la caricature du bon ton y joignait un genre d'élégance aussi étrangère à la modestie bourgeoise qu'au goût des artistes : cependant le caquet et la tournure en auraient encore imposé à des provinciales. C'était pis chez les hommes : l'épée de *M. le maître,* les soins de *M. le chef,* les politesses et les vêtements brillants des valets de chambre, ne pouvaient racheter la gaucherie des manières, l'embarras du langage quand ils voulaient le faire paraître distingué, ou la trivialité des expressions lorsqu'ils oubliaient de s'observer. La conversation fut toute remplie de marquis, de comtes, de financiers, dont les titres, la fortune, les alliances, paraissaient être la grandeur, la richesse et l'affaire de ceux qui s'en entretenaient. Les superfluités de la première table refluaient sur cette seconde avec un ordre, une propreté qui leur conservaient l'apparence d'une première apparition, et une abondance qui devait servir à la troisième table, celle proprement des *domestiques;* car ces individus de la seconde s'appelaient des *officiers.* Le jeu suivit le repas; le taux en était élevé; c'était celui de la partie ordinaire de ces *demoiselles,* qui ne manquaient pas de la faire chaque jour. J'aperçus un nouveau monde, dans lequel je trouvais la répétition des préjugés, des vices et des sottises d'un monde qui ne valait guère mieux, pour paraître davantage. J'avais entendu parler mille fois de l'origine du vieil Haudry, arrivé à Paris de son village, parvenu à rassembler des millions aux dépens du public; ayant marié sa fille à Montule, ses petites-filles au marquis du Chilleau, au comte Turpin, et laissé son fils héritier de ses trésors. Je songeais au mot de Montesquieu, que les financiers soutiennent l'État comme la corde soutient le pendu. Je concevais que des publicains, qui trouvaient moyen de s'enrichir à ce point, et de se servir de cette opulence pour s'unir à des familles que la politique des cours faisait regarder comme essentielles à l'éclat du royaume et utiles à sa défense, ne pouvaient appartenir qu'à un régime détestable et une nation bien corrompue. Je ne savais pas qu'il était un régime plus affreux encore et une corruption plus hideuse : mais qui l'aurait imaginé? Tous les philo-

sophes y ont été trompés comme moi. C'est celui du moment actuel.

Le dimanche on dansait, à Soucy, au bel air, sans autre abri que celui des arbres : là, le plaisir effaçait la plus grande partie des distinctions ; et dès qu'il était question de valoir par soi-même, je n'avais pas peur de manquer le rang qui pouvait me convenir. Les nouveaux arrivés se demandaient à l'oreille qui j'étais ; mais je ne rassasiais personne de ma présence ; et, après une heure de délassement, j'échappais aux curieux, en me retirant avec mes parents pour la promenade, dont je n'aurais pas sacrifié les doux instants au plaisir bruyant, et toujours vide pour mon cœur, d'une sorte de représentation. J'apercevais quelquefois Haudry, jeune encore, tranchant du grand seigneur, donnant carrière à ses fantaisies, voulant paraître généreux et noble. Il commençait à inspirer de l'inquiétude à sa famille ; ses folies avec la courtisane la Guerre préparaient sa ruine : on le plaignait comme étourdi, sans le blâmer comme méchant ; c'était un enfant gâté de la fortune, qui, s'il fût né dans la médiocrité, aurait certainement beaucoup mieux valu. Brun de visage, la tête haute, les manières protectrices, avec l'air gracieux, il était peut-être aimable avec ceux qu'il estimait être ses égaux ; mais je détestais de le rencontrer, et sa présence me donnait toujours un sérieux très-fier.

L'année dernière, sortant de cette belle salle à manger que l'élégant Calonne a fait disposer dans l'hôtel du contrôle général, occupé depuis par le ministre de l'intérieur, je trouve sur mon passage, dans la seconde antichambre, un grand homme à cheveux blancs, d'un air décent, qui m'aborde avec respect. « Madame, j'espérais parler au ministre lorsqu'il sortirait de table ; j'avais à l'entretenir. — Monsieur, vous allez le voir dans l'instant ; il a été arrêté dans la pièce précédente, mais il va passer. » Je salue, et je continue mon chemin pour rentrer dans mon appartement. Quelque temps après, Roland y paraît ; je lui demande s'il a vu une personne que je lui dépeins, qui paraissait craindre de ne pas le rencontrer? « Oui, c'est M. Haudry.— Quoi! ce ci-devant fermier général, qui a mangé tant de bien ? — Lui-même. — Et qu'a-t-il à faire avec le ministre de l'intérieur ? —

Il a des rapports, à cause de la manufacture de Sèvres, a la tête de laquelle il est placé. » Quel jeu de la fortune! nouveau texte à méditation. J'en avais déjà trouvé un bien grand, lorsque j'entrai, pour la première fois, dans ces appartements qu'habitait madame Necker aux jours de sa gloire; je les occupe pour la seconde fois, et ils ne m'attestent que mieux l'instabilité des choses humaines; mais du moins les revers ne me prendront jamais à l'improviste. J'étais alors au mois d'octobre; Danton me donnait de la célébrité en cherchant à diminuer le mérite de mon mari, et il préparait sourdement les calomnies par lesquelles il voulait nous attaquer tous deux. J'ignorais sa marche, mais j'avais vu celle des choses dans les révolutions; je n'ambitionnais que de conserver mon âme pure, et de voir la gloire de mon mari intacte; je savais bien que ce genre d'ambition mène rarement à d'autres succès. Mon vœu est rempli : Roland, persécuté, proscrit, ne mourra point dans la postérité : je suis prisonnière, et je périrai probablement victime; ma conscience me tient lieu de tout. Il m'arrivera comme à Salomon, qui ne demandait que la sagesse, et qui eut encore d'autres biens; je ne voulais que la paix des justes : et *moi aussi* j'aurai quelque existence dans la génération future. Mais, en attendant, retournons à Fontenay. La petite bibliothèque de mes parents m'y fournissait encore quelques ressources; j'y trouvai tout Puffendorf, probablement ennuyeux dans son Histoire universelle, et plus attachant pour moi dans ses Devoirs de l'homme et du citoyen; la Maison rustique, et divers ouvrages d'agriculture ou d'économie, que j'étudiais faute d'autres, parce qu'il fallait toujours que j'apprisse quelque chose; les jolies bagatelles qu'a rimées Bernis, lorsqu'il n'était pas affublé de la pourpre romaine; une Vie de Cromwell, et mille autres bigarrures. J'ai bien envie de faire remarquer que dans cette foule d'ouvrages que le hasard ou les circonstances avaient déjà fait passer dans mes mains, et dont j'indique vaguement ceux que les lieux ou les personnes me rappellent les premiers, il n'y a point encore de Rousseau : c'est qu'effectivement je l'ai lu très-tard, et bien m'en a pris, il m'eût rendue folle; je n'aurais voulu lire que lui : peut-être encore n'a-t-il que trop fortifié mon faible, si je puis ainsi parler.

J'ai lieu de présumer que ma mère avait pris quelque soin pour l'écarter; mais son nom ne m'étant pas inconnu, j'avais cherché ses ouvrages, et je n'en connaissais que ses Lettres de la Montagne, et celle à Christophe de Beaumont, lorsque je perdis ma mère, ayant lu alors tout Voltaire et Boulanger, et le marquis d'Argens, et Helvétius, et beaucoup d'autres philosophes et critiques. Probablement mon excellente mère, qui voyait bien qu'il fallait laisser exercer ma tête, ne trouvait pas grand inconvénient que j'étudiasse sérieusement la philosophie, au risque même d'un peu d'incrédulité; mais elle jugeait sans doute qu'il ne fallait pas entraîner mon cœur sensible, trop prêt à se passionner. Ah, mon Dieu! que de soins inutiles pour échapper à sa destinée! Le même esprit l'avait dirigée, lorsqu'elle avait empêché que je ne m'adonnasse à la peinture; il la fit encore s'opposer à ce que j'étudiasse le clavecin, malgré la plus belle occasion du monde pour cela. Le voisinage nous avait donné la connaissance d'un abbé Jeauket, grand musicien, laid comme le péché, bon homme, ami de la table : il était né aux environs de Prague, avait passé plusieurs années à Vienne, attaché à des grands de la cour, et avait donné quelques leçons à Marie-Antoinette. Conduit à Lisbonne par circonstances, il avait enfin choisi Paris, pour y manger, dans l'indépendance, les pensions qui faisaient sa petite fortune. Il désirait extrêmement que ma mère lui permît de m'enseigner le clavecin; il prétendait que mes doigts et ma tête auraient bientôt fait un grand chemin, et que je ne manquerais pas de m'adonner à la composition : « Quel dommage, disait-il, de fredonner sur une guitare, avec des moyens d'inventer et d'exécuter de belles choses sur le premier des instruments! » Cet enthousiasme, et des instances réitérées jusqu'à la supplication, ne purent vaincre ma mère. Quant à moi, toujours prête à profiter de ce qu'il me serait permis d'apprendre, mais habituée à respecter les décisions de ma mère comme à chérir sa personne, je ne demandais jamais rien : d'ailleurs, l'étude, en général, m'avait offert un champ si vaste, que je ne connaissais point les peines de l'oisiveté. Je me disais souvent : Lorsque je serai mère à mon tour, ce sera le cas de faire usage de ce que j'aurai acquis; je ne pourrai plus étudier. Et je me

dépêchais d'employer mon temps, avec crainte d'en perdre une minute. L'abbé Jeauket voyait de loin en loin des personnes de bon genre; et lorsqu'il les réunissait, il s'empressait de nous y joindre. J'ai aperçu de cette manière, parmi quelques individus qui ne valent pas la peine d'être rappelés, le savant Roussier, l'honnête d'Odimont; mais je n'ai point oublié l'impertinent Paradelle et madame de Puisieux : ce Paradelle était un grand diable, vêtu en abbé, fat et hableur plus qu'aucun sot que j'aie jamais rencontré, qui disait avoir roulé carrosse sur le pavé de Lyon pendant vingt ans, et qui, pour ne pas mourir de faim à Paris, faisait des cours de langue italienne, qu'il ne savait guère. Madame de Puisieux, passant pour l'auteur des *Caractères* qui portent son nom, conservait à soixante ans, avec un dos voûté, une bouche dégarnie, les petits airs et les prétentions dont l'affectation ne se pardonne guère, même à la jeunesse. Je m'étais figuré qu'une femme auteur devait être un personnage fort respectable, surtout lorsqu'elle avait écrit de la morale : les ridicules de madame de Puisieux me donnèrent à rêver; sa conversation n'annonçait pas plus d'esprit que ses travers ne montraient de jugement : je compris qu'il était possible de faire de la raison pour en montrer, sans en user beaucoup soi-même; et que les hommes qui se moquaient des femmes auteurs, n'avaient peut-être d'autre tort que de leur appliquer exclusivement ce qu'ils partageaient eux-mêmes. C'est ainsi que, dans une vie très-concentrée, je trouvais cependant à fournir mon magasin d'observations; j'étais placée dans la solitude, mais sur les confins du monde, et de manière à distinguer beaucoup d'objets sans être obsédée par aucuns. Les concerts de madame Lépine me présentèrent un nouveau point de vue. J'ai déjà dit que Lépine était un élève de Pigale, auquel il servait de bras droit; il avait épousé à Rome une femme qui, à ce que je présume, avait été cantatrice, et que sa famille ici n'avait pas vue d'abord d'un très bon œil, mais qui prouvait, par sa bonne conduite, que ce dédain était mal fondé. Elle avait formé chez elle un concert d'amateurs, composé d'habiles gens, et dans lequel elle n'admettait que ce qu'elle appelait bonne compagnie : il avait lieu tous les jeudis; ma mère m'y conduisait assez souvent. C'est là

que j'ai entendu Jarnowick, Saint-George, Duport, Guérin, et beaucoup d'autres; c'est là que j'ai aperçu de beaux esprits des deux sexes, mademoiselle de Morville, madame Benoît, Silvain Maréchal, etc., et d'insolentes baronnes, et de jolis abbés, de vieux chevaliers, et de jeunes plumets. Quelle plaisante lanterne magique ! L'appartement de madame Lépine, rue Neuve-Saint-Eustache, n'était pas fort beau ; la salle du concert était un peu resserrée; mais elle s'ouvrait sur une autre pièce, dont les grandes portes demeuraient ouvertes : là, rangé en cercle, on avait le double avantage d'entendre la musique, de voir les acteurs, et de pouvoir causer dans les intervalles. Toujours près de ma mère, dans le silence que l'usage prescrit aux demoiselles, j'étais tout yeux, tout oreilles; mais lorsqu'il nous arrivait de nous trouver dans le particulier avec madame Lépine, je faisais quelques questions, dont les réponses éclairaient mes observations.

Cette dame proposa un jour à ma mère d'aller dans une assemblée *charmante*, qui se tenait chez un homme d'esprit que nous avions vu quelquefois chez elle : il s'y réunissait des personnes éclairées, des femmes de goût : on y faisait des lectures agréables; c'était vraiment *délicieux!* La proposition fut réitérée avant d'être acceptée : « Voyons cela, disais-je à maman; je commence à juger assez le monde pour présumer que ce doit être, ou fort aimable, ou très-ridicule ; et, dans la dernière supposition, il y a toujours de quoi s'amuser une fois. » La partie est arrêtée. Le mercredi était le jour des assemblées littéraires de M. Vâse : nous nous rendons chez lui, à la barrière du Temple, avec madame Lépine. Nous montons au troisième étage, nous parvenons dans un appartement assez vaste, meublé suivant l'ordonnance : des chaises de paille, serrées sur plusieurs rangs, attendaient les spectateurs, et commençaient à être occupées; des flambeaux de cuivre, fort sales, éclairaient avec des chandelles ce réduit, dont la grotesque simplicité ne démentait point la rigueur philosophique et la pauvreté d'un bel esprit. Des femmes élégantes, de jeunes filles, quelques douairières, force petits poëtes, des curieux ou des intrigants, formaient la société.

Le maître du logis, placé devant une table qui faisait bureau, ouvrit la séance par la lecture d'une pièce de vers de sa façon; elle avait pour sujet un joli petit sapajou que la vieille marquise de Préville portait toujours dans son manchon, et qu'elle fit voir à toute la compagnie : car elle était présente, et crut devoir exposer aux regards empressés de chacun le héros de la pièce. Les *bravo* et les applaudissements rendirent hommage à la verve de M. Vâser, qui, fort content de lui-même, voulait céder sa place à M. Delpêches, je crois, qui composait, pour le théâtre d'Audinot, de petits drames comiques, sur lesquels il avait coutume de prendre les avis de la société, c'est-à-dire l'encouragement de ses éloges; mais il fut empêché ce jour-là : je ne sais si ce fut par un mal de gorge, ou le manque de quelques vers dans plusieurs scènes. Imbert prit donc le fauteuil; Imbert, l'auteur du *Jugement de Pâris*, lut une bagatelle agréable aussitôt portée aux nues. La récompense était là : mademoiselle de la Cossonière vint, après lui, lire des *Adieux à Colin :* ils étaient, sinon fort ingénieux, du moins assez tendres. On sut d'abord qu'ils s'adressaient à Imbert, prêt à partir pour un voyage; les compliments tombèrent à foison : Imbert acquitta sa muse et lui-même, en embrassant toutes les femmes de la société. Cette cérémonie, leste et gaie, pourtant avec décence, ne plut point du tout à ma mère, et me sembla si étrange que j'en eus l'air embarrassé. Après je ne sais quelle épigramme ou quatrain peu remarquable, un homme à grande déclamation lut des vers à la louange de madame Benoît. Elle était là. Il faut bien dire un mot d'elle pour ceux qui n'ont pas lu ses romans, déjà morts longtemps avant la révolution, et sur lesquels reposeront des monceaux de cendres quand on trouvera mes mémoires.

Albine était née à Lyon, suivant ce que j'ai lu dans l'Histoire des femmes illustres françaises, par une société de gens de lettres : histoire où j'ai été tout étonnée de voir des femmes que je voyais par le monde, comme celle-ci, comme madame de Puisieux, madame Champion et autres, dont quelques-unes vivent peut-être encore à l'heure où j'écris, ou n'ont quitté cette demeure terrestre que depuis peu d'années.

Mariée au dessinateur Benoît, elle avait été avec lui à Rome,

et y avait mérité l'association à l'académie des Arcades; veuve nouvellement, encore en deuil de son mari, elle était fixée à Paris; elle y faisait des vers et des *romans* [1], quelquefois sans les écrire; donnait à jouer, et voyait des femmes de qualité, qui payaient, en présents d'argent ou de chiffons, le plaisir d'avoir à leur table une femme bel esprit.

Madame Benoît avait été belle; les soins de la toilette et le désir de plaire, prolongés au delà de l'âge qui assure d'y réussir, lui valaient encore quelques succès. Ses yeux les sollicitaient avec tant d'ardeur, son sein toujours découvert palpitait si vivement pour les obtenir, qu'il fallait bien accorder, à la franchise du désir et à la facilité de le satisfaire, ce que les hommes accordent d'ailleurs si aisément, dès qu'ils ne sont pas tenus à la constance. L'air ouvertement voluptueux de madame Benoît était tout nouveau pour moi; j'avais vu, dans les promenades, ces prêtresses du plaisir, dont l'indécence annonce la profession d'une manière choquante : il y avait ici une autre nuance. Je ne fus pas moins frappée de l'encens poétique qui lui était prodigué, et des expressions de *sage Benoît, chaste Benoît*, plusieurs fois répétées dans ces vers qui lui faisaient porter de temps en temps devant ses yeux un modeste éventail, tandis que quelques hommes applaudissaient avec transport à des éloges qu'ils trouvaient sans doute bien appliqués. Je me rappelai ce que mes lectures m'avaient mis à portée de juger de la galanterie; ce que les mœurs du siècle et les désordres de la cour devaient y ajouter de corruption du cœur, de fausseté de l'esprit : je voyais des hommes efféminés prodiguer leur admiration à des vers légers, à des talents futiles; à la passion de les séduire tous sans les aimer sans doute; car quiconque se dévoue au bonheur d'un objet préféré, ne se prodigue point aux regards de la foule. Je sentais les atteintes du dégoût et de la misanthropie au milieu d'objets qui éveillaient mon imagination, et je rentrais dans ma solitude avec une douce mélancolie. Nous ne retournâmes point chez M. Vâse; j'en avais

[1] Madame Benoit est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite *Mes principes, ou la vertu raisonnée; Céliane, ou les amants séduits par leurs vertus;* les *Lettres du colonel Talberg*, qu'on regarde comme son meilleur ouvrage; et les *Aveux d'une jolie femme*, qui contiennent probablement son histoire.

(*Note de l'éditeur.*)

assez d'une fois ; et l'embrassade d'Imbert, l'éloge de madame Benoît, auraient guéri ma mère de l'envie de m'y conduire davantage. Le concert du baron de Back, très-plaisant, mais parfois aussi très-ennuyeux par les prétentions de ce mélomane, ne nous vit guère non plus, malgré les billets, les liaisons que la politesse de madame Lépine nous faisait souvent offrir. La réserve fut la même à l'égard de celui, très-nombreux, connu sous le nom *des amateurs*. Nous y fûmes une fois, accompagnées d'un M. Boyard de Creusy, qui s'était amusé à faire une méthode de guitare, dont il avait prié ma mère de permettre qu'il m'offrît un exemplaire. Il avait les manières extrêmement honnêtes. Je le cite, parce qu'il a eu le bon esprit de penser que, dans une situation que le vulgaire regardait encore comme élevée, je verrais avec plaisir les personnes à qui je n'avais pas été inconnue dans ma jeunesse. Il s'est présenté chez moi lorsque j'étais au ministère, et mon accueil a dû lui prouver que j'attachais du prix et de l'agrément au souvenir d'un temps dont je puis m'honorer, comme de toutes les autres époques de ma vie.

Quant aux spectacles, c'était bien pis ; ma mère n'y allait jamais : je fus conduite une seule fois, de son vivant, à l'Opéra et aux Français ; j'avais alors seize ou dix-sept ans. L'*Union de l'Amour et des Arts,* par Floquet, ne me présenta rien, ni dans la musique, ni bien moins encore dans le drame, qui fût capable de me faire illusion, et de soutenir l'idée que je m'étais formée d'un spectacle enchanteur : la froideur du sujet, le décousu des scènes, le peu d'à-propos des ballets, me déplurent ; le costume des danseurs me choqua davantage ; ils portaient encore des paniers ; je n'ai jamais rien vu de si ridicule : aussi la critique de Piron, des merveilles de l'Opéra, me paraissait-elle bien supérieure à ce spectacle. Je vis, aux Français, l'*Écossaise ;* ce n'était pas non plus très-propre à m'enthousiasmer : le jeu de la Dumesnil seul me ravit. Il prit quelquefois fantaisie à mon père de me faire entrer à certains spectacles de foire ; leur médiocrité me dégoûtait. Je me trouvais donc prémunie contre le ridicule du bel-esprit, précisément comme les enfants de Lacédémone étaient prémunis contre l'ivresse, par le spectacle de ses

excès ; et mon imagination ne reçut pas les grands ébranlements que la séduction des spectacles aurait pu produire, si j'avais assisté à leurs plus belles représentations : ce que j'en avais vu me faisait me contenter de lire, dans le cabinet, les chefs-d'œuvre des grands maîtres, et d'en savourer à loisir toutes les beautés.

Un jeune homme, fort assidu aux concerts de madame Lépine, avait imaginé de venir de sa part chez ma mère s'informer de nos santés, lorsqu'une absence un peu longue pouvait faire supposer qu'elles étaient peut-être altérées. Un ton honnête, une vivacité agréable, de l'esprit, et surtout la rareté des visites, faisaient pardonner cette petite tournure assez adroitement prise pour avoir entrée dans la maison ; et enfin Lablancherie hasarda sa déclaration. Mais puisque me voici arrivée à l'histoire des prétendants, il faut les faire défiler *en masse ;* expression mignonne qui pourra servir de date à mon écrit, et rappeler les jours fameux où l'on ordonne tout *en masse*, en dépit de la plus grande subdivision possible des goûts et des volontés. On n'a point oublié le colosse espagnol, aux mains d'Ésaü, ce M. Mignard si poli, dont le nom contrastait plaisamment avec la figure. Après avoir confessé de lui-même qu'il ne pouvait plus rien m'apprendre sur la guitare, il avait demandé la permission de venir quelquefois m'entendre ; et il se présentait à des intervalles fort éloignés, sans parvenir toujours à nous rencontrer. Flatté du talent de sa jeune écolière, le regardant comme son ouvrage, et partant de ce principe pour s'attribuer une sorte de droit ou d'excuse ; s'étant annoncé comme un noble de Malaga, que les malheurs avaient obligé de faire ressource de son savoir en musique, il commença par perdre la tête, et finit par déraisonner, pour se justifier à lui-même ses prétentions : après quoi il s'arrêta à la résolution de me faire demander en mariage, n'ayant pourtant pas le courage de s'exprimer en personne. Les représentations de celui qu'il avait chargé de cette commission n'ayant pu le faire changer de dessein, elle fut remplie ; il s'ensuivit la recommandation de ne plus remettre les pieds à la maison, accompagnée de la politesse que l'on doit aux malheureux. Les plaisanteries de mon père m'apprirent ce qui s'était passé : il aimait à m'entretenir des prières qui lui étaient adressées à mon sujet ;

et comme il était un peu glorieux, il n'épargnait point les personnages qui prêtaient au ridicule. Le pauvre Mozon était devenu veuf; il s'était fait extirper sa petite loupe, ornement de sa joue gauche; il songeait à prendre cabriolet: j'avais quinze ans; il se trouvait rappelé pour me perfectionner. Son imagination s'échauffa; la bonne opinion de son art ne lui manquait pas; il aurait estimé Marcel fort raisonnable : artiste pour artiste, pourquoi ne se serait-il pas mis sur les rangs? Il fit exposer ses vœux, et fut congédié comme Mignard.

Du moment où une jeune fille atteint l'âge qui annonce son développement, l'essaim des prétendants s'attache à ses pas comme celui des abeilles bourdonne autour de la fleur qui vient d'éclore.

Élevée d'une manière austère et vivant très-retirée, je ne pouvais inspirer qu'un seul projet; et le caractère respectable de ma mère, l'apparence de quelque fortune, la qualité de fille unique, pouvaient le rendre très-séduisant pour bien des gens.

Ils se présentèrent en foule; et, dans la difficulté d'avoir une entrée, la plupart prenaient le parti d'écrire à mes parents. Mon père m'apportait toujours les lettres de cette nature. Fort indépendamment de l'énoncé de l'état et de la fortune, la manière dont elles étaient tournées influençait d'abord mon opinion : je me chargeais de tracer le brouillon de la réponse, que mon père copiait très-fidèlement; je lui faisais congédier les demandeurs avec dignité, sans espoir et sans offense. La jeunesse de mon quartier passa ainsi en revue; je n'eus pas de peine à faire goûter mes refus pour le plus grand nombre. Mon père n'avait guère égard qu'à la richesse, il y avait des prétentions pour moi; ainsi, quiconque était trop nouvellement établi, et dont l'avoir actuel où les espérances très-prochaines n'assuraient pas une grande alliance, n'obtenait point son suffrage : mais aussi, lorsque ces données étaient favorables, il voyait avec peine que je ne voulusse pas me déterminer. Ici commencèrent à se développer des différences qui n'ont plus fait que s'accroître entre mon père et moi. Il aimait, il estimait le commerce, parce qu'il le regardait comme la source de la richesse; je le détestais, parce qu'il était à mes yeux celle de l'avarice et de la friponnerie.

Mon père sentait bien que je ne pouvais agréer ce qui tient à des métiers proprement dits, et son amour-propre ne lui eût pas non plus permis d'y songer ; mais il ne concevait pas que l'élégant joaillier qui ne touche que de belles choses sur lesquelles il fait de gros gains, ne pût me convenir, lorsqu'il se présentait avec une maison déjà bien fondée, qui devait devenir brillante. Cependant l'esprit du bijoutier, comme celui du petit mercier au-dessus duquel il se croit, et du riche marchand de draps qui s'estime plus qu'eux tous, me semblait tout entier dans la convoitise de l'or, le calcul d'en amasser, la ruse d'en multiplier les moyens : il est étranger aux idées relevées, aux sentiments délicats par lesquels j'appréciais l'existence.

Occupée dès mon enfance à considérer les rapports de l'homme en société ; nourrie de la plus pure morale ; familiarisée avec les grands exemples, n'aurais-je vécu avec Plutarque et tous les philosophes que pour m'unir à un marchand, qui ne jugerait ni ne sentirait rien comme moi ?

On a vu que ma sage maman voulait que je ne fusse pas plus embarrassée à la cuisine qu'au salon, et au marché qu'à la promenade : je l'accompagnais encore, après mon retour du couvent, dans les acquisitions de ménage, qu'elle faisait souvent elle-même ; et définitivement elle me chargeait quelquefois de les faire, en m'envoyant avec une bonne. Le boucher qui avait sa pratique perdit une seconde femme, et se trouva, jeune encore, avec une fortune de cinquante mille écus, qu'il se proposait d'augmenter. J'ignorais parfaitement ces particularités, je n'apercevais que l'avantage d'être bien servie, avec force honnêtetés ; et je m'étonnais beaucoup de voir ce personnage se présenter fréquemment le dimanche à la promenade où nous étions, en bel habit noir et fine dentelle, devant ma mère, à qui il faisait une profonde révérence sans l'aborder. Ce manége dura tout un été. Je fus indisposée ; chaque matin le boucher envoyait s'informer de ce qu'on pouvait désirer, et faisait offrir les objets de sa compétence. Ce soin très-direct commença à faire sourire mon père, qui, voulant s'amuser, fit passer près de moi une demoiselle Michon, personne grave et dévote, le jour qu'elle vint cérémonieusement faire la demande au nom du boucher. « Vous

savez, ma fille, me dit-il gravement, que j'ai pour principe de ne point gêner votre inclination : voici les propositions qui me sont faites à votre sujet; » et il répète ce que mademoiselle Michon lui avait exprimé. Je me pinçai les lèvres, un peu piquée de ce que la bonne humeur de mon père me donnait la charge d'une réponse qu'il aurait dû faire pour moi. « Vous n'ignorez pas, mon papa, lui répliquai-je en le parodiant, que je m'estime fort heureuse dans ma situation présente, et que j'ai la ferme résolution de ne point la quitter de quelques années; vous pouvez établir sur cette disposition tout ce que vous croirez convenable; » et je me retirai. « Mais vraiment, me dit ensuite mon père dans le particulier, voilà une fort bonne façon d'éloigner tout le monde, que cette raison que tu as été chercher. — J'ai payé votre petite malice, mon papa, par une généralité très-convenable dans la bouche d'une jeune fille; et je vous ai laissé la charge d'un refus en règle, que je ne dois pas prendre sur moi. — C'est fort bien se tirer d'affaire; mais dis-moi donc ce qui te conviendra ?— Ce pour quoi vous m'avez élevée, en m'apprenant à réfléchir, et me laissant contracter des habitudes studieuses. Je ne sais quel est l'homme à qui je me donnerai; mais ce ne sera jamais que celui avec lequel je pourrai communiquer et partager mes sentiments comme mes pensées. — On trouve, dans le commerce, des hommes qui ont de la politesse et de l'instruction. — Oui, mais non pas de celles à mon usage : leur politesse consiste en quelques phrases et révérences; leur savoir se rapporte toujours au coffre-fort, et ne m'aiderait guère pour l'éducation de mes enfants. — Tu les élèverais toi-même. —Cette tâche me paraîtrait rude, si elle n'était partagée par celui qui leur aurait donné le jour. — Crois-tu que la femme de Lempereur ne soit pas heureuse? Ils viennent de quitter le commerce; ils achètent de grandes charges; ils ont un bel état de maison, et voient chez eux bonne société. — Je ne suis pas juge du bonheur d'autrui, et je n'attache point le mien à l'opulence; je ne conçois de félicité dans le mariage que par la plus intime union du cœur; je ne puis me lier qu'à qui me ressemble, et encore faut-il que mon mari vaille mieux que moi; car la nature et les lois lui donnant de la supériorité, j'en aurais honte s'il ne

la méritait véritablement.—Il te faudra quelque avocat. Les femmes ne sont pas trop heureuses avec ces gens de cabinet; ils ont de la morgue et fort peu d'argent. — Mais, mon Dieu ! mon papa, je n'apprécie qui que ce soit par sa robe; je ne vous dis point que je veux telle ou telle profession, mais un homme que je puisse aimer. — Mais, à t'entendre, cet homme-là ne peut point se trouver dans le commerce.—Ah !... j'avoue que cela me paraît bien difficile; je n'y ai aperçu personne de mon goût, et l'état en soi me répugne. — C'est pourtant chose fort douce que d'être tranquille dans son appartement, tandis que le mari fait de bonnes affaires. Vois madame d'Argens, elle connaît les diamants aussi bien que son mari; elle traite avec les courtiers dans son absence; elle conclut aussi des marchés avec les particuliers; elle continuerait le commerce lors même qu'elle deviendrait veuve: leur fortune est déjà considérable; ils sont de cette compagnie qui vient d'acheter Bagnolet. Tu as de l'intelligence; tu connais même cette partie, depuis que tu as lu le traité que j'ai sur les pierres précieuses : tu inspirerais de la confiance; tu ferais ce que tu voudrais : tu aurais une vie agréable, si tu avais voulu de Delorme, Dabreuil, ou Lobligeois. —Tenez, papa, j'ai trop bien vu qu'on ne réussissait dans le commerce qu'en vendant cher ce qu'on avait acheté grand marché; qu'en surfaisant beaucoup, et rançonnant le pauvre ouvrier : je ne saurai jamais me prêter à rien de semblable, ni respecter celui qui s'en occupe du matin au soir. Or, je veux être honnête femme; et comment serais-je fidèle à l'homme dont je ne tiendrais nul compte, en admettant que j'eusse pu l'épouser? Vendre des diamants ou des petits pâtés me semble à peu près la même chose, si ce n'est que ceux-ci ont leur prix fait, qu'on y trompe peut-être moins, mais qu'on se salit davantage. Je ne me soucie pas plus de l'un que de l'autre. — Crois-tu donc qu'il n'y ait point d'honnêtes gens dans le commerce? — Je ne veux pas décider cela; mais je suis persuadée qu'il n'y en a guère, et encore ces honnêtes gens-là n'ont point tout ce qu'il me faut dans un mari. — Tu t'es rendue bien difficile; et si tu ne trouves pas ta chimère... — Je mourrai fille.—Cela serait peut-être plus dur que tu ne penses; au reste, tu as le temps d'y songer. Mais l'ennui vient un jour;

la foule n'y est plus; et tu sais la fable! — Oh! je me vengerai à mériter le bonheur de l'injustice qui m'en tiendrait privée. — Te voilà dans les nues; il y fait beau quand on peut y monter, mais il n'est pas aisé de s'y tenir. Songe toujours que j'aimerais à avoir des petits-enfants avant d'être trop vieux. »

J'aimerais bien à vous en donner, pensais-je en moi-même lorsque mon père mit fin au dialogue en se retirant; mais en vérité je n'en aurai jamais que d'un mari qui me convienne. Je prenais alors un peu de mélancolie en considérant mon entourage, où je n'apercevais rien à la ronde capable de s'assortir à mes goûts: ce sentiment n'était pas durable; je me sentais un bonheur actuel, et je couvrais l'avenir d'une espérance vague; c'était la plénitude d'un bien-être qui reflue jusqu'au futur en délivrant de toute inquiétude. « Sera-ce pour cette fois, mademoiselle? » me dit un jour mon père avec une gravité feinte, et l'air de satisfaction qu'il avait toujours quand il recevait quelque demande. « Lisez cette lettre. » Elle était fort bien écrite pour la peinture et pour le style, et me fit monter le rouge au visage. M. Morizot de Rozain exprimait d'assez belles choses; mais il faisait remarquer que son nom se trouvait dans le nobiliaire de sa province: il me parut fat ou maladroit de faire parade d'un avantage que je n'avais point, et qu'on ne devait pas présumer que je cherchasse. « Il n'y a point encore là sujet d'examen, dis-je en secouant la tête; cependant il faut faire causer le personnage: encore une ou deux lettres, et j'aurai vu le fond du sac. Je vais préparer une réponse en conséquence. » Toutes les fois qu'il s'agissait d'écrire, mon père était d'une docilité charmante, et me copiait sans difficulté. Je m'amusais à faire le papa; je traitais mes propres intérêts avec tout le sérieux que la chose méritait, et enfin, comme pour moi-même, dans le style et la sagesse de la paternité. Il y eut jusqu'à trois lettres explicatives de M. de Rozain; je les ai gardées longtemps, parce qu'elles étaient fort bien faites; elles m'ont prouvé qu'il ne suffisait pas encore de l'esprit pour me convenir, s'il n'y avait supériorité de jugement, et cette âme que rien ne supplée ni ne dépeint, mais dont l'accent se fait d'abord sentir. D'ailleurs, Rozain n'avait rien que le titre d'avocat; ma fortune présente ne pouvait suffire à deux,

et il n'offrait point la réunion de qualités qui pût faire désirer de surmonter cet obstacle.

En annonçant la *levée en masse* de mes prétendants, je n'ai pas promis de les nommer tous, et l'on m'en tiendra quitte aisément; je n'ai voulu faire connaître que la singularité de cette situation, qui me faisait rechercher de beaucoup de gens dont je ne connaissais pas toujours même la figure, et dans laquelle j'avais la liberté de discuter moi-même les apparences et les raisons. Je remarquais bien quelquefois à l'église ou à la promenade de nouveaux visages dont j'étais observée ou suivie, et je me disais en moi-même : « J'aurai bientôt quelque réponse à faire pour mon papa. » Mais je n'ai jamais vu d'extérieur qui m'ait séduite ou frappée.

J'ai dit que Lablancherie avait eu l'esprit de s'introduire à la maison, et de sentir apparemment qu'avant de se déclarer il fallait chercher à se faire goûter. Fort jeune encore, Lablancherie avait déjà voyagé, beaucoup lu, et même imprimé : son ouvrage ne valait pas grand'chose; mais il y avait force morale et de saines idées; il l'avait intitulé *Extrait de mes voyages, pour servir d'école aux pères et mères.* Ce n'était pas trop modeste, comme on voit, et l'on était tenté de le lui pardonner; car il s'appuyait d'autorités bien respectables en philosophie, les citait assez heureusement, et s'indignait, avec la chaleur d'une âme honnête, de la froideur ou de la négligence des parents, causes trop communes des désordres qui font la perte de la jeunesse. Lablancherie, petit, brun et assez laid, ne disait rien du tout à mon imagination; mais son esprit ne me déplaisait point, et je croyais m'apercevoir que ma personne lui plaisait beaucoup. Un soir, revenant avec ma mère de visiter nos grands parents, nous trouvâmes mon père un peu rêveur : « J'ai du nouveau, nous dit-il en souriant; Lablancherie sort d'ici, où il a passé plus de deux heures : il m'a fait ses confidences, et comme elles vous regardent, mademoiselle, il faut bien vous en faire part. (La conséquence n'était pas trop rigoureuse, mais enfin mon père avait coutume de la tirer.) Il t'aime, et s'est offert pour mon gendre; mais il n'a rien, et ce serait une folie que je lui ai fait sentir. Il suit le barreau; il aurait le projet d'acheter

quelque charge de magistrature; sa légitime ne serait pas suffisante pour cela : il s'est imaginé que, s'il pouvait nous convenir, la dot de sa femme suppléerait à ce qui lui manque, et que, ma fille étant seule, le jeune ménage pourrait demeurer avec nous dans les premières années. Il m'a dit sur tout cela de fort belles choses qui s'arrangent très-bien dans de jeunes cervelles; mais il faut du plus solide à des parents prudents. Qu'il commence un cabinet ou achète une charge, qu'il se fasse un état enfin, nous verrons après; il sera temps pour le mariage ensuite : ce serait une extravagance que de se marier préliminairement. D'ailleurs, resterait à examiner la personne; mais de bonnes informations seraient bientôt prises. J'aimerais mieux qu'il ne fût pas gentilhomme, et qu'il eût une quarantaine de mille écus. Il est assez bon enfant : nous avons causé longuement; mes raisons l'ont un peu affligé, mais il les a entendues; il a fini par me prier de ne point lui fermer ma porte, et il l'a sollicité de si bonne grâce que j'y ai consenti, pourvu qu'il ne vînt pas plus souvent que de coutume. Je lui ai dit que je ne te parlerais de rien; mais comme tu es raisonnable, j'aime à ne te rien cacher. » Quelques questions de ma mère, et de sages réflexions sur tout ce qu'il fallait envisager avant de se prévenir pour personne, me dispensèrent de rien dire, mais non de rêver.

Les calculs de mon père étaient justes; les propositions du jeune homme n'étaient pourtant pas déraisonnables. Je me sentais disposée à le voir, et l'étudier avec plus d'intérêt et de curiosité. Les occasions n'en furent pas fréquentes. Plusieurs mois s'écoulèrent; Lablancherie partit pour Orléans, et je ne le revis que deux ans après. Dans cet intervalle, je fus sur le point d'épouser le médecin Gardanne; une de nos parentes avait pressé ce mariage. Madame Desportes, née Provençale, avait été mariée à Paris dans le commerce; demeurée veuve très-jeune avec une fille unique, elle avait continué de faire ce commerce de bijoux que mon père trouvait si agréable. De l'esprit, de l'honnêteté, beaucoup d'adresse, et un excellent ton, la faisaient généralement considérer; on eût dit qu'elle ne se chargeait d'affaires que pour obliger les personnes qui s'adressaient à elle : sans sortir de son appartement, fort bien tenu, et où elle rece-

vait une société décente, dont faisaient quelquefois partie les individus mêmes qui cherchaient des acquisitions pour satisfaire leur luxe ou l'usage, elle maintenait sa petite fortune et son aisance sans perte et sans accroissement. Très-avancée en âge, elle était secondée par sa fille, dont le tendre attachement lui avait fait rejeter tout établissement, pour demeurer avec sa mère dans l'union la plus intime.

Gardanne était du pays de madame Desportes : l'esprit naturel, la vivacité méridionale, de bonnes études, et l'extrême envie de réussir, promettaient que ce jeune docteur pousserait assez loin un chemin déjà bien commencé. Madame Desportes, qui l'accueillait avec cette bonté protectrice qui seyait à son caractère, à son âge, et qu'elle avait l'art de rendre aimable, imagina d'en faire le mari de sa petite cousine : elle mourut avec ce projet, que sa fille résolut d'exécuter.

Gardanne souhaitait et craignait de se lier : dans le calcul des avantages et des inconvénients de la grande confrérie, il ne s'était point, comme ma tête romantique, attaché à l'unique idée des convenances personnelles ; il comptait tout. J'avais seulement vingt mille livres en mariage ; mais les espérances rachetaient la modicité de la dot. Les conditions pécuniaires furent faites avant que je susse rien ; le *marché* était conclu, lorsqu'on me parla d'un médecin à épouser. L'état me convenait, il promettait un homme éclairé ; mais il fallait connaître sa personne. On arrangea une promenade au Luxembourg ; la pluie devait prendre en chemin et survint, ou bien on la craignit : on se réfugia chez une amie de madame Desportes, mademoiselle de la Barre, grande jansénite, qui fut ravie de la circonstance, et nous offrit une collation, durant laquelle son médecin et son compatriote vint tout juste lui faire une visite.

On s'examine beaucoup de part et d'autre, sans avoir, pour mon compte, l'air d'y regarder, mais sans laisser rien échapper néanmoins. Ma cousine était triomphante, comme si elle eût dit : « Je ne l'avais point annoncée jolie; mais que vous en semble? » Ma bonne mère avait l'air tendre et rêveur; mademoiselle de la Barre faisait de l'esprit, et merveilleusement les honneurs de ses confitures et de mille bonbons; le médecin

babillait assez, croquait des sucreries, disant, moitié par une galanterie qui sentait un peu les bancs de l'école, qu'il aimait beaucoup la douceur; à quoi la jeune fille observa d'une voix timide, avec quelque rougeur et un léger sourire, qu'on accusait les hommes de l'aimer beaucoup, parce qu'ils avaient grand besoin qu'on en usât toujours avec eux. Le fin docteur parut émoustillé de l'épigramme. Mon père aurait volontiers déjà donné sa bénédiction; il était si poli que j'en enrageais. Le médecin se retira le premier, pour faire ses visites du soir; nous retournâmes comme nous étions arrivés, et voilà ce qu'on appelait *une entrevue*. Mademoiselle Desportes, grande observatrice des formes, avait ainsi tout arrangé, parce que dans une maison qui n'est point ouverte, et où se trouve une jeune fille, un homme qui a des vues de mariage ne doit mettre le pied que quand il est accepté; mais aussi cela fait, le contrat doit se dresser d'abord, et la célébration suivre immédiatement: c'était la loi et les prophètes. Un médecin, dans son costume, n'est jamais séduisant pour une jeune personne; je n'ai su, dans aucun temps de ma vie, me représenter l'Amour en perruque. Gardanne avec ses trois marteaux, son air doctoral, son accent du Midi, ses sourcils noirs très-rapprochés, avait l'air beaucoup plus propre à conjurer la fièvre qu'à la donner. Mais je sentais cela, sans faire alors cette réflexion; j'avais, du mariage, des idées si austères, que je ne voyais pas dans sa proposition le plus petit mot pour rire. « Eh bien! me demanda doucement ma bonne mère, comment trouves-tu cette personne? te conviendra-t-elle? — Maman, je ne puis savoir cela si vite. — Mais tu peux bien dire si elle t'inspire de la répugnance? — Ni répugnance ni goût; l'une ou l'autre pourrait naître. — Comment? Il faut pourtant savoir que répondre, si l'on vient faire la demande en règle. — Et cette réponse engagera-t-elle? — Mais quand on a donné sa parole à un honnête homme, assurément il faut la tenir. — Et s'il déplaît? — Une fille raisonnable, qui ne se détermine point par caprice, dès qu'elle a pesé les motifs d'une aussi grande résolution, ne revient point après l'avoir prise. — Il s'agit donc de se décider sur cette entrevue? — Ce n'est pas cela précisément : les relations de M. Gardanne avec la famille

permettent de juger son existence, ses mœurs; quelques informations pourront aider à estimer son caractère : ainsi, voilà les bases principales pour établir une détermination; la vue de la personne n'est plus que pour de légères convenances. — Ah! maman, je ne suis pas pressée de me marier. — Je le crois, mon enfant; mais tu es destinée à t'établir, et tu es à l'âge le plus convenable pour cela : tu as refusé beaucoup de partis dans le commerce, et ce sont ceux que ta situation peut t'offrir en plus grand nombre; tu parais décidée à ne point vouloir d'un mari qui soit dans cet état: le parti qui se présente aujourd'hui te convient par tous les rapports extérieurs; prends garde à ne point le rejeter légèrement. — Il me semble que j'ai le temps d'y songer; M. Gardanne lui-même n'est peut-être pas décidé; car enfin il ne m'avait jamais vue. — J'en conviens; mais si tu n'as que cette excuse, elle pourrait n'être pas de longue durée : au reste, je n'exige pas une réponse à cet instant; tu feras tes réflexions, et tu me les communiqueras dans deux jours. » En me disant ces mots, ma mère me baisa le front, et me laissa rêver.

La raison et la nature se réunissent si bien pour convaincre une jeune fille sage et modeste qu'elle doit se marier, que la délibération à cet égard ne peut jamais s'établir que sur le choix du sujet. Or, sur ce choix même, les arguments de ma mère ne manquaient pas de justesse. Je réfléchis d'ailleurs que mon acceptation provisoire, quoi qu'on en pût dire, ne saurait m'engager absolument; qu'il était absurde de me supposer liée, parce que j'aurais consenti à voir chez mon père l'homme qui se présenterait pour m'épouser; et je sentais fort bien que, s'il me déplaisait, aucune considération ne me déciderait à terminer. J'arrêtai donc en moi-même de ne pas dire non, et de me réserver l'examen.

Nous étions sur le point de partir pour la campagne, où nous devions passer quinze jours; je trouvais qu'il n'aurait pas été digne de remettre le voyage dans l'attente d'un épouseur; ma mère était de mon avis : mais avant notre départ, mademoiselle de la Barre arrive un beau jour, dans le grand costume, faire ce qu'on appelle la demande au nom du docteur. Mes parents ré-

pondirent les généralités d'usage quand on accepte, avec le sous-entendu de la réflexion : on réclama la permission pour le demandeur de présenter ses devoirs en personne; elle fut accordée. Mademoiselle Desportes, toujours mesurée, conclut qu'elle devait l'amener; et une collation de famille, où mademoiselle de la Barre et une de mes parentes se trouvèrent aussi, signala l'entrée cérémonieuse du personnage dans la maison paternelle. Nous partîmes le lendemain pour la campagne, afin d'y passer précisément le temps de ce qu'on appelle les informations. Cette seconde entrevue ne me toucha guère plus que la première; mais je vis dans Gardanne un homme d'esprit, avec lequel une femme qui pense pouvait vivre; et, dans mon inexpérience, je calculais que, dès qu'il était possible de raisonner et de s'entendre, il y avait fonds pour le bonheur en mariage. Ma mère craignait d'apercevoir chez lui les indices d'un caractère impérieux; cette idée ne me frappait point : habituée à m'étudier moi-même, à régler mes affections, à commander mon imagination; pénétrée de la rigueur et de la sublimité des devoirs d'épouse, je ne voyais pas du tout ce qu'un caractère un peu plus ou un peu moins doux aurait à faire avec moi, et pourrait exiger de plus que moi-même. Je raisonnais en philosophe qui calcule, et en solitaire qui ne connaît ni les hommes ni les passions. Je prenais mon cœur paisible et affectueux, généreux et franc, pour la mesure commune de la moralité de mon espèce. J'ai commis cette faute pendant longtemps : elle a été la source unique de mes erreurs. Je me hâte de le faire observer; c'est donner à l'avance la clef de mon secrétaire. Je portai à la campagne une sorte d'inquiétude; ce n'était pas cette douce agitation que son ravissant spectacle avait coutume de m'inspirer, et par laquelle je savourais plus voluptueusement encore ses charmes touchants. Je me sentais à la veille d'une situation nouvelle; j'allais quitter peut-être mon excellente mère, mes études chéries, mon aimable retraite, une sorte d'indépendance enfin, pour un état que je ne définissais pas bien, qui m'imposerait de grandes obligations : j'estimais qu'il était glorieux d'avoir à les remplir, et que j'étais faite pour m'en charger; mais enfin je ne voyais pas tout, j'éprouvais le

désir et la crainte de l'incertitude. Mademoiselle Desportes m'avait fait promettre de lui donner de mes nouvelles; j'acquittai ma parole : mais, sur la fin de la quinzaine, j'appris qu'elle avait un grand chagrin. Mon père, qui prenait les choses à la lettre, n'aurait pas cru bien marier sa fille et remplir les devoirs de la paternité, s'il n'eût pris, en toute règle, ce qu'il appelait des informations. Gardanne était présenté par une de nos parentes, qui le connaissait d'origine et d'habitude; tous les renseignements possibles avaient été donnés: n'importe, mon père avait écrit, dès le commencement de l'affaire, en Provence, à trois ou quatre personnes, pour s'informer des plus petites particularités concernant la famille et la personne du docteur. Sa vigilance ne se borna pas là dans notre absence; il employa de petits moyens pour juger, par ses domestiques ou ses fournisseurs, de l'humeur et de la façon de vivre de son gendre futur : ce n'est pas tout, il alla lui rendre visite; et, avec une adresse égale à celle qu'il employait dans ses informations, laissant voir à tout le monde pourquoi il les prenait, il voulut lui paraître bien instruit; il lui cita fort gauchement, comme un homme qu'il devait considérer, un compatriote avec lequel il était brouillé; il joignit à ses remarques des conseils prématurés, avec l'accent paternel. Gardanne reçut à la fois, et des lettres de son pays où on le plaisantait des recherches auxquelles il donnait lieu, et des avis de l'examen scrupuleux qui se faisait autour de lui, et enfin l'exhortation pédagogue de son beau-père prétendu. Désolé, piqué, aigri, il va chez mademoiselle Desportes, se plaint, avec la vivacité méridionale, des procédés étranges d'un homme dont la fille très-désirable a le tort d'avoir un père si singulier : mademoiselle Desportes, aussi vive et très-fière, ne trouve pas bon que l'on soit assez peu épris de sa cousine pour se plaindre de ces petits désagréments, et le reçoit assez mal. Du moment où ces détails parvinrent à ma connaissance, je saisis avec empressement l'occasion de sortir de mon incertitude, et j'écrivis que j'espérais à mon retour ne plus revoir la personne. Ainsi se dénoua un mariage que l'on se proposait tellement de précipiter, que Gardanne avait compté terminer dans la huitaine qui aurait suivi mon retour : je m'ap-

plaudis d'échapper à un lien qu'on aurait voulu serrer si brusquement; ma mère, effrayée de la vivacité du docteur, respira comme délivrée de craintes, en s'affligeant un peu d'autre part; mon père tâcha de dissimuler quelque honte et dépit, sous le voile d'une grande dignité; ma cousine conserva toute la sienne en éloignant le docteur de sa maison; et, cinq ans après, mademoiselle de la Barre lui disait encore que cette union était écrite dans le ciel; que son ami n'en contractait point d'autre; que le doigt de la Providence ménageait des rapprochements que nous ne pouvions pas juger.

La bonne prophétie! elle valait autant que le billet à la Châtre!

La santé de ma mère vint insensiblement à s'altérer; elle avait eu une attaque de paralysie qu'on avait adoucie à mes yeux du nom de rhumatisme, d'accord avec elle, qui ne s'abusait point, et qui voulait que je ne prisse pas d'inquiétude. Sérieuse et taciturne, elle perdait chaque jour de sa vivacité; elle aimait à se concentrer, et m'obligeait à sortir quelquefois avec ma bonne, sans vouloir quitter son appartement. Elle me parlait souvent de mon établissement, et regrettait que je ne pusse me décider pour les partis qui se présentaient. Un jour entre autres elle me pressait avec mélancolie pour accepter un honnête commerçant de bijoux, qui m'avait demandée : « Il a pour lui, me disait-elle, la réputation d'une grande probité, des mœurs réglées et douces, une fortune agréable, qui peut devenir brillante; et cet accessoire fait partie du mérite d'un homme médiocre. Il sait que tu n'as pas une façon de penser commune; il professe pour toi une haute estime, s'honorera de suivre tes conseils, et dit déjà qu'il ne s'opposerait point à ce que sa femme nourrît ses enfants : tu le conduirais. — Eh! maman, je ne veux point du tout d'un homme que je conduise; ce serait un trop grand enfant. — Mais sais-tu qu'on pourrait te trouver bien singulière! car enfin tu ne voudrais pas non plus d'un maître? — Entendons-nous, chère maman. Je ne veux point d'un homme qui me commande, il ne m'apprendrait qu'à résister; mais je ne veux pas non plus avoir besoin de gouverner un mari. Ou je me suis trompée, ou ces individus qui ont cinq

pieds de haut, avec de la barbe au menton, ne manquent guère de faire sentir qu'ils sont les plus forts; le bon homme à qui la fantaisie prendrait de me rappeler cette force m'impatienterait alors, et je serais honteuse de ma domination quand il se laisserait conduire. — J'entends; tu voudrais subjuguer quelqu'un qui se crût bien le maître en faisant ta volonté. — Ce n'est pas cela non plus. Je hais la servitude, mais je ne me crois pas faite pour la domination; elle m'embarrasserait : ma raison a bien assez à faire de moi-même. Je veux inspirer quelqu'un digne de mon estime, tel que je puisse m'honorer de mes complaisances, et qu'il trouve son bonheur à faire le mien, suivant ce que sa sagesse et son affection lui montreront de convenable.— Le bonheur, mon enfant, ne se compose pas toujours de cette perfection de rapports que tu imagines; s'il n'existait point sans elle, il serait nul dans presque tous les mariages. — Je n'en connais pas non plus que j'envie. — Soit; mais, dans ces mariages que tu n'envies point, il peut cependant y en avoir de préférables à demeurer toujours fille. Je puis mourir plus tôt que tu n'imagines; tu resterais seule avec ton père; il est encore jeune, et tu ne te représentes point tous les chagrins que ma tendresse pour toi redoute. Combien je serais tranquille, si je te laissais unie à un honnête homme avant de quitter ce monde!» Ces dernières idées m'accablèrent de douleur : ma mère semblait lever un voile redoutable sur un avenir sombre et effrayant que je n'avais pas même soupçonné : je n'avais jamais songé que je dusse la perdre; le seul aperçu de cette perte, dont elle me parlait comme si elle eût été prochaine, me pénétra de terreur; un frisson terrible se promenait à la surface de mon corps; je fixai sur elle des yeux égarés, dont son sourire fit couler des pleurs. « Hé quoi! tu t'alarmes, comme s'il ne fallait pas, dans les résolutions à prendre, calculer les possibles! Je ne suis point malade, quoique dans un temps critique dont les révolutions deviennent quelquefois funestes; mais c'est dans l'état de santé qu'il faut s'occuper du contraire : l'occasion présente m'y engage particulièrement. Un bon et digne homme t'offre sa main; tu as passé vingt ans; tu ne verras plus autant de prétendants qu'il s'en est présenté dans les cinq années qui viennent de s'écou-

ler : je puis m'échapper... Ne refuse pas un mari... qui n'a point, il est vrai, cette délicatesse à laquelle tu mets tant de prix (délicatesse toujours bien rare, même dans ceux chez qui l'on croit la trouver), mais qui te chérira, et avec qui tu seras heureuse. — Oui, maman, m'écriai-je avec un profond soupir, d'un bonheur comme le vôtre! » Ma mère se troubla, ne répondit rien, et ne m'ouvrit plus la bouche de ce mariage ni d'aucun autre, du moins pour me presser. Le mot m'avait échappé comme s'échappe l'expression d'un sentiment vif que l'on n'a point réfléchi; l'effet qu'il produisit m'avertit de sa trop grande justesse.

Les étrangers devaient juger, à la première vue, de l'extrême différence qui se trouvait entre ma mère et mon père: eh! qui pouvait mieux que moi sentir toute l'excellence de la première? Mais je n'avais pas proprement calculé ce qu'elle devait souffrir: habituée, dès mon enfance, à voir régner dans la maison la paix la plus profonde, je ne pouvais juger s'il était pénible de la maintenir. Mon père aimait sa femme et me chérissait tendrement; jamais, je ne dirai point le reproche, mais l'air du mécontentement n'avait approché de ma mère : quand elle n'était point de l'avis de son mari, et qu'elle n'avait pu le modifier, on eût dit qu'elle passait condamnation sur le sien propre, sans aucune difficulté. Seulement, dans les dernières années, éprouvant du malaise des raisonnements de mon père, je m'étais permis d'entrer parfois dans la discussion; j'y avais une certaine influence; bientôt j'en usai avec une sorte de liberté. Soit nouveauté, soit faiblesse, mon père me cédait plutôt qu'à sa femme : je m'en prévalus pour elle; j'étais devenue, pour ainsi dire, le chien de garde de ma mère; il n'était pas permis de la tracasser en ma présence, et soit en jappant par agacerie, tirant l'habit par la basque, soit en me fâchant tout de bon, j'étais sûre de faire quitter prise. Ce qu'il y avait d'extraordinaire, c'est qu'aussi réservée que ma mère sur le compte de son mari, jamais je ne lui disais rien en particulier, et loin de mon père, que n'eût autorisé le respect filial. J'usais, pour la défendre, de la force, je dirai même de l'autorité de la raison, lorsque l'adresse ingénieuse ne suffisait pas; mais en tête-à-tête, je n'aurais pas ouvert

la bouche pour un seul mot de relatif à ce qui s'était passé. Pour elle je pouvais combattre, même son mari; mais ce mari absent n'était plus que mon père, dont chacune se taisait quand il n'y avait pas d'actions de grâces à lui rendre. Je m'apercevais cependant que mon père avait perdu, par degré, de ses habitudes laborieuses; les affaires de sa communauté, l'ayant d'abord distrait, lui donnèrent ensuite le besoin de quitter plus souvent son logis; insensiblement la dissipation l'entraîna : tout ce qui faisait au dehors spectacle ou événement l'attirait; le goût du jeu s'en mêla; des liaisons faites au café le conduisirent ailleurs; l'appât de la loterie le séduisit. L'envie de faire fortune lui ayant fait tenter des entreprises de commerce étrangères à son art, et qui n'avaient pas été toujours heureuses, cette envie, lorsqu'il perdit l'habitude de l'occupation, lui fit faire des sacrifices au hasard. A mesure qu'il exerçait moins son talent, il en perdait une partie; ses facultés diminuèrent, et, dans une vie moins réglée, sa vue baissa, sa main perdit de sa fermeté. Ses jeunes gens, moins surveillés par leur maître, le remplaçaient toujours plus mal; bientôt il fallut diminuer leur nombre, parce que la vogue dut se porter ailleurs. Ces changements s'opérèrent par degrés imperceptibles; et leur effet devint très-sensible avant qu'on eût calculé toute sa portée. Ma mère, très-rêveuse, commençait à me dire quelquefois, à moitié, ses inquiétudes; je craignais de les exciter, en lui parlant de ce qu'elle et moi ne pouvions changer. Je mettais mes soins à lui faire goûter toute la douceur qui dépendait de moi. Elle était devenue très-paresseuse à marcher; je faisais le sacrifice de la quitter pour sortir avec mon père, que je priais de me conduire à la promenade : il ne me cherchait plus, comme autrefois, pour m'avoir avec lui; mais il avait encore du plaisir à m'accompagner, et je le ramenais avec une sorte de triomphe à cette bonne maman, dont je voyais tout l'attendrissement quand nous étions réunis. Nous n'y gagnions pas toujours; car, pour ne point refuser sa fille et ne pas manquer à ses autres plaisirs, lorsque mon père m'avait déposée au logis il sortait de nouveau, pour un instant, disait-il; mais, au lieu de revenir souper, il oubliait l'heure, et rentrait à minuit. Nous avions pleuré en silence; et s'il m'arri-

vait, à son retour, de lui présenter notre chagrin, il prenait les choses légèrement, en écartant mes douces plaintes par des plaisanteries, ou il se retirait avec le silence du mécontentement. Le bonheur domestique s'ensevelissait sous ces nuages; mais la paix n'était point altérée, et des yeux indifférents n'auraient point aperçu les changements qui se faisaient chaque jour.

Ma mère souffrait beaucoup, depuis plus d'un an, d'une sorte d'enchifrènement qui ressemblait à un rhume de cerveau, et dont les médecins n'avaient pu deviner la cause. Après divers remèdes, ils conseillèrent surtout l'exercice, qu'elle n'aimait plus guère, et le bon air de la campagne. Nous étions à la veille des fêtes de la Pentecôte de l'année 1773; il fut décidé que nous irions passer ces fêtes à Meudon. Je ne m'éveillai point, le matin du dimanche, comme j'avais coutume de faire lorsqu'il s'agissait de ces parties champêtres; j'étais accablée d'un sommeil pénible, et interrompu de rêves sinistres : il me semblait que nous revenions à Paris par eau, battus de l'orage, et qu'au sortir de la galiote, où nous étions, un cadavre que l'on en tirait s'opposait à notre passage : ce spectacle me glaçait d'effroi; je cherchais ce qu'était ce triste cadavre. Au même instant, ma mère me touchant légèrement les jambes sur mon lit, et m'appelant de sa voix douce, fit évanouir mon songe. Je fus ravie de la voir, comme si elle m'eût tirée du dernier péril; je tendis mes bras vers elle, et je l'embrassai avec attendrissement, en lui disant qu'elle me faisait grand bien de m'éveiller. Je saute à bas du lit, nous faisons nos dispositions, nous sommes partis. Le temps était beau, l'air calme; un petit batelet nous eut bientôt conduits à notre destination, et les délices de la campagne me rendirent ma sérénité. Ma mère se trouvait bien du voyage; elle reprit quelque activité : ce fut le second jour que nous découvrîmes Ville-Bonne et le fontenier du Moulin-Rouge. J'avais promis à mon Agathe d'aller la voir le lendemain des fêtes; nous étions de retour du mardi soir : ma mère s'était proposé de m'accompagner au couvent; mais l'exercice des jours précédents l'ayant un peu fatiguée, elle changea de dessein au moment du départ, et me fit accompagner par ma bonne. Je voulus rester alors; elle insista pour que j'acquittasse ma parole, ajoutant que je sa-

vais bien qu'elle restait volontiers seule, et que si je voulais faire un tour au Jardin du Roi, je pourrais en prendre le plaisir.

Je vis Agathe; je la quittai promptement. « Pourquoi partir si vite, me disait-elle; tu es donc attendue? — Non; mais je me sens pressée de retourner près de maman. — Tu m'as dit qu'elle se portait bien? — C'est vrai; elle ne m'attend pas non plus, et je ne sais quoi me tourmente; j'ai besoin de la revoir. » En disant ces mots, mon cœur se gonflait malgré moi.

On imaginera peut-être que ces circonstances sont ajoutées par l'effet d'un sentiment qui se réfléchit, et qui prête sa teinte aux objets qui l'ont précédé: je ne suis qu'historien fidèle, et je rapporte des faits que l'événement seul m'a rappelés ensuite.

Assurément on a pu juger, par l'exposé de mes opinions, et surtout par le développement successif des idées que j'avais acquises, que je ne partageais pas plus alors certains préjugés, que je n'ai aujourd'hui de superstition. Aussi, en méditant ce qui pouvait donner lieu à ce qu'on appelle des pressentiments, j'ai cru qu'ils se réduisaient à cet aperçu rapide, de gens qui ont l'esprit vif et le sentiment exquis, d'une foule de choses imperceptibles qu'on ne saurait même désigner, qui sont plutôt senties que jugées, et dont il résulte une affection qu'on ne peut motiver, mais que les effets viennent éclairer et justifier.

Plus est vif l'intérêt que nous inspire un objet, plus nous sommes clairvoyants sur son compte, ou susceptibles à son sujet; plus nous avons de ces aperçus physiques, si je puis ainsi dire, qui s'appellent ensuite des pressentiments, et que les anciens regardaient comme des augures ou des avis des dieux.

Ma mère était pour moi l'objet le plus chéri; elle approchait de sa fin, sans qu'aucun signe extérieur l'annonçât à des yeux vulgaires : mon attention n'avait rien distingué qui me fît juger ce coup affreux; mais il y avait sans doute en elle des altérations légères qui m'agitaient à mon propre insu. Je ne pouvais pas dire que je fusse inquiète, je n'aurais su de quoi ; mais je me sentais troublée; mon cœur se serrait parfois lorsque je la fixais, et j'éprouvais loin d'elle un malaise qui ne me permettait pas d'y rester. Je quittai Agathe d'un air si singulier, qu'elle me pria de lui donner de mes nouvelles. Je revins précipitamment,

malgré les observations de ma bonne, qui trouvait que l'heure aurait été bien agréable pour une promenade au Jardin du Roi : j'approche de la maison ; je trouve à la porte une jeune fille du voisinage, qui s'écrie en me voyant : « Ah ! mam'selle, votre maman s'est trouvée bien mal ; elle est venue chercher ma mère, qui a monté dans son appartement avec elle. » Frappée de terreur, je jette quelques sons inarticulés ; je vole, me précipite ; je trouve ma mère dans un fauteuil, la tête abandonnée, les bras tombants, l'œil égaré, la bouche entr'ouverte : à ma vue, son visage se ranime, elle veut parler ; sa langue enchaînée profère difficilement des mots imparfaits : elle veut dire qu'elle m'attend avec impatience ; elle fait effort pour soulever ses bras ; un seul obéit à l'impulsion de sa volonté : elle porte sa main sur mon visage, essuie, de ses doigts, les larmes qui le couvrent, les passe doucement sur mes joues, comme pour me calmer ; l'intention du sourire se dessine dans sa physionomie ; elle essaye de parler..... Inutiles tentatives ! la paralysie épaissit sa langue, accable sa tête, anéantit la moitié de son corps. L'eau de mélisse, le sel dans la bouche, les frictions, ne produisaient aucun effet : en un instant j'avais expédié du monde pour chercher le médecin et mon père ; j'avais, avec la rapidité de l'éclair, été prendre moi-même deux grains d'émétique chez l'apothicaire le plus voisin. Le médecin était arrivé, ma mère était au lit ; les remèdes s'administraient, et les progrès du mal se faisaient avec une effroyable rapidité ; les yeux étaient fermés ; la tête, penchée sur la poitrine, ne pouvait plus se relever ; une respiration forte et précipitée annonçait l'accablement universel : cependant elle entendait ce qu'on lui disait, et lorsqu'on lui demandait si elle souffrait, elle portait la main gauche sur son front, comme pour indiquer le siége de la douleur. J'étais dans une activité inexprimable ; j'ordonnais tout, et je l'avais toujours fait avant qu'on ne l'eût exécuté ; je paraissais ne pas quitter le chevet du lit, et je préparais ce qui était nécessaire. A dix heures du soir, je vois que le médecin prend à part quelques femmes et mon père ; je veux savoir ce qu'il propose ; on me dit qu'on est allé chercher l'extrême-onction : je crois rêver. Un prêtre arrive, il prie, et fait je ne sais quoi : je tiens ma-

chinalement un flambeau, droite au pied du lit, sans répondre et sans céder à ceux qui veulent me déplacer, les yeux fixés sur ma mère mourante et adorée : absorbée dans un sentiment unique qui suspend enfin toutes mes facultés, le flambeau s'échappe de ma main; je tombe sans connaissance : on m'enlève; je me retrouve, après quelque temps, dans le salon voisin de sa chambre, environnée de personnes de ma famille. Je tourne les yeux vers la porte; je me lève, on me retient; je fais des gestes suppliants pour obtenir la permission de retourner... Un silence triste, une opposition morne et constante me contrarient continuellement. Je retrouve des forces; je prie, j'éclate, on est impitoyable; j'entre dans une espèce de rage... A l'instant mon père paraît; il est blême et silencieux : on a l'air de lui faire une demande tacite; il répond par un mouvement des yeux, qui fait jeter des *hélas!* gémissants. Je me dérobe à la surveillance de mes gardiens frappés : je sors impétueusement : Ma mère!... elle n'était plus! Je soulève ses bras, je ne puis le croire; j'ouvre et referme alternativement ces yeux qui ne me verront plus, et qui se fixaient sur moi avec tant de tendresse : je l'appelle; je me jette sur son lit avec transport; je pose mes lèvres sur les siennes; je les entr'ouvre; je cherche à aspirer la mort; j'espère la gagner avec mon souffle, et pouvoir expirer sur l'heure. Je ne sais pas bien ce qui suivit : je me souviens que, sur le matin, je me vis chez un voisin, où parut M. Besnard, qui me fit porter dans une voiture et emmener chez lui. J'arrive; ma grand'tante m'embrasse en silence, me met devant une petite table, et me sert quelque chose à boire, en me priant beaucoup de le prendre; je veux la satisfaire, et je m'évanouis. On me met au lit; j'y ai passé quinze jours entre la vie et la mort, dans des convulsions effrayantes. La souffrance physique dont je me rappelle est celle d'un étouffement continuel; ma respiration n'était qu'une sorte de hurlement qu'on entendait de la rue, à ce qui m'a été dit depuis : j'avais éprouvé une révolution que ma situation avait rendue plus critique, et dont je n'ai pu revenir que par la force de ma constitution et l'excès des soins qui m'ont été prodigués. Mes respectables parents s'étaient retirés dans de petits cabinets, pour

me loger commodément ; ils semblaient avoir pris une vigueur nouvelle pour me rappeler à la vie, et ils ne permettaient pas qu'une main mercenaire me présentât rien ; ils voulurent me servir eux-mêmes, et ne souffrirent d'être secondés, dans les soins immédiats, que par madame Trude, née Robineau, jeune femme, ma cousine, qui venait tous les soirs pour demeurer la nuit près de moi, couchée dans mon lit, et tout occupée de prévoir et d'adoucir les accès convulsifs dans lesquels je tombais souvent.

Huit jours s'étaient écoulés ; je n'avais pas trouvé de larmes ; les grandes douleurs n'en ont point. (J'en verse en ce moment qui sont amères et brûlantes, car je crains un mal encore plus grand que celui que je souffre : j'avais réuni tous mes vœux pour le salut de ce que j'aime ; il est plus incertain que jamais ! Les calamités s'étendent comme un nuage obscur et terrible près d'envelopper tout ce qui me fut cher, et je travaille avec peine à distraire mon attention du présent, en m'obligeant de retracer le passé.)

Une lettre de Sophie vint rouvrir la source des pleurs ; la voix de l'amitié, ses tendres expressions rappelèrent mes esprits, amollirent mon cœur ; elles produisirent un effet que les bains et l'art des médecins avaient inutilement sollicité ; ce fut une révolution nouvelle ; je pleurai ; je fus sauvée. L'étouffement diminua, tous les accidents s'affaiblirent, et les convulsions devinrent plus rares ; mais toute impression pénible me rendait leur accès.

Mon père se présenta devant moi dans le triste costume qui attestait notre perte commune, mais inégalement sentie. Il entreprit de me consoler, en me représentant que la Providence disposait encore des choses pour le mieux jusque dans le malheur ; que ma mère avait achevé son ouvrage dans ce monde, l'éducation de sa fille, et que s'il avait fallu perdre l'un des auteurs de mes jours, il était bon que le ciel m'eût laissé celui qui pouvait être plus utile à ma fortune. Assurément ma perte était irréparable, même à cet égard, ainsi que les événements l'ont prouvé ; mais je ne me fis point cette réflexion ; je ne sentis que la sécheresse de la prétendue consolation si mal appropriée

à ma façon d'être : je mesurai, pour la première fois peut-être, tout ce qui se trouvait entre mon père et moi; il me sembla qu'il déchirait le voile respectueux sous lequel je le considérais. Je me trouvai tout à fait orpheline, puisque ma mère n'était plus, et que mon père ne m'entendrait jamais; un nouveau genre de douleur oppressa mon cœur déchiré; je retombai dans l'état du plus violent désespoir. Les pleurs de ma cousine, la tristesse de mes bons parents, m'offraient encore des sujets d'attendrissement; ils eurent leur influence, et je fus arrachée aux dangers qui menaçaient mes jours. Hélas! s'ils se fussent terminés alors! c'était mon premier chagrin : de combien d'épreuves n'a-t-il pas été suivi!

Ici finit l'époque douce et brillante de ces années tranquilles, passées dans la paix et le charme d'affections heureuses et d'études chéries; semblables à ces belles matinées du printemps, où la sérénité du ciel, la pureté de l'air, la vivacité du feuillage, le parfum des plantes, enchantent tout ce qui respire, développent l'existence, et donnent le bonheur en le promettant.

TROISIÈME PARTIE.

10 septembre 1793.

Ma mère n'avait pas plus de cinquante ans, lorsqu'elle me fut si cruellement ravie. Un abcès dans la tête, formé sans qu'on sût comment, et qu'on ne reconnut que par l'écoulement qui se fit, à sa mort, par le nez et par les oreilles, expliqua l'enchifrènement étrange dont elle avait été si longtemps incommodée; la seconde attaque de paralysie n'eût probablement pas été mortelle sans cet incident. Sa physionomie douce et fraîche n'avait point annoncé sa fin prématurée; les indispositions paraissaient être celles d'un âge que les femmes passent rarement sans altération; la mélancolie, même l'abattement que je lui trouvais

depuis quelque temps, s'expliquaient à mes yeux par des causes morales qui ne m'étaient que trop sensibles.

Nos dernières promenades à la campagne avaient paru la ranimer; le jour même qu'elle me fut enlevée, je l'avais laissée bien portante à trois heures après midi; je revins à cinq heures et demie, elle était frappée; à minuit, je ne l'avais plus. Faibles jouets que nous sommes de l'impitoyable destin! pourquoi des sentiments si vifs et des projets si grands sont-ils liés à une si fragile existence? Ainsi fut arrachée du monde l'une des meilleures et des plus aimables femmes qui l'aient jamais habité. Rien de brillant ne la faisait remarquer; mais tout la rendait chère quand on l'avait connue. Raisonnable et bonne par essence, la vertu ne paraissait rien lui coûter; elle savait la rendre douce et facile comme elle. Sage et calme, tendre sans passion, son âme pure et tranquille respirait, comme s'écoule le fleuve docile qui baigne avec une égale complaisance le pied du rocher qui le tient captif et le vallon qu'il embellit. Sa perte subite m'a fait connaître les déchirements de la douleur et les transports les plus violents. « Il est beau d'avoir de l'âme; il est malheureux d'en avoir autant, » disait tristement à mes côtés l'abbé Legrand, qui vint me voir chez mes grands parents. On s'empressa, lorsque mon état fut amélioré, de faire venir ou de recevoir successivement les différentes personnes de ma connaissance, pour me familiariser avec les objets extérieurs. Je paraissais ne pas exister dans le monde où l'on me voyait; concentrée dans ma douleur, je ne m'apercevais guère de ce qui se passait autour de moi; je ne parlais point; ou bien, répondant à mes pensées au lieu de saisir celles des autres, j'avais l'air d'avoir l'esprit aliéné; puis, l'image chérie que j'avais toujours présente ranimant parfois l'affreux sentiment de sa perte, des cris s'échappaient tout à coup, mes bras étendus se roidissaient, et je perdais connaissance. Incapable d'aucune application, j'avais pourtant de bons intervalles où je sentais la tristesse de mes parents, leurs bontés, les tendres soins de ma cousine, et où je cherchais à diminuer leur sollicitude. L'abbé Legrand eut l'esprit de juger qu'il fallait beaucoup me parler de ma mère, pour me rendre capable de songer à autre chose; il m'entretint

d'elle, et m'amena insensiblement à des réflexions, à des idées qui, sans lui être étrangères, éloignaient la considération habituelle de sa perte. Dès qu'il me crut en état de jeter les yeux sur un livre, il imagina de m'apporter l'*Héloïse* de Jean-Jacques, et sa lecture fut véritablement ma première distraction. J'avais vingt-un ans; je connaissais un assez grand nombre d'écrivains, historiens, littérateurs et philosophes; mais Rousseau me fit alors une impression comparable à celle que m'avait faite Plutarque à huit ans; il sembla que c'était l'aliment qui me fût propre, et l'interprète de sentiments que j'avais avant lui, mais que lui seul savait m'expliquer.

Plutarque m'avait disposée pour devenir républicaine; il avait éveillé cette force et cette fierté qui en font le caractère; il m'avait inspiré le véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté : Rousseau me montra le bonheur domestique auquel je pouvais prétendre, et les ineffables délices que j'étais capable de goûter. Ah! s'il acheva de me garantir de ce qu'on appelle des faiblesses, pouvait-il me prémunir contre une passion? Dans le siècle corrompu où je devais vivre, et la révolution que j'étais loin de prévoir, j'apportai de longue main tout ce qui devait me rendre capable de grands sacrifices et m'exposer à de grands malheurs. La mort ne sera plus pour moi que le terme des uns et des autres. Je l'attends, et je n'aurais point songé à remplir le court intervalle qui nous sépare de ma propre histoire, si la calomnie ne m'avait traduite sur la scène, pour attaquer plus grièvement ceux qu'elle voulait perdre. J'aime à publier des vérités qui ne m'intéressent pas seule, et je n'en veux taire aucune, pour que leur enchaînement serve à leur démonstration.

Je ne rentrai pas chez mon père sans éprouver tout ce que fait ressentir la présence des lieux qu'on habitait avec un objet qui n'est plus : on avait pris la précaution maladroite de soustraire le portrait de ma mère, comme si ce vide ne devait pas me rappeler plus douloureusement que son image la perte que j'avais faite; je le demandai sur-le-champ, il me fut rendu. Les soins domestiques me regardant seule, je m'en occupai; mais ils n'étaient pas nombreux dans un ménage de trois personnes.

Je n'ai jamais compris qu'ils pussent absorber une femme qui a de l'ordre et de l'activité, quelque considérable que fût sa maison; car dès lors il y a plus de monde pour les partager; il ne s'agit que d'une sage répartition et d'un peu de vigilance. Je me suis trouvée, à cet égard, dans plusieurs situations différentes : rien ne se faisait chez moi que je ne l'eusse ordonné, et lorsque ces soins m'occupaient davantage, ils ne me prenaient guère plus de deux heures par jour. On a toujours du loisir quand on sait s'occuper ; ce sont les gens qui ne font rien, qui manquent de temps pour tout. Au reste, il n'est pas surprenant que les femmes qui rendent ou reçoivent des visites inutiles, et qui se croiraient mal parées si elles n'avaient consacré beaucoup de temps à leur miroir, trouvent les journées longues par l'ennui, et trop courtes pour leurs devoirs : mais j'ai vu ce qu'on appelle de bonnes femmes de ménage, insupportables au monde, et même à leurs maris, par une précaution fatigante de leurs petites affaires : je ne connais rien de si dégoûtant que ce ridicule, et de si propre à rendre un homme épris de toute autre que de sa femme; elle doit lui paraître fort bonne pour sa gouvernante, mais non lui ôter l'envie de chercher ailleurs des agréments. Je veux qu'une femme tienne ou fasse tenir en bon état le linge et les hardes, nourrisse ses enfants, ordonne ou même fasse sa cuisine, sans en parler, et avec une liberté d'esprit, une distribution de ses moments qui lui laissent la faculté de causer d'autre chose, et de plaire enfin par son humeur, comme par les grâces de son sexe. J'ai eu occasion de remarquer qu'il en était à peu près de même dans le gouvernement des États comme dans celui des familles : ces fameuses ménagères, toujours citant leurs travaux, en laissent beaucoup en arrière, ou les rendent pénibles pour chacun : ces hommes publics si bavards et tant affairés, ne font bruit des difficultés que par leur maladresse à les vaincre, ou leur ignorance pour gouverner.

Mes études me devinrent plus chères que jamais; elles faisaient ma consolation : livrée plus encore à moi-même et souvent mélancolique, je sentis le besoin d'écrire. J'aimais à me rendre compte de mes idées ; l'intervention de ma plume m'aidait à les éclaircir : lorsque je ne l'employais pas, je rêvais plus

encore que je ne méditais; avec elle, je contenais mon imagination, et je suivais des raisonnements. J'avais déjà commencé quelques recueils : je les augmentai sous le titre d'*OEuvres de loisirs et de réflexions diverses*. Je n'avais d'autre projet que de fixer ainsi mes opinions et d'avoir des témoins de mes sentiments, que je pourrais comparer un jour les uns aux autres, de manière que leurs gradations ou leurs changements me servissent à moi-même d'instruction et de tableau. J'ai un assez gros paquet de ces *œuvres* de jeune fille, entassé dans le coin poudreux de ma bibliothèque, ou peut-être dans un grenier. Jamais je n'eus la plus légère tentation de devenir auteur un jour; je vis de très-bonne heure qu'une femme qui gagnait ce titre, perdait beaucoup plus qu'elle n'avait acquis. Les hommes ne l'aiment point, et son sexe la critique : si ses ouvrages sont mauvais, on se moque d'elle, et l'on fait bien; s'ils sont bons, on les lui ôte. Si l'on est forcé de reconnaître qu'elle en a produit la meilleure partie, on épluche tellement son caractère, ses mœurs, sa conduite et ses talents, que l'on balance la réputation de son esprit par l'éclat que l'on donne à ses défauts.

D'ailleurs, ma grande affaire, c'était mon bonheur; et je n'ai jamais vu que le public se mêlât de celle-là pour quelqu'un, sans la gâter. Je ne trouve rien de si doux que d'être apprécié sa valeur par les gens avec lesquels on vit; et rien de si vide que l'admiration de quelques personnages qu'on ne doit point rencontrer.

Ah, mon Dieu! qu'ils m'ont rendu un mauvais service ceux qui se sont avisés de lever le voile sous lequel j'aimais à demeurer! Durant douze années de ma vie j'ai travaillé avec mon mari, comme j'y mangeais, parce que l'un m'était aussi naturel que l'autre. Si l'on citait un morceau de ses ouvrages où l'on trouvât plus de grâces de style; si l'on accueillait une bagatelle académique dont il se plaisait à envoyer le tribut aux sociétés savantes dont il était membre, je jouissais de sa satisfaction, sans remarquer plus particulièrement si c'était ce que j'avais fait; et il finissait souvent par se persuader que véritablement il avait été dans une bonne veine, lorsqu'il avait écrit tel passage qui sortait de ma plume. Au ministère, s'il s'agissait d'exprimer des véri-

tés grandes ou fortes, j'y mettais toute mon âme; il était tout simple que son expression valût mieux que les efforts d'un secrétaire. J'aimais mon pays; j'étais enthousiaste de la liberté : je ne connaissais point d'intérêt ni de passions qui pussent entrer en balance avec eux; mon langage devait être pur et pathétique, c'était celui du cœur et de la vérité. L'importance du sujet me pénétrait si bien, que je ne faisais aucun retour sur moi-même. Une fois seulement je m'amusai de la singularité des rapprochements. C'était en écrivant au pape pour réclamer les artistes français emprisonnés à Rome. Une lettre au pape, au nom du conseil exécutif de France, tracée secrètement par une femme dans l'austère cabinet qu'il plaisait à Marat d'appeler un boudoir, me parut chose si plaisante, que je ris beaucoup après l'avoir faite [1]. Le plaisir de ces contrastes se trouvait dans le

[1] Voici la lettre faite par madame Roland : elle partit sans qu'il y fût fait aucun changement. A peine fut-elle dans les mains du saint-père, que les artistes furent mis en liberté.

« 24 novembre.

« *Le conseil exécutif provisoire de la république française*,

« AU PRINCE ÉVÊQUE DE ROME.

« Des Français libres, des enfants des arts, dont le séjour à Rome y soutient et développe des goûts et des talents dont elle s'honore, subissent, par votre ordre, une injuste persécution. Enlevés à leurs travaux d'une manière arbitraire, fermés dans une prison rigoureuse, indiqués au public et traités comme des coupables, sans qu'aucun tribunal ait annoncé leur crime, ou plutôt lorsqu'on ne peut leur en reprocher d'autre que d'avoir laissé connaître leur respect pour les droits de l'humanité, leur amour pour une patrie qui les reconnaît, ils sont désignés comme des victimes que doivent bientôt immoler le despotisme et la superstition réunis. Déjà le ministre des affaires étrangères de la *république* a demandé l'élargissement de ces Français arbitrairement détenus à Rome : aujourd'hui son conseil exécutif les réclame au nom de la justice, qu'ils n'ont point offensée; au nom des arts, que vous avez intérêt d'accueillir et de protéger; au nom de la raison, qui s'indigne de cette persécution étrange; au nom d'une nation libre, fière et généreuse, qui dédaigne les conquêtes, il est vrai, mais qui veut faire respecter ses droits; qui est prête à se venger de quiconque ose les méconnaître, et qui n'a pas su les conquérir sur ses prêtres et ses rois pour les laisser outrager par qui que ce soit sur la terre.

« Pontife de l'Église romaine, prince encore d'un État prêt à vous échapper, vous ne pouvez plus conserver et l'État et l'Église que par la profession désintéressée de ces principes évangéliques qui respirent la plus tendre humanité, l'égalité la plus parfaite, et dont les successeurs du Christ n'avaient su se couvrir que pour accroître une domination qui tombe aujourd'hui de vétusté. Les siècles de l'ignorance sont passés; les hommes ne peuvent plus être soumis que par la conviction, conduits que par la vérité, attachés que par leur propre bonheur : l'art de la politique et le secret du gouvernement sont réduits à la reconnaissance de leurs droits, et au soin de leur en faciliter l'exercice pour le plus grand bien de tous, avec le moins de dommage possible pour chacun.

« Telles sont aujourd'hui les maximes de la république française, trop sage pour avoir rien à taire, même en diplomatie; trop puissante pour avoir besoin de menacer; mais trop fière pour dissimuler un outrage, et prête à le punir, si des réclamations paisibles demeuraient sans effet. »

secret même : mais il fut nécessairement moins parfait dans une situation qui n'était plus celle d'un particulier, et où l'œil d'un commis signale les écritures dont il fait des copies. Il n'y a pourtant de singulier dans tout cela que la rareté; pourquoi une femme ne servirait-elle pas de secrétaire à son mari, sans qu'il en eût moins de mérite? On sait bien que les ministres ne peuvent pas tout faire par eux-mêmes; et certes si les femmes de ceux de l'ancien régime, ou même de tous ceux du nouveau, eussent été capables de faire des projets de lettres, de circulaires ou d'affiches, elles eussent mieux fait d'y employer leur temps, que de solliciter ou d'intriguer pour le tiers et le quart : l'un exclut l'autre par la nature même des choses. Si ceux qui m'ont pénétrée eussent jugé les faits ce qu'ils étaient, ils m'auraient épargné une sorte de célébrité que je n'ai point enviée : au lieu de passer aujourd'hui mon temps à détruire le mensonge, je lirais un chapitre de Montaigne, je dessinerais une fleur, ou je jouerais une ariette, et j'adoucirais la solitude de ma prison, sans m'appliquer à faire ma confession. Mais j'anticipe sur un temps auquel je n'étais pas encore arrivée; je le remarque sans gêne, comme je l'ai fait sans scrupule; puisque c'est moi qu'il s'agit de peindre, il faut qu'on me voie avec mes irrégularités. Je ne commande pas ma plume; elle m'entraîne où il lui plaît, et je la laisse aller.

Mon père chercha de bonne foi, dans les premiers jours de son veuvage, à garder plus assidûment son logis; mais il s'y ennuyait : et dès que le goût de son art ne prévenait point cette maladie, tous mes efforts ne pouvaient la guérir. Je voulais causer avec lui; nous avions peu d'idées communes, et probablement il inclinait alors pour un genre dans lequel il n'aurait pas voulu que j'eusse versé. Je faisais souvent son piquet; il était peu réveillant pour lui de le faire avec sa fille : d'ailleurs, il n'ignorait pas que je détestais les cartes; et, quelque envie que j'eusse de lui persuader que j'y trouvais du plaisir, quelque soin que je prisse pour goûter effectivement celui de l'amuser, il ne doutait pas que ce fût de ma part une complaisance.

J'aurais voulu lui rendre sa maison agréable; je n'avais pas de moyens pour cela; je n'avais de liaisons qu'avec de grands

parents qu'on allait voir, et qui ne se déplaçaient point. Il aurait fallu qu'il se formât lui-même une société chez lui; mais il en avait une ailleurs, et il sentait bien qu'il n'aurait pas été convenable de me donner celle-là. Serait-il vrai que ma mère aurait eu tort de se concentrer, et de ne pas rendre sa maison assez vivante pour captiver son mari? Ce serait la blâmer trop légèrement, et il y aurait de l'injustice à trouver mon père si répréhensible pour quelques erreurs dont il devint lui-même victime.

Il est tel enchaînement de maux qui résulte si nécessairement d'une première cause, qu'il faut toujours remonter à celle-là pour tout expliquer.

Nos législateurs du siècle cherchent à former un bien général, duquel ressorte le bonheur de chaque particulier; je crains fort qu'ils ne mettent la charrue devant les bœufs. Il serait plus conforme à la nature, et peut-être à la raison, de bien étudier ce qui fait le bonheur domestique, et de l'assurer aux individus de manière que la félicité commune se composât de celle de chacun, et que tous fussent intéressés à maintenir l'ordre des choses qui la leur aurait procurée. Quelque beaux que soient les principes écrits d'une constitution, si je vois dans la douleur et les larmes une portion de ceux qui l'ont adoptée, je croirai qu'elle n'est qu'un monstre politique; si ceux qui ne pleurent point se réjouissent des souffrances des autres, je dirai qu'elle est atroce, et que ses auteurs sont des imbéciles ou des scélérats.

Dans un mariage dont les parties n'ont pas été bien assorties, la vertu de l'un des deux peut maintenir l'ordre et la paix; mais le défaut de bonheur s'y fait sentir tôt ou tard, et entraîne des inconvénients plus ou moins graves. L'échafaudage de ces unions ressemble au système de nos politiques, il manque par les bases; il doit faillir un jour, en dépit de l'art employé dans sa construction.

Ma mère ne pouvait attirer chez elle que des gens qui lui ressemblassent, et ceux-là n'eussent point été à la mesure de mon père; d'autre part, ceux qu'il aurait goûtés pour une société journalière eussent été à charge à ma mère, et incompatibles avec la manière dont elle voulait m'élever. Elle dut donc s'en tenir à

la famille, et à ces liaisons superficielles qui donnent des connaissances sans former d'habitudes.

Tout alla bien tant que mon père, avec un état agréable et une femme jeune, trouva dans sa maison le travail et les jouissances qui lui étaient nécessaires. Mais il avait une année de moins que sa femme ; elle éprouva de bonne heure des infirmités; quelques circonstances ralentirent son ardeur pour l'occupation ; le désir de devenir riche le jeta dans quelques entreprises hasardeuses : dès lors tout fut perdu. L'amour du travail est la vertu de l'homme en société ; elle est essentiellement celle de l'homme qui n'a point l'esprit cultivé : dès que cet amour languit, les dangers sont là ; s'il s'éteint, l'homme est livré à l'égarement des passions, toujours plus funestes quand il y a moins d'acquis, parce qu'il y a aussi moins de frein. Devenu veuf à l'instant où il aurait eu besoin de nouvelles chaînes dans sa maison, mon pauvre père eut une maîtresse, pour ne pas donner une belle-mère à sa fille; il joua, pour réparer son défaut de gain ou ses dépenses ; et, sans cesser d'être honnête homme, craignant de faire tort à qui que ce fût, il se ruinait à petit bruit. Mes parents, bonnes personnes, sans finesse dans les affaires, très-confiants d'ailleurs dans l'attachement de mon père pour moi, ne lui avaient point demandé d'inventaire après la mort de sa femme ; mes intérêts leur paraissaient trop bien placés dans ses mains ; ils auraient cru lui faire injure. Je pouvais pressentir le contraire, mais j'aurais trouvé indécent de le révéler : je me tus et me résignai. Me voilà donc seule au logis, partagée entre les petits ouvrages de mains et l'étude, dont je me détournais quelquefois, pour répondre à ceux qui se fâchaient de trouver trop rarement mon père : il n'avait plus que deux élèves, qui suffisaient à son travail ; un seul mangeait avec lui. Ma bonne était une petite femme de cinquante-cinq ans, maigre et alerte, vive et gaie, qui m'aimait beaucoup parce que je lui rendais la vie douce : elle m'accompagnait toutes les fois que je sortais sans mon père; et mes courses se bornaient à la demeure de mes grands parents, et à l'église. Je n'étais pas redevenue dévote; mais ce que je ne devais plus à la tranquillité de ma mère, je continuais de le devoir au bon ordre de la société et à l'édifica-

tion de mon prochain : dans ce principe, je portais à l'église, sinon la tendre piété d'autrefois, du moins autant de décence et de recueillement. Je n'y suivais plus l'*ordinaire de la messe ;* j'y lisais quelque ouvrage chrétien : j'avais beaucoup de goût pour saint Augustin; et certes il est des Pères de l'Église et autres qu'on peut même relire sans être dévot; on y trouve de la pâture pour le cœur et l'esprit. Je voulus faire mon cours de prédicateurs, vivants et morts; l'éloquence de la chaire était un genre où le talent pouvait s'exercer avec éclat. J'avais déjà lu Bossuet et Fléchier; j'étais bien aise de les revoir d'un œil plus exercé, et je fis connaissance avec Bourdaloue et Massillon. Il n'y avait rien de si plaisant que de les voir rangés sur mes petites tablettes avec de Paw, Raynal et le Système de la Nature; mais ce qui le fut davantage, c'est qu'à force de lire des sermons, l'envie me prit d'en faire un. J'étais fâchée de ce que les prédicateurs revenaient toujours aux mystères; il me semblait qu'on aurait dû faire des discours de morale, où le diable et l'incarnation ne fussent jamais pour rien : je pris la plume pour savoir comment je pourrais m'en tirer, et je fis un sermon sur *l'amour du prochain*. J'en amusai le petit oncle Bimont, devenu chanoine à Vincennes : il me dit qu'il était dommage que je ne me fusse pas avisée plus tôt de ce travail, lorsqu'il était obligé de faire des prônes; qu'il aurait prêché les miens. J'avais beaucoup ouï vanter la dialectique de Bourdaloue; j'osai n'être pas en tout de l'avis de ses admirateurs, et je fis la critique d'un de ses sermons les plus estimés, mais je ne la fis voir à personne : j'aimais à me rendre compte de mon opinion; je ne voulais pas faire l'entendue aux yeux de qui que ce fût. Massillon, moins fier que lui, et beaucoup plus touchant, obtint mon hommage. Je ne connaissais point alors les orateurs protestants, parmi lesquels Blair surtout a cultivé, avec autant de simplicité que d'élégance, ce genre dont je concevais l'existence, et que j'aurais voulu qu'on adoptât.

Quant aux prédicateurs du temps, j'avais entendu l'abbé Lenfant dans ses derniers beaux jours : de la politesse et de la raison m'avaient paru le caractériser. Le père Élisée était déjà passé de mode, malgré son excellente logique et la pureté de sa diction ;

il avait trop de métaphysique dans l'esprit et de simplicité dans son débit pour captiver longtemps le vulgaire. C'était une singulière chose que Paris dans ce temps-là ; ce rendez-vous de toutes les impuretés du royaume était aussi le foyer des lumières et du goût ; prédicateur ou comédien, professeur ou charlatan, quiconque avait du talent était suivi à son tour : mais le premier talent du monde n'aurait pas fixé longtemps l'attention publique, à laquelle il fallait toujours du nouveau, et qu'on attirait par le bruit tout comme par le mérite. Certain homme sorti de l'ordre fameux des jésuites, devenu missionnaire, et prétendant se montrer à la cour, réussissait, par ce moyen, à se faire suivre avec beaucoup d'éclat. Je fus entendre aussi l'abbé de Beauregard : c'était un petit homme, d'une voix puissante, déclamant avec une impudence rare et une violence extraordinaire. Il débitait des choses communes du ton d'un inspiré ; il les appuyait de gestes si terribles, qu'il persuadait à beaucoup de gens qu'elles étaient belles. Je ne savais pas encore, aussi bien que je l'ai appris depuis, que les hommes réunis en nombre ont plutôt de grandes oreilles qu'un grand sens ; que les étonner, c'est les séduire ; et que qui veut bien prendre l'autorité de les commander, les dispose à obéir : je ne pouvais m'étonner assez des succès de ce personnage, grand fanatique ou grand fripon, et peut-être l'un et l'autre. Je n'avais pas bien analysé le récit des circonstances qui accompagnaient les harangues des tribunes des anciennes républiques ; j'aurais mieux jugé des moyens de frapper le peuple. Mais je n'oublierai jamais un homme du commun, planté droit en face de la chaire où s'agitait Beauregard, les yeux fixés sur l'orateur, la bouche béante, laissant échapper involontairement l'expression de son admiration stupide dans ces trois mots que j'ai bien recueillis : *Comme il sue!* Voilà donc le moyen d'en imposer aux sots ! Que Phocion, étonné de se voir applaudir dans une assemblée du peuple, avait raison de demander à ses amis s'il n'avait point dit quelque sottise !

C'eût été un fier clubiste que ce M. de Beauregard ; et combien de frères des sociétés populaires, dans leur enthousiasme pour d'effrontés bavards, m'ont rappelé l'expression de mon homme : *Comme il sue !*

Les dangers que j'avais courus avaient fait un certain bruit : apparemment qu'on trouvait rare ou beau qu'une jeune fille fût au péril de perdre la vie, de regret de la mort de sa mère. Je reçus des témoignages d'intérêt qui me furent doux. M. de Boismorel fut un des premiers qui m'en donna ; je ne l'avais pas vu depuis ses visites chez ma bonne maman. Je m'aperçus de l'impression que lui firent les changements qui s'étaient opérés dans ma personne depuis ce temps-là. Il revint en mon absence ; il entretint longuement mon père, qui lui parla sans doute de mes goûts, montra la petite retraite où je passais mes jours : on jeta les yeux sur mes livres; mes *œuvres* étaient sur ma table, elles excitèrent sa curiosité : mon père le mit à même de la satisfaire en livrant mes cahiers.

Grand déplaisir et grandes plaintes de ma part, lorsqu'à mon retour je trouvai qu'on avait violé mon asile : mon père prétendait qu'il n'eût rien fait de pareil à l'égard de toute autre personne moins grave et moins digne de considération que M. de Boismorel. Sa raison ne me fit point goûter son entreprise: elle attentait à la liberté, à la propriété ; elle disposait, sans mon aveu, de ce dont la confiance seule devait avoir l'usage ; mais enfin c'était fait. Je reçus, dès le lendemain, une belle lettre de M. de Boismorel, trop bien tournée pour qu'elle ne lui valût pas le pardon d'avoir profité de l'indiscrétion de mon père ; et j'y gagnai l'offre de tout ce que pouvait contenir sa bibliothèque. Je ne la reçus pas avec indifférence ; de ce moment, nous entrâmes en correspondance ; je goûtais pour la première fois, avec réflexion, le plaisir très-doux que la sensibilité, l'amour-propre, nous font trouver à être appréciés par ceux au jugement desquels nous mettons du prix.

M. de Boismorel ne demeurait plus dans l'enceinte de Paris ; son goût pour la campagne, et le soin de ne pas trop éloigner sa mère du séjour de la capitale, lui avaient fait acheter, au-dessous de Charenton, le Petit-Bercy, belle maison dont le jardin s'étendait jusque sur les bords de la Seine. Il nous invita beaucoup à en faire un but de promenade, témoignant le plus grand empressement à nous y recevoir. Je me rappelais l'ancien accueil de sa mère ; je n'étais nullement tentée de l'affronter de

nouveau, et je résistai longtemps à mon père. Il insista; et comme je ne voulais pourtant pas m'opposer aux parties qu'il prenait fantaisie de faire avec moi, nous allâmes un jour à Bercy. Mesdames de Boismorel étaient ensemble dans le salon d'été : la présence de la bru, dont j'avais entendu vanter l'amabilité, m'inspira tout à coup l'espèce d'aise dont j'avais besoin pour ne pas altérer la mienne. La mère, dont on se rappelle le ton, que les années n'avaient pas rendu plus humble, parut cependant bien plus honnête avec une jeune personne qui avait l'air de se sentir, qu'elle n'avait été avec l'enfant qu'elle jugeait sans conséquence. « Comme elle est bien, votre chère fille, monsieur Phlipon! Mais savez-vous que mon fils en est enchanté? Dites-moi donc, mademoiselle, ne voulez-vous point vous marier? — D'autres y ont déjà songé pour moi, madame; mais je n'ai pas encore trouvé de raison de me déterminer. — Vous êtes difficile, je le crois. N'auriez-vous point de répugnance pour un homme d'un certain âge? — La connaissance que j'aurais d'une personne pourrait seule motiver le goût, l'éloignement ou l'exception. — Ces sortes de mariages ont plus de solidité; un jeune homme échappe souvent lorsque l'on croit se l'être attaché. — Et pourquoi, ma mère, dit M. de Boismorel qui venait d'entrer, ne voudriez-vous pas que mademoiselle eût la confiance de le captiver tout entier? — Elle est mise avec goût, dit madame de Boismorel à sa bru. — Ah! très-bien; et avec une décence! » réplique la jeune femme, de ce ton de suavité qui n'appartient qu'aux dévots, car elle était de leur classe; et ses petits papillons sur son agréable visage de trente-quatre ans en étaient l'étiquette. « Quelle différence, continua-t-elle, de ce fatras de plumes des têtes folles! Vous n'aimez pas les plumes, mademoiselle? — Je n'en porte jamais, madame, parce que, fille d'artiste et sortant à pied, elles me paraîtraient annoncer un état et une fortune que je n'ai pas. — Mais, dans une autre situation, en porteriez-vous? — Je l'ignore; j'attache peu d'importance à ces détails; je ne les mesure pour moi que par les convenances, et je me garde bien de juger personne sur les premiers aperçus de sa toilette. »

Le mot était sévère, mais je le prononçais avec tant de dou-

cœur, que la pointe en était émoussée. « Philosophe ! » dit la jeune femme avec un soupir, comme si elle eût reconnu que je n'étais point de son bord.

Après l'examen fort scrupuleux de ma personne, assaisonné de belles choses du genre de celles que je viens de citer, M. de Boismorel mit fin à l'inventaire, en nous proposant de visiter son jardin et sa bibliothèque. J'admirai du premier sa situation, et il m'y fit remarquer un superbe cèdre du Liban ; je parcourus l'autre avec intérêt, et j'y désignai les ouvrages, même les collections que je désirais qu'il me prêtât, comme *Bayle* entre autres, et les *Mémoires* des Académies. Les dames nous invitèrent à dîner pour un jour fixé ; nous y fûmes, et je jugeai bien, par deux ou trois hommes d'affaires qui faisaient avec nous les convives, que les dames avaient assorti mon père sans me compter. Mais M. de Boismorel eut recours, comme l'autre fois, à la bibliothèque et au jardin, où nous causions agréablement : il avait mis son fils de la partie; c'était un jeune homme de dix-sept ans, assez laid, et plus singulier qu'aimable. La grande société qui arriva dans la soirée, et sur laquelle je jetai mon coup d'œil observateur, ne me parut pas fort attachante, malgré ses titres : les filles d'un marquis, des conseillers, un prieur, et quelques vieilles baronnes, causèrent avec plus d'importance et tout aussi platement que des dames de charité, des marguilliers et des bourgeois. Ces points de vue du monde, que je saisissais à la dérobée, me dégoûtaient de lui, m'attachaient toujours plus à ma façon d'être. M. de Boismorel ne perdait point une occasion d'entretenir une liaison sur laquelle, peut-être, il établissait quelque projet; il avait soin de disposer les choses de manière que nous nous trouvassions en partie carrée, les deux pères et les deux enfants. Ce fut ainsi qu'il me fit assister à la séance publique de l'Académie française de la Saint-Louis suivante. Ces séances étaient alors le rendez-vous de la belle compagnie, et elles présentaient tous les contrastes que nos mœurs et nos folies ne pouvaient manquer de produire. Le matin du jour de Saint-Louis (1775), on célébrait dans la chapelle de l'Académie une messe que chantaient les acteurs de l'Opéra, à la suite de laquelle un orateur du beau monde prononçait le panégyrique du saint roi.

L'abbé de Besplas remplit cette fonction; je l'écoutai avec un grand plaisir, malgré la trivialité d'un sujet aussi rebattu : il avait semé son discours de traits hardis de philosophie, et de satires indirectes du gouvernement, qu'il fut obligé de retrancher [1] quand il livra le discours à l'impression.

M. de Boismorel, qui avait des relations avec lui, espéra vainement d'obtenir une copie fidèle dont il m'aurait fait part : l'abbé de Besplas, attaché à la cour comme aumônier de Monsieur, fut trop heureux d'acheter le pardon de sa hardiesse par le sacrifice absolu des traits qu'elle lui avait dictés. Le soir, la séance de l'Académie ouvrait la carrière aux beaux esprits les premiers en titre du royaume, aux grands seigneurs qui aimaient à mettre leurs noms sur leur liste, à se montrer dans le fauteuil aux yeux du public; enfin, aux amateurs qui venaient écouter les uns, voir les autres, se montrer à tous; et aux jolies femmes, qui étaient sûres de s'en faire remarquer.

J'observai d'Alembert, dont le nom, les *Mélanges* et les *Discours encyclopédiques* excitaient ma curiosité; sa petite figure et sa voie grêle me firent penser que les écrits d'un philosophe étaient meilleurs à connaître que son masque. L'abbé Delille confirma la remarque pour les gens de lettres; il lut d'une voix maussade [2] des vers charmants. L'Éloge de Catinat, par la Harpe, était l'objet du prix, et méritait bien de le remporter.

[1] D'après les mémoires du temps, le discours de l'abbé de Besplas fit en effet grand bruit, excita de vives réclamations à cette époque. La cour lui reprocha d'avoir trouvé, dans les ordonnances de saint Louis, les premiers principes d'un système de gouvernement qui limitait le pouvoir de la noblesse, et favorisait les droits du peuple. Le clergé ne lui pardonna pas, dit Bachaumont, de parler dans une chaire chrétienne le langage de la philosophie moderne, et de considérer, dans la vie de Louis IX, plutôt le législateur d'un grand État que le saint honoré dans l'Église. « Les docteurs en Sorbonne refusent, « continue Bachaumont, d'approuver un « discours où l'on s'élève contre le despotisme du cardinal de Richelieu, l'un « des bienfaiteurs de leur institution. Tel « est l'état des choses, qui donne beaucoup de sollicitude au prédicateur, « d'autant qu'il est aumônier de *Monsieur* (*), et que les dévots s'efforcent « de le perdre auprès de ce prince. » (*Note de l'éditeur.*)

[2] Ce jugement, sur le débit de l'abbé Delille, pourra paraître bien étrange à ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre. Cependant, l'observation de madame Roland se trouve confirmée par un passage de la correspondance de la Harpe. C'était lui que l'Académie, dans cette séance, couronnait à la fois comme poëte et comme orateur, lui dont le traducteur des Géorgiques avait été chargé de lire les vers. « Il ne m'a rien manqué, « le jour de la Saint-Louis, écrit la « Harpe au comte de Schowalow, que « de vous avoir pour témoin de mon « bonheur. L'Éloge de Catinat a été ap- « plaudi avec transport; on s'accorde

(*) Depuis S. M. Louis XVIII.

Aussi simple à l'Académie qu'à l'église, et que je le suis demeurée depuis au spectacle, je ne me mêlais point aux bruyants applaudissements donnés avec transport aux belles choses, et souvent avec vanité à celles que chacun veut avoir le mérite d'avoir remarquées : j'étais extrêmement attentive ; j'écoutais, sans m'occuper des regardants ; et lorsque j'étais touchée, je pleurais, sans savoir si cela même paraîtrait singulier à quelqu'un. J'eus lieu de m'apercevoir que c'était une nouveauté ; car, au sortir de la séance, M. de Boismorel me donnant la main, je vis des hommes qui me montraient les uns aux autres avec un sourire que je n'étais point assez vaine pour croire admiratif, mais qui n'était pas désobligeant ; et j'entendis parler de ma sensibilité. J'éprouvai je ne sais quel mélange de surprise et d'une douce confusion : je fus bien aise d'échapper enfin à la foule et à leurs regards.

L'éloge de Catinat inspire à M. de Boismorel l'idée d'un pèlerinage intéressant ; il me proposa d'aller visiter Saint-Gratien, où ce grand homme a fini ses jours dans la retraite, loin de la cour et des honneurs : c'était une promenade philosophique entièrement de mon goût. M. de Boismorel vint, avec son fils, un jour de Saint-Michel, prendre mon père et moi ; nous nous rendîmes dans la vallée de Montmorency, sur les bords de l'étang qui l'embellit ; nous gagnâmes Saint-Gratien, et nous reposâmes à l'ombre des arbres que Catinat avait plantés de sa main. Après un dîner frugal, nous passâmes le reste du jour dans le parc délicieux de Montmorency ; nous vîmes la petite maison qu'avait habitée Jean-Jacques, et nous jouîmes de tout l'agrément d'une belle campagne, quand on est plusieurs à la contempler du même œil. Dans l'un de ces moments de repos où l'on considère en silence la majesté de la nature, M. de Boismorel tira de sa poche un manuscrit de sa main ; il nous lut un morceau qu'il avait extrait, et qui était alors peu connu : c'est ce trait de

« assez généralement à le regarder « comme le meilleur de mes ouvrages « en ce genre. Les vers ont été moins « applaudis. C'est l'abbé Delille qui « lisait, *et qui lisait aussi mal qu'il lit* « *bien les siens.* »

La vanité du poëte perce à travers ces derniers mots : la Harpe reproche à l'abbé Delille d'avoir mal lu, et lui suppose une intention qu'il ne dit pas, mais qu'on devine. Le fait peut être vrai, mais la supposition n'est pas vraisemblable.

(*Note de l'éditeur.*)

Montesquieu, trouvé à Marseille par le jeune homme dont il avait délivré le père, et se dérobant aux actions de grâces de ceux qu'il avait obligés.

Pénétrée de la générosité de Montesquieu, je n'admirai pas exclusivement son obstination à nier qu'il fût le libérateur chéri de cette famille transportée : l'homme généreux ne cherche jamais la reconnaissance; mais s'il est beau de se dérober à ses témoignages, il est grand d'en recevoir l'expression. Je crois même que c'est un nouveau service à rendre aux gens très-sensibles que l'on a obligés, car c'est pour eux une manière de s'acquitter.

Il ne faut pourtant pas croire que je fusse parfaitement à l'aise de la réunion de mon père et de M. de Boismorel; il n'y avait point entre eux de parité personnelle, et cela me faisait souffrir : son fils me regardait beaucoup, et ne me plaisait point, je lui trouvais l'air de la curiosité plutôt que celui de l'intérêt; d'ailleurs, trois ou quatre années de moins que moi le mettaient à une distance considérable. Son père le reconnut bien, et j'appris dans la suite qu'il avait dit une fois au mien, en lui serrant la main : « Ah! si mon enfant était digne du vôtre! je pourrais paraître singulier, mais je m'estimerais trop heureux. » Je ne me doutais de rien de semblable; je ne calculais même point les différences; je les sentais, et elles m'empêchaient de rien imaginer. Je trouvais dans les procédés de M. de Boismorel ceux d'un homme sage et sensible, qui honorait mon sexe, estimait ma personne, et protégeait mon goût, pour ainsi dire. Sa correspondance lui ressemblait; elle avait le caractère d'une gravité douce; elle portait le cachet d'un esprit au-dessus des préjugés, et d'une amitié respectueuse. Je devins, par lui, au courant de ce qu'on appelait les nouveautés dans le monde savant et littéraire. Je le voyais rarement, mais j'avais de ses nouvelles toutes les semaines; et, pour éviter les fréquents messages de ses domestiques près de moi, comme les grandes courses d'un commissionnaire que j'aurais envoyé à Bercy, il faisait déposer les livres qui m'étaient destinés chez le portier de sa sœur, madame de Favières, où je les envoyais prendre. M. de Boismorel, qui aimait beaucoup les lettres, et qui, par effet de prévention,

s'imaginait que je devais être employée dans leur empire, ou peut-être aussi pour m'éprouver, m'invitait à choisir un genre et à travailler : je regardai cela d'abord comme un compliment; mais, en revenant à la charge, il me donna lieu de lui développer mes principes à ce sujet, mon éloignement très-raisonné de me mettre jamais en scène d'aucune manière, et mon amour très-désintéressé pour l'étude, que je voulais faire servir à mon bonheur, sans l'intervention d'aucune espèce de gloire, qui ne me paraissait propre qu'à le troubler. Après lui avoir sérieusement exposé ma doctrine, je mêlai à mes raisonnements des vers qui venaient au bout de ma plume, et dont les idées étaient meilleures que l'expression. Je me souviens qu'en parlant des dieux, et de la dispensation qu'ils faisaient des biens et des devoirs, je disais :

Aux hommes ouvrant la carrière
Des grands et des nobles talents,
Ils n'ont mis aucune barrière
A leurs plus sublimes élans.
De mon sexe faible et sensible,
Ils ne veulent que des vertus ;
Nous pouvons imiter Titus,
Mais dans un sentier moins pénible.
Jouissez du bien d'être admis
A toutes ces sortes de gloire :
Pour nous, le temple de Mémoire
Est dans le cœur de nos amis.

M. de Boismorel me répondit quelquefois dans la même langue; ses vers ne valaient guère mieux que les miens, mais nous n'y mettions pas plus d'importance l'un que l'autre. Un jour il vint me confier qu'il désirait employer à l'égard de son fils, dont l'application se ralentissait beaucoup, un moyen de le ranimer.

Ce jeune homme était lié tout naturellement avec son contemporain et son cousin germain de Favières, conseiller au parlement à vingt-un ans, étourdi comme on l'est à cet âge, avec toute la confiance d'un magistrat qui s'estime par sa robe, sans connaître ses obligations; avec la liberté, peut-être même les travers naissants, d'un riche et unique héritier.

La Comédie italienne ou l'Opéra occupaient les deux cousins, bien plus que Cujas et Bartole pour l'un, et les mathématiques qu'avait commencées l'autre. « Il faut, me dit M. de Boismorel, que vous fassiez à mon fils une mercuriale sage et pénétrante, comme vous saurez la puiser dans votre âme, qui excite son amour-propre et réveille de généreuses résolutions. — Moi, monsieur! moi? (je ne pouvais en croire mes oreilles). Et de quel air, je vous prie, pourrais-je, moi, prêcher monsieur votre fils? — Vous prendrez la tournure qu'il vous plaira; vous ne paraîtrez point; nous ferons venir cela comme une lettre de quelqu'un qui le voit de près, qui connaît ses déportements, qui s'intéresse à lui, et qui l'avertit du danger : je saurai faire remettre la lettre dans un moment où elle puisse avoir tout son effet; il faut seulement qu'il ne m'y reconnaisse pas : je lui ferai savoir à quel médecin il aura obligation, quand il en sera temps. — Oh! il ne faudrait jamais me nommer! Mais vous avez des amis qui feraient cela mieux que moi. — Je crois tout le contraire, et je vous demande cette grâce. — Eh bien! je renonce à l'amour-propre, pour vous prouver le désir de vous obliger; je ferai un projet dont vous me direz votre avis, et que vous corrigerez. »

Le soir même, je fis une lettre assez piquante, un peu ironique, telle que je la jugeais convenable pour chatouiller l'amour-propre, encourager la raison d'un jeune homme qu'il faut entretenir de son bonheur, quand on veut le rappeler à des habitudes sérieuses. M. de Boismorel fut enchanté, et me pria de la faire parvenir sans y rien changer. Je l'envoyai à Sophie, pour qu'elle la mît à la poste à Amiens; et j'attendis, avec assez de curiosité, de savoir ce qu'aurait fait ma prédication [1].

[1] L'original de cette lettre s'est retrouvé. Je la copie ici, persuadé que je fais un vrai présent au public. Un homme avec soixante ans d'expérience n'aurait pas su donner une meilleure leçon que notre Mentor de dix-neuf ans.

Lettre anonyme envoyée à un jeune homme.

« Amiens (soi-disant), le 30 mai.

« Oui, monsieur, sur les bords de la Somme vous êtes connu; l'on vous chérit. Une troupe d'admirateurs sincères de vos talents, de vos grâces et de vos finesses, me charge de vous présenter aujourd'hui l'hommage de son estime : c'est le constant apanage du vrai mérite, et sans doute une de ses plus douces récompenses, que cette estime qu'il sait acquérir quelquefois même à son insu. Aussi cette sorte de rétribution ne lui fut jamais dérobée; elle est payée par tous les cœurs, comme un aveu de son empire sur eux : les plus sots et les plus pervers ne peuvent la refuser à l'esprit

M. de Boismorel m'écrivit bientôt, pour me donner des détails qui m'intéressèrent infiniment ; il avait réuni beaucoup de circonstances qui rendirent la chose plus frappante : le jeune homme fut touché ; il imagina que le célèbre Duclos était l'au-

et au sentiment. Quoi qu'cu disc le bon la Fontaine, je paricrais qu'eutre tous les Abdéritains plusieurs admiraient Démocrite; et dans ce pays, monsienr, les esprits ne sont pas tellemeut épaissis des vapears de ia tourbe, que nous uc sachious reconnaitre et louer le coloris inimitabic, le brillant, la légèreté des mœurs de la capitaie, surtout daus cette classe d'babitants distingués où vous mc paraissez tenir vutre rang avcc avantage. L'un de mes concitoycus ceiébra jadis, avec succès, les gestes et les faits d'un perroqact famcax : il cst encore, parmi nous, plus d'un autcur capable de vous prendre pour nn héros. Ponr moi, qui n'embonchai jamais la trompette héroïqae, jc n'ai garde de m'élever à un aussi noble sujet; et si, séduit par i'agrément, j'en saisissais quelques traits, ce scrait d'un ton pius modeste qnc je voudrais vous les offrir.

« J'avouc que j'aurais peine à me taire de deux ehoses principales qui excitent mon enthousiasme; mais qaelle folle entreprise que de les louer, et de les mettre dans tout lear jour! La métaphysiqae n'a rieu traité de plus délieat, la philosophie de plus importaut, l'éluqucnee de plus difficile. Platon n'oscrait en faire un nonveau dialogae; je doute que l'habile Cicéron, le vehément Démostbène, l'insiuuant Isocrate, remplissent ectte tâche d'une manière qui repondît a leur réputation; et si quelqac nouveau Gorgias eu faisait la foiie, il verrait trahir ses ressources. Je garderai donc le siience qui convient à un pauvre petit moderne, sans écouter l'indiscrete ardeur qai, daus le transport de l'admiration, me crie : *Audaces fortuna juvat;* et je laisse à d'autres plas habiles le soin de relever le tnient d'être aimable sans travailler à le devenir, et l'art précieux de goûter l'indépendanee en multipliant chaque jour ses liens. Je vous demanderai seulement quel génie bienfaisant voas a fait ces dons rares par lesquels voas êtes, à mes yeux, un phénomène inexplicable. Imbu de virilles leçons, je suivais une route laborieuse : votre exemple frappa mes regards. Je regarde, je m'arrête et je considère : tel qu'an homme déçu, voyant ses chimères favorites s'éclipser et s'évanouir, s'efforee eacore de fixer l'image mubile qui fuit, je veux retenir mes erreurs; souffrez-ca la revue.

« A peine je commençai de vivre, qu'attiré par cette soif du bonheur qui noas est commune à toas, je cherchai avec inquiétude tout ce que je croyais pouvuir l'apaiser. Ce qui plaît d'abord ne satisfait pas tuujours; la dissipation étourdit saus contenter : je l'éprouvai plus d'une fois. Hélas ! pourquoi n'étais-je pas aussi heureux que tant de magistrats sans étude, taut de jolis abbés sans soucis, que tant de ceux qui ne font rien ! Peut-être, il est vrai, l'officieuse habitude m'aurait enfin donné le droit d'être inatile sans remords et paresseux impunément; mais, en attendant ce commode privilége, mon imagination échauffée me fit de noaveaux chagrins.

« Je me représente Minerve m'apparaissant sous ces dehors, nubles et simples à la fois, qui caractérisent sa sagesse; ses doctes avis retentissent encore a mon oreille; lear souvenir me poursuit sans cesse; apprenez-moi à les oublier, oa partagez l'importunité avee iaquelle ils m'obsédeut.

« Tu veux être heureux, me disait « Minerve; apprends donc à le devenir. « C'est moi qui plaçai dans ton cœur « an premier sentiment, source de mou« vement, principe de vie, sans leqael, « semblable à la brute, tu fusses de« meuré inerte comme elle. C'est à la « bien diriger que tu dois employer tes « soins, c'est de l'exactitude de ta mar« che que résulte l'arrivée au but. En« vironné de tes semblables, dépendant « par ta nature, c'est dans l'économie « de tes affeetions, la justesse de tes « rapports, qae réside ta félicité : ton « intérêt bien enteuda, voilà le mot du « système; mais c'est le comble de la « padeur humaine que d'entendre un « intérêt comme il faat. Ne crois pas « être heureux seul (c'est-à-dire sans « égard poar le bonheur de tes pareils) : « daus l'univers tout est uni, et dans la « nature il n'est point de bouheur indé« pendant. Ces âmes rétrécies qui, jetées « dans la foule, n'y voient jamais qu'elles,

teur de la remontrance, et il alla pour le remercier; trompé dans sa conjecture, il s'adressa à un autre ami de son père, et ne devina pas mieux; mais enfin l'étude reprit quelque empire.

« sont dans un tiraillement perpétuel, « par l'inégalité du poids des forces « résistantes : toujours en opposition « avec ce qui les entoure, elles épuisent, « dans ces chocs fatigants, les facultés « destinées à maintenir l'harmonie de « l'ensemble. Dans une machine quel- « conque, l'excellence des parties consiste « dans leur rapport avec le tout; ainsi « dans la mécanique morale, pour ainsi « dire, l'homme heureux est celui qui « cadre le mieux avec ses alentours, « c'est-à-dire avec son espèce, ses con- « citoyens, ses proches, son état, sa « place, et tout ce qui tient à l'homme « dans l'état social.

« Sois aimé, sois libre, voilà ton de- « voir et ton bien. L'amour de ce qui « t'approche est cette correspondance « méritée des parties environnantes, « nécessaire à ton juste équilibre : la « liberté est l'exercice d'une raison dé- « gagée des préjugés asservissants qui le « corrompent et l'enchaînent.

« Qu'il est doux d'être dans une situa- « tion qui vous assure l'attachement de « tout ce qui vous approche! c'est celle « où sont tous les hommes tant qu'ils « demeurent avec confiance dans le sein « paternel. On n'a plus qu'à s'assurer « cet attachement pour toujours, et cet « ouvrage s'accomplit en faisant celui « que nécessitent les autres devoirs.

« Les relations particulières à chacun « désignent les différents devoirs de « détails; mais il en est de généraux « dont rien ne peut dispenser, et qui « obligent tous. De ce nombre est celui « d'être utile; on y satisfait en se ren- « dant capable. Voilà le premier ouvrage « et l'exercice perpétuel; car l'âge et les « circonstances changent les situations, « étendent les rapports, varient les obli- « gations de nouvelles connaissances, « de nouveaux talents, de nouvelles ver- « tus. C'est à cultiver sa raison, son « esprit et son cœur, que l'homme trou- « vera sa félicité. J'ai condamné à l'en- « nui, aux dégoûts, aux traverses et « aux malheurs l'indolent et l'insensé « qui méprisent ma voix, négligent le « travail; et c'est dans le néant de l'ina- « tilité que je replongerai leur âme de « boue.

« Pour toi, que j'appelle au bonheur, « viens, sous mon égide sacrée, braver « les faux sages, goûter la paix et le « plaisir. L'étude et la réflexion sont les « moyens de devenir et de faire quelque « chose de bon : les connaissances adou- « cissent les mœurs; une vie remplie et « occupée est le pivot des plaisirs. Tout « ne fût-il qu'opinions, l'existence ne « fût-elle qu'un songe, il ne s'ensuivrait « pas moins qu'il y a des règles pour « rêver à son aise, et le sage les obser- « verait toujours. Laisse-moi souffler « dans ton cœur le feu divin de l'en- « thousiasme pour le beau, l'honnête et « le vrai. L'homme froid que rien ne « touche ne fit jamais que ramper.

« Mais si tu me préfères la folle dis- « sipation, la gloire légère de plaire et « de briller par les riens du jour, va « grossir le nombre de ces avortons mé- « prisés qui, fiers d'en imposer aux sots « par un appareil emprunté, sont tou- « jours en embuscade contre la raison « et le bon sens, et finissent par tomber « les uns sur les autres dans le fleuve « de l'oubli, aux éclats de rire des « spectateurs. »

Minerve disparaît à ces mots, et je reste troublé, piqué, ému; je commençais à suivre la route qu'elle m'avait tracée, lorsque, vous voyant avancer lestement sur le chemin contraire, je sentis quelque désir de galoper à votre suite. J'y suis venu, m'y voilà; mais que ce soit pour vous ramener.

Il est inutile de pousser plus loin ma fiction : vous m'entendez. Je vous connais assez pour vous croire un naturel qui promet des espérances : j'ai vu un père qui mérite de recueillir le doux fruit de ses travaux; ne trompez ni l'un ni l'autre.

L'exhortation d'un homme qui vous reste inconnu ne doit pas vous être indifférente; le sentiment et la vérité guident ma plume; eux seuls doivent vous toucher, comme eux seuls me tiennent lieu d'esprit et de talent. Qu'il me serait flatteur, en vous voyant à mon retour tel que vous pourriez être, de me dire tout bas : *J'ai contribué à son bonheur, à celui d'une famille respectable, dont il est la consolation et l'espoir.*

Il n'y avait pas très-longtemps que ceci s'était passé, lorsque M. de Boismorel allant avec son fils, par un jour de chaleur, de Bercy à Vincennes, où il me savait chez mon oncle, et m'apportait les *Géorgiques* traduites par l'abbé Delille, reçut un coup de soleil. Il le traita légèrement; les maux de tête se firent sentir, la fièvre survint, puis le coma : il mourut dans la force de l'âge, après quelques jours de maladie. Il n'y avait guère plus de dix-huit mois que nous étions en correspondance. Je l'ai pleuré plus amèrement, je crois, que n'a fait son fils même; et je ne me le rappelle jamais sans éprouver ce douloureux regret, ce sentiment de vénération et de tendresse, qui accompagne la mémoire d'un homme juste.

Lorsque mon chagrin fut un peu adouci, je le célébrai dans une romance que personne n'a jamais vue, que je chantai sur ma guitare, et que j'ai depuis oubliée et perdue. Je n'ai plus entendu parler de sa famille; seulement mon père étant allé faire une visite de circonstance, le jeune de Boismorel, qu'on appelait Roberge, lui dit d'un ton fort dégagé qu'il avait trouvé et jeté dans un coin, pour les lui rendre, s'il le souhaitait, mes lettres à son père, parmi lesquelles il avait reconnu l'original d'une certaine épître qui lui était parvenue. Mon père savait fort bien ce qui s'était passé; il répondit peu de chose, trouva que le jeune homme paraissait piqué : d'où je conclus qu'il était un sot, et ne m'en embarrassai guère; je ne sais si j'ai bien deviné.

A quelque temps de là, madame de Favières vint chez mon père, pour le charger de quelque acquisition de bijoux, ou d'objets de son art; j'étais dans ma petite cellule; je l'entendis dans la pièce voisine : « Vous avez, monsieur Phlipon, une fille charmante; mon frère m'a dit que c'était une des femmes d'esprit qu'il connût qui en eût davantage; prenez bien garde au moins qu'elle ne donne dans le bel-esprit, ce serait détestable. Ne frise-t-elle pas un peu le pédantisme? C'est à craindre; je crois en avoir entendu dire quelque chose. Elle est bien de figure, fort bonne à voir. » Voilà, me dis-je dans mon coin, une impertinente madame qui ressemble bien à sa mère : Dieu me préserve de voir son visage et de lui montrer le mien!

Mon père, qui savait fort bien que je devais entendre, s'abstint de m'appeler, puisque je ne paraissais pas; et je n'ai jamais entendu la voix de madame de Favières que ce jour-là.

Je n'ai encore dit qu'un mot de mon excellente cousine Trude. C'était une de ces âmes que le ciel forma, dans sa bonté, pour l'honneur de l'espèce humaine et la consolation des malheureux : généreuse par instinct, aimable sans culture, je ne lui ai connu de défauts que l'excès même de la délicatesse, et l'amour-propre de la vertu. Elle aurait cru manquer à ses devoirs, si elle eût agi de manière que quelqu'un pût douter qu'elle les eût remplis. C'était le moyen de demeurer complétement victime du plus extravagant mari. Trude était une espèce de rustre, aussi fou dans ses idées qu'emporté dans son caractère, et grossier dans ses procédés. Il faisait le commerce de la miroiterie, comme tous les Trude, de père en fils, depuis quelques générations; et c'était lui que j'avais l'honneur d'avoir pour cousin du côté de ma mère. Actif par tempérament, laborieux par boutades, soutenu par les soins et l'intelligence d'une femme douce et sage, il faisait une assez bonne maison, et devait au mérite de son épouse d'être bien accueilli dans sa propre famille, qui l'aurait rejeté s'il eût été seul.

Ma mère aimait beaucoup sa petite cousine, qui la révérait singulièrement, et s'attacha vivement à moi.

Elle me le prouva, comme on a vu, à la mort de ma mère : occupée, dans le jour, de sa maison, de son mari, elle voulait être ma garde de nuit; elle venait de loin pour en faire les fonctions, et les remplit constamment tant que je fus en danger. Cette circonstance dut nous lier davantage, et nous nous vîmes souvent. Son mari prit la fantaisie de venir plus souvent encore, et sans sa femme : je le tolérai d'abord à cause d'elle, malgré mon ennui; il me devint insupportable, et j'usai de tous les ménagements nécessaires avec une mauvaise tête, pour lui faire sentir que le titre de parent et de mari de ma bonne amie ne suffisait point pour autoriser ses fréquentes visites, qui ne pouvaient plus être motivées par l'état de souffrance et de maladie, suite de mon chagrin.

Mon cher cousin vint un peu moins souvent; mais il s'éta-

blissait en visite pour trois ou quatre heures, quoi que je pussé faire, même écrire, en lui disant que j'étais pressée. Lorsque je l'invitais décidément à se retirer, comme il fallut le lui dire nettement, il était chez lui de si mauvaise humeur et faisait un tel train à sa femme, qu'elle me priait d'avoir patience, pour sa tranquillité. C'était surtout les dimanches et fêtes que j'avais à soutenir cette corvée : quand il faisait beau, j'échappais, et donnais rendez-vous à sa femme chez mes vieux parents; car la recevoir chez moi avec lui pour un peu de temps, ce n'était pas la voir, mais être témoin des scènes que son bourru de mari ne manquait pas de lui faire. Dans l'hiver, je pris un autre parti : aussitôt après le dîner, je donnais la clef des champs à ma bonne, qui m'enfermait à double tour et à triple barrière ; je demeurais parfaitement seule et tranquille jusqu'à huit heures du soir. Trude était venu, n'avait trouvé personne qui lui répondît, était revenu, et s'était quelquefois promené deux heures aux environs de la maison, à la pluie ou à la neige, pour attendre le moment d'entrer. Me faire celer, lorsque j'y étais véritablement avec quelqu'un, était à peu près impossible ; refuser absolument ma porte, en déterminant mon père à rompre avec le personnage (ce qui eût été difficile, parce qu'il n'avait point d'enfant, et que mon père trouvait bon de le ménager), c'était en revenir à l'extrémité que craignait sa femme, renoncer à notre liaison, et l'exposer à de nouvelles disgrâces.

Je ne connais rien de pire que d'avoir affaire à un fou ; il n'est point de moyen avec lui que de le lier ; tout le reste est inutile. Ce maussade cousin était pour moi un vrai fléau ; et la plus grande preuve de ce que vaut sa femme, c'est que j'ai pu m'empêcher de le jeter par les fenêtres ; mais il serait revenu par le grenier. Trude n'était point sans une sorte d'honnêteté : plus fou que bête, on eût dit qu'il savait jusqu'à quel point il pouvait extravaguer impunément ; jamais son grossier langage ne fut indécent ; et s'il manquait éternellement aux procédés, à la raison, jamais il n'offensa la modestie ou la pudeur. Lorsque sa femme venait à la promenade avec moi, il nous épiait ; et si nous étions abordées ou saluées d'un homme quelconque, il devenait inquiet et furieux, jusqu'à ce qu'il se fût assuré de qui ce

pouvait être. On croit peut-être qu'il était jaloux envers sa femme : c'était vrai jusqu'à un certain point ; mais il l'était à mon sujet bien davantage. Malgré les bizarreries de sa situation, la douceur de madame Trude était accompagnée de gaieté : elle pleurait un jour, et réunissait ses amis le lendemain ; elle donnait à manger de loin en loin, et ces repas de famille étaient suivis de danses, une ou deux fois dans l'hiver. Sa cousine était toujours l'héroïne de la fête [1], et son mari en était plus aimable durant quelques jours. Je fis connaissance, chez elle, de deux personnes que je veux citer : l'une était un petit bossu plein d'esprit, grand ami de François de Neufchâteau et de Masson de Morvilliers, l'abbé Bexon, auteur d'une Histoire de Lorraine qui n'a pas eu de grands succès, dont Buffon employait la plume, comme celle de quelques autres, pour préparer des matériaux et des esquisses, auxquels il mettait ensuite sa touche et son coloris. Bexon, appuyé par Buffon son protecteur, et quelques femmes de qualité dont il avait connu les parentes à Remiremont, lieu de son origine, et d'un chapitre de nobles chanoinesses, devint grand chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Il prit avec lui sa mère et sa sœur, qui fourniraient à un épisode, si j'avais le goût d'en faire qui ne tinssent pas nécessairement au sujet.

Le pauvre hère mourut trop tôt pour le bien de sa grande sœur aux yeux noirs quêtant des adorateurs, et aux belles

[1] Les deux cousines se quittaient peu. Une lettre de madame Roland ajoute quelques nouveaux coups de pinceau au portrait de madame Trude et au sien. Voici l'extrait de cette lettre :

« 4 janvier 1778, à 3 heures du matin.

« Je souris de me voir écrire si grave-« ment, en songeant à la vie que j'ai « faite aujourd'hui, c'est-à-dire hier. Je « dînai en famille chez mesdemoiselles « D. P. La gaieté fut excessive et folle, « je m'y livrai franchement. Les plai-« santeries de toute espèce, les jeux les « plus folâtres, nous occupèrent tour à « tour. Madame Trude était de la fête, « et ne contribuait pas peu à l'animer : « toilette élégante, propos légers, rire « saillant, figure enjouée, elle avait tout « ce qui peint le goût du plaisir et l'art de « l'inspirer. Ce soir elle aura lu Nicole ; de-« main elle entendra le prône de son curé. « Également badine, mais un peu « moins bruyante, d'un air plus simple, « je faisais des repos, en changeant la « nuance de sa joie ; le couplet trouva « sa place. Enfin les deux cousines se « renvoyaient la balle, et l'une avait « aussi peu l'air d'écrire quelques idées « métaphysiques avant de se coucher, « que l'autre de chercher la dévotion. »

L'union des deux parentes n'éprouva quelque altération qu'à l'époque où M. Roland fut ministre : mais, au premier bruit de sa proscription et de la captivité de madame Roland, madame Trude accourut près d'elle pour plaindre et pour adoucir son sort ; et ces sentiments d'une amitié qui pouvait s'affaiblir dans la prospérité, mais qui se fortifiait dans le malheur, les honorent également l'une et l'autre.

(*Note de l'éditeur.*)

épaules, qu'elle aimait à montrer. Il vint me voir deux fois chez mon père, et fut si transporté de trouver sur ma table *Xénophon* en *in-folio*, qu'il voulait m'embrasser, dans son extatique ravissement. Comme il n'y avait pas de quoi, à mon avis, je le calmai si bien par ma froideur, qu'il ne fit que de l'esprit sans transport; et je ne le revis plus que chez ma cousine.

L'autre personne était l'honnête Gibert: grave dans ses mœurs, infiniment doux dans ses manières, marié jeune à une femme qui avait eu plus de figure que de douceur, il en avait un fils unique, dont l'éducation l'occupait chèrement. Employé dans l'administration des postes, il consacrait quelques instants de loisirs à la musique et à la peinture.

Gibert avait tous les caractères d'un homme juste et vrai; il ne les a jamais démentis. Ses torts sont ceux du jugement; l'amitié, chez lui, est une sorte de fanatisme, et l'on est tenté de respecter ses erreurs en les plaignant. Gibert était lié, depuis l'enfance, avec un homme pour lequel il professait autant de vénération que d'attachement; il vantait son mérite dans l'occasion, et il était glorieux d'en être l'ami. Gibert désira faire ma connaissance; sa femme et lui vinrent chez mon père; je leur rendis visite; et comme ils n'allaient pas souvent ensemble, il revint seul de loin en loin. Je le reçus toujours avec plaisir et distinction, et nous contractâmes, avec le temps, une véritable liaison d'amitié. Gibert ne tarda pas beaucoup à me parler de son phénix; il semblait qu'il ne serait heureux que lorsque son ami et moi pourrions nous admirer réciproquement; enfin, il nous réunit à dîner chez lui. Je vis un homme dont l'excessive simplicité allait jusqu'à la négligence; parlant peu, ne fixant personne, il eût été difficile à juger sur une entrevue, pour quiconque n'aurait jamais entendu faire mention de lui; et j'avoue que, malgré mon goût tout particulier pour le ton modeste, celui de cet homme était si humble, que je l'aurais volontiers pris au mot sur son propre compte. Cependant, comme il ne manquait ni de jugement ni de quelques connaissances, on lui savait plus de gré d'en montrer lorsqu'il venait de les faire entrevoir, et l'on finissait, comme Gibert, par lui en croire beaucoup plus qu'il n'en avait effectivement.

Sa femme, peu signifiante mais sensible, rappelait toujours l'*Intentique ora tenebant* de Virgile, quand elle regardait parler son mari. Ce n'est pourtant pas un être tout à fait ordinaire que celui qui sait en imposer ainsi, même à ceux qui le fréquentent, sur la mesure de son mérite effectif; il faut qu'il soit grand en quelque chose, du moins en dissimulant; et si les circonstances l'intéressent à la pousser aussi loin qu'il soit possible dans les affaires importantes, il peut devenir, de faux sage qui usurpait l'estime, scélérat aux dépens de ses contemporains. L'histoire en fera juger par la suite. Je vis peu l'ami de Gibert; il abandonna une place lucrative, et la France même, pour aller s'établir en Suisse, où le portaient ses goûts champêtres, où l'appelait la liberté. Laissons-le partir; il ne reviendra que trop. C'est ainsi que j'ai connu Pache, car il faut bien le nommer; c'est de lui qu'il est question. On verra comment, plus de dix ans après, Gibert l'amena chez moi, le fit connaître à mon mari, qui le crut un homme probe par excellence; l'annonça comme tel dans un instant où son suffrage pouvait faire une réputation, et devint la cause de son entrée au ministère: il n'y fit que des sottises qui lui valurent de passer à la mairie, où il n'autorisa que des horreurs.

Madame Trude désira vivement de faire un voyage près d'une parente qui lui était chère; il s'agissait d'une absence de quinze jours ou trois semaines. Son mari trouvait de l'inconvénient à ce que le *comptoir* fût aussi longtemps sans représentation; au reste, la chose lui paraissait faisable, si je consentais à venir quelquefois, dans le milieu du jour, occuper cette place. Ma cousine souhaitait que j'eusse cette complaisance : me l'exprimer était assez me faire juger que je ne pouvais la refuser, et mon amitié pour elle s'y prêta sans hésiter. Je fus donc, sept à huit fois, de midi à six heures, prendre la place de madame Trude dans son comptoir : son mari, joyeux et fier, se conduisait fort bien, vaquait aux affaires du dehors, et parut sentir tout le mérite de mon procédé. Il était dit qu'il devait se trouver dans ma vie qu'en dépit de mon aversion pour le commerce, j'aurais du moins vendu des lunettes et des verres de montre. La situation n'était pas plaisante : Trude était logé rue Montmartre,

près la rue Tiquetonne, où doit être encore son successeur : je n'imagine rien d'infernal comme le bruit des voitures éternellement roulantes dans ce lieu-là, entendu d'une boutique tout ouverte; j'y serais devenue sourde, comme l'est aujourd'hui ma pauvre cousine. Quittons son triste ménage, dont nous verrons le sort, et rappelons mon autre parente.

J'allais chez mademoiselle Desportes une ou deux fois toutes les semaines, le jour où elle réunissait constamment la société : j'aurais des tableaux à faire, si les originaux en valaient la peine; mais quand j'aurais dépeint des conseillers au Châtelet, comme le petit Mopinot, prétendant à l'esprit des épigrammes; le dévot de la Presle, bonhomme qui n'avait que le tort d'être bilieux et janséniste; une douairière qui cachait le goût du plaisir sous une dévotion facile, telle que madame de Blancfumé; un vieil et riche célibataire, trop dégoûtant pour être nommé; un brave homme, *raisonnant* et réglé comme une horloge, tel que l'employé Baudin; et une foule d'autres individus de différentes nuances, sans plus de valeur, j'aurais perdu mes couleurs et mon temps. J'aimais pourtant à rencontrer le père Rabbe, oratorien très-fin, respectable par son âge, aimable par la politesse de son esprit; et le docteur Coste, médecin provençal qui s'amusait à imiter Perrault, sans élever un Louvre, et qui disait du mal du mariage, comme le diable grimace devant un bénitier.

Mademoiselle Desportes avait hérité de sa mère de la délicatesse et de la fierté, l'art de faire valoir sa petite fortune dans le commerce sans paraître s'en mêler, et de traiter, sur le ton de la confiance et de l'égalité, avec les particuliers riches ou titrés qui s'adressaient à elle. Mais comme ce genre est véritablement étranger au commerce, qui se soutient par l'active cupidité, elle vit diminuer encore son héritage, et finit par renoncer au commerce, en retranchant beaucoup de sa dépense.



Son caractère, ses mœurs, le ton de décence qui régnait chez elle, l'attachement qu'elle me témoignait, avaient fait désirer à ma mère que je la cultivasse; c'était là qu'elle m'envoyait souvent. Un piquet à écrire faisait le fond de la société, dont les autres membres causaient et travaillaient : mademoiselle

Desportes me plaçait assez souvent au jeu, que je n'aimais point, pour exercer, je crois, ma complaisance; mais le secours d'un *partner,* et la permission de rire de mes distractions, en rendaient l'exercice moins pénible.

Il faut bien que je fasse passer sur la scène, à son tour, un vieillard arrivé de Pondichéry, que je vis beaucoup, et avec intérêt, durant près d'un an. Mon père avait connu, je ne sais comment, par affaire, je crois, et puis avait reçu, à titre d'ami, un officier réformé, devenu commis sans place, qui s'appelait Demontchery : c'était un homme de trente-six ans, ayant les manières polies, le ton du cœur, ces grâces que donne l'usage du monde, et peut-être la fleur de la galanterie. Demontchery cultivait mon père, mais entrait rarement chez ma mère, qui n'aurait pas souffert d'assiduités. Il professait franchement pour moi respect, estime, etc., et l'ambition de solliciter ma main, si la fortune cessait de lui être contraire. Elle l'envoya droit aux Grandes Indes; il donna de ses nouvelles, et ne cachait point ses vœux pour des succès qui lui permissent de revenir avec avantage. Mais simple capitaine de cipayes, et trop galant homme pour entendre rien acquérir, il n'était pas, je crois, fort avancé lorsqu'il revint après sept ans d'absence, et qu'accourant chez mon père, il me vit mariée depuis quinze jours : j'ignore ce qu'il est devenu, et ce qu'il m'eût inspiré si j'avais dû penser à lui. Durant son séjour à Pondichéry, il fit connaissance d'un M. de Sainte-Lette, l'un des membres du conseil, et le chargea de lettres pour mon père, lorsque le conseil députa Sainte-Lette à Paris en 1776, pour quelque affaire importante.

Sainte-Lette avait plus de soixante ans; c'était un homme que la vivacité de l'esprit et l'emportement des passions avaient égaré dans sa jeunesse, où il dissipa sa fortune à Paris. Il était passé en Amérique; il y était demeuré à la Louisiane, directeur de la traite avec les sauvages, durant treize ans; de là jeté en Asie, employé dans l'administration à Pondichéry, il cherchait à réunir les moyens de vivre un jour, ou de mourir en France avec son ami de jeunesse, M. de Sévelinges, dont je dirai quelque chose. Une voix grave et solennelle, distinguée par l'accent que donne l'expérience et le malheur, soutenue par

l'expression facile d'un esprit exercé, me frappa dans Sainte-Lette à son abord. Demontchery lui avait parlé de moi ; c'était probablement ce qui lui inspirait le désir de faire connaissance. Mon père le reçut bien ; je l'accueillis avec empressement, parce qu'il m'intéressa bientôt; sa société me fut très-agréable, il recherchait la mienne ; et, pendant tout le temps que dura son voyage, il ne passait point quatre ou cinq jours sans me rendre visite.

Les gens qui ont beaucoup vu sont toujours bons à entendre, et ceux qui ont beaucoup senti ont toujours vu plus que d'autres, lors même qu'ils auraient moins voyagé que n'avait fait Sainte-Lette. Il avait ce genre d'acquis que donne l'expérience bien plus que celui des livres : moins savant que philosophe, il raisonnait d'après le cœur humain, et il avait conservé de sa jeunesse le goût de la poésie légère, dans laquelle il avait écrit de jolies choses. Il me donna plusieurs de ces morceaux ; je lui communiquai quelques-unes de mes rêveries, et il me répéta plusieurs fois d'un ton prophétique, c'est-à-dire persuadé : « Mademoiselle, vous avez beau vous en défendre, vous finirez par faire un ouvrage ! — Ce sera donc sous le nom d'autrui ? lui répliquai-je ; car je me mangerais les doigts avant de me faire auteur. »

Sainte-Lette rencontra chez mon père une personne dont j'avais fait connaissance depuis quelques mois, et qui devait puissamment influer sur le sort de ma vie, quoique je ne le prévisse guère alors. J'ai déjà dit que Sophie, plus discrète que moi par les habitudes de la société, était loin d'y trouver de l'avantage ; elle m'avait parlé quelquefois d'un homme de mérite, fixé à Amiens par sa place, et qui allait souvent chez sa mère lorsqu'il demeurait à sa résidence ; ce qui n'était pourtant pas très-commun, parce qu'il venait à Paris tous les hivers, et faisait souvent dans l'été de plus longs voyages. Elle me l'avait cité, parce que, dans la foule insignifiante dont elle était environnée, elle distinguait avec plaisir un individu dont la conversation instructive lui paraissait toujours nouvelle ; dont les manières austères, mais simples, inspiraient de la confiance, et qui, sans être aimé de tout le monde, parce que sa sévérité, parfois caustique, dé-

plaisait à beaucoup de gens, était généralement considéré. Sophie lui avait aussi parlé de sa bonne amie; d'ailleurs, il n'était bruit dans sa famille que de l'intimité, de la constance d'une liaison de couvent, qui prenait avec les années certain caractère respectable : enfin, il avait vu mon portrait, que madame Cannet avait mis chez elle en évidence. « Pourquoi donc, disait-il souvent, ne me faites-vous pas connaître cette bonne amie? Je vais à Paris tous les ans : n'aurai-je point une lettre pour elle? » Il obtint cette commission désirée au mois de décembre 1775; j'étais encore en deuil de ma mère, et dans cette douce mélancolie qui succède aux violents chagrins. Quiconque se présentait de la part de Sophie ne pouvait manquer d'être bien reçu. « Cette lettre te sera remise, m'écrivait ma bonne amie, par le philosophe dont je t'ai fait quelquefois mention, M. Roland de la Platière, homme éclairé, de mœurs pures, à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes qu'il déprise, et le faible de trop aimer à parler de lui. » Ce portrait est moins qu'une ébauche; mais le trait se trouvait juste et bien saisi. Je vis un homme de quarante et quelques années, haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude du cabinet; mais ses manières étaient simples et faciles, et, sans avoir le fleuri du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. De la maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert, n'altéraient point des traits réguliers, mais les rendaient plus respectables que séduisants. Au reste, un sourire extrêmement fin et une vive expression développaient sa physionomie, et la faisaient sortir comme une figure toute nouvelle, quand il s'animait dans le récit, ou à l'idée de quelque chose qui lui fût agréable. Sa voix était mâle, son parler bref, comme celui d'un homme qui n'aurait pas la respiration très-longue; son discours, plein de choses parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille; sa diction était quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie. C'est un agrément rare et bien puissant, je crois, sur les sens, que le charme de la voix; il ne tient pas seulement à la qualité du son, il résulte

encore de cette délicatesse de sentiment qui varie les expressions et modifie l'accent.

On m'interrompt pour m'apprendre que je suis comprise dans l'acte d'accusation de Brissot[1], *avec tant d'autres députés qu'on vient d'arrêter nouvellement. Les tyrans sont aux abois; ils croient combler le précipice ouvert devant eux, en y précipitant les honnêtes gens; mais ils tomberont après. Je ne crains point d'aller à l'échafaud en si bonne compagnie : il y a honte de vivre au milieu des scélérats.*

Je vais expédier ce cahier, quitte a suivre sur un autre, si on m'en laisse la faculté.

Vendredi 4 octobre, anniversaire de ma fille, qui a aujourd'hui douze ans.

Cette beauté de l'organe de la voix, très-différente de sa force, n'est pas plus commune dans les orateurs qui font profession de l'exercer, que dans la foule qui compose les sociétés. Je l'ai cherchée dans nos trois assemblées nationales; je ne l'ai trouvée parfaite chez personne : Mirabeau lui-même, avec la magie imposante d'un noble débit, n'avait pas un timbre flatteur, ni la prononciation la plus agréable. Les Clermonts en approchaient davantage. « Où donc était votre modèle? » pourrait me demander quelqu'un. Je répondrais comme ce peintre à qui l'on demandait où il prenait cet air charmant qu'il donnait aux têtes créées par son pinceau : « Là dedans, » disait-il en mettant le doigt sur son front; je porterais le mien à mes oreilles. J'ai peu fréquenté le spectacle; mais j'ai cru m'apercevoir que ce mérite y était également difficile à trouver. Larive, le seul peut-être à citer, laissait encore quelque chose à désirer. Lorsqu'à l'ouverture de mon adolescence j'éprouvais cette sorte d'agitation que donne le désir de plaire aux jeunes personnes du sexe, j'étais émue au son de ma propre voix; j'avais besoin de la modifier pour me plaire à moi-même. Je conçois que l'exquise sen-

[1] Madame Roland n'avait point été comprise dans l'acte d'accusation, mais elle était citée comme témoin. Elle ne fut point entendue : le tribunal redouta sans doute l'effet qu'auraient pu produire sa présence d'esprit, son éloquence et son courage, et lui refusa, comme elle le dit elle-même plus loin, *l'honneur d'avouer ses amis en leur présence.*
(*Note de l'éditeur.*)

sibilité des Grecs leur fit attacher beaucoup de prix à toutes les parties de l'art de la parole; je comprends aussi que le *sans-culottisme* fasse dédaigner ces grâces, et nous conduise à une grossièreté féroce, tout aussi éloignée de la précision des Spartiates dans leur langage plein de sens, que de l'éloquence des Athéniens aimables.

Mais nous avons laissé jadis Lablancherie à Orléans ou ailleurs; il faut couler à fond ce personnage.

De retour peu après la mort de ma mère, il apprit cet événement en venant pour la voir, et il manifesta une surprise, une douleur qui me touchèrent et me plurent; il revint me faire des visites; je le voyais avec intérêt. Mon père, qui, dans ces commencements, s'imposait la loi de rester près de moi lorsqu'il y venait quelqu'un, trouva que l'emploi de duègne n'était pas amusant, et qu'il serait plus commode pour lui d'interdire tout abord à quiconque n'aurait pas la gravité d'âge nécessaire à ses yeux pour dispenser de sa présence, et me laisser à ma bonne, à moi-même. Il m'annonça qu'il comptait prier Lablancherie de ne plus revenir; je ne répliquai pas le plus petit mot, quoique j'en ressentisse quelque chagrin; je m'occupais de celui que je supposais qu'il éprouverait à cette défense : je pris la résolution de la lui adoucir, en lui faisant moi-même cette injonction; car la tournure de mon père me faisait craindre qu'il ne la rendît désobligeante. Il faut être vraie; Lablancherie m'intéressait, et j'imaginais que je pourrais bien l'aimer : la tête seule travaillait, je crois, mais elle était en chemin. J'écrivis donc une belle lettre qui donnait à Lablancherie son congé, qui lui ôtait tout espoir de me répondre, mais qui ne devait pas détruire celui d'avoir plu, s'il en était flatté.

Cette glace rompue donna cours à des idées mélancoliques et douces, dont mon bonheur n'était pas autrement troublé. Sophie vint à Paris; elle y fit quelque séjour avec sa mère et sa sœur Henriette, qui, se trouvant alors à notre niveau par les années que nous avions gagnées et le calme qu'elle avait acquis, devint aussi ma bonne amie. Les agréments de sa vive imagination jetaient partout des étincelles, et animaient les liaisons dont elle faisait partie.

J'allais souvent au Luxembourg avec les amies et mademoiselle d'Hangard; j'y rencontrai Lablancherie : il me saluait respectueusement, et je rendais le salut avec quelque émotion. « Tu connais donc ce monsieur? me dit un jour mademoiselle d'Hangard, qui avait d'abord pris son salut pour elle. — Oui; et toi-même? — Oh! certainement; mais je ne lui ai jamais parlé. Je vois mesdemoiselles Bordenave[1], dont il a demandé la cadette en mariage. — Y a-t-il longtemps? Un an, six mois, dix-huit peut-être. Il avait trouvé moyen de s'introduire dans la maison, il y allait de temps en temps; définitivement il a fait sa déclaration : ces demoiselles sont riches, la cadette est jolie; lui n'a pas le sou, et il cherche une héritière; car il a fait semblable demande d'une autre personne de leur connaissance, à ce qu'elles ont appris : on l'a éconduit; nous l'appelons l'amoureux des onze mille vierges. D'où le connais-tu? — De l'avoir vu au concert de madame Lépine. » Et je me mordis les lèvres en gardant le reste, bien piquée d'avoir cru que j'étais aimée d'un homme qui sans doute n'avait demandé ma main que parce que j'étais fille unique, piquée bien plus encore de lui avoir fait une belle lettre qu'il ne méritait point. Matière à méditation pour exercer ma prudence une autre fois.

Quelques mois s'étaient écoulés, lorsqu'un jour un petit Savoyard vint dire à ma bonne que quelqu'un demandait à lui parler, je ne sais où. Elle sort, rentre, et me dit que M. Lablancherie l'avait chargée de me supplier de le recevoir. C'était un dimanche; j'attendais mes parents : « Oui, lui répliquai-je, qu'il vienne, mais à l'instant; puisqu'il vous attend près de la maison, allez le trouver, et le faites entrer. » Lablancherie arrive; j'étais au coin de mon feu. « Je n'osais, mademoiselle, me présenter chez vous, depuis la défense que vous m'en aviez faite : je désirais extrêmement de vous entretenir, et je ne puis vous exprimer ce que m'a fait éprouver la lettre chère et cruelle que vous m'adressâtes alors. Ma situation a varié depuis cette époque; j'ai maintenant des projets auxquels vous pourriez n'être pas étran-

[1] Leur père était un chirurgien très-connu, membre de l'Académie des sciences.

gère. » Il me développa aussitôt l'idée d'un ouvrage de critique et de morale par *lettres,* dans le genre du *Spectateur,* m'invitant à traiter ainsi quelque sujet. Je le laissai parler sans l'interrompre; j'attendais même encore après qu'il eût fait une petite pause, pour qu'il achevât de défiler son chapelet. Quand il eut tout dit, je m'exprimai à mon tour, et je lui observai avec calme et politesse que j'avais pris le soin de l'avertir moi-même de discontinuer ses visites, parce que les sentiments qu'il avait déclarés a mon père à mon sujet me faisant supposer qu'il mettait de l'intérêt à les continuer, j'avais voulu lui marquer ma reconnaissance pour cette attention; qu'à mon âge la vivacité de l'imagination se mêlait de presque toutes les affaires, et en changeait quelquefois la face : mais que l'erreur n'était pas un crime, et que j'étais revenue de la mienne de trop bonne grâce pour qu'elle dût l'occuper; que j'admirais ses projets littéraires, sans vouloir y prendre part d'aucune manière, non plus qu'à ceux de personne; que je me bornais à des vœux pour les succès de tous les auteurs du monde, ainsi que pour les siens dans tous les genres; que c'était pour le lui dire que j'avais consenti à le recevoir, afin qu'il se dispensât de toute tentative semblable par la suite; d'après quoi je le priais de terminer là sa visite. La surprise, la douleur, l'agitation, tout ce qui convient en pareil cas allait être déployé. Je l'arrêtai, en disant à Lablancherie que j'ignorais si mesdemoiselles Bordenave, et d'autres auxquelles il s'était adressé à peu près dans le même temps, s'étaient exprimées à son égard avec une égale franchise; mais que la mienne était sans bornes, et que les résolutions qu'elle peignait n'admettaient point d'explication. Je me levai au même instant; je fis la révérence, et ce geste de la main qui indique la porte à ceux qu'on veut voir partir. Le cousin Trude arrivait : jamais je ne vis son rude visage avec plus de plaisir. Lablancherie fila sa retraite en silence; je ne l'ai plus revu : mais qui n'a pas entendu parler, depuis ce temps-là, de l'*agent général de la correspondance pour les sciences et les arts*[1] ?

[1] Lablancherie avait conçu le projet d'une correspondance générale entre les savants et les artistes de tous les pays. Il ouvrit aussi des réunions sous le nom fastueux de *Rendez-vous de la république des lettres*. Les Mémoires de Bachaumont

Celui-ci hors de scène, retournons à Sainte-Lette et Roland.

Nous étions arrivés à la fin de l'été 1776; j'avais vu plusieurs fois, depuis huit ou neuf mois, M. Roland : ses visites n'étaient pas fréquentes, mais il les faisait longues, comme les gens qui n'allant pas pour se montrer à tel lieu, mais parce qu'ils se plaisent à y être, s'y arrêtent autant qu'ils le peuvent. Sa conversation, instructive et franche, ne m'ennuyait jamais, et il aimait à se voir écouter avec intérêt; chose que je sais fort bien faire, même avec ceux qui sont moins instruits que lui, et qui m'a valu peut-être encore plus d'amis que l'avantage de m'énoncer moi-même avec quelque facilité. Je l'avais connu à son retour d'Allemagne; maintenant il se disposait à faire le voyage d'Italie, et, dans les dispositions d'ordre dont ne manquent guère de s'occuper les gens sensés à la veille d'une longue absence, il m'avait choisie pour la dépositaire de ses manuscrits, desquels je demeurais maîtresse s'il lui arrivait malheur. Je fus sincèrement touchée de cette marque d'estime toute particulière, et je la reçus avec action de grâces. Le jour de son départ, il dîna chez mon père avec Sainte-Lette : en me quittant, il me demanda la permission de m'embrasser, et je ne sais comment, mais cette politesse ne s'accorde jamais sans rougeur pour une jeune personne, lors même que son imagination est calme. « Vous êtes heureux de partir, lui dit Sainte-Lette de sa voix grave et

traitent assez lestement ses projets, ses prétentions, sa correspondance, et ses assemblées.

« Qu'est-ce, disent-ils, que cet agent « général des savants, des gens de lettres, des artistes, et des étrangers « distingués? Un jeune audacieux qui « n'est connu par aucun talent. Où « tient-il ses assemblées? Dans un ga- « letas du collége de Bayeux, où il n'y « a pas même de chaises, et où il faut « rester debout depuis trois heures jus- « qu'à dix heures du soir, que durent les « séances. Enfin, qu'y fait-on? On y « cause comme dans un café, d'une « façon plus incommode seulement. « Qu'y voit-on? Des choses qu'on trou- « verait chez les artistes, et qui y se- « raient encore mieux, parce que ce « serait chaque jour et à toute heure. « Où sont ses correspondances? Dans « un gros livre, où il écrit les adresses « de quelques savants ou de quelques « artistes étrangers.

« Malgré l'approbation que l'Acadé- « mie des sciences, on ne sait pourquoi, « a jugé à propos de donner à ce pro- « jet, le 20 mai, sur le rapport de « MM. Franklin, Lerol, le marquis de « Condorcet et Lalande, on peut assurer, « par expérience, que c'est jusqu'à pré- « sent l'idée la plus folle, la coterie la « plus plate et la correspondance la « plus vide. »

Ce témoignage peu flatteur confirme l'arrêt porté par madame Roland. On trouvera plus bas, dans ses lettres, un mot de Lablancherie qui peint d'une manière plaisante son excessive présomption.

(*Note de l'éditeur.*)

solennelle; mais dépêchez-vous de revenir pour en demander autant. »

Durant le séjour de Sainte-Lette en France, son ami Sévelinges devint veuf; il alla le trouver à Soissons, sa résidence, pour partager sa douleur, et l'amena à Paris pour l'en distraire. Ils vinrent me voir ensemble. Sévelinges était un homme de cinquante-deux ans, gentilhomme peu fortuné; il remplissait en province une place de finance, et cultivait les lettres en philosophe qui connaît leurs douceurs. Ayant fait ainsi sa connaissance, je demeurai en relation avec lui au départ de Sainte-Lette, qui trouvait, disait-il, quelque plaisir, en quittant la France, à penser que son ami n'y perdrait pas l'avantage de correspondre avec moi; il me demanda même la permission de lui transmettre, pour m'être rendus un peu plus tard, quelques manuscrits que j'ai dit que je lui avais communiqués. Cet intéressant vieillard s'embarqua, peut-être pour la cinq ou sixième fois de sa vie. Un ulcère à la tête, dont il s'était déjà ressenti, s'ouvrit lorsqu'il était en mer; il arriva malade à Pondichéry, où il mourut six semaines après son retour. Nous apprîmes sa mort par Demontchery. Sévelinges le regretta vivement; il m'écrivait de temps en temps, et ses lettres, aussi bien peintes qu'agréablement dictées, me faisaient grand plaisir; elles portaient un caractère de philosophie douce et d'une sensibilité mélancolique, pour lesquelles j'ai eu beaucoup de penchant. J'ai remarqué à ce sujet que Diderot avait dit, avec assez de justesse, qu'un grand goût suppose un grand sens, des organes délicats, et un tempérament un peu mélancolique.

Mon père, dont les dispositions heureuses s'altéraient insensiblement, trouva qu'il était assez inutile de faire de l'esprit qui coûtait des ports de lettres : je contai mon chagrin au petit oncle, qui m'autorisa à lui faire adresser les lettres de Sévelinges, qu'il avait vu à la maison. Mes manuscrits me revinrent avec quelques observations critiques, dont je fus très-glorieuse; car je n'imaginais pas que mes *œuvres* valussent l'examen : c'étaient, à mes propres yeux, des rêveries assez sages, mais communes, sur des choses qu'il me semblait que chacun devait savoir; je ne pensais pas qu'elles eussent d'autre mérite que l'originalité d'avoir été

faites par une jeune fille. J'ai conservé longtemps la plus entière bonhomie sur mon propre compte. Il a fallu le train de la révolution, le mouvement des affaires, la variété de mes situations, la fréquence des comparaisons dans une grande foule et parmi les gens estimés par leur mérite, pour me faire apercevoir que le gradin où je me trouvais n'était pas fort surchargé de monde. Au reste, et je me dépêche de l'observer, cela m'a prouvé bien plus la pauvreté de l'espèce dans mon pays, qu'inspiré une haute idée de moi-même. Ce n'est pas l'esprit qui manque, il court les rues; c'est la justesse du jugement et la force du caractère. Sans ces deux qualités cependant, je ne reconnais point ce qu'on peut appeler un homme. En vérité, Diogène avait bien raison de prendre une lanterne! Mais une révolution peut en tenir lieu: je ne connais pas de toise plus exacte ou de meilleure pierre de touche.

L'Académie de Besançon avait proposé pour sujet de prix la question de savoir *comment l'éducation des femmes pouvait contribuer à rendre les hommes meilleurs?* Mon imagination se mit en campagne; je pris la plume, et je fis un *Discours* que j'envoyai *incognito*, et qui, comme l'on peut le croire, ne fut pas jugé digne du prix. Il ne s'en trouva point qui remportât cet honneur. Le sujet fut proposé de nouveau : je n'ai pas su ce qui en était résulté l'année suivante. Mais je me rappelle qu'en voulant traiter cette matière j'avais senti qu'il était absurde de déterminer un mode d'éducation qui ne tînt pas aux mœurs générales, lesquelles dépendaient du gouvernement; et qu'il ne fallait pas prétendre réformer un sexe par l'autre, mais améliorer l'espèce par de bonnes lois. Ainsi, je disais bien comment il me semblait que les femmes devaient être; mais j'ajoutais qu'on ne pouvait les rendre telles que dans un autre ordre de choses. Cette idée, certainement juste et philosophique, n'allait pas au but de l'Académie : je raisonnais sur le problème, au lieu de le résoudre.

Je fis passer ce discours à M. Sévelinges, mais après l'avoir expédié à Besançon; Sévelinges me fit des remarques uniquement sur le style : ma tête s'était refroidie; je trouvai mon ouvrage excessivement défectueux par le fond, et je m'amusai à en

faire une critique, comme s'il eût été d'un autre dont j'eusse voulu me bien moquer. On peut appeler cela se chatouiller pour se faire rire, ou se donner des soufflets pour s'échauffer les joues; mais assurément on ne rit pas tout seul de meilleur cœur et plus innocemment. En revanche, Sévelinges me donna communication d'un discours académique de sa façon sur *la faculté de parler*, qu'il avait adressé à l'Académie française, et sur lequel d'Alembert lui avait fait une belle lettre. Il y avait, s'il m'en souvient, beaucoup de métaphysique dans cet ouvrage, et un peu de précieux. Six mois, un an et plus s'écoulèrent dans cette correspondance d'esprit, au milieu de laquelle cependant diverses idées prenaient place. Sévelinges paraissait s'inquiéter de ma situation, et s'ennuyer d'être seul; il faisait beaucoup de réflexions sur les charmes d'une société *pensante*. Je les trouvais d'un très-grand prix; nous raisonnâmes longuement sur ce sujet : je ne sais pas bien ce qui s'ensuivit dans sa tête; mais il fit un voyage à Paris, et se présenta chez mon père *incognito*, comme pour affaire. Ce qu'il y eut de très-plaisant, c'est que je ne le reconnus pas, quoique ce fût moi qui le reçus. Mais l'air excessivement mortifié dont il me quitta m'ayant frappée, réveilla dans mon souvenir l'idée de ses traits : je trouvai, après qu'il fut parti, que cet inconnu lui ressemblait beaucoup, et je m'assurai bientôt par ses lettres que c'était effectivement lui. Cette singularité me fit une impression fort peu agréable, et que je ne saurais définir; notre correspondance se ralentit; elle cessa dans la suite, comme je le dirai.

J'allais quelquefois à Vincennes : le réduit canonial de mon oncle était fort joli, la promenade charmante, sa société douce; mais quoiqu'il eût l'agrément d'avoir sa maison bien tenue par mademoiselle d'Hannache, il commençait à éprouver qu'il fallait le payer de toutes les tracasseries de l'humeur et de la sottise d'une vieille fille à prétention. Le château de Vincennes était habité par nombre de personnes que la cour y gratifiait d'un logement : là, c'était un vieux censeur royal, Moreau de la Garve; ici, un esprit, madame de Puisieux précisément; plus loin, est une comtesse de Laurencier; plus bas, une veuve d'officier, et ainsi du reste; sans compter le lieutenant de roi Rou-

gemont [1], que Mirabeau a fait connaître, et dont la face bourgeonnée et la bêtise insolente faisaient le composé le plus dégoûtant. Une compagnie d'invalides, des officiers de laquelle les femmes faisaient partie de la société, formaient avec tout ce monde et le chapitre, sans compter les prisonniers du donjon, six cents habitants dans la seule enceinte du château. Mon oncle était reçu partout, ne se présentait souvent nulle part, et ne voyait chez lui qu'un petit nombre de personnes. Mais, au retour de la promenade, on s'arrêtait ordinairement le soir au pavillon du pont sur le parc, où se réunissaient les femmes. C'est là que je trouverais encore des tableaux à peindre, si j'avais le temps d'en faire; mais les heures me talonnent, le chemin qui me reste à parcourir est bien long : je saute donc à pieds joints sur beaucoup de choses. Il y en aurait pourtant de jolies à dire sur les bals de l'allée des Voleurs; sur les courses de d'Artois; sur les folies de Seguin, caissier du duc d'Orléans, dont on célébrait la fête (de Seguin) par des illuminations, et qui fit banqueroute peu après; et les agréables promenades du bois, et la belle vue du haut parc sur la Marne, pour laquelle nous franchissions une brèche du mur; et ces ermites du bois placés d'une manière si pittoresque, dans l'église desquels était un tableau précieux pour l'art, curieux pour le sujet, où l'on voyait des milliers de diables tourmenter les damnés d'autant de façons; et mes lectures avec mon oncle, surtout celle des tragédies de Voltaire, dont nous déclamions un jour, chacun à notre tour, quelques rôles, lorsqu'à l'instant du plus grand pathétique mademoiselle d'Hannache, qui filait en silence, se mit à crier de sa voix grêle contre les poules, avec lesquelles nous eûmes envie de l'envoyer; et ces concerts boiteux d'après souper, où, sur la table qu'on venait de desservir, des étuis de manchons servaient de pupitre au bon chanoine Bareux, en lunettes, faisant ronfler sa basse tandis que j'égratignais un violon, et tandis que mon oncle détonnait sur la flûte. Ah! je reviendrai sur ces douces

[1] Celui qui disait, en parlant de lui-même, avec une vanité ridicule.... : « *On est l'homme du roi!* — Oui, le geôlier du roi, s'écrie Mirabeau. Le bourreau est aussi l'homme du roi, mais il « fait du mal par devoir, et M. de Rougemont en fait par plaisir. » Voyez la nouvelle édition des Lettres de cachet, p. 412.

(*Note de l'éditeur.*)

scènes, si l'on me laisse vivre ; mais il faut rentrer au logis, toutefois après avoir parlé d'un certain hâbleur qui eut quelque nom. . . . .
. . . .

APERÇU

De ce qui me restait à traiter pour servir de dernier supplément aux MÉMOIRES SUR MA VIE PRIVÉE [1].

Les manuscrits que m'avait laissés M. Roland me le firent mieux connaître durant les dix-huit mois qu'il passa en Italie, que n'eussent pu faire de fréquentes visites. C'étaient des voyages, des réflexions, des projets d'ouvrages, des anecdotes qui lui étaient personnelles ; une âme forte, une probité austère, des principes rigoureux, du savoir et du goût, s'y montraient à découvert.

Né dans l'opulence, d'une famille ancienne distinguée dans la robe par son intégrité, il avait vu, jeune encore, la fortune s'évanouir par le défaut d'ordre d'une part, et de l'autre les excès de la dépense. Le dernier de cinq frères à qui l'on fit prendre parti dans l'Église, il avait, seul et sans secours, quitté la maison paternelle à l'âge de dix-neuf ans, pour ne point s'engager dans les ordres ni dans le commerce, auquel il répugnait également. Arrivé à Nantes de son premier vol, il s'y était placé chez un armateur pour s'instruire de différentes choses, avec le projet de passer aux Indes. Les arrangements étaient pris ; un crachement de sang survint, et lui fit défendre la mer, s'il ne voulait périr : il se rendit à Rouen, où M. Godinot, son parent, inspecteur des manufactures, lui proposa d'entrer dans cette

[1] J'ai laissé mon dernier cahier à Vincennes ; j'allais parler de Caraccioli, que j'y ai vu chez le chanoine, et dont les *Lettres*, sous le nom de *Ganganelli*, avaient fait quelque fortune, quoiqu'elles fussent souvent une répétition de lui-même dans ses nombreux petits ouvrages. Mais, à suivre ainsi les choses pied à pied, j'aurais à faire un long travail, pour lequel je n'ai plus assez à vivre. Je me borne à un aperçu.

partie d'administration : il s'y détermina, s'y distingua bientôt par son activité, son travail, et s'y trouva enfin utilement placé. Les voyages et l'étude partageaient son temps et remplissaient sa vie. Avant de partir pour l'Italie, il avait amené chez mon père son frère le plus chéri, bénédictin, alors prieur au collége de Cluguy à Paris : c'était un homme d'esprit, de mœurs douces et d'un caractère aimable. Il venait me voir quelquefois, et me communiquer les notes que son frère lui faisait passer; car, à mesure qu'il voyageait, il couchait ses observations par écrit; ce sont ces notes qu'à son tour il coupa en lettres et fit publier, en confiant leur impression à des amis qu'il avait à Dieppe, et dont l'un d'eux, fou de l'italien, renchérit sur les passages de cette langue en les multipliant. Cet ouvrage, plein de choses, ne manque que d'une meilleure rédaction pour être le premier en rang dans les voyages de l'Italie. Le refondre a été l'un de nos projets depuis que nous sommes unis; mais je voulais voir aussi l'Italie; le temps et les événements nous ont entraînés d'un autre côté.

Au retour de M. Roland, je me trouvai un ami; sa gravité, ses mœurs, ses habitudes, toutes consacrées au travail, me le faisaient considérer, pour ainsi dire, sans sexe, ou comme un philosophe qui n'existait que par la raison. Une sorte de confiance s'établit; et, par le plaisir qu'il trouva près de moi, il contracta par degrés le besoin d'y venir toujours plus souvent. Il y avait près de cinq ans que j'avais fait sa connaissance, lorsqu'il me déclara des sentiments tendres; je n'y fus pas insensible, parce que j'estimais sa personne plus qu'aucune que j'eusse connue jusqu'alors; mais j'avais remarqué qu'il ne l'était pas lui-même, ou par sa famille, à toutes les choses extérieures. Je lui dis franchement que sa recherche m'honorait, et que j'y répondrais avec plaisir; mais que je ne me croyais pas un bon parti pour lui : je lui développai alors, sans réserve, l'état de la maison; elle était ruinée. J'avais échappé, par des comptes que je pris enfin sur moi de demander à mon père, au risque d'éprouver sa disgrâce, cinq cents livres de rentes qui faisaient, avec ma garde-robe, tout le reste de cette apparente fortune dans laquelle j'avais été élevée.

Mon père était jeune; ses erreurs pouvaient l'entraîner à contracter des dettes que son impuissance à les remplir rendrait déshonorantes : il pouvait faire un mauvais mariage, et ajouter à ces maux des enfants qui porteraient mon nom dans la misère, etc., etc., etc. J'étais trop fière pour vouloir m'exposer à la malveillance d'une famille qui ne s'honorerait point de mon alliance, ou à la générosité d'un époux qui n'y trouverait que des chagrins : je conseillai M. Roland, comme aurait pu faire un tiers étranger, pour le dissuader de songer à moi. Il persista : je fus touchée, et je consentis à ce qu'il fît auprès de mon père les démarches nécessaires; mais, préférant de s'exprimer par écrit, il fut résolu qu'il ne s'ouvrirait que par lettres lorsqu'il serait retourné à sa résidence; et nous passâmes le reste du temps de son voyage d'alors à Paris, à nous voir tous les jours; je le considérai comme l'être auquel je devais unir ma destinée, et je m'attachai à lui. Dès qu'il fut retourné à Amiens, il écrivit à mon père pour lui exposer ses vœux et ses desseins. Mon père trouva la lettre sèche; il n'aimait pas la roideur de M. Roland, ne se souciait guère d'avoir pour gendre un homme austère, dont les regards lui paraissaient ceux d'un censeur; il lui répondit avec dureté, impertinence, et me montra le tout quand il eut fait partir sa réponse. Je pris sur-le-champ ma résolution. J'écrivis à M. Roland que l'événement n'avait que trop justifié mes craintes à l'égard de mon père; que je ne voulais pas lui causer d'autres disgrâces; que je le priais d'abandonner son projet. Je déclarai à mon père ce que sa conduite m'avait mise dans le cas de faire; j'ajoutai qu'après cela il ne serait point étonné que je prisse une situation nouvelle, et que je me retirais dans un couvent. Mais comme je lui savais quelques dettes pressantes, je lui laissai la portion d'argenterie qui m'appartenait, pour y satisfaire; je louai un petit appartement à la Congrégation, et j'y établis ma retraite, bien décidée à réduire mes besoins sur mes revenus. Je le fis. J'aurais à donner des détails très-piquants sur cet état où je commençai d'user des ressources d'une âme forte. Je calculai sévèrement ma dépense, en mettant de côté pour des cadeaux à faire aux gens de service de la maison. Des pommes de terre, du riz, des haricots cuits dans un

pot avec quelques grains de sel et un peu de beurre, variaient mes aliments et faisaient ma cuisine, sans me prendre beaucoup de temps. Je sortais deux fois la semaine : l'une pour visiter mes grands parents, l'autre pour me rendre chez mon père, donner un coup d'œil à son linge, emporter ce qu'il était nécessaire de lui raccommoder. Le reste du temps, fermée sous mon toit de neige, comme je l'appelais, car je logeais près du ciel, et c'était dans l'hiver, sans vouloir faire de société habituelle avec les dames pensionnaires, je me livrais à l'étude, je fortifiais mon cœur contre l'adversité, je me vengeais, à mériter le bonheur, du sort qui ne me l'accordait pas. Tous les soirs, la sensible Agathe venait passer une demi-heure près de moi; les douces larmes de l'amitié accompagnaient les effusions de son cœur. Un tour de jardin aux heures où chacun était retiré faisait ma promenade solitaire : la résignation d'un esprit sage, la paix d'une bonne conscience, l'élévation d'un caractère qui défie l'infortune, ces habitudes laborieuses qui font couler si rapidement les heures, ce goût délicat d'une âme saine qui trouve dans le sentiment de l'existence et celui de sa propre valeur des dédommagements inconnus au vulgaire : tels étaient mes trésors. Je n'étais pas toujours sans mélancolie, mais elle avait ses charmes; et si je n'étais point heureuse, j'avais en moi tout ce qu'il fallait pour l'être; je pouvais m'enorgueillir de savoir me passer de ce qui me manquait d'ailleurs.

M. Roland, étonné, affligé, continua de m'écrire en homme qui ne cessait point de m'aimer, mais que la conduite de mon père avait blessé : il vint au bout de cinq ou six mois, et s'enflamma en me revoyant à la grille, où je conservais cependant le visage de la prospérité. Il voulut me sortir de cette clôture, m'offrit de nouveau sa main, me fit presser de l'accepter par son frère le bénédictin. Je réfléchis profondément à ce que je devais faire. Je ne me dissimulai point qu'un homme qui aurait eu moins de quarante-cinq ans n'aurait pas attendu plusieurs mois pour me déterminer à changer de résolution; et j'avoue bien que cela même avait réduit mes sentiments à une mesure qui ne tenait rien de l'illusion : je considérai, d'autre part, que cette instance, aussi très-réfléchie, m'assurait que j'é-

tais appréciée, et que s'il avait vaincu sa susceptibilité aux désagréments extérieurs que pouvait offrir mon alliance, j'en étais d'autant plus assurée d'une estime que je n'aurais pas de peine à justifier. Enfin, si le mariage était, comme je le pensais, un lien sévère, une association où la femme se charge, pour l'ordinaire, du bonheur des deux individus, ne valait-il pas mieux exercer mes facultés, mon courage, dans cette tâche honorable, que dans l'isolement où je vivais? J'aurais à développer ici les réflexions fort sages, je crois, qui me déterminèrent; et, cependant, je n'avais pas fait toutes celles que les circonstances auraient pu me suggérer, mais que l'expérience seule permet d'apercevoir. Je devins la femme d'un véritable homme de bien, qui m'aima toujours davantage à mesure qu'il me connut mieux. Mariée dans tout le sérieux de la raison, je ne trouvai rien qui m'en tirât; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. A force de ne considérer que la félicité de mon *partner*, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne. Je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari l'un des hommes les plus estimables qui existent, et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité; que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années plus que moi, rendait de trop l'une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher : je me plongeai dans le travail avec mon mari, autre excès qui eut son inconvénient; je l'habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde, ni dans aucun instant.

La première année de mon mariage se passa tout entière à Paris, où Roland était appelé par les intendants du commerce, qui voulaient faire de nouveaux règlements de manufactures; règlements que Roland combattit de toutes ses forces, par les principes de liberté qu'il portait partout. Il faisait imprimer la description, qu'il avait faite pour l'Académie, de quelques arts, et il mettait au net ses manuscrits sur l'Italie; il me fit son copiste et son correcteur d'épreuves; j'en remplissais la tâche avec

une humilité dont je ne puis m'empêcher de rire, lorsque je me la rappelle, et qui paraît presque inconciliable avec un esprit aussi exercé que je l'avais; mais elle coulait de mon cœur : je respectais si franchement mon mari, que je supposais aisément qu'il voyait mieux que moi; et j'avais tant de crainte d'une ombre sur son visage, il tenait si bien à ses opinions, que je n'ai acquis qu'après assez longtemps la confiance de le contredire. Je suivis alors un cours d'histoire naturelle et un cours de botanique; c'était l'unique et laborieuse récréation de mes occupations de secrétaire et de ménagère; car, vivant en hôtel garni, puisque notre domicile n'était point à Paris, et m'étant aperçue que la délicate santé de mon mari ne s'accommodait pas de toutes les cuisines, je prenais le soin de lui préparer moi-même les plats qui lui convenaient. Nous passâmes quatre années à Amiens; j'y fus mère et nourrice, sans cesser de partager le travail de mon mari, qui s'était chargé d'une partie considérable de la nouvelle Encyclopédie. Nous ne quittions le cabinet que pour des promenades hors de la ville; je fis un herbier des plantes de la Picardie, et l'étude de la botanique aquatique donna lieu à l'*Art du tourbier*. Des maladies fréquentes me donnèrent des inquiétudes pour la conservation de Roland; mes soins ne lui furent pas inutiles, ce fut un nouveau lien; il me chérissait pour mon dévouement; je m'attachais à lui par le bien que je lui faisais.

Il avait connu en Italie un jeune homme dont il estimait beaucoup l'âme douce et honnête, et qui, revenu avec lui en France, où il s'adonna à l'étude de la médecine, devint notre ami particulier. C'est Lanthenas, que j'aurais estimé davantage si la révolution, cette pierre de touche des hommes, en le poussant dans les affaires, n'eût mis à découvert la faiblesse de son caractère et sa médiocrité. Il a des vertus privées, mais sans agréments extérieurs; il convenait beaucoup à mon mari, il s'attacha beaucoup à nous deux; je l'aimai, le traitai comme mon frère, je lui en donnai le nom : son attachement, son honnêteté ne se sont de longtemps démentis. Il voulut venir demeurer avec nous; Roland l'agréait : je m'y opposai, parce que je jugeai qu'un sacrifice aussi complet dans un homme de son âge,

et avec l'affection qu'il témoignait, entraînait secrètement l'idée d'un retour que nos principes défendaient, et que d'ailleurs il n'eût pas obtenu de moi. C'était un bon et tendre frère, mais il ne pouvait être autre pour mon cœur; et ce sentiment me rendait d'autant plus libre et franche dans l'intimité établie entre nous trois. Lanthenas fut, comme le vulgaire, content de ce qu'il a, lorsque d'autres n'obtiennent pas davantage. Sous le dernier ministère de mon mari, son âme, qui n'avait encore été mise à aucune épreuve, fut épouvantée des grands mouvements que prenait la révolution. Il ne voulut être à aucune des extrémités : ses opinions prirent une nouvelle teinte; son cœur l'empêchait d'être féroce comme les Montagnards, mais il n'osa plus voir comme nous : il prétendit se mettre entre le côté droit, dont il blâmait les *passions*, et le côté gauche, dont il ne pouvait approuver les excès : il fut moins que rien, et se fit mépriser des deux partis.

Sophie épousa, pendant mon séjour à Amiens, le chevalier de Gomicourt, qui vivait à six lieues de là, en fermier, dans sa terre. Henriette, qui avait aimé M. Roland, et à qui sa famille aurait voulu la marier, approuva hautement la préférence qu'il m'avait donnée, avec cette touchante sincérité qui honore son caractère, et cette générosité d'âme qui la fait aimer. Elle se maria au vieux de Vouglans, devenu veuf, et à qui confesseur et médecin conseillèrent de reprendre femme, quoiqu'il eût soixante-quinze ans. Toutes deux sont veuves : Sophie est redevenue dévote, et sa poitrine attaquée la rend très-languissante et fait craindre pour ses jours, nécessaires à deux jolis enfants. Les différences de notre moral, quant au caractère et aux opinions, ont, avec l'éloignement et les affaires, relâché notre liaison sans la rompre. Henriette, libre, toujours vive et affectueuse, est venue me voir dans ma captivité, où elle aurait voulu prendre ma place pour assurer mon salut.

Roland avait désiré, au commencement de notre mariage, que je visse peu mes bonnes amies; je me pliai à ses vœux, et je ne repris la liberté de les fréquenter davantage que lorsque le temps eut inspiré à mon mari assez de confiance pour lui ôter toute inquiétude de concurrence d'affection. C'était mal vu : le

mariage est grave et austère; si vous ôtez à une femme sensible les douceurs de l'amitié avec des personnes de son sexe, vous diminuez un aliment nécessaire, et vous l'exposez. Que de développements à donner à cette vérité!....

Nous étions passés dans la généralité de Lyon en 1784; nous nous fixâmes à Villefranche, dans la maison paternelle de M. Roland, où vivait encore sa mère, de l'âge du siècle, et son frère aîné, chanoine et conseiller. J'aurais de nombreux tableaux à faire des mœurs d'une petite ville et de leur influence, des chagrins domestiques d'une vie compliquée avec une femme respectable par son âge, terrible par son humeur, et entre deux frères, dont le cadet avait la passion de l'indépendance, et l'aîné l'habitude et les préjugés de la domination.

Durant deux mois de l'hiver nous demeurions à Lyon, que j'ai bien connu, et dont j'aurais beaucoup à dire : ville superbe par sa situation et son matériel, florissante par ses manufactures et son commerce, intéressante par ses antiquités et ses collections, brillante par sa richesse, dont l'empereur Joseph fut jaloux, et qui s'annonçait comme une magnifique capitale; aujourd'hui vaste tombeau où s'agitent les victimes d'un gouvernement cent fois plus atroce que le despotisme même sur les ruines duquel il s'est élevé. Nous allions à la campagne dans l'automne; et après la mort de madame la Platière, ma belle-mère, nous y passâmes la plus grande partie de l'année. La paroisse de Thézée, à deux lieues de Villefranche, où existe le clos la Platière, est un pays aride par le sol, riche par ses vignes et ses bois; c'est la dernière région du vignoble avant les hautes montagnes du Beaujolais. C'est là que mes goûts simples se sont exercés dans tous les détails de l'économie champêtre et vivifiante; c'est là que j'ai appliqué, pour le soulagement de mes voisins, quelques connaissances acquises : je devins le médecin du village, d'autant plus chéri qu'il donnait des secours au lieu de demander des rétributions, et que le plaisir d'être utile rendait ses soins aimables. Comme l'homme des champs donne aisément sa confiance à qui lui fait du bien! On dit qu'il n'est point reconnaissant; il est vrai que je ne prétendais pas que personne me fût obligé, mais on m'aimait; et lorsque je faisais des absences,

j'étais pleurée. J'ai eu aussi des scènes plaisantes, et de bonnes femmes sont quelquefois venues me chercher de trois ou quatre lieues, avec un cheval, pour me prier d'aller sauver de la mort quelqu'un d'abandonné par le médecin. J'en arrachai mon mari en 1789, dans une maladie affreuse, où les ordonnances des docteurs ne l'eussent point délivré sans ma surveillance. Je passai douze jours sans dormir, sans me déshabiller, six mois dans l'inquiétude et les agitations d'une convalescence périlleuse; et je ne fus pas même indisposée, tant le cœur donne de force et double l'activité! La révolution survint, et nous enflamma : amis de l'humanité, adorateurs de la liberté, nous crûmes qu'elle venait régénérer l'espèce, détruire la misère flétrissante de cette classe malheureuse sur laquelle nous nous étions si souvent attendris; nous l'accueillîmes avec transport. Nos opinions indisposèrent à Lyon beaucoup de gens qui, habitués au calcul du commerce, ne concevaient pas que, par philosophie, l'on provoquât et applaudît des changements qui n'étaient bons qu'aux autres; ils devinrent, par cela seul, ennemis de M. Roland; dès lors, d'autres le prisèrent davantage. On le porta dans la municipalité de première formation; il s'y prononça par son inflexible droiture; on le craignît, et la calomnie, d'une part, se mit en campagne, tandis que, de l'autre, l'affection ou l'impartialité le défendait. Député, pour les intérêts de la ville, auprès de l'assemblée constituante, il vint à Paris; nous y passâmes près d'un an : j'ai dit ailleurs comment nous y connûmes plusieurs membre de cette assemblée, et nous liâmes naturellement avec ceux qui, comme nous, n'aimaient pas la liberté pour eux, mais pour elle, et qui, avec nous, partagent aujourd'hui le sort commun à presque tous ses fondateurs, ainsi qu'aux vrais amis de l'humanité, tels que Dion, Socrate, Phocion et tant d'autres de l'antiquité, Barneveldt et Sydney, dans les temps modernes.

Mon mari m'avait fait faire le voyage d'Angleterre en 1784, celui de Suisse en 1787; j'ai connu des personnages intéressants dans ces deux pays : nous sommes demeurés en relation avec plusieurs; j'ai eu encore des nouvelles, il n'y a pas un an, de Lavater, ce célèbre pasteur de Zurich, connu par ses écrits, sa brillante

imagination, son cœur affectueux, et la pureté de ses mœurs[1]; l'honnête et savant Gosse, de Genève, gémit sûrement de la persécution que nous essuyons; je ne sais ce qu'est devenu l'habile de Zach, parcourant dernièrement l'Allemagne, autrefois professeur à Vienne, que j'ai vu souvent à Londres, où Roland féraillait avec lui chez Banks, le président de la Société royale, qui réunissait les savants de son pays et les étrangers passant à Londres. J'ai voyagé avec le plaisir et l'utilité que donne la compagnie d'un homme qui connaît déjà les lieux et qui les a bien vus; j'ai observé et couché par écrit ce dont j'étais le plus frappée. J'ai visité également quelques parties de la France : la révolution a empêché nos courses dans celles du midi, et le voyage d'Italie, dont j'avais le désir et l'espérance. Amoureux de la chose publique, elle s'est emparée de toutes nos idées, elle a subjugué tous nos projets; nous nous sommes livrés à la passion de la servir. On verra dans mes écrits comment Roland fut placé dans le gouvernement, pour ainsi dire à son insu; et sa conduite publique ne peut manquer de prouver à l'impartiale postérité son désintéressement, ses lumières, et ses vertus.

Mon père, dont nous n'avions pas eu à nous louer, ne fit ni mariage, ni engagements très-onéreux; nous payâmes quelques dettes qu'il avait contractées, et le décidâmes à se retirer des affaires, qui ne pouvaient être pour lui que malheureuses, en lui assurant une pension. Quelque funestes qu'eussent été pour lui ses erreurs, dans lesquelles venait encore de s'écouler la petite succession de ma grand'maman, et quoiqu'il eût à s'applaudir de nos procédés, il avait le cœur trop haut pour ne pas beaucoup souffrir de nous devoir. Cet état d'irritation pour l'amour-propre l'empêcha parfois d'être juste, même envers ceux qui ambitionnaient de le satisfaire; il est mort, après soixante ans, dans le rude hiver de 1787 à 1788, d'un catharre dont il

[1] Il existe un dessin exécuté à la silhouette par le célèbre Lavater, et qui représente M. Roland, sa femme, et leur fille. Ce dessin, que rendent également précieux le souvenir de ceux qu'il retrace et le nom de celui qui l'a fait, est dans le cabinet de M. Bosc, membre de l'Institut, l'un des plus honorables amis de cette femme qui savait si bien discerner le mérite et placer sa confiance. (*Note de l'éditeur.*)

était incommodé depuis longtemps. Mon cher oncle mourut à Vincennes en 89; nous perdîmes, peu après, le frère bien-aimé de mon mari; il avait fait avec nous le voyage de Suisse, était devenu prieur et curé de Longpont, fut nommé électeur de son canton, où il prêchait la liberté comme il y pratiquait les vertus évangéliques; avocat et médecin de ses paroissiens, trop sage pour un moine, il fut persécuté des ambitieux de son ordre, et souffrit beaucoup de tracasseries, dont le chagrin accéléra sa fin. Ainsi partout, dans tous les temps, les bons succombent : ils ont donc un autre monde où ils doivent revivre, ou ce ne serait pas la peine de naître en celui-ci.

Calomniateurs aveugles! suivez Roland à la piste, épluchez sa vie, observez la mienne; consultez les sociétés où nous avons vécu, les villes où nous sommes demeurés, la campagne, où l'on ne dissimule pas; examinez... Plus vous nous verrez de près, plus vous aurez de dépit: voilà pourquoi vous voulez nous anéantir.

On a reproché à Roland d'avoir sollicité des lettres de noblesse; voici la vérité. Sa famille en avait les priviléges depuis plusieurs siècles, par charges, mais qui ne les transmettaient point; et par l'opulence qui en soutient toutes les marques, armoiries, chapelle, livrée, fief, etc. L'opulence disparut; elle fut suivie d'une médiocrité honnête, et Roland avait la perspective de finir ses jours dans un domaine, le seul qui restât à sa famille, et qui appartient encore à son aîné; il crut avoir droit, par son travail, à assurer à ses descendants un avantage dont ses auteurs avaient joui, et qu'il aurait dédaigné d'acheter. Il présente ses titres en conséquence, pour obtenir des lettres de reconnaissance de noblesse ou d'anoblissement. C'était au commencement de 1784; je ne sais quel est l'homme qui, à cette époque et dans sa situation, eût cru contraire à sa sagesse d'en faire autant. Je vins à Paris; je vis bientôt que les nouveaux intendants du commerce, jaloux de son ancienneté dans une partie d'administration où il en savait plus qu'eux, en contradiction avec ses opinions sur la liberté du commerce qu'il défendait avec vigueur, en lui donnant les attestations requises de ses grands travaux, qu'ils ne pouvaient refuser, n'y mettraient pas l'accent qui fait réus-

sir [1]. Je jugeai que c'était une idée à laisser dormir, et je ne poussai point les tentatives. Ce fut alors qu'apprenant les changements dont j'ai parlé à l'article curieux de Lazowski, je demandai et j'obtins la translation de Roland à Lyon, dont la place le rapprochait de son pays, et le mettait dans sa famille, où je savais qu'il désirait se retirer par la suite. Patriotes du jour, qui avez eu besoin de la révolution pour devenir quelque chose, apportez vos œuvres, et osez comparer !

Treize années passées en divers lieux, dans un travail continuel, avec des relations très-variées, et dont les dernières tiennent si particulièrement à l'histoire du jour, fourniraient la quatrième et la plus intéressante section de mes mémoires. Les morceaux détachés qu'on trouvera dans mes *Portraits et Anecdotes* en tiendront lieu : je ne sais plus conduire ma plume au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie : je ne puis vivre sur ses ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. Nature, ouvre ton sein !

A trente-neuf ans.

NOTES DÉTACHÉES.

S'il m'avait été donné de vivre, je n'aurais plus eu, je crois, qu'une tentation : c'eût été de faire les *Annales du siècle*, et d'être la *Macaulay* de mon pays [2]. J'ai pris dans ma prison une véritable passion pour Tacite ; je ne puis dormir sans avoir lu quelques morceaux de lui : il me semble que nous voyons de même ; et avec le temps, sur un sujet également riche, il

[1] Dans le nombre des écrits politiques que M. Roland a publiés, et que nous avons tous lus attentivement, on remarque une brochure intitulée *Aperçu des travaux à entreprendre, et des moyens de les suivre*. Il étoit alors membre de la municipalité de Lyon. On retrouve dans cet écrit les vues d'un administrateur habile, et surtout les principes d'un économiste éclairé. M. Roland se prononce pour la liberté du commerce, et pour la suppression des communautés d'arts et métiers. « C'est aujourd'hui, « dit-il, une question résolue affirmati« vement par les hommes les plus ver« tueux et les plus éclairés de leur siècle, « Trudaine, Malesherbes et Turgot. » (*Note de l'éditeur.*)

[2] Catherine Macaulay, morte en 1791, est auteur d'une Histoire d'Angleterre, dont la première partie, traduite en français, contient 5 vol. in-8°. (*Note de l'éditeur.*)

n'aurait pas été impossible que je m'exprimasse à son imitation.

Je suis bien fâchée d'avoir perdu, avec mes *Notices historiques*, certaine lettre que j'écrivais à Garat le 6 juin. Chargé de mes réclamations contre ma détention, il m'avait fait une belle lettre de quatre pages, où il m'exprimait toute son estime, sa douleur, etc. ; en même temps il traitait de la chose publique, et cherchait à imputer aux *vingt-deux* leur propre perte, comme s'ils eussent agi, parlé dans l'assemblée d'une manière mal conforme aux intérêts de la république. Je répondis à Garat de bonnes raisons dont je regrette l'expression ; je lui peignais sa conduite comme le produit de la *faiblesse* à laquelle j'attribuais nos maux, faiblesse partagée par une majorité craintive qui n'obéissait qu'à la peur ; je lui démontrais que lui [1] et Barrère n'étaient propres qu'à perdre tous les États du monde, et à se déshonorer eux-mêmes par leur allure oblique. Je n'ai jamais pu digérer les sottes déclamations d'un troupeau de buses contre ce qu'il appelait les *passions* du côté droit. Des hommes probes, fermes dans les principes, pénétrés d'une juste indignation contre le crime, s'élevaient avec force contre la perversité de quelques scélérats et les mesures atroces qu'elle dictait ; et ces eunuques en politique leur reprochaient de parler avec trop de chaleur.

L'on a fait un tort infini à Roland d'avoir quitté le ministère fort peu après avoir dit qu'il y braverait tous les orages. On n'a pas vu qu'il avait eu besoin de montrer sa résolution pour soutenir les faibles, et que c'était ainsi qu'il les encourageait le 6 de

[1] M. Garat, dans ses *Mémoires sur la révolution*, appelle avec diguité des arrêts que peuvent avoir dictés quelquefois les préventions d'un esprit ôccupé des intérêts dn moment, aigri par le malheur, et révolté par l'injustice.

« Comme j'achevais d'imprimer cet « onvrage, dit-il dans sa préface, les « Mémoires de madame Roland ont « paru : je n'ai pas voulu les lire ; j'ai « craint d'avoir des reproches à adresser à la mémoire d'une femme qni, « par sa mort, a donné le brsoin d'honorer tonte sa vie. Le moment arrivera sans doute où la vérité descendra « sans nnage, au milieu de nous, pour « juger les vivants et les morts. Je ne « me permettrai d'ajonter ici qu'un seul « mot : deux ou trois au moins des amis « de madame Roland savent que tandis « qu'elle écrivait contre moi, j'agissais « pour elle : elle l'a su elle-même. »

M. Garat termine ce passage par ces mots, qui expriment un souhait aussi digne du philosophe que de l'historien : « Plus on écrira, plus on fera paraître « la vérité avec tous ses détails et tout « son éclat. Cette disposition à écrire « est un engagement à ne pas proscrirr. »

(*Note de l'éditeur.*)

janvier ; mais que le jugement de Louis XVI, prononcé le 18 ou environ, démontrant la minorité des sages et la chute de leur empire dans la convention, il n'avait plus de soutien à espérer [1], et ne pouvait s'en aller trop tôt pour ne point partager des sottises. Certes, Roland abhorrait la tyrannie et croyait Louis coupable ; mais il voulait assurer la liberté, et il la crut perdue dès que les mauvaises têtes eurent pris l'ascendant. Il n'est que trop justifié avec ceux même que l'on conduit aujourd'hui à la mort ! Au reste, il me semble avoir développé celà dans l'endroit de mes écrits où j'ai parlé de son second ministère. Sa sortie a été le signal de la *déconfiture ;* c'est ce qu'il prévoyait.

Ma pauvre Agathe ! elle est sortie de son cloître sans cesser d'être une colombe gémissante ; elle pleure sur sa *fille ;* c'est ainsi qu'elle m'appelle. Ah ! j'aurais eu bien des personnages dont les épisodes eussent accompagné mon histoire : cette bonne cousine Desportes qui mourut à cinquante ans, après mille chagrins ; cette petite cousine Trude, retirée à la campagne ; ma vieille bonne, appelée *Mignonne*, qui mourut chez mon père, expirant dans mes bras avec sérénité, en me disant : « Mademoiselle, je n'ai jamais demandé qu'une chose au ciel ; c'est de mourir auprès de vous : je suis contente. » Et cette triste liaison de mon malheureux père avec un mauvais sujet, Leveilly, dont la fille m'intéresse, dont je fis un objet de bienfaits, que sa jeunesse, sa vivacité, quelques agréments, sollicitaient de la pitié, qui est tombée dans l'avilissement, et, ayant perdu toute honte, m'a obligée, dans ces derniers temps, à ne pas souffrir sa présence, tandis que j'ai recueilli et obligé ses frères !

[1] Roland donna sa démission le 22 janvier. *(Note de l'éditeur.)*

FIN DES MÉMOIRES PARTICULIERS.

Entre l'époque à laquelle s'arrêtent les MÉMOIRES PARTICULIERS, et le moment où madame Roland commence l'histoire du *premier ministère*, se trouve un intervalle de plusieurs années. Nous remplirons cette lacune d'une manière intéressante, en publiant, sous le titre de CORRESPONDANCE, une suite de lettres adressées par madame Roland, dans les épanchements de l'amitié, au premier éditeur de ses Mémoires. Une partie des personnages qu'on connait déjà reparaissent de nouveau dans ses lettres : on y voit madame Roland remplissant ses devoirs d'épouse et de mère ; on la suit au milieu du monde et dans la retraite ; on apprend à mieux connaître ses goûts, son caractère, l'objet de ses travaux habituels, la tendance de ses opinions politiques, depuis les premières années de son mariage jusqu'aux événements qui précèdent ou qui marquent le cours de la révolution. Ces lettres ne laissent ignorer aucune des pensées, aucune des circonstances qui, dans cet espace de temps, occupèrent son esprit ou remplirent sa carrière, et préparèrent peut-être son élévation rapide et sa fin courageuse. Une semblable correspondance est d'un grand prix pour cette édition des écrits qu'elle a laissés. Nous saisissons cette occasion nouvelle de témoigner notre reconnaissance au savant éclairé de qui nous tenons le droit d'imprimer ces lettres, et à qui nous avons l'obligation d'en publier plusieurs qui étaient restées inédites.

CORRESPONDANCE.

Amiens, le 23 août 1782.

J'ai [1], notre ami, reçu une lettre de M. Gosse, qui, je crois, vous sera intéressante à lire. Je vous l'envoie. Vous y verrez la manière dont les généraux des troupes combinées de la France, de la Savoie et de Berne en ont agi lorsqu'ils ont pris possession de Genève.

Je ne sais si vous en jugerez comme moi ; mais je trouve que ces pauvres Genevois se sont conduits on ne saurait plus mal : on dirait une troupe d'aveugles livrée de son plein gré à quelques traîtres qui les ont vendus, et dont les manœuvres étaient assez évidentes. L'impatience m'en a pris je ne sais combien de fois en la lisant, et le sang me bout dans les veines. Je plains du plus profond de mon âme ceux qui n'ont pas su distinguer le meil-

[1] Cette première lettre est relative aux troubles qu'avait occasionnés, dans Genève, la lotte établie entre le parti démocratique et celui de l'aristocratie. On sait que la France, favorable à ce dernier, lui donno la victoire, et termina les dissensions en faisant entrer les troupes daas la ville : Genève achcta sa tranqoillité au prix de son indépendance. Nous avons conservé cette lettre, parce qu'on y voit avec quelle chaleur madame Roland s'occupait déjà des droits d'on peuple et de sa liberté.

En 1787, après avoir parcoaru la Suisse, elle visita Genève. La relation de son voyage contient, sor les événements mêmes dont il est question dans cette lettre, an passage qu'on ne lira pas sans intérêt.

« Le temple de Saint-Pierre, simple « et noble, est aussi le lieu d'assemblée « des bourgeois poor l'élection des syn« dics. C'est dans son enceinte que s'é« taient réunis et qu'avaient rassemblé « leurs armes ceux des citoyens détrr« minés, lors drs derniers troubles, à « défendre lear liberté ao prix de leor « saag; mais des hommes vendus aux « chefs s'étaleat mêlés parmi eux; ils « persuadèrent, après plusieors jours « passés sous les armes, qu'il était né« cessaire de preadre quelque repos pour « se mettre en état de soutenir le siége « dont ils étaient menacés, et qu'un « nombre d'eatre eox suffirait ponr la « garde. On les crut, ils demeurèrent; « et, duraat le sommeil des autres, on oo« vrit les portes aux troopes françaises, « à celles de Sardaigne et de Berne. Il « n'y eut au réveil qo'à pleurer sur ses « chaînes, et à les porter en silence. « Ainsi, ces révolutions qoi, dans les « grands États, peovent se comparer aox « tempêtes qoi agitent les mers, obscur« cissent l'horizon et répandent l'effroi « sur la terre, furent, pour cette petite « républiqne, semblables au soofile d'un « homme sur le verre d'eau qu'il agite à « son gré, sans qoe persoane y prenne « beaucoup d'intérêt. »

(*Note de l'éditeur.*)

leur parti, malgré leurs excellentes intentions, ou plutôt qui n'avaient pas assez d'influence pour le faire prendre ; mais il me paraît clair que Genève, en général, n'était plus digne de la liberté : on ne voit pas la moitié de l'énergie qu'il aurait fallu pour défendre un bien si cher, ou mourir sous ses ruines. Je n'en ai que plus de haine pour les oppresseurs dont le voisinage avait corrompu cette république avant qu'ils vinssent la détruire.

Gosse me dit que l'ami que je lui ai connu à Paris est du parti aristocrate, et qu'il n'a pas voulu le voir depuis la perte de la liberté, crainte de quelques désagréments dans les dispositions différentes où ils sont l'un et l'autre. J'aurais parié cela : c'est un M. Coladon, que j'appelais Céladon, qui n'est qu'un joli garçon dont la tournure mielleuse sentait l'esclave de plus d'une lieue, et dont j'aurais donné cent pour un boiteux de la trempe de Gosse.

Vertu, liberté, n'ont plus d'asile que dans le cœur d'un petit nombre d'honnêtes gens : foin du reste, et de tous les trônes du monde! Je le dirais à la barbe des souverains : on en rirait de la part d'une femme; mais, par ma foi, si j'eusse été à Genève, je serais morte avant de les en voir rire.

A Sailly, près Corbie, 1783.

Je ne sais quel quantième de juin; tout ce que je puis vous dire, c'est que l'on compte ici trois heures d'après-midi d'un lendemain de fêtes. J'ai vu mon *bon ami* [1] le dimanche; il m'a quittée hier au soir : j'ai passé une très-mauvaise nuit, et je me portais encore si mal ce matin, que je n'ai pu vous écrire, quoique j'en eusse formé le projet. Je ne vous donne point cette succession de choses comme causes et effets nécessaires, mais je vous la donne telle qu'elle est, tout bonnement. J'ai eu communication des lettres que vous avez écrites, parce que leur réception est au nombre de nos plaisirs, et que nous ne savons goûter aucun de ceux-ci sans le partager entre nous. Je ne vous offrirai rien en échange de vos nouvelles; je ne me mêle pas des politiques, je ne suis plus au courant de celles d'un autre

[1] M. Roland; sa femme ne lui donne pas d'autre nom dans sa correspondance. (*Note de l'éditeur.*)

genre, et je ne suis en état de parler que des chiens qui m'éveillent, des oiseaux qui me consolent de ne pas dormir, des cerisiers qui sont devant mes fenêtres, et des génisses qui paissent l'herbe de la cour.

J'habite sous le toit d'une femme [1] que le besoin d'aimer me fit distinguer, lorsqu'à l'âge d'onze ans je me trouvais au couvent, avec une quarantaine de jeunes personnes qui ne songeaient qu'à folâtrer pour dissiper l'ennui du cloître. J'étais dévote comme madame Guyon, du temps jadis; je m'attachai à une compagne qui était un peu mystique, et la bonne amitié s'est nourrie de la même sensibilité qui nous faisait aimer Dieu jusqu'à la folie. Cette compagne, retournée dans son pays, me fit connaître M. Roland, en le chargeant de lettres pour moi; jugez si tout ce qui s'en est suivi doit me faire continuer de chérir l'occasion ou la cause accidentelle qui y a donné lieu!

Enfin cette amie est mariée depuis peu, et j'ai contribué en quelque chose à la déterminer; je viens la voir à la campagne, dont je lui ai vanté le séjour comme le plus approprié au bonheur des âmes pures; je parcours son domaine, je compte ses poulets, nous cueillons les fruits du jardin, et nous disons que tout cela vaut bien la gravité avec laquelle on entoure le tapis vert où l'on fait promener des cartes, l'attirail d'une toilette dont il faut s'occuper pour aller s'ennuyer dans un cercle, le petit bavardage de ceux-ci, etc., etc. Au bout de tout cela, j'ai grande envie de retourner à Amiens, parce que je ne suis ici qu'à moitié; mon amie me le pardonne, parce que, son mari étant absent, elle juge mieux de ma privation par la sienne; et quoique nous trouvions fort doux de nous dolenter réciproquement, nous convenons qu'être éloignée du colombier, ou de s'y trouver seule, est une chose assez triste. Cependant je passe encore ici la semaine tout entière : je ne sais si ma santé en retirera tout le profit que mon bon ami avait espéré. J'ai pourtant fait trêve entière avec le travail depuis trois jours; mais je ne me sens pas encore merveilleusement : j'ai été assez contente du visage de l'ami; je crains

[1] Cette femme est Sophie Cannet, l'amie dont il est si souvent parlé dans les Mémoires de madame Roland, et dont elle a plus haut annoncé le mariage.

(*Note de l'éditeur.*)

son cabinet comme le feu, et la semaine me paraît une éternité par le mal qu'il peut se faire dans cet intervalle.

Avouez que je suis bien confiante de vous envoyer ainsi un babillage de campagnarde ! Je prétends bien pourtant, non que vous m'en soyez obligé, mais que vous le preniez comme un acte d'amitié bien sincère et bien dénué d'amour-propre. Je suis pesante ; et malgré mon goût pour ce qui m'entoure, malgré cet attendrissement que réveille toujours le spectacle de la nature dans sa simplicité, je me sens endormir et *bêtifier*.

J'ai rapporté des plantes de toutes mes promenades ; j'en ai reconnu plusieurs ; les autres ont été sèches avant que Murray m'ait aidée à les juger, et le temps s'écoule sans me ranimer. Au reste, les femmes, dans leur physique, sont aussi mobiles que l'air qu'elles respirent. J'écris d'après l'impulsion du moment ; et si j'avais remis cette lettre à demain matin, peut-être aurait-elle été vive et gaie.

Adieu, souvenez-vous de vos bons amis ; je réunis le mien dans cette expression, parce que nous ne sommes jamais séparés dans nos sentiments, et que vous êtes l'un des objets sur lesquels nous les fixons avec le plus de complaisance.

Amiens, le 29 juillet 1783.

Il me suffit que vous posiez les armes. Je ne demande pas qu'elles me soient rendues. Je ne veux pas recevoir de loi, mais je ne prétends pas non plus en imposer à personne. Vous ne vous êtes pas trompé sur les prétentions de votre sexe ; je dirais plus, sur ses droits ; mais bien dans la manière de les défendre : vous ne les avez pas non plus compromis envers moi, qui ne veux en attaquer aucun ; vous avez oublié le *mode*, et c'est tout. Que sont les déférences, les égards de votre sexe pour le mien, si ce n'est les ménagements du puissant magnanime pour le faible qu'il honore et protége en même temps? Quand vous parlez en maître, vous faites penser aussitôt qu'on peut vous résister, et faire plus peut-être, tel fort que vous soyez. (L'invulnérable Achille ne l'était pas partout.) Rendez-vous des hommages? c'est Alexandre traitant en reines ses prisonnières, qui n'ignorent pas leur dépendance. Sur cet unique objet, peut-être, notre

civilisation ne nous a pas mis en contradiction avec la nature; les lois nous laissent sous une tutelle presque continuelle, et l'usage nous défère dans la société tous les petits honneurs; nous ne sommes rien pour agir, nous sommes tout pour représenter.

N'imaginez donc plus que je m'abuse sur ce que nous pouvons exiger, ou ce qu'il vous convient de prétendre. Je crois, je ne dirai pas mieux qu'aucune femme, mais autant qu'aucun homme, à la supériorité de votre sexe à tous égards. Vous avez la force d'abord, et tout ce qui y tient ou qui en résulte, le courage, la persévérance, les grandes vues, et les grands talents; c'est à vous de faire les lois en politique, comme les découvertes dans les sciences; gouvernez le monde, changez la surface du globe; soyez fiers, terribles et savants : vous êtes tout cela sans nous, et par tout cela vous devez nous dominer. Mais, sans nous, vous ne seriez ni vertueux, ni aimants, ni aimables, ni heureux : gardez donc la gloire et l'autorité dans tous les genres; nous ne voulons, nous n'avons d'empire que par les mœurs, et de trône que dans vos cœurs. Je ne réclamerais jamais rien au delà; il me fâche souvent de voir des femmes vous disputer quelques priviléges qui leur sieyent si mal; il n'est pas jusqu'au titre d'auteur, sous quelque petit rapport que ce soit, qui ne me semble ridicule en elles. Tel vrai qu'on puisse dire de leur facilité à quelques égards, ce n'est jamais pour le public qu'elles doivent avoir des connaissances ou des talents.

Faire le bonheur d'un seul, et le lien de beaucoup par tous les charmes de l'amitié, de la décence, je n'imagine pas un sort plus beau que celui-là. Plus de regrets, plus de guerre; vivons en paix. Souvenez-vous seulement que, pour garder votre fierté avec les femmes, il faut éviter de l'afficher à leurs yeux. La petite guerre que je vous ai faite pour nous amuser dans la liberté de la confiance, vous serait faite d'une autre manière par l'adroite coquetterie, et vous n'en sortiriez pas si dégagé. Protéger toujours pour n'être soumis qu'à volonté, voilà votre secret à vous autres. Mais que je suis bonne de vous dire cela, et le reste que vous savez mieux que moi! Vous avez voulu me faire jaser; eh bien! nous sommes quittes : adieu.

Le 7 Juin 1781.

Il y a bien longtemps, notre bon ami, que je n'ai eu le plaisir de m'entretenir avec vous ; mais j'ai tant à faire et tant à me reposer, que je fais toujours sans finir de rien. Les jours passés à Crespy ont été remplis par l'amitié d'abord, puis la représentation et les courses. Parmi ces dernières, celle d'Ermenonville n'a pas été la moins intéressante : fort occupés de vous et des choses, nous avons joui de celles-ci, en vous souhaitant pour les partager. Le lieu en soi, la vallée qu'occupe Ermenonville est la plus triste chose du monde : sables dans les hauteurs, marécages dans les fonds ; des eaux troubles et noirâtres ; point de vue, pas une seule échappée dans les champs, sur des campagnes riantes ; des bois où l'on est comme enseveli, des prairies basses : voilà la nature. Mais l'art a conduit, distribué, retenu les eaux, coupé, percé les bois : il résulte de l'un et de l'autre un ensemble attachant et mélancolique, des détails gracieux et des parties pittoresques. L'île des peupliers, au milieu d'un superbe bassin couronné de bois, offre l'aspect le plus agréable et le plus intéressant de tout Ermenonville, même indépendamment de l'objet qui y appelle les hommes sensibles et les penseurs. L'entrée du bois, la manière dont se présente le château, et la distribution des eaux qui lui font face, forment le second aspect qui m'ait le plus frappée. J'ai trouvé avec plaisir quelques inscriptions gravées sur des pierres placées çà et là ; mais les ruines, les édifices, etc., élevés en différents endroits, ont généralement le défaut que je reproche à presque toutes ces imitations dans les jardins anglais : c'est d'être faits trop en petit, et de manquer ainsi la vraisemblance, ce qui touche au ridicule. Enfin Ermenonville ne présente pas ces beautés éclatantes qui étonnent le voyageur, mais je crois qu'il attache l'habitant qui le fréquente tous les jours : cependant si Jean-Jacques n'en eût pas fait la réputation, je doute qu'on se fût jamais détourné pour aller le visiter. Nous sommes entrés dans la chambre du maître ; elle n'est plus occupée par personne : en vérité Rousseau était là fort mal logé, bien enterré, sans air, sans vue : il est maintenant mieux placé qu'il ne fut jamais de son vivant ; il n'était pas fait pour ce monde indigne.

J'en aurais bien long à vous dire de tout ce que j'ai éprouvé depuis mon départ de Paris et à mon arrivée ici. La pauvre Eudora n'a pas reconnu sa triste mère, qui s'y attendait, et qui pourtant en a pleuré comme un enfant; je me suis dit : Me voilà comme les femmes qui n'ont pas nourri leurs enfants; j'ai pourtant mieux mérité qu'elles, et je ne suis pas plus avancée! La douce habitude de me voir, une fois suspendue, a rompu celle d'affection qui m'attachait à ce petit être... Je n'y songe pas encore sans un terrible gonflement de cœur. Cependant mon enfant a repris ses manières accoutumées; il me caresse comme autrefois : mais je n'ose plus croire au sentiment qui fait valoir ces caresses; je voudrais qu'il eût encore besoin de lait, et en avoir à lui donner.

Vous, que nous comptons chèrement comme ami, vous souvenez-vous de ceux que vous ne voyez plus? Adieu, il faut que je finisse; nous vous embrassons tendrement.

23 mars 1785.

J'avais bien envie de faire parler ma fille, mais j'ai trop à dire pour mon propre compte, et je me borne à vous envoyer une feuille où elle a gribouillé à sa façon. Vous m'avez fait pleurer avec tous vos contes, après m'avoir fait rire par la grave suscription de votre lettre. Eudora a été beaucoup réjouie d'apprendre que vous lui écrivissiez; enfin je lui ai lu cette lettre; quand elle entendait le nom de mère et la recommandation d'embrasser, elle riait, en disant : « C'est pour moi ça? » En vérité, vous n'aviez pas besoin de pardon pour l'objet qui vous le fait demander : est-ce que j'ai besoin de protestation d'assurance pour ces choses-là? Ce serait bien le cas d'appliquer les deux vers :

Il suffit entre nous de ton devoir, du mien :
Voilà les vrais serments; les autres ne sont rien.

Si j'avais jamais eu quelque chose à vous pardonner, ç'aurait été la malheureuse idée dont l'impression vous affecte encore : mais mon attachement n'a rien laissé à faire à la générosité; il m'a fait apprécier les égarements du vôtre; je n'ai vu que sa

force et sa vivacité dans ses erreurs, et je vous aime peut-être plus que si vous n'aviez point eu le tort de m'en supposer un dont je ne me sens pas coupable. A mesure que le temps rendra tout son éclat à la vérité, vous croirez avoir moins perdu à cet éloignement que vous regrettez, parce que vous verrez qu'il n'a rien changé aux dispositions de vos amis; et la douceur d'une correspondance amicale et confiante ne vous paraîtra pas altérée par quelques lieues de plus à franchir en idée.

Vous demandez ce que je fais, et vous ne me croyez pas les mêmes occupations qu'à Amiens; j'ai véritablement moins de loisir pour me livrer à ces dernières, ou les entremêler d'études agréables. Je suis maintenant femme de ménage avant tout, et je ne laisse pas que d'avoir des soins à prendre sous ce rapport. Mon beau-frère a voulu que je me chargeasse de la maison, dont sa mère ne se mêlait plus depuis nombre d'années, et qu'il était las de conduire ou de laisser en partie aux domestiques. Voici comme mon temps s'emploie. En sortant de mon lit, je m'occupe de mon enfant et de mon mari; je fais lire l'un, je donne à déjeuner à tous deux, puis je les laisse ensemble au cabinet, ou seulement la petite avec la bonne quand le papa est absent, et je vais examiner les affaires de ménage, de la cave au grenier; les fruits, le vin, le linge et autres détails fournissent chaque jour à quelque sollicitude: s'il me reste du temps avant le dîner (et notez qu'on dîne à midi, et qu'il faut être alors un peu débarbouillée, parce qu'on est exposée à avoir du monde que la maman aime à inviter), je le passe au cabinet, aux travaux que j'ai toujours partagés avec mon bon ami. Après dîner, nous demeurons quelque temps tous ensemble, et moi, assez constamment, avec ma belle-mère jusqu'à ce qu'elle ait compagnie; je travaille de l'aiguille durant cet intervalle. Dès que je suis libre, je remonte au cabinet commencer ou continuer d'écrire: mais quand le soir arrive, le bon frère nous rejoint; on lit des journaux ou quelque chose de meilleur. Il vient parfois quelques hommes; si ce n'est pas moi qui fasse la lecture, je couds modestement en l'écoutant, et j'ai soin que l'enfant ne l'interrompe pas, car il ne nous quitte jamais, si ce n'est lors de quelque repas de cérémonie: comme je ne veux point qu'il embarrasse personne, ni qu'il oc-

cupe de lui, il demeure à son appartement, ou il va promener avec sa bonne, et ne paraît qu'à la fin du dessert. Je ne fais de visite que celles d'une absolue nécessité; je sors quelquefois, mais ça été rare jusqu'à présent, pour me promener l'après-dîner avec mon ami et Eudora. A ces nuances près, chaque jour voit répéter la même marche, parcourir le même cercle. L'anglais, l'italien, la ravissante musique, tout cela demeure loin derrière; ce sont des goûts, des connaissances qui demeurent sous la cendre, où je les retrouverai pour les insinuer à mon Eudora, à mesure qu'elle se développera. L'ordre et la paix dans tout ce qui m'environne, dans les objets qui me sont confiés, parmi les personnes à qui je tiens; les intérêts de mon enfant, toujours envisagés dans mes différentes sollicitudes, voilà mes affaires et mes plaisirs. Ce genre de vie serait très-austère, si mon mari n'était pas un homme de beaucoup de mérite, que j'aime infiniment; mais, avec cette donnée, c'est une vie délicieuse dont la tendre amitié, la douce confiance marquent tous les instants, où elles tiennent compte de tout, et donnent à tout un prix bien grand. C'est la vie la plus favorable à la pratique de la vertu, au soutien de tous les penchants, de tous les goûts qui assurent le bonheur social et le bonheur individuel dans cet état de société; je sens ce qu'elle vaut, je m'applaudis d'en jouir, et je mets tous mes soins à obtenir, je savoure l'espérance de recueillir toujours le témoignage d'avoir mérité ce que j'exprimais à M. d'Ornay :

Heureuse la mère attendrie
Qui peut dire, avant d'expirer :
J'ai fait plus que donner la vie;
Mes soins ont appris à l'aimer.

Mon beau-frère, d'une trempe extrêmement douce et sensible, est aussi fort religieux; je lui laisse la satisfaction de penser que ses dogmes me paraissent aussi évidents qu'ils le lui semblent, et j'agis extérieurement comme il convient en province à une mère de famille qui doit édifier tout le monde. Comme j'ai été fort dévote dans ma première adolescence, je sais mon Écriture, et même mon office divin, aussi bien que

mes philosophes, et je fais plus volontiers usage de ma première érudition, qui l'édifie singulièrement. La vérité, le penchant de mon cœur, ma facilité à me plier à ce qui est bon aux autres, sans nuire ni offenser rien de ce qui est honnête, me fait être ce que je dois tout naturellement, sans le moindre travail. Gardez *in petto* cette effusion de confiance, et ne me répondez là-dessus qu'aussi vaguement qu'il convient. Je suis seule encore; mon bon ami est à Lyon, d'où il ne reviendra qu'après Pâques : il me mande que ses yeux vont mieux; j'en ai eu une nouvelle assurance par son domestique, qui est venu faire ici quelques commissions, et qui est retourné près de lui. Jugez par ce babillage d'amitié si je crois à la vôtre, à qui je laisse à apprécier ce témoignage de la mienne !

Je voulais vous entretenir de l'Académie, de Beaumarchais, de cette attachante chimie qui vous occupe; mais j'ai pris le temps de vous écrire sur celui qui précède le dîner, après mes affaires du matin; je n'ai que dix minutes pour ma toilette, c'est précisément ce qu'il me faut pour l'ordinaire. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Causez-moi de ces nouvelles académiques, scientifiques, etc., et surtout de ce qui vous intéresse. Adieu encore.

22 avril 1785.

Vous m'avez grondée par votre petite lettre que j'ai reçue hier : je conçois que vous ayez quelque raison; mais j'étais si occupée de mon enfant, si fatiguée de corps et d'âme, que pourtant je n'ai pas trop tort.

Eudora va mieux, et ne me contente point; elle est si livide, si..... je ne sais comment dire, que je me sens en peine à son sujet, sans pouvoir bien raisonner mes craintes. Nous avons bel et bien la petite vérole dans notre chienne de maison, où il faut avoir deux locataires, parce que nous ne pouvons la remplir à nous seuls, quoique notre ménage soit assez gros. On est bien ici à cent lieues de Paris pour la manière de bâtir et de s'arranger, du moins quant à l'entente et à l'agrément des distributions, et surtout à la propreté des petites choses de décoration; il semble qu'on soit tout aussi loin de Lyon, dont pourtant

nous ne sommes distants que de cinq lieues. Il est vrai que des circonstances locales font que tous les bois et tout ce qui tient à la charpente, à la menuiserie, sont fort chers dans cette petite ville, où le grand luxe est celui de la table. La plus petite maison bourgeoise, un peu au-dessus du commun, donne ici des repas plus friands que les maisons les plus riches d'Amiens, et un bon nombre de celles très-aisées de Paris.

Vilain logis, table délicate, toilette élégante, jeu continuel et gros quelquefois, voilà le ton de la ville, dont tous les toits sont plats, et les petites rues servent d'égout aux latrines. D'autre part, on n'y est point du tout sot; on y parle assez bien, sans accent, ni même de termes incorrects; le ton est honnête, agréable; mais on y est *un peu,* c'est-à-dire *très-court* en fait de connaissances. Nos conseillers sont des personnages regardés comme fort importants; nos avocats sont aussi fiers que ceux de Paris, et les procureurs aussi fripons que nulle part. Au reste, c'est ici au rebours d'Amiens : là, les femmes sont généralement mieux que les hommes; à Villefranche c'est le contraire, et ce sont elles qui ont plus sensiblement le vernis de province.

Je ne sais pourquoi ni comment je me suis embarquée à faire ainsi les honneurs de ma patrie adoptive; je la regarde comme mienne, et je la traite en conséquence, comme vous voyez.

Lablancherie est donc un peu revenu sur l'eau? J'ai vu dans le *Journal de Paris* l'annonce de l'ouverture de son salon. Et tous ces musées? Par ma foi, ils ressemblent au phénix, et renaissent chaque année de leurs cendres. Étiez-vous à la belle séance où l'on fit l'éloge de Gébelin? Adieu. Mes hommes sont toujours à la campagne, dont ils se trouvent bien; l'un d'eux revient incessamment au colombier; je vous laisse à deviner lequel.

28 avril 1785.

Ce n'est que demain le courrier; je vous ai écrit hier : il n'est que neuf heures du matin, j'ai mille choses à faire; mais je reçois votre aimable causerie du 25, et me voilà aussi à jaser; il ne faut guère me provoquer pour me rapprocher ainsi de ceux que j'aime.



Je viens d'avoir des nouvelles de mes hommes par l'un des vignerons qui, tous les jeudis, apporte les petites provisions, le beurre, les œufs, les légumes, etc. : ne sont-ce pas là de jolies choses à mettre dans une lettre? Mais elles font bien au ménage, et elles rappellent l'attirail champêtre; elles sont riantes sous ce dernier aspect. Mon pauvre pigeon est tout transi du vent qu'il fait : je ne le verrai pourtant pas de sitôt, car le frère revient samedi pour confesser les nonnes, et il faut que l'autre demeure à surveiller les travaux de la cave. Tous nos gens sont là-bas, ou là-haut pour mieux dire : nous ne sommes que des cornettes au logis, et, voyez ma simplicité, je n'ai pas seulement un étourneau pour m'amuser. Ce n'est pas qu'il en manque en ville; mais ils ne sont pas séduisants. Les jeunes gens, en général, ne sont pas bien ici; et cela n'est point étonnant, les femmes n'y entendent rien : il faut des voyages, des comparaisons pour les décrasser : aussi reviennent-ils hommes plus aimables, tandis que les femmes restent dans leur petite allure et avec leurs petites grimaces, qui n'en imposent à personne. Je crois que mon expérience serait d'un grand secours à votre savoir lavatérique, si j'éclairais vos observations sur le visage que vous étudiez, et dont les lèvres vous font de la peine. La nature l'a faite bonne, et lui a donné, non de l'esprit, mais un sens droit; l'éducation n'a rien développé ni cultivé chez elle; il ne faut y chercher ni idées au-dessus de l'ordre commun, ni goût, ni délicatesse, ni cette fleur de sensibilité qui tient à une organisation exquise ou à un esprit cultivé. Joignez à cela, d'une part, l'aisance ordinaire que donne l'usage du monde; de l'autre, le goût et l'habitude de commander les hommes sans avoir le talent de les bien tenir à leur place, ou, si vous voulez, dans leur rang; et vous aurez la clef de tout. Il résulte de cet ensemble une société assez douce, où chacun est à son aise: une personne estimable, parce qu'elle est vraiment honnête, quoiqu'il lui manque un peu de dignité, est bonne à connaître, parce qu'elle n'est point trop exigeante, et qu'elle fait justice à elle et aux autres.

Avec de pareilles données, étudiez et profitez. Si nous observions ensemble, j'ai la modestie de croire que ma science infuse aiderait votre savoir acquis; il est des choses que vous

ne devez saisir qu'à force de travail, et d'autres à l'occasion desquelles on pourrait dire de vous, et de presque tous les hommes, ce que Claire disait de Wolmar : « Il aurait mangé tout Platon et tout Aristote, sans pouvoir deviner cela. »

Eudora a pris avant-hier une potion de kermès avec une forte infusion de bourrache et de sirop violat : sa toux est absolument dissipée, mais on ne peut pas dire qu'elle soit bien rétablie. Elle est méchante comme un démon ; j'ai le sourcil refrogné comme un cuistre de collége, et j'ai mal à la gorge de faire la grosse voix. Je viens d'être horriblement scandalisée d'un gros juron de cette morveuse ; j'ai voulu savoir d'où on l'avait appris : « Eh ! maman, Saint-Claude dit ça. » C'est un de nos domestiques, brave garçon, qui ne s'avise pas de jurer devant moi, mais à qui je crois bien que cela arrive souvent en arrière. Admirez la disposition ! l'enfant n'est pas une heure en quinze jours avec les domestiques ; je ne fais pas un pas sans lui.

7 ou 8 mai 1785.

J'aurais bien envie de causer avec vous, quoique vos projets[1] m'aient rendue muette durant quelques jours. Je suis maintenant fort pressée ; je ne puis que vous dire quelques mots, et vous annoncer que l'inspecteur[2] vous écrira incessamment sur plusieurs points de votre lettre. Je n'ose rien vous exprimer sur vos desseins de voyage : il est impossible que mes observations soient désintéressées ; et, avec la plus grande envie de raisonner comme indifférente, le regret de vous voir tant éloigner agirait, même à mon insu.

Si vous aviez une perspective d'avancement plus prochaine dans votre place, je vous combattrais victorieusement ; vous avez assez d'activité pour le genre d'entreprise qui vous tente, mais vous n'avez pas ce tempérament de fer qui seconde l'énergie morale, et suffit aux fatigues d'un voyage aussi laborieux. Je sais qu'on a le droit de choisir des hasards qui peuvent être heureux, même au risque de la vie ; c'est une loterie où le sen-

[1] M. Bosc avait été nommé pour faire le voyage autour du monde, en qualité de naturaliste, sur les vaisseaux de la Peyrouse. (*Note de l'éditeur.*)

[2] M. Roland.

timent met la balance et détermine la raison : mais des amis ont une autre boussole ; leur esprit approuve et leur cœur répugne : il faut donc se taire ; c'est où nous en sommes réduits en pleurant comme des enfants, lorsque nous parlons de vous. Pourquoi la félicité ne retient-elle pas dans un même lieu ceux que l'amitié lie si étroitement les uns aux autres? Eudora se porte mieux. L'ami Lanthenas me chargeait de vous dire mille choses pour lui ; mais il vous aura écrit depuis qu'il m'avait donné cette commission.

Adieu ; j'ai presque envie de vous bouder pour le chagrin que vous me donnez : mais cela n'est pas possible, et je vous embrasse aussi.

19 août 1785.

Tandis que vous dîniez avec vos savants, nous dînions ici avec la veuve d'un académicien, et des comtes et comtesses du voisinage, tant *sacrés* que *profanes;* car il y avait, dans tout cela, une chanoinesse et un comte de Lyon : jugez de la sainteté des personnages ! La veuve est celle du comte de Milly, fort aise, avec grande raison, de sa viduité : si vous ne savez pas son histoire, je vous en régalerai un autre jour. Nous n'avons point eu à visiter un herbier intéressant comme celui qui vous a rendu si heureux; mais nous avions des officiers honnêtes et passablement instruits, chose trop rare dans les militaires pour n'être pas fort agréable ; et nous avons terminé la journée par une promenade à une *vogue:* c'est le nom qu'on donne ici aux fêtes pour lesquelles le peuple se rassemble à la campagne dans un pré, où chacun danse et boit à son bien aise : il y a des violons ici, des fifres un peu plus loin, là une musette; ceux qui n'ont pas d'instrument y suppléent par la voix; d'autres avalent gaiement, sous des tentes, le vin dur et vert comme celui de Surêne, et quelquefois les belles dames font aussi des contredanses. Mais revenons à nos affaires ; vous êtes un franc hâbleur, un grand *prometteur* de rien ; vous annoncez toujours des gens qui ne viennent jamais ; c'est bien la peine de faire ainsi venir l'eau à la bouche pour un *quiesbet !* Déja trois fois nous avons calculé, attendu l'époque où devait, suivant votre avis, nous arriver

quelque personnage; aucun ne s'est encore montré. Je me console pourtant de votre amoureux depuis que je sais qu'il n'a que quinze ans; c'est à former, et je ne suis pas encore assez vieille pour faire l'éducatrice, et chercher fortune parmi les écoliers : je ne crains point qu'ils s'y connaissent, entendez-vous, monsieur? Eh! mais vraiment, je voudrais vous voir en Angleterre; vous y seriez amoureux de toutes les femmes; je l'étais *quasi*, moi, femelle. Celles-là ne ressemblent point du tout aux nôtres, et ont généralement cette courbure de visage estimée de *Lavater*. Je ne suis pas étonnée qu'un homme sensible, qui connaît les Anglaises, ait de la vocation pour la Pensylvanie. Allez, croyez que tout individu qui ne sentira point d'estime pour les Anglais, et un tendre intérêt mêlé d'admiration pour leurs femmes, est un lâche ou un étourdi, ou un sot ignorant qui parle sans savoir.

Vous, monsieur, vous êtes un impertinent, et aussi un étourdi; car je n'ai eu un soupçon de *valériane* que par le port, et ce sont les très-grandes différences spécifiques qui m'ont assuré que c'était une autre plante, et fait vous demander son nom. Or donc, tirez la conséquence. Si vous jugez, d'après ce babillage, que je sois fort gaie, vous vous tromperez grandement : j'enrage de tout mon cœur; et vous le croirez aisément, quand j'aurai ajouté que je n'irai point du tout à la campagne cette année, que je ne verrai pas plus le clos que vous ne le voyez vous-même : toute la différence, c'est que j'en mange quelques fruits; mais ils ont fait deux grandes lieues, ils ont perdu leur fleur, et enfin ce n'est pas moi qui les cueille.

Je finis par cette complainte, et vous souhaite joie et santé.

27 août 1785.

Le courrier ne part qu'après-demain ; mais j'ai quelques moments de loisir, et je veux me dépêcher de vous dire que vous n'avez pas le mérite de m'avoir le premier nommé Lablancherie. J'avais appris qu'il était à Lyon, et, de ce moment, je ne fis aucun doute que ce fût lui dont vous aviez voulu me parler. Je suis pourtant bien aise de savoir que vous ne lui aviez pas annoncé mademoiselle Phlipon; sa négligence me paraît plus

excusable. *Je suis modeste, moi!* mais ce que je vous apprendrai, c'est que Lablancherie étant allé voir à Lyon le directeur de l'Académie, M. de Villers, pour le prier de le conduire à une séance, M. de Villers lui demanda, d'un ton d'égard et d'honnêteté, s'il désirerait être associé à cette compagnie. *Non*, dit Lablancherie, *je ne dois être d'aucune*. — Et pourquoi? — *Parce qu'il me faudrait être de toutes les académies de l'Europe.* M. de Villers, homme grave, qui a du caractère et de l'énergie, se contenta de répondre: « Vous m'avez dit, monsieur, que vous deviez dîner chez monsieur tel; vous pourrez aussi le prier de vous conduire à l'Académie. » J'ai vu ici, à la séance de la nôtre, deux ou trois hommes de mérite qui sont de Lyon, et qui se sont accordés à dire que Lablancherie était d'une fatuité insupportable. Entre nous, cela ne m'a pas trop étonnée, car il me semble qu'il avait quelque disposition de ce genre il y a dix ans: or, un intervalle aussi grand, employé à intriguer dans le monde, a dû la développer merveilleusement.

Venons maintenant à notre séance académique, qui a été bien remplie et très-agréable, au jugement de tout le monde; je vous cite celui-là, parce que le mien pourrait vous être suspect à deux égards. Premièrement, mon bon ami a lu un discours fort applaudi, sur l'*influence de la culture des lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans la capitale;* il y avait beaucoup de choses sur les femmes, dont plusieurs se sont mouchées, et peut-être m'arracheraient les yeux si elles imaginaient que j'y eusse quelque part.

Le directeur nous entretint des découvertes du siècle; un étranger nous présenta fort agréablement l'opinion que les plantes ne sont pas dénuées de sentiment; il l'étaya de faits intéressants. Cet auteur est un Suisse fixé à Lyon, ministre protestant arrivant d'Angleterre, où il a été reçu docteur à Oxford, et nouvellement marié à une petite femme de dix-huit ans, qui est de Sedan, et qu'il nous a amenée. Nous les avons retenus le jour d'après la séance, et nous nous sommes liés de connaissance. Un grand vicaire de Lyon, que nous connaissions d'ailleurs, a lu des morceaux d'excellente critique, traduits d'un Allemand. Le secrétaire a débité une épître en jolis vers, adressée

à notre ami sur son retour dans sa patrie, accompagné d'une épouse dont le poëte a parlé à la manière des poëtes. Il est plus que douteux que cela m'ait mise en grande recommandation auprès des femmes; et, n'osant en rien dire, elles voudraient bien pouvoir critiquer le discours d'un académicien dont la femme a reçu un éloge public. Malheureusement, en renfermant de grandes vérités sur leur compte, il est extrêmement poli, et même élégant. Au reste, le secrétaire est un homme grave, distingué par l'agrément de son esprit, et doyen du chapitre.

Parlons maintenant de vos MM. Ducis et Thomas, qui sont à Lyon, et s'y prônent l'un l'autre, comme les deux ânes de la fable. Le dernier s'est avisé de faire imprimer des vers à ce Jeannin que vous connaissez, et dont tout le monde se moque. L'académicien y loue le charlatan à toute outrance; et, pour rendre la chose plus touchante, il a inséré dans sa pièce de vers un épisode pour Ducis, qui, mourant de frayeur dans un mauvais carrosse, en traversant les montagnes de Savoie, a fait une assez triste culbute. Thomas voit, en son confrère, le Sophocle de la France traîné comme Hippolyte par ses chevaux indociles, qui font voler son char en éclats. Un provincial, ennuyé de ce jargon et suffoqué de l'encens, a répondu par les vers que je vous envoie, en regrettant bien sincèrement de n'être pas de votre avis sur mes bons compatriotes; mais si les juges de votre Parnasse font de telles balourdises, comment voulez-vous défendre la tourbe de nos badauds? Indépendamment du mauvais sujet que Thomas a choisi pour idole, ses vers ne sont pas même dignes de la réputation d'un faiseur d'éloges. Ce sont pourtant ces deux académiciens qui vont briller mardi à la séance publique de Lyon, où l'un d'eux lira un chant de sa Pétréide [1]. Lablan-

[1] Ducis, dans l'avertissement qui précède son épître à l'Amitié, fait un tableau différent des séances de l'Académie de Lyon, et des succès qu'y obtenait le panégyriste de Marc-Aurèle. Voici de quelle manière, entre autres, il peint cette séance que madame Roland annonce, et dans laquelle en effet Thomas lut un chant de son poëme en l'honneur de Pierre le Grand :

« Qu'on se le représente, dit-il, aux « séances particulières de l'Académie de « Lyon, lisant tantôt son chant de l'Angleterre, tantôt celui des Mines, tantôt « celui des fêtes de Louis XIV; une autre « fois, un morceau de prose très-piquant « et très-savant, sur l'origine de la langue poétique, qu'il composait à Oullins « en ma présence; revenant ensuite avec « moi dans sa solitude champêtre, m'y « confiant ses conceptions, ses sentiments, ses ouvrages; recevant avec

chérie vous en donnera des nouvelles, s'il repart bientôt ; je n'imagine pas qu'il trouve à Lyon beaucoup de souscripteurs.

12 octobre 1785.

Eh ! bonjour donc, notre ami. Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit ; mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure : *j'asine* à force, et m'occupe de tous les petits soins de la vie *cochonne* de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses ; nous séchons des raisins et des prunes ; on fait des lessives, on travaille au linge ; on déjeune avec du vin blanc, on se couche sur l'herbe pour le cuver, on suit les vendangeurs, on se repose au bois ou dans les prés ; on abat les noix; on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les étend dans les greniers. Nous faisons travailler le docteur, Dieu sait ! Vous, vous le faites embrasser ; par ma foi, vous êtes un drôle de corps.

Vous nous avez envoyé de charmantes relations qui nous ont singulièrement intéressés ; en vérité, vous devriez courir toujours pour le plus grand plaisir de vos amis, et surtout ne pas oublier de les visiter.

Adieu ; il s'agit de déjeuner, et puis d'aller en corps cueillir des amandiers. Salut, santé, et amitié par-dessus tout.

« plaisir toutes mes émotions, toutes mes « pensées, tous ces mouvements impé- « tueux et surabondants d'une seconde « vie, nés de la convalescence, et que « j'avais besoin de répandre dans son « sein. Qu'on nous voie tous les deux, « surtout le 30 août dernier, à la séance « publique de l'Académie de Lyon, au « milieu d'une assemblée nombreuse et « brillante, placés vis-à-vis l'un de l'au- « tre : lui, charmant son auditoire par « la lecture de son beau chant de Louis « XIV, faisant retentir ce sanctuaire des « Muses des noms révérés de Turenne, « de Condé, de Luxembourg, de Catinat, « de Fénelon et du duc de Bourgogne, « et moi terminant la séance par la lec- « ture d'une épître à l'Amitié, où je lui « rappelais, en le regardant, et le péril « que j'avais couru, et les secours qu'il « m'avait prodigués ; où, près de le quit- « ter, dans un adieu solennel, je le recom- « mandais à la douceur du climat de « Nice, impatient d'aller bientôt moi- « même jouir des embrassements d'une « mère tendre, qui frémissait encore de « l'image de son fils expirant, et qui, « dans sa vieillesse, ne demandait plus « au ciel que le bonheur de me voir en- « core avant de mourir ! La fin de cette « épître toucha vivement l'assemblée ; « car comment échapper à l'impression « des mouvements de la nature ? Mais « le transport s'accrut, et les larmes « coulèrent de tous les yeux, lorsqu'en « nous levant après la séance, dans « l'émotion d'un si doux sentiment, on « vit les deux amis s'avancer l'un vers « l'autre, se tendre les mains et s'em- « brasser »

(*Note de l'éditeur.*)

Au clos, 15 octobre 1785.

Vous me voyez encore ici, où j'étais venue pour huit jours, et où j'aurai demeuré probablement deux mois. Les arrangements économiques avaient déterminé la première résolution; le bien-être moral et physique procure le changement d'avis. Notre mère, il est vrai, fait pendant notre absence autant de dépense que si nous y étions tous : des étrangers prennent notre place à table; mais que voulez-vous? Nous sommes ici dans l'asile de la paix et de la liberté; nous n'entendons plus gronder du matin au soir; nous ne voyons plus un visage revêche, où l'insouciance et la jalousie se peignent tour à tour, où le dépit et la colère, couverts de l'ironie, se montrent lorsque nous avons des succès quelconques, et que nous recevons des témoignages de considération. Nous respirons un bon air, nous nous livrons à l'amitié, à la confiance, sans craindre d'irriter par leurs témoignages une âme dure qui ne les a jamais connus, et qui s'offense de les voir dans les autres. Enfin nous pouvons agir, nous occuper ou prendre de doux ébats, sans la triste assurance que tout ce que nous ferons, quel qu'il soit, sera blâmé, critiqué, mal interprété, etc.

De pareils avantages valent bien quelques sacrifices de la bourse. Cependant il est impossible de faire ce marché toute l'année, à moins d'une scission absolue; ce n'aurait pas été la peine de se réunir. Eh bien! vous en dis-je assez cette fois? Croyez-vous que je vous aime encore? Croyez aussi qu'en vous aimant toujours autant, jamais je ne vous eusse parlé, à vous ni à personne, de la mère de mon mari, s'il ne vous en eût parlé le premier. Au reste, il faut convenir de tout : ces chagrins, qui m'ont été si vifs et si sensibles dans les premiers mois, me paraissent aujourd'hui plus supportables; je les apprécie mieux. Tant que j'ai pu conserver quelque espérance de trouver un cœur au milieu des bizarreries du caractère le plus étrange, je me suis tourmentée pour le captiver; je me désolais de n'y pas réussir. Maintenant que je vois, tel qu'il est, un être égoïste et fantasque dont la contrariété fait l'essence, qui n'a jamais senti que le plaisir de molester les autres par ses caprices, qui triomphe de la

mort de deux enfants qu'elle abreuva de chagrins, qui sourirait à celle de nous tous, et qui ne s'en cache guère, je me sens arrivée à l'indifférence et presque à la pitié, et je n'ai plus d'indignation ou de haine que par moments courts et rares. A tout combiner, il est encore sage d'être venu ici, et de s'y tenir; le bien de notre enfant le demande plus instamment que nous ne l'imaginions avant d'arriver. Croyez encore, mon ami, qu'on ne peut avoir un grand bien sans l'acheter de quelques misères. Le paradis, la félicité parfaite, seraient ici-bas, si, avec le bonheur d'un mari tel que le mien, et qui m'est aussi cher, je n'avais d'ailleurs que des sujets de satisfaction.

Du clos, 2 juin 1786.

En vérité, je m'y perds! Vous n'avez donc pas reçu le sermon que je faisais à mon ami sur sa manière de voyager? Vous n'avez donc pas reçu ce que je répondais au gentil billet que vous terminiez en me disant: *Adieu, ou au diable?*

Eh bien! sur cette dernière réponse, il faut que je revienne pour vous dire que toutes les fois que je me promène, dans le recueillement et la paix de mon âme, au milieu d'une campagne dont je savoure tous les charmes, je trouve qu'il est délicieux de devoir ses biens à une intelligence suprême; j'aime, et je veux alors y croire [1]. Ce n'est que dans la poussière du cabinet, en pâlissant sur les livres ou dans le tourbillon du monde, en respirant la corruption des hommes, que le sentiment se dessèche, et qu'une triste raison s'élève avec les nuages du doute, ou les vapeurs destructives de l'incrédulité. Comme on aime Rousseau! comme on le trouve sage et vrai, quand on le met en tiers seulement avec la nature et soi!

Adieu donc, en attendant les observations que vous m'annoncez dans la première ligne, et que vous dites n'avoir pas le temps de faire dans la seconde.

Villefranche, dimanche 9 juillet 1786.

Je l'ai revu, ce bon ami; nous sommes réunis, et je ne veux plus qu'il fasse de voyage sans moi. Il m'était venu trouver à la

[1] Les mêmes idées se trouvent exprimées plus haut, page 98 des Mémoires particuliers. (*Note de l'éditeur.*)

campagne, lorsque j'y reçus votre dernière lettre, à laquelle je ne répondrai pas littéralement, parce qu'elle est demeurée au clos. Je vous dirai seulement qu'elle m'a fait plaisir, malgré le plaisir plus grand devant lequel tout autre semble s'effacer, de ravoir mon tourtereau.

Vous êtes un plaisant Gascon avec vos histoires de ruches! Votre perte et vos chagrins sont les premières choses dont j'ai demandé des nouvelles; d'abord on ne savait ce que je voulais dire; définitivement on m'a ri au nez. Venez maintenant me conter des doléances; je croirai toujours que vous vous moquez des gens.

Adieu; donnez-nous de vos nouvelles, et recevez l'assurance de l'antique et inviolable amitié.

18 août 1786.

Bien pis qu'étourdi, mais inconsidéré, impertinent.... que sais-je? Comment voulez-vous que je vous pardonne jamais de m'avoir fait perdre du temps à copier les plus ennuyeuses choses du monde? Copier! copier! moi, copier! C'est une dégradation, une profanation, un sacrilége au tribunal du goût. Il vous sied bien, après cela, de mettre le nez au vent et d'arrondir vos épaules, vous intrus dans la capitale, dont j'ai emporté bonne partie de ce qu'il y avait de bon. Ne savez-vous pas que j'ai aussi sur ma toilette des journaux et des plumes, et même des vers à Iris; que je puis parler de ma campagne et de mes gens, de l'ennui de la ville dans cette saison; que je puis porter mon jugement sur les nouveautés, me passionner pour un ouvrage sur la foi des auteurs de la feuille de Paris, faire des visites, dire des riens ou en écouter, etc.? N'est-ce pas là le triomphe de l'esprit et de l'art des élégantes parmi votre beau monde?

Allez, petit garçon, vous n'êtes pas encore assez adroit pour le persiflage, ni assez effronté pour le bon ton. Vous n'avez pas même assez de légèreté pour qu'une femme habile puisse, sans se compromettre, tenter votre éducation. Allez; ramassez des insectes, disputez avec vos savants sur la nature des cornes du limaçon ou la couleur des ailes d'un scarabée; vous ne feriez à nos femmes que leur donner des vapeurs.

Je suis sensible au souvenir de l'aimable famille Audran ; dites-le-lui quand vous la verrez, ainsi que mille choses affectueuses de ma part.

Au clos, le 3 octobre 1786.

Vos ferventes prières m'ont rappelée du séjour des ombres, et je puis converser avec les vivants. Je ne vous avais pas perdu de vue dans l'autre monde; mais je ne vous apercevais que dans le lointain, comme ces nuages fugaces qui paraissent à l'horizon et semblent se confondre avec lui. Vos oraisons, vos efforts pour vous faire distinguer, m'ont ramenée parmi vous autres gens du siècle avec une nouvelle expérience. Lorsque je n'avais encore habité qu'une planète, je croyais qu'on pouvait cultiver la société de ses habitants sans nuire à des relations avec les hommes d'une autre : il n'en est pas ainsi, je le vois bien, et Proserpine avait raison de partager l'année alternativement entre Pluton et Cérès. Tant que je suis demeurée au cabinet, collée sur un bureau, vous avez eu souvent de mes nouvelles; vous et tous nos amis du dehors, vous avez jugé de ma vie, de mon cœur peut-être, par ma correspondance ; et pendant que celle-ci était soutenue, animée, les gens de mon voisinage, de ma ville me regardaient comme un ermite qui ne savait causer qu'avec les morts, et dédaignait tout commerce avec ses semblables. J'ai déposé la plume, suspendu les grands travaux; je suis sortie de mon muséum; je me suis prêtée à la société, je l'ai laissée m'approcher ; j'ai parlé, mangé, dansé, ri comme une autre, avec ceux qui m'environnaient : on a reconnu que je n'étais ni ourse, ni constellation, ni femme en *us*, mais un être tolérable et tolérant; et vous m'avez regardée comme morte. Bientôt je vais reprendre mes occupations, rentrer dans ma solitude, et la thèse changera encore une fois.

Qu'avez-vous fait depuis ce temps? Vous avez, sans doute, accru la somme de vos connaissances : mais avez-vous augmenté votre courage pour prendre les hommes tels qu'ils sont, le monde comme il va, et la fortune telle qu'elle se présente? Pour moi, j'en suis à ne plus faire cas de rien que de ce qui peut concourir à cette fin. Vous me direz que cela n'est pas bien

difficile quand on a son pain cuit, avec un second qui vous aide à faire de la philosophie et le reste ; mais il y a encore bien des alentours et des choses qui ne sont pas cela, et qui ont de l'influence sur notre bonheur : c'est cette influence que ma raison change en bien ou réduit à zéro.

Voyez comme je suis *gentille! Gentille!* ce n'est pas peu dire; car vous saurez qu'à Villefranche en Beaujolais on entend par cette expression, appliquée à une femme, *idem masculinée* pour un homme, la pratique du bien, l'amour du travail, l'intelligence, l'activité, etc. Ainsi vous êtes un homme *gentil*, si vous faites bien votre devoir de citoyen, de magistrat, si vous l'êtes ; ainsi du reste. (Notez que mon *idem* ci-dessus se rapporte à *expression*, et non pas à la *femme*), et ne riez pas plus que moi lorsque j'entends dire gravement, d'un père de famille ou d'un bon avocat, *Il est gentil.* On est mignard au moins dans ce pays! Et dans celui que vous habitez, les importants, les gros dos, les Mondor, et les grands parleurs, sont-ils toujours bien respectés? Pour vous que je vois d'ici parler vite, aller comme l'éclair, avec un air tantôt sensible et tantôt étourdi, mais jamais imposant quand vous faites le grave, parce qu'alors vous grimacez *lavatériquement*, et que l'activité va seule à votre figure ; vous que nous aimons bien, et qui le méritez de même, dites-nous si le présent vous est supportable et l'avenir gracieux ; car voilà ce qui constitue le bonheur de l'âge où se dissipent les illusions des belles années, et où commencent les soucis de l'ambition.

Le 20 octobre 1786.

Je me rappelle un certain billet de confession que vous m'avez expédié : il contient une absolution en bonne forme, et je me sens disposée aujourd'hui à répondre à la grâce. Bonjour donc, la paix soit avec nous. Peut-être y aurais-je répondu plus tôt, si j'avais eu plus de loisir ; affaires d'un côté, soucis de l'autre, compagnie au milieu de tout cela : c'est plus qu'il n'en faut pour remplir les jours, et ôter l'envie ou la faculté de faire des causeries d'amitié : d'ailleurs.... Mais n'y revenons pas.

Lorsque j'ai eu quelques moments à moi, je les ai employés

à la rédaction de mon petit voyage de Suisse, auquel je fais, comme vous voyez, plus d'honneur qu'à celui d'Angleterre; je n'ai point encore fini, et je ne sais quand ce le sera. Cependant, malgré les pluies, les orages, la grêle et le froid qui nous assiégent dans nos vendanges, et les retardent d'autant, je suis confinée ici pour une bonne partie de l'hiver. Vous autres gens de la capitale, devriez être bien édifiés de voir une de vos compatriotes se fixer au sein des bois où l'hiver fait hurler les loups, et dont les montagnes voisines se revêtent déjà de neiges. Mais, suivant vous, qu'importe la retraite qu'on habite, dès qu'on est loin de Paris? Lyon ou les bois d'Alix sont tout un à vos yeux. Que me direz-vous de bon? Çà, mandez-moi un peu comment vous gouvernez votre tête? Pour le cœur, il est bon diable au fond; et sans la première, qui l'égare quelquefois, il irait assez droit son chemin. Et les sciences, et la solitude? Avez-vous trouvé quelques moyens de concilier ces choses, ou les courtisez-vous tour à tour? Parmi tant de révolutions qui menacent tant de gens, votre état vous promet-il de l'avancement? Causez à votre tour, donnez-nous de vos nouvelles, et resserrons l'antique amitié.

Le 24 octobre 1786.

J'aime que vous partagiez ma colère contre ces éternelles mangeailles et cette maussaderie de logements. Si j'étais la maîtresse, ou seulement avec mon pigeon, je ne donnerais à manger de trois ans, et je me ferais de jolis appartements en ville et un bijou au clos : mais j'ai bien l'air de ne pas aller en paradis si vite.

Il fait ce qu'on appelle ici la *bise;* je me chauffe comme à Noël; on voit à peine au champ la petite véronique et l'anagallis; les haies n'ont que des violettes et des primevères entr'ouvertes au milieu de leurs feuilles. J'ai trouvé une espèce d'insecte qui ressemble aux petits crabes des cabinets, et qui courent dans les papiers, mais beaucoup plus gros; il s'était logé dans une coquille d'escargot, précisément comme le Bernard-l'ermite dans celle qu'il a adoptée. J'avais le projet d'aller à Lyon le mois prochain; les affaires de ménage m'en empêchent; je le regrette, parce que je suis empressée de perfectionner ma connaissance avec

madame de Villers; c'est la seule femme que je voie me convenir dans ces parages : elle est honnête, aimable, douce, modeste comme sa fortune, peu répandue, et fort instruite; tout entière à son mari, beaucoup plus âgé qu'elle, et avec qui elle partage les travaux du cabinet. Je ne sais si vous connaissez ce savant en *us,* excellent homme au fond, très-roide dans ses opinions et son mode, assez versé dans la chimie et diverses parties des sciences, mais très-particulièrement dans l'*insectologie :* il a un cabinet dans ce genre, fort intéressant, et qui est son ouvrage et celui de sa femme. C'est à peu près la seule liaison qui me tente à Lyon comme ici; cependant j'aurai à voir dans la première ville plusieurs personnes intéressantes à divers égards. Les affaires avant tout : partant, je vous laisse, et retourne vite pour la demi-heure que vous venez de me prendre.

Villefranche, 10 novembre 1786.

Assise au coin du feu, mais à onze heures du matin, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misère et de chagrins, je m'attendris sur leur sort; je me replie doucement sur le mien, et je compte en ce moment pour rien les contrariétés de relations ou de circonstances qui sembleraient quelquefois en altérer la félicité. Je me réjouis d'être rendue à mon genre de vie accoutumé. J'ai eu à la maison, durant deux mois, une femme charmante, dont le beau profil et le nez pointu vous rendraient fou à la première vue. A son occasion, j'ai été dans le monde, et j'ai attiré compagnie; elle a été fêtée; nous avons entremêlé cette vie extérieure de jours tranquilles passés à la campagne, et surtout d'agréables soirées employées à lire et causer sur ces lectures faites en commun. Mais enfin il faut reprendre sa façon d'être accoutumée. Nous sommes entre nous, et je me trouve avec délices dans mon petit cercle le plus près du centre. Aussi, malgré les sollicitations pressantes et presque l'engagement de passer à Lyon une partie de l'hiver, j'ai

pris la résolution de ne pas quitter le colombier; mon bon ami ne peut cependant se dispenser d'un voyage et d'un séjour assez long dans ce chef-lieu de son département; mais je l'y laisserai seul cultiver nos relations, suivre ses affaires d'administration, et s'amuser d'académies; je me renferme dans ma solitude pour tout l'hiver, et je n'en sortirai qu'aux premiers beaux jours, pour étendre mes plumes au soleil du printemps. J'ai souri à vos conclusions de ce qu'il devait être pensé de moi et de ce qu'on pouvait en attendre pour le jeu et les cercles; et je me suis dit: Voilà comme raisonnent tous nos savants, physiciens, chimistes et autres. Ils partent de quelques données dont ils ne connaissent ni la cause ni les liaisons; ils suppléent à ce défaut par leurs conjectures; ils vernissent le tout par le jargon des grands mots, et donnent gravement les résultats les plus faux du monde pour des vérités palpables.

De ce qu'à l'occasion d'une étrangère je me suis répandue dans les sociétés, où l'on a pu voir que je figurais comme une autre, et juger qu'il fallait que j'aimasse beaucoup mon chez moi pour m'y tenir seule, tandis que je savais y recevoir et représenter au besoin, voilà mon philosophe qui détermine que j'ai pris le parti de vivre à la provinciale, toujours hors de moi et maniant les cartes.

De ce que je m'étonne de ce que l'enfant d'un homme sensible et d'une femme douce ait une roideur qu'on ne peut vaincre que par une grande vigueur; de ce que je regrette d'être obligée à me rendre sévère pour le forcer de plier de bonne heure sous le joug de la nécessité, voilà mon raisonneur qui juge que la contagion m'a gagnée, et que bientôt ma fille aura des colliers de fer et des échasses. Pauvre garçon! si vous ne faites pas mieux dans vos études, je vous plains de perdre autant de temps à travailler. En vérité, si vous aviez été près de moi, depuis trois mois vous auriez appris peut-être plus de vérités que vous n'en découvrirez de longtemps. D'abord vous auriez connu tout le peuple distingué d'une petite ville; je vous aurais aidé à juger du caractère, des goûts, des talents ou des prétentions de chaque individu; les rapports de chacun avec l'ensemble et des uns aux autres; les plans, les devoirs, les passions; le jeu public et secret

de ces dernières; leur influence sur les grandes démarches et les petites actions; le résultat de toutes ces choses pour les mœurs générales et celles des familles particulières, etc. Vous eussiez fait un cours de philosophie, de morale et même de politique, plus complet que ne pourra l'être de longtemps la réunion de vos observations décousues et encore éparses. De là je vous aurais mené à la campagne, en société d'une Italienne remplie de feu, d'esprit, de grâces et de talents, sachant unir à tout cela du jugement, quelques connaissances, beaucoup d'âme et d'honnêteté; en société d'une Allemande douce par sa trempe, austère dans ses mœurs et par une éducation républicaine; simple dans ses manières, joignant une grande bonté à une instruction peu commune; en société d'un homme froid, spirituel, lettré, doux et poli : vous connaissez les autres personnages. Voilà le fondement de notre ménage de campagne durant ces vacances; joignez à cela quelques personnes du voisinage, quelques originaux brochant sur le tout; d'ailleurs pleine liberté, table saine, excellente eau, vin passable, grandes promenades, longues causeries, lectures amusantes, etc.; et jugez si votre cours de philosophie ne serait pas heureusement terminé.

Maintenant sachez qu'Eudora lit bien; commence à ne plus connaître d'autres joujoux que l'aiguille; s'amuse à faire des figures de géométrie; ne sait pas ce que c'est qu'entraves de toilette d'aucun genre; ne se doute pas du prix qu'on peut mettre à des chiffons pour la parure; se croit belle quand on lui dit qu'elle est sage et qu'elle a une robe bien blanche, remarquable par sa propreté; qu'elle trouve sa suprême récompense dans un bonbon donné avec des caresses; que ses caprices deviennent plus rares et moins longs; qu'elle marche dans l'ombre comme au grand jour, n'a peur de rien, et n'imagine pas qu'il vaille la peine de mentir sur quoi que ce soit : ajoutez qu'elle a cinq ans et six semaines; que je ne lui connais pas d'idées fausses sur aucun objet, important du moins; et convenez que si sa roideur m'a fatiguée, si ses fantaisies m'ont inquiétée, si son insouciance a rendu notre influence plus difficile, nous n'avons pas entièrement perdu nos soins.

Au bout du compte, j'ai trouvé, dans votre lettre, que tous

les raisonnements dont vous étiez l'objet direct étaient fort justes ; que vous entendiez bien ce qui convenait à votre plus grand bonheur présent et futur ; qu'ainsi, vous étiez encore meilleur philosophe que les trois quarts et demi du genre humain. Avec cela, continuez d'être un bon ami, et vous vaudrez toujours beaucoup pour vous et pour les honnêtes gens. Adieu ; midi approche, on va m'appeler pour dîner ; je n'ai plus que le temps de vous embrasser pour tout le petit ménage, y compris Eudora, qui se rappelle encore de vous ou de votre nom.

6 avril 1788.

En vérité, mon cher, peu s'en faut que je ne m'adresse à un tiers pour demander de vos nouvelles ; il y a si longtemps que vous ne nous en avez donné avec quelques détails, avec ce ton de confiance qui nourrit celle de ses amis, que je douterais presque d'être bien venue à continuer sur le même pied.

N'aurions-nous point une nouvelle connaissance à faire ? Et vous, qui me mandiez autrefois que vous changiez chaque année, ressemblez-vous encore à vous d'il y a trois ans ? Il est bien besoin que vous me mettiez au fait, car, telle longue qu'on suppose la lunette, la mienne ne me fait pas voir à cent lieues : je ne juge que par approximation. Par exemple, je me rappelle de vous avoir connu une âme excellente, un cœur aimant ; et comme ces choses ne se dénaturent pas aisément, je vous les crois toujours, et je vous aime en conséquence. Mais il me semble aussi que vous êtes parfois, dans l'expression ou le style, le contraire de doux, ou à peu près ; puis, que vous n'endurez pas volontiers qu'on vous le dise ; puis, je me souviens de vous avoir rendu votre revanche quand ce contraire m'impatientait, et je me demande : Où en est-il maintenant ? La teinte s'est-elle renforcée ou adoucie ? Je suis pour la dernière partie de l'alternative, lorsque je me représente les effets de l'étude, de la méditation, des affections heureuses ; je suis pour la première, quand j'apprécie l'influence du monde, la connaissance des sots, le sentiment de l'injustice, la haine du préjugé et de la tyrannie. Ainsi je flotterai dans cette incertitude jusqu'à ce que vous m'en ayez tirée. Mais, afin que vous n'en ayez pas sur mon compte ,

je vais vous donner mon baromètre, calculé sur les lieux que j'habite. A la *campagne,* je pardonne tout : lorsque vous me saurez là, il vous sera permis de vous montrer tout ce que vous vous trouverez être au moment où vous m'écrirez : original, sermoneur, bourru, s'il le faut; j'y suis en fonds d'indulgence, mon amitié sait y tolérer toutes les apparences et s'accommoder de tous les tons. A *Lyon,* je me moque de tout; la société m'y met en gaieté, mon imagination s'y avive, et si vous venez l'exciter, il faut s'attendre à ses incartades : elle ne nous laisserait point échapper une plaisanterie sans vous la renvoyer après l'avoir affilée. A *Villefranche* je pèse tout, et j'y sermonne quelquefois à mon tour. Grave et occupée, les choses font sur moi une impression propre, et je la laisse voir sans déguisement; je m'y mêle de raisonner, en sentant aussi vivement qu'ailleurs.

Convenez maintenant que je vous fais de grands avantages dans notre partie; vous avez toutes mes données avant que je connaisse les vôtres.

Dans tout cela, j'entrevois vos dissertations, qui ne sont pas en ma faveur; elles vous prennent beaucoup de temps, gourmandent votre imagination, et ne fournissent pas le plus petit mot pour l'amitié. Je ne sais plus si vous faites des arguments en *baroco* ou en *felopton* [1]; et moi, qui ai oublié les catégories d'Aristote, qui ne connais d'insecte que la bête-à-Dieu, et ne sais plus de Linné qu'une vingtaine de phrases pour le service de la cuisine ou des lavements, j'ai grand'peur que notre vieille amitié ne trouve plus de rapports. Mais, pour la réveiller, je vous parlerai de ma fille que vous aimez, parce qu'elle me fait enrager. D'abord, elle mérite toujours votre attachement à ce titre, quoiqu'elle me donne beaucoup plus d'espérance qu'il n'en sera pas toujours ainsi; elle commence à craindre la honte du blâme à peu près autant que le pain sec; elle est sensible à l'approbation d'avoir bien fait, peut-être plus qu'au plaisir de manger un morceau de sucre; et elle aime encore mieux recevoir des caresses que de jouer avec sa poupée. Voilà déjà bien de la dégénération, direz-vous : voyez le chemin que nous

[1] Mots qui servaient, dans l'ancienne logique, à désigner certaines formes du raisonnement. (*Note de l'éditeur.*)

avons fait! Elle aime beaucoup à écrire et à danser, attendu que ce sont des exercices qui ne fatiguent pas sa tête, et elle réussira bien dans ces deux genres. La lecture l'amuse quand elle ne sait mieux faire, ce qui n'est pas très-fréquent, et elle ne supporte que les histoires qui ne demandent pas plus d'une demi-heure pour en voir la fin; elle est encore à cent lieues de Robinson. Le clavecin la fait bâiller quelquefois; il faut que la tête y travaille, et ce n'est pas son fort : cependant il y a des sons qui lui plaisent; et quand elle a écorché des deux mains un petit air des *Trois Fermiers*, elle ne laisse pas que d'être contente de sa personne, et de répéter, cinq à six fois, trois ou quatre notes qui lui font plaisir. Elle aime une robe bien blanche, parce qu'elle en est plus jolie, et que cela doit la faire paraître plus agréable; elle ne se doute point qu'il y ait des habits riches qui fassent croire plus considérable la personne qui les porte; et elle aime mieux un soulier de cuir bordé de rubans roses qu'une chaussure de soie en couleur sombre. Mais elle préférerait encore courir et sauter dans la campagne, à se voir bien blanche et bien droite en compagnie. Elle a une forte tendance à dire et faire tout le contraire de ce qu'on lui dit, parce qu'elle trouve plaisant d'agir à sa mode; et cela se pousse quelquefois très-loin. Mais comme il arrive qu'on le lui rend toujours avec usure, elle commence à juger que ce n'est pas le mieux, et elle s'applaudit d'une obéissance comme nous ferions d'un effort sublime. Ses cheveux blonds prennent chaque jour une teinte plus foncée de châtain; elle est un peu pâle quand elle n'est point fortement en action. Elle rougit quelquefois d'embarras, et n'a rien de plus pressé que de me confier une sottise quand elle l'a faite. Elle est très-forte, et son tempérament a de l'analogie avec celui de son père; elle a six ans six mois et deux jours; elle révère son père, quoiqu'elle joue beaucoup avec lui, jusqu'à me demander, comme la grande grâce, de lui cacher ses sottises. Elle me craint moins, et me parle quelquefois légèrement; mais je suis sa confidente en toutes choses, et elle est fort embarrassée de sa petite personne lorsque nous sommes brouillées, car elle ne sait plus à qui demander ses plaisirs et raconter ses folies. Nous sommes à nous

décider pour la faire inoculer, ou non ; c'est une véritable affaire qui me préocupe et m'affecte. Je me déciderais aisément pour des indifférents, car il y a beaucoup de probabilités en faveur ; mais je me reprocherais toute ma vie d'avoir exposé mon enfant aux exceptions à ce bien, s'il arrivait qu'il fût la victime ; et j'aimerais mieux que la nature l'eût tué que s'il venait à l'être par moi. D'ailleurs je crains les vices d'un sang étranger qui peuvent se communiquer par l'inoculation, et je n'ai pas encore entendu de réponse satisfaisante à cette objection.

Trouvez-moi donc, si vous le pouvez, de bonnes raisons pour me déterminer.

Adieu ; je vais reprendre mon travail : apprenez-moi si j'ai bien fait d'interrompre le vôtre. Je vous souhaite la paix du cœur et tout ce qui peut l'assaisonner pour votre entière satisfaction ; et si vous êtes toujours notre bon ami, comme je l'espère, je vous embrasse de tout mon cœur.

2 juin 1788. (Lettre inédite.)

Vous, habitant de la capitale et au courant de ce qu'on y pense, dites-nous ce que c'est que M. Carra, l'auteur de la brochure intitulée *M. de Calonne tout entier*, etc., l'auteur du *Petit mot*, de plusieurs ouvrages de littérature que je ne connais pas, et qui se dit employé à la bibliothèque du Roi ? Quelle espèce d'homme est-ce ? Que sont ses talents ? De quelle réputation jouit-il ? Quelle sensation a produite son écrit sur le Calonne ? et qu'est-ce qu'on en dit ? J'ai besoin de savoir toutes ces choses.

Tout ce que je connais de lui est ce *Calonne tout entier*, écrit d'un style ferme, dur et méchant, d'une tournure si déclamatoire, qu'en voulant m'amuser à le lire haut, avec l'accent qui paraît convenir aux expressions, je me trouvais fort ressemblante à une énergumène ; il y a de quoi enfler une poitrine de Stentor, et faire sauter tous les plafonds.

Mais ce qui nous a paru le plus plaisant, est une histoire sur laquelle roule l'indignation de l'auteur contre l'ex-ministre, un établissement de mécanique prétendue nouvelle, et dont nous

connaissons mieux l'origine et la marche que M. Carra qui se mêle d'en parler, et de se donner pour avoir concouru à leur acquisition. Vous saurez mieux un jour ce qu'est cette histoire; instruisez-nous, en attendant, de ce qu'est *Carra :* au reste, son compte est fait, et le coup de patte est lâché, d'après la connaissance et le sentiment de la vérité sur cet article. Cependant il faut connaître son homme.

Je monte à cheval cette après-midi, pour mieux courir après mes forces. Donnez-nous des nouvelles de nos frères la Platière et Lanthenas, et faites-leur nos amitiés. Vous avez tort de dire que je n'ai pas voulu vous envoyer le Voyage de Suisse; c'était dans le temps du remuement des postes que j'avais achevé de le mettre au net, et que je vous demandai s'il n'y avait aucun risque à vous envoyer un paquet assez gros; vous ne me répondîtes jamais à cette question, trois fois répétée; je ne vous ai point fait passer mon manuscrit, et il est survenu mille épisodes. Patience; il y faut maintenant des notes, et je ne suis pas prête.

Adieu; nous sommes toujours de bonnes gens, et nous vous aimons bien.

Nota *au Carra* d'observer si c'est un personnage en quelque crédit, comme il paraîtrait n'être pas fâché qu'on le crût, quoiqu'il n'ose le dire. Il semblerait à ses façons vouloir passer pour un champion du principal ministre, comme si celui-ci en avait besoin.

1er octobre 1788.

Pends-toi, friand Crillon; nous faisons des confitures, du raisinet et du vin cuit, des poires tapées et du bonbon, et tu n'es pas ici pour les goûter! Voilà, monsieur l'élégant, nos occupations présentes; du reste, on vendange à force, et bientôt ce ne sera plus que dans les armoires de la ménagère ou dans les caves du maître qu'on retrouvera du raisin et de son jus délicieux. Celui de cette année sera très-bon; mais nous en avons peu, à cause de la petite visite que la grêle nous a faite, honneur dont on conserve toujours un cher et long souvenir.

Pourquoi donc ne nous écrivez-vous plus, vous qui n'avez

pas de vendanges à faire? Est-ce qu'il y a au monde d'autres occupations que celle-là?

Mais vous politiquez à perte de vue, et vous vous épuisez en dissertations sur le bien à faire, qui ne s'exécutera jamais. Que devient monsieur Necker? On dit qu'il y a un terrible parti contre lui. Et le grand diable d'archevêque? On le disait parti pour Rome; maintenant on débite qu'il est gardé à vue.

Dieu fasse paix aux bons et anéantisse les méchants! Ressouvenez-vous encore un peu de vos amis du bout du monde, qui ne vous oublient pas, et qui vous embrassent sans façon, excepté Eudora, qui pourrait déjà s'en défendre.

Que font les sciences au milieu de nos convulsions politiques et dans l'agonie de nos finances? Et les savants, et les babillards? et les collections, et les cours d'instruction? et Lablancherie et son entreprise, et les musées et les *musards*, etc.?

On dit ici que la réponse de Necker est toute prête; mais que pour la publier il faudrait qu'il quittât le royaume. Qu'en dit-on dans votre monde? Nous autres, qui, malgré son *caractère*, le croyons passablement *charlatan*, nous doutons fort de l'existence de cette réponse et de sa bonté, si elle est vraie.

Carra a tout le ton de ce que vous dites qu'il est, et je serai bien aise de le savoir plus en détail.

Dites à notre frère ce que je n'ai pu lui écrire, que l'intendant est venu ici faire l'enregistrement, après lequel notre bailliage, fort aise de cette petite violence, a pourtant voulu ne pas paraître se presser d'agir en conséquence. Est arrivée une lettre de l'intendant à son subdélégué, pour savoir si le siége était entré en fonction, annonçant que, s'il y avait des difficultés, il faudrait en instruire la cour, etc. La cloche du palais sonne, et nos magistrats s'assemblent probablement comme *présidial.*

Le grand bailliage de *Lyon* a tenu vendredi sa première séance, sur menace de transférer le grand bailliage à *Mâcon*, s'il y avait des difficultés.

Mais *Mâcon* refuse de ressortir de Lyon.

Néanmoins, et en total, tous les petits tribunaux sont contents de la révolution.

Il n'y a que nous autres plébéiens, à qui l'on mettra la main

dans la poche sans qu'il y ait personne pour dire *gare*, qui ne trouvions pas bonne cette histoire d'enregistrement, et cette formation d'une cour plénière vendue au roi.

Puis les attributions des siéges inférieurs nous semblent trop fortes. Dans les petits endroits, où le commérage et les préventions ont tant d'influence, la fortune de presque tous les particuliers se trouve à la discrétion de juges très-faciles à s'abuser et à se tromper.

Attendons et voyons : bénissons l'Amérique, et pleurons sur les rives du fleuve de Babylone.

Adieu; nous vous aimons toujours.

Au clos la Platière, le 8 octobre 1788.

Vous ne nous dites plus rien, mon cher; et cependant les parlements se montrent, et agissent d'une manière bien étonnante. Faudrait-il donc que les amis de l'ordre et de la liberté, qui désiraient leur rétablissement, fussent réduits à le regretter? Quelle sensation leur arrêté a-t-il produite dans la capitale? Ce rappel des états de 1614, ces prétentions, ce ton et ce langage, sont bien singuliers.

Nous en sommes donc à savoir seulement s'il faudra végéter tristement sous la verge d'un seul despote, ou gémir sous le joug de fer de plusieurs despotes réunis. L'alternative est terrible, et ne laisse pas de choix; car on n'en saurait faire entre deux mauvais partis. Si l'avilissement de la nation est moins général dans une aristocratie que sous le despotisme d'un monarque sans frein, la conduite du peuple y est quelquefois plus dure; et elle serait parmi nous, où les privilégiés sont tout, et où la plus nombreuse classe est presque comptée comme zéro.

On dit que la haute finance est liguée contre M. Necker. Que fait ce ministre? En est-il encore à s'affermir en place?

Le 4 septembre 1789.

Votre bonne lettre nous donne de bien mauvaises nouvelles; nous avons *rugi* en les apprenant et en lisant les papiers publics : on va nous *plâtrer* une mauvaise constitution, comme on a *gâ-*

ché notre déclaration incomplète et fautive. Ne verrai-je donc point une adresse de réclamation pour la révision du tout? Tous les jours on en voit d'adhésion et autres de ce genre qui annoncent notre enfance et marquent nos flétrissures; c'est à vous, Parisiens, à donner en tout l'exemple; qu'une adresse sage et vigoureuse montre à l'assemblée que vous connaissez vos droits, que vous voulez les conserver, que vous êtes prêts à les défendre, et que vous exigez qu'elle les avoue! Sans cette démarche d'éclat, tout est pis que jamais. Ce n'est pas le Palais-Royal qui doit la faire, ce sont vos districts réunis: cependant, s'ils ne s'y portent pas, qu'elle se fasse toujours par qui que ce soit, pourvu que ce soit en nombre capable d'en imposer, et d'entraîner par son exemple.

Je prêche tout ce que je puis. Un chirurgien et un curé de village se sont abonnés pour le journal de Brissot, que nous leur avons fait goûter; mais nos petites cités sont trop corrompues, et nos campagnards sont trop ignorants. Villefranche regorge d'*aristocrates,* gens sortis de la poussière qu'ils s'imaginent secouer en affectant les préjugés d'un autre ordre.

Jugez de mes beaux jours en vous représentant mon beau-frère plus prêtre, plus despote, plus fanatique et plus entêté qu'aucun des prêtres que vous ayez entendus; aussi nous voyons-nous peu, nous tracasse-t-il beaucoup, et suis-je bien persuadée qu'en haine de nos principes il nous fera peut-être le plus de mal qu'il pourra.

Je ne sais si vous êtes amoureux, mais je sais bien que, dans les circonstances où nous sommes, si un honnête homme peut suivre le flambeau de l'Amour, ce n'est qu'après l'avoir allumé au feu sacré de la patrie. Votre rencontre était assez intéressante pour mériter d'en faire mention; je vous sais bon gré de nous en avoir fait part; je ne vous pardonne guère d'ignorer le nom d'un être si estimable.

J'apprends, dans l'instant, la démarche du roi, de ses frères et de la reine auprès de l'assemblée. Ils ont eu diablement peur! voilà tout ce que prouve cette démarche. Mais pour qu'on pût croire à la sincérité de la promesse de s'en rapporter à ce que ferait l'assemblée, il faudrait n'avoir pas l'expérience de

tout ce qui a précédé ; il faudrait que le roi eût commencé par renvoyer toutes les troupes étrangères.

Nous sommes plus près que jamais du plus affreux esclavage, si l'on se laisse aveugler par une fausse confiance...

N'a-t-on pas à craindre de geler, même dans le souvenir de ses amis, par un temps si rigoureux ? Recevez donc ce billet comme un petit fagot pour l'entretien du feu sacré, et veillez fidèlement pour qu'il ne s'éteigne pas.

Quant à nous, bons campagnards, qui n'avons que la douce et chère amitié pour nous distraire des rigoureux frimas dont la nature est affligée autour de nous, il n'y a pas à craindre que nous négligions son culte. Joignez-vous d'intention à nos saintes prières, et honorons ensemble cette aimable divinité au renouvellement d'une année qui recule la date de notre liaison. Est-ce que vous ne causerez plus avec nous, comme vous fîtes quelquefois naguère? Et le latin de Linné ne laisse-t-il plus d'intervalle aux communications de la bonhomie et de l'amitié? Adieu ; si cet *oremus* vous fait répondre *amen*, nous pourrons recommencer : en attendant, recevez les embrassements du petit ménage.

Eudora est grande, avec de beaux cheveux *blonds*, qui tombent en boucles naturelles sur ses épaules ; des cils bien *bruns* entourent ses yeux *gris*, et son petit nez, un peu relevé, sent déjà l'agacerie.

Lyon, le 22 janvier 1790. (Lettre inédite.)

Comment, et vous aussi, vous voudriez vous distraire pour vous consoler ! Est-ce le rôle d'un patriote ? Il faut enflammer votre courage et celui de tous les bons citoyens ; il faut réclamer, tonner, effrayer.

Qu'est donc devenue la force de cette opinion publique qui a fait la déclaration des droits et prévenu tant de choses? Rendez-lui toute son influence, portez toutes les sociétés des amis de la constitution, et Paris tout entier, à demander à l'assemblée *qu'elle ne fasse que la constitution ;* qu'elle la fasse actuellement ; qu'elle indique la nouvelle législature, et qu'elle renonce à tout objet secondaire.

Adieu; si vous vous désolez, je dirai que vous faites un rôle de femme que je ne voudrais pas prendre pour moi. Il faut *veiller* et *prêcher* jusqu'au dernier souffle, ou ne pas se mêler de révolution. Je vous embrasse, dans l'espérance que l'expression de votre chagrin ne doit pas être prise pour celle de votre résolution.

Au clos, le 17 mai 1790.

Trêve, pour un moment, à la politique; retournons à l'histoire naturelle; la campagne rappelle à son étude : mais nos idées sur elle ont été tellement brouillées, que nous avons peine à nous retrouver, même avec Erxleben.

Par exemple, je crois avoir bien conçu les divisions de Linné, dont les *classes* sont les premières; chez qui les *ordres* sont des subdivisions des classes; les *genres,* des subdivisions des ordres; les *espèces,* des subdivisions des genres; et les *variétés*, des subdivisions des espèces. Il me paraît qu'Erxleben range ses divisions de la même manière : cependant, quand je veux en trouver des exemples, il me semble apercevoir des contradictions. Son *mammalia* n'est qu'une *classe* dans laquelle il a fait cinquante et un *ordres*. Le premier de ces ordres, *homo*, n'a que des variétés; mais dans le quatrième ordre, *cercopithecus,* je regarde comme des genres l'*hamadryas,* le *veter*, le *senex*, le *vetulus*, le *silenus*, le *faunus*, etc. D'où vient donc est-il dit, après la synonymie du *faunus*, *barbarus*, *cauda apice floccosa* SPECIES *obscura*, *adeoque dubia?*

Ce mot *espèces* vient déranger toutes mes idées, et je n'entends plus rien à la marche de l'auteur.

Je voudrais trouver, dans son *mammalia*, un exemple qui justifiât l'énoncé des subdivisions; je voudrais, dans l'un des cinquante et un ordres, trouver un genre qui eût des espèces et des variétés, ou apprendre pourquoi la dénomination *species* se trouve appliquée à une division que j'avais lieu de regarder comme un genre.

Donnez-moi le fil de ce labyrinthe, où je suis perdue à ne plus savoir comment en sortir.

Il fait un temps délicieux; la campagne est changée à ne pas

la reconnaître depuis six jours seulement; les vignes et les noyers étaient noirs comme dans l'hiver : un coup de baguette magique ne change pas plus vite l'aspect des choses que ne l'a fait la chaleur de quelques belles journées; tout verdit et se feuille; on trouve un doux ombrage là où il n'existait que l'œil triste et mort de l'engourdissement et de l'inaction.

J'oublierais bien ici les affaires publiques et les disputes des hommes; contente de ranger le manoir, de voir couver mes poules et de soigner nos lapins, je ne songerais plus aux révolutions des empires. Mais dès que je suis en ville, la misère du peuple, l'insolence des riches, réveillent ma haine de l'injustice et de l'oppression; je n'ai plus de vœu et d'âme que pour le triomphe des grandes vérités et le succès de notre régénération.

Nos campagnes sont très-mécontentes du décret sur les droits féodaux; on trouve le taux du rachat des rentes et lots infiniment onéreux; on ne rachètera ni ne payera : il faudra une réforme, ou il y aura encore des châteaux brûlés. Le mal ne serait peut-être pas si grand, s'il n'était à craindre que les ennemis de la révolution profitassent de ces mécontentements pour diminuer la confiance des peuples dans l'assemblée nationale, et exciter quelques désordres qu'ils ambitionnent comme un triomphe, et comme un moyen de revenir sur l'eau.

On fait à Lyon les préparatifs du camp; envoyez-nous donc de braves gens qui fassent trembler l'aristocratie dans sa tanière. On avait mis en question si l'on permettrait aux femmes l'approche du camp; apparemment que ceux qui avaient élevé ce doute préméditaient quelque trahison; mais l'idée était trop choquante, elle n'a pas pris.

Adieu; causez une fois avec nous.

15 août 1790. (Lettre inédite.)

Je croyais si bien recevoir des nouvelles par le courrier d'hier, que j'ai renvoyé à la ville une seconde fois, imaginant qu'on avait négligé de bien s'informer à la poste; mais il est très-vrai que personne du triumvirat ne nous a écrit. Que faites-vous, mes amis? Oh! je n'en doute pas, vous vous occupez de vos devoirs de citoyens, et les circonstances critiques les multiplient.

J'ai vu avec peine que l'esprit public paraît s'affaiblir, même dans la capitale ; j'en juge par tout ce qui se passe à l'assemblée, qui serait plus conséquente avec elle-même, plus ferme avec les ministres, si l'opinion générale était saine et puissante, comme elle l'est toujours quand la justice et l'universalité la caractérisent. J'en juge par l'indifférence, la négligence qui se manifestent dans vos élections : comment Paris n'a-t-il fourni que six mille votants pour la nomination du procureur de la commune? Tant qu'on n'attachera pas plus d'intérêt, qu'on ne mettra pas plus de vigilance au choix des hommes en place, quelles que soient ces places, la chose publique ne saurait bien aller. La paix de l'empereur avec la Porte, son alliance avec l'Angleterre, la Hollande et la Prusse, l'admission de ces trois dernières puissances en qualité de médiatrices entre lui empereur et les États belgiques, me paraissent présager l'asservissement de céux-ci, et, par suite, les maux qu'on nous prépare. L'arrangement fait entre l'Angleterre et l'Espagne pourrait bien n'être encore qu'un effet de la coalition de tous ces potentats pour se réunir à notre ministère contre la nation. On fait toujours défiler des troupes vers Lyon ; elles ne se rendent point encore dans cette ville pour y rétablir la perception des droits, comme il semblerait instant de le faire ; mais on les fait doucement promener et cantonner dans les environs. Je crois qu'on nous environne de piéges, et qu'il faudrait des insurrections dans les États voisins pour assurer le succès de notre révolution.

On avait débité que les sections de Paris avaient nommé des commissaires pour rédiger un manifeste à toutes les puissances de l'Europe, par lequel on leur annoncerait les intentions pacifiques des Français, qui ne veulent travailler qu'à se régénérer ; leur résolution généreuse de tout sacrifier à leur défense contre quiconque voudrait entreprendre de les troubler, et, en conséquence, la contribution de chaque section de la capitale pour entretenir quatre cents hommes prêts à se porter partout où il serait nécessaire pour repousser les ennemis. Cette idée n'estelle qu'un beau rêve ? ou si vous travaillez réellement à la mettre à exécution ? Elle m'a singulièrement touchée, et je regarderais

son effet comme infiniment nécessaire dans l'état où nous nous trouvons.

Je ne sais si celle d'un camp d'observation à faire en Dauphiné est demeurée en projet. Bon Dieu ! que nous sommes faibles pour la liberté, et que peu de gens me paraissent sentir son prix !

Nos voyageurs songent-ils à leur départ? Sont-ils enfin partis, ou ont-ils pris jour pour se mettre enfin en route? Vous, le centre de la correspondance amicale et le point de ralliement des relations dont vous êtes un des objets chéris, ne nous laissez pas entièrement jeûner de vos nouvelles à tous ; recevez, partagez les tendres affections qui nous rapprochent et nous transportent au milieu de vous.

Au clos, lundi, 27 septembre 1790.

Nous n'avons reçu que par le courrier de samedi votre lettre du 20, parce qu'elle est arrivée à Lyon après notre départ de cette ville. Nous jeûnions de vos nouvelles depuis assez longtemps, et nous les avons accueillies avec empressement ; mais nos observations sur la chose publique nous affligent d'autant plus qu'elles s'accordent parfaitement avec tout ce que nous apprenons d'ailleurs. Ce n'est pas cependant par les papiers publics que vous pensez devoir nous instruire : aucun ne donne l'idée du mauvais état des affaires, et cela même y met le comble. C'est le moment où les écrivains patriotes devraient dénoncer nommément les membres corrompus qui, par leur hypocrisie, leurs manœuvres, trahissent le vœu, compromettent les intérêts de leurs commettants ; ils devraient publier hautement ce que vous nous dites du général. Que fait-on de la liberté de la presse, si l'on n'emploie les remèdes qu'elle offre contre les maux qui nous menacent? Brissot paraît dormir ; Loustallot est mort, et nous avons pleuré sa perte avec amertume ; Desmoulins aurait sujet de reprendre sa charge de procureur général de la lanterne. Mais où est donc l'énergie du peuple? Necker est parti sans éclairer l'abîme des finances, et l'on ne se hâte pas de parcourir le dédale qu'il vient d'abandonner? Pourquoi ne réclamez-vous pas contre la lâcheté de ce co-

mité vendu qui ose défendre les dettes de d'Artois?... L'orage gronde, les fripons se décèlent, le mauvais parti triomphe, et l'on oublie que l'insurrection est le plus sacré des devoirs, lorsque le salut de la patrie est en danger! O Parisiens! que vous ressemblez encore à ce peuple volage qui n'eut que de l'effervescence, qu'on appelait faussement l'*enthousiasme!* Lyon est asservi; les Allemands et les Suisses y règnent par leurs baïonnettes, au service d'une municipalité traîtresse qui s'entend avec les ministres et les mauvais citoyens. Bientôt il n'y aura plus qu'à pleurer sur la liberté, si l'on ne meurt point pour elle. On n'ose plus parler, dites-vous; soit: c'est *tonner* qu'il faut faire. Réunissez-vous avec ce qui peut exister d'honnêtes gens; plaignez-vous, raisonnez, criez; tirez le peuple de sa léthargie, découvrez les dangers qui vont l'accabler, et rendez le courage à ce petit nombre de sages députés qui reprendraient bientôt l'ascendant, si la voix publique s'élevait pour les soutenir.

Je ne saurais vous entretenir de notre vie et de nos courses champêtres; la république n'est point heureuse ni assurée, notre félicité en est troublée; nos ennemis apostolisent avec un zèle qui serait suivi de succès, s'ils pouvaient l'exercer dans le même lieu durant quelque temps.

Le 8 octobre 1790. (Lettre inédite.)

Nous avons reçu la pacotille anglaise pour notre docteur, plus docteur que jamais dans ce pays dont il guérit tous les malades, prêchant et appliquant les mains, à la manière du Christ, mais s'embarrassant moins que lui de faire payer le tribut à César.

Effectivement, nos représentants prennent assez le soin d'assurer ou d'augmenter l'impôt, beaucoup plus que de nous éclairer sur l'emploi des fonds. Aussi, toute Parisienne que je sois, je dirai que vous n'êtes que des Myrmidons tant que vous ne vous ferez pas mieux instruire de la partie des finances et de leur sage administration. Voyez les ménagères connaissant le faible et le fort des maisons, comme des empires; et dès qu'on ne veille pas à la marmite, toute la philosophie du monde ne saurait empêcher une déconfiture.

Ci-joint des dépêches, auxquelles vous voudrez bien faire suivre leur destination. J'imagine que vous avez reçu la nôtre pour Londres, dont on n'entend pas parler souvent.

Notre ami est encore pris par la jambe; mais je pense que sous huit jours nous irons à Lyon, où les officiers municipaux sont très-bien choisis; je n'entends plus parler de la suite des élections pour le maire, etc., etc.; nous irons voir ce que cela signifie. Quant à ma santé, je n'en parle que lorsqu'elle est *à quia;* autrement, c'est l'affaire de mon courage, et je n'en dis mot.

Adieu; soyez toujours notre bon ami.

20 décembre.

Faites donc décréter le mode de responsabilité des ministres; faites donc brider votre pouvoir exécutif; faites donc organiser les gardes nationales. Cent mille Autrichiens s'assemblent sur vos frontières; les Belges sont vaincus, notre argent s'en va, sans qu'on regarde comment; on paye les princes et les fugitifs, qui font, avec nos deniers, fabriquer des armes pour nous subjuguer..... Tudieu! tout Parisiens que vous êtes, vous n'y voyez pas plus loin que votre nez, ou vous manquez de vigueur pour faire marcher votre assemblée! Ce ne sont pas nos représentants qui ont fait la révolution; à part une quinzaine, le reste est au-dessous d'elle : *c'est l'opinion publique,* c'est le *peuple,* qui va toujours bien quand cette opinion le dirige avec justesse. C'est à Paris qu'est le siége de cette opinion : achevez donc votre ouvrage, ou attendez-vous de l'arroser de votre sang.

Adieu, citoyenne et amie, à la vie et à la mort.

29 janvier 1791.

Je pleure le sang versé; on ne saurait être trop avare de celui des humains! Mais je suis bien aise qu'il y ait des dangers. Je ne vois que cela pour vous fouetter et vous faire aller. La fermentation règne dans toute la France; ses degrés sont combinés avec les mesures extérieures; la force publique n'est

point organisée; et Paris n'a point encore assez influencé l'assemblée pour l'obliger de faire tout ce qu'elle doit.

J'attends de vos sections des arrêtés vigoureux : s'ils trompent mon attente, je croirai qu'il me faut gémir sur les ruines de Carthage, et, tout en continuant de prêcher pour la liberté, je désespérerai de la voir affermie dans mon pays malheureux. Laissez-moi de côté l'histoire naturelle et toutes les sciences autres que celle de devenir homme et de propager l'esprit public.

J'ai ouï dire à Lanthenas que des députés allaient étudier au jardin des Plantes : bon Dieu! et vous ne leur avez pas fait honte!..... et ces honnêtes citoyens, qui voient avec douleur la corruption les environner, ne s'élèvent pas avec énergie contre ses progrès?... n'en relèvent pas toutes les traces?... n'appellent pas l'opinion publique pour l'opposer à ce torrent?... Où donc est le courage, où donc est le devoir?

Osez les y rappeler. Si j'apercevais la plus petite intrigue contre le bien de la patrie, je me dépêcherais de la dénoncer à l'univers.

Le sage ferme les yeux sur les torts ou les faiblesses de l'homme privé; mais le citoyen ne doit pas faire grâce même à son père, quand il s'agit du bien public.

On voit bien que ces hommes tranquilles n'avaient pas admiré Brutus avant que la révolution l'eût mis à la mode.

Ranimez-vous, et que nous puissions apprendre à la fois et vos efforts et vos succès.

Lyon, 7 février 1791.

On dit que vous faites le rodomont, que vous écrivez de belles choses pour nous vanter les Parisiens avec vous; mais que les effets ne suivent pas. Il est vrai que les armements que vous faites décréter sont bien ridicules, tandis que nos gardes nationales demeurent partout sans organisation, sans exercice et sans armes. Il fait beau compter vingt-cinq millions d'hommes, parmi lesquels il n'y en a pas trois cent mille en état de défense! et cependant les frontières ennemies se hérissent; les grands despotes et les petits souverains, les fugitifs et les mécontents de l'intérieur se liguent pour nous préparer des scènes sanglantes!

Lisez l'adresse imprimée que vous trouverez ci-jointe, et apprenez que nous n'avons pas le temps de nous vanter, mais qu'on peut voir nos œuvres.

Vous avez beau dire, tant que je verrai vos comités tyranniques et ignares ou corrompus proposer de minces décrets, s'amuser à autre chose que la constitution, ou ne dresser que des épouvantails de moineaux, j'affirmerai que les Parisiens ne sont plus si braves qu'ils ont paru l'être, ou qu'ils ont perdu leur habileté. Tirez-vous à arrêter de là, sinon je vous répéterai les mêmes choses en face. Adieu; je vous écrirai demain sur notre logement; aujourd'hui, en attendant, nous vous embrassons pour vos propos, et je vous quitte pour faire nos paquets : avant huit jours nous serons près de vous.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

NOTICES HISTORIQUES
SUR LA RÉVOLUTION.

PREMIER MINISTÈRE DE ROLAND.

Comment Roland, philosophe austère, savant laborieux, chérissant la retraite à ce double titre, a-t-il été appelé au ministère par Louis XVI ? C'est une question que doivent se faire bien des gens ; je me la ferais à moi-même à toute autre place que celle où je suis : je vais y répondre par les faits.

Roland exerçait les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures dans la généralité de Lyon, avec ces connaissances et ces vues administratives qui auraient dû distinguer le corps des inspecteurs, si le gouvernement eût su maintenir l'esprit de leur institution, mais dont Roland donnait presque seul l'exemple. Au-dessus de sa place à tous les égards, passionné pour le travail et sensible à la gloire, il assemblait dans le silence du cabinet les matériaux que son expérience et son activité lui avaient fait recueillir, et il continuait le Dictionnaire des manufactures pour la nouvelle Encyclopédie. Quelques ouvrages de Brissot lui furent adressés de la part de l'auteur, comme un témoignage de l'estime que lui avaient inspirée les principes de justice et de liberté qu'il avait remarqués dans les écrits de Roland. Ce témoignage fut reçu avec la sensibilité naturelle aux auteurs, et celle d'un homme de bien qui se trouve loué par ses pareils ; il donna lieu à une correspondance, d'abord fort rare, puis soutenue par celle d'un de nos amis qui fit à Paris la connaissance de Brissot, et nous entretint de son personnel d'une manière avantageuse, comme offrant en pratique l'application de la théorie philosophique et morale renfermée dans ses écrits ; enfin, elle s'alimenta par la révolution de 89 ; car les événements, chaque jour multipliés, exerçaient vivement l'esprit et l'âme des

philosophes préparés pour la liberté; ils donnaient lieu à des communications intéressantes entre ceux qu'avaient enflammés l'amour de leurs semblables, et l'espoir de voir arriver pour tous le règne de la justice et de la félicité. Brissot ayant commencé à cette époque une feuille périodique que l'excellence du raisonnement fera souvent consulter, nous lui faisions passer tout ce dont les circonstances nous présentaient la publicité comme utile : bientôt la connaissance fut perfectionnée; nous devînmes confiants et intimes, sans nous être encore vus.

Au milieu des crises inévitables dans ces temps de révolution, où les principes, les préjugés, les passions élèvent des barrières insurmontables entre les personnes qui jusque-là avaient paru se convenir, Roland fut porté à la municipalité de Lyon. Son existence, sa famille et ses relations paraissaient devoir l'attacher à l'aristocratie; son caractère, sa réputation le rendaient intéressant pour le parti populaire, auquel devaient le consacrer sa philosophie et son austérité. Dès qu'il fut prononcé, il eut des ennemis d'autant plus ardents, que son imperturbable équité dénonça sans ménagement tous les abus qui s'étaient multipliés dans l'administration des finances de la ville. Elle offrait l'abrégé des dilapidations de celles de l'État, et Lyon se trouvait endetté de quarante millions. Il fallait solliciter des secours, car les fabriques avaient souffert dans la première année de la révolution; vingt mille ouvriers avaient été sans pain durant l'hiver : il fut résolu de députer extraordinairement auprès de l'assemblée constituante, pour lui faire part de cette situation; et Roland fut envoyé. Nous arrivâmes à Paris le 20 de février 1791. Je n'avais pas revu mon pays depuis cinq ans; j'avais suivi la marche de la révolution, les travaux de l'assemblée, étudié le caractère et les talents de ses membres les plus considérables, avec un intérêt difficile à imaginer, et qu'on ne peut guère apprécier qu'avec la connaissance de ma trempe et de mon activité. Je courus aux séances; je vis le puissant Mirabeau [1], l'étonnant Cazalès,

[1] Le seul homme, dans la révolution, dont le génie pût diriger des hommes et en imposer à une assemblée : grand par ses facultés, petit par ses vices, mais toujours supérieur au vulgaire, et immanquablement son maître dès qu'il voulait prendre la peine de le commander. Il mourut bientôt après : je crus que

l'audacieux Maury, les astucieux Lameth, le froid Barnave; je remarquai avec dépit, du côté des noirs, ce genre de supériorité que donnent dans les assemblées l'habitude de la représentation, la pureté du langage, les manières distinguées : mais la force de la raison, le courage de la probité, les lumières de la philosophie, le savoir du cabinet et la facilité du barreau, devaient assurer le triomphe aux patriotes du côté gauche, s'ils étaient tous purs et pouvaient rester unis.

Brissot nous vint visiter. Je ne connais rien de si plaisant que la première entrevue de personnes qui se sont liées par correspondance sans connaître réciproquement leurs masques : on se regarde avec curiosité pour voir si les traits du visage répondent à la physionomie de l'âme, et si l'extérieur de la personne confirme l'opinion qu'on s'est formée d'elle. Les manières simples de Brissot, sa franchise, sa négligence naturelle, me parurent en parfaite harmonie avec l'austérité de ses principes; mais je lui trouvais une sorte de légèreté d'esprit et de caractère qui ne convenait pas également bien à la gravité de la philosophie; elle m'a toujours fait peine, et ses ennemis en ont toujours tiré parti. A mesure que je l'ai connu davantage, je l'ai plus estimé; il est impossible d'unir un plus entier désintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même; mais ses écrits sont plus propres que sa personne à l'opérer, parce qu'ils ont toute l'autorité que donnent à des ouvrages la raison, la justice et les lumières, tandis que sa personne n'en peut prendre aucune, faute de dignité. C'est le meilleur des humains, bon époux, tendre père, fidèle ami, vertueux citoyen; sa société est aussi douce que son caractère est facile; confiant jusqu'à l'imprudence, gai, naïf, ingénu comme on l'est à quinze ans, il était fait pour vivre avec des sages et pour être la dupe des méchants. Savant publiciste, livré dès sa jeunesse à l'étude des rapports sociaux et des moyens de bonheur pour l'espèce humaine, il juge bien l'homme, et ne connaît pas du tout les hommes. Il sait qu'il existe des vices, mais il ne peut

c'était à propos pour sa gloire et pour la liberté; mais les événements m'ont appris à le regretter davantage. Il fallait le contrepoids d'un homme de cette force, pour s'opposer à l'action d'une foule de roquets, et nous préserver de la domination des bandits.

croire vicieux celui qui lui parle avec un bon visage ; et quand il a reconnu des gens pour tels, il les traite comme des fous, qu'on plaint, sans se défier d'eux. Il ne peut pas haïr : on dirait que son âme, toute sensible qu'elle soit, n'a point de consistance pour un sentiment aussi vigoureux. Avec beaucoup de connaissances, il a le travail extrêmement facile, et il compose un traité comme un autre copie une chanson : aussi l'œil exercé discerne-t-il dans ses ouvrages, avec un fond excellent, la touche hâtive d'un esprit rapide et souvent léger. Son activité, sa bonhomie, ne se refusant à rien de ce qu'il croit être utile, lui ont donné l'air de se mêler de tout, et l'ont fait accuser d'intrigue par ceux qui avaient besoin de l'accuser de quelque chose. Le plaisant intrigant que l'homme qui ne songe jamais à lui ni aux siens ; qui a autant d'incapacité que de répugnance pour s'occuper de ses intérêts, et qui n'a pas plus de honte de la pauvreté que de crainte de la mort, regardant l'une et l'autre comme le salaire accoutumé des vertus publiques ! Je l'ai vu consacrant tout son temps à la révolution, sans autre but que de faire triompher la vérité et de concourir au bien général, rédigeant assidûment son journal, dont il aurait pu faire aisément un objet de spéculation, se contenter de la modeste rétribution que lui donnait son associé. Sa femme, modeste comme lui, avec un très-bon sens et quelque force d'âme, jugeait plus sévèrement les choses. Elle avait, depuis leur mariage, toujours tourné les yeux vers les États-Unis d'Amérique, comme le lieu dont le séjour convenait à leurs goûts, à leurs mœurs, et dans lequel il était aisé de s'établir avec de très-faibles moyens de fortune. Brissot avait fait un voyage en conséquence ; et ils étaient sur le point d'y passer, lorsque la révolution l'enchaîna. Né à Chartres, et camarade de Pétion, qui est de la même ville, Brissot se lia encore plus étroitement avec lui dans l'assemblée constituante, où ses lumières et son travail aidèrent plusieurs fois son ami. Il nous le fit connaître, ainsi que plusieurs députés que d'anciennes relations ou la seule conformité des principes et le zèle de la chose publique réunissaient fréquemment pour conférer sur elle. Il fut même arrangé que l'on viendrait chez moi quatre fois la semaine, dans la soirée, parce que j'étais sédentaire, bien logée,

et que mon appartement se trouvait placé de manière à n'être fort éloigné d'aucun de ceux qui composaient ces petits comités.

Cette disposition me convenait parfaitement; elle me tenait au courant des choses auxquelles je prenais un vif intérêt; elle favorisait mon goût pour suivre les raisonnements politiques et étudier les hommes : je savais quel rôle convenait à mon sexe, et je ne le quittai jamais. Les conférences se tenaient en ma présence, sans que j'y prisse aucune part; placée hors du cercle et près d'une table, je travaillais des mains, ou faisais des lettres, tandis que l'on délibérait : eussé-je à expédier dix missives, ce qui avait lieu quelquefois, je ne perdais pas un mot de ce qui se débitait, et il m'arrivait de me mordre les lèvres pour ne pas dire le mien.

Ce qui me frappa davantage et me fit une peine singulière, c'est cette espèce de parlage et de légèreté au moyen desquels les hommes de bon sens passent trois ou quatre heures sans rien résumer.

Prenez les choses en détail, vous avez entendu soutenir d'excellents principes, donner de bonnes idées, ouvrir quelques vues ; mais en masse il n'y a point de marche tracée, de résultat fixe, et de point déterminé vers lequel il soit convenu que chacun parviendra de telle manière.

J'aurais quelquefois souffleté d'impatience ces sages que j'apprenais chaque jour à estimer pour l'honnêteté de leur âme, la pureté de leurs intentions : excellents raisonneurs, tous philosophes, savants politiques en discussion, mais n'entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influer dans une assemblée, ils faisaient, ordinairement en pure perte, de la science et de l'esprit.

Cependant j'ai vu projeter quelques bons décrets qui ont passé ; bientôt la coalition de la minorité de la noblesse acheva d'affaiblir le côté gauche, et opéra les maux de la révision; il n'y avait plus qu'un petit nombre d'hommes inébranlables qui osaient combattre pour les principes; et, sur la fin, il se réduisit presque à Buzot, Pétion et Robespierre. Celui-ci me paraissait alors un honnête homme; je lui pardonnais, en faveur

des principes, son mauvais langage et son ennuyeux débit. J'avais cependant remarqué qu'il était toujours concentré dans ces comités; il écoutait tous les avis, donnait rarement le sien, ou ne prenait pas la peine de le motiver; et j'ai ouï dire que le lendemain, le premier à la tribune, il faisait valoir les raisons qu'il avait entendu exposer la veille par ses amis. Cette conduite lui fut quelquefois reprochée avec douceur; il se tirait d'affaire par des gambades, et on lui passait sa ruse comme celle d'un amour-propre dévorant dont il était vraiment tourmenté. Cependant cela nuisait un peu à la confiance; car s'il s'agissait de proposer quelque chose et de convenir des faits, ou de se distribuer les rôles en conséquence, on n'était jamais sûr que Robespierre ne viendrait pas, comme par boutade, se jeter à la traverse ou prévenir inconsidérément les tentatives, par l'envie de s'en attribuer l'honneur, et faire ainsi tout manquer. Persuadée alors que Robespierre aimait passionnément la liberté, j'étais disposée à attribuer ses torts à l'excès d'un zèle emporté : cette réserve, qui semble annoncer ou la crainte de se laisser pénétrer parce qu'on n'est pas bon à connaître, ou la défiance d'un homme qui ne trouve pas en soi-même de quoi ajouter foi à la vertu d'autrui, et qui caractérise Robespierre, me faisait de la peine; mais je la prenais pour de la timidité. C'est ainsi qu'avec un heureux préjugé en faveur de quelqu'un, on transforme les plus fâcheux indices en signes des meilleures qualités. Jamais le sourire de la confiance ne s'est reposé sur les lèvres de Robespierre, tandis qu'elles sont presque toujours contractées par le rire amer de l'envie, qui veut paraître dédaigner. Son talent, comme orateur, est au-dessous du médiocre; sa voix triviale, ses mauvaises expressions, sa manière vicieuse de prononcer, rendaient son débit fort ennuyeux. Mais il défendait ses principes avec chaleur et opiniâtreté; il y avait du courage à continuer de le faire au temps où le nombre des défenseurs du peuple s'était prodigieusement réduit. La cour les haïssait, et les faisait calomnier; les patriotes devaient donc les soutenir et les encourager. J'estimais Robespierre sous ce rapport; je le lui témoignais; et lors même qu'il était peu assidu au petit comité, il venait de temps en temps

me demander à dîner. J'avais été frappée de la terreur dont il parut pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes [1]; je le trouvai l'après-midi chez Pétion, où il disait avec inquiétude que la famille royale n'avait pas pris ce parti sans avoir dans Paris une coalition qui ordonnerait la Saint-Barthélemy des patriotes, et qu'il s'attendait à ne pas vivre dans les vingt-quatre heures. Pétion et Brissot disaient, au contraire, que cette fuite du roi était sa perte, et qu'il fallait en profiter; que les dispositions du peuple étaient excellentes; qu'il serait mieux éclairé sur la perfidie de la cour par cette démarche, que n'auraient pu faire les plus sages écrits; qu'il était évident pour chacun, par ce seul fait, que le roi ne voulait pas de la constitution qu'il avait jurée; que c'était le moment de s'en assurer une plus homogène, et qu'il fallait préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant à son ordinaire et se mangeant les ongles, demandait ce que c'était qu'une république! Le projet du journal intitulé *le Républicain* (dont il n'y a eu que deux numéros) fut alors imaginé. *Dumont* le Genevois, homme d'esprit, y travaillait; Duchâtelet, militaire, y prêtait son nom, et Condorcet, Brissot, etc., se préparaient à y concourir.

L'arrestation de Louis XVI fit grand plaisir à Robespierre; il voyait par là tous les malheurs prévenus, et cessait de craindre pour lui : les autres s'en affligèrent; ils trouvaient que c'était la rentrée de la peste dans le gouvernement; que les intrigues allaient recommencer, et que l'effervescence du peuple, apaisé par le plaisir de voir retenir le coupable, ne servirait plus à seconder les efforts des amis de la liberté. Ils jugeaient bien, et d'autant plus sûrement que la réconciliation de la

[1] On trouvera, sur le voyage de Varennes, les détails les plus instructifs et les plus intéressants dans les Mémoires de Ferrières et dans ceux du marquis de Bouillé. Le premier peint avec une grande vérité l'effet que produisirent sur l'assemblée, sur Paris, dans les provinces, la nouvelle du départ et celle de l'arrestation du roi. Le second ne laisse ignorer aucune des particularités du voyage, aucune des mesures qu'il avait prises, aucune des circonstances qui rendirent vaines toutes les précautions que lui avait suggérées sa prudence. Nous pouvons annoncer que ces derniers mémoires n'auront jamais été publiés d'une manière plus complète, M. le marquis de Bouillé, lieutenant général, ayant ouvert pour nous, avec la plus noble bienveillance, le portefeuille de son père, et s'étant lui-même chargé du soin d'ajouter au texte des notes indispensables et des éclaircissements importants.

(*Note de l'éditeur.*)

Fayette avec les Lameth leur démontrait une coalition nouvelle, qui ne pouvait avoir pour base l'intérêt public. Il n'était possible de la contre-balancer que par la force de l'opinion, manifestée d'une manière imposante : les patriotes n'ont jamais eu pour cela que leur plume et leur voix; mais lorsque quelque mouvement populaire venait les aider, ils l'accueillaient avec plaisir, sans regarder ni s'inquiéter assez comment il était produit. Il y avait derrière la toile un intéressé que les aristocrates accusaient trop vivement pour que les patriotes ne fussent pas tentés de lui pardonner, tant qu'ils n'apercevraient que des choses qu'on pouvait tourner au profit commun; d'ailleurs ils ne pouvaient se persuader que sa personne fût redoutable.

Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution; il est même sans exemple d'en faire aucune sans cela : on a de grands obstacles à vaincre; on ne peut y parvenir qu'avec une activité, un dévouement qui tiennent de l'exaltation ou qui la produisent. Dès lors on saisit avidement ce qui peut servir, et l'on perd la faculté de prévoir ce qui pourra nuire. De là cette confiance, cet empressement à profiter d'un mouvement subit, sans remonter à son origine pour bien savoir comment on doit le diriger; de là cette délicatesse, si je peux ainsi parler, dans la concurrence d'agents qu'on n'estime pas, mais qu'on laisse faire parce qu'ils semblent aller au même but. D'Orléans n'était sûrement pas à craindre isolément; mais son nom, ses alliances, sa richesse et son conseil lui prêtaient de grands moyens : il avait certainement une part secrète à toutes les agitations populaires : les hommes purs le soupçonnaient; mais cela leur paraissait un ferment nécessaire pour soulever une masse inerte; il leur suffisait de n'y pas avoir part, et ils se flattaient de rendre tout utile au public. D'ailleurs ils croyaient plus au désir qu'avait d'Orléans de se venger d'une cour qui l'avait dédaigné, et qu'il était bien aise d'humilier, qu'à des desseins d'élévation pour lui-même.

Les jacobins proposèrent une pétition à l'assemblée, pour lui demander le jugement du traître qui avait fui, ou l'inviter à recueillir le vœu du peuple sur le traitement qu'il pouvait mériter, et déclarer, en attendant, qu'il avait perdu la confiance

de celui de Paris. *Laclos*, cet homme plein d'esprit, que la nature avait fait pour de grandes combinaisons, et dont les vices ont consacré toutes les facultés à l'intrigue ; Laclos, dévoué à d'Orléans et puissant dans son conseil, fit cette proposition aux jacobins, qui l'accueillirent, et près de qui elle fut appuyée par un détachement de quelques centaines de motionnaires et de coureuses, tombés du Palais-Royal dans le lieu de leur séance, à dix heures du soir. Je les y vis arriver. La société délibéra avec cette foule, qui donna aussi son suffrage ; elle arrêta les bases de la pétition, et nomma, pour la rédiger, des commissaires, au nombre desquels étaient Laclos et Brissot. Ils travaillèrent dans la nuit même ; car il avait été arrêté qu'une députation de la société porterait, dès le lendemain, cette pétition au champ de Mars, pour y être communiquée à ceux qui désireraient en prendre connaissance et voudraient y apposer leur signature. »

Laclos prétexte un mal de tête, résultant du défaut de sommeil, qui ne lui permettait pas de tenir la plume ; il pria Brissot de la prendre, et, en raisonnant avec lui de la rédaction, il proposait, comme dernier article, je ne sais plus quelle clause qui rappelait la royauté et ménageait une porte à d'Orléans. Brissot, étonné, la repoussa vivement, et l'autre, fort habile, l'abandonna avec l'air de n'en avoir pas pesé toute la conséquence : il sentait bien qu'il pourrait toujours l'y faire glisser, et véritablement elle s'est trouvée dans l'imprimé qu'on a répandu comme projet arrêté par les jacobins. Mais lorsque la société, assemblée le lendemain matin pour examiner la rédaction et faire l'envoi de la pétition, apprit que l'assemblée nationale avait fixé le sort du roi, elle expédia ses commissaires au champ de Mars, pour annoncer au peuple que, le décret étant porté sur l'affaire du roi, il n'y avait plus lieu à la pétition proposée.

J'étais au champ de la Fédération, où la curiosité m'avait conduite : il n'y avait pas plus de deux ou trois cents personnes éparses aux environs de l'autel de la patrie, sur lequel des députés des cordeliers, des sociétés fraternelles, portant des piques avec des écriteaux déclamatoires, haranguaient les as-

sistants, et alimentaient l'indignation contre Louis XVI. On annonça que, les jacobins retirant leur pétition, il fallait que les citoyens zélés en fissent une autre, et se rassemblassent le lendemain à cet effet. Ce fut alors que les partisans de la cour, sentant la nécessité d'en imposer par la terreur, combinèrent les moyens de frapper un grand coup : les menées furent préparées en conséquence ; la proclamation inopinée et la brusque exécution de la loi martiale opérèrent ce qu'on a justement appelé le *massacre du champ de Mars*. Le peuple effrayé n'osa plus remuer; partie de la garde nationale, séduite ou trompée, secondant la Fayette par dévouement à la cour, ou par une aveugle confiance dans son prétendu patriotisme, servait elle-même de rempart contre ses concitoyens; le drapeau de la mort fut appendu à l'hôtel commun, et toute la révision s'y fit sous son influence [1].

L'érection des feuillants avait été arrangée presque en même temps pour affaiblir les jacobins; et, certes, toute la marche de la coalition à cette époque prouva combien la cour et ses partisans étaient supérieurs à leurs adversaires en combinaisons d'intrigues.

Je ne connais pas d'effroi comparable à celui de Robespierre dans ces circonstances; on parlait effectivement de lui faire son procès, probablement pour l'intimider : on disait qu'il s'ourdissait une trame aux feuillants contre lui et les commissaires à la rédaction de la pétition des jacobins. Nous nous inquiétâmes véritablement sur son compte, Roland et moi : nous nous fîmes conduire chez lui, au fond du Marais, à onze heures du soir, pour lui offrir un asile; mais il avait déjà quitté son domicile. Nous nous rendîmes chez Buzot pour lui dire que, sans abandonner les jacobins, il ferait peut-être bien d'entrer aux

[1] Ces événements ont été d'une grande importance. Madame Roland prononce ici, d'un ton bien décisif, sur des faits qui doivent tenir au moins en suspens les jugements de l'histoire. Quelques-uns des hommes que madame Roland vient de nommer avaient fondé sur le départ du roi l'espoir de sa déchéance, et le projet d'une république. Ce projet surprit le peuple, effraya l'assemblée : les orléanistes avaient d'autres desseins : le côté droit y voyait le renversement du trône; le côté gauche, celui de la constitution : tous les partis se réunirent. La lutte ne tarda pas à s'engager entre l'assemblée nationale et quelques chefs subalternes du club des jacobins; elle eut pour résultat les tristes événements du champ de Mars.

(*Note de l'éditeur.*)

feuillants pour juger de ce qui s'y passait, et s'y trouver prêt à défendre ceux qu'on voulait persécuter. Buzot hésite quelque temps : « Je ferais tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune homme (en parlant de Robespierre), quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte : il songe trop à lui pour tant aimer la liberté ; mais il la sert, et cela me suffit. Néanmoins le public doit passer avant lui ; je serais inconséquent à mes principes, et j'en donnerais une fausse idée, si je me rendais aux feuillants ; j'ai de la répugnance à un rôle qui me donnerait deux visages. Grégoire y est allé, il nous instruira de ce qui s'y passe ; et enfin, on ne peut rien contre Robespierre sans faire agir l'assemblée ; là, je serai toujours pour le défendre. Quant à moi, qui ne vais guère aux jacobins, parce que l'espèce m'afflige et me paraît plus hideuse dans ces bruyantes assemblées, je vais m'y rendre assidûment tant que durera la persécution qui s'élève contre une société que je crois utile à la liberté. » Buzot se peignait dans ces paroles, et il agit comme il parle, avec rectitude et vérité ; c'est le caractère de la probité même, revêtue des formes douces de la sensibilité. Je l'avais distingué, dans ce petit comité, par le grand sens de ses avis, et cette manière bien prononcée qui appartient à l'homme juste. Il ne logeait pas fort loin de nous ; il avait une femme qui ne paraissait point à son niveau, mais qui était honnête ; et nous nous vîmes fréquemment. Lorsque les succès de la mission de Roland, relative aux dettes de la commune de Lyon, nous permirent de retourner en Beaujolais, nous restâmes en correspondance avec Buzot et Robespierre : elle fut plus suivie avec le premier ; il régnait entre nous plus d'analogie, une plus grande base à l'amitié, et un fonds autrement riche pour l'entretenir. Elle est devenue intime, inaltérable ; je dirai ailleurs comment cette liaison s'est resserrée.

La mission de Roland le retint sept mois à Paris ; nous quittâmes cette cité à la mi-septembre, après que Roland eut obtenu pour Lyon tout ce que cette ville pouvait désirer ; et nous passâmes l'automne à la campagne, occupés des vendanges.

L'un des derniers actes de l'assemblée constituante fut la suppression des inspecteurs. Nous examinâmes si nous pren-

drions le parti de rester à la campagne, ou s'il ne serait pas mieux d'aller passer l'hiver à Paris, pour y faire valoir les droits de Roland à une retraite après quarante années d'emploi, et suivre en même temps son travail encyclopédique, toujours plus facile à rédiger aux foyers des lumières, parmi les savants et les artistes, qu'au fond d'un désert.

Nous revînmes à Paris dans le courant de décembre. Les constituants étaient retournés chez eux; Pétion avait passé à la mairie, et les sollicitudes de cette place l'occupaient tout entier; il n'y avait plus de point de ralliement, et nous vîmes beaucoup moins Brissot lui-même. Toute notre attention se concentrait dans l'intérieur; l'activité de Roland lui faisait projeter un journal des arts utiles, et nous cherchions, dans les douceurs de l'étude, une distraction aux affaires publiques, dont l'état nous paraissait affligeant. Cependant plusieurs députés de l'assemblée législative se rassemblaient quelquefois chez l'un d'eux, place Vendôme; et Roland, dont on estimait le patriotisme et les lumières, fut invité à s'y rendre : l'éloignement l'en dégoûtait; il y alla très-peu. L'un de nos amis, qui s'y trouvait fréquemment, nous apprit, vers la mi-mars, que la cour intimidée cherchait, dans son embarras, à faire quelque chose qui lui rendît de la popularité; qu'elle ne s'éloignerait pas de prendre des ministres jacobins, et que les patriotes s'occupaient à faire tomber son choix sur des hommes graves et capables; ce qui importait d'autant plus, que cela même pourrait être un piége de la part de la cour, qui ne serait pas fâchée qu'on lui poussât de mauvaises têtes, dont elle eût droit de se plaindre ou de se moquer. Il ajouta que quelques personnes avaient songé à Roland, dont l'existence dans le monde savant, les connaissances administratives, et le caractère connu de justice et de fermeté, offraient de la consistance. Cette idée me parut creuse, et ne fit guère d'impression sur mon esprit.

Le 21 du même mois, Brissot vint me trouver un soir, me répéta les mêmes choses d'une manière plus positive, demandant si Roland consentirait à se charger de ce fardeau : je lui répliquai que m'en étant entretenue avec lui par conversation, lors de la première ouverture qui en avait été faite, il m'avait paru

qu'en appréciant les difficultés, même les dangers, son zèle et son activité ne répugnaient point à cet aliment; que cependant il fallait y regarder de plus près. Le courage de Roland ne s'effraya pas; le sentiment de ses forces lui inspirait la confiance d'être utile à la liberté, à son pays; et cette réponse fut rendue à Brissot le lendemain.

Le vendredi 23, à onze heures du soir, je le vis entrer chez moi avec Dumouriez, qui, sortant du conseil, venait apprendre à Roland sa nomination au ministère de l'intérieur, et le saluer son collègue. Dumouriez, ministre depuis peu de temps, parla des sincères dispositions du roi à soutenir la constitution, et de l'espérance de voir la machine bien en jeu dès que le conseil n'aurait qu'un même esprit; il témoigna à Roland sa satisfaction particulière de voir appeler au gouvernement un patriote vertueux et éclairé tel que lui. Brissot observa que le département de l'intérieur était le plus délicat et le plus chargé dans les circonstances, et que c'était un repos d'esprit pour les amis de la liberté que de le voir confié à des mains fermes et pures. Ils restèrent un quart d'heure; on donna le rendez-vous pour prêter serment le lendemain. « Voilà un homme, dis-je à mon mari après leur départ, en parlant de Dumouriez, que je voyais pour la première fois, qui a l'esprit délié, le regard faux, et dont peut-être il faudra plus se défier que de personne au monde : il a exprimé une grande satisfaction du choix patriotique dont il était chargé de faire l'annonce; mais je ne serais pas étonnée qu'il te fît renvoyer un jour. Effectivement, ce seul aperçu de Dumouriez me faisait trouver une si grande dissonance avec Roland, qu'il ne me semblait pas qu'ils pussent longtemps aller ensemble. Je voyais, d'un côté, la droiture et la franchise en personne, la sévère équité sans aucun des moyens des courtisans, ni des ménagements de l'homme du monde; de l'autre, je croyais reconnaître un roué très-spirituel, un hardi chevalier qui devait se moquer de tout, hormis de ses intérêts et de sa gloire. Il n'était pas difficile de conclure que de tels éléments devaient se repousser.

Roland, ministre, eut bientôt, avec son incroyable activité, sa facilité pour le travail et son grand esprit d'ordre, classé

dans sa tête toutes les parties de son département. Mais les principes et les habitudes des chefs de bureaux rendaient le travail infiniment pénible; il fallait être sur ses gardes et dans une extrême contention, pour qu'il n'échappât rien de contradictoire; il fallait lutter perpétuellement avec ses agents. Il sentait bien la nécessité de les changer; mais il était trop sage pour le faire avant de s'être familiarisé avec les choses, et assuré des personnes qu'il pourrait substituer. Quant au conseil, ses séances ressemblaient davantage à des causeries de compagnie, qu'à des délibérations d'hommes d'État. Chaque ministre y portait les ordonnances et proclamations à la signature, et celui de la justice présentait les décrets à la sanction. Le roi lisait la gazette, faisait à chacun des questions sur ce qui lui était personnel, témoignait ainsi avec assez d'adresse ce genre d'intérêt dont les grands savaient se faire un mérite; raisonnait en bon homme sur les affaires en général, et protestait à tous propos, avec l'accent de la franchise, de son désir de faire marcher la constitution. J'ai vu Roland et Clavière presque enchantés, durant trois semaines, des dispositions du roi, le croire sur sa parole, et se réjouir en braves gens de la tournure que devaient prendre les choses. « Bon Dieu! leur disais-je, lorsque je vous vois partir pour le conseil dans cette disposition confiante, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise. » Je n'ai jamais pu croire à la vocation constitutionnelle d'un roi né sous le despotisme, élevé pour lui, et habitué à l'exercer; il aurait fallu que Louis XVI fût un homme fort au-dessus du vulgaire par son esprit, pour vouloir sincèrement la constitution qui restreignait son pouvoir: et s'il avait été cet homme, il n'aurait pas laissé survenir les événements qui ont amené la constitution.

La première fois que Roland parut à la cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond, et les rubans qui nouaient ses souliers, firent l'étonnement et le scandale de tous les valets, de ces êtres qui, n'ayant d'existence que par l'étiquette, croyaient le salut de l'empire attaché à sa conservation. Le maître des cérémonies s'approcha de Dumouriez d'un air inquiet, le sourcil froncé, la voix basse et contrainte, montrant

Roland du coin de l'œil : « Eh ! monsieur, point de boucles à ses souliers ! — Ah ! monsieur, tout est perdu ! » répliqua Dumouriez avec un sang-froid à faire éclater de rire.

C'est ici le moment de dire ce qu'on pensait alors du roi et de la cour. Louis XVI n'était pas précisément tel qu'on s'était attaché à le peindre pour l'avilir : ce n'était ni l'imbécile abruti qu'on exposait au mépris du peuple, ni l'honnête homme bon et sensible que préconisaient ses amis. La nature en avait fait un être commun, qui aurait été bien placé dans un état obscur, que déprava l'éducation du trône, et que perdit sa médiocrité dans un temps difficile, où son salut ne pouvait être opéré qu'à l'aide du génie ou de la vertu. Un esprit ordinaire, élevé près du trône, enseigné dès l'enfance à dissimuler, acquiert beaucoup d'avantages pour traiter avec les hommes ; l'art de montrer à chacun ce qu'il convient seulement de lui laisser voir, n'est pour lui qu'une habitude dont l'exercice lui donne l'apparence de l'habileté : il faudrait être né idiot, pour paraître un sot en pareille situation. Louis XVI avait d'ailleurs une grande mémoire et beaucoup d'activité; il ne demeurait jamais sans rien faire, et lisait souvent. Il avait très-présents à l'esprit les divers traités faits par la France avec les puissances voisines ; il savait bien son histoire, et il était le meilleur géographe de son royaume. La connaissance des noms, leur juste application aux visages des personnes de sa cour à qui ils appartenaient, celle des anecdotes qui leur étaient particulières, avaient été étendues par lui à tous les individus qui s'étaient montrés de quelque manière dans la révolution ; on ne pouvait lui présenter un sujet pour quoi que ce fût, qu'il n'eût un avis sur son compte, fondé sur quelques faits. Mais Louis XVI, sans élévation dans l'âme, sans hardiesse dans l'esprit, sans force dans le caractère, avait encore eu ses vues resserrées, ses sentiments faussés, si je puis ainsi dire, par les préjugés religieux et par les principes jésuitiques. Les grandes idées religieuses, la croyance d'un Dieu, l'espoir de l'immortalité, s'accordent fort bien avec la philosophie, et lui prêtent une plus grande base, en même temps qu'elles lui forment le plus beau couronnement : malheur aux législateurs qui méprisent ces puissants moyens d'inspirer les

vertus politiques, et de conserver les mœurs du peuple ! Si c'était des illusions à faire naître, il faudrait les créer et les entretenir, pour la consolation du genre humain. Mais la religion de nos prêtres n'offrait que des objets de craintes puériles et de misérables pratiques, pour suppléer aux bonnes actions; elle consacrait, d'ailleurs, toutes les maximes du despotisme dont s'appuie l'autorité de l'Église. Louis XVI avait peur de l'enfer et de l'excommunication; il était impossible de n'être point, avec cela, un pauvre roi. S'il était né deux siècles plus tôt, et qu'il eût eu une femme raisonnable, il n'aurait pas fait plus de bruit dans le monde que tant d'autres princes de sa race, qui ont passé sur la scène sans y faire beaucoup de bien ni de mal. Parvenu au trône au milieu des débordements de la cour de Louis XV et du désordre des finances, environné de gens corrompus, entraîné par une étourdie joignant à l'insolence autrichienne la présomption de la jeunesse et de la grandeur, l'ivresse des sens et l'insouciance de la légèreté, séduite ellemême par tous les vices d'une cour asiatique, auxquels l'avait trop bien préparée l'exemple de sa mère; Louis XVI, trop faible pour tenir les rênes d'un gouvernement qui se précipitait vers sa ruine et tombait en dissolution, hâta leur ruine commune par des fautes sans nombre. Necker, qui faisait toujours du pathos en politique comme dans son style, homme médiocre dont on eut bonne opinion parce qu'il en avait une très-grande de lui-même, et qu'il l'annonçait hautement, mais sans prévoyance des événements; espèce de financier renforcé, qui ne savait calculer que le contenu de la bourse, et parlait à tout propos de son caractère comme les femmes galantes parlent de leur chasteté; Necker était un mauvais pilote dans la tourmente qui se préparait. La France était comme épuisée d'*hommes;* c'est une chose vraiment surprenante que leur disette dans cette révolution; il n'y a guère eu que des pygmées. Ce n'est pas qu'il manquât d'esprit, de lumières, de savoir, d'agréments, de philosophie; jamais ces ingrédients n'avaient été si communs; c'était le nouvel éclat d'un flambeau près de s'éteindre : mais cette *force d'âme* que J. J. Rousseau a si bien définie le premier attribut du héros, soutenue de la justesse d'esprit qui

apprécie chaque chose, de cette *étendue de vues* qui pénètrent dans l'avenir, dont la réunion constitue le *caractère* et compose l'homme supérieur, on la cherche partout, et on ne la trouve presque nulle part.

Louis XVI, toujours flottant entre la crainte d'irriter ses sujets, la volonté de les contenir, et dans l'incapacité de les gouverner, convoqua les états généraux, au lieu de réformer les dépenses et de régler sa cour. Après avoir développé lui-même le germe, et offert le moyen des innovations, il prétendit les étouffer par l'affectation d'une puissance à laquelle il avait fourni un corps à opposer, et il ne fit qu'instruire à la résistance. Il ne lui restait plus qu'à sacrifier de bonne grâce une portion de son autorité, pour se conserver, dans l'autre, la faculté de la reprendre tout entière : faute de savoir le faire, il ne se prêta qu'à de misérables *intrigailleries*, seul genre familier aux personnes qu'il sut choisir, ou que sa femme protégeait. Il avait cependant ménagé, dans la constitution, des moyens suffisants de pouvoir et de bonheur, s'il eût eu la sagesse de s'y borner; de façon qu'au défaut de l'esprit qui l'avait mis hors d'état d'empêcher son établissement, la bonne foi pouvait le sauver, s'il eût voulu sincèrement la faire exécuter après son acceptation. Mais toujours proclamant, d'une part, le maintien de ce qu'il faisait saper de l'autre, sa marche oblique et sa conduite fausse excitèrent d'abord la défiance, et finirent par allumer l'indignation.

Les conseils se tenaient d'une manière qui pouvait passer pour décente, en comparaison de ce qu'ils sont devenus depuis; mais puérilement, eu égard aux grands intérêts dont on devait s'y occuper. Chacun des ministres qui avait à faire signer des *bons*, ou autres choses semblables, toutes déterminées par la loi, particulières à son département, et sur lesquelles il n'y avait point de délibérations à prendre, se rendait chez le roi, au jour fixé, avant l'heure du conseil, pour ce petit travail particulier. Tous se rendaient ensuite dans la salle du conseil : là, on sortait du portefeuille les proclamations sur l'objet desquelles il fallait discuter; le ministre de la justice présentait les décrets à la sanction; et enfin la délibération

s'établissait ou devait s'établir sur la marche du gouvernement, l'ordre intérieur, les relations avec les puissances, la paix ou la guerre, etc. Quant aux proclamations de circonstance, il ne s'agissait que d'examiner le décret et l'occasion de l'appliquer : c'était toujours rapide; le roi laissait traiter ses ministres, lisait la gazette pendant ce temps-là, les journaux anglais dans leur langue, ou faisait quelques lettres. La sanction des décrets obtenait son attention; il ne la donnait pas aisément, sans refuser jamais; n'acceptait point à une première présentation, et remettait au conseil suivant : alors il venait avec son opinion faite, mais avait l'air de la laisser former par la discussion. Quant aux grands objets de politique, il en éludait souvent l'examen, en détournant la conversation sur des sujets variés ou particuliers à chacun. A l'occasion de la guerre, il parlait de voyages; à propos d'intérêt diplomatique, il citait les mœurs, ou faisait des questions sur des localités du pays dont il s'agissait; si l'on examinait l'état de l'intérieur, il appuyait sur quelques détails d'agriculture ou d'industrie : il questionnait Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur des anecdotes, et ainsi du reste. Le conseil n'était plus qu'un café, où l'on s'amusait à des *bavardises;* il n'y avait point de registre de ses délibérations, ni de secrétaire pour les tenir; on sortait de là au bout de trois ou quatre heures de séance, sans avoir rien fait que quelques signatures; et c'était ainsi trois fois par semaine. « Mais c'est pitoyable! m'écriais-je impatientée, lorsqu'au retour je demandais à Roland ce qui s'était passé. Vous êtes tous d'assez bonne humeur, parce que vous n'éprouvez point de tracasseries, que vous recevez même des honnêtetés; vous avez l'air de faire, chacun dans votre département, à peu près ce que vous voulez; j'ai peur que vous ne soyez joués. — Mais cependant les affaires vont. — Oui, et le temps se perd : car, dans le torrent de celles qui vous entraînent, j'aimerais mieux que vous employassiez trois heures à méditer solitairement sur les grandes combinaisons, que de les dépenser en causeries inutiles. »

Il y avait conseil quatre fois la semaine : les ministres convinrent de manger ensemble, chez l'un d'eux, le jour de ses séances;

je les recevais tous les vendredis. De Grave était alors à la guerre : c'était un petit homme à tous égards; la nature l'avait fait doux et timide; ses préjugés lui commandaient la fierté, son cœur lui inspirait d'être aimable; et, dans l'embarras de tout concilier, il n'était véritablement rien. Il me semble le voir marcher en courtisan, sur les talons, la tête haute sur son faible corps, montrant le blanc de ses yeux bleus, qu'il ne pouvait tenir ouverts après le repas qu'à l'aide de deux ou trois tasses de café; parlant peu, comme par réserve, mais parce qu'il manquait d'idées; définitivement, perdant si bien la tête au milieu des affaires de son département, qu'il demanda à se retirer. Lacoste, vrai commis de bureau dans l'ancien régime, dont il avait l'encolure insignifiante et gauche, l'air froid et le ton dogmatique, ne manquait point de ces moyens que donne la triture des affaires; mais son extérieur concentré cachait une violence de caractère, dont les emportements, dans la contradiction, allaient jusqu'au ridicule : il n'avait d'ailleurs ni l'étendue de vues ni l'activité nécessaires à un administrateur. Duranthon, qu'on avait fait venir de Bordeaux pour la justice, était honnête, dit-on, mais très-paresseux; il avait l'air vain, et ne m'a jamais paru qu'une vieille femme par son caractère peureux et son important radotage. Clavière, précédé au ministère par une réputation d'habileté dans la finance, a, je crois, dans ce genre, des connaissances dont je ne suis pas juge. Actif et travailleur, irascible par tempérament, opiniâtre comme le sont ordinairement les hommes qui vivent dans la solitude du cabinet, pointilleux et difficile dans la discussion, il devait se heurter avec Roland, sec et tranchant dans la dispute et non moins attaché à ses opinions : ces deux hommes sont faits pour s'estimer, sans s'aimer jamais, et ils n'ont pas manqué leur destination. Dumouriez avait plus qu'eux tout ce qu'on appelle de l'esprit, et moins qu'aucun de *moralité*. Diligent et brave, bon général, habile courtisan, écrivant bien, s'énonçant avec facilité, capable de grandes entreprises, il ne lui a manqué que plus de caractère pour son esprit, ou une tête plus froide pour suivre le plan qu'il avait conçu. Plaisant avec ses amis, et prêt à les tromper tous; galant auprès des femmes, mais nullement propre à réussir auprès de celles qu'un

commerce tendre pourrait séduire, il était fait pour les intrigues ministérielles d'une cour corrompue. Ses qualités brillantes, et l'intérêt de sa gloire, ont persuadé qu'il pouvait être utilement employé dans les armées de la république; et peut-être eût-il marché droit, si la convention eût été sage; car il est trop habile pour ne pas agir comme un homme de bien, lorsque sa réputation et son intérêt l'y engagent.

De Grave était remplacé par Servan; honnête homme dans toute l'étendue du terme, d'une trempe ardente, de mœurs pures, avec toute l'austérité d'un philosophe et la bonté d'une âme sensible : patriote éclairé, militaire courageux, ministre vigilant, il ne lui aurait fallu que plus de froideur dans l'esprit et plus de force dans le caractère.

Les troubles religieux, les dispositions des ennemis ayant nécessité des décrets décisifs, le refus de leur sanction acheva de dévoiler Louis XVI, dont la bonne foi était déjà devenue bien suspecte à ceux de ses ministres qui avaient été portés à la supposer réelle. D'abord le refus ne fut pas formel : le roi voulait réfléchir; il remettait la sanction au conseil suivant, et trouvait toujours des raisons pour la remettre encore. Ces lenteurs donnèrent lieu aux ministres de se prononcer avec vigueur. Roland et Servan, particulièrement, insistèrent sans relâche, et dirent les vérités les plus frappantes avec une grande énergie, parce que chacun d'eux sentait l'importance et la nécessité de la loi pour le département dont il était chargé. L'intérêt général était évident pour tous, et les six ministres n'avaient qu'un avis à cet égard. Mais, sur ces entrefaites, Dumouriez, dont le roi fêtait les gaillardises et que ses mœurs rendaient moins étranger à la cour, fut appelé plusieurs fois chez la reine [1]. Il avait à venger un petit déplaisir et à se débarrasser de ses collègues, dont l'austérité ne convenait guère à son allure : il entra dans les arrangements dont on ne tarda pas à voir l'effet.

Nous avions déjà gémi, Roland et moi, de la faiblesse de

[1] Le général Dumouriez a présenté ces faits sous un jour différent. Il est inutile d'ajouter qu'on ne pourrait, sans injustice, prononcer sur ce qui le concerne, soit ici, soit plus bas, sans avoir entendu ses dépositions et consulté ses mémoires.

(*Note de l'éditeur.*)

ses collègues. Les lenteurs du roi nous avaient fait imaginer qu'il serait d'un grand effet de lui adresser collectivement une lettre qui exposât toutes les raisons déjà énoncées au conseil, mais dont l'expression écrite, signée de tous les ministres, avec la demande de leur démission, si sa majesté croyait ne pas devoir agréer leurs représentations, forcerait la main au roi, ou le mettrait à découvert aux yeux de la France. J'avais esquissé la lettre, après en avoir arrêté les bases avec Roland, qui la proposa à ses collègues. Tous appprouvaient l'idée, mais sur l'exécution la plupart différaient : Clavière ne voulait point de telle phrase ; Duranthon voulait temporiser ; Lacoste n'était pas pressé de mettre sa signature : comme les mesures de ce genre doivent être l'effet d'un prompt aperçu et d'un sentiment vif, le peu de succès de la première tentative nous avertit de ne pas la réitérer. Il fallait donc se réduire à une démarche isolée ; et puisque le conseil n'avait point assez de caractère pour se prononcer avec ensemble, il convenait à l'homme qui se sentait au-dessus des événements de prendre à lui seul le rôle que ce corps aurait dû remplir ; il n'était plus question de donner de démission, mais de mériter d'être renvoyé ; de dire, Faites cela, ou nous nous retirons ; mais d'avertir que tout était perdu si telle conduite n'était adoptée.

Je fis la fameuse lettre. Je m'arrête ici un moment pour éclairer des doutes et fixer l'opinion de beaucoup de personnes, dont la plupart ne m'attribuent quelque mérite que pour l'ôter à mon mari, et dont plusieurs autres me supposent avoir eu dans les affaires un genre d'influence qui n'est pas le mien. L'habitude et le goût de la vie studieuse m'ont fait partager les travaux de mon mari tant qu'il a été simple particulier ; j'écrivais avec lui comme j'y mangeais, parce que l'un m'était presque aussi naturel que l'autre ; et que, n'existant que pour son bonheur, je me consacrais à ce qui lui faisait plaisir. Il décrivait des arts, j'en décrivais aussi, quoiqu'ils m'ennuyassent ; il aimait l'érudition, nous faisions des recherches ; il se délassait à envoyer quelque morceau littéraire à une académie, nous le travaillions de concert ou séparément, pour comparer ensuite et préférer le meilleur, ou refondre les deux ; il aurait fait des homélies, que

j'en aurais composé. Il devint ministre; je ne me mêlai point de l'administration : mais s'agissait-il d'une circulaire, d'une instruction, d'un écrit public et important, nous en conférions, suivant la confiance dont nous avions l'usage; et, pénétrée de ses idées, nourrie des miennes, je prenais la plume, que j'avais plus que lui le temps de conduire. Ayant tous deux les mêmes principes et un même esprit, nous finissions par nous accorder sur le mode, et mon mari n'avait rien à perdre en passant par mes mains. Je ne pouvais rien exprimer, en fait de justice et de raison, qu'il ne fût capable de réaliser ou de soutenir par son caractère et sa conduite, et je peignais mieux qu'il n'aurait dit ce qu'il avait exécuté ou pouvait promettre de faire. Roland, sans moi, n'eût pas été moins bon administrateur; son activité, son savoir, sont bien à lui, comme sa probité; avec moi il a produit plus de sensation, parce que je mettais dans ses écrits ce mélange de force et de douceur, d'autorité de la raison et de charmes du sentiment qui n'appartiennent peut-être qu'à une femme sensible, douée d'une tête saine. Je faisais avec délices ces morceaux que je jugeais devoir être utiles, et j'y trouvais plus de plaisir que si j'en eusse été connue pour l'auteur. Je suis avide de bonheur; je l'attache au bien que je fais, et je n'ai pas même besoin de gloire; je ne vois dans ce monde de rôle qui me convienne que celui de la Providence. Je permets aux malins de regarder cet aveu comme une impertinence, car il doit y ressembler; mais ceux qui me connaissent n'y verront rien que de sincère comme moi-même.

Je reviens à la lettre, qui fut tracée d'un trait, comme à peu près tout ce que je faisais de ce genre; car sentir la nécessité, la convenance d'une chose, concevoir son bon effet, désirer de le produire, et jeter au moule l'objet dont cet effet devait résulter, n'étaient pour moi qu'une même opération. Il était présent dans le cabinet de mon mari ce Pache qui, dans la même année, fit calomnier Roland, et nous fait poursuivre aujourd'hui comme ennemis de la liberté, lorsque nous lûmes entre nous cette lettre. « C'est une démarche bien hardie! » disait alors cet hypocrite que je prenais pour un sage. « Hardie! sans doute; mais elle est juste et nécessaire : qu'importe le reste? » Roland se rend

au conseil le 10 juin, avec sa lettre dans sa poche, dans le dessein de la lire hautement devant ses collègues, et de la déposer ensuite entre les mains du roi. On ouvre la discussion sur la sanction des deux décrets : le roi la suspend, en disant à ses ministres qu'ils aient à lui remettre chacun, au conseil suivant, leur opinion écrite. Roland pouvait remettre la sienne sur l'heure ; il crut, d'après ce qui venait d'être dit, devoir attendre, par une sorte d'égard pour ses collègues. Mais de retour chez lui, nous trouvâmes qu'il ne pouvait mieux faire que d'expédier sa missive : elle fut remise dans les mains du roi le 11 juin au matin.

Le lendemain 12, à huit heures du soir, je vois arriver Servan d'un air joyeux : « Félicitez-moi, me dit-il ; j'ai l'honneur d'être chassé. — Mon mari, lui répliquai-je, doit donc le partager sous peu ; et je suis piquée que vous soyez le premier. » Il me raconta que s'étant rendu le matin chez le roi pour quelques objets particuliers, il l'avait entretenu avec chaleur de la nécessité du camp des vingt mille hommes, s'il voulait véritablement s'opposer aux projets des ennemis ; que le roi lui avait tourné le dos de fort mauvaise humeur, et que Dumouriez sortait à l'instant de l'hôtel de la guerre, où il était venu lui prendre le portefeuille, en conséquence d'un ordre dont il était porteur. « Dumouriez ? Il joue là un vilain rôle, mais qui ne me surprend pas. » Les trois jours précédents, il avait été souvent aux Tuileries en longue conférence avec la reine. Roland, averti que Servan était chez moi, quitte les personnes auxquelles il donnait audience, apprend la nouvelle, et fait inviter ses collègues (Dumouriez excepté) à le venir trouver.

Il lui paraissait qu'il ne fallait pas attendre le renvoi, et que, celui de Servan étant prononcé, il convenait à ceux qui professaient les mêmes principes d'offrir leur démission, à moins que le roi ne rappelât Servan et ne renvoyât Dumouriez, avec lequel ils ne devaient plus s'asseoir au conseil. Je ne doute pas que si les quatre ministres se fussent ainsi comportés, la cour n'eût été un peu embarrassée pour les remplacer ; que Lacoste et Duranthon ne se fussent honorés, et que la chose eût été d'autant plus frappante pour le public : mais elle le devint d'une autre manière.

Les ministres arrivèrent; on délibéra sans rien conclure, sinon que l'on se rassemblerait le lendemain à huit heures du matin, et que Roland leur préparerait une lettre. Je n'aurais jamais cru, si les circonstances ne m'avaient mise à portée d'en faire l'expérience, combien sont rares la justesse d'esprit et la *fermeté de caractère;* combien peu d'hommes par conséquent sont propres aux affaires, et moins encore à gouverner. Voulez-vous la réunion de ces qualités à un désintéressement parfait? voilà le phénix presque impossible à trouver. Je ne m'étonne plus que les hommes supérieurs au vulgaire, et placés à la tête des empires, aient ordinairement un assez grand mépris pour l'espèce : c'est le résultat presque nécessaire d'une grande connaissance du monde; et, pour éviter les fautes où il peut entraîner ceux qui sont chargés du bonheur des nations, il faut un fonds de philosophie et de magnanimité bien extraordinaire.

Les ministres vinrent au rendez-vous; ils hésitèrent sur la lettre, et finirent par arrêter qu'il valait mieux se rendre en personne chez le roi et lui parler. Cet expédient me parut une manière d'éluder : on ne parle jamais avec autant de force que l'on peut écrire à un individu auquel son rang et l'habitude font accorder de grands égards. Il fut convenu d'aller prendre Lacoste, qui n'avait pas paru; ou du moins de lui proposer de s'unir aux autres. A peine ces messieurs étaient-ils réunis à l'hôtel de la marine, qu'un message du roi vint porter à Duranthon l'ordre de se rendre seul au château, et à l'instant. Clavière et Roland lui dirent qu'ils allaient attendre son retour à la chancellerie. Ils n'y furent pas longtemps sans voir arriver Duranthon, la face allongée, silencieux, avec un air de douleur hypocrite, tirant lentement de chacune de ses poches un ordre du roi pour chacun des deux autres. « Donnez donc, lui dit Roland en riant : je vois seulement que nos lenteurs nous ont fait perdre l'initiative. » C'était effectivement leur congé. « Me voilà aussi chassé, m'annonça mon mari en revenant. — J'espère, lui répliquai-je, que c'est encore mieux mérité de votre part que de celle de personne. Mais c'est bien le cas de ne pas attendre que le roi l'annonce à l'assemblée; et puisqu'il n'a pas profité des leçons de votre lettre, il faut rendre ces leçons utiles au public

en les lui faisant connaître ; je ne vois rien de plus conséquent au courage de la lui avoir écrite, que la hardiesse d'en envoyer copie à l'assemblée : en apprenant votre renvoi, elle en verra la cause. »

Cette idée devait plaire beaucoup à mon mari : elle fut saisie, et l'on sait comment l'assemblée honora le renvoi des trois ministres, en déclarant qu'ils emportaient les regrets de la nation ; comme elle applaudit à la lettre, en ordonnant qu'elle fût imprimée et envoyée aux départements. Je suis convaincue et je crois que l'événement a démontré que cette lettre a beaucoup servi à éclairer la France ; elle offrait au roi, avec tant de force et de sagesse, ce que son propre intérêt devait le déterminer à faire, qu'on a pu juger qu'il ne refusait à s'y prêter que par une opposition déterminée au maintien de la constitution.

Lorsque je me rappelle que Pache était dans le cabinet de Roland lorsque nous lûmes la minute de cette lettre, qu'il trouvait cette démarche bien hardie ; lorsque je songe combien de fois cet homme a été témoin de notre enthousiasme pour la liberté, de notre zèle à la servir, et que je le vois aujourd'hui à la tête de l'autorité arbitraire qui nous opprime et nous poursuit comme des ennemis de la république, je me demande si je veille, et si le rêve ne doit pas finir par le supplice de cet infâme hypocrite?

J'ai dit que Dumouriez avait eu un petit déplaisir à venger, en se liguant avec la cour contre ses collègues : voici d'où il était résulté [1].

Dumouriez avait choisi pour son principal agent, et nommé directeur général du département des affaires étrangères, Bonne-Carrère, décoré de la croix de Saint-Louis, que Dumouriez lui avait fait avoir ; bel homme, ayant la réputation et les mœurs d'un intrigant. Je l'ai vu une seule fois, que Dumouriez l'amena dîner chez moi : son extérieur agréable ne me séduisit pas plus que celui de Hérault de Séchelles. « Tous ces beaux garçons, disais-je à un ami, me semblent de pauvres patriotes ; ils ont l'air de trop s'aimer eux-mêmes, pour ne pas se préférer à la

[1] Nous rappelons ici combien il importe de lire les mémoires du général Dumouriez. (*Note de l'éditeur.*)

chose publique; et je n'échappe jamais à la tentation de rabattre leur suffisance, en ne paraissant pas voir le mérite dont ils tirent le plus de vanité. »

J'ai plus d'une fois entendu des hommes graves, des députés, de ces originaux qui alimentaient l'honnêteté, et qu'on déclare infâmes aujourd'hui à cause de cela; je les ai entendus gémir du choix qu'avait fait Dumouriez, trouver que les ministres patriotes ne sauraient mettre dans leurs choix trop de sévérité, pour assurer la liberté par la gestion la plus intacte dans toutes les parties de l'administration. Je sais qu'il y eut de douces remontrances faites à Dumouriez, qui s'excusa sur l'intelligence et les talents de Bonne-Carrère, dont on ne peut nier l'esprit, les ressources et la souplesse; mais le bruit se répandit d'une affaire ménagée par Bonne-Carrère, pour laquelle il y avait eu de déposées chez un notaire cent mille livres, dont madame de Beauvert devait avoir sa part : c'était la maîtresse de Dumouriez, femme galante, sœur de Rivarol, entourée de la puante aristocratie des gens sans mœurs. J'ai oublié l'affaire et les personnes; mais les noms, les temps, les particularités furent connus, avérés. On arrêta de parler sérieusement à Dumouriez pour l'engager à renvoyer Bonne-Carrère, et à conserver ou revêtir une décence, faute de laquelle il ne pouvait rester dans le ministère, sans nuire à la bonne cause. Gensonné, qui connaissait particulièrement Dumouriez, et Brissot, à qui les tours de Bonne-Carrère avaient été dénoncés, arrêtèrent de lui parler chez Roland, en sa présence et celle de trois ou quatre autres personnes, ses collègues ou députés. Effectivement, après avoir dîné chez moi, retirés dans le cabinet que j'habitais ordinairement, on fit à Dumouriez l'exposé des griefs, et les observations en conséquence. Roland, avec la gravité de son âge et de son caractère, se permit d'insister sur la chose, comme intéressant tout le ministère. Rien n'était moins à l'usage de Dumouriez que cette exactitude et l'air de la remontrance : il voulut échapper par un ton léger; puis, se trouvant pressé par les raisons, il témoigna de l'humeur, et se retira mécontent. De cet instant il cessa de voir les députés, et ne paraissait pas satisfait de les rencontrer chez moi. Il vint moins souvent. Réfléchissant sur

cette conduite, je dis à Roland que, sans me connaître en intrigue, je croyais que, dans les règles du monde, l'heure devait être venue de perdre Dumouriez, si l'on voulait éviter d'être renversé par lui. « Je sais bien, ajoutai-je, que tu ne saurais t'abaisser à pareil jeu; mais il est pourtant vrai que Dumouriez doit chercher à se défaire de ceux dont la censure l'a blessé. Quand on se mêle de prêcher et qu'on l'a fait inutilement, il faut punir, ou s'attendre à être molesté. » Dumouriez, qui aimait Bonne-Carrère, le fit confident de ce dont il était l'objet : celui-ci masqua l'affaire qu'on lui reprochait; il avait, d'ailleurs, quelque accès chez la reine, par des femmes avec lesquelles il était lié. On intrigua : les fameux décrets survinrent; et, quoique Dumouriez fût d'avis de la sanction, il sut se ménager à la cour, et servit au départ de ses collègues, soit en proposant des successeurs, soit en acceptant le ministère de la guerre, qu'au reste il ne garda pas longtemps; car la cour, qui avait été bien aise de le conserver d'abord, pour ne pas paraître renvoyer tous les ministres dits patriotes, s'en défit bientôt après. Mais il était trop habile pour ne pas éviter une entière disgrâce, et il obtint de l'emploi à l'armée, suivant son grade.

Ceci me conduit à anticiper sur les temps, et à couler à fond ce que j'ai à dire sur Dumouriez.

Après le 18 août, les patriotes imaginèrent qu'il fallait tirer parti de ses talents, et qu'on pouvait espérer qu'il en ferait un bon usage dans la carrière militaire. L'un des plus grands embarras du gouvernement, à cette époque, était le choix des sujets, notamment pour cette partie. L'ancien régime n'avait admis que des nobles pour officiers; le savoir ou l'expérience étaient concentrés dans leur ordre; le peuple les voyait, avec inquiétude, chargés de la direction des forces destinées à maintenir une constitution qui leur était contraire : frappé de ce contraste, il ne pouvait, avec les hommes éclairés, juger les raisons de confiance fondées sur le caractère de celui-ci, les passions de celui-là, les principes de tel autre, et ainsi du reste. Les flatteurs du peuple exagéraient ses craintes, excitaient sa défiance; éternels dénonciateurs, ils se font les ennemis de tous les hommes en place, pour s'établir dans celle qui convient à leur

ambition : c'est la marche de tous les agitateurs, depuis *Hippon*, le harangueur de Syracuse, jusqu'à Robespierre, le bavard de Paris.

Roland, rappelé au ministère, crut devoir à l'intérêt public et aux circonstances de faire disparaître l'opposition qui devait se trouver entre lui et Dumouriez, lorsqu'ils avaient ensemble, chacun à leur manière, à servir la république. « Les chances « politiques, lui écrivit-il, sont aussi variées que celles de la « guerre : je me retrouve au conseil, vous êtes à la tête des ar« mées ; vous avez à effacer les torts de votre ministère, et à « parcourir le plus beau champ pour votre gloire. Vous fûtes « entraîné dans une intrigue qui vous fit desservir vos collègues, « et vous avez été, à votre tour, joué par la cour même, avec « laquelle vous aviez voulu vous ménager. Mais vous ressemblez « un peu à ces preux chevaliers qui faisaient parfois de petites « scélératesses dont ils étaient les premiers à rire, et qui ne sa« vaient pas moins se battre en désespérés quand il s'agissait « de l'honneur. Il faut convenir que si ce caractère ne s'ac« corde pas très-bien avec l'austérité républicaine, il est une « suite des mœurs dont nous n'avons pu nous défaire encore, et « qu'il faudra bien vous pardonner si vous remportez des vic« toires. Vous me trouverez, dans le conseil, toujours prêt à « seconder vos entreprises, tant qu'elles auront le bien public « pour objet ; je ne connais point d'affections particulières « quand il est question de le servir ; et je vous chérirai comme « l'un des sauveurs de ma patrie, si vous vous dévouez sincè« rement à sa défense. » Dumouriez répondit fort bien, et se battit de même. Il repoussa les Prussiens : je me souviens qu'à cette époque il y eut quelque espérance de le détacher de la ligue, et quelques pourparlers à ce sujet ; mais ils n'eurent pas de suite. Il vint à Paris, après que les ennemis eurent évacué notre territoire, pour préparer les opérations de la Belgique. Roland le vit au conseil ; je le reçus à dîner chez moi une seule fois, avec beaucoup d'autres personnes. Quand il entra dans mon appartement, il avait l'air un peu embarrassé, et vint m'offrir, assez gauchement pour un homme aussi dégagé, un charmant bouquet qu'il tenait à la main. Je souris, en lui disant

que la fortune faisait de plaisants tours, et qu'il ne s'était pas attendu, sans doute, qu'elle me mît dans le cas de le recevoir de nouveau dans ce même hôtel; mais que les fleurs n'en seyaient pas moins bien au vainqueur des Prussiens, et que je les recevais de sa main avec plaisir. Il se proposait d'aller, après dîner, à l'Opéra : c'était encore un reste de l'ancienne folie des généraux, d'aller se montrer au spectacle, et chercher des couronnes de théâtre, lorsqu'ils avaient remporté quelque avantage. Une personne me demanda si je ne comptais point y aller; j'évitais de répondre, parce qu'il ne convenait ni à mon caractère, ni à mes mœurs, d'y paraître avec Dumouriez. Mais, après que la compagnie fut partie, je proposai à Vergniaux de m'y accompagner, dans ma loge, avec ma fille. Nous nous y rendîmes. L'ouvreuse de loges, étonnée, me dit que la loge du ministre était occupée. « Cela n'est pas possible, » lui dis-je : on n'y entrait que sur des billets signés de lui, et je n'en avais donné à personne. « Mais c'est le ministre qui a voulu entrer. — Non, ce n'est pas lui : ouvrez-moi, je verrai qui c'est. » Trois ou quatre sans-culottes, en forme de spadassins, étaient à la porte. « On n'ouvre pas, s'écrièrent-ils; le ministre est là. — Je ne puis me dispenser d'ouvrir, répond la femme, qui dans l'instant ouvre effectivement la porte. J'aperçois la grosse figure de Danton, celle de Fabre, et trois ou quatre femmes de mauvaise tournure. Le spectacle était commencé; ils fixaient le théâtre : Danton s'inclinait sur la loge voisine, pour causer avec Dumouriez, que je reconnus, le tout d'un clin d'œil, sans que personne de la loge m'eût vue : je me retirai subitement, en poussant la porte. « Véritablement, dis-je à l'ouvreuse, c'est un ci-devant ministre de la justice, à qui j'aime mieux laisser le fruit d'une impertinence, que de me compromettre avec lui : je n'ai que faire ici. » Et je me retirai, jugeant, au reste, que la sottise de Danton me sauvait de l'inconvénient que j'avais voulu éviter de paraître avec Dumouriez, puisqu'il se serait trouvé si près de moi. J'ai su que Danton et Fabre n'avaient cessé de l'accompagner à tous les autres spectacles où il avait eu la faiblesse de se montrer : quant à moi, je ne l'ai jamais revu. Voilà où se sont bornées nos relations avec un homme dont on a

voulu nous supposer complices lors de sa trahison. Dumouriez est actif, vigilant, spirituel et brave, fait pour la guerre et pour l'intrigue. Habile officier, il était, au jugement même de ses jaloux collègues, le seul d'entre eux qui fût en état de bien conduire une grande armée; adroit courtisan, il convenait mieux, par son caractère et son immoralité, à l'ancienne cour qu'au nouveau régime. Avec des vues étendues, toute la hardiesse nécessaire pour les suivre, il est capable de concevoir de grands plans, et ne manque pas de moyens de les mettre à exécution: mais il n'a point assez de caractère pour son esprit; l'impatience et l'impétuosité le rendent indiscret ou précipité : il ourdit bien une trame; il ne sait pas longtemps cacher son but : il lui fallait une tête plus froide pour devenir chef de parti.

Je suis persuadée que Dumouriez n'était pas allé dans la Belgique avec l'intention de trahir; il aurait servi la république comme un roi, pourvu qu'il y eût trouvé sa gloire et son profit : mais les mauvais décrets rendus par la convention, l'affreuse conduite de ses commissaires, les sottises du pouvoir exécutif, gâtant notre cause dans ce pays, et la tournure des affaires préparant un bouleversement général, il eut l'idée d'en changer le cours, et se perdit dans ses combinaisons, faute de prudence et de maturité. Dumouriez doit être fort aimable dans les orgies d'hommes, et pour les femmes qui ont peu de mœurs; il paraît encore avoir la pétulance de la jeunesse, et toute la gaieté d'une imagination vive et libre : aussi sa politesse a-t-elle quelque chose de contraint avec les femmes réservées. Il divertissait le roi au conseil par les contes les plus extravagants, dont ses graves collègues ne pouvaient s'empêcher de rire; et il les entremêlait parfois de vérités hardies et bien appliquées. Quelle différence de cet homme, tout vicieux qu'il est, avec Luckner, qui fit quelque temps l'espoir de la France! Je n'ai jamais rien vu de si médiocre. C'est un vieux soldat demi-abruti, sans esprit, sans caractère, véritable fantôme que purent conduire les premiers marmousets, et qui, à la faveur d'un mauvais langage, du goût du vin, de quelques jurements et d'une certaine intrépidité, acquérait de la popularité dans les armées, parmi les machines stipendiées, toujours dupes de qui

les frappe sur l'épaule, les tutoie, et les fait quelquefois punir. Je l'eus à dîner chez moi lors du premier ministère de Roland, et je l'entretins, ou fus présente à sa conversation, durant quatre ou cinq heures : « O mon pauvre pays, disais-je le lendemain à Guadet, qui me demandait comment j'avais trouvé Luckner, vous êtes donc perdu, puisqu'il faut aller chercher hors de votre sein un pareil être pour lui confier vos destinées ! »

Je ne me connais nullement en tactique, et Luckner pouvait fort bien entendre celle de son métier ; mais je sais d'autre part qu'on ne peut être un grand capitaine sans raisonnement et sans esprit.

La chose qui m'ait le plus surprise depuis que l'élévation de mon mari m'eut donné la faculté de connaître beaucoup de personnes, et particulièrement celles employées dans les grandes affaires, c'est l'universelle médiocrité ; elle passe tout ce que l'imagination peut se représenter, et cela dans tous les degrés, depuis le commis qui n'a besoin que d'un esprit juste pour bien saisir une question, de méthode pour la traiter, d'un peu de style pour rédiger des lettres, jusqu'au ministre chargé du gouvernement, au militaire qui doit commander les armées, et à l'ambassadeur fait pour négocier. Jamais, sans cette expérience, je n'aurais cru mon espèce si pauvre. Ce n'est aussi que de cette époque que j'ai pris de l'assurance, jusque-là j'étais modeste comme une pensionnaire de couvent ; je supposais toujours que des gens plus décidés que moi étaient aussi plus habiles. Vraiment, je ne m'étonne pas que l'on m'aimât beaucoup : on sentait bien que je valais quelque chose, et cependant je faisais de bonne foi les honneurs de l'amour-propre d'autrui.

Nous voilà donc rentrés dans la vie privée : on me demandera peut-être si je n'ai jamais eu plus de détails sur la manière dont Roland avait été appelé au ministère ? Je puis affirmer que non, et que même je n'ai pas eu la pensée de m'en informer ; cela m'a paru se faire comme tant de choses en ce monde : l'idée en vient à quelqu'un, plusieurs la goûtent, et elle se présente, ainsi appuyée, à quiconque peut agir en conséquence. J'ai vu que celle-là avait frappé des députés ; j'ignore celui qui

l'a proposée le premier, et par qui elle a été transmise à la cour. Roland n'en a pas su davantage, et ne s'en est pas plus inquiété que moi. Quand il fut question de remplacer de Grave à la guerre, les ministres et les députés patriotes n'imaginaient point sur qui faire tomber le choix; les militaires connus passaient presque tous pour les ennemis de la constitution. Roland songea à Servan, qui était au service et y avait mérité la croix de Saint-Louis; dont les principes n'étaient pas douteux, puisqu'il les avait exposés, avant la révolution, dans un ouvrage estimé (*le Soldat citoyen*). Nous le connaissions personnellement pour l'avoir vu à Lyon, où il avait la réputation méritée d'un homme sage et actif: enfin il avait perdu en 1790 une charge à la cour, où M. Guignard Saint-Priest n'aimait pas son civisme; les membres du conseil se réunirent, d'après ces considérations, pour le proposer au roi, qui l'accepta.

Lorsque mon mari fut au ministère, je m'imposai la loi de ne faire ni recevoir de visites, et de n'inviter à manger aucune femme. Je n'avais pas de grands sacrifices à faire à cet égard; car n'étant pas de résidence habituelle à Paris, mon cercle n'y était pas fort étendu; d'ailleurs, je ne m'étais livrée nulle part à la grande société, parce que j'aime l'étude autant que je hais le jeu, et que je m'ennuie des sots. Habituée à passer mes jours dans l'intérieur de mon domestique, je partageais les travaux de Roland, et je cultivais mes goûts particuliers. C'était donc à la fois conserver ma manière d'être, et prévenir les inconvénients dont une foule intéressée environne les personnes qui tiennent aux grandes places, que d'établir cette sévérité dans mon hôtel. Je n'y ai jamais eu proprement de cercle de société; je recevais à dîner, deux fois la semaine, des ministres, des députés, celles des personnes avec lesquelles mon mari avait besoin de s'entretenir ou de conserver des relations. On causait d'affaires devant moi, parce que je n'avais ni la manie de m'en mêler, ni d'entourage qui inspirât la défiance. De toutes les pièces d'un vaste appartement, j'avais choisi, pour l'habiter journellement, le plus petit salon formant cabinet, où j'avais mes livres et un bureau. Il arrivait souvent que des amis ou des collègues, ayant besoin de parler confidentiellement

au ministre, au lieu d'aller chez lui, où ses commis et le public l'environnaient, se rendaient chez moi, et me priaient de l'y faire appeler. Je me suis ainsi trouvée dans le courant des choses sans intrigue ni vaine curiosité : Roland y avait l'agrément de m'en entretenir ensuite, dans le particulier, avec cette confiance qui a toujours régné entre nous, et qui y a mis en communauté nos connaissances et nos opinions. Il arrivait aussi que les amis qui n'avaient qu'un avis à communiquer, un mot à dire, toujours certains de me trouver, s'adressaient à moi pour me charger de le lui rendre au premier instant.

On avait senti le besoin de balancer l'influence de la cour, de l'aristocratie, de la liste civile et de leurs papiers, par des instructions populaires d'une grande publicité. Un journal placardé en affiches parut propre à cette fin; il fallait trouver un homme sage et éclairé, capable de suivre les événements et de les présenter sous leur vrai jour, pour en être le rédacteur. Louvet, déjà connu comme écrivain, homme de lettres et politique, fut indiqué, choisi, et accepta ce soin. Il fallait aussi des fonds; c'était une autre affaire : Pétion lui-même n'en avait point pour la police; et cependant, dans une ville comme Paris, et dans un tel état de choses où il importait d'avoir du monde pour être informé à temps de ce qui arrive ou de ce qui se prépare, c'était absolument nécessaire. Il eût été difficile de l'obtenir de l'assemblée; la demande n'eût pas manqué de donner l'éveil aux partisans de la cour, et de rencontrer des obstacles. On imagina que Dumouriez, qui avait, aux affaires, étrangères, des fonds pour dépenses secrètes, pourrait remettre une somme par mois au maire de Paris pour la police, et que sur cette somme seraient prélevés les frais du journal en affiche, que surveillerait le ministre de l'intérieur. L'expédient était simple, il fut arrêté. Telle a été l'origine de *la Sentinelle*.

C'est dans le courant de juillet que, voyant les affaires empirer par la perfidie de la cour, la marche des troupes étrangères et la faiblesse de l'assemblée, nous cherchions où pourrait se réfugier la liberté menacée. Nous causions souvent avec Barbaroux et Servan de l'excellent esprit du Midi, de l'énergie des départements dans cette partie de la France, et des facilités que pré-

senterait ce local pour y fonder une république, si la cour triomphante venait à subjuguer le Nord et Paris. Nous prenions des cartes géographiques; nous tracions la ligne de démarcation : Servan étudiait les positions militaires; on calculait les forces, on examinait la nature et les moyens de reversement des productions : chacun rappelait les lieux ou les personnes dont on pouvait espérer de l'appui, et répétait qu'après une révolution qui avait donné de si grandes espérances, il ne fallait pas retomber dans l'esclavage, mais tout tenter pour établir quelque part un gouvernement libre. « Ce sera notre ressource, disait Barbaroux, si les Marseillais que j'ai accompagnés ici ne sont pas assez bien secondés par les Parisiens pour réduire la cour; j'espère cependant qu'ils en viendront à bout, et que nous aurons une convention qui donnera la république pour toute la France. »

Nous jugeâmes bien, sans qu'il s'expliquât davantage, qu'il se préparait une insurrection; elle paraissait inévitable, puisque la cour faisait des préparatifs qui annonçaient le dessein de subjuguer. On dira que c'était pour se défendre; mais l'idée de l'attaque ou ne serait venue à personne, ou n'aurait pas pris parmi le peuple, si elle eût fait sincèrement exécuter la constitution; car, en lui voyant tous ces défauts, les plus fermes républicains ne voulaient qu'elle pour l'instant, et auraient attendu des améliorations de l'expérience et du temps.

Il est vrai qu'à l'époque des révolutions il se trouve toujours, particulièrement chez les peuples corrompus et dans les grandes villes, une classe d'hommes privés des avantages de la fortune, avides de ses faveurs, et cherchant à les extorquer à tout prix, ou habitués à les suppléer par des moyens peu licites. Si la hardiesse de l'esprit, l'audace du caractère, quelques talents naturels, distinguent l'un d'entre eux, il devient chef ou directeur d'une bande turbulente qui se recrute bientôt de tous les sujets qui, n'ayant rien à perdre, sont prêts à tout oser; de toutes les dupes qu'ils ont l'art de faire, et enfin des individus que sèment parmi eux les politiques ou les puissances intéressées à fomenter les divisions, pour affaiblir ceux qu'elles agitent, et pour les tourner ensuite à leur profit.

Les sociétés patriotiques, ces rassemblements d'hommes réunis pour délibérer sur leurs droits et leurs intérêts, nous ont présenté, au raccourci, le tableau de ce qui se passe dans la grande société de l'État.

Ce sont d'abord quelques hommes ardents, vivement pénétrés des dangers publics, et cherchant de bonne foi à les prévenir; les philosophes se joignent à eux, parce que cette association leur paraît nécessaire pour le renversement de la tyrannie et la propagation des principes utiles à leurs semblables. Effectivement, de grandes vérités se développent et deviennent communes; des sentiments généreux s'animent et se répandent; l'impulsion est donnée aux cœurs et aux esprits. Alors s'avancent des individus qui, revêtant les principes et adoptant le langage propre à les faire accueillir, cherchent à capter la bienveillance publique pour acquérir des places ou du crédit. Ils enchérissent sur la vérité, pour se faire remarquer davantage; ils frappent les imaginations par des peintures exagérées; ils flattent les passions de la multitude, toujours prompte à admirer le gigantesque; ils la portent à des mesures dans lesquelles ils se rendent utiles, afin de se faire croire toujours nécessaires; et ils finissent par travailler à rendre suspects les hommes sages et éclairés dont le mérite les effraye, et dont ils ne pourraient soutenir la concurrence. La calomnie, d'abord grossièrement employée par eux, apprend, dans les humiliations qu'elle reçoit, à s'ériger en système; elle devient un art profond, dans lequel eux seuls et leurs pareils peuvent réussir.

Sans doute beaucoup de gens de cette trempe s'étaient jetés dans le parti populaire contre la cour, prêts à servir celle-ci pour son argent, puis à la trahir si elle devenait plus faible. La cour affectait de croire tels tous ceux qui s'opposaient à ses vues, et se plaisait à les confondre sous le titre de factieux. Les vrais patriotes laissaient aller cette meute bruyante comme des chiens d'arrêt, et peut-être n'étaient pas fâchés de s'en servir comme d'enfants perdus qui se livrent à l'ennemi. Ils ne calculaient pas, dans leur haine du despotisme, que s'il est permis, en politique, de laisser faire de bonnes choses par de méchantes gens, ou de profiter de leurs excès pour une fin utile, il est infiniment

dangereux de leur attribuer l'honneur des unes, ou de ne pas les punir des autres.

SECOND MINISTÈRE.

Tout le monde connaît la révolution du 10 août : je n'en sais pas plus que le public à cet égard ; car, instruite de la grande marche des affaires tant que Roland a été homme public, et la suivant avec intérêt même lorsqu'il n'était plus en place, je n'ai jamais été confidente de ce qu'on peut appeler les petites manœuvres, de même qu'il n'a jamais été agent de cette espèce.

Rappelé au ministère à cette époque[1], il y rentra avec de nouvelles espérances pour la liberté. Il est grand dommage, disions-nous, que le conseil soit gâté par ce Danton, qui a une réputation si mauvaise ! Quelques amis, à qui je le répétais à l'oreille, me répondirent : « Que voulez-vous ? il a été utile dans la révolution, et le peuple l'aime : on n'a pas besoin de faire des mécontents ; il faut tirer parti de ce qu'il est[2]. » C'était fort bien dit ; mais il est plus aisé de ne point accorder à un homme des moyens d'influence que de l'empêcher d'en abuser. Là commencèrent les fautes des patriotes. Dès que la cour était abattue, il fallait former un excellent conseil, dont tous les membres, irréprochables dans leur conduite, distingués par leurs lumières, imprimassent au gouvernement une marche respectable, et aux puissances étrangères de la considération. Placer Danton, c'était inoculer dans le gouvernement ces hommes que j'ai peint plus

[1] Dans la séance du 10 août, après la prise du château, l'assemblée législative forma un conseil exécutif, composé des ministres. Servan, Clavière et Roland reprirent chacun les portefeuilles qui leur avaient été confiés quelque temps auparavant. Ce fut Isuard qui proposa leur rappel en ces termes (*extrait du Moniteur*) : « Il est instant « que l'assemblée s'occupe de la nomi« nation des ministres : puisque trois « des anciens avaient emporté les re« grets de la nation, nous devons à l'o« pinion publique de les réintégrer sur« le-champ (*on applaudit*) ; et comme « je ne crois pas qu'il puisse se mani« fester aucune opposition dans l'assem« blée, je demande que l'on mette sur« le-champ aux voix le rappel de ces « trois ministres.

« L'assemblée décide unanimement « que MM. Roland, Clavière et Servan « reprendront leurs fonctions dans le « ministère. »

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Danton disait à cette époque, en faisant allusion à l'attaque du château : « J'ai été porté au ministère par un « boulet de canon. »

(*Note de l'éditeur.*)

haut, qui le tourmentent quand ils ne sont pas employés par lui, qui le détériorent et l'avilissent dès qu'ils participent à son action. Mais qui donc aurait fait ces réflexions? qui eût osé les communiquer et les appuyer hautement? C'était l'assemblée ou la commission des vingt-un qui déterminait les choix; il y avait là beaucoup d'hommes de mérite, et pas un chef; pas un de ces êtres à la Mirabeau, propres à commander au vulgaire, à rallier, en un faisceau, les volontés des sages, et à les présenter avec l'ascendant du génie, qui se fait obéir dès qu'il se manifeste.

On ne savait qui mettre à la marine: Condorcet parla de Monge, parce qu'il l'avait vu résoudre des problèmes de géométrie à l'Académie des sciences; et Monge fut élu. C'est une espèce d'original, qui ferait bien des singeries à la manière des ours que j'ai vus jouer dans les fossés de la ville de Berne : on n'est pas plus lourdement Pasquin, et moins fait pour être plaisant. Autrefois tailleur de pierres à Mézières, où l'abbé Bossut l'encouragea et lui fit commencer l'étude des mathématiques, il s'est avancé à force de travail, et avait cessé de voir son bienfaiteur dès qu'il avait espéré de devenir son égal. Bon homme, au demeurant, ou sachant en acquérir la réputation dans un petit cercle, dont les plus malins personnages ne se seraient pas amusés à faire voir qu'il n'était qu'épais et borné. Mais enfin il passait pour être honnête homme, ami de la révolution; et l'on était si las des traîtres, si embarrassé de trouver des gens capables, que l'on commençait par s'accommoder de ceux qui étaient sûrs. Je n'ai pas besoin de parler de son ministère; le triste état de notre marine ne prouve que trop aujourd'hui son ineptie et sa nullité [1].

Lebrun, employé dans les bureaux des affaires étrangères, passait pour un esprit sage, parce qu'il n'avait d'élans d'aucune espèce, et pour un habile homme, parce qu'il était assez bon commis. Il connaissait passablement sa carte diplomatique, et savait rédiger, avec bon sens, un rapport ou une lettre. Dans un temps

[1] Il y a beaucoup de satire mêlée à quelque vérité dans ce portrait; mais on ne pourrait sans injustice confondre l'homme public avec le savant : il est plus équitable de séparer le mathématicien célèbre, le profond physicien, l'inventeur de la géométrie descriptive, le fondateur de l'École polytechnique, de l'homme qui n'eut pas un caractère égal à son génie, de l'administrateur auquel ont manqué peut-être les talents nécessaires à sa place.
(*Note de l'éditeur.*)

ordinaire, il eût été fort bien placé au département qui est le moins chargé, et dont le travail est le plus agréable à faire; mais il n'avait rien de l'activité d'esprit et de caractère qu'il eût fallu développer à l'instant où il y fut appelé. Mal instruit de ce qui se passait chez nos voisins, envoyant dans les cours des hommes qui, sans être dénués de mérite, n'avaient aucune de ces choses qui leur servent de recommandation, et pouvaient à peine passer l'antichambre de quelques grands, il ne savait employer ni l'espèce d'intrigue au moyen de laquelle on eût donné chez eux de l'occupation à ceux qui voulaient nous attaquer, ni l'espèce de grandeur dont un État puissant doit investir ses agents reconnus, pour se faire respecter. « Que faites-vous donc? lui demandait quelquefois Roland. A votre place, j'aurais déjà mis l'Europe en mouvement, et préparé la paix de la France, sans le secours des armes; je voudrais savoir ce qui se passe dans tous les cabinets, et y exercer mon influence. » Lebrun ne se pressait jamais; et l'on vient, en août 1793, d'arrêter, à son passage en Suisse, pour aller à Constantinople, Sémonville, qui devait y être rendu depuis huit mois. Les derniers chocs de Lebrun achèvent de le peindre, et me dispensent d'ajouter aucun trait. Il a fait nommer ministre plénipotentiaire en Danemark Grouvelle, le secrétaire du conseil, dont, à ce titre, j'avais déjà à parler.

Grouvelle, élève de Cerutti, dont il n'a appris qu'à faire de petites phrases où il met toute sa philosophie, médiocre, froid et vain, dernier rédacteur de la *Feuille villageoise*, devenue flasque comme lui; Grouvelle avait été sur les rangs pour je ne sais quel ministère, et fut nommé secrétaire du conseil au 10 août, en exécution d'une loi constitutionnelle, contre l'inobservation de laquelle Roland avait si vivement réclamé, que le roi s'était enfin déterminé à la faire suivre. Roland avait espéré que la tenue régulière d'un registre, où l'on inscrirait les délibérations, établirait dans le conseil une marche plus sérieuse et mieux remplie; il y voyait l'avantage, pour les hommes fermes, de faire constater leurs opinions, et de laisser un témoignage quelquefois utile à l'histoire, et toujours à leur justification. Mais les meilleures institutions ne valent que pour les individus incapables de les pervertir. Grouvelle ne savait point dresser un pro-

cès-verbal, et les ministres ne se souciaient nullement, pour la plupart, qu'il restât des traces de leur avis. Jamais le secrétaire n'a pu faire qu'un énoncé des délibérations prises sans déduction de motifs, ni mention des oppositions; jamais Roland n'a pu obtenir de faire consigner les raisons des siennes, quand il en élevait de formelles contre les résolutions. Grouvelle s'immisçait constamment dans la discussion, et sa manière pointilleuse ne contribuait pas peu à la rendre difficile. Roland, ennuyé, lui observa une fois qu'il oubliait son rôle : « Ne suis-je donc qu'une écritoire ? » s'écria aigrement l'important secrétaire. « Vous ne devez pas être autre chose ici, répliqua le sévère Roland : chaque fois que vous vous mêlez de la délibération, vous oubliez votre fonction, qui est de la recueillir; et voilà pourquoi vous n'avez que le temps de faire, sur feuille volante, une petite nomenclature insignifiante, qui, reportée sur le registre, ne présente aucun tableau des opérations du gouvernement, tandis que le registre du conseil devrait servir d'archives au pouvoir exécutif. » Grouvelle, piqué, n'en fit pas mieux, et ne changea point sa méthode. On voit d'ici que les hommes que j'ai dépeints devaient la trouver bonne pour eux. Vingt mille livres d'appointements étaient attribués à sa place; il lui parut qu'il fallait y joindre un appartement au Louvre, assez considérable pour y loger avec lui ses commis; et il fit ses représentations en conséquence au ministre de l'intérieur. Il suffit d'un léger aperçu du caractère de Roland, pour se représenter le scandale qu'il trouva dans cette proposition, et la vigueur avec laquelle il la repoussa. « Des commis pour un travail que je ferais moi-même en quelques heures, et mieux que vous, si j'étais à votre place! disait-il à Grouvelle. Je veux que vous preniez un copiste, pour vous éviter la peine de délivrer les expéditions ou extraits de délibérations que vous pouvez être dans le cas de fournir; mais vingt mille livres doivent vous suffire pour l'appointer et le loger, ainsi que vous; leur quotité est même indécente dans un régime libre, pour la place que vous occupez. »

Assurément Grouvelle a bien le droit de ne pas aimer Roland, et je crois bien qu'il l'exerce avec plénitude.

Quant à moi, j'ai vivement senti que le ridicule de ses préten-

tions était intolérable : ces hommes pétris de vanité, sans caractère et sans vertu, dont l'esprit n'est qu'un jargon, la philosophie un petit étalage, les sentiments des réminiscences, me paraissent, en morale, une espèce d'eunuques que je méprise et déteste plus cordialement que certaines femmes ne dédaignent et haïssent les autres. Et voilà le ministre d'une grande nation auprès d'une cour étrangère, dont il est utile de nous conserver l'estime et d'assurer la neutralité ! Je ne sais point le secret de cette nomination ; mais je parierais que Grouvelle, mourant de peur dans le fâcheux état des affaires, a pressé Lebrun de le faire sortir de France de quelque manière ; et Lebrun, en qualité de ministre, l'a fait partir ambassadeur, comme il l'aurait fait commis-voyageur, si lui-même eût été négociant. C'est un arrangement individuel, dans lequel la république n'entre que pour le titre dont elle décore les avantages qui y sont attachés, et le tort qui peut lui revenir d'avoir été mal représentée.

Le choix d'un envoyé auprès des États-Unis fut dirigé avec plus de sagesse ; il offre un nouvel argument en faveur de Brissot, auquel on fait un crime d'y avoir eu part. Bonne-Carrère avait été désigné, je ne saurais dire précisément à quelle époque ; Brissot observa à quelques membres du conseil qu'il importait au maintien de la meilleure intelligence avec les États-Unis, comme à la gloire de notre république naissante, d'envoyer en Amérique un homme dont le caractère et les mœurs dussent plaire aux Américains : sous ce rapport, Bonne-Carrère ne pouvait convenir ; un aimable roué du beau monde, un joueur, quels que fussent d'ailleurs ses talents et son esprit, n'était pas fait pour le rôle grave et décent imposé à notre envoyé chez cette puissance.

Brissot n'y mettait point de personnalités, c'est l'homme du monde qui en fut le moins susceptible ; il cita Genest, qui venait de passer cinq ans en Russie, et qui, déjà versé dans la diplomatie, avait d'ailleurs toute la moralité, toutes les connaissances dont la réunion devait être goûtée chez un peuple sérieux.

Cette proposition fut réfléchie, toutes les considérations possibles l'appuyèrent, et Genest fut choisi. Certes, si c'est là de l'intrigue, désirons donc que tous les intrigants ressemblent à Brissot. J'ai vu Genest, j'ai désiré le revoir plusieurs fois ; je

le retrouverais toujours avec plaisir. Son esprit est solide, éclairé; il a autant d'aménité que de décence; sa conversation est instructive et agréable, sans affectation et sans pédanterie : douceur, justesse, grâce et raison le caractérisent. Il joignait à son mérite l'avantage de s'exprimer facilement en anglais. Qu'un ignorant comme Robespierre, qu'un extravagant tel que Chabot, déclament contre un pareil homme, en le traitant d'ami de Brissot; qu'ils déterminent par leurs clameurs le rappel de l'un et le procès de l'autre : ils ne font qu'ajouter aux preuves de leur propre scélératesse et de leur ineptie, sans pouvoir porter atteinte à la gloire de ceux mêmes qu'ils feraient périr.

Au second ministère de Roland comme au premier, je m'étais imposé de ne recevoir aucune femme, et j'ai suivi scrupuleusement cette règle. Jamais mon cercle n'a été fort étendu, et jamais les femmes n'en ont composé la plus grande partie. Après mes plus proches parents, je ne voyais que les personnes dont les goûts et les travaux intéressaient mon mari. Je sentis qu'au ministère je serais exposée à un entourage fort incommode, qui même aurait ses dangers; je trouvai que madame Pétion avait pris à la mairie un parti fort sage, et j'estimai qu'il était aussi louable d'imiter un bon exemple que de le donner. Je n'eus donc ni cercle, ni visite; c'était d'abord du temps de gagné, chose inappréciable quand on a quelque moyen de l'employer. Deux fois la semaine seulement je donnais à dîner : l'une aux collègues de mon mari, avec lesquels se trouvaient quelques députés; l'autre à diverses personnes, soit députés, soit premiers commis des bureaux, soit enfin de telles autres jetées dans les affaires, ou occupées de la chose publique. Le goût et la propreté régnaient sur ma table sans profusion, et le luxe des ornements n'y parut jamais; on y était à l'aise, sans y consacrer beaucoup de temps, parce que je n'y faisais faire qu'un service, et que je n'abandonnais à personne le soin d'en faire les honneurs. Quinze couverts étaient le nombre ordinaire des convives, qui ont été rarement dix-huit, et une seule fois vingt. Tels furent les repas que les orateurs populaires traduisirent, à la tribune des jacobins, en festins somptueux, où, nouvelle Circé, je corrompais tous ceux qui avaient le malheur de s'y asseoir.

Après le dîner, on causait quelque temps au salon, et chacun retournait à ses affaires. On se mettait à table vers cinq heures; à neuf il n'y avait plus personne chez moi. Voilà ce qu'était cette cour dont on me faisait la reine, ce foyer de conspiration à battants ouverts.

Les autres jours, fermés en famille, nous étions souvent, mon mari et moi, tête à tête; car la marche des occupations portant fort loin l'heure du dîner, ma fille mangeait dans sa chambre avec sa gouvernante. Ceux qui m'ont vue alors me rendront témoignage un jour[1], lorsque la voix de la vérité pourra se faire entendre : je n'y serai peut-être plus; mais je sortirai de ce monde avec la confiance que la mémoire de mes calomniateurs se perdra dans les malédictions, tandis que mon souvenir sera quelquefois rappelé avec attendrissement.

Dans le nombre des personnes que je recevais, et dont j'ai déjà signalé les plus marquantes, Payne doit être cité. Déclaré citoyen français, comme l'un de ces étrangers célèbres que la nation devait s'empresser d'adopter, il était connu par des écrits qui avaient été utiles dans la révolution d'Amérique, et auraient pu concourir à en faire une en Angleterre. Je ne me permettrai pas de le juger absolument, parce qu'il entendait le français sans le parler, que j'en étais à peu près de même à l'égard de l'anglais; que j'écoutais plutôt sa conversation avec de plus habiles que moi, que je n'étais en état d'en former une avec lui.

La hardiesse de ses pensées, l'originalité de son style, ces vérités fortes, jetées audacieusement au milieu de ceux qu'elles offensent, ont dû produire une grande sensation; mais je le croirais plus propre à semer, pour ainsi dire, ces étincelles d'embrasement, qu'à discuter les bases ou préparer la formation d'un gouvernement. Payne éclaire mieux une révolution qu'il

[1] Rien n'est plus vrai que ce que dit ici madame Roland de la frugalité de sa table dans les jours ordinaires. Elle et ses amis conservaient une simplicité de mœurs qu'on aurait peine à concevoir aujourd'hui. Nous citerons à ce sujet une anecdote curieuse que nous tenons de M. Bosc. Il invita un jour M. Roland et sa femme à dîner au bois de Boulogne; les convives étaient au nombre de six, *dont trois ministres* : le dîner coûta quinze francs!

(*Note de l'éditeur.*)

ne peut concourir à une constitution. Il saisit, il établit ces grands principes dont l'exposé frappe tous les yeux, ravit un club et enthousiasme à la taverne; mais pour la froide discussion du comité, pour le travail suivi du législateur, je présume David Williams infiniment plus propre que lui. Williams, fait également citoyen français, n'avait pas été nommé à la convention, où il eût été plus utile; mais le gouvernement le fit inviter à se rendre à Paris, où il passa quelques mois, et conféra souvent avec les députés travailleurs. Sage penseur, véritable ami des hommes, il m'a paru combiner leurs moyens de bonheur, aussi bien que Payne sent et décrit les abus qui font leur malheur. Je l'ai vu, dès les premières fois qu'il eut assisté aux séances de l'assemblée, s'inquiéter du peu d'ordre des discussions, s'affliger de l'influence que s'attribuaient les tribunes, et douter qu'il fût possible que de tels hommes, en telle situation, décrétassent jamais une constitution raisonnable. Je pense que la connaissance qu'il acquit alors de ce que nous étions déjà l'attacha davantage à son propre pays, où il est retourné avec empressement. Comment peuvent discuter, me disait-il, des hommes qui ne savent point écouter? Vous autres Français, vous ne prenez pas non plus la peine de conserver cette décence extérieure qui a tant d'empire dans les assemblées; l'étourderie, l'insouciance et la saleté ne rendent point un législateur recommandable; rien n'est indifférent de ce qui frappe tous les yeux et se passe en public. Que dirait-il, bon Dieu! s'il voyait les députés, depuis le 31 mai, vêtus comme les gens du port, en pantalon, veste et bonnet, la chemise ouverte sur la poitrine, jurant et gesticulant en sans-culottes ivres! Il trouverait tout simple que le peuple les traitât comme ses valets, et que tous ensemble, après s'être souillés d'excès, finissent par tomber sous la verge d'un despote qui saura les assujettir. Williams remplirait également bien sa place au parlement ou au sénat, et porterait partout la véritable dignité.

Par quelle saillie d'imagination la mienne rappelle-t-elle ici Vandermonde? Je n'ai jamais rencontré des yeux aussi faux, et qui accusassent plus juste la nature de l'esprit du personnage. On dirait que celui-ci a le sien coupé net en deux parts: avec

l'une, on peut commencer tous les raisonnements ; mais il est impossible d'en suivre aucun avec l'autre, et de tirer de l'ensemble un bon résultat. Comme la science figure mal dans une tête ainsi organisée ! Aussi Vandermonde, académicien d'ailleurs, ami de Pache et de Monge, se vantait de servir de conseil à ce dernier, et d'être appelé sa femme. Il me disait un jour, en parlant des cordeliers (de la secte desquels il avouait être), par opposition aux personnes qui les traitaient d'enragés : « Nous « voulons l'ordre par la raison, et vous êtes du parti de ceux « qui la veulent par la force. » Après cette définition, je n'ai plus rien à dire des travers d'esprit d'un tel homme. Mais puisque j'ai parlé d'un académicien, il faut un petit mot sur Condorcet, dont l'esprit sera toujours au niveau des plus grandes vérités, mais dont le caractère ne sera jamais qu'à celui de la peur. On peut dire de son intelligence, en rapport avec sa personne, que c'est une liqueur fine imbibée dans du coton. On ne lui appliquera pas le mot que, dans un faible corps, il montre un grand courage ; il est aussi faible de cœur que de santé. La timidité qui le caractérise, et qu'il porte même dans la société sur le visage et dans son attitude, n'est pas seulement un vice de tempérament, elle semble inhérente à son âme, et ses lumières ne lui fournissent aucun moyen de la vaincre : aussi, après avoir bien déduit tel principe, démontré telle vérité, il opinait à l'assemblée dans le sens contraire, quand il s'agissait de se lever en présence des tribunes fulminantes, armées d'injures et prodigues de menaces. Il était à sa place au secrétariat de l'Académie. Il faut laisser écrire de tels hommes, et ne jamais les employer : heureux encore d'en tirer quelque utilité ! On ne peut pas en dire autant de tous les hommes timides ; la plus grande partie n'en est bonne à rien. Voyez tous ces poltrons de l'assemblée, qui gémissaient dans le sénat : s'ils eussent eu l'assurance de se faire arrêter le 2 juin, en protestant contre l'injuste décret d'arrestation des vingt-deux, ils assuraient le salut de tous ; car on n'eût osé toucher un cheveu à nul de deux ou trois cents représentants du peuple, et la chose publique était également sauvée ; les départements ne se fussent point endormis. On s'apaisa sur la perte de vingt hommes, et l'on n'aurait pu regar-

der comme convention l'assemblée dont la moitié se fût retirée.

Le premier soin de Roland, en arrivant à son second ministère, fut d'opérer dans ses bureaux le renouvellement dont il avait senti le besoin; il s'environna d'hommes laborieux, éclairés, attachés aux principes; et, n'eût-il fait que cela seul, il aurait produit un grand bien.

Il se hâta d'écrire à tous les départements avec ce courage, cette force que donne la raison, cet empire qui appartient à la vérité, cette onction qui résulte du sentiment : il leur montrait, dans la révolution du 10 août, les nouvelles destinées de la France, la nécessité pour tous les partis de se réunir à la justice qui prévient tous les excès, à la liberté qui fait le bonheur de tous, au bon ordre seul qui peut l'assurer, et au corps législatif comme chargé d'exprimer la volonté générale. Les corps administratifs qui parurent hésiter furent suspendus ou cassés. Une grande expédition dans les affaires, la correspondance la plus active et la plus étendue, répandirent de toutes parts un même esprit, ranimèrent la confiance, et vivifièrent l'intérieur.

Danton ne laissait guère passer de jours sans venir chez moi : tantôt c'était pour le conseil; il arrivait un peu avant l'heure, et passait dans mon appartement, ou s'y arrêtait un peu après, ordinairement avec Fabre-d'Églantine : tantôt il venait me demander la soupe, d'autres jours que ceux où j'avais coutume de recevoir, pour s'entretenir de quelque affaire avec Roland.

On ne saurait faire montre de plus de zèle, d'un plus grand amour de la liberté, d'un plus vif désir de s'entendre avec ses collègues pour la servir efficacement. Je regardais cette figure repoussante et atroce; et quoique je me disse bien qu'il ne fallait juger personne sur parole; que je n'étais assurée de rien contre lui; que l'homme le plus honnête devait avoir deux réputations dans un temps de parti; qu'enfin il fallait se défier des apparences, je ne pouvais appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage. Je n'ai jamais rien vu qui caractérisât si parfaitement l'emportement des passions brutales, et l'audace la plus étonnante, demi-voilée par l'air d'une grande jovialité, l'affectation de la franchise et d'une sorte de bonhomie. Mon imagination, assez vive, se représente toutes les personnes qui

me frappent dans l'action que je crois convenir à leur caractère ; je ne vois pas durant une demi-heure une physionomie un peu hors du vulgaire, sans la revêtir du costume d'une profession, ou lui donner un rôle dont elle m'inspire ou me rappelle l'idée. Cette imagination m'a souvent figuré Danton un poignard à la main, excitant de la voix et du geste une troupe d'assassins plus timides ou moins féroces que lui ; ou bien, content de ses forfaits, indiquant, par le geste qui caractérise Sardanapale, ses habitudes et ses penchants. Assurément je défie un peintre exercé de ne pas trouver dans la personne de Danton toutes les convenances désirables pour cette composition.

Si j'avais pu m'astreindre à une marche suivie, au lieu d'abandonner ma plume à l'allure vagabonde d'un esprit qui se promène sur les événements, j'aurais pris Danton au commencement de 1789, misérable avocat chargé de dettes plus que de causes [1], et dont la femme disait que sans le secours d'un louis par semaine, qu'elle recevait de son père, elle ne pourrait soutenir son ménage, je l'aurais montré naissant à la *section*, qu'on appelait alors un *district*, et s'y faisant remarquer par la force de ses poumons, grand sectateur des d'Orléans, acquérant une sorte d'aisance dans le cours de cette année, sans qu'on vît de travail qui dût la procurer, et une petite célébrité par des excès que la Fayette voulait punir ; mais dont il sut se prévaloir avec art, en se faisant protéger par la section qu'il

[1] Un ouvrage qui renferme sur les personnages de la révolution une foule de particularités peu connues, la *Galerie historique des contemporains, ou nouvelle Biographie*, imprimée à Bruxelles, rapporte un fait arrivé plus tard, mais qui justifie l'assertion de madame Roland, et qui ajoute un nouveau trait à l'histoire de cette époque. On était en 1791. Danton, qui, le 17 juillet, avait pris part au mouvement que réprima la proclamation de la loi martiale, venait de se dérober par la fuite au décret d'accusation lancé contre lui. « Ce qui « doit éminemment servir, dit la Bio- « graphie, à faire connaître l'esprit « qui commençait, dès ce temps-là, à « s'introduire dans les assemblées du « peuple, c'est que, déjà sous les liens « d'un décret de prise de corps pour « dettes, Danton, dont la liberté était « doublement menacée, fut nommé élec- « teur à l'instant même où il était pour- « suivi civilement et criminellement. « Sa présence dans Paris semblait donc « tout à fait impossible, lorsqu'on le vit « tout à coup, au mépris de toutes les « lois, paraître au milieu de l'assem- « blée électorale et briguer les suffrages. « Un huissier nommé Damien, qui, son « titre exécutoire à la main, s'était in- « troduit dans l'assemblée pour l'arrêter, « fut arrêté lui-même, comme ayant « porté atteinte à la souveraineté natio- « nale, et n'échappa qu'avec peine à la « fureur populaire. »

(*Note de l'éditeur.*)

avait rendue turbulente. Je l'observerais déclamant avec succès aux sociétés populaires, se faisant le défenseur des droits de tous, et annonçant qu'il ne prendrait de places appointées qu'après la révolution; passant néanmoins à celle de substitut du procureur de la commune, préparant son influence aux jacobins sur les débris de celle des Lameth; passant au 10 août avec ceux qui revenaient du château, et arrivant au ministère comme un tribun agréable au peuple, à qui il fallait donner la satisfaction de le mettre dans le gouvernement. De cette époque sa marche fut aussi rapide que hardie : il s'attache par des libéralités, ou protége de son crédit, ces hommes avides et misérables que stimulent le besoin et les vices; il désigne les gens redoutables dont il faudra opérer la perte; il gage les écrivains ou inspire les énergumènes qu'il destine à les poursuivre; il enchérit sur les inventions *révolutionnaires* des patriotes aveugles ou des adroits fripons; il combine, arrête et fait exécuter des plans capables de frapper de terreur, d'anéantir beaucoup d'obstacles, de recueillir beaucoup d'argent, et d'égarer l'opinion sur toutes ces choses; il forme le corps électoral par ses intrigues, le domine ouvertement par ses agents, et nomme la députation de Paris à la convention, dans laquelle il passe. Il va dans la Belgique augmenter ses richesses; il ose avouer une fortune de quatorze cent mille livres, afficher le luxe en prêchant le *sans-culottisme*, et dormir sur des monceaux de cadavres.

Quant à Fabre-d'Églantine, affublé d'un froc, armé d'un stylet, occupé d'ourdir une trame pour décrier l'innocence ou perdre le riche dont il convoite la fortune, il est si parfaitement dans son rôle, que quiconque voudrait peindre le plus scélérat tartufe n'aurait qu'à faire son portrait ainsi costumé.

Ces deux hommes cherchaient beaucoup à me faire causer, en me parlant de patriotisme; je n'avais rien à taire ou à dissimuler à cet égard; je professe également mes principes devant ceux que je crois les partager, ou que je soupçonne n'en avoir pas d'aussi purs : c'est confiance à l'égard des uns, fierté vis-à-vis des autres; je dédaigne de me cacher, même sous le prétexte ou l'espérance de mieux pénétrer autrui. Je pressens

les hommes par le tact, je les juge par leur conduite comparée dans ces différents temps avec leur langage; mais moi, je me montre tout entière, et ne laisse jamais douter qui je suis.

Dès que l'assemblée eut rendu, de son propre mouvement, un décret qui attribuait cent mille livres au ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Danton et Fabre surtout me demandèrent, par forme de conversation, si Roland était en mesure à cet égard, s'il avait des écrivains prêts à employer, etc. Je répondis qu'il n'était point étranger à ceux qui s'étaient déjà fait connaître; que les ouvrages périodiques rédigés dans un bon esprit indiquaient d'abord ceux qu'il convenait d'encourager; qu'il s'agissait de voir leurs auteurs, de les réunir quelquefois, pour qu'ils s'instruisissent des faits dont il importerait de répandre la connaissance, et se conciliassent sur la manière d'amener plus efficacement les esprits à un même but; que si lui Fabre, lui Danton, en connaissaient particulièrement quelques-uns, il fallait qu'ils les indiquassent, et qu'ils vinssent avec eux chez le ministre de l'intérieur, où l'on pourrait, une fois la semaine, par exemple, s'entretenir de ce qui devait, dans les circonstances, occuper essentiellement les écrivains. « Nous avons le projet, me répliqua Fabre, d'un journal en affiche, que l'on intitulera *Compte rendu au peuple souverain,* et qui présentera le tableau de la dernière révolution : Camille Desmoulins, Robert, etc., y travailleront. — Eh bien! il faut les amener à Roland. » Il s'en garda bien; on ne parla plus du journal, qui commença cependant dès que l'assemblée eut donné au conseil deux millions pour *dépenses secrètes*. Danton dit à ses collègues qu'il fallait que chaque ministre pût en user dans son département; mais que celui des affaires étrangères et celui de la guerre ayant déjà des fonds pareils, il convenait que ceux-ci restassent à la disposition des quatre autres, qui auraient ainsi chacun tant de cent mille livres. Roland s'éleva fortement contre cette proposition; il prouva que l'intention de l'assemblée avait été de donner au pouvoir exécutif, dans ces moments de crise, tous les moyens dont il pouvait avoir besoin pour agir avec célérité; que c'était le conseil collectivement qui devait déterminer l'emploi de ces fonds, d'après la demande et pour les objets présen-

tés par chacun; que pour lui particulièrement, il déclarait ne vouloir en faire aucun usage sans en justifier au conseil, à qui il appartenait d'en connaître, et à qui ils étaient confiés [1]. Danton répliqua, jura, comme il avait coutume de faire, parla de révolution, de grandes mesures, de secret, de liberté; les autres, séduits peut-être par le plaisir de *tripoter* chacun à sa fantaisie, se rangèrent de son avis, contre toute justice, politique et délicatesse, malgré les réclamations de Roland et sa vigoureuse insistance, dont l'austérité déplut [2].

Danton se pressa de toucher cent mille écus au trésor public, et en fit ce que bon lui sembla; ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir de Servan soixante mille livres, de Lebrun davantage, sur les fonds secrets de leurs départements, sous différents prétextes. Jamais il n'a fourni de compte à l'assemblée; il s'est contenté de lui attester qu'il l'avait rendu au conseil: et à ce conseil il s'est borné à dire, dans une séance où Roland n'était pas, pour cause d'indisposition, qu'il avait donné vingt mille livres à tel,

[1] Roland n'a jamais dépensé sur ces fonds que 1200 liv., dans une ordonnance au profit de Hell, ex-constituant, pour frais d'instruction populaire en allemand, dans les départements du Rhin.

[2] Un écrit tracé par Roland lui-même, et qui s'est retrouvé entre les mains de ses amis, fait connaître la dictature qu'exerçoit Danton dans le conseil, et le seul obstacle que ses volontés y rencontraient.

« Pour bien juger, dit-il dans cet « écrit, l'état moral, l'état désespérant « du conseil exécutif, il faudroit saisir « le caractère de chacun des membres « qui le composaient, et pour cela les « avoir entendus discuter, opiner, tou- « jours tremblants sous la verge des « opinions des aboyeurs, et jamais en « mesure avec les lois, la justice et la « raison.

« L'audacieux Danton avait tenu le « gouvernail de ce vaisseau : il l'avait « jeté dans la mer tempestive des plus « horribles passions; il le gouvernoit « encore par sa voix stentoriale, ses « formes rudes, athlétiques, et ses ef- « frayantes menaces : continuellement « il était aux trousses des ministres, « leur poussant ses protégés et les for- « çant de les placer. Tel était le résultat, « et comme une suite nécessaire de cette « terrible prépondérance qu'il s'était « acquise sur les esprits étroits et sur les « âmes foibles de ses collègues.

« Les conseils de son temps ne pré- « sentèrent jamais aucun plan, aucune « suite de discussions; ce n'était que des « propositions *ex abrupto* entremêlées « de cris, de jurements, d'allées, de « venues des membres mêmes, et d'é- « trangers apostés, comme pétition- « naires interlocuteurs, et finalement « en usant et abusant de la liberté à « peu près comme firent ensuite les « tribunes à la convention même. Dan- « ton faisait les propositions, les arrê- « tés, les proclamations, les brevets, etc. « Il nommait les commissaires, et leur « donnait des instructions; il réglait « leurs dépenses, leur fournissait des « fonds. Ainsi, de cette manière ou sous « ce prétexte, Danton a disposé, dans son « court ministère de plusieurs millions, « dont moi, membre du conseil, je n'ai « jamais connu ni les détails, ni les « motifs. Il gouvernoit, ou plutôt gour- « mandait ainsi le conseil exécutif, le « département même de chaque minis- « tre, excepté celui de l'intérieur, qu'il « n'a jamais pu entamer : *inde iræ.* »

(*Note de l'éditeur.*)

dix à tel autre, ainsi du reste, pour la révolution, à cause de leur patriotisme, etc.

C'est ainsi que Servan me l'a répété. Le conseil, interrogé par l'assemblée sur la question de savoir si Danton avait rendu des comptes, répondit simplement que *oui*. Mais Danton avait acquis tant de puissance, que ces hommes timides craignaient de l'offenser. C'est ainsi que l'armée fut *empoisonnée* de cordeliers, agents de Danton, aussi lâches qu'avides, qui favorisèrent les pillages et les dilapidations, qui rendirent les soldats aussi féroces aux Français qu'aux ennemis, qui firent détester la révolution aux peuples voisins, par les excès de tous genres auxquels ils se livrèrent au nom de la république, et qui, prêchant partout l'insubordination, préparèrent les revers éprouvés depuis.

D'après cela, on ne sera point étonné que Danton, voulant envoyer, au mois de septembre 1792, en Bretagne, un homme à lui, sous prétexte de visiter les ports et d'examiner les inspecteurs, détermina le ministre de la marine à lui donner une commission; mais comme ces sortes de commissions doivent être signées de tous les membres du conseil, Roland s'y refusa. « De deux choses l'une, dit-il à Monge: ou vos employés à la marine font leur devoir, ou ils ne le font pas; et c'est ce que vous pouvez parfaitement juger : dans ce dernier cas, il faut les renvoyer sans miséricorde; dans le premier, pourquoi les decourager et les insulter, en leur envoyant un étranger qui ne tient point à cette partie, et qui leur prouverait votre défiance? Cette opération n'a rien qui convienne au caractère d'administrateur; je ne signe pas cette commission. » La séance du conseil se prolongea; les papiers pour les signatures se pressaient sur la fin. Roland s'aperçoit qu'il vient d'apposer la sienne à la suite de celles de tous ses collègues, sur cette commission rejetée qu'on venait de lui glisser; il la biffe, et se récrie contre Monge, qui, d'un air effaré, lui réplique tout bas : « C'est Danton qui le veut; si je le refuse, il me dénoncera à la commune, aux cordeliers, et me fera pendre. — Eh bien! moi, ministre, je périrai avant de céder à de semblables considérations. »

Le porteur de cette commission fut arrêté en Bretagne, par

ordre d'une administration que sa conduite indisposa, et à qui la signature biffée de Roland avait paru un juste motif d'examiner de près le porteur : il y avait contre lui des plaintes graves; c'était à la fin de l'année, lorsque la Montagne prenait ouvertement la défense de tous les anarchistes; et elle fit décréter que *Guermeur* [1] serait mis en liberté.

Je me suis laissé entraîner par les circonstances; je reprends la liaison des faits.

Danton et Fabre cessèrent de venir me voir dans les derniers jours d'août; ils ne voulaient pas sans doute s'exposer à des yeux attentifs lorsqu'ils chantaient les matines de septembre, et ils avaient assez jugé ce qu'étaient Roland et ses entours. Un caractère ferme, élevé et franc, des principes sévères manifestés sans ostentation, mais sans gêne; une conduite égale et soutenue, se dessinent d'abord à tous les yeux. Ils conclurent que Roland était un honnête homme, avec lequel il n'y avait rien à faire en entreprise de leur genre; que sa femme n'offrait aucune prise par laquelle on pût influer sur lui; que, tout aussi ferme dans ses principes, elle avait peut-être plus de cette sorte de pénétration propre à son sexe, dont les gens faux ont à se défier davantage : peut-être aussi augurèrent-ils qu'elle pouvait quelquefois tenir la plume, et qu'en somme un tel couple, fort de raison, de caractère, avec quelques talents, pouvait nuire à leurs desseins, et n'était bon qu'à perdre.

La suite des événements, éclairés d'ailleurs par une foule de détails qu'il me serait difficile d'exposer aujourd'hui, mais dont il me reste un vif sentiment, donne à ces conjectures toute l'évidence de la démonstration.

On avait imaginé, comme l'une des premières mesures à prendre par le conseil, l'envoi dans les départements de commissaires chargés d'éclairer sur les événements du 10 août, et surtout d'exciter les esprits aux préparatifs de défense, à la levée rapide

[1] Une circonstance remarquable, mais qui se représente souvent dans les temps de discordes civiles, c'est que ce personnage, recommandé par Danton et protégé par la Montagne, était obligé de cacher son véritable nom, de peur de décréditer son patriotisme ardent. Il était frère de l'abbé Royon, rédacteur de *l'Ami du Roi*, et célèbre par son attachement à la cause monarchique.
(*Note de l'éditeur.*)

de recrues nécessaires à nos armées, contre les ennemis sur les frontières, etc. Dès qu'il fut question de leur choix, en même temps que de la proposition de leur envoi, Roland demanda jusqu'au lendemain pour réfléchir au sujet qu'il pouvait indiquer. « Je me charge de tout, s'écria Danton; la commune de Paris nous fournira d'excellents patriotes. » La majorité paresseuse du conseil lui confia le soin de les indiquer, et le lendemain il arriva au conseil avec les commissions toutes dressées; il ne s'agit plus que de les remplir des noms qu'il présente, et de signer. On examine peu, on ne discute point, et on signe. Voilà donc un essaim d'hommes peu connus, intrigants de sections ou braillards de clubs, patriotes par exaltation et plus encore par intérêt, sans autre existence, pour la plupart, que celle qu'ils prenaient ou espéraient acquérir dans les agitations publiques, mais très-dévoués à Danton, leur protecteur, et facilement épris de ses mœurs et de sa doctrine licencieuse : les voilà représentants du conseil exécutif dans les départements de la France.

Cette opération m'a toujours semblé l'un des plus grands coups de parti pour Danton, et la plus humiliante école pour le conseil.

Il faut se représenter la préoccupation de chaque ministre au milieu des affaires de son département, dans ces temps d'orages, pour concevoir que des hommes honnêtes et capables se soient conduits avec cette légèreté. Le fait est qu'un travail excessif surchargeait les ministres de l'intérieur, de la guerre, et même de la marine, et que les détails absorbaient trop leurs facultés, pour laisser à chacun le temps de réfléchir sur la politique. Il faudrait que le conseil fût composé d'hommes qui n'eussent qu'à délibérer, et non pas à administrer. Danton se trouvait au département qui donne le moins à faire; d'ailleurs, il s'embarrassait fort peu de remplir les devoirs de sa place, il ne s'en occupait guère; les commis tournaient la roue; il confiait sa griffe, et la manœuvre se suivait, telle qu'elle, sans qu'il s'en inquiétât. Tout son temps, toute son attention étaient consacrés aux combinaisons, aux intrigues utiles à ses vues d'agrandissement de pouvoir et de fortune. Continuellement dans les bureaux

de la guerre, il faisait placer aux armées les gens de son bord; il trouvait moyen de les intéresser dans les fournitures et les marchés; il ne négligeait aucune partie dans laquelle il pût avancer ces hommes, la lie d'une nation corrompue, dont ils deviennent l'écume dans les bouleversements politiques, et sur laquelle ils dominent durant quelques instants; il en augmentait son crédit, et se formait une faction bientôt devenue puissante, car elle règne aujourd'hui.

Les ennemis s'avançaient sur notre territoire; leurs progrès devenaient alarmants : les hommes qui veulent conduire le peuple, et qui ont étudié les moyens de l'influencer, savent fort bien que la terreur est un des plus puissants. Cette affection soumet absolument les individus qui l'éprouvent à ceux qui ne se laissent pas dominer par elle : combien plus grand est l'avantage de ceux qui l'inspirent à dessein, par des prétextes ou des faux bruits! Assurément cette combinaison avait été faite par les instigateurs des journées de septembre : ils devaient avoir le double but de produire un mouvement, à la faveur duquel la violation des prisons, le massacre des détenus leur fournissaient l'occasion de satisfaire des haines particulières, d'exécuter un pillage dont le produit flattait leur cupidité, et de répandre cette sorte de stupeur durant laquelle le petit nombre des hardis ambitieux jette les fondements de leur puissance. Les agents inférieurs n'étaient pas difficiles à gagner par l'appât du profit: le prétexte d'immoler de prétendus traîtres, dont on aurait les conspirations à redouter, devait séduire quelques mauvaises têtes, tromper le peuple, et servir à justifier l'action, dont il résulterait, pour les directeurs, le dévouement de leurs satellites bien payés, l'attachement de tous ceux qui auraient part au gain avec les chefs, la soumission du peuple intimidé, surpris, ou persuadé de la force et de la justice d'une opération à laquelle on saurait l'enchaîner, en la présentant comme son ouvrage. Aussi, quiconque osa, par la suite, s'élever contre ces attentats, fut proclamé *calomniateur* de Paris, désigné comme tel à la fureur de certaine classe de ses habitants, appelé *fédéraliste* et *conspirateur*. Voilà le crime des *vingt-deux*, joint au tort irrémissible de leur supériorité.

Le bruit de la prise de Verdun se répandit, le premier de septembre, avec éclat, avec effroi; les habitués des groupes disaient les ennemis en marche vers Châlons; il ne fallait plus, à les entendre, que trois journées pour arriver à Paris; et le peuple, qui ne s'informe que de la distance, sans calculer tout ce qui est nécessaire à la marche d'une armée pour ses vivres, son bagage, son artillerie, tout ce qui rend enfin son allure si différente de celle d'un particulier, voyait déjà les troupes étrangères dans la capitale fumante et ravagée.

Rien ne fut négligé de tout ce qui était propre à enflammer l'imagination, grossir les objets, accroître les dangers; il ne fut pas difficile d'obtenir de l'assemblée quelques mesures propres à seconder de telles vues. Les visites domiciliaires, sous le prétexte de rechercher les armes cachées, de découvrir les gens suspects; ces visites, si fréquentes depuis le 10 août, furent arrêtées comme dispositions générales, et faites au milieu de la nuit. Elles donnèrent lieu à des arrestations nouvelles et nombreuses, à des vexations inouïes. La commune du 10, composée, en grande partie, de ces hommes qui, n'ayant rien à perdre, ont tout à gagner dans les révolutions; cette commune, déjà coupable de mille excès, avait besoin d'en commettre de nouveaux, car c'est par l'accumulation des crimes que s'assure l'impunité. Les malheurs de la patrie sont solennellement annoncés; le drapeau noir, signe de détresse, est élevé sur les tours de l'église métropolitaine; le canon d'alarme est tiré; la commune fait proclamer à son de trompe le rendez-vous général des citoyens pour le dimanche 2, au champ de Mars, afin de réunir autour de l'autel de la patrie les zélés défenseurs qui voudraient partir sur-le-champ pour sa défense. Cependant elle fait ordonner la clôture des barrières, et personne n'est frappé de ces dispositions contradictoires : on parle de conspiration tramée, dans les prisons, par les aristocrates (ou riches) qui y étaient renfermés en grand nombre, de l'inquiétude du peuple, et de sa répugnance à abandonner ses foyers, en laissant derrière lui ces loups dévorants, qui bientôt déchaînés se jetteraient sur ce qu'ils auraient laissé de plus cher.

Aux premiers signes d'agitation, le ministre de l'intérieur,

qui a la surveillance générale de l'ordre, mais non l'exercice immédiat du pouvoir, ni l'emploi de la force, écrivit d'une manière pressante à la commune, dans la personne du maire, pour lui représenter tout ce qu'elle devait déployer de vigilance : il ne s'en tint pas à cette mesure; il s'adressa au commandant général, pour lui recommander de fortifier les postes et de veiller sur les prisons. Il fit plus encore : en apprenant qu'elles étaient menacées, il le requit formellement de les faire soigneusement garder, appelant sur sa tête la responsabilité des événements; et, pour donner plus d'effet à une réquisition à laquelle était bornée son autorité, il la fit imprimer et afficher à tous les coins de rue : c'était avertir les citoyens de veiller eux-mêmes, si le commandant oubliait son devoir.

Sur les cinq heures du soir du dimanche 2, moment à peu près où les prisons furent investies, ainsi que je l'ai appris depuis, environ deux cents hommes arrivent à l'hôtel de l'intérieur; ils demandent à grands cris le ministre et des armes. Du fond de mon appartement je crois entendre quelques clameurs, je sors; et, des pièces qui donnent sur la cour, j'aperçois le rassemblement; je vais à l'antichambre, je m'informe du sujet. Roland était sorti; mais ceux qui le demandaient ne se payaient pas de cette raison, et voulaient absolument lui parler; les domestiques s'opposaient à ce que ces gens montassent, en leur répétant la vérité. J'ordonnai qu'on allât, de ma part, inviter dix d'entre eux à monter : ils entrent. Je leur demandai paisiblement ce qu'ils voulaient; ils me dirent qu'ils étaient de braves citoyens, prêts à partir pour Verdun; mais qu'ils manquaient d'armes, qu'ils venaient en demander au ministre, et qu'ils voulaient le voir. Je leur observai que jamais le ministre de l'intérieur n'avait eu d'armes à sa disposition; que c'était au département de la guerre et chez le ministre de ce département qu'il fallait en demander. Ils répliquèrent qu'ils y avaient été; qu'on leur avait dit qu'il n'y en avait pas; que tous ces ministres étaient de f..... traîtres; et qu'ils demandaient Roland. « Je suis fâchée qu'il soit sorti, car il vous convaincrait par ses bonnes raisons. Venez visiter l'hôtel avec moi; vous vous assurerez qu'il n'est pas chez lui; qu'il n'y a d'armes nulle part, et

vous réfléchirez qu'il ne doit pas non plus y en avoir. Retournez à l'hôtel de la guerre; ou, si vous voulez que Roland vous parle, rendez-vous à l'hôtel de la marine; tout le conseil y est assemblé. » Ils se retirèrent. Je me plaçai au balcon sur la cour; je vis un furieux, en chemise, les manches retroussées au-dessous du coude, le sabre à la main, déclamant contre les trahisons des ministres : mes dix députés se répandent parmi la foule, et déterminent enfin la retraite au son du tambour; mais emmenant avec eux le valet de chambre comme un otage, ils le firent courir dans les rues durant une heure, puis le laissèrent aller.

Je montai sur-le-champ en voiture pour me rendre à la marine, et prévenir mon mari de ce qui venait de se passer. Le conseil n'était pas encore formé; je trouvai un cercle nombreux, plusieurs députés : le ministre de la guerre, celui de la justice n'étant point arrivés, les autres étaient au salon, comme société. Je racontai l'anecdote; chacun la commenta diversement; elle fut prise, par la plupart, comme le résultat fortuit des circonstances et de l'effervescence des esprits.

Que faisait alors Danton? Je ne l'ai su que plusieurs jours après; mais c'est bon à dire ici, pour rapprocher les faits. Il était à la mairie, dans le comité dit de surveillance, d'où sortait l'ordre des arrestations si multipliées depuis quelques jours : il venait d'y embrasser Marat, après la parade d'une feinte brouillerie de vingt-quatre heures. Il monte chez Pétion, le prend en particulier, lui dit, dans son langage toujours relevé d'expressions énergiques : « Savez-vous de quoi ils se sont avisés? Est-ce qu'ils n'ont pas lancé un mandat d'arrêt contre Roland? — Qui cela? demande Pétion. — Eh! cet enragé de comité. J'ai pris le mandat; tenez, le voilà: nous ne pouvons laisser agir ainsi. Diable! contre un membre du conseil! » Pétion prend le mandat, le lit, le lui rend en souriant, et dit : « Laissez faire, ce sera d'un bon effet. — D'un bon effet, répliqua Danton, qui examinait curieusement le maire; oh! je ne souffrirai pas cela : je vais les mettre à la raison. » Et le mandat ne fut pas mis à exécution. Mais qui est-ce qui ne se dit pas que les deux cents hommes devaient avoir été envoyés, chez le

ministre de l'intérieur, par les auteurs du mandat? Qui est-ce qui ne soupçonne point que l'inutilité de leur tentative, apportant du retard à l'exécution du projet, put faire balancer ceux qui l'avaient conçu? Qui est-ce qui ne voit pas, dans la démarche de Danton auprès du maire, celle d'un conjuré qui veut pressentir l'effet du coup, ou se faire honneur de l'avoir paré, lorsqu'il se trouve manqué d'ailleurs, ou rendu douteux par d'involontaires délais?

Les ministres sortirent du conseil après onze heures; nous n'apprîmes que le lendemain matin les horreurs dont la nuit avait été le témoin, et qui continuaient de se commettre dans les prisons. Le cœur navré de ces abominables forfaits, de l'impuissance de les arrêter, de l'évidente complicité de la commune et du commandant général [1], nous convînmes qu'il ne restait à un ministre honnête homme que de les dénoncer avec le plus grand éclat, d'intéresser l'assemblée à les arrêter, de soulever contre eux l'indignation des hommes honnêtes, de se laver ainsi du déshonneur d'y participer par le silence, et de s'exposer, s'il le fallait, aux poignards des assassins, pour éviter le crime et la honte d'être, en aucune façon, leur complice. « Il n'est

[1] Grandpré, qui, par sa place, est tenu de rendre compte au ministre de l'intérieur de l'état des prisons, avait trouvé leurs tristes habitants dans le plus grand effroi dans la matinée du 2 septembre; il avait fait beaucoup de démarches pour faciliter la sortie de plusieurs de ceux-ci, et avait réussi pour un assez bon nombre; mais les bruits qui s'étaient répandus rendaient ceux qui restaient dans la plus grande perplexité. Ce citoyen estimable, de retour à l'hôtel, attend le ministre à l'issue du conseil : Danton paraît le premier; il l'approche, lui parle de ce qu'il a vu, retrace les démarches, les réquisitions faites à la force armée par le ministre de l'intérieur, le peu d'égard qu'on semble y avoir, les alarmes des détenus, et les soins que lui, ministre de la justice, devait prendre pour eux. Danton, importuné de la représentation malencontreuse, s'écrie, avec sa voix beuglante et un geste approprié à l'expression : « Je me f... bien des prisonniers! qu'ils deviennent ce qu'ils pourront. » Et il passe son chemin avec humeur. C'était dans la seconde antichambre, en présence de vingt personnes, qui frémirent d'entendre un si rude ministre de la justice. Danton jouit de ses crimes, après avoir successivement atteint les divers degrés d'influence, et persécuté, fait proscrire la probité qui lui déclarait la guerre, le mérite dont il redoutait l'ascendant; il règne. Sa voix donne à l'assemblée une impulsion; son intrigue entretient le peuple en mouvement, et son génie gouverne le comité dit de *salut public*, dans lequel réside toute la puissance du gouvernement. Aussi, la désorganisation est partout; les hommes sanguinaires dominent; la plus cruelle tyrannie accable les Parisiens; et la France, déchirée, avilie sous un tel maître, ne peut plus changer que d'oppresseurs. Je sens sa main river les fers qui m'enchaînent, comme j'ai reconnu son inspiration dans la première sortie de Marat contre moi. Il a besoin de perdre ceux qui le connaissent et ne lui ressemblent pas.

pas moins vrai, dis-je à mon mari, que les résolutions du courage sont aussi convenables à la sûreté qu'à la justice; on ne réprime l'audace qu'avec fermeté; si la dénonciation de ces excès n'était pas un devoir, elle serait un acte de prudence : les gens qui les commettent doivent vous haïr, car vous avez fait vos efforts pour les entraver; il ne vous reste qu'à vous faire craindre et à leur en imposer. » Roland écrivit à l'assemblée cette lettre du 3 septembre [1], qui devint aussi fameuse que celle qu'il avait adressée au roi. L'assemblée l'accueillit avec transport; elle en ordonna l'impression, l'envoi, l'affiche; elle y applaudit, comme louent et applaudissent les gens faibles aux signes d'un courage qu'ils ne sauraient imiter, mais qui les touche, et réveille en eux quelque espoir.

Je me souviens d'avoir lu un petit ouvrage fort aristocrate, fait à Londres depuis cette époque, par Peltier, je crois : l'auteur s'étonnait beaucoup de ce que le même homme qui avait *manqué* si audacieusement à son roi eût montré, par la suite, tant de justice et d'humanité. Il faut que l'esprit de parti rende bien inconséquent, ou que la vertu soit si rare que l'on ne veuille plus y croire. L'ami de ses semblables et de la liberté hait aussi puissamment et dénonce avec une égale vigueur la tyrannie royale ou populaire, le despotisme du trône et l'astuce des cours, les désordres de l'anarchie et la férocité des brigands.

Ce même jour, le 3 septembre, un homme autrefois confrère de Roland, et auquel j'avais cru devoir l'honnêteté de l'inviter à dîner, s'avisa de m'amener *l'orateur du genre humain*, sans m'avoir prévenue, ni demandé si je le trouverais bon : je vis dans son procédé le manque d'usage d'un bon homme que le bruit de l'orateur avait séduit. Je fis honnêteté à Clootz, dont

[1] Le *Moniteur*, qui contient cette lettre dans laquelle Roland bravait les assassins de septembre et se dévouait à leurs coups, constate que la lecture en fut interrompue par les applaudissements de l'assemblée; mais une action courageuse y pouvait obtenir des éloges sans trouver des imitateurs. Si quelque chose peut peindre la terreur dont les esprits étaient frappés, c'est le petit nombre et la brièveté des rapports faits à l'assemblée sur les massacres des prisons. On eût dit qu'elle craignait de paraître instruite, de peur d'avoir à s'indigner et à punir; ou qu'elle aimait mieux laisser accuser son humanité que d'avouer son impuissance.

je ne connaissais que les déclamations ampoulées, et sur lequel je n'avais d'ailleurs aucune note défavorable; mais un de mes amis le voyant, me dit à l'oreille : « On introduit chez vous un insupportable parasite que je suis fâché d'y voir. » Les événements du jour faisaient le sujet de la conversation; Clootz prétendit prouver que c'était une mesure indispensable et salutaire; il débita beaucoup de lieux communs sur les droits des peuples, la justice de leur vengeance, et l'utilité dont elle était pour le bonheur de l'espèce; il parla longtemps et très-haut, mangea davantage, et ennuya plus d'un auditeur. Bientôt nommé député, il revint quelquefois de lui-même, cherchant sans gêne la première place et le meilleur morceau : une politesse extrême et froide, que j'accompagnai du soin de servir toujours plusieurs personnes avant lui, dut promptement lui apprendre qu'il était jugé; il le sentit, ne revint plus, et se vengea par des calomnies. Je n'aurais pas parlé de ce vil personnage sans le rôle distingué qu'il a joué parmi les détracteurs des gens de bien, et l'art avec lequel il a concouru pour faire du fédéralisme un épouvantail pour les sots, ou un titre de proscription contre les bons esprits qui n'adoptaient pas sa chimère de république universelle.

La dernière fois qu'il vint chez moi, il mit en jeu sa marotte, rebattit toutes ses extravagances sur la possibilité d'une convention formée des députés de tous les coins du monde : les uns répliquèrent par des plaisanteries; Roland, ennuyé du pédantisme et du bruit avec lequel Clootz soutenait son opinion et prétendait la faire adopter, eut la bonté de lui pousser trois ou quatre syllogismes, après lesquels il lui tourna le dos : la conversation se tempérait et se divisa. Buzot, dont l'esprit judicieux ne s'amuse pas longtemps à combattre des moulins à vent, s'étonnait de ce qu'on traitait le fédéralisme comme une hérésie politique; il observait que la Grèce, si célèbre, si féconde en grands hommes et en hauts faits, était composée de petites républiques fédérées; que les États-Unis, qui, de nos jours, offraient le tableau le plus intéressant d'une bonne organisation sociale, formaient un composé du même genre, et qu'il en était ainsi de la Suisse. Qu'à la vérité, dans le moment actuel et la situation de la France, l'unité était importante à

conserver pour elle, parce qu'elle offrait ainsi une masse plus imposante aux ennemis du dehors, et un ensemble d'action précieux à conserver pour la confection des lois qui devaient lui assurer une constitution; mais qu'on ne pouvait se dissimuler qu'il y aurait du relâchement dans les liens politiques qui uniraient un Provençal avec un Flamand; qu'il était difficile de faire régner sur une si grande surface cet attachement qui fait la force des républiques, parce qu'enfin l'amour de la patrie n'est pas précisément celui de la terre qu'on habite, mais des citoyens avec lesquels on vit et des lois qui les régissent, sans quoi les Athéniens n'eussent pas transporté leur existence sur des vaisseaux en abandonnant leur ville; qu'on ne peut bien aimer que ceux qu'on connaît, et que jamais l'enthousiasme d'hommes séparés par deux cents lieues ne peut être commun, uniforme et vif, comme celui des habitants d'un petit territoire.

Ce sont ces réflexions sages, trouvées telles par la plupart de ceux qui les écoutaient, qui furent traduites et dénoncées par Clootz comme une conjuration de fédérer la France et de détacher les départements de Paris; il présenta Buzot comme le plus dangereux des conspirateurs, Roland comme leur chef, et les députés qui venaient le plus souvent chez moi, comme les fauteurs de ce projet liberticide. Je ne sais si un fou tel que Clootz peut avoir été de bonne foi dans ses craintes, je ne saurais me le persuader; et je crois seulement qu'il a trouvé, dans la fabrication de son mensonge, une occasion de venger son amour-propre, irrité de n'avoir pas été admiré; un sujet de déclamations dans son genre, très convenable à la bouffissure de son style et au désordre de son imagination; un moyen de nuire à des hommes dont la raison doit lui déplaire, et de faire cause commune avec ceux dont les vices lui sont agréables; en supposant même qu'il n'ait pas la mission secrète de brouiller la France à l'aide des enragés, pour faire plus beau jeu aux Prussiens ses compatriotes.

Cependant les massacres continuèrent à l'Abbaye, du dimanche au soir au mardi matin; à la Force, davantage; à Bicêtre, quatre jours, etc. Je dois à mon séjour actuel dans la première de ces prisons, d'avoir appris des détails qui font fré-

mir, et que je n'ai pas le courage de tracer. Mais une anecdote que je ne passerai point sous silence parce qu'elle concourt à démontrer que c'était un projet bien lié, c'est qu'y ayant dans le faubourg Saint-Germain une maison de dépôt où l'on met les détenus que l'Abbaye ne peut recevoir quand elle renferme trop de monde, la police choisit, pour les transférer, le dimanche au soir, l'instant d'avant le massacre général : les assassins étaient prêts; ils se jetèrent sur les voitures; il y avait cinq ou six fiacres, et, à coups de sabres et de piques, ils percèrent, ils tuèrent ceux qui les remplissaient, au milieu de la rue, au bruit terrible de leurs cris douloureux. Tout Paris fut témoin de ces horribles scènes, exécutées par un petit nombre de bourreaux (ils n'étaient pas quinze à l'Abbaye, à la porte de laquelle étaient pour toute défense, malgré les réquisitions faites à la commune et au commandant, deux gardes nationaux). Tout Paris laissa faire... tout Paris fut maudit à mes yeux, et je n'espérai plus que la liberté s'établît parmi des lâches, insensibles aux derniers outrages qu'on puisse faire à la nature, à l'humanité; froids spectateurs d'attentats que le courage de cinquante hommes armés aurait facilement empêchés.

La force publique était mal organisée, comme elle l'est encore; car les brigands ont bien soin, quand ils veulent régner, de s'opposer à tout ordre qui pût les entraver : mais faut-il connaître son capitaine et marcher en compagnie réglée, quand il s'agit de voler au secours de victimes qu'on égorge? Le fait est que le bruit d'une prétendue conspiration dans les prisons, tout invraisemblable qu'il fût, l'annonce affectée de l'inquiétude et de la colère du peuple, retenait chacun dans la stupeur, et lui persuadait au fond de sa maison que c'était le peuple qui agissait, lorsque, de compte fait, il n'y avait pas deux cents brigands pour la totalité de cette infâme expédition. Aussi, ce n'est pas la première nuit qui m'étonne : mais quatre jours! — et des curieux allaient voir ce spectacle! — Non, je ne connais rien, dans les annales des peuples les plus barbares, de comparable à ces atrocités. La santé de Roland en fut altérée; la contention du genre nerveux était telle, que son estomac ne pouvait rien recevoir, et la bile arrêtée se répandit à la surface de la peau; il

était jaune et faible, avec une égale activité, ne pouvant dormir ni manger, et ne cessant de travailler. Il ignorait encore avoir été l'objet d'un mandat d'arrêt; je l'avais appris, et me serais bien gardée de le lui faire connaître : c'eût été fournir un aliment à une affection assez profonde; je ne sais qui s'avisa de lui en parler la semaine suivante. Il faut convenir qu'il lui est arrivé, par la suite, de citer quelquefois ce fait particulier, de manière que ses ennemis affectèrent de répandre qu'il ne s'était soulevé contre ces exécutions que par la crainte qu'il avait eue d'être compris parmi ceux qui en avaient été les victimes; tandis qu'il ne faisait que joindre à la juste horreur qu'elles lui avaient inspirée l'indignation d'avoir été compté au nombre de ceux qui devaient les subir.

Danton fut celui qui s'efforça le plus de présenter l'opposition de Roland à ces événements comme le fruit d'une imagination ardente, et de la terreur dont il était gratuitement frappé. Ce trait m'a toujours paru fort significatif.

L'histoire conservera sans doute l'*infâme circulaire* du comité de surveillance de la commune, renfermant l'apologie des journées de septembre, et l'invitation d'en célébrer de semblables par toute la France; circulaire expédiée avec profusion dans les bureaux et sous le contre-seing du ministre de la justice.

Les circonstances faisant juger l'inconvénient d'amener à Paris les prisonniers d'Orléans, dont la translation avait été ordonnée, et qui déjà étaient en chemin, le ministre de l'intérieur donna des ordres, d'après l'avis du conseil, pour les conduire à Versailles. On envoya une nombreuse escorte; des hommes qui jouaient l'horreur pour les assassinats de Paris obtinrent, sous ce manteau, d'en faire partie, et dirigèrent la boucherie qui s'exécuta dans les charrettes, à l'arrivée des prisonniers à Versailles[1].

[1] L'idée d'amener à Paris les prisonniers d'Orléans avait été inspirée aux assommeurs des prisons par quelques scélérats, qui ne pouvaient accomplir leurs projets de rapines qu'au milieu des meurtres. L'assemblée législative, qui craignit de ne pouvoir arrêter ce nouveau mouvement, voulut le régulariser. Elle rendit un décret en conséquence. Fournier * se mit à la tête des

* Ce Fournier, surnommé *l'Américain*, est le même homme qui, lors des affaires du champ de Mars, avait tiré un coup de pistolet contre le général la Fayette. Il fit paraître, en l'an III, une brochure dans laquelle il se débat sous l'accusation portée contre lui au sujet des prisonniers d'Orléans.

(*Note de l'éditeur*)

L'or, l'argent, les portefeuilles, les bijoux et autres effets précieux, en grande quantité dans les prisons à cette époque, par la condition et la richesse de ceux qui les peuplaient, furent pillés, comme on peut le croire.

Des dilapidations bien plus considérables avaient été faites par les membres de la commune, après le 10 août, soit au château des Tuileries, soit dans les maisons royales des environs, où elle envoya des commissaires, soit chez les particuliers, dits suspects, où elle avait fait apposer les scellés.

Elle avait reçu de grands dépôts, elle avait fait enlever des trésors; nul compte ne paraissait, et le ministre de l'intérieur ne pouvait obtenir les renseignements qu'il avait droit d'exiger sur ces objets. Il se plaignit à l'assemblée; il le fit aussi de la négligence du commandant général, dont il réclamait inutilement de plus nombreux factionnaires pour le poste du Garde-meuble : cependant les brigands se permettaient tout; on avait, en plein jour, sur les boulevards et dans les marchés, arraché des montres, des boucles de souliers, des pendants d'oreilles. L'assemblée, comme de coutume, trouva fort bon le zèle du ministre, le chargea de lui faire un rapport sur l'état de Paris, et ne prit point de mesures.

Le vol du Garde-meuble s'effectua; des millions passèrent aux mains de gens qui devaient s'en servir pour perpétuer l'anarchie, source de leur domination.

Le jour qui s'ouvrit après ce vol important, d'Églantine vint chez moi à onze heures du matin; d'Églantine, qui avait cessé d'y paraître lors des matinées de septembre; d'Églantine, qui, la

milliers d'assassins qui prirent la route d'Orléans. Cet homme, à face livide et sinistre, avait réussi, avec ses moustaches et sa triple ceinture de pistolets, à inspirer l'épouvante à bien des gens. Il vint dans mon bureau m'apporter, dans cet appareil, le décret sur la translation des prisonniers; mais comme il s'y présenta en annonçant des prétentions à l'honneur et à des procédés humains et délicats, il perdit tout le prestige de ses moustaches et de ses pistolets. Je profitai de cet ascendant pour lui dire que si les prisonniers éprouvaient des violences, lui seul en serait coupable, parce qu'il avait tout empire sur sa troupe. Il promit de les amener sains et saufs à Paris. Il tint parole; mais il s'en crut dégagé à quatre lieues plus loin. Je ne pouvais me taire alors sur l'imprudence et la faiblesse des autorités à qui quelques effrontés scélérats donnaient la loi. Quand ma mémoire me ramène sur ces événements, j'en frémis encore, et je déteste plus que jamais ces hommes temporiseurs et timides, qui croient apaiser les méchants en pactisant avec eux. Les plus grands maux de la révolution sont dus à cette faiblesse. (M. C.)

dernière fois qu'il y était venu, m'avait dit, comme par un sentiment profond de l'état critique de la France : « Jamais les choses n'iront bien, si l'on ne concentre les pouvoirs ; il faut que le conseil exécutif ait la dictature, et que ce soit son président qui l'exerce. » D'Églantine ne me trouva pas, je venais de sortir avec madame Pétion : il m'attend deux heures ; je le trouve dans la cour à mon arrivée ; il monte avec moi sans que je l'engage à le faire ; il reste une heure et demie sans que je l'invite à s'asseoir ; il se lamente, d'un ton bien hypocrite, sur le vol de cette nuit, qui prive la nation de véritables richesses : il demande si l'on n'a point quelques renseignements sur les auteurs [1] ; il s'étonne de ce qu'on n'ait rien pressenti à cet égard : il parle ensuite de Robespierre, de Marat, qui avaient commencé de déchirer Roland et moi, comme de têtes chaudes qu'il fallait laisser aller, comme d'hommes bien intentionnés, très-zélés, qui s'effarouchaient de tout, mais desquels il ne fallait pas s'inquiéter. Je le laissai dire, parlai fort peu, et ne m'ouvris sur rien : il se retira ; je ne l'ai plus jamais revu. Je n'ai encore pu bien savoir quel était le but de cette singulière visite : c'est au temps à l'apprendre.

J'ai dit que Marat commençait à nous déchirer. Il faut savoir que, du moment où l'assemblée avait mis des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour impression d'écrits utiles, Marat, qui, le lendemain du 10, avait fait enlever, par *son* peuple, quatre presses à l'Imprimerie royale, pour s'indemniser de celles que la justice lui avait précédemment fait retirer, Marat écrivit à Roland pour lui demander quinze mille livres, afin de le mettre en état de publier d'excellentes choses. Roland répondit que la somme était trop considérable pour la délivrer sans connaître l'objet auquel elle devait servir ; que si Marat voulait lui envoyer ses manuscrits, il ne s'attribuerait pas le droit de les juger, mais les soumettrait au conseil, pour savoir s'il convenait de les publier aux frais de la nation. Marat répliqua assez mal, comme il sait faire, et envoya un fatras de manuscrits dont la

[1] Madame Roland a négligé de dire que, dans la nuit même où le vol eut lieu, son mari en fut averti ; qu'il sut que des hommes puissants protégeaient les voleurs, et qu'il n'en remplit pas moins son devoir en les faisant poursuivre et condamner. (*Note de l'éditeur.*)

seule vue faisait peur : il y avait un traité des *chaînes de l'esclavage ;* je ne sais quoi encore, marqué à son coin ; c'est suffisant pour l'apprécier.

J'avais quelquefois douté que Marat fût un être subsistant ; je fus persuadée alors qu'il n'était pas imaginaire : j'en parlai à Danton, je lui témoignai l'envie de le voir, et lui dis de me l'amener ; car il faut connaître les monstres, et j'étais curieuse de savoir si c'était une tête désorganisée ou un mannequin bien soufflé [1]. Danton s'en défendit comme d'une chose bien inutile, même désagréable, puisqu'elle ne m'offrirait qu'un original qui ne répondrait à rien. Au ton de l'excuse, je jugeai qu'il n'aurait point égard à cette fantaisie, lors même que j'aurais insisté ; je n'eus pas l'air d'y avoir sérieusement songé.

Le conseil trouva que les manuscrits de Marat devaient être remis à Danton, qui saurait bien s'arranger avec lui : c'était couper le nœud gordien, au lieu de le dénouer. Le ministre de l'intérieur ne devait point employer les fonds publics à solder un extravagant ; la prudence exigeait qu'il ne s'en fît pas un ennemi ; le refus pur et simple du conseil aurait tout concilié.

Commettre ce soin à Danton, c'était lui donner un nouveau moyen de s'attacher ce chien enragé, de le faire courir et mordre ceux contre lesquels il lui plairait de l'exciter. Trois semaines et plus s'étaient écoulées, les journées de septembre étaient passées ; Marat avait eu l'impudence d'afficher la demande des quinze mille livres à d'Orléans, en se plaignant du ministre qui avait eu l'incivisme de ne pas les lui donner, lorsqu'il fit un placard contre moi nommément. Je n'y fus pas trompée. « Voilà, dis-je à mon mari, du Danton tout pur : il veut vous attaquer, il commence par rôder autour de vous ; puis, avec son esprit, il a la bêtise d'imaginer que je serai sensible à ses sottises, que je prendrai la plume pour y répondre, qu'il aura le plaisir de traduire une femme sur la scène, et de jeter ainsi du ridicule sur l'homme

[1] Il existe un morceau rare et curieux sur Marat, c'est son portrait par Fabre d'Églantine : ce portrait est un éloge ! On y vante *la grâce* de Marat, *la bonté de son naturel, la délicatesse de son goût, sa sensibilité naïve, son invincible courage ;* et ce qui donne beaucoup de prix à ce morceau, c'est qu'on y retrouve les défauts, mais aussi le talent de l'auteur du *Philinte*.

(*Note de l'éditeur.*)

public à qui je suis attachée. Ces gens-là peuvent avoir quelque opinion de mes facultés, mais ils ne sauraient juger mon âme ; ils n'ont qu'à me calomnier tant qu'il leur plaira, ils ne me feront pas bouger, ni me plaindre, ni m'en soucier. »

Roland fit son rapport sur l'état de Paris, le 22 septembre : il fut exact et vigoureux ; c'est dire qu'il peignait les désordres qui y avaient été commis, et les inconvénients de laisser plus longtemps les autorités constituées dans l'insubordination la plus grande, dans l'exercice de l'arbitraire le plus dangereux [1].

[1] La lettre suivante donnera une idée du caractère de Roland, et de son intrépide constance à désigner et à poursuivre les hommes qui excitaient des troubles et provoquaient les massacres dans Paris. Le comité de sûreté générale de la convention écrivit à Roland, le 10 novembre 1792, sur la fermeture des barrières de Paris. On voulait s'opposer, par cette mesure, à la sortie d'un grand nombre de citoyens, qui paraissaient chercher à s'éloigner de la capitale. La lettre du comité arrive à deux heures du matin. Roland n'attend pas que les bureaux soient ouverts pour commander une réponse au comité ; il prend la plume, et son indignation le fait s'exprimer ainsi :

« J'ai reçu, à deux heures après minuit, la lettre par laquelle vous m'annoncez que des personnes effrayées s'enfuient de Paris; et que ce fait, contraire à la tranquillité publique, doit être arrêté par la fermeture des barrières. Assurément, depuis un mois, beaucoup de personnes, indépendantes par leur état et leur fortune, abandonnent une ville où l'on ne parle chaque jour que de renouveler des proscriptions dont le souvenir fait horreur, et dont l'attente est affreuse ; assurément, depuis bien des jours, vous avez reçu et je vous ai communiqué moi-même de nombreux avis sur la fermentation qui règne, sur les projets de massacre et la prédication du meurtre ; assurément la marche irrégulière de quelques autorités, les arrêtés incendiaires de plusieurs sections, la doctrine sanguinaire professée dans des clubs, enfin l'arrivée des canons qui étaient à Saint-Denis, et qu'on a fait venir hier pour les répartir dans les sections, et cela sur la demande particulière de celle des Gravilliers, dont on connaît les indécentes délibérations, assurément, dis-je, toutes ces choses doivent effrayer les individus paisibles qui n'ont point oublié la stupeur dans laquelle des milliers d'hommes ont laissé une poignée de brigands dévaster les prisons et déshonorer la France aux fameux jours de septembre.

« Qu'y a-t-il donc d'étonnant que l'on fuie ? Mais n'est-ce pas le comble de l'audace ou de l'aveuglement, que de dénoncer cette fuite comme contraire à l'ordre public, et de proposer de fermer les barrières pour la tranquillité de Paris ? Grand Dieu ! les assassins en sont-ils donc au point d'oser se servir de l'effet même de leurs trames pour en assurer les derniers succès ? Je n'en doute plus, et je ne vois de projets sinistres que dans ceux que propose cette mesure atroce. Fermer les barrières d'une ville agitée, d'où l'ordre et la sûreté sont bannis, pour mieux retenir et choisir les victimes qu'on se propose d'immoler !... L'indignation m'enflamme à cette idée, quand j'y vois joindre l'impudeur d'offrir comme suspecte cette émigration si naturelle ! Eh ! laissez fuir ceux qui ont peur ; mettez-vous entre les assassins pour arrêter leurs bras sanguinaires, et ces mêmes victimes dont le sang rejaillira sur vous-mêmes qui avez la puissance, si vous n'empêchez qu'on les immole. Je sais que la commune et Santerre assurent que Paris est tranquille ; je sais qu'ils l'assuraient aussi au 2 septembre ; je sais que je fis alors de vaines réquisitions : je n'ai pas plus de pouvoir aujourd'hui qu'alors : la même faction existe, les mêmes malheurs nous menacent ; j'userai de toutes mes facultés pour les conjurer ; mais je ne puis guère que donner un grand exemple, en désignant et bravant jusqu'au dernier instant mes propres bourreaux.

Il parla du zèle de la commune du 10, et de l'utilité dont elle avait été pour la révolution de ce jour; mais il fit voir que l'usage prolongé des moyens révolutionnaires produisait exactement le contraire de ce qu'on espérait obtenir par eux, puisqu'on ne détruisait la tyrannie que pour faire régner la justice et l'ordre, également incompatibles avec l'anarchie; et il démontrait la justice et la difficulté d'obtenir des comptes de cette commune, à laquelle il en avait inutilement demandé. L'assemblée, saine par l'esprit, mais incapable et faible par caractère, applaudit, fit imprimer, ordonna peu de chose, et ne rectifia rien. Il n'est guère possible d'imaginer une situation plus pénible que celle d'un homme équitable et ferme, à la tête d'une grande administration dans laquelle il paraît avoir une puissance considérable, et se charge effectivement d'une grande responsabilité; témoin journalier d'abus révoltants dont il n'a pourtant que la dénonciation, et sur lesquels l'autorité législative qu'il éclaire ne sait ou n'ose prendre un parti. Casser la commune, ordonner l'élection, dans les règles, d'une nouvelle municipalité, organiser la force publique et lui faire nommer un commandant par les sections, étaient véritablement les seules mesures propres à rétablir dans Paris l'ordre, sans lequel on y citerait vainement les lois, et faute duquel une convention y serait nécessairement soumise à l'autorité municipale, qui ne connaissait aucun frein. Dans cet état de choses, j'aurais mieux aimé que Roland consacrât ses talents à sa patrie comme député, qu'en qualité de membre d'un conseil sans énergie, et de ministre d'un gouvernement sans action. Je ne dissimulai pas cette façon de penser à quelques personnes faites pour l'apprécier; car le vulgaire n'aurait rien compris à la préférence d'une existence modeste, sur le traitement et l'entourage d'une place ministérielle; et, faute d'y voir clair, il aurait fait de sottes suppositions.

Le département de la Somme, que Roland avait longtemps habité, le nomma son représentant: cette nomination excita des

C'est à la convention, c'est à vous, qu'elle a investis de grands pouvoirs, à faire davantage pour le salut public, et c'est vous qui serez déshonorés si vous ne l'opérez pas » (M. C.)

regrets presque universels; on trouvait absurde et fâcheux de voir ôter du gouvernail un homme intègre, éclairé, courageux, difficile à remplacer, pour le faire passer dans une assemblée où tant d'autres pouvaient voter utilement sans une égale capacité. Roland n'avait point à hésiter; il écrivit à l'assemblée en conséquence, en la priant de nommer à sa place, et lui indiquant la personne qu'il croyait pouvoir lui succéder. L'agitation fut extrême à cette nouvelle; on se récria de toutes parts, et l'on opina pour qu'il fût invité à rester au ministère. La convention s'était déjà formée du grand nombre de députés à l'assemblée législative qui s'y trouvaient nommés, et de ceux des députés les premiers arrivés, ou ceux-ci prenaient place dans l'assemblée législative; c'est ce que je ne me rappelle pas parfaitement à ce moment, où je n'ai près de moi aucune espèce de renseignements: mais Danton était présent [1]; il s'éleva avec beaucoup de chaleur contre cette invitation; son impétuosité trahit sa haine, lui fit dire beaucoup de choses ridicules, et, entre autres, qu'il faudrait donc aussi m'adresser l'invitation, parce que je n'étais pas inutile au ministère de Roland. Les murmures de la désapprobation repoussèrent ces propos envieux; mais le décret ne fut pas rendu, quoique le désir général fût bien marqué; la démission ne fut pas non plus acceptée, et le ministre demeura dans la possibilité de choisir encore. La foule des députés se porta chez lui pour l'engager à ne pas quitter le ministère; on le pressa vivement, comme pour un sacrifice qu'il devait à son pays; on lui représenta que la convention une fois complète ferait prendre aux affaires une marche grande et décisive, dans laquelle son caractère et son activité seraient nécessaires, et par laquelle il serait soutenu. Deux jours s'étaient passés dans ces sollicitations, lorsqu'on vint lui apprendre que sa nomination était mauvaise, parce qu'elle avait été faite en remplacement d'une autre que l'on croyait nulle, et

[1] Je me souviens que, pendant plus d'un mois, il continuait d'agir au conseil, en allant voter à l'assemblée: cette cumulation de pouvoirs paraissait très-condamnable à Roland, qui, durant la dernière quinzaine de cette allure de Danton, s'abstint d'aller au conseil, influencé par un homme qui ne devait plus s'y trouver.

qui ne l'était point; qu'ainsi il n'avait point de raison de quitter le ministère.

Il se détermina donc à rester; il l'écrivit à l'assemblée avec l'accent d'un courage et d'une fierté qui fut couvert des applaudissements de la majorité, et fit pâlir ses ennemis. Il n'y eut plus de relâche dans le parti Danton contre lui : chaque jour c'étaient de nouvelles attaques; le journal de *Marat*, des pamphlets *ad hoc*, des dénonciations aux jacobins, répétèrent sans cesse des accusations, des calomnies plus bêtes ou plus atroces les unes que les autres. Mais la persévérance et l'effronterie dans ce genre ont toujours des succès auprès du peuple, naturellement défiant et léger. On alla même jusqu'à lui faire un crime de ce qui aurait dû lui mériter des éloges; et l'on eut l'art d'inspirer des craintes à d'honnêtes gens timides, par celle de ses sollicitudes qui concourait davantage au salut de la république; je veux parler du soin d'éclairer l'opinion. Il ne faut pas être profond politique pour savoir que l'opinion fait la force des gouvernements; aussi toute la différence qui existe à cet égard entre une administration tyrannique et celle qui prend la justice pour base, c'est que la première n'est occupée que de resserrer les lumières, de contraindre la vérité, tandis que l'autre s'impose pour loi de les répandre.

L'assemblée avait bien jugé que les événements du 10 août produiraient des impressions diverses, suivant les préjugés ou les intérêts des individus, et la manière dont ils seraient présentés : elle fit dresser un récit des faits, décréta son impression, l'appuya par la publication de toutes les pièces qui justifiaient de leur exactitude, chargea le ministre de l'intérieur de les expédier par toute la France, et lui enjoignit en outre de faire publier des écrits propres à remplir le même but. Roland sentit que, dans cette circonstance, l'art de répandre avait besoin d'être perfectionné, et qu'il s'agissait de former un courant de lumières qui suppléât, en quelque sorte, à l'instruction publique, toujours négligée. Il s'assura dans les départements, par les informations et les recherches, d'un petit nombre d'hommes sages et zélés, qu'on pût regarder comme les fidèles distributeurs des écrits qui leur seraient envoyés; il se fit une règle de

répondre à tout, d'entretenir correspondance avec les sociétés populaires, les curés et les particuliers qui s'adresseraient à lui; il envoya aux sociétés une circulaire, où il les rappelait à l'esprit de leur institution, au soin fraternel d'instruire et de s'éclairer, dont elles tendaient trop à s'écarter, pour délibérer et gouverner : il choisit dans ses bureaux trois ou quatre personnes d'un bon esprit, qu'il fit diriger par celle d'entre elles qui avait le plus de sensibilité dans l'âme, d'austérité dans les principes, de douceur dans le style, pour suivre cette *correspondance patriotique*, et faire l'envoi des imprimés; il nourrit souvent cette correspondance de ses propres circulaires, dictées par les circonstances, et respirant toujours cette moralité, ce charme d'affection qui gagne les cœurs. On ne peut se figurer l'excellent effet qui en est résulté : aussi les troubles de toute espèce s'apaisèrent; les corps administratifs opérèrent avec régularité; cinq à six cents sociétés, des curés en assez grand nombre, se vouèrent avec un zèle touchant à répandre l'instruction, à intéresser et lier à la chose publique des hommes jusque-là livrés à leurs travaux, mais abandonnés à leur ignorance, et prêts à recevoir des fers plus qu'à maintenir une liberté dont ils ne connaissaient ni l'étendue, ni les limites, ni les droits, ni les devoirs.

Cette correspondance patriotique est un monument précieux qui atteste également la pureté des principes, la vigilance éclairée du ministre, la bonne volonté d'un grand nombre de sages citoyens, et les fruits admirables de la sagesse, du civisme et de la raison.

Les hommes soupçonneux et jaloux virent beaucoup moins, dans la chose et dans ses effets, le triomphe de la liberté, le maintien de la paix, l'affermissement de la république, que la gloire et le crédit qui pouvaient en résulter pour le premier coopérateur. Dès lors Roland fut représenté comme un homme dangereux qui avait des bureaux d'esprit public; bientôt comme un corrupteur de l'opinion, un ambitieux de la suprême puissance; enfin, comme un conspirateur.

Il ne fallait que lire ses écrits, visiter sa correspondance : les départements qui les recevaient lui répondaient par des actions

de grâces ; mais les brigands de Paris, calomniant toujours et ne prouvant jamais, élevèrent, à l'aide de mille mouvements, une sorte de défiance et d'opinion populaire, que les jacobins soutenaient de tout leur pouvoir; car ils n'étaient plus régis que par Danton, Robespierre et Marat.....

Qu'est-ce, par exemple, que ce fameux bureau d'esprit public dont ils ont fait un si grand crime à Roland? Je suis tentée de répéter aussi cette question à ceux-là mêmes qui la font; je ne conçois pas de chimère comparable à celle de ce nom.

Roland, redevenu ministre après le 10 août, n'imagina rien de plus pressant que de répandre un même esprit dans les administrations, afin de leur faire prendre une marche uniforme et d'assurer les succès de la révolution; il adressa aux corps administratifs une circulaire tendante à ce but, et qui produisit un bon effet. L'assemblée législative sentit le besoin de l'étendre, et, à défaut de l'instruction publique, non encore organisée, elle voulut que cent mille livres fussent mises à la disposition du ministre de l'intérieur, pour répandre des écrits utiles, dont elle lui abandonna le choix.

Roland, économe et sévère, s'occupa d'un emploi bien entendu de ces fonds ; il profita des papiers publics alors en crédit, et les fit expédier gratis aux sociétés populaires, aux curés, et aux particuliers zélés qui s'annonçaient pour désirer de concourir au bien de l'État. Quelques-unes de ces sociétés, plusieurs de ces particuliers, voyant le gouvernement s'intéresser à leur instruction, prirent confiance, et s'adressèrent quelquefois au ministre pour lui faire des demandes de tels écrits ou pièces dont l'impression avait été ordonnée par la convention, et qui ne leur étaient pas parvenus. Le ministre, empressé de les satisfaire, affecta à l'un de ses bureaux le soin de répondre à ces sortes de lettres, et de faire les expéditions en conséquence. Voilà à quoi se réduit tout ce terrible échafaudage dont on a fait tant de bruit, et qui n'est que la simple exécution des devoirs imposés par un décret. Roland a été si réservé, qu'au bout de six mois il n'avait dépensé, sur les cent mille francs mis à sa disposition, qu'environ trente-quatre mille livres; et il en a

donné le compte rigoureux, avec l'énoncé des ouvrages répandus ou acquis. Mais comme Roland, par sa place et dans les circonstances où il se trouvait, faisait quelquefois lui-même des instructions qu'il répandait par cette voie; comme ses écrits respiraient, en général, une philosophie douce et une véritable philanthropie, on craignit que la considération qui en résulterait pour sa personne ne le rendît trop puissant.

Il s'ensuivait seulement qu'il inspirait une grande confiance, laquelle facilitait beaucoup les opérations administratives, et produisait un grand bien; mais, en supposant qu'il fallût empêcher qu'il n'acquît trop d'estime ou trop d'ascendant, il n'y avait autre chose à faire qu'à rapporter le décret, et à lui interdire tout envoi qui ne tiendrait pas nécessairement à la correspondance avec les corps administratifs. C'est que ce n'était pas l'amour de la chose, mais la jalousie contre l'individu, qui faisait fermenter les esprits; aussi l'on commença de crier, de l'accuser, de le dénoncer vaguement, et sans montrer le but; car s'il l'eût jugé, il eût été le premier à apporter remède au mal redouté. Il ne songea qu'à se défendre, d'abord en continuant de bien faire, ensuite en expliquant quelquefois sa conduite, en réfutant ses calomniateurs. Ses réponses victorieuses aigrirent encore l'envie, on ne parla plus de lui que comme d'un ennemi public; il s'établit une véritable lutte entre le fonctionnaire courageux qui restait au gouvernail malgré la tempête, et les jaloux trompeurs ou trompés qui soulevaient les flots pour l'engloutir. Il tint ferme tant qu'il espéra que ce serait utilement; mais la faiblesse et l'insuffisance du parti des sages ayant été démontrées dans une grande circonstance, il se retira.

Ses comptes firent frémir ses ennemis; ils empêchèrent, non qu'on les examinât, mais qu'on en fît le rapport à l'assemblée; les calomniateurs en campagne ne songèrent plus qu'à justifier leurs mensonges par la perte de celui qui en était l'objet : de là leurs efforts redoublés, la persécution ouverte, dirigée jusque sur moi; et, au défaut de raisons valables, l'accusation tant répétée de la corruption de l'esprit public, de la formation d'un bureau à cet effet; ma prétendue complicité à cet égard : le tout sans citer un fait, un écrit, une phrase répréhensible. — Et la

gloire de Roland, dans la postérité, sera attachée en partie aux sages écrits sortis de sa plume!

PREMIÈRE DÉTENTION.

Aujourd'hui sur le trône, et demain dans les fers;

c'est le sort de la vertu dans les temps de révolutions. Après les premiers mouvements d'un peuple lassé des abus dont il était vexé, les hommes sages qui l'ont éclairé sur ses droits, ou qui l'ont aidé à les reconquérir, sont appelés dans les places : mais ils ne peuvent les occuper longtemps; car les ambitieux, ardents à profiter des circonstances, parviennent bientôt, en flattant le peuple, à l'égarer et l'indisposer contre ses véritables défenseurs, afin de se rendre eux-mêmes puissants et considérés. Telle a dû être la marche des choses, notamment depuis le 10 août. Peut-être un jour les reprendrai-je de plus loin, pour tracer ce que ma situation m'a donné la faculté de connaître; je n'ai pour objet, en ce moment, que de consigner sur le papier les circonstances de mon arrestation; c'est l'espèce d'amusement du solitaire qui dépeint ce qui lui est propre et exprime ce qu'il sent.

La retraite de Roland n'avait point apaisé ses ennemis. Il avait quitté le ministère malgré ses résolutions d'y conjurer l'orage et braver tous les dangers, parce que l'état du conseil bien développé, parce que sa faiblesse, toujours croissante et singulièrement caractérisée vers le milieu de janvier, ne lui présentaient plus la perspective que de fautes et de sottises dont il faudrait partager la honte; il ne pouvait même obtenir de faire consigner, sur le registre des délibérations, son opinion ou ses motifs, lorsqu'ils étaient contraires aux décisions de la majorité.

Ainsi, à dater du jour de ce pitoyable arrêté relatif à la pièce de *l'Ami des Lois*, qu'il ne voulut point signer, parce que la seconde partie en était au moins ridicule, il ne signa plus aucune délibération du conseil. C'était le 15 janvier [1]. La convention

[1] Roland donna sa démission sept jours après, le 22 janvier 1793.
(*Note de l'éditeur.*)

ne lui offrait rien d'encourageant ; son nom seul y était devenu un sujet de trouble et de division ; il n'était plus permis de l'y prononcer sans rumeur. Lorsqu'un membre voulait répondre aux inculpations odieuses gratuitement faites au ministre, il était traité de factieux et condamné au silence. Cependant Pache accumulait dans le département de la guerre toutes les fautes que sa faiblesse et son dévouement aux jacobins laissaient commettre à l'ineptie ou à la perfidie et à l'audace de ses agents ; et la convention ne pouvait congédier Pache : car dès qu'il s'élevait une voix contre lui, les aboyeurs rétorquaient de Roland. Ainsi la prolongation de sa lutte courageuse dans le ministère ne pouvait plus arrêter les fautes du conseil, et elle ajoutait aux motifs de désordre dans la convention. Il donna donc sa démission [1]. La preuve qu'elle était nécessaire, c'est que la saine partie du corps législatif, toute pénétrée qu'elle fût des vertus et des talents du ministre calomnié, n'osa pas faire la moindre observation à cet égard. Ce fut, sans contredit, une faiblesse ; elle avait besoin d'un homme juste et ferme au ministère de l'intérieur ; c'était le meilleur appui qu'elle pût se conserver ; et il fallait, en le perdant, qu'elle subît le joug des exagérés qui cherchaient à élever et soutenir une autorité rivale de la représentation nationale.

Roland contenait une commune usurpatrice ; Roland imprimait à tous les corps administratifs un mouvement uniforme, harmonique et régulier : il veillait à l'approvisionnement de la

[1] La faiblesse des amis qu'il avait dans l'assemblée l'y détermina bien plus encore que la haine de ses ennemis ; il ne s'éleva pas, dans la convention, une seule voix qui prît sa défense contre les accusations les plus absurdes. « On semblait même, dit Roland dans l'écrit que nous avons déjà cité plus haut, page 297, on semblait avoir quelque crainte ou quelque honte de laisser paraître son indignation. Les uns craignaient les poignards dont j'étais moi-même menacé à chaque instant ; les autres, se croyant quelque popularité, craignaient de la compromettre : on prétextait quelquefois la nécessité de conserver son influence pour des circonstances importantes ; quelquefois aussi on affectait de dire, et on le disait de bonne foi : Qu'importe ? il faut les laisser dire ; il ne faut pas les irriter ; ils se font connaître, ils s'usent. Il n'est pas d'ineptie ou de faiblesse dont je n'aie été témoin et patient.

« J'ai honte de le dire, et j'en ai le cœur navré, je n'ai pas un homme à citer ; tous déplorant le sort des choses, voyant l'avenir sous des couleurs telles que pouvaient les faire peindre ou présager les circonstances, mais trop atterrés du présent, ne trouvaient plus dans leur âme aucun ressort : ce n'était que la pâleur de la frayeur et l'abandon du désespoir. »

(*Note de l'éditeur.*)

grande famille; il avait su rétablir la paix dans tous les départements; il y inspirait cet ordre qui naît de la justice, cette confiance qu'entretiennent une administration active, une correspondance affectueuse, et la communication des lumières. Il aurait donc fallu soutenir Roland; mais puisque la faiblesse en ôtait la faculté, lui, qui connaissait bien cette faiblesse, n'avait plus qu'à se retirer.

Le timide Garat, aimable homme de société, homme de lettres médiocre, et détestable administrateur [1]; Garat, dont le choix pour le ministère de la justice prouvait la disette de sujets capables, disette dont on ne se fait pas une idée, et que connaîtront seuls ceux qui, occupant de grandes places, ont à chercher des coopérateurs; Garat n'eut même pas l'esprit de rester dans le département où il y a le moins à faire, où sa pauvre santé, sa paresse habituelle, et ses difficultés pour le travail, devaient être moins sensibles: il passe à l'intérieur, sans aucune des connaissances qu'exige ce département, non-seulement dans la partie politique, mais relativement au commerce, aux arts, et à une foule de détails administratifs; il va remplacer, avec son ignorance et son allure paresseuse, l'homme le plus actif de la république, et le mieux versé dans les connaissances de ce genre. Aussi bientôt le relâchement de la machine produisit la dislocation de ses parties, et prouva la faiblesse du régulateur : les départements s'agitèrent; la disette se fit sentir; la guerre civile s'alluma dans la Vendée; les autorités de Paris anticipèrent; les jacobins prirent les rênes du gouvernement; le mannequin Pache, renvoyé du ministère qu'il avait désorganisé, fut porté par la cabale à la mairie, où sa complaisance était nécessaire, et rem-

[1] De semblables reproches se détruisent par leur exagération même. Madame Roland était prisonnière, Roland était proscrit : les plus honorables caractères ne sauraient se placer toujours au-dessus des passions humaines.

L'ami de madame Roland, le second éditeur de ses Mémoires, M. Champagneux, a pris lui-même, dans la note ci-dessous, le soin d'adoucir l'injustice de ces reproches : M. Garat y répond bien mieux encore dans ses Mémoires. (*Note de l'éditeur.*)

Note de M. C. — Ce fut moins Garat qui ambitionnait alors le ministere de l'intérieur, que Gohier, qui fit tous ses efforts pour l'y pousser, et se faire adjuger le ministere de la justice. Je peux même assurer que le portefeuille de l'intérieur étant resté pendant un mois entre les mains de Garat avant qu'il y eût été nommé définitivement, je l'ai souvent entendu gémir sur le fardeau qu'on voulait lui imposer, mais Gohier ne lui permit pas de s'y soustraire, et Garat fut victime de l'ambition de son successeur au ministere de la justice.

placé au conseil par l'idiot Bouchotte, aussi complaisant et plus sot que lui.

Roland avait porté un coup terrible à ses adversaires, en publiant, lors de sa retraite, des comptes tels qu'aucun ministre n'en avait encore fourni. Les examiner et les sanctionner par un rapport était une justice qu'il devait solliciter vainement, car c'eût été reconnaître la fausseté des calomnies répandues contre lui, l'infamie de ses détracteurs, et la faiblesse de la convention, qui n'avait osé le défendre.

Il fallait continuer de l'injurier sans en venir à la preuve, obscurcir, égarer l'opinion publique à son sujet, au point de pouvoir le perdre impunément, et se défaire aussi d'un incommode témoin de tant d'horreurs qu'il faut ensevelir ou justifier, pour conserver à leurs auteurs l'argent et l'autorité qu'elles leur ont acquis. Roland eut beau prier, publier, écrire sept fois en quatre mois à la convention pour demander l'examen et le rapport de sa conduite administrative, les jacobins continuèrent de faire crier par leurs affidés qu'il était un traître; Marat prouva à *son peuple* qu'il fallait sa tête pour la tranquillité de la république : les conspirations échouées, reprises, avortées, toujours suivies, aboutirent enfin à l'insurrection du 31 mai, où le bon peuple de Paris, très-décidé à ne massacrer personne, fit d'ailleurs tout ce que voulurent bien lui dicter ses audacieux directeurs, son insolente commune et le comité révolutionnaire de messeigneurs les jacobins, devenus fous, enragés, ou stipendiés par les ennemis. Roland avait écrit pour la huitième fois à la convention, qui n'avait pas fait lire ses lettres. Je me préparais à faire viser à la municipalité des passeports au moyen desquels je devais me rendre, avec ma fille, à la campagne où m'appelaient mes affaires domestiques, ma santé, et beaucoup d'autres bonnes raisons; je calculais entre autres combien il serait plus facile à Roland seul de se soustraire à la poursuite de ses ennemis, s'ils en venaient aux derniers excès, qu'il ne le serait à sa petite famille réunie : la sagesse voulait diminuer le nombre des points par lesquels il pouvait être accessible [1]. Mes passeports avaient été retardés

[1] Ce n'était pas ma plus forte raison; car, ennuyée du train des choses, je ne craignais rien pour moi : innocente et courageuse, l'injustice pouvait m'at-

à la section par les chicanes des zélés maratistes, aux yeux desquels j'étais suspecte ; ils ne faisaient que de m'être délivrés, lorsqu'une attaque de colique nerveuse, accompagnée d'horribles convulsions, seule indisposition que je connaisse, et à laquelle m'exposent les vives affections d'une âme forte commandant à un corps robuste, m'obligea de garder le lit. Six jours s'écoulèrent; j'arrêtai de sortir le vendredi pour me rendre à la municipalité; le bruit du tocsin m'avertit que le moment n'était pas favorable. Tout annonçait depuis longtemps une crise nécessaire; il est vrai que l'ascendant des jacobins ne la promettait pas heureuse aux vrais amis de la liberté ; mais les caractères énergiques haïssent l'incertitude : l'avilissement de la convention, ses actes journaliers de faiblesse et d'esclavage me paraissaient si affligeants, que je trouvais les derniers excès presque préférables, parce qu'ils doivent servir à éclairer et décider les départements. Le canon d'alarme et les agitations du jour excitaient chez moi cet intérêt qu'inspirent de grands événements, sans aucune émotion pénible. Deux ou trois personnes vinrent nous entretenir, et l'une, plus particulièrement, invita Roland à se montrer à sa section, où il était bien vu, et dont les sages dispositions étaient pour lui le meilleur gage de sûreté; il fut convenu cependant qu'il ne coucherait pas chez lui la nuit suivante : on ne parlait d'ailleurs que des bonnes intentions des citoyens qui se rangeaient sous les armes, avec le dessein de s'opposer à tout acte de violence; mais on n'ajoutait pas qu'ils laisseraient tout préparer.

Le sang me bout dans les veines, lorsque j'entends vanter la bonté des Parisiens, qui ne veulent plus de 2 septembre. Eh! justes dieux, on n'a pas besoin de vous pour en exécuter un second; vous n'aurez qu'à le laisser faire comme le premier : mais vous étiez nécessaires pour recueillir les victimes, et vous

teindre sans me flétrir; la subir était une épreuve que j'avais quelque plaisir à défier; mais une autre raison, que j'écrirai peut-être un jour, et qui est toute personnelle, me décidait au départ.

Je connais le motif dont veut parler la citoyenne Roland : elle me l'avait confié; mais le temps de le publier n'est pas encore venu. La malveillance s'en emparerait : ce siecle est trop corrompu pour croire aux efforts de vertu dont la citoyenne Roland donna alors des preuves, d'autant plus faites pour être admirées qu'elles n'eurent aucune publicité, et qu'elles se concentrèrent absolument dans l'intérieur de sa maison.

(*Note de M. C.*)

vous prêtez complaisamment à les arrêter; vous étiez nécessaires pour donner, à l'action des *tribuns* qui vous gouvernent, l'air d'une insurrection légitime, et vous approuvez leurs entreprises; vous obéissez à leurs ordres, vous prêtez serment aux monstrueuses autorités qu'ils créent; vous environnez le corps législatif de vos baïonnettes, et vous lui laissez dicter les décrets qu'on veut lui faire rendre : ne venez donc plus vous glorifier de le défendre; c'est vous qui l'enchaînez; c'est vous qui livrez à l'oppression ses membres les plus distingués par leurs vertus et leurs talents; c'est vous qui les verriez, avec une égale lâcheté, conduire à l'échafaud, par une procédure semblable à celle qui fit périr Sidney; c'est vous qui répondrez de tant de forfaits à la France indignée; c'est vous qui servez les ennemis; c'est vous qui préparez le fédéralisme. Croyez-vous que la fière Marseille et la sage Gironde supportent l'outrage fait à leurs représentants, et fraternisent jamais avec votre cité souillée de crimes? C'est vous qui la perdez, et qui bientôt gémirez inutilement au milieu de ses ruines, sur votre infâme pusillanimité!

Il était cinq heures et demie du soir (31 mai) lorsque six hommes armés se présentèrent chez moi; l'un d'eux fit lecture à Roland d'un ordre du *comité révolutionnaire*, en vertu duquel il venait le mettre en arrestation. « Je ne connais point, dit Roland, « de loi qui constitue l'autorité que vous me citez, et je n'obtempérerai point aux ordres qui émanent d'elle : si vous employez la violence, je ne pourrai que vous opposer la résistance « d'un homme de mon âge; mais je protesterai contre elle jusqu'au dernier instant. » Je n'ai pas d'ordre d'employer la violence, répliqua le personnage, et je vais faire part de votre réponse au conseil de la commune; je laisse ici mes collègues. L'idée me vint aussitôt qu'il serait bon de dénoncer ce fait à la convention avec quelque éclat, afin de prévenir l'arrestation de Roland, ou de le faire promptement relâcher, si elle s'effectuait : en communiquer le projet à mon mari, faire une lettre au président, et partir, fut l'affaire de quelques minutes. Mon domestique était absent; je laisse un ami, qui était à la maison, près de Roland; je monte seule dans un fiacre, à qui je recommande la plus grande vitesse, et j'arrive au Carrousel. La cour

des Tuileries était remplie d'hommes armés : je traverse et franchis l'espace au milieu d'eux, en sautant comme un oiseau : vêtue d'une robe du matin, j'avais pris un schall noir, et je m'étais voilée : parvenue aux portes des premières salles, toutes fermées, je trouve des sentinelles qui ne permettent pas d'entrer, ou qui se renvoient alternativement d'une porte à l'autre : j'insiste inutilement; enfin je m'avise de prendre le langage qu'aurait pu tenir quelque dévote de Robespierre : « Eh ! mais, ci-« toyens, dans ce jour de salut pour la patrie, au milieu des « traîtres que nous avons à craindre, vous ne savez donc pas « de quelle importance peuvent être des notes que j'ai à faire « passer au président ? Faites-moi venir un huissier, pour que je « les lui confie. » La porte s'ouvre, et j'entre dans la salle des pétitionnaires ; je demande un huissier : « Attendez qu'il en « sorte un, » me répondent les sentinelles de l'intérieur. Un quart d'heure s'écoule; j'aperçois Rose, le même qui était venu m'apporter le décret de la convention qui m'invitait à me rendre à sa barre lors de la ridicule dénonciation de Viard, que je couvris de confusion [1]; je sollicitais d'y paraître en ce moment, et j'annonçais les dangers de Roland liés à la chose publique ; mais les données n'étaient plus les mêmes, quoique mes droits fussent égaux; autrefois *invitée*, aujourd'hui *suppliante*, comment obtenir de semblables succès ? Rose se charge de ma lettre, comprend le sujet de mon impatience ; il part pour la re-

[1] « Les jacobins, » dit M. Lacretelle dans le *Précis historique de la révolution française*, « crurent avoir trouvé « une occasion de perdre madame Ro-« land. Un dénonciateur se présenta « contre elle ; mais son habileté ne ré-« pondit point à son impudence. Chabot, « avec qui il s'était concerté, l'intro-« duisit devant la convention, et pré-« para les esprits à la découverte du « plus affreux complot. L'accusation « était grave en effet : il ne s'agissait de « rien moins que d'une correspondance « entretenue par madame Roland avec le « ministère britannique. Elle fut man-« dée à la barre, pour être confrontée « avec son accusateur. Elle parut avec « l'air le plus serein. Elle confondit le « calomniateur par des questions impré-« vues ; elle le fit se contredire, se trou-« bler, et presque se rétracter. Les « jacobins s'efforçaient en vain de sou-« tenir la contenance de leur stupide « agent : tout ce qu'ils faisaient pour « l'aider les associait à sa confusion. »

Las d'une scène qui devenait humiliante pour ceux qui l'avaient concertée, Robespierre se lève, et dit *que le seul homme qui lui paraît coupable est celui qui vient de répondre*. On l'arrête. Madame Roland est *admise aux honneurs de la séance*. Les membres de l'assemblée applaudissent ; les tribunes, qui attendaient un autre dénoûment, restent stupéfaites ; et Marat, qui d'un geste les montre aux députés, s'écrie : *Voyez le silence du public, il est plus sage que vous*.

mettre au bureau et en presser la lecture. Une heure se passe. Je me promenais à grands pas; je portais mes regards dans la salle chaque fois qu'on en ouvrait la porte; mais elle était aussitôt refermée par la garde : un bruit affreux se faisait entendre par intervalles. Rose reparaît. « Eh bien! — Rien encore; il règne dans l'assemblée un tumulte impossible à peindre; des pétitionnaires actuellement à la barre demandent l'arrestation des *vingt-deux*; je viens d'aider Rabaut à sortir sans être vu; on ne veut pas qu'il fasse le rapport de la commission des *douze* : il a été menacé, plusieurs autres s'échappent; on ne sait qu'attendre. — Qui donc préside en ce moment? — Hérault-Séchelles. — Ah! ma lettre ne sera pas lue : faites-moi venir un député que je puisse entretenir. — Qui? — Eh! j'en connais beaucoup, mais je n'estime que les proscrits; dites à Vergniaud que je le demande. » Rose va le chercher et le prévenir : il paraît après un fort long temps; nous causons durant un demi-quart d'heure; il retourne au bureau, revient, et me dit : « Dans l'état où est l'assemblée, je ne puis vous flatter, et vous ne devez guère espérer. Si vous êtes admise à la barre, vous pourrez, comme femme, obtenir un peu plus de faveur; mais la convention ne peut plus rien de bien.— Elle pourrait tout, m'écriai-je, car la majorité de Paris ne demande qu'à savoir ce qu'elle doit faire : si je suis admise, j'oserai dire ce que vous-même ne pouvez exprimer sans qu'on vous accuse; je ne crains rien au monde, et si je ne sauve pas Roland, j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la république. Prévenez vos dignes collègues; un élan de courage peut faire un grand effet, et sera du moins d'un grand exemple. » J'étais effectivement dans cette disposition d'âme qui rend éloquent : pénétrée d'indignation, au-dessus de toute crainte, enflammée pour mon pays dont je voyais la ruine, tout ce que j'aime au monde exposé aux derniers dangers, sentant fortement, m'exprimant avec facilité, trop fière pour ne pas le faire avec noblesse, j'avais les plus grands intérêts à traiter, quelques moyens pour les défendre, et j'étais dans une situation unique pour le faire avec avantage. « Mais, dans tous les cas, votre lettre ne peut être lue d'une heure et demie d'ici; on va discuter un projet de dé-

cret en six articles; des pétitionnaires députés par des sections attendent à la barre : voyez quelle attente! —Je vais donc chez moi savoir ce qui s'y est passé; je reviens ensuite; avertissez nos amis. — Ils sont absents pour la plupart; ils se montrent courageusement quand ils sont ici, mais ils manquent d'assiduité. — C'est malheureusement trop vrai! » Je quitte Vergniaud, je vole chez Louvet; j'écris un billet destiné à l'instruire de ce qui est et de ce que je prévois; je me jette dans un fiacre, que je fais tourner vers mon logis; ses maudits chevaux n'avançaient point à mon gré : bientôt nous rencontrons des bataillons dont la marche nous arrête; je m'élance hors de la voiture, je paye le cocher, je fends les rangs, je m'échappe; c'était vers le Louvre : j'accours dans ma maison, rue de la Harpe, vis-à-vis Saint-Côme. Le portier me dit tout bas que Roland est monté chez le propriétaire, au fond de la cour; je m'y rends; j'étais en nage; on m'apporte un verre de vin, et l'on m'apprend que, le porteur du mandat d'arrêt étant revenu sans avoir pu se faire entendre au conseil, Roland avait continué de protester contre ses ordres; que ces bonnes gens avaient demandé sa protestation écrite, et s'étaient retirés; d'après quoi Roland était sorti de la maison par les derrières. J'en fais autant pour aller le trouver, l'instruire de ce que j'ai tenté et de ce que je me propose de suivre. Je me rends dans une maison où il n'était pas; je vais dans une autre où je le trouve : à la solitude des rues, d'ailleurs illuminées, je présume qu'il est tard, et je ne me dispose pas moins à retourner à la convention. J'aurais ignoré la retraite de Roland, et parlé comme dans le premier cas; j'allais repartir à pied, sans m'apercevoir qu'il est plus de dix heures, que je suis sortie ce jour-là pour la première fois depuis mon indisposition, qui voulait le repos et les bains : on m'amène un fiacre. En approchant du Carrousel, je ne vois plus de force armée ; deux canons et quelques hommes étaient encore à la porte du Palais national; j'avance, la séance est levée!

Le jour d'une insurrection, lorsque le son du tocsin cesse à peine de frapper les airs, lorsque, deux heures auparavant, quarante mille hommes en armes environnaient la convention, et que des pétitionnaires menaçaient ses membres à la barre, l'as-

semblée n'est pas permanente ! Elle est donc entièrement subjuguée? elle a donc fait tout ce qu'on lui a ordonné? le pouvoir révolutionnaire est donc si puissant qu'elle n'ose le balancer, et qu'il n'a plus besoin d'elle ? « Citoyens, dis-je à quelques sans-culottes groupés près d'un canon, cela s'est-il bien passé ? — Oh ! à merveille ! ils se sont embrassés, et l'on a chanté l'hymne des Marseillais, là, à l'arbre de la liberté. — Est-ce que le côté droit s'est apaisé ? — Parbleu ! il fallait bien qu'il se rendît à la raison. — Et la commission des douze? — Elle est f..... dans le fossé. — Et ces vingt-deux ? — Ah ! la municipalité les fera arrêter. — Bon ! est-ce qu'elle le peut ? — Jarnigué ! est-ce qu'elle n'est pas souveraine? Il faut bien qu'elle le soit pour redresser les b...... de traîtres et soutenir la république. — Mais les départements seront-ils bien aises de voir leurs représentants... — Qu'appelez-vous ? les Parisiens ne font rien que d'accord avec les départements ; ils l'ont dit à la convention. — Cela n'est pas trop sûr, car, pour savoir leur vœu, il aurait fallu des assemblées primaires. — Est-ce qu'il en a fallu au 10 août? et les départements n'ont-ils pas approuvé Paris ? Ils feront de même ; c'est Paris qui les sauve. — Ce pourrait bien être Paris qui se perd... » J'avais traversé la cour, et je gagnais mon fiacre en finissant ce dialogue avec un vieux sans-culotte, assurément bien payé pour endoctriner les dupes. Un joli chien se pressait dans mes jambes. « Est-ce à vous ce pauvre animal ? » me dit mon cocher avec un accent de sensibilité fort rare dans ses pareils, et qui me frappa singulièrement. — « Non, je ne le connais pas, lui répliquai-je gravement, comme s'il s'agissait d'une personne, et songeant déjà à tout autre chose : vous m'arrêterez aux galeries du Louvre. » Je voulais y voir un ami avec lequel je me proposais d'aviser au moyen de faire sortir Roland de Paris ; nous n'avions fait que vingt pas, la voiture s'arrête. « Qu'est-ce donc ? dis-je au cocher. — Eh ! il m'a quitté comme un sot, tandis que je voulais le garder pour mon petit garçon, qui s'en amuserait bien. Petit ! petit ! viens donc ! » Je me souvins du chien : je trouvai doux et aimable d'avoir pour cocher, à cette heure, un bon homme, père et sensible : « Tâchez de l'attraper, lui criai-je, vous le mettrez dans la voiture, et je

vous le garderai. » Le bon homme, tout joyeux, prend le chien, ouvre la portière, et me donne compagnie. Cette pauvre bête paraissait sentir qu'elle trouvait protection et asile; je fus bien caressée, et je me rappelai ce conte de *Saadi*, qui nous peint un vieillard, las des hommes, rebuté de leurs passions, retiré dans une forêt où il s'était fait une habitation, dont il animait le séjour par quelques animaux qui payaient ses soins des témoignages affectueux d'une reconnaissance à laquelle il s'était borné, faute d'en trouver autant chez ses semblables.

Pasquier venait de se coucher; il se lève; je lui propose mes moyens : nous convenons qu'il se rendra chez moi le lendemain après sept heures, et je lui indiquerai où prendre son ami. Je rentre dans ma voiture, elle est arrêtée par la sentinelle du poste de la Samaritaine. « Un peu de patience, me dit tout bas le bon cocher en se retournant sur son siége; c'est l'usage à cette heure. » Le sergent arrive, ouvre la portière. « Qui est là? — Une citoyenne. — D'où venez-vous? — De la convention. — Ah! c'est bien vrai, glisse le cocher, comme s'il eût eu peur que l'on ne me crût pas. — Où allez-vous? — Chez moi. — N'avez-vous pas de paquets? — Je n'ai rien, voyez. — Mais la séance est levée. — Oui, dont bien me fâche, car j'avais à faire une pétition. — Une femme! à cette heure, c'est inconcevable; c'est bien imprudent! — Sans doute, cela n'est pas ordinaire, et n'a rien pour moi d'agréable; il fallait bien que j'eusse de grands motifs. — Mais, madame, toute seule? — Comment, monsieur, seule! Ne voyez-vous pas avec moi l'innocence et la vérité? que faut-il de plus? — Allons, je me rends à vos raisons. — Et vous faites bien, répliquai-je d'un ton plus doux, car elles sont bonnes. »

Les chevaux étaient si fatigués, qu'il fallut que le cocher les tirât par la bride pour leur faire monter ma rue. J'arrive, je le paye : j'avais déjà monté huit ou dix marches; un homme qui s'était fourré, je ne sais comment, sous la porte cochère sans que le portier l'aperçût, est sur mes talons, et me prie de le conduire au citoyen Roland. « Chez lui, j'y consens, si vous avez quelque chose d'utile à communiquer; mais à lui, c'est impossible. — C'est qu'on veut absolument le mettre ce soir en arrestation.

— Ils seront bien habiles, s'ils en viennent à bout! — Vous me faites plaisir, car c'est un bon citoyen qui vous parle. — A la bonne heure. » Et je monte, sans trop savoir qu'en penser.

Pourquoi, dans ces circonstances, rentrâtes-vous dans votre maison? pourrait-on me demander.

Cette question n'est point déplacée; car la calomnie m'avait aussi attaquée, et la malveillance pouvait s'exercer sur moi: mais pour y bien répondre il faudrait, en développant entièrement l'état de mon âme, entrer dans des détails que je réserve pour un autre instant; je n'indiquerai donc que les résultats. J'ai naturellement de l'aversion pour tout ce qui n'est point conforme à la marche évidente, grande et hardie, convenable à l'innocence; le soin de me soustraire à l'injustice me coûte plus que de la subir. Dans les deux derniers mois du ministère de Roland, nos amis nous pressèrent souvent de quitter l'hôtel, et parvinrent trois fois à nous faire coucher dehors : ce fut toujours malgré moi. C'était un assassinat que l'on craignait alors; je trouvais qu'il était difficile de se porter à violer l'asile d'un fonctionnaire public, et que si des scélérats pouvaient tenter ce crime, il n'était pas inutile qu'il se consommât; que, dans tous les cas, le ministre devait être à son poste, parce que là sa perte crierait vengeance et instruirait la république; tandis qu'il était possible de l'atteindre, dans ses allées et venues, avec autant de profit pour les auteurs de l'entreprise, moins d'effet pour la chose publique et de gloire pour la victime. Je sais que ce raisonnement est ridicule pour quiconque met sa vie avant tout; mais celui-là qui la compte pour quelque chose en révolution comptera pour rien vertu, honneur et patrie. Aussi je ne voulus plus quitter l'hôtel en janvier 1793; le lit de Roland était dans ma chambre, pour que nous courussions le même sort; et j'avais un pistolet sous mon chevet, non pour tuer ceux qui viendraient nous assassiner, mais pour me soustraire à leurs indignités, s'ils voulaient mettre la main sur moi.

Sorti de place, l'obligation n'était plus la même, et je trouvais fort bon que Roland évitât la fureur populaire, ou les serres de ses ennemis. Quant à moi, leur intérêt de nuire ne pouvait être aussi grand: me faire tuer serait un odieux dont ils ne voudraient

point se couvrir ; m'arrêter ne leur servirait guère, et ne serait pas pour moi un si grand malheur. S'ils avaient quelque honte et voulaient revêtir des formes, m'interroger, commencer cette affaire, je ne serais pas embarrassée de les confondre; cela même pourrait servir à éclairer plutôt sur le compte de Roland ceux qui ne sont véritablement qu'abusés. S'ils en venaient à recommencer un 2 septembre, c'est que les députés honnêtes seraient aussi en leur puissance, et que tout serait perdu à Paris ; dans ce cas, j'aime mieux mourir que d'être témoin de la ruine de mon pays : je m'honorerai d'être comprise parmi les glorieuses victimes immolées à la rage du crime. La fureur assouvie sur moi serait moins violente contre Roland, qui, une fois sauvé de cette crise, pourrait encore rendre de grands services dans quelques parties de la France. Ainsi, de deux choses l'une : ou je ne risque que la prison et une procédure que je rendrai utiles à mon pays, à mon mari ; ou si je dois périr, ce ne sera que dans une extrémité où la vie me serait odieuse.

J'ai une jeune fille aimable ; je l'ai nourrie, je l'ai élevée avec l'enthousiasme et la sollicitude de la maternité ; je lui ai donné des exemples qu'on n'oublie plus à son âge, et elle sera une bonne femme avec quelques talents. Son éducation peut s'achever sans moi ; son existence offrira à son père des consolations : mais elle ne connaîtra ni mes vives affections, ni mes peines, ni mes plaisirs ; et cependant, si j'avais à renaître avec le choix des dispositions, je ne voudrais pas changer d'étoffe ; je demanderais aux dieux de me rendre celle dont ils m'ont formée. Depuis la sortie du ministère, je m'étais tellement retirée du monde, que je ne voyais presque plus personne : les maîtres des maisons où j'aurais pu me celer étaient à la campagne ; dans une autre, il y avait un malade qui rendait difficile l'admission d'un nouvel hôte ; celle où Roland s'était caché ne pouvait me recevoir sans une gêne extrême, et il eût été trop marquant, peut-être impolitique, de se trouver dans le même lieu ; enfin, j'aurais souffert de laisser mes gens à l'abandon. Je rentrai donc chez moi, je calmai leurs inquiétudes, déjà très-vives ; j'embrassai mon enfant, et je pris la plume

pour faire un billet que je destinais à être porté de grand matin à mon mari.

J'étais assise à peine, que j'entends frapper chez moi ; il était environ minuit : une nombreuse députation de la commune se présente, et me demande Roland. « Il n'est pas chez lui. — Mais, me dit le personnage qui portait le hausse-col d'officier, où peut-il être? quand reviendra-t-il? Vous devez connaître ses habitudes, et pouvoir juger de son retour. — J'ignore, lui répliquai-je, si vos ordres vous autorisent à me faire de semblables questions, mais je sais que rien ne peut m'obliger à y répondre. Roland a quitté sa maison tandis que j'étais à la convention ; il n'a pu me faire ses confidences, et je n'ai rien de plus à dire. » La bande se retira fort mécontente ; je m'aperçus qu'elle laissait sentinelle à ma porte, et garde à celle de la maison ; je présumai qu'il n'y avait plus qu'à prendre des forces pour soutenir ce qui pourrait arriver. J'étais accablée de fatigue : je me fis donner à souper ; je finis mon billet, le confiai à ma fidèle bonne, et me couchai. Je dormais profondément depuis une heure, lorsque mon domestique entre dans ma chambre, pour m'annoncer que des messieurs de la section me priaient de passer au cabinet : « J'entends ce que cela veut dire, répliquai-je ; allez, mon enfant, je ne les ferai pas attendre. » Je saute en bas du lit, je m'habille ; ma bonne arrive, et s'étonne de ce que je prends la peine de mettre autre chose qu'un peignoir : « C'est qu'il faut être décemment pour sortir, » observai-je. La pauvre fille me fixe avec des yeux qui se remplissaient de pleurs : je passe dans l'appartement. « Nous venons, citoyenne, vous mettre en arrestation et apposer les scellés. — Où sont vos pouvoirs? — Les voici, dit un homme en tirant de sa poche un *mandat* du comité révolutionnaire [1], sans motif d'arrestation, pour me conduire à l'Abbaye. — Je puis, comme Roland, vous dire que je ne connais pas ces comités, que je n'obtempère pas à ces ordres, et que vous ne me sortirez d'ici que par la violence. — Voilà un autre ordre, » se hâta d'exprimer, d'un ton avantageux, un petit homme à face in-

[1] Madame Roland a voulu désigner le comité d'insurrection de la commune, du 31 mai.

grate ; et il m'en lut un de la commune qui portait également, sans déduction de motif, l'arrestation de Roland et son épouse. Je délibérai, durant sa lecture, si je pousserais la résistance aussi loin qu'il était possible, ou si je prendrais le parti de la résignation. Je pouvais me prévaloir de la loi qui défend les arrestations nocturnes; et si l'on insistait sur la loi qui autorise la municipalité à saisir les personnes suspectes, rétorquer par l'illégalité de la municipalité même, cassée, recréée par un pouvoir arbitraire. Mais ce pouvoir, les citoyens de Paris le sanctionnent en quelque sorte ; mais la loi n'est plus qu'un nom dont on se sert pour insulter aux droits les plus reconnus; mais la force règne, et si j'oblige à la déployer, ces brutaux ne connaîtront point de mesure : la résistance est inutile, et pourrait m'exposer. « Comment comptez-vous procéder, messieurs? — Nous avons envoyé chercher le juge de paix de la section, et vous voyez un détachement de sa force armée. » Le juge de paix arrive; on passe dans mon salon; on appose les scellés partout, sur les fenêtres, sur les armoires au linge; un homme voulait qu'on les mît sur un forte-piano; on lui observe que c'est un instrument : il tire un pied de sa poche, il en mesure les dimensions, comme s'il lui donnait quelque destination. Je demande à sortir les objets composant la garde-robe de ma fille, et je fais pour moi-même un petit paquet de nuit. Cependant cinquante, cent personnes entrent et sortent continuellement, remplissent deux pièces, environnent tout, et peuvent cacher les malveillants qui se proposeraient de dérober ou de déposer quelque chose : l'air se charge d'émanations infectes, je suis obligée de passer près de la fenêtre de l'antichambre pour y respirer. L'officier n'ose point commander à cette foule de se retirer; il lui adresse parfois une petite prière, qui n'en produit que le renouvellement. Assise à mon bureau, j'écris à un ami sur ma situation, et pour lui recommander ma fille; comme je pliais la lettre, « Il faut, madame, s'écrie M. Nicaud (c'était le porteur d'ordre de la commune), lire votre lettre, et nommer la personne à qui vous l'adressez. — Je consens à la lire, voyez si cela vous suffit. — Il vaudrait mieux dire à qui vous l'écrivez. — Je n'en ferai rien ; le titre de mon

ami n'est point tel en ce moment que je veuille vous nommer ceux à qui je le confie; » et je déchirai ma lettre. Comme je tournais le dos, ils en ramassèrent les morceaux pour les fermer sous les scellés : j'eus envie de rire de ce sot acharnement; il n'y avait point d'adresse.

Enfin, à sept heures du matin, je laissai ma fille et mes gens, après les avoir exhortés au calme et à la patience; je sentais leurs pleurs m'honorer plus que l'oppression ne pouvait me consterner. « Vous avez là des personnes qui vous aiment, dit un de ces commissaires. — Je n'en ai jamais eu d'autres près de moi, » répliquai-je, et je descendis. Je trouvai deux haies d'hommes armés, depuis le bas de l'escalier jusqu'au fiacre arrêté de l'autre côté de la rue, et une foule de curieux; j'avançai gravement à petits pas, considérant cette troupe lâche ou abusée. La force armée suivit la voiture sur deux files; ce malheureux peuple, qu'on trompe et qu'on égorge dans la personne de ses vrais amis, attiré par le spectacle, s'arrêtait sur mon passage, et quelques femmes criaient : « *A la guillotine!* Voulez-vous qu'on lève les portières ? me disent obligeamment les commissaires. — Non, messieurs, l'innocence, tout opprimée qu'elle soit, ne prend jamais l'attitude des coupables; je ne crains les regards de personne, et je ne veux me soustraire à ceux de qui que ce soit. — Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes : vous attendez paisiblement justice. — Justice! si elle se faisait, je ne serais pas actuellement en votre pouvoir. Mais une procédure inique me conduirait à l'échafaud, que j'y monterais ferme et tranquille, comme je me rends à la prison. Je gémis pour mon pays; je regrette les erreurs d'après lesquelles je l'ai cru propre à la liberté, au bonheur; mais j'apprécie la vie, je n'ai jamais craint que le crime, je méprise l'injustice et la mort. » Ces pauvres commissaires ne comprirent pas grand'chose à ce langage, et le trouvèrent probablement fort aristocratique.

Nous arrivons à l'Abbaye, ce théâtre de scènes sanglantes dont les jacobins, depuis quelque temps, prêchent le renouvellement avec tant de ferveur : cinq à six lits de camp, occupés par autant d'hommes dans une chambre obscure, furent les

premiers objets qui s'offrirent à ma vue : après avoir passé le guichet, on se lève, on s'agite, et mes guides me font monter un escalier étroit et sale. Nous parvenons chez le concierge, dans une espèce de petit salon assez propre, où il m'offre une bergère. « Où est ma chambre ? demandai-je à sa femme, grosse personne d'une bonne figure. — Madame, je ne vous attendais pas, je n'ai rien de préparé ; mais vous resterez ici en attendant. » Les commissaires passent dans la pièce voisine, font inscrire leur mandat et donnent leurs ordres verbaux. J'appris dans la suite qu'ils étaient très-sévères, et qu'ils les firent renouveler plusieurs fois depuis, mais sans oser les donner par écrit. Le concierge savait trop bien son métier pour suivre à la lettre ce qui n'est point obligatoire ; c'est un homme honnête, actif, obligeant, qui met dans l'exercice de ses fonctions tout ce que la justice et l'humanité peuvent faire désirer. « Que voulez-vous pour votre déjeuner ? — Une bavaroise à l'eau. » Les commissaires se retirent en me disant que si Roland n'était point coupable, il n'aurait pas dû s'absenter : « Il est trop étrange qu'on puisse soupçonner un tel homme, qui a rendu de si grands services à la liberté ; il est trop odieux de voir calomnier et persécuter avec acharnement le ministre dont la conduite est si franche, dont les comptes sont si clairs, pour qu'il n'ait pas dû se soustraire aux derniers excès de l'envie. Juste comme Aristide, sévère comme Caton, ce sont ces vertus qui lui ont donné des ennemis : la rage de ceux-ci ne connaît pas de mesure ; qu'elle s'exerce sur moi, je la brave et me dévoue : lui, doit se conserver pour son pays, auquel il peut encore rendre de grands services. » Un salut de confusion fut la réponse de ces messieurs. Ils sont partis ; je déjeune, tandis que l'on range à la hâte la chambre à coucher où l'on me fait passer. « Vous pourrez, madame, demeurer ici tout le jour ; et si je ne pouvais vous faire préparer un local ce soir, parce que j'ai beaucoup de monde, on dresserait un lit dans le salon. » La femme du concierge, qui me parlait ainsi, ajoute quelques réflexions obligeantes sur les regrets qu'elle éprouve toutes les fois qu'elle voit arriver des personnes de son sexe : « Car, ajoute-t-elle, toutes n'ont pas l'air serein comme madame » Je la remercie en souriant ; elle m'en-

ferme. Me voilà donc en prison ! me dis-je. Ici je m'assieds et me recueille profondément. Je ne donnerais pas les moments qui suivirent, pour ceux que d'autres estimeraient les plus doux de ma vie ; je ne perdrai jamais leur souvenir. Ils m'ont fait goûter, dans une situation critique, avec un avenir orageux, incertain, tout le prix de la force et de l'honnêteté dans la sincérité d'une bonne conscience et d'un grand courage. Jusque-là, poussée par les événements, mes actions, dans cette crise, avaient été le résultat d'un vif sentiment qui entraîne : quelle douceur que d'en justifier tous les effets par la raison ! Je rappelai le passé, je calculai les événements futurs ; et si je trouvai, en écoutant ce cœur sensible, quelque affection trop puissante, je n'en découvris pas une qui dût me faire rougir, pas une qui ne servît d'aliment à mon courage, et qu'il ne sût encore dominer. Je me consacrai, pour ainsi dire, volontairement à ma destinée, telle qu'elle pût être ; je défiai ses rigueurs, et m'établis dans cette disposition où l'on ne cherche plus que le bon emploi du présent, sans inquiétude ultérieure. Mais cette tranquillité pour ce qui m'était personnel, je ne tentai même pasde l'étendre au sort de mon pays et de mes amis ; j'attendais le journal du soir, et j'écoutais les cris des rues avec une avidité inexprimable. Cependant je pris des renseignements sur ma nouvelle manière d'être et les facultés qui m'étaient laissées. Puis-je écrire ? puis-je voir quelqu'un ? quelle est la dépense à faire ici ? ce furent mes premières questions. Lavacquerie (le concierge) me fit connaître les recommandations qui lui avaient été faites, et la liberté que lui laissaient des ordres de cette nature. J'écrivis à ma fidèle bonne de venir me voir : il fut convenu qu'elle ne ferait part à personne de cette facilité.

La première visite que je reçus à l'Abbaye, le jour même de mon arrivée, fut celle de Grandpré. « Il faut, me dit-il, écrire à l'assemblée : n'y avez-vous pas déjà songé ? — Non ; et maintenant que vous m'y faites penser, je ne vois pas comment j'y ferai lire ma lettre. — Je m'y emploierai de mon mieux. — Eh bien ! je vais écrire. — Faites ; je serai de retour dans deux heures. » Il part, et j'écris.

La citoyenne Roland à la convention nationale.

De la prison de l'Abbaye, le 1er juin 1793.

« Législateurs ! je viens d'être arrachée de mon domicile, des « bras de ma fille âgée de douze ans, et je suis détenue à l'Ab- « baye, en vertu d'ordres qui ne portent aucun motif de mon « arrestation. Ils émanent d'un comité révolutionnaire ; et des « commissaires de la commune, qui accompagnaient ceux du « comité, m'en ont exhibé du conseil général, qui n'en contien- « nent également aucun [1]. » Ainsi, je suis présumée coupable aux yeux du public ; j'ai été traduite dans les prisons avec éclat, au milieu d'une force armée imposante, d'un peuple abusé, dont quelques individus m'envoyaient hautement à l'échafaud, sans que l'on ait pu indiquer à personne ni m'annoncer à moi-même d'après quoi j'étais présumée telle, et traitée en conséquence. Ce n'est pas tout ; le porteur des ordres de la commune ne s'en est prévalu qu'auprès de moi, et pour me faire signer son procès-verbal : en quittant mon appartement, j'ai été remise aux commissaires du comité révolutionnaire ; ce sont ceux qui m'ont amenée à l'Abbaye : ce n'est que sur leur *mandat* que j'y suis entrée. Je joins ici copie certifiée de ce *mandat*, signé d'un seul individu sans caractère. Les scellés ont été apposés partout chez moi ; durant leur apposition, qui a duré de trois à sept heures du matin, la foule des citoyens remplissait mon appartement ; et s'il s'était trouvé dans leur nombre quelque malveillant avec le dessein de placer furtivement de coupables indices dans une bibliothèque ouverte de toutes parts, il en aurait eu la facilité.

« Déjà hier, le même comité avait voulu faire mettre en arrestation l'ex-ministre que les lois ne rendent comptable qu'à vous des faits de son administration, et qui ne cesse d'en solliciter de vous le jugement.

« Roland avait protesté contre l'ordre, et ceux qui l'avaient apporté s'étaient retirés : il est sorti lui-même de sa maison,

[1] Les amis de madame Roland lui proposèrent, comme on le verra plus bas, de faire quelques changements à la lettre qu'elle écrivait. Ce sont ces changements, approuvés par elle, qu'on a marqués par des guillemets. (*Note de l'éditeur.*)

pour éviter un crime à l'erreur, dans le temps où je m'étais rendue à la convention pour l'instruire de ces tentatives; mais je fis inutilement remettre à son président une lettre qui n'a pas été lue. J'allais réclamer *justice* et *protection;* je viens les réclamer encore avec de nouveaux droits, puisque je suis opprimée. Je demande que la convention se fasse rendre compte des motifs et du mode de mon arrestation; je demande qu'elle statue sur elle; et si elle la confirme, j'invoque la loi qui ordonne l'énoncé du délit, de même que l'interrogatoire dans les premières vingt-quatre heures de la détention. Je demande enfin le rapport sur les comptes de l'homme irréprochable qui offre l'exemple d'une persécution inouïe, et qu'on semble destiner à donner la leçon, terrible pour les nations, de la vertu proscrite par l'aveugle prévention.

« Si mon crime est d'avoir partagé la sévérité de ses principes, l'énergie de son courage et son ardent amour pour la liberté, je me confesse coupable; j'attends mon châtiment. Prononcez, législateurs! la France, la liberté, le sort de la république et le vôtre tiennent nécessairement aujourd'hui à la répartition de cette justice dont vous êtes les dispensateurs. »

L'agitation dans laquelle j'avais passé la nuit précédente me faisait ressentir une fatigue extrême; je désirais avoir ce soir même une chambre : je l'obtins, et j'en pris possession à dix heures. Lorsque j'entrai entre quatre murs assez sales, au milieu desquels était un grabat sans rideaux; que j'aperçus une fenêtre à double grille, et que je fus frappée de cette odeur qu'une personne accoutumée à un appartement très-propre trouve toujours dans ceux qui ne le sont pas, je jugeai que c'était bien une prison qu'il s'agissait d'habiter, et que ce n'était pas du local qu'il me fallait attendre quelque agrément. Cependant l'espace était assez grand; il y avait une cheminée, la couverture du lit était passable, on me donnait un oreiller; et, en appréciant les choses sans faire de comparaison, j'estimai que je n'étais point mal. Je me couchai, bien résolue de demeurer au lit tant que je m'y trouverais bien. J'y étais encore à dix heures du lendemain, lorsque Grandpré arriva; il avait l'air non moins touché.

mais plus inquiet que la veille ; il promenait ses regards dans cette vilaine chambre qui me paraissait déjà passable, car j'y avais dormi. « Comment avez-vous passé la nuit ? me demanda-t-il avec des yeux humides. — J'ai été fréquemment réveillée par le bruit ; je me rendormais chaque fois qu'il s'apaisait, même en dépit du tocsin, que j'ai cru entendre ce matin : eh !... ne le sonne-t-on pas encore? — Mais je l'ai cru aussi ; ce n'est rien. — Ce sera ce qu'il plaît aux dieux ; si l'on me tue, ce sera dans ce lit ; je suis si lasse, que j'y attendrai tout. N'y a-t-il rien de nouveau contre les députés ? — Non. Je vous apporte votre lettre ; nous avons pensé avec Champagneux qu'il fallait en adoucir le commencement ; voilà ce qu'on vous propose d'y substituer ; et puis il faudrait faire un mot au ministre de l'intérieur, pour qu'il adressât officiellement votre lettre : cela me donnerait un nouveau droit d'en solliciter la lecture. » Je prends la minute, je réfléchis, et je lui dis : « Si je croyais que ma lettre fût lue telle qu'elle est, je la laisserais, dût-elle n'être suivie pour moi d'aucun succès, car on ne peut guère se flatter d'obtenir justice de l'assemblée ; les vérités qu'on lui adresse ne sont pas pour elle, qui ne saurait les mettre en pratique aujourd'hui ; mais il faut les dire pour que les départements les entendent. Je conçois que mon début puisse empêcher la lecture de la lettre ; dès lors c'est folie que le laisser. » Je substituai donc aux trois premiers *alinéa* ce qui m'était proposé. « Quant à l'intervention du ministre, je sens qu'elle rend la marche plus régulière ; et quoique Garat ne mérite guère que je lui fasse l'honneur de lui écrire, je saurai le faire sans m'avilir. » Je traçai ces lignes :

Au ministre de l'intérieur.

« Le ministère dont vous êtes chargé, citoyen, vous donne la surveillance pour l'exécution des lois, et la dénonciation de leur violation par les autorités qui les méconnaissent. Je crois que votre justice s'honorera de faire passer à la convention les réclamations que j'ai besoin de faire entendre contre l'oppression dont je suis la victime. »

Levée à midi, j'examinai comment je m'établirais dans mon

nouveau logis. Je couvris d'un linge blanc une petite vilaine table que je plaçai près de ma fenêtre, et que je destinai à me servir de bureau, résolue de manger plutôt sur le coin de la cheminée, pour me conserver propre et rangée la table de travail. Deux grosses épingles de tête, fichées dans les planches, me servirent de porte-manteau. J'avais à ma poche le poëme de Thompson, ouvrage que je chéris à plus d'un titre; je fis une note de ce que j'aurais à me procurer : d'abord les Vies des hommes illustres de Plutarque, qu'à l'âge de huit ans je portais à l'église au lieu d'une *Semaine sainte,* et que je n'avais pas relues à fond depuis cette époque; l'Histoire anglaise de David Hume, avec le Dictionnaire de Shéridan, pour me fortifier dans cette langue : j'aurais préféré suivre Macaulay. Celui qui m'avait prêté les premiers volumes de cet auteur n'était sûrement pas dans sa maison, et je n'aurais su où demander cet ouvrage, que déjà je n'avais pu trouver chez les libraires. Je souriais moi-même à mes préparatifs, car il y avait une grande agitation; le rappel battait à chaque instant, et j'ignorais ce que ce pouvait être. Ils ne m'empêcheront pas de vivre jusqu'au dernier instant, me disais-je, plus heureuse de ma conscience qu'ils ne seront animés de leur fureur. S'ils viennent, je vais à eux, et je sors de la vie comme on entre dans le repos. La femme du concierge vint m'inviter à passer chez elle, où elle avait fait mettre mon couvert pour que je dînasse en meilleur air : je m'y rendis, j'y vis ma fidèle bonne. Lorsqu'elle se jeta dans mes bras baignée de pleurs, oppressée de sanglots, l'attendrissement et la tristesse me saisirent; je me reprochai presque d'être paisible, en songeant à l'inquiétude de ceux qui m'étaient attachés, et, me représentant les angoisses de tel et tel, je sentis un serrement de cœur inexprimable. Pauvre fille! que de pleurs je lui ai fait verser, et que ne rachète point un attachement semblable au sien! Elle me brusque quelquefois dans la vie ordinaire, mais c'est lorsqu'elle me croit trop négligente de ce qui peut servir à mon bonheur, à ma santé; lorsque je souffre, c'est elle qui gémit et moi qui la console. Il fallait bien suivre cette habitude. Je lui prouvai qu'en s'abandonnant à sa douleur, elle se rendait moins capable de m'être utile; qu'elle m'était plus nécessaire

au dehors que dans la prison, où elle me priait de permettre qu'elle restât : qu'à tout prendre, je n'étais pas si malheureuse qu'elle l'imaginait; et cela est vrai. J'ai éprouvé, toutes les fois que j'ai été malade, une sorte de calme tout particulier, et qui tient sans doute à une façon de voir, ainsi qu'à la loi que je me suis faite d'adoucir toujours la nécessité, loin de me révolter contre elle. Du moment où je me mets au lit, il me semble que tout devoir cesse, et qu'aucune sollicitude n'a de prise sur moi; je ne suis plus tenue qu'à être là, et à y demeurer avec résignation, ce que je fais de fort bonne grâce. Je donne carrière à mon imagination, j'appelle les impressions douces, les souvenirs agréables, les sentiments heureux; plus d'efforts, plus de calculs, plus de raison; toute à la nature, et paisible comme elle, je souffre sans impatience, ou me repose et m'égaye. Je trouve que la prison produit sur moi à peu près le même effet que la maladie; je ne suis tenue aussi qu'à être là, et qu'est-ce que cela me coûte? ma compagnie n'est pas si mauvaise! J'appris bientôt qu'il me fallait déloger; les victimes abondaient; la chambre où l'on m'avait placée pouvait contenir plus d'un lit, et, pour me laisser seule, on était obligé de me resserrer dès ce soir dans un petit cabinet : déménagement en conséquence. La fenêtre de ce nouvel appartement donne, je crois, au-dessus de la sentinelle qui garde la porte de la prison : toute la nuit j'entendis crier, d'une voix tonnante, *Qui vive? — Tue! — Brigadier! — Patrouille!* Les maisons étaient illuminées; et au nombre, à la fréquence des patrouilles, il était aisé de juger que l'on craignait des mouvements, ou qu'il y en avait eu. Je me levai de bon matin, je m'occupai de mon ménage, c'est-à-dire de faire mon lit, de nettoyer mon réduit, et d'établir la propreté chez moi comme sur ma personne. Je voyais bien qu'en réclamant ces soins ils ne me seraient pas refusés, mais je jugeais parfaitement qu'en les payant beaucoup il faudrait néanmoins beaucoup aussi les attendre, et qu'ils seraient toujours fort superficiels; il y avait donc tout à gagner en les prenant soi-même; je serais mieux, plus tôt servie, et les petits cadeaux que je ferais seraient d'autant plus sentis qu'ils seraient gratuits. J'attendais avec impatience d'entendre tirer les gros verrous de ma porte, pour deman-

der le journal. Je l'ai lu : le décret d'*arrestation* est rendu contre les vingt-deux [1]. Le papier me tombe des mains, et je m'écrie, dans un transport de douleur : Mon pays est perdu !...

Tant que je m'étais crue seule, ou à peu près, sous le joug de l'oppression, fière et tranquille, je formais des vœux et conservais quelque espoir pour les défenseurs de la liberté. L'erreur et le crime l'ont emporté ; la représentation nationale est violée, son unité est rompue ; tout ce qu'il y avait dans son sein de remarquable par la probité, unie au caractère et aux talents, est proscrit ; la commune de Paris commande au corps législatif ; Paris est perdu : les brandons de la guerre civile sont allumés ; l'ennemi va profiter de nos divisions ; il n'y aura plus de liberté pour le nord de la France, et la république entière est livrée à d'affreux déchirements. Sublimes illusions, sacrifices généreux, espoir, bonheur, patrie, adieu ! Dans les premiers élans de mon jeune cœur, je pleurais, à douze ans, de n'être pas née Spartiate ou Romaine ; j'ai cru voir dans la révolution française l'application inespérée des principes dont je m'étais nourrie. La liberté, me disais-je, a deux sources : les bonnes mœurs qui font les sages lois, et les lumières qui nous ramènent aux unes et aux autres par la connaissance de nos droits. Mon âme ne sera plus navrée du spectacle de l'humanité avilie, l'espèce

[1] Les girondins venaient de succomber ; la commune de Paris, dirigée par les jacobins de la convention, était victorieuse. La lutte avait été reprise à trois époques différentes, qui ont un nom dans l'histoire de ce temps.

Dans *la journée du* 10 *mars*, les girondins, suivant eux, devaient être égorgés au sein même de la convention. Suivant les jacobins, qui ne niaient pas l'existence du complot, il s'agissait non d'un massacre, mais d'une insurrection.

Ce premier projet échoua, parce que les girondins, prévenus en secret, dit-on, par quelques-uns de leurs ennemis mêmes, ne se trouvèrent point à la séance ; parce que le général Beurnonville, alors ministre de la guerre, rétablit l'ordre dans Paris, à la tête d'un bataillon du Finistère ; et, ce qui n'est point une remarque indigne de l'histoire, parce qu'une nuit pluvieuse dispersa les conspirateurs.

La convention, qu'alarmait enfin l'audace de la commune et ses propres périls, avait décrété l'arrestation d'Hébert * et la création d'une commission de douze membres, chargés de veiller à la sûreté de la représentation nationale. Les sections en armes lui arrachèrent, *dans la journée du* 31 *mai*, la liberté d'Hébert, et l'abolition de la commission des douze.

Le 2 *juin*, la convention prononça, sous les baïonnettes d'Henriot, commandant de Paris, et sous le canon des sections, l'arrestation de vingt-deux de ses membres. Tous faisaient partie de la Gironde. C'est de cette journée que datent véritablement le triomphe de la Montagne et le règne de la terreur.

(*Note de l'éditeur.*)

* Substitut du procureur de la commune, et rédacteur du journal aussi sanguinaire que cynique intitulé *le Père Duchêne*.

va s'améliorer, et la félicité de tous sera la base et le gage de celle de chacun. Brillantes chimères, séductions qui m'aviez charmée, l'effrayante corruption d'une immense cité vous fait évanouir ! Je dédaignais la vie, votre perte me la fait haïr, et je souhaite les derniers excès des forcenés. Qu'attendez-vous, anarchistes brigands? Vous proscrivez la vertu, versez le sang de ceux qui la professent; répandu sur cette terre, il la rendra dévorante, et la fera s'ouvrir sous vos pas.

Le cours des choses avait dû me faire pressentir l'événement; mais j'avais peine encore à croire que le calcul des dangers n'arrêtât pas la masse de la convention, et je n'ai pu éviter d'être frappée de cet acte décisif qui sonne l'heure de sa dissolution.

Une froide indignation couvre actuellement, pour ainsi dire, tous mes sentiments : indifférente autant que jamais sur ce qui me concerne, j'espère faiblement pour les autres, et j'attends les événements avec plus de curiosité que de désir : je ne vis plus pour sentir, mais pour connaître. Je ne tardai pas d'apprendre que le mouvement commandé pour faire rendre le décret d'arrestation avait donné des inquiétudes sur les prisons; c'était la cause de la garde sévère et bruyante de la nuit : aussi les citoyens de la section de l'Unité n'avaient pas voulu se rendre au rappel qui les envoyait autour de la convention; tous restèrent chez eux pour veiller sur leurs propriétés et sur la prison située dans leur enceinte : je vis le motif de l'air inquiet et alarmé de Grandpré, qui me confessa ses craintes le lendemain. Il s'était rendu à l'assemblée pour y faire lire ma lettre, et, durant huit heures consécutives, il avait, ainsi que plusieurs députés, inutilement réitéré ses instances auprès du bureau; il était évident que je n'obtiendrais pas cette lecture. Je remarquai sur le *Moniteur* que ma section, celle de Beaurepaire, s'était prononcée en ma faveur, même depuis ma détention; j'imaginai de lui écrire, et je le fis en ces termes :

« Citoyens,

« J'apprends, par les papiers publics, que vous aviez mis sous la sauvegarde de votre section Roland et son épouse; je l'ignorais quand j'ai été enlevée de chez moi, et le porteur des ordres

de la commune m'a présenté, au contraire, la force armée dont il était accompagné, comme celle de la section, qu'il avait requise : c'est ainsi qu'il l'a exprimé dans son procès-verbal. Du moment où j'ai été enfermée à l'Abbaye, j'ai écrit à la convention, et je me suis adressée au ministre de l'intérieur pour qu'il lui fît passer mes réclamations : je sais qu'il a obtempéré à ma demande, et que ma lettre a été remise; mais elle n'a point été lue. J'ai l'honneur de vous en adresser une copie certifiée. Si la section croit digne d'elle de servir d'interprète à l'innocence opprimée, elle pourrait députer à la barre de la convention pour y faire entendre mes justes plaintes et ma demande. Je soumets cette question à sa sagesse; je n'y joins aucune prière : la vérité n'a qu'un langage, c'est l'exposé des faits; les citoyens qui veulent la justice n'aiment pas qu'on leur adresse des supplications, et l'innocence n'en sait point faire.

« *P. S.* Voici le quatrième jour de ma détention, et je n'ai pas été interrogée. J'observe que l'ordre d'arrestation ne portait aucun motif, mais qu'il exprimait que je serais interrogée le lendemain. »

Quelques jours se passèrent sans que j'entendisse parler de rien; je n'étais toujours point interrogée. J'avais pourtant reçu beaucoup de visites d'administrateurs à plats visages et sales cordons, se disant appartenir les uns à la police, les autres à je ne sais quoi; grands sans-culottes à cheveux puants, zélés observateurs de l'ordre du jour, venant savoir si les prisonniers étaient satisfaits de leur traitement. Je m'étais exprimée, vis-à-vis de tous, avec l'énergie et la dignité convenables à l'innocence opprimée; j'avais aperçu deux ou trois hommes de bon sens, qui me comprenaient sans oser m'appuyer, et j'étais à dîner lorsqu'on vint m'en annoncer cinq à six autres d'une seule fournée. La moitié s'avance; celui qui portait la parole me parut, avant d'avoir ouvert la bouche, un de ces bavards, à tête vide, qui jugent de leur mérite par la volubilité de leur langue. Bonjour, citoyenne. — Bonjour, monsieur. — Êtes-vous contente de cette maison ? N'avez-vous pas de plaintes à faire sur votre traitement, ou de demandes à former sur quelque chose ? — Je

me plains d'être ici ; je demande à en sortir. —Est-ce que votre santé est altérée? Vous vous ennuyez un peu? — Je me porte bien, et je ne m'ennuie pas. L'ennui est la maladie de ceux qui ont l'âme vide et l'esprit sans ressource ; mais j'ai un vif sentiment de l'injustice ; je réclame contre celle qui m'a fait arrêter sans motif, et détenir sans être interrogée. — Ah! dans un temps de révolution il y a tant à faire, qu'on ne peut suffire à tout. —Une femme à qui le roi Philippe faisait à peu près cette réponse, lui répliqua : « Si tu n'as pas le temps de me faire « justice, tu n'as donc pas le temps d'être roi ? » Prenez garde de forcer les citoyens opprimés à dire la même chose au peuple, ou plutôt aux autorités arbitraires qui l'égarent. — Adieu, citoyenne. — Adieu. » Et mon bavard de s'en aller, faute de savoir répondre à des raisons. Ces gens m'ont eu l'air d'être venus pour voir la figure que j'avais en cage; mais ils feraient bien du chemin avant d'y trouver aussi sots qu'eux.

J'ai dit que je m'étais informée de la manière de vivre dans ces lieux, non que je mette un grand prix à ce qu'on appelle les commodités de la vie; je sais user d'elles sans scrupule quand il n'y a pas d'inconvénient à le faire, mais toujours avec modération, et je me passe de tout sans difficultés. C'est par un esprit d'ordre naturel que j'ai besoin de savoir ce qui constitue ma dépense, et de la régler suivant ma situation.

On m'apprit que Roland, au ministère, avait trouvé excessive la quotité de 5 livres allouée par tête de prisonnier pour la dépense de chaque jour, et qu'il l'avait réduite à 2 livres; mais l'extrême augmentation des denrées, triplées de valeur depuis quelques mois, rend ce traitement assez médiocre; car la nation ne donnant que les quatre murs et de la paille, on prélève d'abord 20 sous pour indemnité au concierge de ses frais de chambres, c'est-à-dire du lit et des meubles quelconques. Il faut, sur les 20 sous qui restent, s'éclairer, payer son feu, s'il est besoin d'en faire, et se nourrir : c'est insuffisant; mais on est libre, comme de raison, d'ajouter ce qu'on veut à sa dépense. Je n'aime point à en faire une grande pour ma personne, et j'ai quelque plaisir à exercer mes forces dans les privations. L'envie m'a pris de faire une expérience, et de voir jusqu'où la volonté

humaine peut réduire les besoins : mais il faut procéder par gradations ; c'est la seule manière d'aller loin. J'ai commencé, au bout de quatre jours, par retrancher les déjeuners, et substituer au café, au chocolat, du pain et de l'eau ; j'ai établi qu'on ne me servirait qu'un plat de viande commune avec quelques herbages à mon dîner ; le soir, un peu de légumes, point de dessert ; j'ai bu de la bière pour me déshabituer du vin, puis je l'ai quittée elle-même. Cependant, comme ce régime a un but moral, et que j'aurais autant d'aversion que de mépris pour une économie inutile, j'ai commencé par donner une somme pour les malheureux à la paille, afin d'avoir le plaisir, en mangeant le matin mon pain sec, de songer que de pauvres diables me devront de joindre quelque chose avec le leur pour leur dîner. Si je reste ici six mois, je veux en sortir grasse et fraîche, n'ayant plus besoin que de soupe et de pain, et ayant mérité quelques bénédictions *incognito*. J'ai fait aussi, mais dans un autre esprit, quelques présents aux gens de service de la prison. Quand on est ou paraît sévèrement économe dans sa dépense, il faut être généreux à l'égard d'autrui pour se le faire pardonner, surtout dans une situation où ceux qui vous entourent comptent leur gain sur cette dépense. Je ne demande ni soins ni marchandises, je ne fais rien venir, je n'emploie personne ; il est clair que je serai la plus maussade prisonnière pour les domestiques, qui établissent leurs petits profits sur les commissions et les fournitures dont on les charge ; il convient donc que j'achète l'indépendance où je me mets d'eux ; c'est la rendre plus parfaite, et me faire aimer en sus.

J'ai reçu quelques visites de l'excellent Champagneux et de l'estimable Bosc. Le premier, père d'une nombreuse famille, attaché à la liberté par principes, en avait professé la sainte doctrine dès le commencement de la révolution, dans un journal destiné à l'instruction de ses concitoyens : un esprit judicieux, des mœurs douces, un grand amour du travail, le caractérisent. Roland, au ministère, l'appela pour le mettre à la tête de la première division du département de l'intérieur ; c'est l'un des meilleurs choix qu'il ait faits. Au reste, il n'a pas moins bien réussi dans celui de plusieurs autres chefs, tels que l'actif et

franc le Camus, l'habile Faypoult, etc. Jamais bureaux ne furent mieux montés; c'est à leur parfaite organisation que Garat doit la faculté de supporter un fardeau qui passe ses forces; c'est à l'honnêteté, à la capacité de tels agents qu'il est redevable de la tranquillité dont on le laisse jouir. Il l'a senti, et il disait, avec raison, qu'il abandonnerait la partie s'il était obligé de faire des changements dans ses bureaux. Il sera forcé de l'abandonner malgré cela; car tous les talents des seconds ne suppléent pas au manque de caractère d'un ministre : la faiblesse est le pire de tous les défauts dans ceux qui gouvernent, particulièrement au milieu des factions. Garat et Barrère, simples particuliers, ne seraient jugés manquer ni d'esprit ni d'honnêteté; mais l'un, chargé du pouvoir exécutif, et l'autre, législateur, perdraient tous les États du monde par leurs demi-mesures: leur manie, prétendue conciliatoire, leur fait toujours prendre la ligne oblique, qui mène droit au précipice et à la confusion. La conciliation des hommes d'État doit être toute dans le mode, je veux dire dans la manière de traiter avec ceux qu'ils emploient; ils doivent se servir des passions mêmes et des défauts de ceux qu'ils dirigent ou avec qui ils traitent; mais, rigoureux dans les principes, fermes et rapides dans l'action, jamais obstacles ni considérations ne doivent les faire plier au premier égard, ni dévier au second.

Si Roland pouvait joindre à l'étendue de ses vues, à la force de son âme, à sa prodigieuse activité, un peu plus d'art dans la manière, il gouvernerait aisément un empire; mais ses défauts ne nuisent qu'à lui-même, et ses qualités sont infiniment précieuses en administration.

Bosc, notre ancien ami, d'un caractère vrai, d'un esprit éclairé, allant chez moi le premier jour de ma détention, s'empressa de conduire ma fille chez madame Creuzé-la-Touche, qui l'accueillit, la compta au nombre de ses enfants, avec lesquels il fut établi qu'elle resterait sous ses yeux. Il faut connaître les personnes pour sentir tout ce que vaut ce trait. Il faut se représenter Bosc, sensible et franc, accourant chez ses amis, se saisissant de leur enfant, le confiant, de son propre mouvement, à la famille la plus respectable, comme un dépôt

qu'il s'honore de leur faire, et qu'il sait devoir être reçu avec la reconnaissance qu'éprouvent les âmes délicates à qui on offre l'occasion de bien faire : il faut avoir connu les mœurs patriarcales, les vertus de Creuzé et de sa femme, la douceur et la bonté qui les distinguent, pour juger de leur accueil et en sentir le prix.

Qui donc est à plaindre dans tout ceci ? Roland seul; Roland persécuté, proscrit; Roland à qui l'on refuse l'examen de ses comptes; Roland obligé, pour se soustraire à l'aveugle fureur d'hommes abusés par ses ennemis, de se cacher comme un coupable, de trembler même pour la sûreté de ceux qui le reçoivent, de dévorer en silence la détention de son épouse, l'apposition des scellés sur tout ce qui lui appartient...; et d'attendre, dans l'incertitude, le règne d'une justice qui ne l'indemnisera jamais de ce que la perversité lui aura fait souffrir!

Ma section, pénétrée des meilleurs principes, avait pris, le 3, un arrêté qui les respire, et qui établit les droits des citoyens à réclamer contre les détentions arbitraires, à s'opposer même à celles qui pourraient être tentées. Ma lettre y fut lue, écoutée avec intérêt; la discussion qui s'établit sur elle ayant été prolongée au lendemain, les montagnards s'entendirent, l'éveil fut donné dans leur parti; il arriva force députations d'enragés d'autres sections, pour entraver la marche des délibérations et corrompre, s'il était possible, l'esprit de celle-ci, ou l'effrayer par des menaces, et porter la majorité des sections à la désarmer. Sur ces entrefaites, pressée par Grandpré de ne négliger aucun moyen d'abréger ma captivité, j'écrivis encore à Garat, et je m'adressai aussi à Gohier : ce dernier, que j'ai peu vu, d'une faiblesse égale à celle de Garat, m'a paru d'une médiocrité plus grande encore à tout autre égard. Je ne pouvais guère écrire à de tels hommes qu'en leur donnant des leçons; elles étaient sévères... Grandpré les trouva mortifiantes, quoique justes; j'adoucis quelques expressions, et me tins aux suivantes :

La citoyenne Roland, au ministre de la justice.

« De la prison de l'Abbaye, le 8 juin 1793.

« Je suis opprimée; j'ai donc sujet de vous rappeler mes droits et vos devoirs.

« Un ordre arbitraire, sans motif d'arrestation, m'a plongée dans ces lieux préparés pour les coupables; je les habite depuis huit jours, sans avoir été interrogée.

« Les décrets vous sont connus; l'on vous charge de visiter les prisons, d'en faire sortir ceux qui s'y trouvent détenus sans cause. Dernièrement encore il en a été rendu un autre qui prescrit de vous faire représenter les mandats d'arrêt, d'examiner s'ils sont motivés, et de faire interroger les détenus.

« Je vous fais passer copie certifiée de celui en vertu duquel j'ai été enlevée de mon domicile et amenée ici.

« Je réclame l'exécution de la loi pour moi et pour vous-même. Innocente et courageuse, l'injustice m'atteint sans me flétrir, et je puis la subir avec fierté dans un temps où l'on proscrit la vertu. Quant à vous, placé entre la loi et le déshonneur, votre volonté ne peut être douteuse, et il faudrait vous plaindre si vous n'aviez pas le courage d'agir en conséquence [1]. »

Au ministre de l'intérieur.

« 8 juin, etc.

« Je sais que vous avez fait l'envoi de mes réclamations au corps législatif; ma lettre n'a pas été lue : vos devoirs sont-ils remplis pour l'avoir adressée, à ma prière? — J'ai été arrêtée sans déduction de motifs, je suis détenue depuis huit jours, je n'ai pas été interrogée [2]; c'est à vous, homme public,

[1] Il y avait : « *Mais* vous, *placé* « *entre la loi et le* déshonneur, *il faut* « *quitter votre place ou la remplir, ou* « *avouer l'infamie dont la postérité couvrira la faiblesse de vos pareils.* »

[2] M. Garat écrivit alors au comité de sûreté générale, pour lui recommander avec instance les réclamations de madame Roland. C'est à cette démarche qu'il fait allusion dans la préface de ses Mémoires, que nous avons cités, page 202. Voici la réponse qu'il reçut du comité; elle est signée de Chabot et d'Ingrand, qui en étaient membres, et datée du 1er juillet 1793. C'est un monument curieux de la correspondance du temps.

« Le comité de sûreté générale, citoyen « ministre, a motivé l'arrestation de la « femme Roland sur l'évasion de son

lorsque vous n'avez pu préserver l'innocence de l'oppression, à vous efforcer de l'en délivrer.

« Vous êtes plus intéressé que moi, peut-être, au soin que je vous invite à prendre; je ne suis pas la seule victime de la prévention ou de l'envie; et leurs poursuites actuelles contre tout ce qui présente la réunion du caractère au talent, à la vertu, rend honorable la persécution dont je suis l'objet; je la dois à mes liens avec l'homme vénérable que la postérité vengera. Mais vous, maintenant au gouvernail, vous n'échapperiez point au reproche de l'abandonner aux flots, si vous ne saviez le diriger d'une main ferme, et à la honte d'y être demeuré sans le pouvoir maintenir.

« Les factions passent, la justice seule demeure; et, de tous les défauts de l'homme en place, la faiblesse est celui qu'on lui pardonne le moins, parce qu'elle est la source des plus grands désordres, surtout dans les temps d'orage.

« Je n'ai pas besoin de rien ajouter à ces réflexions, si elles vous parviennent à temps pour vous et pour moi-même, ni d'en presser l'application à ce qui me concerne, car rien ne peut suppléer la volonté et le courage. »

Assurément, des ministres qui ont négligé, méprisé les décrets qui leur ordonnaient la recherche des auteurs du massacre de septembre et des conspirateurs du 10 mars; des hommes qui, par la mollesse et l'indignité de leur conduite dans ces circonstances, ont enhardi le crime, favorisé ses attentats, et assuré cette nouvelle insurrection du 31 mai, où l'aveuglement et l'audace, prescrivant des lois à la représentation nationale, appellent tous les malheurs de la guerre civile; de tels hommes ne se feront pas les dénonciateurs de

« mari, qui dans ce moment souffle le « feu de la guerre civile dans le département de Saône-et-Loire *, et sur la « complicité de cette prétendue Lucrèce « avec son prétendu vertueux mari, « dans le projet de pervertir l'esprit « public par un prétendu bureau de « formation dudit esprit. Comme ce « procès tient à celui de la grande conspiration, la citoyenne Roland voudra « bien attendre le rapport général qui « doit en être fait, après que nous aurons sauvé nos finances par un grand « plan, et que nous aurons jeté l'ancre « de la constitution par l'éducation nationale et la simplicité du code. »

(*Note de l'éditeur.*)

* Roland était alors à Rouen, où il avait trouvé un asile chez des amies courageuses. Il ne sortit de chez elles que pour se donner la mort.

l'oppression : je n'attends rien d'eux ; et les vérités que je leur adresse sont bien plutôt destinées à marquer ce qu'ils doivent et à quoi ils manquent, qu'à me valoir une justice qu'ils sont incapables de me rendre, à moins qu'un peu de honte ne produise quelque miracle.

Ésope nous représente tous les animaux, tremblant ordinairement à l'aspect du lion, venant l'insulter, chacun à leur tour, lorsqu'il est malade : ainsi la cohue des hommes médiocres, trompés ou jaloux, assaille avec fureur ceux que l'oppression retient captifs, ou dont elle diminue les facultés, en altérant l'opinion sur leur compte. Le n° 526 du *Thermomètre du jour*, du 9 juin, en fournit un exemple; on y trouve, sous le titre d'*Interrogatoire de L. P. d'Orléans*, une série de questions, parmi lesquelles il faut distinguer l'inculpation suivante : « D'avoir assisté à des conciliabules secrets qui se « tenaient, la nuit, chez la femme Buzot, dans le faubourg « Saint-Germain, où s'est rendu Dumouriez, Roland et sa « femme, Vergniaud, Brissot, Gensonné, Gorsas, Louvet, « Pétion, Guadet, etc. »

Quelle profonde scélératesse et quel excès d'impudence ! Tous les députés ici dénommés sont précisément ceux qui ont voté l'exil des Bourbons ; jamais ces fiers défenseurs de la liberté n'ont regardé d'Orléans comme un chef capable, mais il leur a toujours paru un mannequin dangereux ; ils ont été les premiers à redouter ses vices, son argent, ses relations, sa popularité, sa faction ; à dénoncer cette dernière, et à poursuivre ceux qui leur en ont paru les agents. Louvet les a signalés dans sa Catilinaire contre Robespierre ; morceau précieux, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume, et que l'histoire recueillera soigneusement, dans lequel il suit leur marche au corps électoral d'où Philippe sortit député. Buzot, dont la constante énergie s'est attiré la haine des factions, saisit le premier instant qui lui parut favorable, pour demander le bannissement des Bourbons ; mesure qu'il regarda comme indispensable, du moment où la convention voulut se charger du jugement de Louis. Roland ni moi n'avons jamais vu d'Orléans ; j'ai même évité de recevoir chez moi Sillery, qu'on

me disait être un homme bon et aimable, parce que ses relations avec d'Orléans me le rendaient suspect. Je me souviens, à ce sujet, de deux lettres fort piquantes, l'une de madame Sillery [1] à Louvet, après qu'il eut appuyé la motion de Buzot. « Voici, me dit Louvet en me la communiquant, une preuve que nous ne sommes pas dans l'erreur, et que le parti d'Orléans n'est point une chimère. Madame Sillery ne m'écrirait point en de pareils termes, si ce n'était une chose convenue avec les intéressés; et s'ils craignent si fort le bannissement, il faut bien qu'ils y voient le renversement de quelques projets. » Effectivement, la lettre de madame Sillery, fort étudiée, avait pour but de dissuader Louvet de son opinion, de le persuader que les principes républicains dans lesquels les enfants d'Orléans avaient été élevés les en rendaient les partisans les plus zélés, et qu'il était impolitique et cruel de sacrifier des sujets certainement utiles, à d'absurdes préjugés. L'autre lettre était la réponse de Louvet : spirituelle et digne, elle exprimait avec force et politesse les motifs de son opinion; il y disait, entre autres, que les principes monarchiques, les préjugés nobiliaires et autres, exposés par madame Sillery elle-même dans ses ouvrages, étaient loin de le rassurer sur ceux de ses élèves; et il persistait, avec la fierté d'un homme libre, dans une opinion qui lui était inspirée par l'amour de son pays.

Quant aux prétendus conciliabules chez la femme de Buzot, rien au monde n'est si ridicule. Buzot, que j'avais beaucoup vu lors de l'assemblée constituante, avec lequel j'étais demeurée en correspondance d'amitié; Buzot, dont les principes purs, le courage, la sensibilité, les mœurs douces, m'inspiraient infiniment d'estime et d'attachement, venait fréquemment à l'hôtel de l'intérieur : je ne suis allée qu'une seule fois chez sa femme depuis leur arrivée à Paris pour la convention, et ils n'avaient aucune espèce de relations avec Dumouriez. Indignée de ces sottises, je pris la plume, et j'écrivis à

[1] Madame de Sillery est bien plus connue aujoard'hui dans le monde et dans la littérature sous le nom de Genlis, auquel ses ouvrages n'ont pas donné seuls de la célébrité. (*Note de l'éditeur.*)

Dulaure, rédacteur du *Thermomètre du jour*, homme estimable, que j'ai vu jusqu'au moment où la Montagne le séduisit [1].

La citoyenne Roland, au député Dulaure, auteur du Thermomètre du jour.

« De la prison de l'Abbaye, le 9 juin 1793.

« Si quelque chose pouvait étonner encore l'innocence lorsqu'elle se trouve déjà sous le joug de l'oppression, je vous dirais, citoyen, que je viens de lire avec la plus grande surprise les absurdités consignées dans votre numéro de ce jour, sous le titre d'*Interrogatoire de Philippe d'Orléans,* que le hasard m'a fait tomber dans les mains. Il serait fort étrange, si l'expérience n'avait prouvé que c'est seulement fort audacieux, que les personnes qui, les premières, ont craint, dénoncé, poursuivi une faction d'Orléans, fussent présentées comme l'ayant formée elles-mêmes.

« Le temps éclairera sans doute ce mystère d'iniquité; mais en attendant sa justice, qui peut être lente au milieu d'une si effroyable corruption, la vôtre me paraît obligée à publier, en même temps que les questions d'un interrogatoire propre à semer des soupçons, les réponses qui doivent y avoir été faites, et pouvoir servir à les apprécier.

« Cette justice est d'autant plus rigoureuse, que la calomnie et la persécution s'attachent aux pas des personnes nommées dans ces questions; qu'elles sont, pour la plupart, dans les liens d'un décret arraché par l'audace et la prévention à la faiblesse et à l'erreur. Je suis moi-même détenue depuis huit jours, en vertu d'un mandat qui ne porte aucun motif d'arrestation; je n'ai pas été interrogée, je n'ai pu faire entendre mes plaintes à la convention; et lorsqu'on est parvenu à lui annoncer qu'elles avaient été soustraites, on l'a fait passer à l'ordre du jour, sous le prétexte que cela ne la regardait pas. Quoi donc! les autori-

[1] J'ai appris, depuis, que les derniers excès de la Montagne l'avaient éclairé et ramené *.

* M. Dulaure a publié bien longtemps après, sous la restauration, l'*Histoire de Paris*, ouvrage plus érudit qu'impartial.

(*Note de l'éditeur.*)

tés nouvelles agissent arbitrairement; les autorités constituées se taisent devant elles, et les injustices qu'elles commettent ne doivent pas être représentées à la convention? Ce n'est point au corps législatif qu'il faut adresser ses réclamations, lorsqu'il ne reste plus que lui à qui les faire? Et l'on s'intéresse aux détenus par ordre du tribunal de Marseille; et moi, détenue ici par un comité révolutionnaire, je n'ai plus de droit!... Et la commune fait répéter dans les journaux que les prisons de Paris ne renferment que des assassins, des voleurs et des contre-révolutionnaires!... Citoyen, je vous ai connu; je vous crois honnête : combien vous gémirez un jour!... Je vous fais passer quelques minutes, dont je vous prie de prendre lecture : je vous invite à donner place dans votre journal à la lettre que je n'ai pu faire lire à la convention; vous me devez cette justice, toutes les circonstances le démontrent assez; et si vous pouviez ne le pas sentir, il serait inutile d'insister.

« *P. S.* Ni Roland ni moi n'avons jamais vu Philippe d'Orléans : je dois ajouter que j'ai toujours entendu les députés nommés dans l'interrogatoire (cité au *Thermomètre* de ce jour) professer pour ce personnage un mépris semblable à celui qu'il m'inspire; et qu'enfin si nous nous sommes entretenus à son sujet, ç'a été en raisonnant sur les craintes qu'il pouvait inspirer aux vrais amis de la liberté, et sur la nécessité de le faire bannir par cette raison. »

SECONDE DÉTENTION.

De Sainte-Pélagie, le 20 août.

Le vingt-quatrième jour de ma détention à l'Abbaye commençait de s'écouler; l'espace de cette détention avait été rempli par l'étude et le travail; je l'avais principalement employé à écrire des notes, dont la rédaction devait se ressentir de l'excellente disposition d'esprit dans laquelle je me trouvais. L'insurrection du 31 mai, les attentats du 2 juin m'avaient pénétrée d'indignation; mais j'étais persuadée que les départements ne les verraient pas d'un œil satisfait, et que leurs réclamations, soutenues des démarches nécessaires, feraient triompher la bonne

cause. Peu m'importait, avec cet espoir, que dans l'instant d'une crise, ou par les excès de la tyrannie expirante, je tombasse victime de la haine particulière, ou de la rage de quelque forcené. Le succès de mes amis, le triomphe des vrais républicains me consolaient de tout à l'avance; j'aurais subi un jugement inique, ou succombé par quelque atrocité imprévue, avec le calme, la fierté, même la joie de l'innocence qui méprise la mort et sait que la sienne sera vengée. Je ne puis m'empêcher de répéter ici les regrets déjà exprimés de la perte de ces notes, qui peignaient si bien et les faits que j'avais connus, et les personnes dont j'avais été environnée, et les sentiments que j'éprouvais dans la succession des événements d'alors. J'apprends qu'il en est échappé quelques-unes à la destruction; mais elles ne contiennent que les détails de ma première arrestation : un jour peut-être la réunion de ces lambeaux offrira à quelque main amie de quoi ajouter de nouveaux traits au tableau de la vérité.

La publication d'un grossier mensonge, l'annonce bruyamment faite sous ma fenêtre d'une de ces feuilles du père Duchesne, sale écrit dont Hébert, substitut de la commune de Paris, empoisonne tous les matins le peuple ignorant qui boit comme l'eau la calomnie, m'avaient persuadé qu'il se projetait contre moi quelque horreur. Cette feuille disait que son auteur m'avait rendu visite à l'Abbaye, et qu'ayant obtenu ma confiance sous l'apparence d'un brigand de la Vendée, il avait eu mon aveu des liaisons de Roland et des brissottins avec les rebelles de ce département et le gouvernement anglais. Ce conte ridicule était assaisonné de tout ce qui fait les ornements du langage du père Duchesne; les vraisemblances physiques n'étaient pas mieux ménagées que les autres; je n'étais pas seulement transformée en contre-révolutionnaire, mais en vieille édentée, et l'on finissait par m'exhorter à pleurer mes péchés, en attendant que je les expiasse à l'échafaud. Les colporteurs, bien instruits sans doute, ne quittèrent pas d'une minute les environs de ma résidence; ils accompagnaient l'annonce de la *Grande visite du père Duchesne* des provocations les plus sanguinaires au peuple du marché. Je pris la plume; j'écrivis quelques lignes au ministre Garat, qui se croit un sage parce qu'il n'a de

passion que la peur, qui lui fait ménager le parti le plus fort, très-indépendamment de la justice. Je lui faisais honte de l'administration qui expose l'innocence, déjà opprimée, aux derniers excès de la fureur d'un peuple aveuglé. Je ne prétendais assurément pas le convertir; mais je lui envoyais mes adieux comme un vautour pour ronger son cœur. Vers le même temps, une femme dont on ne vantera pas les connaissances, mais qui unit aux grâces de son sexe la sensibilité d'âme qui en fait le premier mérite et le plus grand charme, trouva moyen de pénétrer dans ma prison. Combien je fus étonnée de voir son doux visage, de me sentir pressée dans ses bras et d'être baignée de ses pleurs! Je la pris pour un ange : c'en était un aussi; car elle est bonne et jolie, et elle avait tout fait pour m'apporter des nouvelles de mes amis; elle me donnait encore des moyens de faire passer des miennes. Cet adoucissement à ma captivité contribuait à me la faire oublier, lorsqu'à midi, du 24 juin, la femme du concierge vient m'inviter à passer dans son appartement, où me demandait un administrateur. J'étais souffrante, et couchée; je me lève, je vais chez elle; j'entre dans la chambre, où un homme se promenait et un autre écrivait, sans qu'aucun des deux parût s'apercevoir de mon arrivée. « Est-ce bien moi qu'on demande, messieurs? — Vous êtes la citoyenne Roland? — Oui, je m'appelle ainsi. — Prenez la peine de vous reposer. » Et l'un continue d'écrire, l'autre de se promener. Je cherchais ce que signifiait cette comédie, quand l'écrivain, prenant la parole, me dit : « Je viens vous mettre en liberté. » Je ne sais pourquoi cette annonce me toucha très-faiblement. « Mais, répliquai-je, il est fort bien fait de me mettre hors d'ici; il s'agit en même temps de me faire entrer chez moi; les scellés sont sur mon appartement. — L'administration les fera lever dans le jour; j'écris pour un ordre, parce que je suis seul ici d'administrateur, et qu'il faut deux signatures pour la décharge du concierge. » Il se lève, donne sa commission, et revient m'entretenir de cet air qui veut inspirer la confiance, puis me demande tout à coup, comme sans conséquence : « Vous savez où est M. Roland à présent? » Je souris à la question, en observant qu'elle n'est point assez discrète pour mériter une réponse. La

conversation devenait ennuyeuse; je me retire dans ma chambre pour faire mes dispositions. J'eus d'abord l'idée de dîner paisiblement, et de ne partir que vers le soir; mais je réfléchis que c'était une folie que de rester en prison quand on avait la faculté d'en sortir; d'ailleurs le concierge vint savoir si je prenais mes arrangements; je vis qu'il était empressé d'avoir mon logis. C'était un petit cabinet, fort maussade par la saleté des murs, l'épaisseur des grilles, et le voisinage d'un bûcher que tous les animaux du logis prennent pour leurs lieux d'aisance; mais comme il ne peut tenir qu'un lit, on a l'avantage d'y être seul, et on en fait ordinairement les honneurs au nouvel arrivé, ou à l'individu qui désire cet agrément. Lavacquerie, qui ne l'avait jamais vu habiter par quelqu'un d'aussi bonne humeur que moi, et qui admirait la complaisance avec laquelle j'y ordonnais des livres et des fleurs, me disait qu'il l'appellerait désormais le pavillon de Flore. J'ignorais qu'il le destinât en ce même instant à Brissot, que je ne savais pas dans mon voisinage; que bientôt après il serait habité par une héroïne digne d'un meilleur siècle, la célèbre Corday. Ma pauvre bonne, qui arrivait pour me voir, pleurait de joie en faisant mon paquet. On me fait voir l'ordre de ma mise en liberté, fondé sur ce qu'il n'y a rien contre moi : je fais mes comptes et mes petites générosités pour les pauvres et les valets de la prison; je trouve sur mon passage l'un des otages, *prince de Linange*, qui me félicite obligeamment de ma liberté : je lui réponds que je voudrais lui faire un compliment pareil, comme gage de celle de nos commissaires et de la paix de mon pays. J'envoie chercher un fiacre; je descends, fort étonnée de voir encore l'administrateur qui n'avait pas quitté la prison, et qui vient jusque sur la porte me regarder monter en voiture. Je me fais conduire à mon domicile, dans le dessein d'y déposer quelques objets, et de me rendre bientôt après chez les dignes gens qui ont adopté ma fille; je quitte le fiacre avec cette légèreté qui ne m'a jamais permis de sortir d'une voiture sans sauter; je passe sous ma porte comme un oiseau, en disant gaiement au portier : « Bonjour, Lamarre. » Je n'avais pas franchi quatre marches de mon escalier, lorsque deux hommes, venus sur mes talons je ne sais com-

ment, s'écrient : « Citoyenne Roland ! — Que voulez-vous? demandai-je en me retournant. — De par la loi, nous vous arrêtons. » Qui sait sentir, n'a même pas besoin de penser pour juger ce que je dus éprouver à cet instant. Je me fais lire l'ordre ; je prends mon parti sur-le-champ, je descends, et traverse la cour avec rapidité. « Où donc allez-vous? — Chez mon propriétaire, où j'ai affaire ; suivez-moi. » La maîtresse du logis m'ouvre elle-même en riant. « Laissez-moi m'asseoir et respirer, lui dis-je ; mais ne vous réjouissez pas. On vient de me mettre en liberté ; ce n'était qu'un leurre cruel. Je sors de l'Abbaye ; on m'arrête pour me conduire à Sainte-Pélagie. Je connais les délibérations dernièrement prises par ma section, je veux me mettre sous sa sauvegarde ; je vous prie d'envoyer en conséquence. » Le fils de la maison s'empressa, avec la chaleur et l'indignation d'un jeune homme honnête [1]. Deux commissaires de la section arrivent, se font représenter l'ordre, dressent leur procès-verbal d'opposition ; mais ils me prient ensuite de les accompagner à la mairie, où ils vont le signifier et donner leurs raisons. Je ne pouvais me refuser à cette démarche ; j'avais employé le temps à faire des billets à mes amis pour les prévenir de ma nouvelle destination. Je quitte une famille où cette scène venait de jeter la surprise et l'effroi ; nous arrivons à la mairie ; je suis placée dans une petite antichambre avec les inspecteurs chargés de garder ma personne ; les commissaires entrent dans le bureau des administrateurs de police. La discussion s'élève, se prolonge, et devient vive : j'étais mal à l'aise, je me trouvais déplacée ; je me demandais par quelle fatalité l'innocence devait jouer le rôle d'un criminel attendant son jugement, et jusque-là exposée aux regards curieux des gens qui venaient dans cette antichambre. Impatientée, je me lève ; j'ouvre la porte du bureau : « Je puis, messieurs, assister sans inconvénient à une discussion dont je suis l'objet. — Retirez-vous, » s'écrie un petit homme que je reconnus pour être Louvet qui était venu si gauchement m'interroger à l'Abbaye. « Mais je n'ai pas envie de faire violence, je ne suis point en mesure pour cela ; je ne de-

[1] Ce mouvement généreux lui coûta la vie. Il fut condamné, pour ce seul fait, par le tribunal révolutionnaire. Son père en mourut de chagrin.

mande pas même la parole, je ne désire que d'être présente. — Retirez-vous, retirez-vous; gendarmes, arrivez. » On eût dit que le bureau était assiégé, parce qu'une femme de bon sens voulait y entendre ce qu'on disait d'elle. Il fallut bien se retirer pour n'être pas emmenée. Peu après je vis des signes, des allées et des venues; on donna l'ordre d'aller chercher une voiture, et enfin un inspecteur de police vient me prier de le suivre. Je retourne à la porte du bureau, que j'ouvre toute grande : « Commissaires de la section de Beaurepaire, je vous préviens que l'on m'emmène. — Nous ne pouvons l'empêcher; mais la section ne vous oubliera pas; elle veillera à ce que vous soyez interrogée. » Il sera curieux de voir comment, ayant été mise en liberté à une heure, *parce qu'il n'y avait rien contre moi*, j'ai pu devenir *suspecte* dans le chemin de l'Abbaye à mon domicile, et fournir ainsi de nouveaux motifs de détention.

Joubert, autre administrateur, aussi violent, mais plus lourd et encore plus sot que Louvet, prit magistralement la parole pour justifier l'administration, en convenant que ma première arrestation était illégale, et qu'il avait fallu me mettre en liberté pour m'arrêter ensuite aux termes de la loi. Ceci me donnait beau jeu; j'allais en profiter; mais les tyrans, à qui la vérité échappe, ne veulent pas même alors qu'on la leur dise; le bruit et la colère ne laissent pas une seule place à la raison; je quittai la compagnie, et fus amenée à Sainte-Pélagie.

Le nom de cette maison, qui, sous l'ancien régime, était habitée par des religieuses gardiennes des victimes des lettres de cachet, et qu'on supposait de mauvaises mœurs; son isolement dans un quartier éloigné, rempli de ce qu'il faut bien appeler peuple, et trop connu par l'esprit féroce qui y fit égorger tant de prêtres au mois de septembre, ne me présentaient pas ce nouvel asile sous un jour consolant.

Pendant qu'on enregistrait mon entrée, un homme de sinistre figure ouvre mon paquet, le fouille curieusement; je m'en aperçois à l'instant où il remet sur le bureau du concierge des imprimés qui y étaient (c'étaient des journaux) : surprise et offensée d'un procédé qui ne doit avoir lieu que pour les personnes mises au secret, j'observe que du moins ce ne doit pas être à un

homme d'examiner ainsi avec indécence le paquet de nuit d'une femme. On lui ordonne de le laisser; mais c'est le porte-clefs du corridor où l'on me loge, et j'étais destinée à voir deux fois le jour son affreux visage. On me demande si je veux une chambre à un ou deux lits. « Je suis seule, et ne veux point de compagne. — Mais la chambre sera trop petite. — Peu m'importe. » On cherche, il n'y en avait pas de libre; j'entre dans une chambre à deux lits; elle a six pieds de large sur douze de long, de manière qu'avec les deux petites tables et les deux chaises il n'y reste guère d'espace. J'apprends qu'il faut payer d'avance le loyer du premier mois; quinze livres pour un lit, le double pour les deux: je ne voulais en occuper qu'un, et je l'aurais pris dans une chambre où il eût été seul; je ne payai donc que quinze livres. « Mais il n'y a point de pot à l'eau, ni d'autre vase? — C'est qu'il faut les acheter, » me dit le certain homme, fort empressé d'offrir des services dont on voit le but intéressé. J'ajoute à ces acquisitions une écritoire, du papier, des plumes; et je m'établis. La maîtresse du logis vient me visiter; je m'informe des usages et de mes droits; j'apprends qu'ici l'État ne donne rien pour les prisonniers. « Comment donc vivent-ils? — Il y a une portion de haricots seulement, et une livre et demie de pain par jour; mais vous ne pourrez manger ni de l'un ni de l'autre. — Je crois bien que cela ne ressemble pas à ce dont j'ai l'habitude; mais j'aime à connaître de chaque situation ce qui lui est propre, et à mettre mes forces au niveau de celles où je me trouve; je veux en essayer. » Je tentai effectivement; mais, soit la disposition, qui n'était pas très-bonne alors, soit le défaut d'exercice, mon estomac fut rebelle pour l'ordinaire de la prison. Il fallut avoir recours à la cuisine de madame Bouchaud; elle m'avait offert de me nourrir, je l'acceptai : j'y trouvais salubrité, économie, par comparaison à ce que j'aurais fait venir du traiteur, au bout du monde, et dans un quartier perdu. Une côtelette et quelques cuillerées de légumes à dîner, un peu d'herbages le soir, jamais de dessert, rien à déjeuner, que du pain et de l'eau; voilà ce que je commandai, et ce dont j'avais usé à l'Abbaye. Je le consigne ici, pour rapprocher cette manière d'être de la dénonciation qui fut faite bientôt après à la

section de l'Observatoire, de mes dépenses à Sainte-Pélagie, où je corrompais le concierge, en faisant bombance avec sa famille : d'où l'indignation des sans-culottes, et la proposition de quelques-uns de me dépêcher du monde. Cela s'accorde assez avec les criailleries de ces femmes qui prétendent s'être insinuées chez moi, sous de beaux habits, dans les cercles de vieilles comtesses que je tenais à l'hôtel de l'intérieur, et avec les articles du journal de la Montagne, qui insère les lettres que m'écrivent des prêtres réfractaires.

O Danton, c'est ainsi que tu aiguises les couteaux contre les victimes! Frappe! une de plus augmentera peu tes crimes; mais leur multiplicité ne peut couvrir ta scélératesse, ni te sauver de l'infamie. Aussi cruel que Marius, plus affreux que Catilina, tu surpasses leurs forfaits sans avoir leurs grandes qualités, et l'histoire vomira ton nom avec horreur, dans le récit des boucheries de septembre et de la dissolution du corps social à la suite des événements du 2 juin.

Mon courage n'était point au-dessous de la nouvelle disgrâce que je venais d'essuyer; mais le raffinement de la cruauté avec lequel on m'avait donné l'avant-goût de la liberté, pour me charger de nouvelles chaînes; mais le soin barbare de se prévaloir d'un décret, en appliquant faussement une désignation, pour me retenir plus arbitrairement sous une apparence de légalité, m'enflammaient d'indignation. Je me trouvais dans cette disposition où toutes les impressions sont plus vives, et leurs effets plus alarmants pour la santé. Je me couchai sans pouvoir dormir; il fallait bien rêver. Jamais les états violents ne sont pour moi de longue durée; j'ai besoin de me posséder, parce que j'ai l'habitude de me régir. Je me trouvai bien dupe d'accorder quelque chose à mes persécuteurs, en me laissant froisser par l'injustice; ils se chargeaient d'un nouvel odieux, et changeaient peu l'état que j'avais su déjà si bien supporter; ici, comme à l'Abbaye, n'avais-je pas des livres, du temps? n'étais-je plus moi-même? Véritablement je m'indignai presque d'avoir été troublée, et je ne songeai plus qu'à user de la vie, à employer mes facultés avec cette indépendance qu'une âme forte conserve au milieu des fers et qui trompe ses plus ardents enne-

mis. Mais je sentis qu'il fallait varier mes occupations; je fis acheter des crayons, et je repris le dessin, que j'avais abandonné depuis si longtemps. La fermeté ne consiste pas seulement à s'élever au-dessus des circonstançes par l'effort de sa volonté, mais à s'y maintenir par un régime et des soins convenables. La sagesse se compose de tous les actes utiles à sa conservation et à son exercice. Lorsque des événements fâcheux ou irritants viennent me surprendre, je ne me borne pas à me rappeler les maximes de la philosophie pour soutenir mon courage; je ménage à mon esprit des distractions agréables, et je ne néglige point les préceptes de l'hygiène, pour me conserver dans un juste équilibre. Je distribuai donc mes journées avec une sorte de régularité. Le matin, j'étudiais l'anglais, dans l'excellent Essai de Schaftesbury sur la vertu, et j'expliquais des vers de Thompson; la saine métaphysique de l'un, les descriptions enchantées de l'autre, me transportaient tour à tour dans les régions intellectuelles, et au milieu des scènes les plus touchantes de la nature. La raison de Schaftesbury fortifiait la mienne, ses pensées favorisaient la méditation : la sensibilité de Thompson, ses tableaux riants ou sublimes, pénétraient mon cœur et charmaient mon imagination. Je dessinais ensuite jusqu'au dîner; j'avais cessé de conduire le crayon depuis si longtemps, que je ne pouvais guère me trouver habile; mais on conserve toujours le pouvoir de répéter avec plaisir ou de tenter avec facilité ce qu'on a fait avec succès dans sa jeunesse. Aussi l'étude des beaux-arts, considérée comme partie de l'éducation chez les femmes, doit, ce me semble, avoir moins pour objet de leur faire acquérir un talent distingué, que de leur inspirer le goût du travail, de leur faire contracter l'habitude de l'application, et de multiplier leurs moyens d'occupation; car c'est ainsi qu'on échappe à l'ennui, la plus cruelle maladie de l'homme en société; c'est ainsi qu'on se préserve des écueils du vice, et même des séductions bien plus à craindre que lui.

Je ne ferai point de ma fille une virtuose; je me souviendrai que ma mère avait peur que je devinsse grande musicienne, ou que je me consacrasse uniquement à la peinture, parce qu'elle voulait, par-dessus tout, que j'aimasse les devoirs de mon sexe,

et que je fusse femme de ménage comme mère de famille. Il faut que mon Eudora s'accompagne agréablement sur la harpe, ou se joue légèrement sur le forte-piano; qu'elle sache du dessin ce qu'il en est besoin pour contempler avec plus de plaisir les chefs-d'œuvre des grands maîtres; pour tracer ou imiter une fleur qui lui plaît, et mêler, à tout ce qui fait sa parure, le goût et l'élégance de la simplicité; je veux que ses talents ordinaires n'inspirent pas aux autres plus d'admiration qu'à elle de vanité; je veux qu'elle plaise par l'ensemble, sans étonner jamais au premier coup d'œil, et qu'elle sache mieux attacher par des qualités que briller par des agréments. Mais, bon Dieu! je suis prisonnière, et elle vit loin de moi! je n'ose même pas la faire venir pour recevoir mes embrassements; la haine poursuit jusqu'aux enfants de ceux que la tyrannie persécute; et le mien paraît à peine dans les rues, avec ses onze ans, sa figure virginale et ses beaux cheveux blonds, que ces êtres apostés pour le mensonge, ou séduits par lui, la font remarquer comme le rejeton d'un conspirateur. Les cruels! comme ils savent bien déchirer un cœur de mère!

L'aurais-je fait venir avec moi? Je n'ai pas encore dit comment on est à Sainte-Pélagie.

Le corps de logis destiné pour les femmes est divisé en longs corridors fort étroits, de l'un des côtés desquels sont de petites cellules telles que j'ai décrite celle où je fus logée; c'est là que, sous le même toit, sur la même ligne, séparée par un plâtrage, j'habite avec des filles perdues et des assassins. A côté de moi, est une de ces créatures qui font métier de séduire la jeunesse et de vendre l'innocence; au-dessus, est une femme qui a fabriqué de faux assignats, et déchiré, sur une grande route, un individu de son sexe, avec les monstres dans la bande desquels elle est enrôlée; chaque cellule est fermée par un gros verrou à clef, qu'un homme vient ouvrir tous les matins, en regardant effrontément si vous êtes debout ou couchée; alors leurs habitantes se réunissent dans les corridors, sur les escaliers, dans une petite cour, ou dans une salle humide et puante, digne réceptacle de cette écume du monde.

On juge bien que je gardais constamment ma cellule; mais

les distances ne sont pas assez considérables pour sauver les oreilles des propos qu'on peut supposer à de telles femmes, sans qu'il soit possible de les imaginer pour quiconque ne les a jamais entendus.

Ce n'est pas tout ; le corps de logis où sont placés les hommes a des fenêtres en face et très-près du bâtiment qu'habitent les femmes ; la conversation s'établit entre les individus analogues ; elle est d'autant plus débordée, que ceux qui la tiennent ne sont susceptibles d'aucune crainte ; les gestes suppléent aux actions, et les fenêtres servent de théâtre aux scènes les plus honteuses d'un infâme libertinage.

Voilà donc le séjour qui était réservé à la digne épouse d'un homme de bien ! Si c'est là le prix de la vertu sur la terre, qu'on ne s'étonne donc plus de mon mépris pour la vie, et de la résolution avec laquelle je saurais affronter la mort. Jamais elle ne m'avait paru redoutable ; mais aujourd'hui je lui trouve des charmes : je l'aurais embrassée avec transport, si ma fille ne m'invitait à ne point l'abandonner encore ; si ma disparition volontaire ne prêtait des armes à la calomnie contre un mari dont je soutiendrais la gloire, si l'on osait me traduire devant un tribunal.

Dans les derniers temps du ministère de Roland, les conjurations et les menaces s'étaient tellement multipliées, que souvent nos amis nous pressèrent d'abandonner l'hôtel durant la nuit. Deux ou trois fois nous cédâmes à leurs instances ; mais ce déplacement m'ennuya : j'observai qu'il y avait moins de danger à rester qu'à sortir, parce que l'audace se porterait difficilement à violer l'asile d'un fonctionnaire public, tandis qu'elle pouvait le guetter et l'immoler au dehors ; et qu'enfin, si le malheur devait arriver, il valait mieux, pour l'utilité publique et pour sa gloire personnelle, que le ministre pérît à son poste.

En conséquence, nous ne découchâmes plus ; je fis apporter le lit de mon mari dans ma chambre, pour que nous courussions les mêmes hasards : je gardai, sous mon chevet ou sur ma table de nuit, un pistolet dont je me proposais de me servir, non pour une vaine défense, mais pour me soustraire aux outrages des assassins, si je les voyais arriver. J'ai passé trois

semaines dans cette situation; il est très-vrai que, deux fois, l'hôtel fut environné; qu'une autre fois les Marseillais, informés de quelque projet, envoyèrent quatre-vingts des leurs pour nous garder; il est très-vrai que jacobins, cordeliers, ne cessaient de répéter, dans leur tribune, qu'il fallait faire un 10 août contre Roland, comme on avait fait contre Louis XVI; mais c'est parce qu'ils le disaient, qu'on pouvait présumer qu'ils n'étaient point près de le faire. La mort, que je bravais gaiement alors, ne pouvait que me paraître désirable à Sainte-Pélagie, si des considérations puissantes ne m'eussent enchaînée sur la terre.

Mes gardiens ne tardèrent pas à souffrir plus que moi-même de ma situation, et à s'inquiéter pour l'adoucir; les excessives chaleurs du mois de juillet rendaient ma cellule inhabitable. Les papiers dont j'environnais les grilles n'empêchaient pas le soleil de frapper les murs blanchis et resserrés; et quoique les fenêtres demeurassent ouvertes dans la nuit, l'air brûlant et concentré du jour ne s'y rafraîchissait jamais. La femme du concierge m'invita à passer les journées dans son appartement, et j'acceptai ses offres pour l'après-midi; ce fut alors que j'imaginai de faire venir un forte-piano, que je plaçai chez elle, et dont je m'amusai quelquefois. Mais combien ma situation morale souffrit-elle de modifications dans cet intervalle! Le mouvement de quelques départements semblait annoncer la juste indignation dont ils étaient pénétrés pour l'outrage fait à leurs députés, et la résolution d'en tirer vengeance par le rétablissement de la représentation nationale dans son intégrité.

Je savais Roland dans une retraite paisible et sûre, recevant les consolations et les soins de l'amitié; ma fille, accueillie par de vénérables patriarches, suivait, sous leurs yeux et avec leurs enfants, ses exercices et son éducation; mes amis, les fugitifs, reçus à Caen [1], y étaient environnés d'une force respectable;

[1] Les espérances que concevait madame Roland furent bientôt détruites. Des représentants mis en arrestation après la journée du 2 juin, plusieurs étaient parvenus à s'échapper. Ils espéraient soulever les départements en leur faveur : Caen s'était prononcé pour eux, Marseille rassemblait une armée; mais l'activité de leurs ennemis, la fortune ou la trahison déjouèrent leurs projets. Errants, mis *hors de la loi*, la plupart périrent sur l'échafaud, ou dans les horreurs de la proscription. (*Note de l'éditeur.*)

je voyais le salut de la république se préparer dans les événements ; résignée sur mon propre sort, j'étais encore heureuse. Le bonheur tient bien moins aux choses extérieures qu'à la disposition de l'esprit et aux affections de l'âme. J'employais mon temps d'une manière utile et agréable ; je voyais quelquefois les quatre personnes qui venaient me visiter à l'Abbaye : l'honnête Grandpré, que sa place autorisait à venir, et qui m'amenait une femme intéressante ; le fidèle Bosc [1], qui m'apportait des fleurs du Jardin des plantes, dont les formes aimables, les couleurs brillantes et les parfums embellissaient mon austère réduit ; le sensible Champagneux, qui m'engageait si vivement à prendre la plume pour continuer les *Notices historiques* que j'avais commencées ; ce que je fis à sa prière, abandonnant pour quelque temps mon Tacite et mon Plutarque, dont je nourrissais mes après-dîners.

Ce n'était point assez pour madame Bouchaud de m'avoir offert l'usage de son appartement ; elle sentait que j'en usais avec une grande discrétion : elle imagina de me sortir de ma triste cellule, et de me loger dans une jolie chambre à cheminée, située au rez-de-chaussée, au-dessous de sa propre chambre. Me voilà donc délivrée de l'affreux entourage qui faisait mon tourment, après trois semaines de résidence ; je n'aurai plus à passer, deux fois le jour, au milieu des femmes de mon voisinage, pour m'éloigner d'elles durant quelque temps ; je ne verrai plus le porte-clefs, à sinistre figure, ouvrir ma porte chaque matin, et tirer le gros verrou sur moi, comme sur une criminelle qu'il faut sévèrement garder. C'est la douce physionomie de madame Bouchaud qui se présente à moi ; c'est elle dont je sens à chaque minute les soins délicats ; il n'est pas jusqu'au jasmin apporté devant ma fenêtre, dont on garnit les grilles de ses branches flexibles, qui n'atteste le désir dont elle est pénétrée ; je me regarde comme sa pensionnaire, et j'oublie ma captivité. Tous

[1] Madame Roland avait, avec succès, cultivé la botanique ; son goût pour les fleurs lui rendait cette étude agréable et facile. C'était dans l'école du Jardin des plantes que l'ami courageux dont elle parle dans ce passage l'avait rencontrée pour la première fois. Les fleurs que lui portait M. Bosc, dans sa prison, étaient des plantes étrangères qu'elle étudiait ou dessinait de préférence.

(*Note de l'éditeur.*)

mes objets d'étude ou d'amusement sont réunis autour de moi; mon forte-piano est près de mon lit; des armoires me donnent la faculté d'ordonner mes petits effets de manière à faire régner, dans mon asile, la propreté qui me plaît... Mais l'or, le mensonge, l'intrigue et les armes sont employés contre les départements qui recevaient le jour de la vérité; des soldats, séduits ou payés, trahissent les braves Normands; Évreux est évacué; Caen abandonne les députés qu'il avait accueillis; les brigands, dominateurs dans ce qu'on ose appeler encore une convention, les font déclarer traîtres à la patrie; on met leurs personnes hors de la loi; on confisque leurs biens; on se saisit de leurs femmes et de leurs enfants; on fait raser leurs maisons; on décrète d'accusation, sans pouvoir dire pourquoi, les députés qui ont bien voulu demeurer dans les liens de l'arrestation : c'est le triomphe audacieux du crime contre la vertu malheureuse. Cette lâcheté, qui fait le caractère de l'égoïsme et de la corruption chez un peuple avili que nous crûmes pouvoir régénérer par les lumières, et qui était trop abruti par ses vices, livre à la terreur des administrateurs perfides et une foule ignorante. Partout l'idée de la paix, le désir d'un repos, toujours illusoire quand il n'est point mérité, fait accepter une constitution monstrueuse par ses défauts, et qui, eût-elle été meilleure, ne devait pas être reçue des mains indignes qui osèrent la présenter; là où quelque résistance pouvait s'élever, la corruption l'étouffe; les deniers de la nation sont prodigués pour assurer les succès de ses oppresseurs. Dans son imbécile stupeur, une majorité sans logique regarde le sacrifice de quelques individus comme un faible malheur; elle croit établir pour elle justice, paix et sûreté, en les laissant impunément violer à l'égard de ceux qui la représentent, et elle prend pour signe de salut le gage de son asservissement. Cependant un joug de fer s'appesantit sur les faibles Parisiens, témoins pusillanimes d'horreurs dont ils gémissent sans oser même les faire connaître; la disette les menace, la misère les ronge, l'oppression les accable; le règne des proscriptions est ouvert, les dénonciations pleuvent de toutes parts, et les arrestations se multiplient. Partout un infâme salaire attend celui qui peut offrir une victime; les portiers des maisons, secrètement gagés,

deviennent les premiers délateurs, et les domestiques ne sont plus que des espions.

Une femme étonnante, ne consultant que son courage, est venue donner la mort à l'apôtre du meurtre et du brigandage; elle mérite l'admiration de l'univers : mais, faute de bien connaître l'état des choses, elle a mal choisi son temps et sa victime. Il était un plus grand coupable que sa main aurait dû immoler de préférence; la mort de Marat n'a fait que servir ses abominables sectateurs; ils ont transformé en martyr celui qu'ils avaient pris pour un prophète. Le fanatisme et la friponnerie, toujours d'accord, ont tiré de cet événement un avantage comparable à celui que leur avait déjà procuré l'assassinat de Lepelletier [1]. Certes il avait été trop funeste pour que les députés fugitifs, très-étrangers à l'action de Paris, ne le fussent pas également à celle de Corday; mais leurs adversaires saisirent un nouveau moyen de les noircir dans l'esprit du peuple. Les plus francs républicains, les seuls hommes de l'assemblée qui réunissent, au courage de l'austère probité, l'autorité du talent et des lumières, furent présentés comme des fauteurs du despotisme et de vils conspirateurs. Tantôt on les suppose d'accord avec les rebelles de la Vendée; on fait trouver, sur les sabres des guerriers qui avaient voulu les servir, l'inscription : *Vive Louis XVII!* tantôt on les accuse de travailler à partager la France en petites républiques, et on les fait maudire comme fédéralistes : c'est avec la même justesse que l'on met Brissot à la solde de l'Angleterre, et que, dans un rapport envoyé à tous les départements, on dépeint gravement sa femme retirée dans les appartements de la reine, à Saint-Cloud, et tenant des conciliabules politiques.

Rien n'est si plaisant pour qui connaît la femme de Brissot, adonnée aux vertus domestiques, absorbée par les soins du mé-

[1] Lepelletier de Saint-Fargeau, l'un des juges de Louis XVI, assassiné, la veille du 21 janvier, chez un restaurateur du Palais-Royal.

Pendant longtemps la Montagne s'efforça d'associer Lepelletier de Saint-Fargeau et Marat : sur tous les points de la France on leur élevait des tombeaux, on prononçait des discours, on célébrait des fêtes en leur honneur. Parmi plus de quarante petites pièces toutes relatives à l'apothéose de Marat, j'ai cherché la plus curieuse à conserver; on la trouvera plus loin, à la fin du volume (lettre A).

(*Note de l'éditeur.*)

nage, repassant elle-même les chemises de son mari, et regardant à travers le trou de sa serrure pour savoir si elle doit ouvrir à ceux qui frappent; prenant à loyer une petite vilaine chambre au village de Saint-Cloud, pour avoir la facilité de promener au grand air l'enfant qu'elle vient de sevrer : mais bientôt elle est saisie, amenée à Paris, et gardée à vue. La femme de Pétion, qui allait dans sa famille laisser passer le temps des orages, est arrêtée avec son fils. Miranda, qu'avait acquitté le tribunal révolutionnaire, est de nouveau traduit en prison comme suspect, sur les dénonciations de son valet, espion de Pache : tous les généraux sont mis en arrestation; Custine, dont j'ai ouï dire aux princes de Linange qu'il était le plus redouté d'entre eux par les Autrichiens, est menacé de perdre la tête. La désorganisation s'étend sur toute la face de la France, et la guerre civile s'allume çà et là. L'acceptation de la constitution ne peut valoir à Lyon l'oubli de la justice que cette ville a osé faire de deux ou trois brigands maratistes : on veut qu'elle livre les têtes de ses plus riches habitants, et une somme considérable; on rappelle les troupes des frontières, qu'on expose aux ravages de l'ennemi, pour exciter des frères les uns contre les autres, et faire répandre le sang français par des Français mêmes : la fière Marseille envoie des secours aux Lyonnais. Cependant l'ennemi s'avance au nord; Valenciennes n'existe plus, Cambrai est bloqué; les voltigeurs autrichiens paraissent jusqu'aux environs de Péronne. Paris, comme une autre Babylone, voit son peuple abruti courir à des fêtes ridicules, ou se rassasier des supplices d'une foule de malheureux sacrifiés à sa féroce défiance; tandis que les égoïstes remplissent encore les théâtres, que le timide bourgeois se ferme tremblant chez lui, où il n'est pas assuré de se coucher, s'il plaît à son voisin d'aller dire qu'il a tenu des propos inciviques, blâmé la journée du 2 juin, pleuré sur les victimes d'Orléans, envoyées à mort sans preuves de la prétendue intention d'un assassinat, qui n'a pas été commis, dans la personne de l'infâme Bourdon [1], O

[1] Une rixe s'éleva dans Orléans au sujet du représentant Léonard Bourdon, qui s'y trouvait en mission. On présenta cette rixe comme le résultat d'un complot formé contre sa vie. A l'instant on désarma la garde nationale

mon pays, dans quelles mains es-tu tombé! Chabot et ses pareils annoncent que Roland est à Lyon, attestent qu'il soulève cette ville, veulent le décréter d'accusation, et moi avec lui; et dans le même temps ils font fouiller les caves de l'Observatoire, ils font investir la maison d'un de ses amis, où ils supposent qu'il peut être caché.

Tous mes amis sont proscrits, fugitifs ou arrêtés : mon mari ne se dérobe à la fureur de ses adversaires que par une retraite comparable à la plus dure détention; il fallait encore que le petit nombre de ceux qui viennent me consoler subissent la persécution. Grandpré, dînant avec un homme qu'il ne savait pas être juge de paix, ni du tribunal d'arrondissement; gémit sur la négligence de ces officiers qui laissent, dans les prisons, tant de personnes en souffrance : le quidam se découvre alors, affecte le plus grand empressement de connaître les abus à la réparation desquels il peut concourir; demande à Grandpré son nom, son adresse, pour aller chez lui le prendre lorsqu'il ira visiter les prisons. C'était un prétexte : le juge de paix court au comité de sûreté générale, fabrique une atroce dénonciation contre Grandpré, qu'il accuse de complicité de la mort de Marat. On croit être au temps de Tibère; c'est également le règne des délateurs. Grandpré est arrêté par quatre fusiliers et un officier public, qui se rendent chez lui à cinq heures du matin, fouillent ses papiers et apposent les scellés. Il était alors muni d'une lettre que j'adressais au malheureux Brissot: quel crime on peut faire, à moi, de l'avoir écrite; à lui, d'en être le porteur! Il la dérobe adroitement aux recherches; ce n'est qu'avec de pénibles discussions qu'il obtient d'être gardé à son bureau, sans aller coucher à l'Abbaye, et après plusieurs jours, que l'on parvient à démontrer la fausseté de la dénonciation dont il est l'objet.

Champagneux n'est pas encore aussi heureux : au crime d'a-

d'Orléans; les fonctionnaires furent amenés à la barre de la convention, et les citoyens déclarés rebelles tant qu'ils n'auraient pas livré les auteurs des troubles. Quelque temps après, un grand nombre d'Orléanais furent exécutés à Paris, au moment même où leurs parents et leurs amis s'efforçaient inutilement de pénétrer dans la convention pour implorer leur grâce.

(*Note de l'éditeur.*)

voir été placé par Roland, il joint celui d'occuper une place intéressante. Collot-d'Herbois s'était rendu ivre chez le ministre de l'intérieur, entre quatre et cinq heures, au moment où tous les gens de travail viennent de quitter leurs bureaux pour chercher à dîner; il allait demander des voitures, dont ce ministre ne dispose pas : furieux de ne point trouver Garat, il jure, fulmine, rompt des pieds de chaise et de table [1], va chez le premier commis Champagneux, l'injurie, fait ouvrir les paquets disposés pour être envoyés à la poste, trouve mauvais ce qu'ils renferment; c'était une espèce de mémoire, en forme de questions, destiné à se procurer des lumières sur l'état des campagnes : il arrange, dans sa tête enflammée, une dénonciation qu'il fait le lendemain à l'assemblée, et sur laquelle on décrète que Garat et Champagneux seront traduits à la barre de la convention.

Garat vient à la barre, ne se plaint point de Collot, explique doucement sa conduite, flagorne l'auguste assistance, et est renvoyé à ses fonctions : Champagneux, d'abord effrayé, caché, vient pourtant se présenter; on le renvoie au comité, et le comité le fait conduire prisonnier à la Force [2]. Garat sollicité, intéressé pour lui-même à la liberté de Champagneux, dont il ne peut se passer, se rend au comité pour l'obtenir; il explique inutilement que sans le travail de cet homme, versé dans les affaires, il lui est impossible de rester au ministère :

[1] Ces faits peuvent paraître exagérés; ils ne sont qu'exacts, je les tiens d'un témoin non suspect.

[2] Le député Clootz eut beaucoup de part à mon arrestation. Porteur du décret qui me renvoyait au comité de sûreté générale, pour m'entendre et faire un rapport, je m'étais rendu dans le local où il tient ses séances; je ne pus être admis dans la salle d'assemblée. Pendant que j'étais à attendre, passe Clootz, que j'avais vu souvent chez le député Lamourette, où il dînait invariablement un jour de chaque semaine. Il me demande les motifs de ma visite au comité; je ne lui en fais pas mystère : il m'offre ses bons offices pour remettre le décret, et faire régler le moment où je serais entendu; j'accepte, et il me promet une prompte réponse. Elle tarda cependant trop pour ne pas m'inspirer quelques soupçons. Après une demi-heure, je vois sortir Clootz du comité : « Et mon affaire? — Dans un moment. » Et il court sans me dire autre chose. Un demi-quart d'heure après, je suis entouré de gendarmes, qui se disent porteurs d'un ordre du comité pour me transférer à la Force. Je ne mis plus de doute alors que Clootz fût le provocateur de cet ordre. Il se rappela le mépris qu'il avait inspiré chez Roland, et l'exclusion de la table de ce ministre, dont ce mépris avait été la suite : il trouva doux de s'en venger sur son ami; il plaida donc mon arrestation, l'obtint, et alla lui-même chercher des gendarmes pour la mettre à exécution.

(M. C.)

ses amis, comme Barrère, si de tels gens sont amis, lui font d'abord espérer qu'en donnant une démission combinée, on lui rendra Champagneux pour le faire rester : mais les autres s'expliquent enfin plus clairement. Il faut nommer à la place de Champagneux ; sa liberté, sa vie, sont à ce prix ; il faut y nommer une créature du comité, jeune homme de vingt-six ans, qui n'a nulle expérience des affaires, aucune espèce de savoir, mais que le comité protége : Garat, qui ne refusa jamais rien à ses maîtres, nomme, et se retire ensuite, abandonnant enfin le ministère qu'il ne lui est pas possible de remplir [1]. Mais Champagneux n'est pas libre, et la quatrième semaine de sa détention s'est déjà écoulée. Au moment où il fut menacé de l'arrestation (car Collot la lui avait annoncée comme un acte qui allait suivre sa volonté), Champagneux avait chez lui presque toutes mes Notices historiques, dont il voulait avoir une copie, pour en assurer l'existence par un double exemplaire : inquiet, agité, jugeant bien que les principes qui les ont dictées, que la liberté avec laquelle elles sont écrites, sont des titres à un supplice certain, il les brûle. Et voilà les régisseurs de l'empire ! Un Collot, comédien de profession, à côté duquel siége un juge des départements méridionaux, qui naguère le condamna à un an de prison pour une vilaine action commise lorsqu'il courait les tréteaux, et pour laquelle plusieurs juges avaient opiné aux galères ! — Une grande force de poumons, le jeu d'un farceur, l'intrigue d'un fripon, les écarts d'une mauvaise tête, et l'effronterie de l'ignorance, tels furent ses moyens de succès dans les clubs, particulièrement aux jacobins, qui osèrent bien parler de lui lors de la formation du ministère patriote, sous le règne de Louis XVI.

Collot se crut frustré en voyant appeler Roland à l'intérieur, où il avait porté ses vues ; Roland lui parut un ennemi d'autant

[1] On nomma, à sa place, Paré, autrefois maître clerc de Danton, qui l'avait fait nommer secrétaire du conseil, au départ de Grouvelle ; et l'ex-ministre Garat, content de pouvoir opérer un échange qui, le délivrant d'une place responsable, lui en offre encore une de vingt mille livres d'appointements, devient secrétaire du conseil. Il n'est pas hors de propos de remarquer que Desforgues, ministre des affaires étrangères, est aussi un ancien clerc de Danton.

plus haïssable, qu'il n'en était point remarqué : dès lors sa puissance clubiste fut dirigée contre lui ; et cette disposition, jointe à ses autres qualités relatives, lui valut d'être porté à la convention dans la députation de Paris.

Champagneux, détenu, regrette moins encore sa liberté que le plaisir d'adoucir quelquefois ma captivité, et je souffre de la sienne, qu'il doit à ses rapports avec Roland et moi ; j'invite Bosc, qui déjà a donné sa démission de la place d'administrateur des postes, de ne pas courir les risques de la détention en me faisant des visites, et je le vois une fois la semaine, pour ainsi dire à la dérobée. Au milieu de ces douleurs, on se repose pourtant avec moi dans la jolie chambre où la sensible madame Bouchaud m'a soustraite à toutes les apparences de la prison ; j'y ai bien le petit désagrément d'un gendarme dont le poste est précisément vis-à-vis de ma fenêtre, de laquelle il faut que je tienne toujours les rideaux fermés, et qui vient quelquefois auprès, pour écouter ce qui se dit lorsque je ne suis pas seule ; j'y ai l'ennui de l'affreux aboiement de trois gros chiens, dont la loge est à dix pas ; je suis aussi à côté d'une grande pièce qui s'appelle fastueusement la *salle du conseil*, et dans laquelle se tiennent les administrateurs de police quand ils viennent faire quelque interrogatoire. Je dois à ce voisinage la connaissance de scènes étranges dont je vais dire un mot. Deux hommes dont j'ai su les noms, mais que j'ai oubliés ou que je ne cite pas, parce que ceux de tels gredins ne méritent point d'être consignés, avaient été faits prisonniers pour malversations dans l'administration de l'habillement des troupes, dans laquelle ils sont employés ; ils avaient pour amis ou complices des gens de leur sorte qui venaient les visiter, et ces gens étaient précisément des administrateurs de police. Dans cette qualité, ceux-ci, chargés de maintenir l'ordre dans les prisons, de surveiller les concierges, etc., venaient à Sainte-Pélagie une ou deux fois la semaine, avec d'autres amis comme eux, au nombre de dix à douze, quelquefois davantage, faisaient venir dans la salle du conseil les deux prisonniers chéris, et là, demandant au concierge chapons, poulets, œufs, vin, liqueurs, café, etc., les mangeaient à ses dépens, et s'éta-

blissaient en orgies permanentes durant quatre ou cinq heures. On n'imaginera jamais, et certes je n'entreprendrai pas de rendre la joie brutale, la grossièreté des propos, l'infamie de ces festins. Le mot de *patriotisme*, appliqué bêtement et répété avec emphase à l'occasion de l'échafaud où il convient d'envoyer les *gens suspects*, et cette dénomination appliquée à toute personne qui a reçu de l'éducation, ou qui possède une fortune non récemment volée; les baisers dégoûtants de ces bouches pleines de vin s'appliquant avec bruit sur le visage des arrivants, et répétant ce concert au moment du départ; les sales plaisanteries d'hommes sans mœurs et sans honte, le fol orgueil d'imbéciles atroces qui ne rêvent que dénonciations, et mettent toute leur science à incarcérer les gens de bien.

Platon avait bien raison de comparer la démocratie à un encan de gouvernement, une sorte de foire, où l'on trouve mêlées toutes les espèces de gouvernement possibles. Mais comment faut-il caractériser celui où des hommes, tels que ceux-ci, disposent de la liberté de leurs concitoyens? Lorsque l'aimable compagnie arrivait, Bouchaud ou sa femme avaient grand soin de retirer la clef de ma porte, et de me prévenir. J'ai enfin pris mon parti : je fermais les oreilles au tapage; je trouvais même plaisant de continuer alors mes Notices; et j'en avais écrit quelques tirades vigoureuses sous les yeux, pour ainsi dire, des misérables qui m'auraient massacrée s'ils en eussent entendu une phrase. Le 10 août arriva; on craignait, pour les prisons, la répétition du 2 septembre : les administrateurs vinrent à bout de faire sortir les coquins de leur connaissance, et il n'y eut plus de banquets civiques. Je donnerais, si je pouvais me résoudre à remuer ce fumier, des détails bien étonnants et bien tristes sur les abus qui règnent dans les prisons; on verrait le crime des malheureux qu'on y renferme se ménager des complices dans presque tous les valets et les gens d'affaires qui y tiennent; les filles de joie, coupables de quelque grand délit, obtenir leur liberté sans jugement, et par le soin de l'administrateur, qui va coucher avec elles le jour de la sortie; les assassins assez riches pour payer, du fruit de leurs vols, un défenseur officieux, l'intéresser de manière

à ce qu'il anéantisse les pièces de conviction, procure l'impunité; les voleurs de profession conserver leurs intrigues, communiquer entre eux et au dehors, et dérober encore du fond de la prison, en partageant avec un serviteur du lieu, ou le gendarme qui paraît les garder. Tout se corrompt ou achève de se gâter dans ces lieux infects, sous une administration vicieuse, qui ne veut que détruire, ne s'inquiète pas de corriger, et n'agit que par passion. Sensible et généreux Howard, qui parcourûtes l'Europe entière pour visiter ces sombres réduits, où la sagesse d'un gouvernement équitable ne doit jamais plonger l'innocence, et sait encore distinguer la faiblesse du crime; combien vous aurez gémi si vous avez entièrement connu le régime des prisons de ce peuple qui passait alors pour le plus doux de la terre! Point de distinction d'aucune espèce entre la jeunesse étourdie et le crime consommé : j'ai vu fermer dans une même chambre un étudiant en botanique qui avait dit du mal de Marat, avec des voleurs de grand chemin. Point de respect pour les mœurs : j'ai vu tenir dans la même cellule une fille de quatorze ans, que ses parents réclamaient, avec la femme qui venait de l'enlever, et qu'on avait arrêtée pour ce délit. Point de ménagement pour la décence, de soins pour la salubrité dans l'ordre des constructions ou l'usage du local. On bâtit actuellement à Sainte-Pélagie, sur un terrain immense : un architecte à petites vues, sans âme, fait des dispositions sans raisonnement; et personne, dans les administrations supérieures, n'a l'intelligence ou la volonté de rectifier ses plans.

Je dois rendre justice au concierge actuel; il fait ce qu'il peut dans les détails, mais rien ne saurait anéantir les résultats d'une mauvaise organisation. Il faut, ou des maisons distinctes, réservées les unes pour les criminels, les autres pour les détenus suspects ou soupçonnés, ou des corps de logis très-séparés, et enfin nulle communication entre les deux sexes. Mais ce n'est pas ici le lieu d'un traité sur cette matière : je me borne à gémir sur la destinée d'un peuple à la liberté duquel il n'est plus permis de croire, quand on a entrevu la profondeur de sa corruption.

Lorsque j'étais arrivée à Sainte-Pélagie, on m'avait donné une femme prisonnière pour de petites choses, et dont les soins pouvaient être utiles à ma faiblesse, comme je savais les rendre utiles à sa misère. Ce n'est pas que je ne susse fort bien me servir moi-même : *tout sied bien au généreux courage*, a-t-on dit à l'égard de Favonius rendant à Pompée malheureux les services que les valets ont coutume de rendre à leurs maîtres; cela n'est pas moins vrai pour l'infortuné dénué de moyens et suffisant à ses besoins, ou pour l'austère philosophie dédaignant toute superfluité. Quintius faisait cuire ses raves en recevant les ambassadeurs des Samnites; j'aurais bien fait mon lit dans la cellule de Sainte-Pélagie : mais il faut traverser de longs espaces, et aller se mêler avec leurs diverses habitantes, pour aller chercher de l'eau ou autre chose semblable; et je trouvai très-bon d'avoir une personne que je pusse obliger en lui donnant de telles commissions. Elle continuait de les faire dans la chambre où l'on m'avait logée, et elle y entrait un matin, à l'instant où un administrateur arrivait dans la salle du conseil : il demande qui loge là, il veut visiter le local; il entre, jette un coup d'œil irrité, sort, et se plaint à la femme du concierge de l'espèce de douceur qu'elle m'a procurée. « Madame Roland était incommodée (c'était vrai); je l'ai mise plus à portée de recevoir des soins; d'ailleurs, elle s'amuse quelquefois à un forte-piano, qui ne pourrait tenir dans une cellule. — Elle s'en passera ; faites-la remonter dès aujourd'hui dans un corridor; vous devez maintenir l'égalité. »

Bourreau! et c'est pour cela que tu veux me confondre avec des femmes perdues? Madame Bouchaud, plus triste qu'on ne saurait exprimer, vint bientôt me faire part de l'ordre qui lui était intimé; je la consolai, en lui montrant beaucoup de calme et de résignation pour m'y conformer. Il fut convenu que je descendrais dans le courant de la journée pour changer et retrouver mes objets d'étude, que je laisserais au même lieu. Me voilà donc condamnée à revoir les guichetiers, à entendre les verroux, à respirer l'air fétide d'un corridor tristement éclairé le soir par une lampe, dont l'épaisse fumée noircit tous les murs et suffoque le voisinage. Voilà les actes humains, les

signes de liberté de ces hommes qui font rappeler, sur les pierres de la Bastille, la dureté de ce gouverneur écrasant l'araignée de Lauzun, et qui donnent, au champ de Mars, l'essor à des oiseaux porteurs de banderoles, pour annoncer aux habitants des sublimes régions la félicité de la terre ! Insolents comédiens, votre rôle s'avance; l'ennemi est là; ce sont les départements, qui assurent le triomphe de la raison et de la vraie liberté, et préparent votre ruine!

La mienne ne peut manquer sans doute; j'ai mérité la haine de tous les tyrans : mais je ne regrette que celle de mon pays, que votre châtiment consolera sans le sauver.

Au reste, les suites de l'oppression ont meublé le corridor que j'habite de femmes près desquelles je puis me trouver sans honte et même avec plaisir. J'y trouve celle d'un juge de paix, à qui sa voisine a prêté des propos dits inciviques; j'y rencontre celle du président du tribunal révolutionnaire; j'y vois madame Pétion. « Je ne croyais guère, lui dis-je en l'abordant, lorsque je fus à la mairie le 10 août 1792, partager vos inquiétudes; que nous ferions l'anniversaire à Sainte-Pélagie, et que la chute du trône préparât notre disgrâce. »

FIN DES NOTICES HISTORIQUES.

PORTRAITS ET ANECDOTES[1].

PORTRAITS.

BUZOT.

D'un caractère élevé, d'un esprit fier et d'un bouillant courage, sensible, ardent, mélancolique et paresseux, il doit quelquefois se porter aux extrêmes. Passionné contemplateur de la nature, nourrissant son imagination de tous les charmes qu'elle peut offrir, son âme des principes de la plus touchante philosophie, il paraît fait pour goûter et procurer le bonheur domestique; il oublierait l'univers dans la douceur des vertus privées, avec un cœur digne du sien; mais, jeté dans la vie publique, il ne connaît que les règles de l'austère équité; il les défend à tout prix. Facile à s'indigner contre l'injustice, il la poursuit avec chaleur, et ne sait jamais composer avec le crime. Ami de l'humanité, susceptible des plus tendres affections, capable d'élans sublimes et des résolutions les plus généreuses, il chérit son espèce, et sait se dévouer en républicain; mais, juge sévère des

[1] Sur l'enveloppe qui renfermait le manuscrit de cette partie des Mémoires, se trouvait la note suivante, de la main de madame Roland : « Le 31 août, je « ferme ce travail fait à la hâte, comme « matériaux, sous le titre de *Portraits « et Anecdotes*, commencé le 8 de ce « mois, pour réparer ce qui fut perdu. « Je ferme également les trois premiers « cahiers de mes Mémoires commencés « le 9, et je suis fort étonnée d'avoir écrit « environ trois cents pages en vingt- « deux jours, dans mes instants de li- « berté d'esprit, lorsque je consacrais « encore tant de moments au repos, à « la rêverie, au clavecin et à la société, « à cause du séjour de madame Pétion, « arrivée ici la nuit du 9 au 10. Que ne « fait-on point en allant toujours? » Ces portraits, si rapidement esquissés, sont une des parties les plus piquantes de ce recueil; et ce manuscrit, fait en *vingt-deux jours*, ne contient pas de ratures. M. le baron Trouvé, lorsqu'en l'an III (1795) il rendit compte des Mémoires de madame Roland dans le *Moniteur*, dit, en parlant des Portraits : « Ils « étincellent d'esprit; on y remarque des « rapprochements heureux; l'auteur y « mêle des anecdotes curieuses, agréa- « bles, intéressantes, atroces. » Trois portraits inédits, ceux de Chénier, de Dosaulx et de Mercier, augmenteront cette petite galerie. Ils se trouvaient parmi les manuscrits dont nous sommes redevables à la bienveillance de M. Bosc. J'ai conservé le manuscrit de ces portraits.

(*Note de l'éditeur.*)

individus, difficile dans les objets de son estime, il ne l'accorde qu'à fort peu de gens : cette réserve, jointe à l'énergique liberté avec laquelle il s'exprime, l'a fait accuser de hauteur, et lui a donné des ennemis. La médiocrité ne pardonne guère au mérite; mais le vice hait et poursuit la vertu courageuse qui lui déclare la guerre. Buzot est l'homme le plus doux de la terre pour ses amis, et le plus rude adversaire des fripons. Jeune encore, la maturité de son jugement et l'honnêteté de ses mœurs lui valurent l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il justifia l'une et l'autre par son dévouement à la vérité, par sa fermeté, sa persévérance à la dire. Le commun des hommes, qui déprécie ce qu'il ne peut atteindre, traite sa pénétration de rêverie; sa chaleur, de passion; ses pensées fortes, de diatribes; son opposition à tous les genres d'excès, de révolte contre la majorité : on l'accusa de royalisme parce qu'il prétendait que les mœurs étaient nécessaires dans une république, et qu'il ne faut rien négliger pour les soutenir ou les rectifier; de calomnier Paris parce qu'il abhorrait les massacres de septembre, et ne les attribuait qu'à une poignée de bourreaux gagés par des brigands; d'aristocratie, parce qu'il voulait appeler le peuple à l'exercice de sa souveraineté dans le jugement de Louis XVI; de fédéralisme, parce qu'il réclamait le maintien de l'égalité entre tous les départements, et s'élevait contre la tyrannie municipale d'une commune usurpatrice : voilà ses crimes. Il eut aussi des travers. Avec une figure noble et une taille élégante, il faisait régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence, qui annoncent l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'homme honnête pour le public et pour soi-même.

Ainsi, lorsque la lie de la nation portait au timon des affaires des hommes qui faisaient consister le patriotisme à flatter le peuple pour le conduire, à tout renverser et envahir pour s'accréditer et s'enrichir, à médire des lois pour gouverner, à protéger la licence pour s'assurer l'impunité, à égorger pour affermir leur pouvoir, à jurer, boire et se vêtir en portefaix pour fraterniser avec leurs pareils; Buzot professait la morale de Socrate et conservait la politesse de Scipion : le *scélérat!...* Aussi

l'*intègre* Lacroix, le *sage* Chabot, le *doux* Lindet, le *reservé* Thuriot, le *savant* Duroi, l'*humain* Danton, et leurs fidèles imitateurs, l'ont déclaré traître à la patrie; ils ont fait raser sa maison et confisquer ses biens, comme autrefois on bannit Aristide et condamna Phocion. Je m'étonne qu'ils n'aient point décrété qu'on oublierait son nom : çe'ût été plus conséquent à leurs vues, que de prétendre le conserver avec des épithètes que désavoue l'évidence.

On ne peut point effacer de l'histoire la conduite de Buzot dans l'assemblée constituante, ni supprimer ses sages motions, ses vigoureuses sorties dans la convention. Quelle que soit l'altération des opinions dans des journaux peu fidèles, les principes qui les appuient se retrouvent toujours. Buzot improvisait fréquemment, travaillait peu d'ailleurs, mais ne manquait jamais de s'élever contre tout système pervers ou nuisible à la liberté. Son rapport sur la garde départementale[1], dont on a si fort décrié le projet, contient des raisons auxquelles on n'a pas répondu; celui sur la loi proposée contre les provocateurs au meurtre renferme la plus saine politique, et cette philosophie vraie comme la nature, forte comme la raison, sur lesquelles elle s'appuie; sa proposition du bannissement des Bourbons, développée avec précision, motivée avec justesse, est écrite avec grâce et chaleur; son opinion sur le jugement du roi, nourrie de choses et de raisons, n'a rien du pathos et des divagations auxquels ce sujet a donné lieu à tant de harangueurs; enfin ses lettres à ses commettants, des 6 et 22 janvier, peignent son âme avec une vérité qui les fera rechercher. Quelques lutteurs de sa force auraient pu donner à la convention l'impulsion qui lui était nécessaire; mais les autres hommes à talents, paraissant se ménager comme orateurs pour les grandes occasions, négligeaient trop le combat journalier, et ne se méfièrent point assez de la tactique de leurs médiocres adversaires [2].

[1] Ce projet de Buzot avait été concerté par la Gironde, pour donner à la représentation nationale une force militaire capable de la protéger contre les attaques de la commune de Paris et les mouvements populaires.
(*Note de l'éditeur.*)

[2] Mis en arrestation le 2 juin, Buzot s'échappa, et rejoignit plusieurs de ses collègues à Évreux. Il partagea leur fuite et leurs malheurs, après la défaite de la petite armée que Félix de Wimpfen, commandant du Calvados et partisan des girondins, avait fait marcher

PÉTION.

Véritable homme de bien et homme bon, il est incapable de faire la moindre chose qui blesse la probité, comme le plus léger tort ou le plus petit chagrin à personne; il peut négliger beaucoup de choses pour lui, et ne saurait exprimer un refus d'obliger qui que ce soit au monde [1]. La sérénité d'une bonne

sur Paris. Il erra longtemps au milieu des bois et des rochers, avec Pétion, son compagnon d'infortune; et, suivant toute apparence, le poison termina leurs jours. On retrouva leurs corps, déchirés par des loups.

Le caractère, les talents de Buzot, l'opiniâtreté de ses attaques contre la commune et la Montagne, l'avaient rendu, plus qu'aucun autre des membres de la Gironde, odieux aux jacobins. On lui supposa des intelligences avec la Vendée, et la convention ordonna que la maison qu'il avait à Évreux serait rasée, et qu'on élèverait sur ses ruines un poteau auquel serait attachée cette inscription : *Ici demeurait le scélérat Buzot, qui conspirait contre la république*.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Mercier, dans son *Nouveau Tableau de Paris*, M. Paganel, dans son *Essai historique et critique sur la révolution française*, ont tracé les portraits de plusieurs personnages déjà peints par madame Roland. Nous pensons qu'on nous saura gré de placer ici quelques-uns de ces portraits. Voici de quelle manière le premier de ces écrivains a représenté Pétion :

« Il avait une contenance fière, une « figure assez belle, un regard affable, « une éloquence douce, des mouvements, « du talent et de l'adresse; mais ses « manières étaient composées, ses yeux « se doublaient, et il avait dans les « traits quelque chose de luisant qui « repoussait la confiance. Dès les pre- « miers jours de la constituante, il y « figura, parce qu'il parlait bien et « qu'il était membre du tiers. Ami in- « séparable de Robespierre, leurs prin- « cipes étaient alors si conformes et « leur intimité si marquée, qu'on les « appelait *les deux doigts de la main*. « On continua de les mettre sous la « même accolade jusqu'à la fin de 1792. « Il est vrai qu'à cette époque ils se « détestaient déjà cordialement l'un et « l'autre. Robespierre n'était plus rien, « il ne voulait même rien être, parce « qu'il se réservait pour l'anarchie; car « il n'était pas fait pour briller dans « une carrière purement constitution- « nelle. Pétion, au contraire, avait « abandonné l'Angleterre, où il vivait « avec madame de Genlis, pour succé- « der à Bailly dans les fonctions de « maire de Paris; et il s'était acquis « dans cette place une telle popularité, « surtout après sa destitution à la suite « des événements du 20 juin, que Robes- « pierre n'était plus en état de lui par- « donner l'idolâtrie qu'on lui portait. « Il ne le regarda plus qu'avec envie; « ce n'était plus à ses yeux qu'un rival, « puisque le peuple criait : *Vive Pétion!* « *Pétion, ou la mort!* puisque cette ex- « clamation se lisait sur tous les cha- « peaux, sur toutes les murailles.

« Pétion, cependant, tenait trop bien « pour qu'on pût l'attaquer ouverte- « ment; aussi joua-t-il un grand rôle « au 10 août. Il avait plusieurs fois vi- « sité tous les postes du château pen- « dant la nuit qui précéda cette journée « célèbre; et ces soins n'avaient pas « été perdus, puisqu'ils en avaient as- « suré le succès. Mais les jours de Pétion « étaient si précieux alors, qu'un dé- « cret lui défendit de s'exposer davan- « tage; et l'on vit longtemps sur les « portes du château cette inscription : « *Ici le maire de Paris eût été assassiné,* « *si un décret du corps législatif n'eût* « *sauvé ses jours.*

« Il était encore maire de Paris pen- « dant les boucheries de septembre; « mais les conjurés l'avaient consigné « à la mairie, en sorte qu'il était pur « de ces massacres. Quand Manuel fit « à la convention nationale la propo- « sition de donner à son président une « garde d'honneur et un logement aux « Tuileries, Pétion venait d'être porté à « la présidence. A la formation de l'as-

conscience, la douceur d'un caractère facile, la franchise et la gaieté, distinguent sa physionomie. Il fut maire prudent, représentant fidèle; mais il est trop confiant et trop paisible pour prévoir les orages et les conjurer. Un jugement sain, des intentions pures, ce qu'on appelle la justesse de l'esprit, caractérisent ses opinions et ses écrits, marqués au coin du bon sens plus qu'à ceux du talent. Il est froid orateur, et lâche dans son style comme écrivain. Administrateur équitable et bon citoyen, il était fait pour pratiquer les vertus dans une république, et non pour fonder un tel gouvernement chez un peuple corrompu qui le regarda, durant quelque temps, comme son idole, et se réjouit de sa proscription comme de celle d'un ennemi.

Lors de l'assemblée constituante, au temps de la révision, j'étais un jour chez la femme de Buzot, lorsque son mari revint de l'assemblée fort tard, amenant Pétion pour dîner. C'était l'époque où la cour les faisait traiter de factieux, et peindre comme des intrigants tout occupés de soulever et d'agiter. Après le repas, Pétion, assis sur une large ottomane, se mit à jouer avec un jeune chien de chasse, avec l'abandon d'un enfant; ils se lassèrent tous deux et s'endormirent ensemble, couchés l'un sur l'autre : la conversation de quatre personnes n'empêcha pas Pétion de ronfler. « Voyez donc ce factieux, disait Buzot en riant; nous avons été regardés de travers en quittant la salle, et ceux qui nous accusent, très-agités pour leur parti, s'imaginent que nous sommes à manœuvrer. »

Cette scène et ce discours se sont fréquemment retracés à ma mémoire depuis ces temps malheureux, où l'on accuse et proscrit Pétion et Buzot comme royalistes, avec autant de raison que la cour les accusait alors d'intrigue. Toujours seuls avec leurs principes, ne communiquant avec les hommes qui en professaient de semblables que pour s'entretenir des opinions relatives, ils ont cru qu'il devait suffire de réclamer opiniâtrément la justice, de dire constamment la vérité, de s'immoler

« semblée, certaines gens disaient qu'il « visait au trône, et quantité d'autres « désiraient qu'il y montât. Mais tout « à coup il devint un objet de haine, et « fut mis hors de la loi à la suite du 31 « mai. »

(*Note de l'éditeur.*)

ou s'exposer à tout, plutôt que de les trahir; et ils sont déclarés *traîtres à la patrie!*

Je veux consigner ici un fait assez marquant. On a vu ailleurs que, durant le premier ministère patriote, il avait été arrangé que le ministre des affaires étrangères prendrait, sur les fonds attribués à son département pour dépenses secrètes, quelques sommes qu'il remettrait au maire de Paris, tant pour la police, qui se réduisait à zéro faute de moyens, que pour des écrits destinés à contre-balancer ceux de la cour. Dumouriez ayant quitté ce département, il fut question du même objet avec d'Abancourt; c'est-à-dire des fonds nécessaires à la police seulement. D'Abancourt ne voulut rien faire de lui-même; mais il prétendit que c'était une chose à faire goûter au roi, et dont il ne pouvait manquer de sentir la justice. Le roi ne goûta pas la proposition, et répondit, en propres termes, « qu'il ne donnerait pas des verges pour se fouetter. » C'était de bon sens, puisqu'il n'était pas constitutionnel de bonne foi, et l'on pouvait s'attendre à cette réponse. Mais, peu de jours après, Lacroix, ce collègue actuel de Danton, avec lui déprédateur de la Belgique, persécuteur des honnêtes gens et dominateur du jour; Lacroix, qui siégeait alors à l'assemblée législative, et qu'on savait aller au château, se rendit chez Pétion pour lui assurer la libre disposition de trois millions, s'il voulait en user de manière à soutenir sa majesté; proposition que le maire, dans son caractère, devait trouver plus offensante que le roi n'avait pu trouver l'autre déplacée : aussi fut-elle rejetée, malgré l'accueil très-particulier qu'il reçut du roi dans le même temps; car ayant été appelé au château, au lieu d'y trouver le roi environné comme à l'ordinaire, ne l'ayant jusque-là jamais vu seul, il fut introduit dans son cabinet, où personne autre ne paraissait être; et Louis XVI lui prodigua les témoignages d'affabilité, d'intérêt, même ces petites cajoleries aimables qu'il savait fort bien distribuer à volonté. Le léger bruit d'un froissement d'étoffe de soie, derrière la tenture, persuada à Pétion que la reine était présente sans être visible, et les caresses du roi le convainquirent de sa fausseté : il resta ferme et honnête, sans céder au prince qui tentait de le corrompre, de même que, sans flatter le peu-

ple, il voulut ensuite l'appeler à lui pour le jugement de ce même roi; tandis que Lacroix, qui l'avait servi et s'en était probablement fait payer, ne trouvait pas qu'on pût l'envoyer trop tôt à la mort [1].

PACHE.

On a dit avec raison que le talent de connaître les hommes devait être le premier chez ceux qui gouvernent; leurs erreurs dans ce genre sont toujours les plus funestes. Mais l'exercice de ce talent si difficile, le devient bien plus encore dans les temps de révolution; et enfin il est tel degré d'hypocrisie dont il n'y a plus de honte à être dupe, car il faudrait être pervers pour le soupçonner [2].

J'avais rencontré, dans ma jeunesse, chez une de mes parentes, Gibert, employé dans les postes, qui avait ce degré d'aménité, compagne ordinaire du goût des beaux-arts. Gibert, homme honnête et tendre père, s'amusait à la peinture, cultivait la musique, et se faisait estimer des personnes de sa connaissance par sa probité. Il était extrêmement attaché à un homme, son ami par excellence, dont il vantait le rare mérite avec l'enthousiasme du dévouement et la modestie d'un individu qui

[1] Il partagea le triste sort de Buzot.

[2] Portrait de Pache, par Mercier :

« C'était un Suisse : il fut plus fatal à la France qu'une armée ennemie. Il se mit à la tête d'une association monstrueuse qui s'était formée des principaux auteurs des massacres de septembre. Ces hommes, sans aucune espèce de fortune, vivaient cependant dans une sorte de luxe qui, quoique extrêmement crapuleux, exigeait néanmoins de très-fortes dépenses : qui payait ces dépenses? Pache; et où délibéraient-ils? dans la salle des jacobins, pendant leur absence. Ils étaient aux jacobins ce que les capucins étaient aux jésuites, émissaires, espions. C'est de cette horde que sont sortis la plupart des coupe-jarrets qui ont causé tant de désordre dans Paris et dans ses environs. Il en sortit aussi des écrivains : quels écrivains!... On vit les rues couvertes d'adresses et de pétitions, toutes plus atroces les unes que les autres; les gens sensés méprisaient ces placards, mais la population les lisait, et on l'entendait s'absoudre du sang qu'elle avait bu. Ces brigands subalternes eurent l'audace de demander le rapport du décret qui ordonnait la poursuite des septembriseurs. Il y eut opposition courageuse de plusieurs députés; il y eut une lutte qui dura pendant plus de deux heures. Ce jour-là, la Montagne semblait vouloir s'écrouler tout entière sur les députés généreux. Ceux-ci furent vaincus; la convention nationale ordonna que l'exécution de son premier décret contre les septembriseurs serait suspendue. Dès ce jour la porte fut ouverte à l'impunité, et tous les protecteurs d'assassins marchèrent tête levée. »

(*Note de l'éditeur.*)

s'estime fort inférieur. Je vis quelquefois cet ami, dans lequel on ne pouvait remarquer, au premier coup d'œil, qu'une simplicité extrême ; mais je ne fus pas à portée de l'apprécier, car je le rencontrai peu, et je ne voyais pas souvent Gibert lui-même : j'appris seulement par lui que son ami (c'était Pache), amoureux de la vie champêtre, seule convenable à ses mœurs patriarcales, de la liberté, dont ses connaissances lui faisaient mesurer tous les avantages, abandonnait en France une place honnête dans l'administration, pour s'établir en Suisse avec sa famille. Je sus par la suite qu'ayant perdu sa femme, voyant ses enfants soupirer pour Paris, et la révolution préparer l'affranchissement national, il prenait le parti de revenir; enfin que, satisfait de l'aisance que lui procurait l'échange de ses propriétés et l'acquisition heureuse d'un domaine national, il avait renvoyé à un ci-devant ministre les contrats d'une pension qu'il tenait de lui.

Il ne fallait pas se trouver fréquemment avec Gibert, et connaître sa liaison avec Pache, pour être informé de tout ce qui pouvait être dit d'avantageux sur celui-ci. Dans le mois de janvier 1792, il nous l'amena, et je le vis de loin en loin. Pache, ainsi que je l'ai déjà observé, porte le masque de la plus grande modestie; elle est même telle, qu'on est tenté d'adopter l'opinion qu'il paraît avoir de lui, et de ne pas le prendre pour une grande valeur. Mais on lui tient compte de cette modestie, quand on découvre qu'il raisonne avec justesse et qu'il n'est pas dénué de connaissances. Comme il a infiniment de réserve et ne se découvre jamais à nu, on ne tarde pas de soupçonner qu'il en sait plus qu'il n'en dit, et l'on finit par lui croire d'autant plus de mérite qu'on avait été près de commettre l'injustice de ne point lui en accorder. Un homme qui parle peu, qui écoute avec intelligence tout ce dont on peut traiter, et se permet quelques observations bien placées, passe aisément pour habile. Pache s'était lié avec Meunier et Monge, tous deux de l'Académie des sciences; ils avaient fondé une société populaire dans la section du Luxembourg, dont l'objet, disaient-ils, était l'instruction et le civisme. Pache était fort assidu dans cette société ; il semblait consacrer à la patrie, comme citoyen, tout le temps qu'il ne

donnait point à ses enfants, et qui séparait les leçons de cours public auxquelles il les conduisait.

J'ai dit ailleurs comment Roland fut appelé au ministère, à la fin de mars de cette année-là; les bureaux étaient remplis d'agents de l'ancien régime, très-peu disposés à favoriser le nouveau; mais ils avaient la marche des affaires, et il ne fallait pas risquer de désorganiser toute une grande machine, dans ces temps de troubles, pour renouveler des agents : on devait donc se borner à les surveiller, et se préparer de loin à les remplacer. Mais, dans la multiplicité des affaires dont le courant journalier entraîne l'homme en place avec une inconcevable rapidité, on ne peut se dissimuler qu'il est facile de le compromettre, s'il n'apporte à tout une attention scrupuleuse, qui devient infiniment pénible quand elle est inspirée par la défiance. Dans cette situation, Roland désirait trouver un homme sûr qu'il pût garder toujours près de lui dans son cabinet, à qui il ferait relire une lettre, un rapport, sur quelque objet pressant qu'un autre plus pressant encore ne permettait pas de revoir assez vite, non pour la rédaction, mais pour s'assurer que les principes adversaires des commis n'auraient point influé sur la manière de poser les faits ou de déduire les motifs; un homme qu'on pût charger d'aller choisir telle pièce dans tel bureau, ou porter tel ordre verbal sur quelque matière importante. L'idée de Pache se présenta. Pache avait été dans les bureaux de la marine; il connaissait la triture des affaires; Pache avait un sens droit, du patriotisme, des mœurs qui font honorer le choix de l'homme public, et cette simplicité qui n'indispose jamais contre lui. L'idée parut excellente. On fait parler à Pache, qui manifeste aussitôt le plus grand empressement de servir Roland, en étant utile à la chose publique; mais sous la condition qu'il conservera son indépendance, sans prendre aucune espèce de titre ni d'appointements. C'était un noble début. On imagina que, lors d'une nouvelle organisation des bureaux, il serait aisé de voir à quoi il conviendrait plus particulièrement; et Pache se rendit chez Roland, dans le cabinet duquel il arrivait tous les matins à sept heures, avec son morceau de pain à la poche, et demeurait jusqu'à trois, sans qu'il fût possible de lui faire jamais rien ac-

cepter; attentif, prudent, zélé, remplissant bien sa destination, faisant une observation, plaçant un mot qui ramenait la question à son but, adoucissant Roland, quelquefois irrité des contradictions aristocratiques de ses commis.

Roland, excessivement ardent, fort sensible, mettait un prix infini à la douceur, à la complaisance de Pache, le traitait en ami précieux; et moi, touchée de l'utilité dont je le croyais être à mon mari, je lui prodiguais les témoignages d'estime et les démonstrations d'attachement. Pache n'avait point de style; il ne fallait pas lui donner une lettre à faire, c'était sec et plat; mais on n'avait pas besoin de lui sous ce rapport, et il était utile sous celui pour lequel la surveillance d'un homme fidèle avait été imaginée. Servan, notre ami, appelé à la guerre, effrayé de la complication et du bouleversement de certaines parties, nous envia Pache. « Laissez venir près de moi cet honnête homme, disait-il à Roland; vous n'avez plus besoin de lui, vous êtes cent fois au-dessus de votre travail, et, le chaos des premiers instants une fois débrouillé, cette surveillance d'autrui ne vous est pas nécessaire; tandis que je me trouve, avec une surcharge d'affaires, dans la plus grande pénurie de sujets à qui je puisse me confier. » Ces ministres-là croyaient encore qu'il fallait de la capacité pour occuper des places, et qu'on ne pouvait en revêtir personne sans quelque motif raisonné de lui supposer des moyens de la remplir. Roland consentit; Pache, consulté, se prêta d'aussi bonne grâce, aux mêmes conditions qu'il avait faites à Roland. Jeté de ce côté, nous ne le vîmes plus guère; mais Servan s'en louait beaucoup. Le ministère fut changé; Roland se tint dans sa retraite, et Pache retourna à sa section. Le 10 août survint, et l'assemblée législative rappela les ministres patriotes: Roland organisa ses bureaux; Pache avait confirmé qu'il ne voulait pas s'engager, et Roland plaça Faypoult, que Pache lui avait donné; homme intelligent, laborieux, exact, qui remplit fort bien la partie de la comptabilité; homme adroit, qui ne se met en opposition avec personne, et trouve fort bon le parti du plus fort.

Nommé à la convention, dégoûté par les horreurs de septembre, Roland voulut donner sa démission du ministère; et comme

il savait l'extrême embarras dans lequel allaient se trouver les hommes sages pour lui donner un successeur, il crut servir la chose publique en indiquant Pache [1]; il le fit avec la franchise de son caractère, et l'abandon d'une âme sensible qui s'honore de reconnaître le mérite où elle croit le voir résider.

Pache, qu'il n'avait pas prévenu de son intention, et qui avait refusé peu avant l'intendance du garde-meuble, pour laquelle il offrit Restout, que Roland nomma sur son témoignage; Pache parut fort content de rester libre; et cependant il accepta de Monge une mission pour Toulon, où il se rendit et fit des sottises, à ce que j'ai su depuis.

La santé de Servan l'obligeant à quitter la guerre, l'homme qui avait été présenté par Roland fut porté à ce département, comme celui dont on pouvait être le plus sûr pour les principes, et qui ne devait pas être sans moyens quant aux talents. Nous écrivîmes à Pache sa nomination, en le pressant d'accepter: mais cela n'était probablement pas nécessaire; car cet homme, si jaloux de son indépendance, ne parut pas avoir la plus légère inquiétude sur le fardeau dont on le chargeait, et il le prit sans hésiter. De retour à Paris, il vint nous voir; nous l'entretînmes avec confiance de la disposition des esprits, du parti que formait la députation parisienne, des excès de la commune, des dangers que semblait courir la liberté de la convention, et surtout de ceux que pouvait faire courir la domination d'hommes vicieux et coupables, qui ne cherchaient à l'acquérir que pour éviter le châtiment ou satisfaire leurs passions; de l'ordre à établir dans son département, et de la joie de le voir au conseil,

[1] Le second éditeur des Mémoires de madame Roland raconte, à ce sujet, le trait suivant :

« Roland, peu de temps après son entrée au second ministère, fut nommé « à la convention par le département « de la Somme, et se proposait de répondre à ce choix; mais désirant voir « au ministère le successeur qu'il croyait « le plus digne, il jeta les yeux sur Pache : son idée est transmise à sa « femme; elle se charge de la lettre « qu'il fallait écrire à la convention. « J'étais dans le cabinet de Roland, « quand elle vint en lire le projet : lorsqu'elle en fut à l'énumération des « talents et des vertus que Pache ap« porterait au ministère, Roland, tout « ému, embrasse sa femme, des larmes « mouillent ses yeux, et il prononce ces « mots, que ma mémoire a toujours con« servés : *Ah! comme tu as bien rendu « les sentiments que j'ai pour notre res« pectable ami!* »

Qui pourrait croire, ajoute M. C., qu'à quelques mois de là, et sans qu'il y ait eu, de la part de Roland et de sa femme, d'autres procédés à l'égard de Pache, cet homme devint le plus implacable, le plus cruel de leurs ennemis?

où sa présence entretiendrait l'unité de volonté comme d'action. Pache reçut les épanchements de la confiance avec le silence d'un homme qui se déguise, s'opposa au conseil à tous les avis de Roland, et ne vint plus le revoir.

Nous imaginâmes d'abord qu'un mouvement de l'amour-propre, une sorte de crainte de paraître la créature de Roland, était la cause de cette conduite. Mais j'appris que cet homme, qui n'acceptait jamais les invitations de son collègue, sous le prétexte de la retraite dans laquelle l'obligeait de vivre la multiplicité de ses travaux, recevait à sa table Fabre, Chabot et autres montagnards, s'environnait de leurs amis, plaçait leurs créatures, tous valets de comédie, ou des ignorants, des intrigants leurs pareils; et que les honnêtes gens commençaient à murmurer et à gémir. Je crus qu'il fallait tenter un dernier moyen pour l'éclairer, s'il n'était que séduit, et avérer ses torts, s'il était de mauvaise foi. Je lui écrivis, le 11 de novembre, avec le ton de l'amitié, pour lui faire part des murmures qui s'élevaient contre lui, des raisons qui les faisaient naître, et de ce que son intérêt semblait dicter. Je lui rappelais ce dont la confiance l'avait prévenu à son arrivée au ministère; je disais un mot des sentiments non équivoques que nous lui avions témoignés, de l'ensemble qu'ils donnaient lieu d'espérer, de l'état de choses si contraire à ce qu'ils auraient fait présumer.

Pache ne fit pas la moindre réponse; et nous sûmes bientôt que ses premiers commis, Hassenfratz, Vincent, etc. (petits êtres que je ne nommerais point, si leurs excès n'avaient déjà consigné leurs noms dans l'histoire des agitations populaires de ces derniers temps), déclamaient aux jacobins et ailleurs contre Roland, et l'annonçaient comme un ennemi du peuple. Il n'y eut donc plus lieu de douter que Pache cherchait à le renverser. La bassesse, l'atrocité de cette conduite me pénétrèrent d'indignation et de mépris; je précédai, dans ces sentiments, plusieurs personnes qui avaient connu Pache d'après nous, qui furent alors portées à m'accuser de légèreté, et qui m'ont bien passée depuis dans l'aversion qu'il leur a inspirée. Ses malversations, ou du moins les dilapidations dans l'administration de la guerre, furent horribles sous son ministère; la désorganisa-

tion s'effectua partout, à raison du mauvais choix des sujets; il fut prouvé qu'on payait comme au complet des régiments réduits à un petit nombre d'hommes; la comptabilité fut impossible, non-seulement à établir, mais à figurer, pour plus de cent trente millions : dans les vingt-quatre heures qui suivirent sa démission, forcée par tant de maux, il nomma à soixante places tout ce qui restait à sa connaissance de sujets assez vils pour lui faire la cour, depuis son gendre, de vicaire devenu ordonnateur à dix-neuf mille livres d'appointements, jusqu'à son perruquier, polisson de dix-neuf ans, fait commissaire des guerres. Voilà les exploits que le peuple de Paris a récompensés en l'appelant à la mairie, où, soutenu par les Chaumette, Hébert, et autres gredins, il a favorisé l'oppression du corps législatif, la violation de la représentation nationale, la proscription de tout ce qu'il y a d'hommes vertueux, et assuré la perte de son pays.

Et c'est là l'homme qui cherchait un pays libre, qui remettait des pensions et refusait des places! — Mais Pache allait en Suisse d'où il était originaire, en vertu de quoi son père gardait à Paris la porte d'un grand seigneur, et où il espérait une existence plus agréable que celle des lieux qui lui rappelaient sa naissance; Pache reçut de Castries une pension qui attestait la dépendance dans laquelle il avait été chez lui, et qui pouvait être un sujet de suspicion, lorsque les nobles et les ministres de l'ancien régime étaient poursuivis : voilà le côté que je ne connaissais pas, et qui n'est plus en opposition avec Pache revenant en France après la prise de la Bastille, captant les suffrages dans une petite société populaire habilement organisée, pour acquérir de l'influence, refusant avec obstination des places secondaires, et n'hésitant pas une minute pour entrer au conseil, en se chargeant du département du ministère le plus important dans les circonstances. C'est en politique le Tartufe de Molière.

A l'instant où j'écris, Biron est détenu dans la prison que j'habite; Biron, venu dans les derniers temps du ministère de Pache pour le dénoncer à l'assemblée, muni en conséquence de pièces capables de prouver ses malversations. Biron le voit,

est séduit par sa bonhomie, se persuade qu'il y a plus d'impéritie que de mauvaise foi; il sent qu'il serait cruel de faire conduire à l'échafaud un homme qui a pu être trompé; il abandonne son projet, et alors il le dit à Pache lui-même. Celui-ci s'explique, parvient à tirer les renseignements et les pièces concernant les plaintes dont il est l'objet, et fait envoyer Biron à l'armée d'Italie, où on le laisse manquer de tout; il remporte quelques avantages, on les tait; il fait des réclamations, on n'y a pas égard; le temps s'écoule, le mal s'accroît; il insiste, on lui donne l'ordre de se rendre à Paris; il y arrive, on le saisit, et on l'enferme à Sainte-Pélagie. Lui-même reconnaît à ce coup la main de Pache et le tyran qui l'opprime.

GUADET ET GENSONNÉ

s'aiment, peut-être parce qu'ils ne se ressemblent pas; le second est aussi froid que le premier est impétueux; mais les éclats de sa bouillante vivacité ne sont jamais suivis d'aigreur, et l'intention d'offenser n'approche pas de son âme. La nature a fait Guadet orateur; Gensonné s'est fait logicien; celui-ci perd souvent à délibérer le temps qu'il faudrait employer à agir : l'autre dissipe en mouvements heureux, mais passagers et courts, une chaleur qui devrait être quelquefois concentrée et toujours plus soutenue, pour produire un effet durable.

Guadet a eu des instants brillants dans les deux assemblées législative et conventionnelle; ils étaient dus à l'empire de l'honnêteté, secondée par le talent; mais, trop sensible pour lutter longtemps sans fatigue, il a mérité la haine des méchants sans être pour eux fort à craindre, et jamais il n'a eu le degré d'influence que ses ennemis ne se plaisaient à supposer que pour exciter contre lui la défiance. Gensonné, utile dans la discussion, qu'il a pourtant le défaut de trop étendre, a travaillé dans les comités, et a rédigé une partie du plan de constitution proposé. Son discours dans l'affaire du roi est relevé par des traits de ce sarcasme qu'aiguise une apparente froideur, et que les enfants de la Montagne ne lui pardonneront jamais.

Tous deux tendres époux, bons pères, excellents citoyens, hommes vertueux, sincères républicains, ils n'ont succombé

sous l'accusation de conspirateurs que pour n'avoir pas su même se *coaliser* en faveur de la bonne cause, la seule pour laquelle ils ont combattu et méritaient d'existers[1].

VERGNIAUD.

Il fut peut-être l'orateur le plus éloquent de l'assemblée[2]; il n'improvise pas comme Guadet; mais ses discours préparés,

[1] Guadet fut du nombre des députés proscrits qu'accueillit le Calvados. Après la défaite de l'armée de Wimpfen, il chercha un asile à Libourne. On l'arrêta dans la maison de son père; il mourut sur l'échafaud le 17 juillet 1794. On prétend qu'au moment de l'exécution il voulut haranguer le peuple, mais qu'un roulement de tambours couvrit sa voix.

Gensonné fut arrêté après le 31 mai, jugé, condamné et exécuté à Paris, avec vingt de ses collègues.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Nous transcrivons d'autant plus volontiers le portrait de Vergniaud tracé par M. Paganel, que cet écrivain a saisi plusieurs traits échappés à madame Roland, dont le tableau n'est ici qu'une ébauche :

« Vergniaud, député de la Gironde à l'assemblée législative et à la convention nationale, exalta singulièrement, par ses talents et par son éloquence, les prétentions d'influence et de suprématie que les girondins affectèrent durant l'une et l'autre session. Leur orgueil ne souffrait, sur ce point, aucune rivalité; et cependant les hommes qui, exempts de tout esprit de parti, purent étudier le caractère de chacun des membres marquants de cette députation, attesteront que Vergniaud, qu'elle était si fière de posséder, lui appartenait moins par sa propre ambition et par ses opinions politiques, que par les sentiments de l'honneur, que par une sorte de fraternité d'armes. Son goût le portait vers le plaisir, bien qu'il préférât aux plaisirs les charmes de la paresse : elle était son Armide; et la gloire de la tribune aurait été pour lui sans attraits, si Gensonné, Guadet, Condorcet, Roland, et surtout l'épouse de ce ministre, l'héroïne et l'adulatrice du parti, n'eussent sans cesse reproduit à ses yeux les dangers de la patrie et leurs propres dangers. L'espérance dont on le flattait de combattre et de vaincre pour elle et pour ses amis, lui rendait sa vertu et son courage : ces nobles sentiments, qu'embrasait encore la haine d'une faction qui, du haut de la tribune, commandait l'expoliation et le massacre, éclataient par intervalles; et la foudre de Mirabeau se ranimait dans les mains de Vergniaud.

« Représentez-vous un homme que d'autres hommes entourent et entraînent, qui ne cherche pas une issue pour s'échapper, mais qui resterait là si le cercle se rompait et le laissait libre. Tel était Vergniaud parmi les girondins.

« Les meneurs l'associèrent à leur ambition, et ne parvinrent jamais à le rendre ambitieux pour lui-même. Madame Roland répétait souvent qu'on ne pouvait tirer aucun parti de Vergniaud. C'était un Démosthène auquel on pouvait reprocher ce que l'orateur grec reprochait aux Athéniens, l'insouciance, la paresse, et l'amour des plaisirs. Il sommeillait dans l'intervalle de ses discours, tandis que l'ennemi gagnait du terrain, cernait la république, et la poussait dans l'abîme avec ses défenseurs.

« Vergniaud avait un sentiment profond de patriotisme, et la conviction de son talent oratoire. S'il n'avait pas le mérite de la modestie, une sorte de nonchalance, qui provenait de son éloignement pour le travail et pour toute action forte, lui en donnait l'apparence. Je n'ai pas connu d'homme plus impropre à jouer un premier rôle sur le théâtre d'une grande révolution. Dans l'imminence du danger, il se montra plus disposé à attendre la mort qu'à la porter dans les rangs ennemis. On découvre entre lui et

forts de logique, brûlants de chaleur, pleins de choses, étincelants de beautés, soutenus par un très-noble débit, se faisaient lire encore avec un grand plaisir.

Cependant je n'aime point Vergniaud; je lui trouve l'égoïsme de la philosophie; dédaignant les hommes, assurément parce qu'il les connaît bien, il ne se gêne pas pour eux : mais alors il faut rester particulier oisif, autrement la paresse est un crime, et Vergniaud est grandement coupable à cet égard. Quel dommage qu'un talent tel que le sien n'ait pas été employé avec l'ardeur d'une âme dévorée de l'amour du bien public et la ténacité d'un esprit laborieux [1] !

GRANGENEUVE.

Grangeneuve est bien le meilleur humain qu'on puisse trouver sous une figure de la moindre apparence; il a l'esprit ordinaire, mais l'âme vraiment grande, et il fait de belles choses avec simplicité, sans soupçonner tout ce qu'elles coûteraient à d'autres que lui.

Dans le courant de juillet 1792, la conduite et les dispositions de la cour annonçant des vues hostiles, chacun raisonnait sur les moyens de les prévenir ou de les déjouer. Chabot disait à ce sujet, avec l'ardeur qui vient de l'exaltation et non de la force, qu'il serait à souhaiter que la cour fît attenter aux jours de quelques députés patriotes; que ce serait la cause infaillible d'une insurrection du peuple, le seul moyen de le mettre en mouvement et de produire une crise salutaire. Il s'échauffe sur ce texte, et le commente assez longtemps. Grangeneuve, qui l'avait écouté sans mot dire dans la petite société où s'était tenu ce discours, saisit le premier instant de parler à Chabot en secret : « J'ai été, lui dit-il, frappé de vos raisons, elles sont excellentes; mais la cour est trop habile pour nous fournir ja-

« Danton des traits frappants de ressemblance. L'un et l'autre crurent à l'inviolabilité des grands maîtres de la tribune; l'un et l'autre, par trop de mépris pour leur ennemi, irritèrent son audace, repoussèrent la fortune et les dieux. Ils ont donc fait eux-mêmes leur destinée; car ce mépris n'était que le déguisement d'un penchant plus impérieux.. »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Condamné par le tribunal révolutionnaire avec vingt et un de ses collègues, il mourut le 31 octobre 1793.

(*Note de l'éditeur.*)

mais un tel expédient; il faut y suppléer : trouvez des hommes qui puissent faire le coup, je me dévoue pour la victime. — Quoi ! vous voulez... ? — Sans doute : qu'y a-t-il à cela de si difficile? Ma vie n'est pas fort utile, mon individu n'a rien d'important; je serai trop heureux d'en faire le sacrifice à mon pays. — Ah ! mon ami, vous ne serez pas seul, s'écrie Chabot d'un air inspiré; je veux partager cette gloire avec vous. — Comme vous voudrez; *un* est assez, *deux* peuvent mieux faire encore : mais il n'y a pas de gloire à cela ; il faut que personne n'en sache rien. Avisons donc aux moyens. »

Chabot se charge de les ménager; peu de jours après, il annonce à Grangeneuve qu'il a son monde, et que tout est prêt. « Eh bien ! fixons l'instant; nous nous rendrons au comité demain au soir; j'en sortirai à dix heures et demie ; il faudra passer dans telle rue, peu fréquentée, où il faut aposter les gens : mais qu'ils sachent s'y prendre; il s'agit de bien nous tirer, et non pas de nous estropier. » On arrête les heures, on convient des faits : Grangeneuve va faire son testament, ordonne quelques affaires domestiques sans affectation, et ne manque pas au rendez-vous donné. Chabot n'y paraissait point encore; l'heure arrivée, il n'était pas venu. Grangeneuve en conclut qu'il a abandonné l'idée du partage; mais, croyant à l'exécution pour lui, il part; il prend le chemin convenu, le parcourt à petits pas, ne rencontre personne au monde, repasse une seconde fois, crainte d'erreur sur l'instant, et il est obligé de rentrer chez lui sain et sauf, mécontent de l'inutilité de sa préparation. Chabot se sauva des reproches par de misérables défaites, et ne démentit point la poltronerie d'un prêtre, ni l'hypocrisie d'un capucin [1].

BARBAROUX.

Barbaroux, dont les peintres ne dédaigneraient pas de prendre les traits pour une tête d'Antinoüs, actif, laborieux, franc et brave, avec la vivacité d'un jeune Marseillais, était destiné à devenir un homme de mérite, et un citoyen aussi utile

[1] Grangeneuve, mis en arrestation le 2 juin, fugitif et proscrit, périt à Bordeaux le 21 décembre 1793. (*Note de l'éditeur.*)

qu'éclairé. Amoureux de l'indépendance, fier de la révolution, déjà nourri de connaissances, capable d'une longue attention avec l'habitude de s'appliquer, sensible à la gloire; c'est un de ces sujets qu'un grand politique voudrait s'attacher, et qui devait fleurir avec éclat dans une république heureuse. Mais qui oserait prévoir jusqu'à quel point l'injustice prématurée, la proscription, le malheur, peuvent comprimer une telle âme et flétrir ses belles qualités? Les succès modérés auraient soutenu Barbaroux dans la carrière, parce qu'il aime la réputation, et qu'il a toutes les facultés nécessaires pour s'en faire une très-honorable : mais l'amour du plaisir est à côté; s'il prend une fois la place de la gloire, à la suite du dépit des obstacles ou du dégoût des revers, il affaissera une trempe excellente, et lui fera trahir sa noble destination.

Lors du premier ministère de Roland, j'eus occasion de voir plusieurs lettres de Barbaroux, adressées plutôt à l'homme qu'au ministre, et qui avaient pour objet de lui faire juger la méthode qu'il convenait d'employer pour conserver dans la bonne voie des esprits ardents et faciles à s'irriter, comme ceux des Bouches-du-Rhône. Roland, strict observateur de la loi et sévère comme elle, ne savait parler qu'un langage lorsqu'il était chargé de son exécution. Les administrateurs s'étaient un peu égarés; le ministre les avait tancés avec vigueur : ils s'étaient aigris; ce fut alors que Barbaroux écrivit à Roland pour rendre hommage à la pureté d'intention de ses compatriotes, excuser leurs erreurs, et faire sentir à Roland qu'un mode plus doux les ramènerait plutôt et plus sûrement à la subordination nécessaire. Ces lettres étaient dictées par le meilleur esprit, et avec une prudence consommée : lorsque je vis leur auteur, je fus étonnée de sa jeunesse. Elles eurent l'effet qui était immanquable sur un homme juste qui voulait le bien : Roland relâcha de son austérité, prit un ton plus fraternel qu'administratif, ramena les Marseillais, et estima Barbaroux. Nous le vîmes davantage après la sortie du ministère; son caractère ouvert, son ardent patriotisme nous inspirèrent de la confiance : ce fut alors que, raisonnant du mauvais état des choses et de la crainte du despotisme pour le nord, nous formions le projet condition-

nel d'une république dans le midi. « Ce sera notre pis aller, disait en souriant Barbaroux; mais les Marseillais qui sont ici nous dispenseront d'y recourir. » Nous jugions, par ce discours et quelques autres semblables, qu'il se préparait une insurrection; mais la confidence ne s'étendant pas plus loin, nous n'en demandions pas davantage. Dans les derniers jours de juillet, Barbaroux cessa presque ses visites, et nous dit, à la dernière, qu'il ne fallait pas juger de ses sentiments à notre égard par le premier aperçu de son absence; qu'elle avait pour objet de ne pas nous compromettre. Il repartit pour Marseille après le 10, et revint député à la convention. Il y a fait son devoir en homme de courage; plusieurs de ses discours écrits montrent une excellente logique et des connaissances dans la partie administrative du commerce; celui sur les subsistances est, après l'ouvrage de Creuzé-la-Touche, ce qu'il y a de meilleur en ce genre; mais il aurait à travailler pour devenir orateur.

Barbaroux, affectueux et vif, s'est attaché à Buzot, sensible et délicat; je les appelais *Nysus* et *Euryale :* puissent-ils avoir un meilleur sort que ces deux amis! Louvet, plus fin que le premier, plus gai que le second, aussi bon que l'un et l'autre, s'est lié avec tous deux, mais plus particulièrement avec Buzot, qui lui sert de nœud avec l'autre, dont sa gravité naturelle le rend un peu le Mentor [1].

LOUVET.

Louvet, que j'ai connu durant le premier ministère de Roland, et dont je recherchais toujours l'agréable société, pourrait bien quelquefois, comme Philopœmen, payer l'intérêt de sa mauvaise mine : petit, fluet, la vue basse et l'habit négligé, il ne paraît rien au vulgaire, qui ne remarque pas la noblesse de son front, et le feu dont s'animent ses yeux et son visage à l'expression d'une grande vérité, d'un beau sentiment, d'une saillie ingénieuse ou d'une fine plaisanterie. Les gens de lettres et les

[1] Barbaroux, qui avait accusé Robespierre, combattu la commune, et dont on connaissait le caractère ardent et généreux, partagea les malheurs de ses collègues, comme il avait partagé leurs opinions: arrêté à Saint-Émilion avec Salles et Guadet, il fut condamné à mort, et subit son sort avec courage le 25 juin 1794.

(*Note de l'éditeur.*)

personnes de goût connaissent ses jolis romans, où les grâces de l'imagination s'allient à la légèreté du style, au ton de la philosophie, au sel de la critique. La politique lui doit des ouvrages plus graves, dont les principes et la manière déposent également en faveur de son âme et de ses talents. Il a prouvé que sa main habile pouvait alternativement secouer les grelots de la folie, tenir le burin de l'histoire, et lancer les foudres de l'éloquence. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétentions et plus de bonhomie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Grâces, et souper avec Bachaumont.

Sa Catilinaire, ou *Robespierride*, méritait d'être prononcée dans un sénat qui eût la force de faire justice; sa *Conspiration du* 10 *mars* est un second morceau précieux pour l'histoire du temps; sa *Sentinelle* est un modèle de ce genre d'affiche et d'instruction quotidiennes, destinées à un peuple qu'on veut éclairer sur les faits, sans jamais l'influencer que par la raison, ni l'émouvoir que pour le bien de tous, et le pénétrer par des affections heureuses qui honorent l'humanité. C'est une belle opposition à faire avec ces feuilles atroces et dégoûtantes, dont le style grossier, les sales expressions répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs dont elles sont l'égout; œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi, pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct, au point que les tranquilles Parisiens, dont on citait la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes prétoriennes qui vendaient leur voix, leur vie et l'empire au plus offrant et dernier enchérisseur. Écartons ces tristes images, et rappelons les esprits aux *Observations* sur le rapport de Saint-Just contre les députés détenus, par une société de girondins, imprimées à Caen le 13 juillet. J'y ai reconnu le style, la finesse et la gaieté de Louvet : c'est la raison en déshabillé, se jouant avec le ridicule, sans perdre de sa force ni de sa dignité [1].

[1] Proscrit au 31 mai, mis hors de la loi, après s'être réuni dans le Calvados à ses collègues, errant en France sous divers déguisements, redevable de la

LAZOWSKI.

Lazowski, Polonais d'origine, venu en France on ne sait comment, sans fortune, mais protégé par le duc de Liancourt, soit qu'il fût parent de quelque personne à son service, ou qu'il lui appartînt de quelque autre manière ; Lazowski avait été fait inspecteur des manufactures.

C'était une de ces places d'administration très-secondaires, qui ne donnait point d'autorité, dont les appointements étaient modestes, pour les devoirs desquelles il suffisait d'avoir de l'honnêteté, du mérite, et qui, dès lors, parurent convenir à tout le monde, ou pour lesquelles du moins chacun se croyait propre. Elles étaient à la nomination du conseil du roi, sur la présentation du ministre des finances, et subordonnées aux intendants du commerce, petits magistrats à grandes prétentions, qui se faisaient passablement valoir, et qu'on avait la bonté de croire, comme tant d'autres, sur leur parole, mais qui véritablement, par le nombre des affaires qu'ils étaient dans le cas de traiter, avaient beaucoup de relations, et donnaient des audiences où de grands seigneurs prenaient quelquefois la peine d'aller.

Lazowski, vif, entreprenant, qui s'offrait lui-même comme un homme d'esprit, avait persuadé à son protecteur qu'il ne devait pas rester simple inspecteur des manufactures. Il est vrai que, pour l'employer, on avait créé une inspection à Soissons, où il n'y avait guère que des manufactures de prêtres, et d'objets à inspecter que des religieuses : c'était une ville de couvents, sans industrie, sans autre commerce que celui des objets de première nécessité. M. de Liancourt, qui mettait à l'avancement de son protégé la vanité ordinaire chez les gens de la cour, y joignait de plus la loyauté de sa bonhomie ; il pressait le ministre, et surtout les intendants du commerce ; car les seconds agents

vie au dévouement et à la présence d'esprit de sa femme, il fut rappelé à la convention après la révolution du 9 thermidor. Il y défendit la mémoire de ses amis qui n'étaient plus, comme il avait parlé, comme il avait souffert pour eux. Nommé au conseil des cinq-cents, il soutint, à la tribune et dans les journaux, la cause à laquelle il resta toujours fidèle ; ses forces, qui ne répondaient pas à son courage, se trouvaient épuisées par de cruelles épreuves ; il mourut en 1799, quelque temps avant le 18 fructidor.

On verra dans ses Mémoires un des plus intéressants tableaux que puisse offrir un homme luttant contre l'infortune, et dérobant sa tête à la proscription.

(*Note de l'éditeur.*)

sont toujours les vrais faiseurs. Calonne était contrôleur général, il avait l'esprit inventif, et facile à saisir les idées ingénieuses.

On imagina de créer une inspection ambulante; ce n'était pas un effort de génie : ce genre de place avait déjà existé; l'inutilité en avait été reconnue; mais on conviendra que sa seconde création n'était pas sans motif; elle fournissait le moyen d'obliger un homme en crédit, et le nombre des places, porté à quatre, donnait à l'opération un air ministériel, sans compter l'avantage de trois places restantes pour la faveur et l'intrigue. Elles furent bientôt remplies. On leur attribua 8,000 livres d'appointements; la résidence de Paris durant quatre mois de l'année; des voyages dans les provinces durant l'autre partie du temps; le droit de remplacer les inspecteurs généraux à leur décès, et la permission de solliciter des gratifications, en raison de la nature des déplacements et de l'importance des services. Il est bien vrai qu'on sapait ainsi par la base une institution dont l'esprit était excellent; on ôtait aux inspecteurs des généralités l'espoir de parvenir à l'inspection générale par rang d'ancienneté et de mérite, on les décourageait encore, en envoyant, dans leurs départements respectifs, des hommes étrangers à la chose pour la plupart; et l'on s'ôtait la faculté d'être bien informé sur l'état des arts, des manufactures, du commerce, enfin de tous les objets d'industrie, desquels devaient pouvoir mieux rendre compte des hommes fixés dans chaque généralité à cet effet, que les oiseaux de passage chargés de les parcourir toutes. Mais l'ancien régime ne portait pas si loin ses vues; et l'on sait si dans le nouveau les individus en ont de plus étendues, et surtout de plus désintéressées.

Ceci se passait au printemps de 1784. Je me trouvais à Paris pour des affaires de famille : j'entendis parler de changements dans les inspections; j'appris que celle de Lyon, abandonnée par l'ambitieux Brisson pour l'ambulance, était donnée à un très-jeune homme. Je réfléchis que Roland rêvait toujours sa retraite, et se proposait de la demander, après avoir terminé son entreprise encyclopédique, pour aller dans son pays oublier Paris, et les bassesses qu'il fallait y faire pour un avancement refusé au mérite; je trouvai qu'il serait meilleur d'aller chez soi

avec une place qu'autrement : j'imaginai de demander l'échange de celle d'Amiens, où nous étions, contre celle de Lyon, qui le mettrait chez lui ; et qu'il ne devait pas être difficile d'accorder ce léger plaisir à un vieux serviteur dont les intendants de commerce redoutaient assez le savoir, et surtout le caractère, pour goûter son éloignement. Les commissions étaient déjà expédiées; je fis valoir mes raisons avec l'avantage qu'une femme avait encore, dans ce temps-là, près de gens qui se piquaient de politesse: on me fit valoir les difficultés, que j'appréciai librement ce qu'elles valaient, et j'obtins le changement presque en même temps que l'annonce faite à mon mari de la demande que j'avais imaginé d'en faire.

Je rencontrai dans les bureaux Lazowski, alors élégant, bien coiffé, mis avec soin, arrondissant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jabot, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenaient pour des titres de considération, et dont se moquaient les gens de bon sens.

L'assemblée constituante ayant renversé les nobles, supprimé les inspecteurs, ravit à Lazowski sa place et son patron : n'osant espérer une pension qui devait se réduire à zéro, eu égard au peu de temps qu'il avait été employé, il se trouvait sans le sou, devint patriote, prit des cheveux gras, brailla dans une section, et se fit sans-culotte, puisque aussi bien il était menacé d'en manquer.

Vigoureux, jeune encore, criant bien et intriguant de même, il fut bientôt distingué, et devint capitaine de quartier dans la garde nationale; il servit en cette qualité au 10 août, et se prévalut beaucoup des dangers de cette journée, à l'instar de tant de gens qui se mêlaient du mouvement pour y trouver quelque profit, et qui venaient fièrement ensuite se présenter comme les sauveurs de la patrie. Mais ses exploits datent du 2 septembre, et de l'activité qu'il sut entretenir dans le massacre des prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui était la sienne; il fut également utile dans l'expédition des prisonniers d'Orléans.

Il eut sujet de venir, comme député de sa section, chez le ministre de l'intérieur, où je l'aperçus, et pus juger de son éton-

nante transformation. Le joli monsieur à petites grimaces avait pris la tournure brutale d'un patriote enragé, la face enluminée d'un buveur, et l'œil hagard d'un assassin.

Cher aux jacobins, qui savaient apprécier son mérite et lui préparaient de hautes destinées, directeur désigné pour la conspiration du 10 mars, il mourut tout à coup, à Vaugirard, d'une fièvre inflammatoire, fruit des débauches, des veilles et de l'eau-de-vie.

On connaît la douleur de toute la horde à cette perte inopinée, l'oraison funèbre prononcée par le grand prêtre Robespierre, ses touchantes jérémiades et son pompeux éloge du *grand homme ignoré;* les funérailles éclatantes célébrées par la vénérable commune et les saintes sociétés, l'adoption de son enfant, embrassé, dans l'hôtel commun, par papa Pache; enfin, l'inhumation de Lazowski près de l'arbre de la liberté, place du Carrousel, où l'on voit encore sa modeste tombe ornée de gazon.

Que ceux qui s'étonneraient de son importance posthume se rappellent qu'elle prit naissance au foyer des jacobins, lorsqu'ils étaient devenus aussi redoutables qu'atroces pour les timides Parisiens; lorsque Marat était dans toute sa gloire, et Danton dans sa puissance.

Assurément le peuple qui prenait l'un pour son prophète, et l'autre pour son Seigneur, pouvait bien honorer Lazowski comme un *saint* ou un *héros,* ce qui est tout *un* dans la religion des septembristes.

ROBERT.

Qu'avez-vous donc fait à Robert? me demandait quelqu'un dernièrement; sa femme et lui se déchaînent contre vous plus ardemment qu'aucun de vos ennemis. — Je les ai peu vus, je leur ai rendu service; mais je n'ai pas concouru à flatter leur ambition. Voici comment :

Lorsque je partis de Lyon pour Paris en 1791, Champagneux me demanda si je connaissais madame Robert, femme d'esprit, auteur et patriote. « Nullement. Je sais que mademoiselle Kéralio, dont le père a écrit, s'est mariée depuis peu à M. Robert,

et qu'ils font ensemble le *Mercure national,* dont j'ai vu quelques numéros : je n'en sais pas davantage. — Voulez-vous la voir ? je vous donnerai une lettre pour elle ; car nous sommes en relation en qualité de journalistes. — Mais, vraiment, une femme d'esprit, auteur et républicaine ; c'est assez piquant ! Donnez-moi une lettre. »

Je vins à Paris ; j'y étais depuis six semaines, lorsqu'un de nos amis, me parlant de madame Robert qu'il avait eu l'occasion de voir, me fit souvenir que j'avais une lettre pour elle : je le dis ; il me proposa de m'accompagner chez elle ; nous nous y rendîmes.

Je vis une petite femme spirituelle, adroite et fière, qui m'accueillit fort agréablement ; je trouvai son gros mari, à face de chanoine, large, brillante de santé et de contentement de soi-même, avec cette fraîcheur que n'altèrent jamais de profondes combinaisons. Ils me rendirent ma visite, et je ne poussai pas plus loin la connaissance. Le 17 juillet, sortant des jacobins, où j'avais été témoin des agitations que causèrent les tristes événements du champ de Mars, je trouvai en rentrant chez moi, à onze heures du soir, M. et madame Robert. « Nous venons, me dit la femme avec l'air de confiance d'une ancienne amie, vous demander un asile ; il ne faut pas vous avoir beaucoup vue pour croire à la franchise de votre caractère et de votre patriotisme. Mon mari rédigeait la pétition sur l'autel de la patrie ; j'étais à ses côtés ; nous échappons à la boucherie, sans oser nous retirer, ni chez nous, ni chez des amis connus, où l'on pourrait nous venir chercher. — Je vous sais bon gré, lui répliquai-je, d'avoir songé à moi dans une aussi triste circonstance, et je m'honore d'accueillir les persécutés. Mais vous serez mal cachés ici (j'étais à l'hôtel Britannique, rue Guénégaud) ; cette maison est fréquentée, et l'hôte est fort partisan de la Fayette. — Il n'est question que de cette nuit ; demain nous aviserons à notre retraite. » Je fis dire à la maîtresse de l'hôtel qu'une femme de mes parentes, arrivant à Paris dans ce moment de tumulte, avait laissé ses bagages à la diligence, et passerait la nuit avec moi ; que je la priais de faire dresser deux lits de camp dans mon appartement. Ils furent disposés dans un salon où se tinrent les hommes,

et madame Robert coucha dans le lit de mon mari, auprès du mien, dans ma chambre. Le lendemain au matin, levée d'assez bonne heure, je n'eus rien de plus pressé que de faire des lettres pour instruire mes amis éloignés de ce qui s'était passé la veille. M. et madame Robert, que je supposais devoir être bien actifs, et avoir des correspondances plus étendues, comme journalistes, s'habillèrent doucement, causèrent après le déjeuner que je leur fis servir, et se mirent au balcon sur la rue; ils allèrent même jusqu'à appeler par la fenêtre, et faire monter près d'eux un passant de leur connaissance.

Je trouvais cette conduite bien inconséquente de la part de gens qui se cachaient. Le personnage qu'ils avaient fait monter les entretint avec chaleur des événements de la veille, se vanta d'avoir passé son sabre au travers du corps d'un garde national; il parlait très-haut, dans la pièce voisine d'une grande antichambre commune avec un autre appartement que le mien. J'appelai madame Robert. « Je vous ai accueillie, madame, avec l'intérêt de la justice et de l'humanité pour d'honnêtes gens en danger; mais je ne puis donner asile à toutes vos connaissances : vous vous exposez à entretenir, comme vous le faites, dans une maison telle que celle-ci, quelqu'un d'aussi peu discret; je reçois habituellement des députés, qui risqueraient d'être compromis, si on les voyait entrer ici au moment où s'y trouve une personne qui se glorifie d'avoir commis hier des voies de fait: je vous prie de l'inviter à se retirer. » Madame Robert appela son mari; je réitérai mes observations avec un accent plus élevé, parce que le personnage, plus épais, me semblait avoir besoin d'une impression forte; on congédia l'homme. J'appris qu'il s'appelait Vachard; qu'il était président d'une société dite *des indigents :* on célébra beaucoup ses excellentes qualités et son ardent patriotisme. Je gémis en moi-même du prix qu'il fallait attacher au patriotisme d'un individu qui avait toute l'encolure de ce qu'on appelle une mauvaise tête, et que j'aurais pris pour un mauvais sujet. J'ai su depuis que c'était un colporteur de la feuille de Marat, qui ne savait pas lire, et qui est aujourd'hui administrateur du département de Paris, où il figure très-bien avec ses pareils.

Il était midi ; M. et madame Robert parlèrent d'aller chez eux, où tout devait être en désordre : je leur dis que, par cette raison, s'ils voulaient accepter ma soupe avant de partir, je la leur ferais servir de bonne heure; ils me répliquèrent qu'ils aimaient mieux revenir, et s'engagèrent ainsi en sortant. Je les revis effectivement avant trois heures ; ils avaient fait toilette ; la femme avait de grandes plumes et beaucoup de rouge; le mari s'était revêtu d'un habit de soie bleu céleste, sur lequel ses cheveux noirs, tombant en grosses boucles, tranchaient singulièrement. Une longue épée à son côté ajoutait à son costume tout ce qui pouvait le faire remarquer [1]. Mais, bon Dieu ! ces gens sont-ils fous ? me demandai-je à moi-même. Et je les regardais parler, pour m'assuser qu'ils n'eussent point perdu l'esprit. Le gros Robert mangeait à merveille, et sa femme jasait à plaisir. Ils me quittèrent enfin, et je ne les revis plus, ni ne parlai d'eux à personne.

De retour à Paris l'hiver suivant, Robert rencontrant Roland aux jacobins, lui fit d'honnêtes reproches, ou des plaintes de politesse, de n'avoir plus eu aucune espèce de relation avec nous; sa femme vint me visiter plusieurs fois, m'inviter, de la manière la plus pressante, à aller chez elle deux jours de la semaine, où elle tenait assemblée, et où se trouvaient des hommes de mérite de la législature : je m'y rendis une fois; je vis Antoine, dont je connaissais toute la médiocrité; petit homme, bon à mettre sur une toilette, faisant de jolis vers, écrivant agréablement des bagatelles, mais sans consistance et sans caractère. Je vis d'autres députés patriotes à la toise, décents comme Chabot : quelques femmes ardentes en civisme, et d'honorables membres de la Société fraternelle, achevaient la composition d'un cercle qui ne me convenait guère, et dans lequel je ne retournai pas. A quelques mois de là, Roland fut appelé au ministère ; vingt-quatre heures étaient à peine écoulées depuis sa nomination,

[1] Robert semblait condamné au ridicule : en 1792, porté à la convention nationale par la commune de Paris, il trouvait fort sage que l'assemblée rendit un décret contre les accapareurs; et plus tard il trouva fort mauvais qu'on saisit ses accaparements. Le comité de sa section confisqua plusieurs tonneaux de rhum cachés dans sa maison ; il se plaignit, on rit beaucoup à ses dépens, et cette circonstance lui valut le surnom de *Robert Rhum*.

(*Note de l'éditeur.*)

que je vis arriver chez moi madame Robert. « Ah çà! voilà votre mari en place ; les patriotes doivent se servir réciproquement: j'espère que vous n'oublierez pas le mien. — Je serais, madame, enchantée de vous être utile ; mais j'ignore ce que je pourrais pour cela, et certainement M. Roland ne négligera rien pour l'intérêt public, par l'emploi des personnes capables. » Quatre jours se passent; madame Robert revient me faire une visite du matin ; autre visite encore peu de jours après, et toujours grande instance sur la nécessité de placer son mari, sur ses droits à l'obtenir par son patriotisme. J'appris à madame Robert que le ministre de l'intérieur n'avait aucune espèce de place à sa nomination, autres que celles de ses bureaux ; qu'elles étaient toutes remplies ; que, malgré l'utilité dont il pouvait être de changer quelques agents, il convenait à l'homme prudent d'étudier les choses et les personnes avant d'opérer des renouvellements, pour ne pas entraver la marche des affaires; et qu'enfin, d'après ce qu'elle m'annonçait elle-même, sans doute que son mari ne voudrait pas d'une place de commis. « Véritablement, Robert est fait pour mieux que cela. — Dans ce cas, le ministre de l'intérieur ne peut vous servir de rien. — Mais il faut qu'il parle à celui des affaires étrangères, et qu'il fasse donner quelque mission à Robert. — Je crois qu'il est dans l'austérité de M. Roland de ne solliciter personne, et de ne se point mêler du département de ses collègues ; mais comme vous n'entendez probablement qu'un témoignage à rendre du civisme de votre mari, je le dirai au mien. »

Madame Robert se mit aux trousses de Dumouriez, à celles de Brissot, et elle revint, après trois semaines, me dire qu'elle avait parole du premier, et qu'elle me priait de lui rappeler sa promesse quand je le verrais.

Il vint dîner chez moi dans la semaine ; Brissot et d'autres y étaient. « N'avez-vous pas, dis-je au premier, promis à certaine dame, fort pressante, de placer incessamment son mari? Elle m'a priée de vous en faire souvenir ; et son activité est si grande, que je suis bien aise de pouvoir la calmer à mon égard, en lui disant que j'ai fait ce qu'elle désirait. — N'est-ce pas de Robert dont il est question? demande aussitôt Brissot. — Justement.— Ah!

reprit-il avec cette bonhomie qui le caractérise, vous devez (en s'adressant à Dumouriez) placer cet homme-là : c'est un sincère ami de la révolution, un chaud patriote; il n'est point heureux; il faut que le règne de la liberté soit utile à ceux qui l'aiment. — Quoi! interrompit Dumouriez avec autant de vivacité que de gaieté, vous me parlez de ce petit homme à tête noire, aussi large qu'il a de hauteur! Mais, par ma foi, je n'ai pas envie de me déshonorer. Je n'enverrai nulle part une telle caboche. — Mais, répliqua Brissot, parmi les agents que vous êtes dans le cas d'employer, tous n'ont pas besoin d'une égale capacité. — Eh! connaissez-vous bien Robert? demanda Dumouriez. — Je connais beaucoup Kéralio, le père de sa femme, homme infiniment respectable : j'ai vu chez lui Robert; je sais qu'on lui reproche quelques travers; mais je le crois honnête, ayant un excellent cœur, pénétré d'un vrai civisme, et ayant besoin d'être employé. — Je n'emploie pas un fou semblable. — Mais vous avez promis à sa femme. — Sans doute; une place inférieure de mille écus d'appointements, dont il n'a pas voulu. Savez-vous ce qu'il me demande? L'ambassade de Constantinople! — L'ambassade de Constantinople! s'écria Brissot en riant; cela n'est pas possible. — Cela est ainsi. — Je n'ai plus rien à dire. — Ni moi, ajoute Dumouriez; sinon que je fais rouler ce tonneau jusqu'à la rue, s'il se représente chez moi, et que j'interdis ma porte à sa femme. »

Madame Robert revint encore chez moi; je voulais m'en défaire absolument, mais sans éclat; et je ne pouvais employer qu'une manière conforme à ma franchise. Elle se plaignit beaucoup de Dumouriez, de ses lenteurs; je lui dis que je lui avais parlé, mais que je ne devais pas lui dissimuler qu'elle avait des ennemis qui répandaient de mauvais bruits sur son compte; que je l'engageais à remonter à la source pour les détruire, afin qu'un homme public ne s'exposât point aux reproches des malveillants, en employant une personne qu'environnaient des préjugés défavorables; qu'elle ne devait avoir besoin sur cela que d'explications, que je l'invitais à donner. Madame Robert alla chez Brissot, qui, dans son ingénuité, lui dit qu'elle avait fait une folie de demander une ambassade, et qu'avec de pa-

reilles prétentions l'on devait finir par ne rien obtenir. Nous ne la revîmes plus; mais son mari fit une brochure contre Brissot, pour le dénoncer comme un distributeur de places, et un faussaire qui lui avait promis l'ambassade de Constantinople, et s'était dédit. Il se jeta aux cordeliers, se lia avec Danton, s'offrit d'être son commis lorsqu'au 10 août Danton fut ministre, fut poussé par lui au corps électoral, et dans la députation de Paris à la convention; paya ses dettes, fit de la dépense, recevait chez lui, à manger, d'Orléans et mille autres; est riche aujourd'hui; calomnie Roland, et déchire sa femme. Tout cela se conçoit; il fait son métier, et gagne son argent.

CHAMPFORT ET CARRA.

Champfort, homme de lettres, répandu dans le monde, familier chez les grands de l'ancien régime, lié avec les hommes à talents qui ont figuré dans la révolution, a connu la cour et la ville, les intrigues et les caractères, la politique et son espèce, mieux que son siècle même.

Champfort a partagé l'extrême confiance que j'ai toujours reprochée aux philosophes acteurs dans le nouvel ordre de choses; il ne pouvait croire à l'ascendant de quelques mauvaises têtes, et au bouleversement qu'elles seraient capables de produire. « Vous portez les choses à l'extrême, me disait-il quelquefois, parce que, placée au centre du mouvement, vous croyez à une grande étendue d'action; elle vous paraît vive, et vous la jugez redoutable: ces gens-là se perdent par leurs propres excès; ils ne feront point rétrograder les lumières de dix-huit siècles. » Ces gens-là sont pourtant les maîtres, et Champfort est aujourd'hui prisonnier, comme tous ceux qui n'adorent point leur empire. Beaucoup d'esprit, assez de moralité, les agréments de l'usage du monde et les ressources du cabinet, la philosophie d'un esprit juste et cultivé, rendaient pour moi la conversation de Champfort également solide et piquante. D'abord je le trouvais trop causeur; je lui reprochais le superflu de discours et l'espèce de prépondérance que s'attribuaient assez communément nos gens de lettres; je l'aimais mieux en comité de cinq à six personnes bien assorties, que dans une société de quinze auxquelles je de-

vais faire honneur ; mais, définitivement, je lui pardonnais de parler plus qu'un autre, parce qu'il m'amusait davantage : il a souvent de ces boutades heureuses qui font, chose très-rare, rire et penser tout à la fois. « Est-ce que vous croyez Champfort bien sincèrement patriote ? me demandait un jour un homme sévère comme un Lacédémonien. — Entendons-nous, lui répliquai-je. Champfort voit et juge bien ; il a une tête saine, et ne se méprend pas sur les principes ; il reconnaît et révère ceux de la liberté publique et du bonheur des hommes, et il ne les trahirait point. Mais sacrifierait-il à leur triomphe son repos, ses goûts et sa vie ? C'est une autre question : alors je crois qu'il calculerait [1]. — Vous voyez donc bien que ce n'est pas un homme vertueux. — Mais il est vertueux comme Nina était honnête ; et, dans la corruption qui nous ronge, vous seriez trop heureux d'avoir beaucoup de ces vertus-là. » Nos exagérés et nos hypocrites n'ont jamais voulu comprendre qu'il fallait employer les hommes en raison combinée de leurs talents et de leur civisme, de manière qu'ils fussent intéressés à faire valoir les uns au profit de l'autre. J'ai vu Servan furieux de ce qu'on repoussait d'excellents ingénieurs qu'il employait au camp près Paris, sous prétexte qu'ils n'étaient pas ardents républicains, et de ce qu'on voulait les remplacer par de fiers patriotes, grands ignorants qui ne savaient pas tirer une ligne. « Je ne les chargerais pas, disait-il fort bien, de donner leurs voix sur la forme du gouvernement ; mais je suis sûr qu'ils serviront bien celui qui saura les employer : il nous faut ici des redoutes, et non des motions. »

[1] Champfort ne calcula point : on connaît sa fin courageuse. Aussi implacable ennemi du régime de la terreur qu'il était zélé partisan de la liberté, il poursuivit de ses sarcasmes ceux qui faisaient trembler la France. « La fraternité de ces gens-là, disait-il, est « celle d'Abel et de Caïn. » Il traduisait ces mots, *Fraternité ou la mort*, qu'on lisait alors sur tous les édifices, par ceux-ci : *Sois mon frère, ou je te tue.* On l'arrêta ; mis quelque temps après en liberté, il jura de ne point subir une seconde détention. On vint de nouveau s'emparer de lui : « Il passe dans « son cabinet, s'y enferme, charge un « pistolet, veut le tirer sur son front, se « frappe le haut du nez, et s'enfonce « l'œil droit. Étonné de vivre et résolu « de mourir, il saisit un rasoir, essaye « de se couper la gorge, y revient à « plusieurs fois, et se met en lambeaux « toutes les chairs : l'impuissance de sa « main ne change rien aux résolutions « de son âme ; il se porte plusieurs coups « dans le cœur, et, commençant à dé- « faillir, il tâche, par un dernier effort, « de se couper les deux jarrets et de « s'ouvrir toutes les veines. »

Il expira, des suites de ces horribles blessures, le 13 avril 1794.

(*Note de l'éditeur.*)

C'était trop raisonnable; c'était parler comme la *faction des hommes d'État,* et c'est ainsi que les sages se sont attiré le titre de conspirateurs.

Lorsque Roland fut appelé au ministère le 10 août, il fallut bien changer le chef de la Bibliothèque nationale; c'était un d'Ormesson, dont le nom effarouchait le nouveau régime, et dont la médiocrité ne devait pas inspirer de regret. Le ministre de l'intérieur imagina de partager les fonctions de bibliothécaire entre deux personnes, d'en réduire les appointements de douze à huit mille livres, et d'établir que la Bibliothèque serait ouverte tous les jours, de manière que le public eût à gagner pour l'instruction, la nation par l'économie, et le gouvernement par l'emploi de deux sujets utiles. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'esprit de réduction et d'austérité que Roland portait dans ses opérations n'aurait pas eu besoin de quelque amendement; il est très-vrai qu'il lui a fait, dans les détails, beaucoup de petits ennemis très-actifs et très-bruyants. Quant au choix des personnes, il le fixa sur Champfort, qui, comme homme de lettres et philosophe, était un de ceux de cette classe qui se fussent ouvertement déclarés pour la révolution; et sur Carra, employé déjà dans la Bibliothèque, et dont le zèle extrême, sinon les talents, semblait demander cette récompense. Il n'avait pas plus vu l'un que l'autre, et il ne se détermina que par ces considérations, dans lesquelles entrait encore la nécessité de faire goûter son choix du public. J'ai reçu ces deux hommes chez moi, par suite de leur place et de leurs relations, en conséquence, avec le ministre de l'intérieur; et j'aurais continué de voir Champfort avec plaisir, si les circonstances ne nous eussent éloignés. Carra, devenu député, m'a paru un fort bon homme à très-mauvaise tête : on n'est pas plus enthousiaste de révolution, de république et de liberté, mais on ne juge pas plus mal des hommes et des choses. Tout entier à son imagination, calculant d'après elle plutôt que sur les faits, arrangeant dans sa tête les intérêts des puissances comme il convenait à nos succès, voyant tout en couleur de rose, il rêvait le bonheur de son pays et l'affranchissement de l'Europe entière, avec une complaisance inexprimable. On ne peut pas se dissimuler qu'il n'ait beaucoup contribué à

nos mouvements politiques, et aux soulèvements qui eurent pour objet de renverser la tyrannie; ses Annales réussissaient merveilleusement dans le peuple par un certain ton prophétique, toujours imposant pour le vulgaire; et quand on voit cet homme-là traduit en jugement comme traître à la république, on est tenté de se demander si Robespierre travaille pour l'Autriche? Mais il est bien clair que c'est pour lui-même, et que, dans sa dévorante ambition de passer pour l'unique libérateur de la France, il veut anéantir tous ceux qui, de quelque manière, servirent leur pays avec une sorte d'éclat ou de bruit [1].

* CHÉNIER [2].

Chénier, dont je ne connaissais que des vers assez durs, et sa triste pièce de *Charles IX,* faible par les caractères qui pouvaient être si grands, mauvaise par le style, bonne par l'intention, dont on tient quelque compte dans les circonstances, mais qui ne suffit jamais pour soutenir un ouvrage; Chénier fut appelé à la convention. Il y a loin, sans doute, du poëte médiocre au législateur; mais quand il faut nommer près de huit cents de ceux-ci chez un peuple divisé en deux grandes classes d'hommes corrompus et d'hommes ignorants, le choix d'un individu qui raisonne ses opinions, et paraît pénétré des bons principes, est encore un choix sage. Malheureusement les individus de cette espèce, fort bons pour applaudir à un avis raisonnable dans un temps paisible, ne sont nullement capables de défendre la vérité dans les orages. J'ai vu Chénier quelquefois; je me souviens que Roland le chargea de dresser le projet d'une proclamation du conseil, dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et lut ce projet; c'était une véritable amplification de rhétorique, déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de Stentor. Elle me donna sa mesure. On peut faire des vers, et porter dans un autre genre de travail la justesse d'un bon esprit; mais Chénier voulait encore être poëte en écrivant de la prose et de la poli-

[1] Carro fut compris dans le procès des girondins, et périt avec eux le 31 octobre 1793. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Les trois portraits qui sont indiqués par un astérisque n'avaient point encore été publiés. (*Note de l'éditeur.*)

tique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé, qui ne serait bon dans la convention qu'à donner quelque plan de fêtes nationales; encore craindrais-je que les rapports n'en fussent pas profondément calculés pour l'effet à produire sur le caractère et les mœurs. Chénier s'est éteint ou noyé dans *la Plaine*[1], comme tant d'autres qui valent plus ou moins.

* DUSAULX.

Dusaulx, bon traducteur de Juvénal, homme vénérable par son âge et ses mœurs, parlait comme Nestor, et, qui pis est, comme un littérateur, c'est-à-dire beaucoup trop, en société du moins. Mais on n'aurait eu droit de le trouver mauvais que dans un comité destiné à la discussion; car ses contes ou ses histoires portaient toujours l'empreinte de son excellent cœur et d'un esprit juste. Probe et sensible, ami chaud de la vérité, il ne lui aurait fallu que dix ou quinze années de moins pour être dans la convention l'un de ses plus hardis défenseurs.

* MERCIER.

Mercier, dont on a oublié le *Bonnet de nuit*, et dont on ne reconnaîtra plus le *Tableau de Paris*, mais dont on se rappelle encore *l'An* 2440, est une nouvelle preuve que le talent d'écrire n'est qu'un petit mérite pour un législateur. Il est aisé de moraliser les hommes par d'ingénieuses fictions; il est difficile de les modifier par de sages lois. Le bon Mercier, facile, aimable dans le commerce de la vie plus que le commun des gens de lettres, n'est qu'un zéro dans la convention. C'est qu'encore une fois c'est le *caractère* qui constitue ce qu'on peut appeler un homme; c'est le *caractère* qui dirige les révolutions, influence les assemblées, et gouverne la foule. L'esprit est moins que rien en comparaison. Le despotisme, dans sa longue proscription, ne nous avait guère laissé que de l'esprit; voilà pourquoi notre révolution va comme il plaît à Dieu, ou au diable.

[1] On appelait la *Plaine*, par opposition à la *Montagne*, la partie de l'assemblée où s'asseyaient les députés qui ne s'étaient point prononcés entre la Gironde et ses ennemis. (*Note de l'éditeur.*)

DORAT-CUBIÈRES.

Dorat-Cubières est un nom que j'avais tant vu dans l'*Almanach des Muses*, et autres recueils de cette importance, que je n'ai pu m'empêcher de rire en le trouvant accolé du titre de secrétaire-greffier de la municipalité : cela ressemble à une incongruité; c'en est une véritablement. Cubières, fidèle à ce double caractère d'insolence et de bassesse qu'il porte au suprême degré sur sa répugnante figure, prêche le sans-culottisme comme il chantait les Grâces; fait des vers à Marat comme il en faisait à Iris; et, sanguinaire sans fureur comme il fut apparemment amoureux sans tendresse, il se prosterne humblement devant l'idole du jour, fût-ce Theutatès ou Vénus. Qu'importe, pourvu qu'il rampe et qu'il gagne du pain? C'était hier en écrivant un quatrain, c'est aujourd'hui en copiant un procès-verbal ou signant un ordre de police.

Venu chez moi, je ne sais comment, lorsque mon mari était au ministère, je ne le connaissais que comme bel esprit, et j'eus occasion de lui faire une honnêteté; il mangea deux fois chez moi, me parut singulier à la première, insupportable à la seconde : plat courtisan, fade complimenteur, sottement avantageux et bassement poli, il étonne le bon sens, et déplaît à la raison plus qu'aucun être que j'aie jamais rencontré. Je sentis bientôt la nécessité de donner à mes manières franches cet air solennel qui annonce aux gens qu'on veut éloigner ce qu'ils ont à faire. Cubières l'entendit: cependant, après quelque temps, il m'écrivit pour me demander la permission de me présenter un prince qui désirait d'être admis dans ma société; il appuyait sur ce titre de prince avec une emphase tout à fait risible, et il y ajoutait les flatteries les plus dégoûtantes pour ma personne. Je répondis comme je sais faire quand je veux rappeler les gens à l'ordre sans les fâcher, et me moquer d'eux sans leur donner le droit de s'en plaindre. Quant au prince et à sa présentation, je me réduisis à observer que, dans la vie austère que je menais, étrangère à tout ce qu'on appelle cercle, et m'interdisant les sociétés particulières, je ne recevais absolument que les personnes que les relations d'affaires ou d'anciennes liaisons d'amitié

faisaient désirer à mon mari de trouver quelquefois à sa table. Cubières me répliqua de longues excuses aussi ennuyeuses que ses éloges, me demandant un seul instant pour s'expliquer à mes pieds : je ne lui répondis pas, et je n'ai plus songé à lui que le jour de mon arrestation, où j'ai vu sa signature sur l'ordre de la commune; car il y en avait deux, l'un du comité d'insurrection dudit jour 31 mai, l'autre de la commune. Tous deux me furent montrés, dans la crainte que je récussasse celui du comité; et pourtant ce fut de ce dernier seul dont se prévalurent mes gardes auprès du concierge de l'Abbaye, où ils me conduisirent.

La demande de Cubières m'avait fait présumer quelque intérêt caché; je divertis mon mari, dans le temps, en lui racontant ce qui s'était passé. J'appris effectivement que le prince de Salm-Kyrbourg, dont il était question, poursuivait alors les ministres pour obtenir du conseil je ne sais quelle indemnité de possessions en Alsace; je jugeai que j'avais bien deviné, et qu'on n'avait cherché à me voir que dans l'idée qu'il pouvait en être comme dans l'ancien régime, où l'on engageait les femmes à solliciter leurs maris. Je m'applaudis de ma méthode, et je trouvai dans cette anecdote un nouveau trait pour reconnaître Cubières. Ce serait un bon tour à lui jouer que de publier ses lettres rampantes, pour les mettre en opposition avec son affectation de franchise et de liberté. J'aurais de plaisantes pièces en ce genre, si j'en avais gardé le fatras. Que de parents et d'admirateurs, dont je n'avais jamais entendu parler, sont nés tout à coup dès que je me trouvai la femme d'un ministre!

Comme je ne recevais point, ils m'écrivaient; j'avais assez à faire de lire ces lettres : je répondais brièvement, avec politesse, mais sincérité, pour détruire toute idée que je pusse ni voulusse me mêler de rien, et pour persuader de la parfaite inutilité de me faire des compliments ou de se dire de ma famille. Ce qu'il y a d'original, c'est que certaines gens s'en fâchaient, et me répliquaient des choses dures. Je me souviens d'un M. David, qui projetait je ne sais quel établissement auquel il voulait que je m'intéressasse. J'eus beau répondre qu'en se présentant directement au ministre il remplirait son objet; que mon inter-

vention ne servirait de rien, et que je ne devais jamais la prêter, parce que ce serait me faire juge d'objets qui n'étaient point de ma compétence : il trouva mes principes détestables, et me l'écrivit avec humeur. Ainsi, dans le particulier, j'étais molestée pour ma constance à demeurer concentrée dans mes devoirs ; et, dans le public, j'étais calomniée par l'envie, comme si j'eusse dirigé toutes les affaires. Et l'on croit bien doux et bien désirable d'occuper des places éminentes ! Ah ! sans doute, l'épouse d'un homme de bien, qui se dévoue, qui s'honore de ses vertus et se sent capable de soutenir son courage, goûte quelque douceur et jouit de sa gloire ; mais ce n'est pas un don gratuit, et il appartient à peu de gens de soutenir tout ce qu'elles coûtent sans en regretter le prix.

ANECDOTES.

Lorsque j'avais été à l'Abbaye, la famille Desilles y était encore ; elle fut bientôt transférée à la Conciergerie, d'où plusieurs des compromis dans la conspiration de Bretagne furent conduits à l'échafaud. Angélique Desilles, femme de Roland de la Fouchais, dont la conformité du nom avec moi occasionna des *quiproquos* singuliers de la part d'un de mes amis qui projetait de m'enlever, fut une des victimes ; ses sœurs furent acquittées, et devaient jouir en conséquence de leur liberté : mais, par mesure de sûreté générale, on les fit arrêter sur-le-champ et conduire à Sainte-Pélagie, où je les trouvai. Nous nous entretînmes quelquefois ; c'étaient deux jeunes femmes douces et honnêtes, dont l'aînée, veuve de vingt-sept ans, ne manque pas d'amabilité ni de caractère ; la plus jeune était d'une santé fort languissante. D'abord accablées de douleur, elles paraissaient devoir y succomber ; mais toutes deux, mères de jeunes enfants malheureux dans l'âge le plus tendre, elles avaient à se conserver pour eux, et se servirent de tout leur courage. Elles m'ont plusieurs fois parlé de l'indigne trahison de Cheftel, homme d'esprit connu à Paris, où il exerce la médecine, Breton d'origine,

qui s'était insinué dans la plus intime confiance du père Desilles, et connaissait ses vœux, paraissait servir ses projets; mais, lié en même temps avec Danton, il recevait par lui des commissions du pouvoir exécutif, se rendait en Bretagne courtiser son ami, loger à sa campagne, caresser ses desseins, et y prêter, par son aide, une activité nouvelle. Au moment qui lui parut le plus sûr, il le dénonce secrètement, et fait venir des personnes commises pour s'en emparer.

Le père Desilles échappe; toute sa famille est saisie; les scellés sont apposés; on fait des recherches sur les lieux où peut être cachée la correspondance, et que Cheftel avait indiqués. Les jeunes femmes, qui le croient toujours l'ami de la maison, demandent ses conseils, et suivent aveuglément ce qu'il leur dicte : embarrassées d'une bourse de deux cents louis destinés à leur père, elles la déposent entre ses mains, font préparer le meilleur cheval de leur écurie, et pressent Cheftel de partir, pour échapper lui-même : il a l'air de vouloir encourir leur sort; il les accompagne en effet, mais non comme prisonnier; et il engage toujours le commandant de la force armée, chargé de la conduite des détenus, de les faire arriver de jour dans les grandes villes. « Vous n'y pensez pas, répliquait celui-ci; je compromettrais leur sûreté. » On vient à Paris; le procès s'entame; le nom de Cheftel est rayé de la correspondance, parce qu'il a révélé le complot; et les pauvres victimes reconnaissent alors le serpent qu'elles avaient accueilli. Jugées, acquittées, encore détenues et sans argent, les deux jeunes femmes se rappellent la bourse de louis; elles confient cette particularité à un homme probe et ferme, qui se rend chez Cheftel, et lui demande les deux cents louis. Cheftel, surpris, nie d'abord; s'étonne de la vigueur du requérant, qui menace de le couvrir de mépris à la face de l'univers; il balbutie, confesse la moitié, et la rend en assignats, mais après plusieurs conférences. Cheftel, précédemment médecin de madame Élisabeth, visant à la fortune, avait également gagné la confiance d'un riche particulier appelé, je crois, Paganel, ou à peu près ainsi, possédant, entre autres, des terres immenses en Limousin. Cet homme, désirant émigrer pour échapper aux orages de la révolution, fait à Cheftel une

vente simulée; il part, et compte sur les revenus que son fidèle ami doit lui faire passer; mais Cheftel les garde, et jouit avec Danton des plaisirs d'une opulence que tous deux ont acquise par des moyens pareils.

Enfin des sollicitations réitérées, et peut-être soutenues d'offres plus concluantes, valurent à mesdemoiselles Desilles leur liberté; je les ai vues sortir : je n'ai pas eu leur secret à cet égard; mais je viens de voir Castellane quitter cette même prison, au prix de trente mille livres délivrées à Chabot. Dillon est sorti des Madelonnettes de la même manière; tous deux étaient impliqués dans un projet de contre-révolution. A cet instant, 22 août, j'ai sous mes yeux une demoiselle Briant, demeurant cloître Saint-Benoît, n° 207, fille entretenue, dont l'ami est fabricateur de faux assignats. Dénoncé, on a paru le poursuivre, mais l'*or* a coulé dans les mains des administrateurs; celui qui met sur pied la force destinée à chercher sa personne et s'en emparer, sait où il est caché; sa maîtresse est arrêtée pour la forme; les administrateurs, qui paraissent venir l'interroger, lui donnent des nouvelles de son ami; et bientôt ils auront ensemble la liberté, puisqu'ils ont de quoi la payer.

Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire, connu par sa mauvaise vie, son impudence à dresser des actes d'accusation sans motifs, reçoit habituellement de l'argent des parties. Madame Rochechouard lui a payé quatre-vingt mille livres pour Mony l'émigré : Fouquier-Tinville a touché la somme; Mony a été exécuté, et madame Rochechouard a été prévenue que, si elle ouvrait la bouche, elle serait enfermée pour ne plus jamais revoir le jour. Cela est-il possible? se demande-t-on : eh bien! écoutez encore. Il existe entre les mains du ci-devant président du département de l'Eure deux lettres de Lacroix, député, autrefois juge fiscal d'Anet : par l'une, il fait une soumission de cinq cent mille livres pour acquérir des domaines nationaux; par l'autre, il retire sa soumission et donne son désistement, fondé sur le décret qui oblige les députés à justifier de l'accroissement de leur fortune depuis la révolution. Mais ce décret n'a plus d'exécution depuis que les incommodes

vingt-deux sont expulsés : Lacroix possède comme Danton, après avoir pillé comme lui.

Dernièrement un Hollandais va chercher un passeport à la commune de Paris pour retourner dans son pays; on le refuse : le Hollandais ne se plaint point, mais, en homme qui juge le vent, il tire son portefeuille, met sur le bureau un assignat de cent écus; il est entendu, et reçoit son passeport.

Ici j'entends citer Marat, chez qui les papiers publics annoncent qu'on a trouvé à sa mort un seul assignat de vingt-cinq sous : quelle édifiante pauvreté! Voyons donc son logement; c'est une dame qui va le décrire. Son mari, membre du tribunal révolutionnaire, est détenu à la Force pour n'avoir pas été de l'avis des domiuateurs; elle a été mise à Sainte-Pélagie par mesure de sûreté, est-il dit, mais probablement parce qu'on aura craint les sollicitations de cette petite femme du Midi. Née à Toulouse, elle a toute la vivacité du climat ardent sous lequel elle a vu le jour; et, tendrement attachée à un cousin d'aimable figure, elle fut désolée de son arrestation, faite il y a quelques mois. Elle s'était donné beaucoup de peines inutiles, et ne savait plus à qui s'adresser, lorsqu'elle imagina d'aller trouver Marat. Elle se fait annoncer chez lui : on dit qu'il n'y est pas; mais il entend la voix d'une femme, et se présente lui-même. Il avait aux jambes des bottes sans bas, portait une vieille culotte de peau, une veste de taffetas blanc; sa chemise crasseuse et ouverte laissait voir une poitrine jaunissante, des ongles longs et sales se dessinaient au bout de ses doigts, et son affreuse figure accompagnait parfaitement ce costume bizarre. Il prend la main de la dame, la conduit dans un salon très-frais, meublé en damas bleu et blanc, décoré de rideaux de soie élégamment relevés en draperies, d'un lustre brillant, et de superbes vases de porcelaine remplis de fleurs naturelles, alors rares et de haut prix : il s'assied à côté d'elle sur une ottomane voluptueuse, écoute le récit qu'elle veut lui faire, s'intéresse à elle, lui baise la main, serre un peu ses genoux, et lui promet la liberté de son cousin. « Je l'aurais tout laissé faire, dit plaisamment la petite femme avec son accent toulousain, quitte à aller me

baigner après, pourvu qu'il me rendît mon cousin. » Le soir même, Marat fut au comité, et le cousin sortit de l'Abbaye le lendemain ; mais, dans les vingt-quatre heures, l'ami du peuple écrivit au mari, en lui envoyant un sujet auquel il s'agissait de rendre un service qu'il fallait bien ne pas refuser.

Un M. Dumas, physicien de profession, ou savant de son métier, se présenta au fameux comité de salut public dans le courant du mois de juin, pour lui faire des propositions importantes. Il offrait de reconnaître l'armée des rebelles de la Vendée; de donner un état exact de leurs forces et de leur position; choses sur lesquelles on est demeuré dans la plus grande ignorance depuis le commencement de la guerre. M. Dumas prétend aviser le tout au plus juste, à vue d'oiseau, au moyen d'un ballon. « Mais vraiment l'idée est ingénieuse, dirent quelques-uns des profonds politiques du comité. — Oui, reprend le citoyen Dumas, et l'exécution peut être rapide. Je connais un ballon qu'on doit trouver, avec toutes ses dépendances, dans l'hôtel d'un émigré; ainsi, la *nation* n'aura pas à faire les frais de l'acquisition. — Bravo ! » Il donne les indications; elles sont reçues avec transport, et officiellement envoyées au ministre de l'intérieur, pour qu'il ait à trouver le ballon dans le plus court délai. Le ministre met son monde en campagne; on marche, on se rend dans l'hôtel de l'émigré : c'était une auberge; et l'appartement qu'il avait occupé, une petite chambre où ne restait pas même un chiffon. Rapport en conséquence; désolation du comité, clameurs de M. Dumas, nouvelle injonction au ministre de rechercher plus exactement le ballon. Alors le ministre confère avec son premier commis; on prend les grandes mesures; on fait une lettre au département; celui-ci renvoie à la municipalité, qui en défère à ses administrateurs de police. Ici la chose se perd pour les fonctionnaires publics; et j'ai beaucoup ri à l'Abbaye, avec Champagneux qui avait fait la lettre ministérielle, de la charlatanerie de l'effronté Dumas, de la bêtise du comité, de la complaisance du ministre, et de toute cette kyrielle de *pauvretés;* mais j'ai retrouvé la queue de l'histoire à Sainte-Pélagie.

Parmi les administrateurs de police, le C. Jobert (l'un des signataires des ordres contradictoires de mes arrestations et de mise en liberté), gros homme à forte voix, vrai bavard de section, à figure repoussante et démarche embarrassée, découvrit une petite demoiselle Lallement, grande et jolie fille de quinze ans, entretenue par Sainte-Croix, officier émigré, qui était attaché, je crois, à Philippe d'Orléans : elle est arrêtée, envoyée à Sainte-Pélagie; on trouve chez elle l'enveloppe d'un ballon, son filet, et le reste : c'était précisément la capture indiquée par Dumas. Mais le comité avait oublié l'expédient, le physicien avait perdu l'espérance de se faire valoir, le ministre ne se souciait guère de savoir le résultat des ordres qu'il avait donnés, et les administrateurs trouvaient fort bon de se rendre maîtres d'un objet devenu de prix.

La petite Lallement paraissait gentille à Jobert, qui avait mis la main sur plusieurs de ses effets, s'était emparé du portrait de Sainte-Croix, et trouvait sot qu'elle prétendît lui être fidèle. Imaginant enfin que de bons procédés la rendraient plus traitable, il fait signer sa mise en liberté, vient la chercher en voiture, la conduit chez elle, où il fait apporter à dîner; lui rend à grand'peine le portrait de Sainte-Croix, dont il avait fait gâter les yeux, et prétend obtenir récompense. La jeune fille se moque de ses prétentions comme de son allure, le met à la porte de chez elle, et se rend au bureau de la police pour lui reprocher publiquement ses entreprises, en réclamant d'autres effets qu'on lui avait enlevés. L'aventure fait bruit, mais les collègues de Jobert ne sont pas faits pour la blâmer; elle passe au milieu d'une foule d'autres, plus dégoûtantes ou plus atroces, dont les législateurs du 2 juin donnent journellement l'exemple à toutes les autorités constituées.

L'ai-je bien entendu?... Quoi! cette femme qui vivait ignorée au fond de sa province, arrivée à Paris seulement pour réclamer sa fille, elle est condamnée à mourir!... Quelle profondeur d'iniquité dans cette condamnation!

Pétion, proscrit comme royaliste, offrait un phénomène de la dernière révolution. Sa femme, que jamais la calomnie n'a-

vait atteinte, s'était retirée à Fécamp dans sa famille, pour attendre, dans le silence de la retraite, des jours plus tranquilles; elle allait faire prendre les bains de mer à son fils, joli enfant de dix ans, unique fruit de son mariage. Elle est arrêtée, constituée prisonnière avec cet enfant; tous deux sont amenés à Paris, et renfermés à Sainte-Pélagie. Les exemples du jour apprennent aux femmes des proscrits à se voir persécuter; et celle de Pétion est assez raisonnable pour supporter ses maux sans murmurer : mais l'état de son fils l'afflige; l'éducation, la santé de cet enfant sont également souffrantes : elle veut faire des réclamations; comment les rendre intéressantes, et surtout les faire écouter? Elle s'adressa à sa mère, qui vivait à Chartres, pour l'engager à faire des sollicitations que son titre autorise. Elle vient, paraît à la barre, y fait sa pétition avec larmes, est renvoyée au comité, va voir tous les députés qui le composent : quelques-uns paraissent donner de l'espérance, le plus grand nombre l'accueille mal; l'inutilité des sollicitations se manifeste : elle prend la résolution de s'en aller, se rend à sa section pour y faire viser son passe-port, y est dénoncée, arrêtée. On la conduit à la mairie. Un homme, habitant l'hôtel où elle était descendue, dépose qu'elle a dit qu'il fallait un roi; deux déserteurs liégeois, témoins à gages, le certifient : on la condamne à perdre la tête; elle marche à l'échafaud.

J'ai vu plusieurs fois cette malheureuse femme lorsqu'elle venait auprès de sa fille. Madame Lefèvre était dans sa cinquante-septième année : elle a été belle, et ses traits annonçaient encore que sa figure fut régulière; elle avait conservé une grande taille fort dégagée, et une chevelure superbe. Le soin de plaire a occupé la plus grande partie de sa vie; mais il ne lui a rien fait acquérir; on ne trouvait plus chez cette femme que les restes de ses prétentions passées, et un fond d'égoïsme qui perçait en toute circonstance. Elle n'avait point d'opinions politiques; elle était incapable de s'en former une, et ne savait raisonner sur rien deux minutes de suite. Il est possible que, dans une conversation suscitée par quelques malveillants, elle ait dit qu'il lui était indifférent qu'il vînt un roi, pourvu qu'on eût la paix; ou l'on aura saisi quelques propos de cette

espèce pour lui faire son procès. Mais qui ne voit dans cette fausse et atroce application de la loi le dessein d'abuser le peuple, en lui faisant croire la famille de Pétion royaliste, et par conséquent très-juste la persécution qu'on lui fait souffrir!

Jours affreux du règne de Tibère, nous voyons renaître vos horreurs, mais plus multipliées encore, en proportion du nombre de nos tyrans et de leurs favoris! Il faut du sang à ce peuple infortuné, dont on a détruit la morale et corrompu l'instinct; on se sert de tout, excepté de la justice, pour lui en donner. Je vois dans les prisons, depuis quatre mois que je les habite, des malfaiteurs qu'on veut bien oublier; et l'on se hâte de faire mourir madame Lefèvre, qui n'est point coupable, parce qu'elle a le tort d'avoir pour gendre l'honnête Pétion, que les tyrans haïssent!

Je ne conçois rien de si ridicule que cette forfanterie avec laquelle on nous vante le bienfait d'une constitution décrétée avec autant de zèle que de rapidité. Mais ces gens mêmes qui l'ont faite n'ont-ils pas fait décréter, peu après, que la France était et demeurait en état de révolution? et la constitution n'est-elle pas comme non-avenue, puisqu'on n'en observe rien? A quoi donc nous sert-il de l'avoir? C'est une pancarte qui n'atteste que l'impudence de ceux qui ont voulu s'en faire un mérite, sans s'embarrasser de nous en assurer le profit.

Ceux qui, dans la foule, ne l'ont acceptée, sans y regarder, que par faiblesse et lassitude, dans l'idée de voir la paix qu'ils ne voulaient pas prendre la peine de mériter, sont bien payés de leur apathie! Malheureusement il en va des peuples et de leurs affaires comme des particuliers et de leurs entreprises; la sottise et la peur du grand nombre font le triomphe de la scélératesse et la perte des gens de bien. La postérité rend à chacun sa place; mais c'est au temple de mémoire : Thémistocle n'en meurt pas moins en exil, Socrate dans sa prison, et Sylla dans son lit.

DERNIERS ÉCRITS [1].

22 août 1793.

Aujourd'hui la mésintelligence éclate entre les tyrans : Hébert, mécontent de n'être pas ministre, dirige son Père Duchesne contre les faiseurs, attaque les patriotes enrichis, nomme Lacroix, et s'achemine contre Danton. Celui-ci, plus scélérat qu'aucun, mais mieux avisé, cherchant à mettre quelque mesure dans la marche des affaires, est déjà traité de *modéré*. Le comité de salut public le rejette de son sein : Robespierre jaloux s'élève contre lui ; les cordeliers et les jacobins sont prêts à se diviser. Grand spectacle qui se prépare pour nous autres victimes : les tigres vont s'entre-déchirer ; ils nous oublieront peut-être, à moins que la fureur de leurs derniers instants ne les porte à tout exterminer avant leur propre défaite.

Chabot veut faire déporter tous les gens suspects ; ainsi la femme Pétion et celle de Roland, arrêtées à ce titre, sont menacées d'aller à Cayenne : plaisante destination !

Au commis du ministère de l'intérieur chargé de la surveillance des prisons [2].

Sainte-Pélagie, le 17 septembre 1793.

J'ignore, citoyen, si les personnes dont vous étiez accompagné ce matin exercent aussi quelque surveillance dans l'ad-

[1] Nous avons rassemblé sous ce titre ce que madame Roland écrivit dans les moments qui précédèrent sa condamnation et sa mort. La terreur devenait de jour en jour plus sombre : madame Roland sentait la main des oppresseurs : les girondins allaient monter au tribunal révolutionnaire; elle voyait leur perte assurée, et sa fin prochaine. Quelque temps indécise entre le projet de se donner la mort, ou la résolution plus grande de l'attendre et de la recevoir, aucun sacrifice ne pouvait étonner son courage ; mais des sentiments profonds et douloureux amollissaient son cœur. Tout ce qui sort de sa plume emprunte de sa situation un caractère triste, grave, ou pathétique. Un intérêt, mêlé d'attendrissement et de respect, s'attache dès ce moment à la lecture de ses écrits, et l'on veut connaître depuis les moindres impressions qui lui dictent des notes tracées à la hâte, jusqu'à la résignation touchante de ses *dernières pensées*, jusqu'à l'éloquente indignation de sa *défense*.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Lettre inédite.

ministration des prisons; je n'ai rien pu juger du but de votre visite. Je présume qu'il doit m'être permis de m'en informer. Depuis tantôt quatre mois je suis rigoureusement détenue; je n'ai fatigué personne de réclamations ni de plaintes; j'attendais du temps la fin des préventions. Je sais ce que les amis de la liberté sont exposés à souffrir pour elle à la naissance des républiques. Au défaut de ma propre expérience, j'avais assez de celle que j'ai acquise par l'étude, pour ne m'étonner de rien, et supporter sans murmure les honneurs de la persécution. Dans l'enceinte d'une prison ou la retraite d'un cabinet, je puis mener une vie à peu près semblable; et lorsqu'on y est avec une conscience pure et une âme forte, on mesure l'injustice sans être accablée de son poids. Mais je suis mère; ce titre m'imposait des devoirs que je chéris et que je ne puis remplir. Je suis épouse, et je ne sais s'il me sera jamais donné d'adoucir les chagrins, de soigner la vieillesse de l'homme respectable auquel j'avais uni ma destinée. Je ne sais pas mieux le terme d'une captivité que je n'ai pu mériter que par mon amour pour la liberté, qui me confond avec ses ennemis, et qui m'est imposée par ceux qui prétendent établir son règne. Combien doit durer encore cette étrange contradiction?

On n'a point de délits à me reprocher; ceux qui disent le plus de mal de moi ne m'ont jamais vue, et je défie ceux qui m'ont abordée de ne pas m'accorder leur estime, même Robespierre et Danton, qui, probablement, savent pourquoi je suis prisonnière. Serais-je détenue à défaut de mon mari? Ce serait un échange ridicule et barbare, qui ne mènerait à rien. Suis-je gardée comme otage? Je pourrais bien l'être chez moi, sous caution. On sait bien, d'ailleurs, que Roland n'est point à Lyon, et le faux bruit répandu à cet égard n'a jamais été qu'un vain prétexte. Suis-je suspecte? à quel titre? Le doute autorise-t-il à courir les risques d'opprimer? et si l'on me croyait dangereuse, l'injonction de rester chez moi sous la surveillance de ma section ne serait-elle pas suffisante? Enfin, suis-je criminelle à mon insu? Qu'on m'apprenne de quoi, et que je sois légalement jugée. Quatre mois de détention ne me donnent que trop le droit de demander de quoi je suis punie. — Cependant ce long intervalle,

passé dans le rude exercice du courage, sans qu'il me soit permis de prendre aucun autre exercice pour ma santé, se prolonge encore en altérant celle-ci : privée d'un modeste revenu qui tient à la personne de mon mari, et qui, augmenté par notre travail commun, suffisait à notre existence, je n'ai pas même la faculté d'employer mes hardes pour mon usage, ni de les vendre pour en faire servir le prix à mes besoins. Elles sont sous les scellés, assurément fort inutiles, puisqu'ils ont été réapposés fort peu après que la convention les avait fait lever en examinant nos papiers. De quel augure peut être pour la liberté de mon pays une telle conduite à l'égard de ceux qui l'adorent? Ce doute est plus triste que ma situation même. Dans l'isolement où je vis, je me suis persuadée, à l'arrivée de trois personnes, que la vigilance et l'équité de quelque autorité faisaient faire cette visite; mais nulle question ne m'a fait apercevoir l'intérêt de s'instruire ou de consoler. — Je me demande si j'ai été l'objet d'une curiosité cruelle, ou si je suis une victime qu'on soit venu reconnaître et compter.

Pardon si je vous blesse, en m'adressant à vous pour le savoir; mais vous êtes le seul dont le nom me soit connu; et quoi que l'erreur ou la malveillance me prépare, j'aime mieux le prévoir que l'ignorer. Soyez assez franc pour m'en faire part; c'est ma première et mon unique question.

P. S. Le décret contre les gens *suspects* n'était pas encore rendu lorsque je fis cette lettre; dès qu'il parut, je vis qu'ayant été arrêtée, la seconde fois, sous cette dénomination de suspecte, je n'avais plus que du pis à attendre du temps.

De l'infirmerie de Sainte-Pélagie, 23 septembre 1793.

Entre ces murs solitaires, où depuis tantôt cinq mois l'innocence opprimée se résigne en silence, un étranger paraît. C'est un médecin, que mes gardiens amènent pour leur tranquillité; car je ne sais et ne veux opposer aux maux de la nature, comme à l'injustice des hommes, qu'un tranquille courage. En apprenant mon nom, il se dit l'ami d'un homme que peut-être je n'aime point. « Qu'en savez-vous, et qui est-ce?

— Robespierre. — Robespierre! je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé; je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. — Eh bien! ne l'est-il plus? — Je crains qu'il n'aime aussi la domination, peut-être dans l'idée qu'il sait faire le bien ou le veut comme personne : je crains qu'il n'aime beaucoup la vengeance, et surtout à l'exercer contre ceux dont il croit n'être pas admiré; je pense qu'il est très-susceptible de préventions, facile à se passionner en conséquence, jugeant trop vite comme coupable quiconque ne partage pas en tout ses opinions. — Vous ne l'avez pas vu deux fois! — Je l'ai vu bien davantage! Demandez-lui : qu'il mette la main sur sa conscience, et vous verrez s'il pourra vous dire du mal de moi. »

Le médecin parti, je projette la lettre suivante :

« Robespierre, si je me trompe, je vous mets à même de me le prouver; c'est à vous que je répète ce que j'ai dit de votre personne, et je veux charger votre ami d'une lettre que la rigueur de mes gardiens laissera peut-être passer, en faveur de celui à qui elle est adressée.

« Je ne vous écris pas pour vous prier, vous l'imaginez bien; je n'ai jamais prié personne; et certes, ce n'est pas d'une prison que je commencerais à le faire à l'égard de quiconque me tient en son pouvoir. La prière est faite pour les coupables ou les esclaves; l'innocence témoigne, et c'est bien assez; ou elle se plaint, et elle en a le droit, dès qu'elle est vexée. Mais la plainte même ne me convient pas; je sais souffrir, et ne m'étonne de rien. Je sais d'ailleurs qu'à la naissance des républiques, des révolutions presque inévitables, qu'expliquent trop les passions humaines, exposent souvent ceux qui servirent le mieux leur pays à demeurer victimes de leur zèle et de l'erreur de leurs contemporains : ils ont pour consolation leur conscience, et l'histoire pour vengeur.

« Mais par quelle singularité, moi, femme, qui ne puis faire que des vœux, suis-je exposée aux orages qui ne tombent ordinairement que sur les individus agissants; et quel sort m'est donc réservé? Voilà deux questions que je vous adresse.

« Je les regarde comme peu importantes en elles-mêmes et

par rapport à moi personnellement : qu'est-ce qu'une fourmi de plus ou de moins, écrasée par le pied de l'éléphant, considérée dans le système du monde? Mais elles sont infiniment intéressantes par leurs rapports avec la liberté présente et le bonheur futur de mon pays. Car si l'on confond indifféremment, avec ses ennemis déclarés, ses défenseurs et ses amis avoués; si l'on assimile au même traitement l'égoïste dangereux ou l'aristocrate perfide, avec le citoyen fidèle et le patriote généreux; si la femme honnête et sensible qui s'honore d'avoir une patrie, qui lui fit, dans sa modeste retraite ou dans ses différentes situations, les sacrifices dont elle est capable, se trouve punie avec la femme orgueilleuse ou légère qui maudit l'égalité; assurément la justice et la liberté ne règnent point encore, et le bonheur à venir est douteux!

« Je ne parlerai point ici de mon vénérable mari; il fallait rapporter ses comptes lorsqu'il les eut fournis, et ne pas lui refuser d'abord justice, pour se réserver de l'accuser quand on l'aurait noirci dans le public. Robespierre, je vous défie de ne pas croire que Roland soit un honnête homme! Vous pouvez penser qu'il ne voyait pas bien sur telle et telle mesure; mais votre conscience rend secrètement hommage à sa probité comme à son civisme. Il faut peu le voir pour le bien connaître; son livre est toujours ouvert, et chacun peut y lire : il a la rudesse de la vertu, comme Caton en avait l'âpreté; ses formes lui ont fait autant d'ennemis que sa rigoureuse équité; mais ces inégalités de surface disparaissent à distance, et les grandes qualités de l'homme public demeureront pour toujours. On a répandu qu'il soufflait la guerre civile à Lyon; on a osé donner ce prétexte comme sujet de mon arrestation! Et la supposition n'était pas plus juste que la conséquence. Dégoûté des affaires, irrité de la persécution, ennuyé du monde, fatigué de travaux et d'années, il ne pouvait que gémir dans une retraite ignorée, et s'y obscurcir en silence, pour épargner un crime à son siècle.

« Il a corrompu l'esprit public, et je suis sa complice! Voilà le plus curieux des reproches et la plus absurde des imputations. Vous ne voulez pas, Robespierre, que je prenne ici le soin de les réfuter; c'est une gloire trop facile, et vous ne pouvez être

du nombre des bonnes gens qui croient une chose parce qu'elle est écrite, et qu'on la leur a répétée. Ma prétendue complicité serait plaisante, si le tout ne devenait atroce par le jour nébuleux sous lequel on l'a présenté au peuple, qui, n'y voyant rien, s'y fabrique un je ne sais quoi de monstrueux. Il fallait avoir une grande passion de me nuire pour m'enchaîner ainsi, d'une manière brutale et réfléchie, dans une accusation qui ressemble à celle, tant répétée sous Tibère, de lèse-majesté, pour perdre quiconque n'avait pas de crime, et qu'on voulait pourtant immoler! D'où vient donc cette animosité? C'est ce que je ne puis concevoir, moi qui n'ai jamais fait de mal à personne, et qui ne sais pas même en vouloir à ceux qui m'en font.

« Élevée dans la retraite; nourrie d'études sérieuses qui ont développé chez moi quelque caractère; livrée à des goûts simples qu'aucune circonstance n'a pu altérer; enthousiaste de la révolution, et m'abandonnant à l'énergie des sentiments généreux qu'elle inspire; étrangère aux affaires par principes comme par mon sexe; mais m'entretenant d'elles avec chaleur, parce que l'intérêt public devient le premier de tous dès qu'il existe, j'ai regardé comme de méprisables sottises les premières calomnies lancées contre moi; je les ai crues le tribut nécessaire pris par l'envie sur une situation que le vulgaire avait encore l'imbécillité de regarder comme élevée, et à laquelle je préférais l'état paisible où j'avais passé tant d'heureuses journées.

« Cependant ces calomnies se sont accrues avec autant d'audace que j'avais de calme et de sécurité : je suis traînée en prison; j'y demeure depuis bientôt cinq mois, arrachée des bras de ma jeune fille, qui ne peut plus se reposer sur le sein dont elle fut nourrie; loin de tout ce qui m'est cher, privée de toute communication, en butte aux traits amers d'un peuple abusé qui croit que ma tête sera utile à sa félicité, j'entends, sous ma fenêtre grillée, la garde qui me veille s'entretenir quelquefois de mon supplice; je lis les dégoûtantes bordées que jettent sur moi des écrivains qui ne m'ont jamais vue, non plus que tous ceux qui me haïssent.

« Je n'ai fatigué personne de mes réclamations; j'attendais du temps la justice, avec la fin des préventions : manquant de



beaucoup de choses, je n'ai rien demandé; je me suis accommodée de la mauvaise fortune, fière de me mesurer avec elle et de la tenir sous mes pieds. Le besoin devenant pressant, et craignant de compromettre ceux à qui je pourrais m'adresser, j'ai voulu vendre les bouteilles vides de ma cave, où l'on n'a point mis les scellés, parce qu'elle ne contenait rien de meilleur : grand mouvement dans le quartier! on entoure la maison; le propriétaire est arrêté; on double chez moi les gardiens; et j'ai à craindre, peut-être, pour la liberté d'une pauvre bonne qui n'a d'autre tort que de me servir avec affection depuis treize ans, parce que je lui rendais la vie douce : tant le peuple, égaré sur mon compte, étourdi du nom de conspirateur, croit qu'il doit m'être appliqué!

« Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous une pitié au-dessus de laquelle je suis, et qui m'offenserait peut-être, que je vous présente ce tableau bien adouci; c'est pour votre instruction.

« La fortune est légère, la faveur du peuple l'est également : voyez le sort de ceux qui l'agitèrent, lui plurent ou le gouvernèrent, depuis Viscellinus jusqu'à César, et depuis Hippon, harangueur de Syracuse, jusqu'à nos orateurs parisiens! La justice et la vérité seules demeurent, et consolent de tout, même de la mort, tandis que rien ne soustrait à leurs atteintes. Marius et Sylla proscrivirent des milliers de chevaliers, un grand nombre de sénateurs, une foule de malheureux. Ont-ils étouffé l'histoire qui voue leur mémoire à l'exécration, et goûtèrent-ils le bonheur?

« Quoi qu'il me soit réservé, je saurai le subir d'une manière digne de moi, ou le prévenir s'il me convient. Après les honneurs de la persécution, dois-je avoir ceux du martyre? ou bien suis-je destinée à languir longtemps en captivité, exposée à la première catastrophe qu'on jugera bon d'exciter? ou serai-je déportée, soi-disant pour essayer, à quatre lieues en mer, cette petite inadvertance de capitaine qui le débarrasse de sa cargaison humaine au profit des flots? Parlez; c'est quelque chose que de connaître son sort, et, avec une âme comme la mienne, on est capable de l'envisager.

« Si vous voulez être juste, et que vous me lisiez avec recueillement, ma lettre ne vous sera pas inutile, et dès lors elle pourrait ne pas l'être à mon pays. Dans tous les cas, Robespierre, je le sais, et vous ne pouvez éviter de le sentir, quiconque m'a connue ne saurait me persécuter sans remords.

« ROLAND, née *Phlipon.* »

Nota. L'idée de cette lettre, le soin de l'écrire et le projet de l'envoyer, se sont soutenus durant vingt-quatre heures; mais que pourraient faire mes réflexions sur un homme qui sacrifie des collègues dont il connaît bien la pureté?

Dès que ma lettre ne serait pas utile, elle est déplacée; c'est me compromettre sans fruit avec un tyran qui peut m'immoler, mais qui ne saurait m'avilir. Je ne la ferai pas remettre.

26 septembre 1793.

Le décret qui ordonne de présenter le lendemain l'acte d'accusation de Brissot, est rendu dans la même séance où l'on propose d'abréger les formes des jugements du tribunal révolutionnaire, et où l'on organise les quatre sections de ce tribunal, de manière qu'on réunit la multiplication des moyens de juger, l'obligation d'accélérer le prononcé des jugements et la restriction des défenses des accusés, au même instant qu'on détermine de faire périr Brissot et les autres députés détenus, c'est-à-dire les hommes à talents qui pourraient confondre leurs accusateurs.

Quatre mois se sont écoulés sans qu'on ait pu dresser cet acte d'accusation, dont on a vainement décrété plusieurs fois la confection; il fallait un surcroît de pouvoir, et le règne complet de la terreur, pour oser enfin immoler les fondateurs de la liberté; mais après que l'on a déterminé, sous la dénomination de *suspects*, l'arrestation arbitraire du quart de la France; après qu'on a fanatisé un peuple imbécile qui ruine Lyon, comme si la seconde ville de la république appartenait à l'empereur, et que ceux qu'il juge bon d'appeler des muscadins fussent des bêtes féroces; après qu'un sceptre de fer étendu sur la France y fait régner le crime et la peur; après qu'on établit en loi pour

les accusés qu'ils répondront *oui* ou *non*, sans faire de discours de défense, on peut envoyer à la mort les victimes pures dont on craignait encore l'éloquence : tant la voix de la vérité paraît redoutable à ceux même qui sont assez puissants pour ne pas l'écouter !

Que de soins pour l'étouffer ! Mais l'histoire est là ; elle tient ses burins, et prépare, dans le silence, la vengeance tardive des imitateurs de Barneveldt et de Sidney.

3 octobre 1793.

Je lis le journal, et je vois Robespierre accuser Roland et Brissot d'avoir dit du mal de d'Aubigny, qui vola au 10 août 100,000 liv. aux Tuileries ; qu'on voulut poursuivre, et dans l'absence duquel sa femme rapporta les cent mille francs à la commune : je vois Robespierre prétendre que Roland nomma Restout au garde-meuble pour en préparer le vol ; et c'est Pache, qui ne voulut point cette place à laquelle Roland l'avait nommé, qui lui présenta Restout pour l'occuper ; et la convention a retenti des plaintes de Roland sur la négligence du commandant de la garde nationale pour faire garnir le poste du garde-meuble, malgré les injonctions réitérées du ministre de l'intérieur.

Ce Robespierre, qu'un temps je crus honnête homme, est un être bien atroce ! Comme il ment à sa conscience ! comme il aime le sang !

Samedi, 1793 [1].

Je ne puis vous dire, cher Jany [2], avec quel plaisir je reçois de vos nouvelles. Placée sur les confins du monde, les témoignages d'attachement d'un individu de mon espèce, que je puisse estimer, me font trouver encore quelque douceur à vivre. J'ai souffert pour ma pauvre compagne au delà de toute expression. C'est moi qui me suis chargée du triste office de la préparer au coup qu'elle n'attendait guère, et de le lui annoncer ; j'é-

[1] Cette lettre inédite ne porte point de date : sa place paraît marquée en cet endroit par les circonstances dont elle fait mention. (*Note de l'éditeur.*)

[2] Nom de convention qui désignait M. Champagneux.

tais sûre d'y apporter les adoucissements qu'un autre eût peut-être difficilement trouvés, parce qu'il n'y a guère que ma position qui pût me faire aussi bien partager sa douleur. Cette circonstance a fait qu'on l'envoie chez moi; nous mangeons ensemble, et elle aime à passer près de moi la plus grande partie des jours; j'en travaille bien moins, mais je suis utile, et ce sentiment me fait goûter une sorte de charme que les tyrans ne connaissent pas. Je sais que B. va être immolé; je trouve plus atroce que cela même la disposition qui interdit tout discours aux accusés. Tant qu'on pouvait parler, je me suis senti de la vocation pour la guillotine; maintenant il n'y a plus de choix, et, massacrée ici ou jugée là, c'est la même chose.

Je désirerais qu'il vous fût possible d'aller régulièrement, du moins une fois la semaine, chez madame G. Chp.; elle vous communiquerait ou vous remettrait ce qui nous intéresse, et vous lui donneriez de mes nouvelles. Vous trouverez chez elle à emprunter les deux volumes du Voyage en question, que je n'ai point ici en mon pouvoir. Je reçois avec actions de grâces les lettres de lady B. Je ne les connais point, je compte les faire servir à deux personnes : je ferai lire le petit Pon. ; je n'avais que Thompson, qu'il ne pouvait encore entendre.

Hélas! n'enviez pas le sort de celui à qui j'ai donné mon Voyage de Suisse; c'est un infortuné qui n'a que des malheurs pour prix de ses vertus : persécuté, proscrit, je ne sais s'il dérobera longtemps sa tête à la vengeance des fripons dont il était le rude adversaire.

Assurément vous pouvez lire tout ce que je vous envoie. J'ai regret maintenant de ne vous avoir pas envoyé les quatre premiers cahiers; le reste ne sent rien quand on ne les a pas vus; ils peignent mes dix-huit premières années, c'est le temps le plus doux de ma vie; je n'imagine point d'époque, dans celle d'aucun individu, remplie d'occupations plus aimables, d'études plus chères, d'affections plus douces : je n'y eus point de passion, tout y fut prématuré, mais sage et calme comme les matinées des jours les plus sereins du printemps.

Je continuerai, si je puis, au milieu des orages. Les années suivantes me firent connaître ceux de l'adversité, et développèrent

des forces dont le sentiment me rendait supérieure à la mauvaise fortune. Celles qui vinrent après furent laborieuses, et marquées par le bonheur sévère de remplir des devoirs domestiques, très-multipliés dans une existence honorable, mais austère; enfin arrivèrent les jours de la révolution, et avec eux le développement de tout mon caractère, les occasions de l'exercer.

J'ai connu ces sentiments généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversements politiques et la confusion de tous les rapports sociaux; je n'ai point été infidèle à mes principes, et l'atteinte même des passions, j'ai le droit de le dire, n'a guère fait qu'éprouver mon courage. Somme totale, j'ai eu plus de vertus que de plaisirs; je pourrais même être un exemple d'indigence de ces derniers, si les premières n'en avaient qui leur sont propres, et dont la sévérité a des charmes consolateurs.

Si j'échappe à la ruine universelle, j'aimerai à m'occuper de l'histoire du temps : ramassez, de votre côté, les matériaux que vous pourrez. J'ai pris pour Tacite une sorte de passion; je le relis pour la quatrième fois de ma vie avec un goût tout nouveau; je le saurai par cœur : je ne puis me coucher sans en avoir savouré quelques pages.

Faites donc courir la lettre de B. — Je me déciderai donc aussi à vendre quelque peu d'argenterie; je pourrai bien vous prier de me rendre ce service.

Je ne veux point voir Pk., et il ne faut pas qu'il demande de permission; ne point prononcer mon nom auprès des autorités est le seul service qu'on puisse me rendre.

Adieu, cher Jany, adieu.

8 octobre 1793.

Lorsque vous ouvrirez cet écrit [1], cher Jany, je ne serai plus. Vous y verrez les raisons qui me déterminent, en trompant mes gardiens, à me laisser mourir de faim. Cependant, comme aucun transport ne m'inspire cette résolution que je veux soumet-

[1] L'*écrit* que madame Roland désigne est, selon toute apparence, le manuscrit des *Dernières pensées*, qu'elle avait renfermé dans ce billet. (*Note de l'éditeur.*)

tre à tous les calculs, soit pour ne manquer à aucun de mes devoirs, soit pour ne pas mériter le blâme de nos amis, je consens à attendre le jugement des députés, pour juger alors des conséquences et de l'instant d'exécuter mon projet.

S'il se passe quelques jours, je continuerai mes mémoires; si je n'ai pas le temps de les conduire bien loin, je m'en consolerai : il existe assez de choses, en réunissant toutes celles que j'ai écrites et qui sont dans les trois dépôts, pour éclaircir beaucoup de faits et concourir à la justification de bien des personnes. Voilà le soin que je vous laisse, il vous exprime assez toute mon estime. Disposez de ces objets en maître absolu; ne précipitez rien pour ne rien perdre, et ne vous détachez de quoi que ce soit, que vous ne vous soyez procuré un double par copie.

Mes dernières pensées sont nécessaires aux père et mère adoptifs de ma fille; vous les leur communiquerez, si l'exemplaire que je leur destine manquait de leur parvenir.

Adieu, Jany, je vous honore et vous aime; je m'éteins en paix, en songeant que vous ferez revivre de moi tout ce que j'ai pu en faire connaître; il ne manque que des détails, dont je ne tairais pas un seul si j'avais plus de temps, mais dont nul n'est en contradiction avec ce qui précède.

. MES DERNIÈRES PENSÉES.

To be, or not to be : et is the question.
Être ou n'être pas, c'est la question.

Elle sera bientôt résolue pour moi. — La vie est-elle un bien qui nous appartienne? Je crois à l'affirmative; mais ce bien nous est donné à des conditions sur lesquelles seules l'erreur peut tomber.

Nous sommes nés pour chercher le bonheur et pour être utiles à celui d'autrui; l'état social étend cette destination comme toutes nos facultés, sans rien créer de nouveau.

Tant qu'il existe devant nous une carrière où nous pouvons pratiquer le bien et donner un grand exemple, il convient de

ne point la quitter : le courage consiste à la remplir, en dépit du malheur. Mais si la malveillance y prescrit un terme, il est permis de le devancer, surtout si la force de subir son dernier effet ne doit rien produire d'avantageux à personne. Lorsque j'ai été mise en arrestation, je me suis flattée de servir la gloire de mon mari, et de concourir à éclairer le public, si l'on m'intentait un procès quelconque. Mais il aurait fallu commencer alors ce procès, et nos persécuteurs étaient trop habiles pour choisir si mal leur temps. Ils ont été circonspects tant qu'ils ont pu craindre quelques revers de la part de ceux mêmes qui, s'étant soustraits à leur violence, inspiraient le zèle de les défendre. Aujourd'hui que la terreur étend son sceptre de fer sur un monde abattu, le crime insolent triomphe; il aveugle, il écrase, et la multitude ébahie adore sa puissance. Une ville immense, nourrie de sang et de mensonge, applaudit avec fureur à d'abominables proscriptions qu'elle croit affermir son salut.

J'ambitionnais, il y a deux mois, l'honneur d'aller à l'échafaud; on pouvait parler encore, et l'énergie d'un grand courage aurait servi la vérité : maintenant tout est perdu. Cette nation, *férocisée* par d'infâmes prédicateurs du carnage, regarde comme des conspirateurs les amis de l'humanité; elle prend au contraire pour ses défenseurs ces hommes de boue qui couvrent d'un masque d'énergumène leurs passions viles et leur lâcheté. Vivre au milieu d'elle, c'est se soumettre avec bassesse à son affreux régime, ou lui donner lieu de commettre de nouvelles atrocités.

Je sais que le règne des méchants ne peut être de longue durée; ils survivent ordinairement à leur pouvoir, et subissent presque toujours le châtiment qu'ils ont mérité.

Inconnue et ignorée, je pourrais, dans la retraite et le silence, me distraire des horreurs qui déchirent le sein de ma patrie, et attendre, dans la pratique des vertus privées, le terme de ses maux. Prisonnière et victime désignée, je ne prolongerais mon existence qu'en laissant à la tyrannie un moyen de plus de s'exercer.

Trompons-la du moins, puisque nous ne pouvons la renverser.

Pardonne-moi, homme respectable, de disposer d'une vie

que je t'avais consacrée ; tes malheurs m'y eussent attachée, s'il m'eût été permis de les adoucir ; la faculté m'en est ravie pour toujours, et tu ne perds qu'une ombre, inutile objet d'inquiétudes déchirantes.

Pardonne-moi, cher enfant, jeune et tendre fille dont la douce image pénètre mon cœur maternel, étonne mes résolutions. Ah! sans doute je ne t'aurais jamais enlevé ton guide, s'ils avaient pu te le laisser : les cruels ! ont-ils pitié de l'innocence? Ils ont beau faire, mon exemple te restera ; et je sens, je puis me dire, aux portes mêmes du tombeau, que c'est un riche héritage.

Vous tous que le ciel, dans sa bonté, me donna pour amis, tournez vos regards et vos soins sur mon orpheline, jeune plante arrachée du sein natal qui l'a nourrie ; elle languirait, souillée peut-être, ou barbarement froissée du passant ; vous lui donnâtes un abri consolateur et bienfaisant : puisse-t-elle y fleurir, et vous charmer de son éclat et de ses parfums ! Ne gémissez point d'une résolution qui met fin à mes épreuves, je sais supporter le malheur ; vous me connûtes, et vous ne croirez point que la faiblesse ou l'effroi m'ait dicté le parti que je prends. Si quelqu'un pouvait me répondre que, devant le tribunal où l'on traduit tant de justes, j'aurais la liberté de signaler les tyrans, je voudrais y paraître à l'heure même ; mais l'expérience nous a trop appris que cette vaine formule de jugement n'est qu'un insultant appareil dont on a soin de retrancher, pour les victimes, la faculté de s'exprimer [1]. Attendrais-je donc qu'il plût à mes bourreaux d'indiquer l'instant du supplice, et d'augmenter leur triomphe des insolentes clameurs auxquelles je serais exposée? Certes je pourrais les braver, si ma fermeté devait instruire le peuple imbécile ; il n'est plus fait pour rien sentir, que la joie cannibale de voir couler du sang qu'il ne court pas de risque à répandre.

[1] Voyez Gorsas condamné *; il va mourir, il est dans leurs mains ; ils lui interdisent de parler, et voilà le sort d'un des courageux apôtres de la liberté.

* Gorsas avait été mis *hors de la loi* par un décret du 28 juillet 1793, avec les députés réfugiés dans le Calvados : il revint à Paris, fut arrêté dans le Palais-Royal, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna après avoir reconnu l'identité.

Gorsas entendit de sang-froid son arrêt : il demanda la parole, qui lui fut refusée : alors se tournant vers le peuple, il prononça ces mots : « Je recommande, à ceux qui m'entendent, ma femme et mes enfants, je suis innocent ; ma mémoire sera vengée. »

Un prêtre l'assista dans ses derniers moments. (*Note de l'éditeur.*)

Il est venu ce temps prédit, où, demandant du pain, on lui donnera des cadavres; mais sa nature dégradée se repaît du spectacle, et l'instinct satisfait de la cruauté lui rend la disette supportable, jusqu'à ce qu'elle devienne absolue.

Peut-être, dira-t-on, n'étendraient-ils pas jusque sur vous leur fureur, ces dominateurs du jour qui sacrifient tous ceux qu'ils craignent. Eh! ne voyez-vous pas qu'ils s'en réservent la facilité, par le soin qu'ils ont eu de me comprendre dans l'acte absurde d'accusation contre les républicains qu'ils haïssent?

Je respirerais donc sous leur bon plaisir, jusqu'à ce qu'il leur prît fantaisie de me faire paraître à mon tour sur la scène, de décider enfin la disparition d'un redoutable témoin de leur scélératesse? Oui, redoutable, car mes yeux les ont dès longtemps pénétrés, mon âme les vomit, et mon courage les a défiés : ils le savent, donc ils doivent me perdre.

Mais les chances d'une révolution nouvelle, l'approche des étrangers!... Que m'importe pour mon salut? je n'aimerais pas mieux le devoir aux Autrichiens, que recevoir la mort des Français qui règnent aujourd'hui; ils sont également ennemis de mon pays, et je ne veux rien d'aucun d'eux que leur honorable haine.

Oh! s'ils avaient eu mon courage, ces êtres pusillanimes, ces hommes qui n'en méritent pas le nom, dont la faiblesse se couvrit du voile de prudence, et perdit les estimables vingt-deux, ils auraient racheté leurs premières fautes de conduite; ils auraient provoqué le 2 juin, par une opposition solennelle, l'arrestation qu'ils viennent de souffrir. Alors leur résistance éclairait les départements incertains ou craintifs, elle eût sauvé la république; et s'ils eussent dû périr, c'eût été avec autant de gloire pour eux que d'utilité pour leur patrie.

Ils ont temporisé avec le crime, les lâches! ils devaient tomber à leur tour; mais ils succombent honteusement sans être plaints de personne, et sans autre perspective, dans la postérité, que son parfait mépris. Enfin, dans cette dernière circonstance, plutôt que d'obéir à leurs tyrans, de descendre à leur barre, de sortir de l'assemblée comme un timide troupeau que le boucher vient de marquer, pourquoi ne se faisaient-ils pas

justice en tombant sur les monstres pour les anéantir, plutôt que d'en recevoir leur arrêt[1] ?

Divinité, Être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux ; toi dont je crois l'existence, parce qu'il faut que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois, je vais me réunir à ton essence ! J'invoque le zèle de ceux à qui je fus chère, pour cette bonne dont la rare fidélité est le plus touchant modèle en ce genre. Excellente fille ! combien, depuis treize ans, son attachement pour moi lui a fait verser de pleurs ! combien de chagrins secrets, partagés en silence, et dont ses soins attendrissants m'apprenaient seuls qu'elle s'apercevait ! Quelle activité dans mes maux ! quel généreux dévouement dans mes malheurs ! Si les chimères de la métempsycose avaient quelque réalité, si nos vœux influaient sur ses métamorphoses, je voudrais revenir sous une autre forme, pour soigner à mon tour et consoler la vieillesse de cette sensible et digne créature ! O mes amis, acquittez ma dette envers elle ! c'est le plus doux tribut que vous puissiez payer à ma mémoire.

Quant à mes effets, je trouve dans ma résolution l'avantage de les assurer à qui il appartient ; ils passent à ma fille, qui, lors même que l'on s'emparerait de la fortune de son père, aurait droit de réclamer tout ce qui m'est propre et qui se trouve sous les scellés ; elle répéterait en outre douze mille livres que j'ai apportées en dot, ce dont fait foi le contrat de mariage passé chez Durand, notaire à Paris, place Dauphine, en février 1780. Plus, une terre, un petit bois et un pré, achetés par moi, suivant la faculté que m'en donnait le droit écrit d'après lequel j'étais mariée, des fonds provenant de divers objets

[1] Ce passage a rapport à la séance du 3 novembre, dans laquelle Amar fit décréter d'accusation quarante-six membres de la convention nationale. Plusieurs députés, instruits des conclusions du rapport, et prévoyant le sort qui les attendait, se disposaient à sortir au moment où Amar parut à la tribune. Il propose à l'assemblée de se constituer prisonnière ; elle décrète la proposition : il signale les députés, on les proscrit : ils veulent parler, on étouffe leurs voix. Billaud de Varennes s'écrie « qu'il faut que chacun se prononce « dans cette circonstance, et s'arme du « poignard qui doit percer le sein des « traîtres. » La convention fait, dans son sein même, l'appel des accusés, qui descendent des bancs et sortent par la barre. La montagne borne là, pour cette fois, ses vengeances ; et l'assemblée décimée lève la consigne qui ne permettait point à ses membres de quitter la salle.

(Note de l'éditeur.)

de mon chef, héritage et remboursement constatés comme il est dit au contrat passé chez Dufresnoy, notaire, rue Vivienne, en 1791, et par un acte qui est double dans mon appartement à Thésée et à Villefranche, le tout montant à treize ou quatorze mille livres.

J'ai d'ailleurs un millier d'écus en papier qui seront indiqués; je désire que sur cette somme on achète à ma fille la harpe dont elle se sert, et que je tiens à loyer de Koliker, luthier, rue des Fossés-Saint-Germain des Prés; c'est un honnête homme avec qui l'on peut s'arranger, et qui diminuera peut-être quelque chose des cent écus, prix qu'il m'avait annoncé. Dans tous les cas, j'aime mieux qu'on les emploie ainsi que de les garder en nature. Les vertus sont les premiers trésors; mais les talents font partie de leur bon emploi. On ne sait pas combien, dans la solitude et le malheur, la musique procure d'adoucissements, ni de combien de séductions elle peut sauver dans la prospérité. Que la maîtresse de harpe soit continuée encore quelques mois : alors, si l'on ne peut aller plus avant, la petite, en employant bien son temps, en saura assez pour s'amuser. Il y a sous les scellés un excellent piano acheté de mes économies, et dont, en conséquence, la quittance est en mon nom, comme on verra dans les papiers : il ne faudrait pas manquer de le réclamer. Quant au dessin, ce doit être l'objet essentiel vers lequel il faut tourner l'application, l'étude et les soins.

J'ai trouvé moyen de faire écrire à son oncle et parrain, et j'espère qu'il prendra des arrangements, s'il est libre, pour assurer ce qui appartient à mon enfant. Dans ce cas, ma fille n'étant point au dépourvu, devra procurer un sort à sa bonne; et c'est ce que je prie ses conducteurs de veiller et de déterminer.

Mes vénérables parents Besnard, rue et île Saint-Louis, ont confié à mon mari des fonds dont nous leur faisions la rente; il est possible qu'ils ignorent les formalités à remplir pour constater leur créance; il faudrait éclairer là-dessus ces respectables vieillards : il faudrait aussi qu'ils vissent quelquefois leur arrière-petite-nièce qui leur tient lieu d'enfant, et sur laquelle vont reposer toutes leurs espérances.

Je n'ai jamais eu de bijoux; mais je possède deux bagues, de

très-médiocre valeur, qui me viennent de mon père ; je les destine, comme souvenir, l'émeraude, au père adoptif de ma fille ; et l'autre, à mon ami Bosc.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dernièrement exprimé à la femme généreuse qui veut bien me remplacer auprès de mon enfant ; le service qu'elle et son époux me rendent inspire un sentiment qui s'emporte au delà du tombeau, et qui n'a point d'expression en ce monde.

Que ma dernière lettre à ma fille fixe son attention sur l'objet qui paraît devoir être son travail essentiel, et que le souvenir de sa mère l'attache à jamais aux vertus, qui consolent de tout.

Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis ! adieu, soleil dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme, comme ils la rappelaient dans les cieux ! adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue ! Et vous, rustiques habitants de Thésée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyais les sueurs, adoucissais la misère et soignais les maladies, adieu ! Adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude, et appris, dans le silence de la méditation, à commander à mes sens et à mépriser la vanité !

18 octobre 1793.

A ma fille.

Je ne sais, ma petite amie, s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. SOUVIENS-TOI DE TA MÈRE. Ce peu de mots renferme tout ce que je puis te dire de meilleur. Tu m'as vue heureuse, par le soin de remplir mes devoirs et d'être utile à ceux qui souffrent. Il n'y a que cette manière de l'être.

Tu m'as vue paisible dans l'infortune et la captivité, parce que je n'avais pas de remords, et que j'avais le souvenir et la joie que laissent après elles de bonnes actions. Il n'y a que ces moyens non plus de supporter les maux de la vie et les vicissitudes du sort.

Peut-être, et je l'espère, tu n'es pas réservée à des épreuves



semblables aux miennes ; mais il en est d'autres dont tu n'auras pas moins à te défendre. Une vie sévère et occupée est le premier préservatif de tous les périls ; et la nécessité, autant que la sagesse, t'impose la loi de travailler sérieusement.

Sois digne de tes parents ; ils te laissent de grands exemples, et si tu sais en profiter, tu n'auras pas une inutile existence.

Adieu, enfant chéri, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrais pénétrer de tous mes sentiments ! Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. Je te presse sur mon sein.

Adieu, mon Eudora !

A ma bonne Fleury.

Ma chère bonne, toi dont la fidélité, les services et l'attachement m'ont été chers depuis treize années, reçois mes embrassements et mes adieux.

Conserve le souvenir de ce que je fus ; il te consolera de ce que j'éprouve : les gens de bien passent à la gloire quand ils descendent dans le tombeau. Mes douleurs vont finir ; calme les tiennes, et songe à la paix dont je vais jouir, sans que personne puisse désormais la troubler. Dis à mon Agathe que j'emporte avec moi la douceur d'être chérie par elle depuis mon enfance, et le regret de ne pouvoir lui témoigner mon attachement. J'aurais voulu t'être utile ; du moins que je ne t'afflige pas.

Adieu, ma pauvre bonne, adieu !

24 octobre 1793[1].

Votre lettre, mon cher Champagneux, m'est parvenue par Adam Lux, et c'est par cet excellent homme que vous recevrez

[1] Les girondins furent appelés au tribunal révolutionnaire le 24 octobre : madame Roland y fut citée comme témoin. Cette circonstance suspendit ses résolutions. A cette époque, M. Champagneux, l'un des hommes qui lui montraient un attachement sincère, avait été arrêté. Il était à la Force. Adam Lux, député mayençais renfermé dans la même prison, fut, comme madame Roland, appelé en témoignage au tribunal. Professant les même principes, attaché à la même cause, il était impatient de la connaître. M. Champagneux le chargea d'une lettre pour elle ; et le même jour, en rentrant à la Force, Adam Lux remit à M. Champagneux ce billet, écrit par madame Roland dans la salle du greffe. (*Note de l'éditeur.*)

ce billet : je vous l'écris dans un des antres de la mort, et avec une plume qui tracera peut-être bientôt l'ordre de m'égorger.

Je me félicitais d'avoir été appelée en témoignage dans l'affaire des députés; mais il y a apparence que je ne serai pas entendue. Ces bourreaux redoutent les vérités que j'aurais à dire et l'énergie que je mettrais à les publier : il leur sera plus facile de nous égorger sans nous entendre : vous ne reverrez plus ni Vergniaud ni Valazé. Votre cœur a pu concevoir cette espérance; mais comment tout ce qui se passe depuis quelque temps ne vous a-t-il pas ouvert les yeux? Nous périrons tous, mon ami : sans cela, nos oppresseurs ne se croiraient pas en sûreté... Un de mes plus grands regrets est de vous voir exposé à partager notre sort. Nous vous avons arraché à votre retraite : vous y seriez peut-être encore sans nos sollicitations, et votre famille ne serait pas dispersée et malheureuse... Ce tableau me déchire plus que les maux qui me sont personnels; mais, dans les beaux jours de la révolution, il n'était pas possible de calculer ce cruel avenir. Nous avons tous été trompés, mon cher Champagneux; ou, pour mieux dire, nous périssons victimes de la faiblesse des honnêtes gens : ils ont cru qu'il suffisait, pour le triomphe de la vertu, de la mettre en parallèle avec le crime : il fallait étouffer celui-ci..... Adieu : je vous envoie ce que vous me demandez [1]. Je vous écris à côté et presque sous les yeux de mes bourreaux : j'ai quelque orgueil à les braver.

Vendredi, 24 octobre 1793 [2].

Vous n'imaginerez jamais, cher Jany, tout ce que j'ai souffert de contrariété à ne pouvoir vous entretenir à l'aise, ni même vous lire à loisir : je sentais l'huissier sur mes talons; j'avais peur pour vous. Je me trouve comme si j'étais attaquée de la peste. Je n'ai plus rien à perdre, mais je suis en transe pour ceux qui m'abordent : c'est au point qu'hier, au Palais, j'ai hésité à rendre le salut à un homme que je reconnaissais, et

[1] C'était une boucle de cheveux.

[2] Cette seconde lettre, de la même date que la précédente, fut comme tout porte à le croire, écrite le soir, après la séance. (*Note de l'éditeur.*)

que je trouvais bien imprudent d'être poli publiquement envers moi. J'ai entendu cet acte d'accusation, prodige de l'aveuglement, ou plutôt chef-d'œuvre de la perfidie. Lorsqu'il a été lu, le défenseur Chauveau a observé, avec beaucoup de ménagements, que, contre toutes les formes, les pièces à l'appui n'avaient point été communiquées, et il a prié le tribunal de délibérer pour qu'elles lui fussent remises. Après un instant de chuchoterie, le président a répondu, en balbutiant, que ces pièces étaient encore, pour la plupart, sous les scellés, chez les accusés; que l'on ferait procéder à la levée de ceux-ci, et qu'en attendant les débats commenceraient. Mais, Jany, j'ai entendu cela bien distinctement de mes deux oreilles! — Je regardais si ce n'était point un songe; je me demandais si la postérité saurait cela, si elle pourrait le croire? — Eh bien! tout ce peuple n'a rien senti; il n'a pas vu l'atrocité d'une pareille conduite; le ridicule de produire un acte dont on ne connaît point les pièces justificatives; la bêtise de prétendre que ces pièces sont chez ceux mêmes contre lesquels l'acte est dressé, et des papiers desquels on n'a point encore fait l'inventaire; la sottise et l'impudence de l'avouer. Le président a dit encore quelques bredouilles sur l'immensité d'autres pièces et la difficulté de les communiquer; mais cela n'était ni plus juste ni mieux raisonné. On a fait sortir ensuite tous les témoins, pour n'appeler qu'à mesure ceux qu'on veut faire déposer : mon tour n'est pas venu; ce sera probablement pour demain. Je ne puis voir, dans cette marche, que l'intention de tirer avantage des vérités que mon courage doit dire, pour trouver moyen de me perdre : cela n'est pas difficile avec de tels scélérats, et mon mépris pour la mort : ainsi, peut-être, ne nous reverrons-nous plus. Mon amitié vous lègue le soin de ma mémoire. Si je connaissais quelque chose de plus convenable à la générosité de vos sentiments, trop tard connus, je vous en chargerais; mais, mon Jany, pas trop tard : c'est une providence qui a tout conduit; en vous appréciant plus tôt, mon affection vous eût enveloppé dans ma disgrâce. Vous disposerez du tout pour le mieux. On peut supposer la chute par une fenêtre, et l'on envoie y regarder ceux qui ne veulent pas y croire. Comme il y a beau-

coup d'ouvriers maçons et autres, il est facile d'imaginer qu'un d'eux, ou quelqu'un déguisé comme eux, se glissait à certaine heure sous ma fenêtre, dans la cour intérieure, et recevait le paquet. — Cette idée est même fort bonne; elle a de la vraisemblance. Les Portraits et Anecdotes, et autres morceaux détachés, ne doivent être présentés que comme des matériaux dont je me fusse servie dans un meilleur temps. Le petit dépôt n'est point à négliger; il doit aller avec la masse.

Être appelée en témoignage avant d'être judiciairement accusée, m'oblige à une autre marche que celle que j'avais arrêtée quand je vous donnai mon testament, et pour laquelle j'avais fait déjà mes essais; je boirai donc, puisqu'il le faut, le calice jusqu'à la lie. Adieu, Janny, adieu.

Observations rapides sur l'acte d'accusation contre les députés, par Amar.

25 octobre 1793.

Qu'il ait existé une *conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, contre la liberté et la sûreté du peuple français*, il est évident qu'elle ne peut avoir été formée que par des fauteurs du despotisme, des ambitieux qui voulaient s'arroger le pouvoir ou acquérir des richesses; des ennemis de l'humanité.

On nomme pour tels Brissot, Gensonné, Vergniaud, Guadet, Gorsas, Pétion, Buzot, etc. Ces gens-là doivent donc avoir montré, dans plus d'une circonstance, leur haine pour la liberté, leur avidité pour le gain, leur empressement pour obtenir des places; enfin les vices et la corruption qui sont propres à de tels êtres? En supposant même qu'ils se fussent revêtus d'un masque hypocrite, il n'est pas possible que leur but soit demeuré caché; leur conduite doit le désigner, et leur intérêt doit s'y montrer avec évidence. Examinons ce qu'ils étaient, voyons comment ils ont agi, et nous pourrons juger ce qu'on leur attribue; ce sera le cas ensuite d'en venir à la recherche de la *cons-*

piration même, qui pourrait bien ressembler à l'histoire de la *dent d'or*, ou se réduire aux efforts connus des aristocrates et royalistes, manifestés dès la naissance de la révolution, et dont la cause se lie aux entreprises des puissances étrangères. Prenons plusieurs de ces hommes dans leur vie privée avant 89, époque où ils parurent sur la scène qui s'ouvrit alors, et suivons les premiers pas qu'ils y firent. Avocats pour la plupart, les uns avaient suivi le barreau avec distinction; d'autres s'étaient fait connaître dans la république des lettres : plusieurs, honorés seulement par l'intégrité qu'ils montraient dans leurs professions, furent portés, par l'estime qu'elle s'attire, à la place de députés aux états généraux; quelques autres enfin se dévouèrent aux pénibles mais honorables fonctions de journalistes, en luttant avec courage contre le despotisme attaqué.

Pétion, simple dans ses mœurs, modeste dans ses besoins, marié à une femme raisonnable, vivait à Chartres, estimé de ses concitoyens qui l'avaient vu naître, déjà connu par cette philosophie qui caractérise de bonne heure une âme saine : on crut le mettre à sa place en le députant aux états.

Buzot, distingué à Évreux par une probité sévère et une prudence prématurée, inspirait de la confiance et méritait de la considération à un âge où tant d'autres ne connaissent que le plaisir. Le goût de l'étude, les habitudes solitaires d'un esprit méditatif, remplissaient les moments qu'il ne donnait point au barreau, et des mœurs également douces et pures le rendaient cher à ses amis. La chaleur du sentiment, la facilité de l'élocution, l'austérité des principes, le firent juger digne de porter aux états les plaintes et les demandes de son pays.

Gorsas, père d'une famille nombreuse, entreprend, dès les premiers jours de la révolution, une feuille périodique où il combat la cour encore puissante, et se voue à la défense des droits du peuple, en cherchant à les établir, et ne négligeant jamais de les réclamer.

Brissot, écrivain dès son jeune âge, avait prêché la liberté sous le despotisme, l'humanité sous la tyrannie, appelé la révolution par ses vœux, et préparé ses mouvements par des récla-

mations contre les abus du jour. Il avait essuyé la captivité pour punition de sa franchise ; et, plus occupé des vérités morales et politiques que du soin de sa propre fortune, il avait fait quelques entreprises malheureuses, d'où il était sorti intact et plus pauvre qu'il n'y était entré. La révolution fut le signal de sa vie politique il s'élança dans la carrière ; au milieu des orages, discutant les principes, n'épargnant pas les personnes qui lui paraissaient les blesser, et travaillant sans relâche pour la chose publique [1].

Je m'arrête, pour un instant, à ces quatre personnages : les deux premiers ont figuré dans l'assemblée constituante ; Brissot fut nommé à l'assemblée législative ; tous sont devenus membres de la convention. Est-il une seule circonstance où ils se soient montrés contraires à eux-mêmes? se sont-ils arrogé quelque pouvoir? ont-ils fait quelque profit? visaient-ils à la suprême puissance pour eux et leurs amis?

Pétion et Buzot servirent la liberté, dans l'assemblée constituante, avec un zèle et une constance qui leur valurent la haine de l'aristocratie et la faveur populaire ; mais cette faveur est inconstante ; la haine ne s'éteint jamais, et bientôt elle se renforce de l'aide de tous les jaloux dont les tentatives suivent immédiatement un éclat quelconque. Buzot, à Évreux, placé au tribu-

[1] M. Garat, dans ses Mémoires sur la révolution, a crayonné, en quelques lignes, le portrait de Brissot : on y reconnaît la touche libre et sûre d'un écrivain supérieur. Voici ce portrait :

« Parmi les membres de ce côté droit « dont le supplice a couvert la vie et « les talents d'une gloire ineffaçable, « quelques-uns étaient chers à mon cœur, « plusieurs m'étaient très-connus ; j'a- « vais rencontré assez souvent Brissot « dans le monde ; et au milieu de ces « esclaves superbes et frivoles, à qui « leur parure et leur faste cachaient « leur abaissement, nous nous étions « communiqué quelques-unes de ces « pensées des âmes libres, et quelques- « unes de ces espérances des philoso- « phes. Il cherchait des idées dans les « livres et dans les langues plus que « dans son esprit ; il écrivait plus qu'il « ne méditait ; sa passion pour la vé- « rité, plus ardente que profonde, l'en- « traînait fréquemment dans ces que- « relles où il n'est question d'abord que « de quelque doctrine, où il n'est ques- « tion ensuite que de quelques person- « nes : mais, au milieu d'une grande « activité et d'une grande pauvreté, « ses mœurs m'avaient toujours paru « simples et pures ; et son ambition, la « liberté et le bonheur des peuples. Ce « sentiment était en lui une religion plus « encore qu'une philosophie ; quoiqu'il « aimât beaucoup la gloire, il aurait « consenti à une éternelle obscurité « pour être le Penn de l'Europe, pour « convertir le genre humain en une com- « munauté de quakers, et faire de Paris « une nouvelle Philadelphie. Et c'est là « l'homme qu'on a fait mourir comme « un intrigant, comme un conspira- « teur ! »

(*Note de l'éditeur.*)

nal criminel, qui en préféra les devoirs dans son pays aux mêmes fonctions à Paris, dont le séjour eût séduit un ambitieux, soutint son caractère sous les yeux de ses concitoyens, et des ennemis que son civisme lui avait faits parmi eux : il mérita d'être député de nouveau à la convention, après avoir formé dans sa ville une société populaire, le rempart indispensable contre les efforts du despotisme enchaîné, mais non abattu. On ne peut pas dire qu'il eût eu en vue, ni cette réélection, ni d'être employé d'aucune manière au sortir de l'assemblée constituante, non plus que Pétion; car ce furent ces deux hommes qui firent rendre le décret qui interdisait toute place ou réélection aux députés de cette assemblée durant quatre ans. Ils avaient demandé un intervalle de six; et, lors de la révision, ce décret fut rapporté, malgré leurs efforts pour le maintenir. Voilà donc Buzot revenu à la convention aussi pur qu'il était sorti de l'assemblée constituante : laissons-le là; nous verrons, par la suite, comment il s'y est comporté; et si un homme qui bravait toutes les clameurs et tous les outrages pour soutenir ses opinions, en supposant même qu'il y eût erreur dans quelques-unes de celles-ci, pouvait être un hypocrite, un ambitieux et un conspirateur.

Pétion avait été porté à la mairie par la faveur populaire; il la conserva jusqu'après le 10 août, en même temps que la haine de la cour, qui se manifesta dans toutes les circonstances, jusqu'à la dernière. Ce n'est que depuis peu qu'on a imaginé de dire qu'il était au château pour le défendre, tandis qu'on savait qu'il y était exposé; ce n'est que depuis peu qu'on a inventé la calomnie qu'il avait donné ordre à Mandat de tirer sur le peuple. Je demande à quoi bon Pétion, détesté de la cour et chéri du peuple, aurait trahi celui-ci, et servi la première quand elle était près de sa chute, lui qui l'avait combattue dans sa puissance, et qui avait acquis de la popularité? Avait-il quelque raison de perdre cette dernière, lorsque le peuple avait plus beau jeu? Je laisse là le philosophe et le citoyen zélé, je ne prends que l'homme; et l'on voit que, sous le rapport même de l'ambition ou de l'intérêt, la conduite attribuée à Pétion n'au-

rait pas le sens commun ; et s'il n'eût été trop homme de bien, il n'était pas du moins assez sot pour la tenir. Il ne pouvait pas, par sa place, marcher à la tête de l'insurrection : il fallait qu'il fût consigné et qu'on lui liât les bras, afin qu'il n'agît point contre elle. Les étourdis de la commune oubliaient de le faire ; et je me souviens que Lanthenas alla deux fois, de la mairie à l'hôtel de ville, pour dire que l'on mît donc à son hôtel une force imposante. Le rapporteur n'a pas dit le plus petit mot des massacres du 2 septembre ; il a évité l'écueil d'adopter une version quelconque, car les contraires ont été soutenus par les montagnards. Lorsque Roland dénonçait ces massacres, les jacobins disaient qu'ils étaient l'ouvrage du peuple et de sa vengeance ; ils faisaient un crime de ne pas les applaudir ; et quand le côté droit, Pétion et les autres, obtinrent un décret pour en poursuivre les auteurs, on appela Pétion et le côté droit ennemis du peuple et de la liberté. Mais depuis que ce décret fut tombé en désuétude, depuis que les jacobins triomphent et que les *vingt-deux* sont proscrits, les jacobins eux-mêmes, Hébert tout le premier, dirent effrontément que ces massacres furent l'indigne ouvrage de Pétion !

Guadet, Vergniaud et Gensonné, recommandables par leurs talents, connus à Bordeaux par leur amour pour la révolution, vinrent à l'assemblée législative ; ils y furent les premiers en talents, et ce genre d'aristocratie leur a fait plus d'ennemis, ou des ennemis plus dangereux, que l'incivisme ne leur en eût donnés. Ils tinrent le fauteuil le 10 août, lorsque les faibles eussent tremblé de représenter dans ce moment critique ; et il faut être bien fourbe, pour tenter de leur faire un tort de la modération et de la mesure qu'ils mirent dans leur conduite à cette époque intéressante. Cependant Brissot se lia naturellement avec eux, parce qu'il y avait plus de parité qu'avec nul autre ; comme dans l'assemblée constituante, dont il n'était pas, il était lié par rapport de principes avec leurs défenseurs ; compatriote et ami de Pétion, il vit ceux de ses collègues qui soutenaient la même cause pour le triomphe de laquelle il écrivait son journal.

Il avait partagé l'erreur de beaucoup de gens sur le compte de la Fayette, ou plutôt il paraît que la Fayette, d'abord entraîné

par des principes que son esprit adoptait, n'eut pas la force de caractère nécessaire pour les soutenir quand la lutte devint difficile ; ou que peut-être, effrayé des suites d'un trop grand ascendant du peuple, il jugea prudent d'établir une sorte de balance. Le fait est que, professant même le républicanisme dans le particulier, Brissot fut longtemps encore à ne pas le croire coupable, lorsqu'il était devenu tel aux yeux des plus ardents. Mais il l'avait hautement blâmé, et déclaré publiquement sa rupture avec lui dès avant l'affaire du champ de Mars. Ici le rapporteur se pique si peu d'exactitude, qu'il confond les époques : il fait venir Brissot aux jacobins en mars 1791, pour préparer l'affaire du champ de Mars, qui eut lieu en juillet, et qui ne fut occasionnée que par la fuite et le retour du roi, qui s'étaient faits en juin. On sait bien, d'ailleurs, que Brissot n'allait pas aux jacobins pour exciter à faire la pétition, mais qu'il y vint parce qu'il fut nommé commissaire pour la rédiger. Je me souviens de lui avoir entendu raconter le lendemain que Laclos, commissaire avec lui, s'était plaint d'un si grand mal de tête, qu'il ne pouvait prendre la plume, et qu'il pria Brissot de la tenir; que ce même Laclos proposait d'insérer un article qu'il annonçait d'un air sans conséquence, mais qui eût été favorable à d'Orléans; que Brissot le rejeta avec indignation, en mettant à la place celui qui invitait à la république, pour laquelle ce moment était le véritable, et eût été bien précieux. On sait aussi que l'assemblée ayant prononcé en faveur du roi, les jacobins, au lieu d'envoyer la pétition au champ de Mars, y firent dire, par des députés de leur société, qu'il n'y avait pas lieu à l'adresser, puisque la loi était portée. Ceci se passa le samedi. J'ai vu venir ces députés au champ de Mars, où j'étais à midi, avec trois ou quatre cents personnes, pas davantage, et où déclamaient, sur l'autel de la patrie, le cordelier, petit bossu, Verrières[1] et d'autres. Ce fut le lendemain dimanche qu'il y eut, au matin, deux hommes pendus, lorsqu'il n'y avait pas trente personnes de rassemblées; ce que j'ai entendu attribuer

[1] On l'arrêta le lendemain. Il était membre du club des cordeliers; on le croyait l'auteur du journal publié par Marat, sous le titre de *l'Ami du peuple*. (*Note de l'éditeur.*)

alors, avec vraisemblance, à la coalition des Lameth et autres, pour avoir une occasion de déployer la force et d'en imposer par la terreur. En effet, le dimanche fit assembler beaucoup de gens que le bruit vague d'une pétition avait attirés, tandis que celui de la pendaison n'était point encore répandu. Robert se mit réellement en devoir d'en rédiger une; il l'avait finie, il la faisait signer, lorsque l'appareil de la force fut déployé, par suite de la dénonciation faite à l'assemblée, et de la lettre violente écrite en conséquence par Charles Lameth, alors président, à la commune de Paris, sur la nécessité de réprimer d'affreux désordres dont deux hommes avaient été victimes. Ainsi l'assassinat matinal fait, pour ainsi dire, à la dérobée, servit de prétexte pour fusiller le peuple réuni après le dîner; le drapeau rouge fut arboré à la Maison commune; la frayeur et les arrestations s'établirent, et préparèrent le triomphe des réviseurs, qui voulaient fortifier la cour. Certes il ne faut que lire *le Patriote* d'alors pour juger s'il est possible que Brissot, qui dénonça l'affaire du champ de Mars, soutint le peuple et fit la guerre aux réviseurs, fût en même temps leur complice. Cette accusation est révoltante; mais tout est ainsi, d'un bout à l'autre, dans cet ouvrage d'iniquité. Je ne traiterai pas ici la question de la guerre; elle fut l'époque de la grande division entre les patriotes : Robespierre, ardent, jaloux, avide de popularité, envieux des succès d'autrui, dominateur par caractère et par prévention pour lui-même, se fit le chef du parti de l'opposition à la déclaration de guerre. Il faut voir les discours sur ce sujet : il m'a paru, en général, que la masse des gens éclairés était pour l'affirmative, et de l'avis de Brissot; il est certain que la cour y répugnait beaucoup, et que le roi fut, en quelque sorte, violenté par son conseil. Il avait tout à gagner d'attendre; les ennemis se préparaient à l'aise, et notre inaction nous eût livrés à eux sans défense. Robespierre ne pardonna pas ce triomphe à Brissot. La glace fut rompue dès lors; il ne s'attacha plus qu'à tous les malheurs inévitables ou autres qui survinrent, pour en faire des crimes aux partisans de la guerre; l'exagération de la passion devint, par degré, un système raffiné de calomnie, profondément calculé, opiniâtrément suivi. Il ne fut plus permis à Bris-

sot de faire l'éloge d'un homme, que ce ne devînt une perfidie, si cet homme s'écartait ensuite du droit chemin. Brissot avait alors, dans le ministère, des personnes qu'il voyait, et dont il était estimé : autre sujet de défiance et de jalousie. Ces ministres, honorablement disgraciés par la cour, furent rappelés après sa chute; Brissot était du petit nombre des hommes à talents de l'assemblée dans cet instant, et qui avaient sur elle quelque ascendant : Brissot parut un personnage puissant à Robespierre, qui jura de le perdre, et qui put y travailler à loisir; car Brissot, confiant, n'a pas cessé de compter sur la pureté de ses intentions, comme si le public ne pouvait être abusé à cet égard; et il ne put se résoudre à aller batailler aux jacobins contre un éternel harangueur qui l'ennuyait à périr. Il méprisa son adversaire, il en est renversé. Mais qui aurait pu croire à la faiblesse de la convention et à la stupidité du peuple? Ceux qui, ne se laissant pas entraîner par les événements du jour, prennent le temps de relire souvent l'histoire, et de méditer sur elle en faisant des rapprochements. Je n'ai pas vu un homme en place, dans la révolution, qui fît ainsi : c'est que, véritablement, à peine a-t-on le temps de vivre et de suffire à tout ce que chaque jour impose, à moins d'une sévérité excessive, difficile et rare dans la distribution de ses heures.

La lettre de Gensonné et consorts, à Louis XVI, ne peut être traduite en trahison que par la malveillance la plus insigne. Assurément personne alors n'était sûr d'une heureuse révolution; les sages désiraient donc que le roi sentît la nécessité de faire marcher la constitution, et se décidât à reprendre, pour les conserver, des ministres qui voulaient sincèrement la faire exécuter. Ils avaient fait leurs preuves, et la demande de leur rappel n'était point une démarche d'intérêt particulier, mais l'expression du vœu général. Roland, pour sa part, a ignoré cette lettre des députés jusques à ces derniers temps, et n'en aurait probablement jamais entendu parler, s'il n'en eût été instruit avec le public. Mais arrêtons-nous sur les inculpations faites à Roland dans cet *acte d'accusation*, qui sera la honte du siècle, et du peuple qui a pu, ou l'applaudir, ou ne pas hautement l'improuver.

« Dès le lendemain du 10 août, y est-il dit, Gensonné et sa « faction affichèrent des diatribes contre ceux qui avaient con- « tribué à la chute du trône, contre les jacobins. Le conseil-gé- « néral de la commune, le peuple de Paris, la plume de Louvet « et celles de Brissot, de Champagneux, furent mises en acti- « vité; on a vu chez Roland des paquets énormes de ces libelles; « on a vu toute sa maison occupée à les distribuer. »

J'ai relu cette tirade deux fois; je ne pouvais comprendre comment on avait osé l'écrire. Gensonné n'a jamais, que je sache, rien fait afficher; Louvet rédigeait *la Sentinelle :* cette collection existe; elle a beaucoup servi la révolution; elle est un démenti perpétuel de toutes ces assertions; rien ne respire davantage la liberté, les grands et sages principes, la haine de toutes les tyrannies, l'amour de l'égalité. Roland a contribué autant et plus que personne peut-être à réunir tous les esprits à la révolution; ses circulaires existent aussi : qu'on les lise donc, et que l'on cite ce qui n'est pas même excellent. Champagneux n'expédiait que les pièces mêmes imprimées par ordre de l'assemblée; jamais la moindre altération n'y fut commise : la supposition contraire est aussi sotte qu'abominable. D'abord c'était impossible; ce n'était pas Roland qui faisait imprimer, mais les auteurs, chez Baudouin, auquel le ministre faisait demander un nombre d'exemplaires : en second lieu, c'était inutile; car, en supposant qu'il y mît du choix, il était libre d'expédier un moindre nombre de ce qui lui semblait moins bon; enfin, s'il y avait eu la moindre infidélité, les intéressés n'auraient pas attendu plus d'un an à s'en plaindre et à le démontrer. Que signifie donc cette ridicule tirade? Je l'ai pourtant deviné : ceci demande quelques développements.

Dans les mouvements révolutionnaires, les gens les plus actifs ne sont pas toujours les plus purs : combien d'êtres ne se mettent en avant que pour devenir quelque chose? Il faut laisser faire ceux-là avec les autres; mais, l'objet du mouvement rempli, il faut se dépêcher d'établir l'ordre pour éviter la dissolution. La commune formée le 10 août avait servi la chute du tyran; c'était bien fait : mais plusieurs de ses membres avaient commis divers excès, il y avait eu aux Tuileries et ailleurs beau-

coup de vols et de pillages; il y avait eu, depuis, des fonds donnés à cette commune pour les subsistances : c'était au ministre de l'intérieur à demander des comptes, pour les transmettre au corps législatif. Roland pressa donc la commune de lui en donner; la commune ne voulait guère, et pouvait moins encore en rendre : Roland dut le dire à l'assemblée, pour faire justice et pour n'être pas inculpé. Si l'assemblée eût eu de la force, elle n'aurait pas même attendu cette époque, ou du moins elle l'eût saisie pour renouveler la commune; c'était une opération politique, équitable et nécessaire. Mais Danton, qui se servait de la commune, était ministre; il avait des partisans dans l'assemblée; il fit conserver son instrument. Roland demeura donc dans une position difficile : accusable s'il ne demandait pas des comptes, haï s'il continuait de les demander, son caractère probe ne pouvait hésiter; son rigorisme y mit peut-être encore plus de solennité; et lorsqu'il fut chargé de présenter à l'assemblée l'état de Paris, il n'eut pas d'indulgence pour les erreurs, les sottises et les torts de la commune. Ils étaient nombreux; elle devint son ennemie : le voilà donc avec la haine de gens actifs, qui avaient, auprès du peuple, la réputation de patriotes du 10 août, destructeurs de la tyrannie. Joignez-leur ceux que Danton, déprédateur, suscitait à un collègue dont l'austérité le gênait [1], qui, d'ailleurs, avait dénoncé les attentats de septembre, autre ouvrage d'une partie de la commune, de Santerre, etc. : joignez-y encore ceux que le jaloux Robespierre préparait contre toutes les relations de Brissot, et vous trouverez une foule considérable, ou de gens coupables qui avaient besoin de renverser leur surveillant et leur dénonciateur, ou d'hommes exagérés qui se prévenaient pour les patriotes du 10 août sans voir le fond du sac, ou d'intéressés à les soutenir, ou d'ignorants gagnés par eux, et de quelques conducteurs envieux, habiles à saisir le moyen de renverser un

[1] A cette époque du second ministère, Roland était sourdement desservi par Danton, et publiquement déchiré par Marat. Ce dernier avait publié plusieurs affiches contre lui. Roland fit une réponse courte, mais noble et ferme, aux calomnies dont il est l'objet. Dans aucun de ses écrits, peut-être, il n'a mieux peint la franchise de son caractère, l'austérité de ses principes, son dévouement pour le bien public, et sa haine contre l'anarchie.

(*Note de l'éditeur.*)

homme en crédit. Voilà l'origine d'un parti qui s'est grossi de tous les débarquants à la convention, trop étrangers à Paris ou aux affaires pour bien juger des choses, et de tous ceux dont l'amour-propre s'est irrité contre les députés marquants qui étaient naturellement liés avec Roland, parce que des hommes de la même étoffe doivent se voir avec plaisir. Avec plus de temps, je suivrais ce parti dans toutes ses ramifications, et je mettrais le doigt sur ses entreprises : mais c'en est assez pour conduire sur la voie de rechercher et de s'éclairer.

Maintenant il est clair que ce parti, aujourd'hui dominant, et dont Amar est l'organe, appelle *libelles* les écrits où Roland rendait compte de l'état de Paris, demandait des comptes à la commune, dénonçait à l'indignation publique les attentats de septembre, et prêchait l'ordre à établir pour gagner tous les cœurs à la révolution ; ce qui est plus difficile que de tuer les gens, comme le font ces messieurs. On n'indique pas ces prétendus libelles, car ce serait se brûler les doigts ; mais on déclame sur la distribution de libelles quelconques, et le public croit qu'il faut être fondé à pareille accusation pour la faire aussi hautement; il applaudit à la force de la déclamation, et se croit vengé quand on assassine ses défenseurs.

L'intelligence avec les Prussiens est une extravagance qu'on ne sait comment caractériser, et Brunswick doit bien rire de voir accuser d'être ses amis des gens qui lui faisaient si bonne guerre. Il n'y a qu'à lire la lettre où l'on prétend que Roland avoue le projet de quitter Paris, et l'on verra ce qu'il faut en croire, surtout avec le but d'ouvrir un passage à Brunswick. Je sais que, dans la supposition que les Prussiens s'approchaient beaucoup de Paris, on mit une fois en question ce qu'il conviendrait de faire, et s'il serait sage de faire quitter cette ville à la représentation nationale, qui intéressait tout l'empire : mais la discussion fut légère, hypothétique, plus même qu'elle n'eût dû l'être; il n'y eut point de menaces faites par aucun des ministres à ses collègues ; c'est Danton qui a imaginé, après l'événement, de bâtir cette dénonciation, tant pour s'en faire un mérite que pour nuire à Roland. J'ai ces choses-là très-présentes, pour en avoir entendu parler à mon mari en sortant du conseil, qui se

tenait alors chez lui. Quant à ce grand mouvement des citoyens de Paris, on sait qu'il servit de voile aux attentats de septembre, et que ce fut l'affaire de Kellermann, du 20 du même mois, qui sauva la république.

Il n'est pas moins ridicule de voir accuser le gouvernement d'alors d'affamer le peuple; jamais, sous le ministère de Roland, les subsistances ne furent rares et difficiles comme elles le sont devenues depuis : sa sollicitude, à cet égard, était extrême, et l'on peut voir ce qu'il a dit de la mauvaise administration particulière à la commune de Paris sur cet objet.

C'est une infâme et absurde calomnie que d'avancer que Roland ait employé à soudoyer des écrivains les fonds qui lui étaient donnés pour les subsistances. Premièrement, ces fonds-là ne venaient jamais dans ses mains; il ne pouvait les employer que par des mandats sur la trésorerie, en indiquant leur emploi; en second lieu, il a fourni les comptes de ces fonds, il les donnait chaque mois; il les a répétés à sa sortie, le tout appuyé de pièces justificatives; et il n'a cessé de demander qu'on en fît le rapport. Ils ont été examinés, mais il n'y avait que du bien à en dire : jamais la Montagne n'a voulu souffrir que le rapport fût fait. Il n'y a qu'à le demander à Dupin, député, l'un des commissaires chargés de l'examen; il n'y a qu'à le demander à Saint-Aubin, commissaire à la comptabilité, dont les commissaires de la convention s'étaient aidés dans ce travail, qui a duré deux mois, qui a été suivi avec minutie et désir de trouver des fautes, sans pouvoir y parvenir. Troisièmement enfin, il n'y eut de donné à Roland, pour des impressions et des écrits, que cent mille livres, sur lesquelles, en six mois, il a dépensé seulement trente-quatre mille livres, dont il a également fourni les comptes; le reste étant demeuré au trésor public, ainsi qu'il est prouvé par l'état de ce qui en est sorti.

Il faut une mauvaise foi, qu'on a peine à croire, pour débiter ces insignes mensonges. Roland n'avait point formé chez lui de nouveaux bureaux; il avait affecté à quelques commis le soin d'expédier les envois qu'il était chargé de faire, et jamais ne donna à rien le nom de *Formation d'esprit public;* ce sont ses ennemis qui ont commencé par inventer la chimère, et qui

la baptisèrent ensuite à leur guise. Je défie de prouver que je me sois jamais mêlée de rien, et bien moins encore que j'aie rien dirigé. Roland n'avait rien de commun avec ses collègues pour la partie des finances, de même que ses collègues ne se mêlaient de l'envoi d'aucun écrit; il est impossible d'en citer un, expédié par Roland, qui n'eût pour but d'attacher à la révolution du 10 août, loin de chercher à la flétrir. Roland n'avait point d'action sur l'administration des postes pour lui rien faire intercepter, et jamais les administrateurs n'eussent pu, sans se perdre, se prêter à une si odieuse manœuvre : s'ils l'avaient seulement tenté, comment ne les en eût-on pas punis, eux tant persécutés, dont on a bien pris les places, mais dont on n'a pu compromettre les personnes?

Il est faux que Roland ait supprimé quoi que ce fût, dont l'envoi était ordonné; j'ai vu expédier les discours de Marat : il est également faux qu'aucun ait été tronqué ni pu l'être, je l'ai dit plus haut; j'ai fait voir que c'était impossible comme invraisemblable, et qu'on n'aurait pas attendu jusqu'aujourd'hui à le dénoncer, si cela se fût pratiqué une seule fois; qu'enfin, aujourd'hui même qu'on a l'audace de l'avancer, on n'ose ni ne peut citer. Mais quelle excellente précaution que celle d'accuser Roland et le Moniteur d'avoir fait, par le déplacement d'un mot, *délirer* les montagnards aux yeux de la république entière! Ne pouvant anéantir l'histoire, ils voudraient empêcher de croire à ses matériaux! Eh! bon Dieu, lors même qu'il ne resterait que leurs calomnies et leur conduite, l'atrocité du mensonge percerait toujours. On peut, durant quelques années, réduire la vérité au silence; mais on ne saurait l'étouffer, et les efforts mêmes employés pour l'anéantir résistent, et constatent son existence.

On a fait un crime à Roland de la découverte de l'armoire de fer, et l'on est bien aise de supposer qu'il en ait retiré quelque chose, pour cacher ainsi le défaut de preuves qu'on ne saurait fournir contre la prétendue faction Brissot. Mais Roland avait des témoins, et Roland ne s'est point contredit. Un serrurier nommé Gamin, établi à Versailles, dénonça qu'il avait été employé par Louis XVI à construire une petite cache dans

son appartement aux Tuileries; il ignorait si cette cache contenait quelque chose. Roland avait l'inspection des Tuileries; elles étaient confiées à sa surveillance, ainsi que tout ce qu'elles renfermaient : il prend avec lui Gamin et Heurtier l'architecte, homme respectable, se rend dans l'appartement du roi, où, dans un passage, entre deux portes, Gamin lève un panneau de boiserie, et découvre une petite porte de fer : Roland la lui fait ouvrir; elle fermait un trou dans le mur, où se trouvent des liasses de papier. Roland appelle un domestique, fait apporter une serviette, tire les liasses sans les défaire, jette un coup d'œil sur leurs titres, qui annonçaient des correspondances avec les généraux et autres, les place dans la serviette, toujours en présence d'Heurtier et de Gamin, fait prendre le paquet à son domestique, et se rend à la convention, où il les dépose authentiquement. Comme il traversait les appartements, il rencontra un député qui lui demande ce qu'il a là. « De bonnes choses, répliqua-t-il, que je vais remettre à la convention [1]. » Il faut

[1] Roland, lorsqu'il remit ces papiers à l'assemblée, dans la séance du 22 novembre 1792, s'exprima en ces termes :

« Je viens apporter à la convention « nationale plusieurs cartons remplis « de papiers qui, par leur nature et à « cause du lieu où ils ont été trouvés, « m'ont paru d'une très-grande impor- « tance. Je crois qu'ils sont propres à « jeter un grand jour sur les événe- « ments du 10 août, sur la révolution « entière, et sur les personnes qui y ont « joué le premier rôle. Plusieurs mem- « bres de l'assemblée constituante et de « l'assemblée législative paraissent y « être compromis; ils renferment des cor- « respondances de M. Laporte et de « plusieurs autres personnes attachées « au roi; il y a même des lettres origi- « nales du ci-devant roi, et une im- « mensité de projets sur sa garde, sur sa « maison, sur les armées, et de combi- « naisons de toute espèce relatives à la « révolution.

« Si ces pièces se fussent trouvées « dans les appartements des Tuileries, « je les aurais remises à vos commis- « saires; mais elles m'ont paru devoir « être détachées des autres par leur « importance : elles étaient dans un lieu « si particulier, si secret, que si la seule « personne de Paris qui en avait con- « naissance ne l'eût indiqué, il eût été « impossible de les découvrir. Elles « étaient derrière un panneau de lam- « bris, dans un trou pratiqué dans le « mur, et fermé par une porte de fer; « c'est l'ouvrier qui l'avait posée qui « m'en a fait la déclaration. J'ai fait « ouvrir ce matin cette armoire, et j'ai « parcouru rapidement ces papiers. Je « crois qu'il est nécessaire que l'assem- « blée nomme une commission expresse « pour en prendre connaissance. »

Goupilleau se plaignit de ce que *le ministre* n'avait pas fait ouvrir cette armoire en présence des commissaires qui, chargés de l'inventaire des papiers trouvés aux Tuileries, travaillaient au même moment dans un appartement voisin.

Tallien demanda si le ministre avait fait dresser un procès-verbal de ces pièces. Cambon prit la défense *du ministre*; il dit que Roland avait eu raison de s'empresser d'apporter ces pièces directement à l'assemblée nationale. Il demanda qu'il fût nommé à l'instant une commission pour en faire l'inventaire.

Sa proposition fut adoptée; mais on n'en renouvela pas moins plusieurs fois, dans l'assemblée, le reproche fait à Roland d'avoir soustrait des papiers qui, disait-on, pouvaient compromet-

dire qu'en mettant le château et tout ce qu'il contenait sous la responsabilité du ministre de l'intérieur, elle avait en outre créé une commission de quelques-uns de ses membres pour examiner les pièces, écrites ou imprimées, qui s'y étaient trouvées lors de l'invasion, et qui avaient été réunies dans une partie. Les membres de cette commission furent fâchés que le ministre ne les eût point appelés à la découverte ; le ministre n'avait rien trouvé de plus simple, sur la dénonciation de Gamin, que de visiter les lieux, et, y rencontrant des papiers, de les soumettre sur-le-champ à la convention. Il se conduisit en homme probe et sans défiance ; il n'agit point en politique qui prévoit tout et ménage les amours-propres. Roland n'a point de tort réel dans cette affaire, mais il y a une faute de conduite et de précaution. Ajoutez que, parmi les membres de la commission au château, était un certain Calon, personnage que Roland méprisait, avec lequel il avait quelquefois des difficultés, parce que ces députés commissaires voulaient étendre leur pouvoir et bouleverser le château à leur gré ; tandis que Roland, naturellement rigide, et fort de sa responsabilité, s'opposait souvent à leurs entreprises. On jugera ce Calon lorsque j'aurai dit qu'il était public et reconnu tel qu'il s'était associé avec une femme, sa maîtresse, pour établir, à communauté de profits, un *café-buvette* auprès de l'assemblée.

On voit maintenant l'origine de tout ce tapage sur l'armoire de fer ; on sent combien les divers ennemis de Roland se saisirent des apparences pour le faire soupçonner, et combien de petites passions concoururent à élever des nuages sur cette circonstance. De quel prix n'est-elle pas devenue pour ceux qui, voulant accuser de conspiration les députés amis de Roland, trouvent si commode de faire croire que l'armoire renfermait des pièces que le ministre aura soustraites ! Mais rapprochez les temps, calculez les faits, et, vous arrêtant à celui-là seul, voyez

tre ses amis les girondins. Amar, dans son rapport, en parlait ainsi : « Roland, « de son autorité privée, avait osé disposer des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries ; il les avait « enlevés seul, sans témoins, sans inventaire, en fuyant les regards des « députés qui étaient occupés dans le « même lieu, par les ordres de la convention, à des recherches semblables. « Roland en a soustrait à loisir tous « ceux qui pouvaient révéler les attentats de la faction. »

(*Note de l'éditeur.*)

donc que si Roland avait voulu faire une soustraction, il aurait commencé par une ouverture furtive, après laquelle il en aurait fait faire une bien authentique, à laquelle aucune forme n'eût manqué. Sa marche rapide et non précautionnée, en l'exposant aux inculpations, prouve son innocence, pour quiconque veut réfléchir. Heurtier existe; c'est un homme d'âge, et généralement estimé : Gamin existe aussi; ils ont dressé leur petit procès-verbal de l'opération, et cette pièce, comme ces détails, ne seront pas perdus pour l'histoire. Je ne relèverai point l'accusation faite contre Roland de protéger les partisans de l'aristocratie, et de tendre les bras aux émigrés : Roland était, dans son administration, d'une justice impartiale et sévère; il ne tendait les bras qu'à la loi; il ne voyait qu'elle, et ne prononçait jamais que d'après elle. Assurément l'aristocratie doit trouver aussi étrange de se voir donner un tel patron, qu'il doit le paraître à Brunswick de l'entendre nommer son ami : ces sottises-là ne feront pas longtemps fortune. Il est très-vrai que, la république une fois établie, Roland voulait attacher à elle jusqu'à ses ennemis par un régime équitable; il voulait de bonnes lois, au lieu de sang : ces principes donnèrent une sorte de confiance aux gens mêmes qui, sans fanatisme pour la royauté, n'étaient pourtant pas républicains; ils se sentaient convertir; ils convenaient que ce ministre patriote paraissait cependant honnête homme. Les jaloux prirent acte de ces aveux pour offrir Roland comme un partisan de l'aristocratie; c'est ainsi qu'ils ont fini par qualifier tous les sages amis de l'humanité.

Je voudrais bien que l'on me fît voir comment Roland qui, dans l'ancien régime, avait renoncé à son propre avancement pour soutenir la liberté du commerce, sur laquelle on lui faisait un crime de ses opinions; qui avait professé ses principes dans des ouvrages publics, depuis quinze à vingt ans; qui, fidèle à son caractère lors de la révolution, s'était déclaré pour elle au point de devenir en butte à toute l'aristocratie de Lyon; qui, placé au ministère, s'y était comporté avec un vrai courage; qui avait osé publier une lettre au roi, que les partisans du trône ne lui pardonnent point encore; qui, rappelé au ministère

par l'insurrection du 10 août, avait son intérêt et sa gloire engagés à la soutenir : comment, dis-je, Roland pouvait-il chercher à la décrier, à favoriser les royalistes qui le haïssaient ou se seraient défiés de lui, à relever l'aristocratie dont il avait mérité la persécution, et qui, aujourd'hui même, sourit à celle dont il est victime? Qu'aurait-il pu prétendre? il était placé aussi haut qu'on pût l'être alors, et il jouissait d'une grande considération; l'ambition ou l'intérêt n'avait à chercher que de le soutenir en place, et s'il les eût écoutés, il aurait ménagé les passions, flatté les partis; il se serait bien gardé de heurter personne : le soin de ne pas se faire d'ennemis est le premier caractère de l'homme ambitieux déjà parvenu dans une république. Voyez-le, au contraire, dénonçant rigoureusement les abus qu'il ne pouvait réprimer; ne flattant qui que ce soit au monde, et ne pliant jamais devant la force ou le préjugé du jour : c'est l'allure d'un homme sincère et courageux, et non celle d'un hypocrite. Ceci nous ramène aux députés auxquels on peut appliquer de semblables raisonnements.

Le corps électoral de Paris avait été évidemment soumis à Robespierre et à Danton; ses nominations étaient leur ouvrage : on sait comment Robespierre pérora contre Priestley et pour Marat; on sait qu'il produisit son frère; on vit Danton s'échapper des fonctions du ministère pour y exercer son empire, et l'on n'a point oublié que ce sont ces meneurs du corps qui lui ont fait élire d'Orléans. (Je demande ici, par occasion, pourquoi on ne l'a pas attendu pour le procès des députés avec lesquels on a voulu le confondre dans le décret d'accusation, et à qui on le donne pour complice.) On vit, dans la députation de Paris, les membres de ce fameux comité de surveillance de la commune, qui avaient dirigé les massacres de septembre, qui avaient exhorté les départements à les imiter, dans une circulaire bien connue que Danton faisait expédier sous son couvert; on y vit des hommes accusés de vols, et qu'effectivement depuis le conseil général, un peu renouvelé, n'a pu se dispenser de dénoncer en conséquence, quoiqu'ils siégeassent dans la convention, et qu'ils y soient demeurés sur le sommet de la montagne (Sergent et Panis). Les constituants, arrivant pour la convention, con-

naissant déjà Paris, les révolutions et les personnages, y vinrent inquiets de cette députation parisienne, indignés des événements de septembre, disposés à se méfier de l'une, et à punir les auteurs des autres. Cette disposition n'eût point échappé aux intéressés, lors même que les constituants auraient cherché à la dissimuler; ce qu'ils ne firent pas. Mais la convention s'ouvrit avant d'être complète, et la députation parisienne se fit un parti qui se recruta de tous les ignorants ou les faibles, à mesure qu'ils survinrent; elle en avait déjà bon nombre, lorsque la totalité fut rassemblée, et que tous les constituants s'y trouvèrent. On voit bien que j'appelle ainsi les députés qui l'avaient été à l'assemblée de 89, et qui se sont trouvés en plus grande partie dans ce qu'on a appelé le côté droit de la convention.

L'agitation de Paris, la conduite de sa commune, la faiblesse du département, le ton de ses députés, la tyrannie des tribunes, inspirèrent, comme première mesure, l'idée d'une garde départementale qui assurât la liberté de la représentation nationale, qui rappelât aux Parisiens qu'ils n'étaient pas ses maîtres, et qui ne laissât point oublier aux départements la nécessité de la balance pour l'avantage commun. On peut voir, dans le rapport de Buzot sur cet objet, les principales raisons à l'appui de cette proposition. Ce fut le gant jeté comme signal de combat. La députation parisienne sentit que son ascendant allait être perdu; et comme elle renfermait des coupables qui ne pouvaient se sauver qu'à la faveur de cet ascendant soutenu, elle mit tout en œuvre pour éviter la mesure qui le lui aurait arraché : dès lors la guerre fut à mort; c'est ainsi qu'elle la fit; mais ses adversaires ne le virent pas assez; ils ne surent point se coaliser, parce qu'ils n'imaginaient point qu'il fallût un parti à la vérité; ils négligèrent les jacobins, parce qu'ils y étaient mal accueillis; ils n'intriguèrent pas, parce qu'ils n'avaient pour cela ni argent, ni astuce : une quarantaine d'entre eux se réunissaient pour causer chez Valazé, d'où il ne sortait jamais que beaucoup de courage pour soutenir les principes, pour braver les déclamateurs, pour se dévouer généreusement; mais point de mesures qu'en motions, dont on leur faisait des crimes. Ils voulaient travailler, tel quel, à la constitution, puisqu'il

était inutile de batailler davantage pour se mettre en meilleure situation. Les meneurs de la députation parisienne voulurent que l'assemblée s'embarrassât dans un jugement, pour entretenir le feu des esprits, se faire un mérite de la mort d'un homme renversé qui ne pouvait plus nuire, et retarder une constitution dont la confection ramènerait l'ordre et bornerait leur pouvoir. Mais, dira-t-on, ce sont eux qui l'ont faite depuis le 2 juin; mais, vous répondrai-je, ce sont eux qui l'empêchaient auparavant : lisez les feuilles du temps; et la preuve qu'ils ne s'en soucient pas davantage aujourd'hui, c'est qu'après l'avoir fait accepter, ils l'ont suspendue, en déclarant que la France demeurait en révolution. De manière que les départements, qui ne l'ont acceptée que par lassitude, ne s'en reposent pas mieux : jamais ils n'ont été tant travaillés de mouvement, de misère, et de tout ce qui s'ensuit. Pour quiconque a suivi les séances de la convention, il est aisé de juger qui faisait naître les débats scandaleux : lorsque les députés du côté droit raisonnaient, on les accusait; ils se défendaient donc : aussitôt on criait à la personnalité; les tribunes les menaçaient, faisaient pleuvoir sur eux les injures, même les crachats : indignés, ils en appelaient à leurs commettants; on les traitait de conspirateurs, et on leur montrait des bâtons ou des pistolets : et l'on dit aujourd'hui, dans leur procès, qu'ils gouvernaient! Qu'ont-ils donc fait à leur guise? rien au monde; ils n'étaient donc ni meneurs, ni puissants. Leurs discours, dans l'affaire du roi, prouvent assez leur raison, et le désir de fonder la république par la sagesse, plutôt que par le sang : je me dispense de les suivre; il faut les lire pour les juger! Voilà ce que la postérité appréciera sans passion; elle verra qu'ils calculaient pour elle, en s'oubliant eux-mêmes : elle honorera leur mémoire, en jetant des fleurs sur leur tombe; vain et tardif hommage qui ne rappelle point à la vie ceux qui l'ont perdue, et dont pourtant l'espoir les console quand ils s'immolent à leur pays!

L'assassinat de Lepelletier est encore une sorte de mystère; mais je n'oublierai jamais deux faits que je veux consigner ici : le premier, c'est que j'ai vu tous les proscrits d'aujourd'hui désespérés de cet événement : j'ai vu Buzot et Louvet en soupirer

et verser des pleurs de rage, persuadés que quelque hardi montagnard avait préparé ce coup pour l'attribuer au côté droit, et s'en faire contre lui, sur le peuple, un moyen de fanatisme. Le second, c'est que Gorsas, énonçant assez clairement cette opinion, ajoute que probablement on ne découvrirait point l'assassin, ou qu'on ne le produirait que mort. Il est très-vrai qu'un Parisien montagnard, commis avec un autre à sa recherche, ne joignit Pâris qu'en Normandie, dans une auberge, où ils dirent qu'il s'était brûlé la cervelle. Il est très-vrai aussi que la Montagne fit une espèce de saint de Lepelletier, qui sûrement ne s'attendait guère à cet honneur; homme faible et riche, qui s'était donné à elle par peur, comme Hérault de Séchelles et quelques autres ci-devant de cette trempe : il ne lui devenait très-utile qu'en mourant de cette manière. L'effet de cette mort fut tel que l'avait prévu le côté droit : et c'est une raison de plus pour s'assurer que les fugitifs ne sont pas les auteurs de celle de Marat, quand il ne serait point absurde de supposer que l'on commande la résolution d'une Corday; sans compter encore que l'immolation de Marat, de leur part, était une sottise dangereuse dans les circonstances, et avec leur projet de venir à Paris. Ajoutons maintenant que des hommes ennemis du sang, cherchant à réprimer les excès, le meurtre et le pillage, assez courageux pour défier leurs adversaires en face, ne prennent guère de tels moyens; tandis qu'ils sont naturels à un Danton, qui faisait dresser chez lui les listes du massacre de septembre, qui en faisait distribuer ensuite l'éloge sous son contre-seing, de même qu'à ses coopérateurs les membres du comité de surveillance, qui avaient dirigé l'opération.

Il faut étudier les séances des jacobins dans toutes ces circonstances, voir comment avait été préparé, le 10 mars, l'histoire de la conspiration de ce jour, échouée, puis reprise, pour juger de la valeur des audacieuses inculpations qui attribuent nos maux aux sages qu'on va sacrifier.

Il est curieux de voir comment le rapporteur Amar confond les temps, les choses et les personnes : il fait de la Vendée l'ouvrage du côté droit, de la prétendue faction dont il met Roland. Or, les troubles de la Vendée ne se sont déclarés que deux mois

au moins après sa sortie du ministère ; et certes, à cette époque, les brissotins n'étaient pas les meneurs de la convention ; ce n'est donc pas leur faute si l'assemblée ne prit pas des mesures efficaces contre ces troubles. Je dirai plus, c'est qu'avec l'activité de Roland et sa correspondance vigilante, jamais ces troubles n'eussent eu le temps de s'accroître sous son ministère : la mollesse de Garat les a laissé propager. Je sais de son premier commis que ce faible ministre avait mis beaucoup de lenteur dans les commencements. Champagneux lui présenta des vues sur les moyens rapides à déployer ; Garat, toujours entre deux eaux, n'adopta point de plan, et laissa l'étincelle produire l'embrasement[1].

Amar prétend que les fugitifs tentèrent, depuis leur proscription, de se réunir à la Vendée : quoi donc les en eût empêchés, s'ils l'avaient voulu ? Ils seraient en sûreté, et ils errent à l'aventure. Ils sont à chaque minute au moment de perdre la vie, qu'ils pourraient s'assurer en se donnant à l'Angleterre, dont on avance qu'ils furent les agents. Qui donc les retient ?

Calomniateurs abominables, comparables à ces insensés qui condamnèrent Socrate, aux jaloux qui perdirent Phocion, aux intrigants qui bannirent Aristide, aux scélérats qui assassinèrent Dion, vous dites au peuple, Voilà la liberté ; et vous la violez dans ses représentants : vous prétendez lui avoir donné une constitution, et vous ne voulez pas qu'il en jouisse ; vous proscrivez, emprisonnez, faites juger deux cents membres de la convention, et vous dites qu'ils vous dominaient, qu'ils fai-

[1] *Note de M. C.* Ceci n'est pas tout à fait exact ; voici le fait qui me concerne :

La première nouvelle de la rébellion de la Vendée arriva au ministère de l'intérieur le 15 mars 1793, et me tomba dans les mains ; j'en fus épouvanté. Garat était au conseil, qui se tenait alors au palais des Tuileries : j'y cours, mes dépêches et une carte à la main ; je lui communique mon effroi, et quelques vues pour étouffer cette insurrection à sa naissance : je voulais que dans le jour, à l'heure même, on eût déployé les moyens d'attaque et de défense. Garat rentre au conseil, fait le rapport de ce que je viens de lui dire. Le ministre de la guerre se charge de la direction des forces à envoyer contre les insurgés : il commissionne le général Berroyer, qui ne partit cependant de Paris que le 25 mars. La correspondance nous apprit que le courrier de Nantes à Paris avait été intercepté : j'allai à l'administration des postes pour m'en éclairer. Quand je sus que ce courrier avait manqué quatre jours de suite, et que les administrateurs n'en avaient averti ni la convention, ni aucun des ministres, je ne pus modérer ma fureur sur une négligence aussi impardonnable ; et ils eussent été destitués sur-le-champ, si on m'eût écouté.

saient une faction : qu'êtes-vous donc, vous qui méconnaissez tous les droits, qui vous élevez au-dessus de toutes les autorités, qui abusez de tous les pouvoirs, qui gouvernez par le fer, qui ne prêchez que la terreur, et qui faites gémir la France sous la tyrannie la plus exécrable? — Ces hommes, que vous accusez de tant de crimes sans en prouver un seul, qu'ont-ils gagné dans cette lutte honorable, soutenue avec intrépidité contre la scélératesse ou l'aveuglement, au milieu de dégoûts sans nombre, de périls qu'ils sentaient, qu'ils annonçaient, que vous avez réunis sur leur tête, et dont vous les accablez? — *Leurs opinions sur les colonies étaient un objet de trafic.* — Eh! ce sont les riches colons qui les haïssent; ils ne les payaient donc pas? Où sont leurs billets? N'est-ce pas eux qui firent rendre un décret pour obliger tous les députés à présenter le compte et donner raison de l'augmentation de leur fortune, depuis la révolution? Vous ne poursuivîtes pas son exécution, et vous avez fait semblant de ne pas vous en souvenir, en en rendant dernièrement un autre pareil qui n'aura pas plus d'effet. Vous faites juger Perrin; pourquoi donc gardez-vous Sergent, et ne faites-vous pas regorger Danton? Cela viendra peut-être; car vous devez finir par vous détruire les uns et les autres, et vous servir pour cela de vos propres mains. Mais pourquoi les femmes de vos riches proscrits languissent-elles dans la misère?

Celle de Guadet, nourrice d'un enfant qui vit le jour dans ces temps malheureux, gardée chez elle, depuis le départ de son mari, par un gendarme qui se rit de ses pleurs; sous la surveillance d'un portier barbare, président de sa section, qui ne permet pas la sortie d'un paquet; ne subsiste que du prix de quelques effets, montres, couverts, linge, qu'elle fait vendre en cachette. Celle de Gensonné, mourant de maladie et de douleurs, ne suffit au soutien de ses deux jolis enfants que par les secours secrets de quelques amis. Celle de Brissot, gardée d'abord dans un hôtel garni, parce que les scellés étaient sur sa porte, traînée à la Force, y languirait encore comme elle a fait durant cinq jours, au pain et à l'eau, sur la paille, faute d'argent, si une main secourable n'était venue lui apporter quelque soulagement. La femme de Pétion, comme celle de

Roland, également prisonnières à Sainte-Pélagie, ne payent qu'à l'aide d'emprunts la mince dépense à laquelle elles se réduisent. Et toi, Chabot, où as-tu pris ces sommes que tu reconnais à ta nouvelle épouse? et toi... Mais une récrimination, toute juste qu'elle soit, n'est pas digne de la cause des hommes célèbres que la tyrannie tient aujourd'hui sur la sellette d'un tribunal sanguinaire, dont la composition ferait rire, si elle ne transportait d'horreur. Et ces hommes, non encore jugés, sont réunis dans un local de la prison, au nombre de vingt-neuf, avec un lit pour cinq! O France! tu laisses ainsi traiter, je ne dis pas tes enfants, mais tes pères à la liberté, tes défenseurs; et tu parles de république!

Je n'ai pas le courage de m'appesantir sur les détails révoltants de cet acte absurde d'accusation, après la lecture publique duquel on a entendu un défenseur observer que, contre toutes les formes, aucune des pièces ne lui avait été communiquée. A sa prière de faire délibérer le tribunal sur cette présentation et la demande en conséquence, le président chuchote un instant à sa droite, et répond, en balbutiant, que l'immensité des pièces rend leur communication difficile; que d'ailleurs il y en a beaucoup sous les scellés chez les accusés; qu'on les fera prendre, mais qu'on va toujours procéder aux débats. — Ainsi, l'on a procédé à la confection de l'acte d'accusation, dans l'espérance qu'il doit être appuyé par des pièces qu'on n'a pas vues, et qu'on suppose chez les accusés; ainsi, l'on procède à leur jugement sans communiquer les autres pièces qu'on prétend avoir, sous prétexte de leur trop grand nombre. Et ce n'est pas là de l'imposture! — Juste ciel! jamais je n'aurais imaginé ces détails, si je n'eusse été présente. Appelée comme témoin aux débats, j'ai assisté dans cette qualité à l'ouverture de l'affaire; j'ai présumé qu'on avait dessein de profiter, pour me perdre, des vérités que j'aurais le courage de dire. Retirée après la lecture de l'acte d'accusation, j'attendais mon tour d'être appelée; il n'est pas venu, on m'a ramenée dans ma prison : voici le troisième jour, on ne vient point encore. J'ai passé les heures d'attente du premier jour dans le greffe du tribunal, où j'ai parlé avec force et liberté à tous ceux qui s'y sont trouvés. Au-

rait-on réfléchi que cette force et cette liberté pourraient avoir quelque effet à l'audience? qu'il vaut mieux l'éviter, dépêcher les députés sans moi, et m'appeler ensuite après eux pour finir de ma personne, sans me faire un accessoire intéressant à leur cause? — J'en ai peur. Je désire mériter la mort en allant leur rendre témoignage, tandis qu'ils vivent; et je crains de perdre cette occasion. Je suis sur les épines; j'attends l'huissier, comme une âme en peine attend son libérateur; je n'ai écrit ce qu'on vient de lire que pour tromper mon impatience.

26 octobre 1793.

Votre lettre, mon cher Bosc, m'a fait un bien extrême; elle me montre votre âme entière et tout votre attachement : l'une et l'autre sont aussi rares à mes yeux que précieuses pour mon cœur. Nous ne différons pourtant pas autant que vous l'imaginez; nous ne nous sommes pas bien entendus. Je n'avais pas le dessein de partir à ce moment, mais de me procurer le moyen de le faire à celui qui me serait devenu convenable. Je voulais rendre hommage à la vérité, comme je sais faire, puis m'en aller tout juste avant la dernière cérémonie; je trouvais beau de tromper ainsi les tyrans [1]. J'avais bien remâché ce projet, et je vous jure que ce n'était point la faiblesse qui me l'avait inspiré. Je me porte à merveille; j'ai la tête aussi saine et le courage aussi vert que jamais. Il est très-vrai que le procès actuel m'abreuve d'amertume et m'enflamme d'indignation : j'ai cru que les fugitifs étaient aussi arrêtés. Il est possible qu'une douleur profonde et l'exaltation de sentiments déjà terribles aient mûri, dans le secret de mon cœur, une résolution que mon esprit a revêtue d'excellents motifs.

Appelée en témoignage dans l'affaire, j'ai trouvé que cela modifiait mon allure. J'étais fort décidée à profiter de cette occasion, pour arriver au but avec plus de célérité : je voulais tonner sans réserve, et finir ensuite; je trouvais que cela même m'autorisait à ne rien taire, et qu'il fallait l'avoir en poche en se rendant à l'audience : cependant je n'ai pas attendu d'en être

[1] Voyez la Notice biographique sur madame Roland.

pourvue pour soutenir mon caractère. Dans les heures d'attente que j'ai passées au greffe, au milieu de dix personnes, officiers, juges de l'autre section, etc., entendue d'Hébert et de Chabot, qui sont venus dans la pièce voisine, j'ai parlé avec autant de force que de liberté. Mon tour pour l'audience n'est pas arrivé : on devait me venir chercher le second jour; le troisième s'achève, et l'on n'a pas paru : j'ai peur que ces drôles n'aient aperçu que je pourrais faire un épisode intéressant, et qu'il vaut mieux me rejeter après coup.

J'attends avec impatience, et je crains maintenant d'être privée d'avouer mes amis en leur présence. Vous jugez, mon ami, que, dans tous ces cas, il faut attendre et non commander la catastrophe; c'est sur cela seul que nous ne sommes pas complétement d'accord : il me semblait qu'il y avait de la faiblesse à recevoir le coup de grâce quand on pouvait se le donner, et à se prodiguer aux insolentes clameurs d'insensés aussi indignes d'un tel exemple qu'incapables d'en profiter. Nul doute qu'il fallût faire ainsi il y a trois mois; mais aujourd'hui c'est en pure perte pour la génération; et quant à la postérité, l'autre résolution, ménagée comme je vous l'exprime, n'est pas d'un moins bon effet.

Vous voyez que vous ne m'aviez pas bien comprise : examinez donc la chose sous le point de vue où elle m'a frappée : ce n'est pas du tout celui où vous l'envisagez : je consens à accepter votre détermination, quand vous l'aurez ainsi réfléchie. J'abrége, pour que vous ayez cette réponse par la même voie; il me suffit d'indiquer ce que la méditation vous fera développer à loisir. Ma pauvre petite! où donc est-elle? Apprenez-le-moi, je vous prie; donnez-moi quelques détails; que mon esprit puisse du moins la saisir dans sa situation nouvelle. Touchée de vos soins, vous jugez que je sens aussi l'amertume de toutes ces circonstances. J'apprends que mon beau-frère est en arrestation : sans doute le séquestre de ses biens n'est pas levé, et peut-être aura-t-il à craindre la déportation.

Considérez que votre amitié, trouvant très-pénible le soin que je réclamais d'elle, peut aisément vous faire illusion sur ce que vous pouvez ou devez à cet égard : tâchez de penser

à la chose, comme si ce n'était ni vous, ni moi, mais deux individus, dans nos situations respectives, soumis à votre jugement impartial. Voyez ma fermeté, pesez les raisons, calculez froidement, et sentez le peu que vaut la canaille qui se nourrit du spectacle.

Je vous embrasse tendrement. Jany vous dira ce qu'il est possible de tenter un matin ; mais prenez garde à ne pas vous exposer.

A la personne chargée du soin de ma fille [1].

Vous devez au malheur, citoyenne, et vous tenez de la confiance, un dépôt qui m'est bien cher.

Je crois à l'excellence du choix de l'amitié, voilà le fondement de mes espérances sur l'objet des sollicitudes qui rendent pénible ma situation présente.

Le courage fait supporter aisément les maux qui nous sont propres ; mais le cœur d'une mère est difficile à calmer sur le sort d'un enfant auquel elle se sent arracher.

Si l'infortune imprime un caractère sacré, qu'il préserve ma chère Eudora, je ne dirai pas des peines semblables à celles que j'éprouve, mais de dangers infiniment plus redoutables à mes yeux ! Qu'elle conserve son innocence, et qu'elle parvienne à remplir un jour, dans la paix et l'obscurité, le devoir touchant d'épouse et de mère. Elle a besoin de s'y préparer par une vie active et réglée, et de joindre, au goût des devoirs de son sexe, quelque talent dont l'exercice lui sera peut-être nécessaire :

[1] Des amis de madame Roland avaient recueilli sa fille. Ils se virent bientôt forcés, pour leur sûreté personnelle, de placer cette jeune personne chez une maîtresse de pension, qui l'éleva sous un nom supposé. Cette circonstance préparait une scène aussi douloureuse qu'imprévue. Un homme qui venait quelquefois dans cette institution respectable, et qui partageait tous les sentiments qu'on y professait contre le régime de la terreur, y parut un soir plus triste et plus abattu que de coutume. Il avait vu passer madame Roland pour aller au supplice, et raconta les détails de sa fin funeste devant sa malheureuse fille, dont il ignorait le nom. Glacée d'épouvante aux premiers mots qu'il avait prononcés, mais tremblante encore de compromettre une hospitalité généreuse, la pauvre enfant, presque mourante, eut la force de se traîner dans une pièce voisine; là elle ne sortit d'un évanouissement de quelques heures que par les cris et les sanglots du désespoir.

(*Note de l'éditeur.*)

je sais qu'elle a chez vous des moyens pour cela. Vous avez un fils, et je n'ose pas vous dire que cette idée m'a troublée; mais vous avez aussi une fille, et je me suis sentie rassurée. C'est assez dire à une âme sensible, à une mère, et à une personne telle que je vous suppose. Mon état produit de fortes affections, il ne comporte pas de longues expressions. Recevez mes vœux et ma reconnaissance.

La mère d'Eudora.

NOTES

Sur mon procès et l'interrogatoire qui l'a commencé.

Dans les premiers instants de mon arrestation, j'imaginai d'écrire à Duperret, pour le prier de faire entendre mes réclamations. Sans être liée avec lui, j'avais remarqué dans son caractère cette espèce de courage qui fait que l'on ne craint pas de se mettre en avant quand il est question d'obliger, et il m'inspirait la confiance que donne en révolution la conformité des mêmes principes. Je ne m'étais pas trompée; Duperret me répondit avec intérêt et chaleur; il ajouta, à l'expression de ses sentiments, quelques nouvelles sur l'état des choses et celui des députés fugitifs. Je le remerciai; je répliquai sur l'article de nos amis, en exprimant mes vœux pour leur salut et celui de ma patrie. Quelques jours après, ayant fait imprimer l'interrogatoire qu'un administrateur de police était venu me faire subir à l'Abbaye, j'en adressai un exemplaire à Duperret; j'exprime, à cette occasion, mon mépris pour les sots mensonges qu'Hébert venait de débiter, à mon sujet, dans son *Père Duchesne*. Ces objets forment une correspondance de trois ou quatre petites lettres, y compris un billet par lequel je prévenais Duperret ainsi que je prévins, dans le temps, plusieurs personnes que je jugeais s'intéresser à moi, de ma prétendue mise en liberté de l'Abbaye, transformée subitement en une nouvelle arrestation pour Sainte-

Pélagie. C'est cette correspondance sur laquelle on veut fonder une accusation contre moi, comme ayant, du moins indirectement, entretenu des relations avec les députés rebelles du Calvados. Le jour même de l'exécution de Brissot [1], je fus transférée à la Conciergerie, placée dans un lieu infect, couchée sans draps, sur un lit qu'un prisonnier voulut bien me prêter; et le lendemain je fus interrogée, au greffe du tribunal, par le juge David, accompagné de l'accusateur public, en présence d'un homme que je soupçonne être un juré. On me fait d'abord de longues questions sur ce qu'était Roland avant le 14 juillet 1789; qui était maire à Lyon, lorsque Roland fut municipal? etc. Je satisfais à ces questions par l'exact exposé des faits; mais je remarquai, dès là même, qu'en me demandant beaucoup de choses, on n'aimait pas que je répondisse avec détails. Après quoi, sans transition, l'on me demande si, dans le temps de la convention, je ne voyais pas souvent tels députés, et l'on dénomma les proscrits et les condamnés; si je n'ai pas entendu, dans leurs conférences, traiter de la force départementale, et des moyens de l'obtenir. J'avais à expliquer que je voyais quelques-uns de ces députés comme des amis avec lesquels, Roland et moi, nous étions liés du temps de l'assemblée constituante : quelques autres par occasion, comme connaissances, et amenés par leurs collègues, et que je n'avais jamais vu plusieurs d'entre eux; que d'ailleurs il n'y avait jamais eu chez Roland de comités, ni de conférences; mais qu'on y parlait seulement, en conversations publiques, de ce dont s'occupait l'assemblée, et de ce qui intéressait tout le monde. La discussion fut longue et difficile, avant que je pusse faire inscrire mes réponses; on voulait que je les fisse par oui et par non; on m'accusa de bavardage; on dit que nous n'étions pas là au ministère de l'intérieur pour y faire de l'esprit : l'accusateur public et le juge, le premier surtout, se comportèrent avec la prévention et l'aigreur de gens persuadés qu'ils tiennent un grand coupable, et impatients de le convaincre. Lorsque le juge avait fait une question, et que l'accu-

[1] 31 octobre 1793 (10 brumaire an II).

sateur public ne la trouvait pas de son goût, il la posait d'une autre manière, l'étendait, et la rendait complexe ou captieuse; interrompait mes réponses, exigeait qu'elles fussent abrégées : c'était une vexation réelle. J'ai été retenue environ trois heures, ou un peu plus, après lesquelles on a suspendu l'interrogatoire pour le reprendre le soir, disait-on. J'attends. La volonté de me perdre me semble évidente; je n'assurerai point mes jours par une lâcheté; mais je ne veux point prêter le flanc à la malveillance, et faciliter, par des bêtises, le travail de l'accusateur public, qui semble désirer que je lui prépare, dans mes réponses, l'acte d'accusation que son zèle médite contre moi.

Deux jours après, j'ai été appelée de nouveau, pour la suite de l'interrogatoire. La première question a porté sur la prétendue contradiction que l'on supposait exister entre mes lettres à Duperret, et ce que j'avais dit que je n'étais pas liée particulièrement avec lui; d'où il résultait que je déguisais la vérité sur mes relations politiques avec les rebelles. J'ai répondu que je n'avais pas vu Duperret plus de dix fois, et jamais en particulier; qu'il était aisé de le voir par la première lettre que je lui adressai en lui envoyant copie de celle pour la convention; que les lettres subséquentes étaient le résultat de l'intérêt et de la franchise avec lesquels il m'avait répondu, etc.; qu'à l'époque où avait commencé cette petite correspondance, il n'y avait point de ce qu'on appelait révolte et rébellion; que j'avais alors peu de choix à faire dans l'assemblée, pour m'adresser à une personne à laquelle je ne fusse pas tout à fait étrangère, et qui voulût se charger de mes intérêts. Demandé quels étaient avec lui nos amis communs : *R.* Particulièrement Barbaroux.

D. Si je n'avais pas connaissance que Roland, avant son ministère, eût été du comité de correspondance des jacobins?

R. Oui.

D. Si ce n'était pas moi qui me chargeais de la rédaction des lettres qu'il avait à faire pour le comité.

R. Que je n'avais jamais prêté mes pensées à mon mari; mais qu'il pouvait avoir quelquefois employé ma main.

D. Si je ne connaissais point le bureau de formation d'esprit public, établi par Roland pour corrompre les départements, appeler une force départementale, déchirer la république suivant les projets d'une faction liberticide, etc.; et si ce n'était pas moi qui dirigeais ce bureau?

R. Que Roland n'avait point établi de bureau sous cette dénomination, et que je n'en dirigeais aucun. Qu'après le décret de la fin d'août, qui lui ordonnait de répandre des écrits utiles, il avait affecté à quelques commis le soin de les expédier; qu'il mettait du zèle à l'exécution d'une loi dont l'observation devait répandre la connaissance et l'amour de la révolution; qu'il appelait cela la correspondance patriotique, et que ses propres écrits, loin d'exciter à la division, respiraient tous le désir de concourir au maintien de l'ordre et de la paix.

D. Observé que je déguiserais en vain la vérité, comme il paraissait évidemment, par toutes mes réponses que je voulais faire; que, sur la porte de ce bureau même, il y avait une ridicule dénomination, et que je n'étais pas assez étrangère aux opérations de mon mari pour l'avoir ignorée; qu'inutilement je voudrais justifier Roland, et qu'une fatale expérience n'avait que trop appris le mal qu'avait fait ce perfide ministre, en répandant des calomnies contre les plus fidèles mandataires du peuple, et soulevant les départements contre Paris.

R. Que, loin de déguiser la vérité, je m'honorais de lui rendre hommage, même au péril de ma vie; que je n'avais jamais vu l'inscription dont on me parlait; que j'avais remarqué, au contraire, dans le temps que cette dénomination se répandait dans le public, qu'elle n'était pas employée dans les états imprimés des bureaux du département de l'intérieur. Quant aux attributions injurieuses faites à Roland, je n'opposais que deux faits : le *premier*, ses *écrits*, qui tous renfermaient les meilleurs principes de la morale et de la politique; le *deuxième*, l'envoi qu'il faisait de tous ceux imprimés par ordre de la convention nationale, et son exactitude à faire expédier ceux des membres de cette assemblée qui passaient pour être le plus en opposition.

D. Si je savais à quelle époque Roland avait quitté Paris, et où il pouvait être?

R. Que je le sache, ou non, je ne dois ni ne veux vous le dire.

D. Observé que cette obstination à déguiser toujours la vérité montrait que je croyais Roland coupable; que je me mettais en rébellion ouverte contre la loi; que j'oubliais les devoirs d'accusée, qui doit, surtout, la vérité à la justice, etc. — L'accusateur public, qui posait cette question, eut soin de la charger, comme toutes celles qu'il se mêlait de faire, d'épithètes outrageantes, et d'expressions qui sentaient la colère. Je voulus répondre; il requiert de m'interdire les détails; et lui et le juge, cherchant à se prévaloir de l'espèce d'autorité que leur donnaient leurs fonctions, employèrent tous les moyens pour me réduire au silence, ou me faire parler à leur gré. Je m'indignai, je dis que je me plaindrais en plein tribunal de cette manière vexatoire et inouïe d'interroger; que je ne m'en laissais pas imposer par l'autorité; que je reconnaissais, avant tout ce que les hommes avaient institué, la raison et la nature; et me tournant du côté du greffier, Prenez la plume, lui dis-je, et écrivez :

R. Un accusé ne doit compte que de ses faits, et non de ceux d'autrui. Si, durant plus de quatre mois, on n'eût pas refusé à Roland la justice qu'il sollicitait si vivement, en demandant l'apurement de ses comptes, il n'aurait pas été dans le cas de s'absenter, et je ne serais pas dans le cas de taire sa résidence, en supposant qu'elle me fût connue. Que je ne connaissais point de loi au nom de laquelle on pût engager à trahir les sentiments les plus chers de la nature [1].

Ici l'accusateur public, furieux, s'écria qu'avec une telle bavarde on n'en finirait jamais; et il fit clore l'interrogatoire.

« Que je vous plains! lui dis-je avec sérénité. Je vous pardonne même ce que vous me dites de désobligeant : vous croyez tenir un grand coupable, vous êtes impatient de le convaincre; mais qu'on est malheureux avec de telles préventions! Vous pouvez m'envoyer à l'échafaud; vous ne sauriez m'ôter la joie que donne une bonne conscience, et la persuasion que la pos-

[1] Madame Roland était de mémoire; mais elle avait conservé tant de présence d'esprit, que ces notes, comparées au texte même de l'interrogatoire, se trouvent exactement semblables. (*Note de l'éditeur.*)

térité vengera Roland et moi, en vouant à l'infamie ses persécuteurs. » On me dit de choisir un défenseur; j'indiquai Chauveau, et je me retirai, en leur disant d'un air riant : « Je vous souhaite, pour le mal que vous me voulez, une paix égale à celle que je conserve, quel que soit le prix qui puisse y être attaché. »

Cet interrogatoire s'est fait dans une salle dite du conseil, où était une table autour de laquelle étaient rangées plusieurs personnes qui paraissaient être là pour écrire, et qui ne faisaient que m'écouter. Il y eut beaucoup d'allants et de venants, et rien ne fut moins secret que cet interrogatoire.

Projet de défense au tribunal[1].

L'accusation portée contre moi repose entièrement sur ma prétendue complicité avec des hommes appelés conspirateurs. Mes liaisons d'amitié avec un petit nombre d'entre eux sont très-antérieures aux circonstances politiques qui les font considérer aujourd'hui comme coupables. Les rapports que j'ai conservés avec eux, par une voie intermédiaire, à l'époque de leur départ de Paris, sont absolument étrangers aux affaires. Je n'ai point eu proprement de correspondance politique, et, à cet égard, je pourrais m'en tenir à une dénégation absolue; car je ne saurais être interpellée de rendre compte de mes affections particulières : mais je puis m'honorer d'elles comme de ma conduite, et je n'ai rien à taire au public. Je dirai donc que j'ai reçu des expressions de regret sur ma détention; et l'avis que Duperret avait pour moi deux lettres, soit qu'elles eussent été écrites avant ou après avoir quitté Paris, soit qu'elles fussent d'un seul ou de deux de mes amis, je l'ignore. Duperret les avait remises en d'autres mains, et je ne les ai jamais vues. J'ai reçu, une autre fois, la pressante invitation de rompre mes fers, des offres de service pour m'aider à y réussir, suivant les moyens que je jugerais convenables, et pour me rendre où je trouverais bon. Je

[1] Cette pièce devrait être lue comme mémoire justificatif; elle fut écrite par madame Roland, à la Conciergerie, dans la nuit qui suivit son interrogatoire. (*Note de M. C.*)

n'ai voulu me prêter à rien de semblable, par devoir et par honneur : par devoir, pour ne point exposer ceux à la garde de qui j'étais confiée; par honneur, parce que, dans tous les cas, je préférais courir les risques d'un procès injuste, à me couvrir d'une apparence coupable, par une fuite indigne de moi. J'avais bien voulu être arrêtée au 31 mai; ce n'était pas pour m'échapper plus tard. Voilà à quoi se sont bornées mes relations avec mes amis fugitifs. Sans doute, si les communications n'eussent pas été interrompues, ou que je n'eusse pas été contrainte par ma captivité, j'aurais cherché à me procurer de leurs nouvelles; car je ne connais pas de loi qui me l'interdit. Eh! dans quel temps, chez quel peuple du monde vit-on jamais traduire en crime la fidélité aux sentiments d'estime et de fraternité qui lient les hommes entre eux? Je ne juge point les mesures que prirent ceux qu'on a proscrits, elles ne m'ont pas été connues; mais je ne crois point à des intentions perverses chez ceux dont la probité, le civisme, et le généreux dévouement à leur pays, m'étaient démontrés. S'ils ont erré, ce fut de bonne foi; ils succombent sans être avilis; ils sont, à mes yeux, malheureux sans être coupables. Si je le suis moi-même, en faisant des vœux pour leur salut, je me déclare telle à la face de l'univers. Je n'ai pas d'inquiétude pour leur gloire, et je consens volontiers à partager celle d'être opprimée par leurs ennemis. J'ai vu ces hommes accusés d'avoir conspiré contre leur pays, républicains déclarés, mais humains, persuadés qu'il fallait, par de bonnes lois, faire chérir la république de ceux mêmes qui doutaient qu'elle pût se soutenir; ce qui effectivement est plus difficile que de les tuer. L'histoire de tous les siècles a prouvé qu'il fallait beaucoup de talents pour amener les hommes à la vertu par de bonnes lois, tandis qu'il suffit de la force pour les opprimer par la terreur ou les anéantir par la mort. Je les ai vus prétendre que l'abondance, comme le bonheur, ne pouvait résulter que d'un régime équitable, protecteur et bienfaisant; que la toute-puissance des baïonnettes produisait bien la peur, mais non pas du pain. Je les ai vus, animés du plus vif enthousiasme pour le bien du peuple, dédaigner de le flatter, résolus à périr victimes de son aveuglement plutôt que de le tromper. J'avoue que ces

principes et cette conduite m'ont paru totalement différer de ceux des tyrans ou des ambitieux qui cherchent à plaire au peuple pour le subjuguer. Elle m'a inspiré la plus profonde estime pour ces hommes généreux : cette erreur, si c'en est une, m'accompagnera dans le tombeau, et je m'honorerai de suivre ceux que je n'ai pu accompagner.

Ma défense, j'ose le dire, est plus nécessaire à ceux qui veulent s'éclairer de bonne foi, qu'elle ne l'est à moi-même. Tranquille et satisfaite dans le sentiment d'avoir rempli mes devoirs, j'envisage l'avenir avec sérénité. Mes goûts sérieux, mes habitudes studieuses, m'ont tenue également éloignée des folies de la dissipation et du tracas de l'intrigue. Amie de la liberté, dont la réflexion m'avait fait juger tout le prix, j'ai vu la révolution avec transport, persuadée que c'était l'époque du renversement de l'arbitraire que je hais, de la réforme d'abus dont j'avais souvent gémi, en m'attendrissant sur le sort de la classe malheureuse. J'ai suivi les progrès de la révolution avec intérêt, je m'entretenais de la chose publique avec chaleur; mais je n'ai point dépassé les bornes qui m'étaient imposées par mon sexe. Quelques talents peut-être, assez de philosophie, un courage plus rare, et qui me permettait de ne point affaiblir, dans les dangers, celui de mon mari : voilà probablement ce qu'auront indiscrètement vanté ceux qui me connaissent, et ce qui m'a fait des ennemis parmi ceux qui ne me connaissent pas. Roland a pu m'employer quelquefois comme un secrétaire, et la fameuse lettre au roi, par exemple, est copiée tout entière de ma main; ce serait une assez bonne pièce à joindre à mon procès, si c'étaient les Autrichiens qui me le fissent, et qu'ils s'avisassent d'étendre la responsabilité d'un ministre jusque sur sa femme. Mais Roland avait depuis longtemps fait connaître ses lumières et son amour des grands principes; les preuves en existent dans de nombreux ouvrages imprimés depuis quinze ans. Son savoir et sa probité sont bien à lui, et il n'avait pas besoin d'une femme pour être un sage ministre. Jamais il ne s'est tenu chez lui de conférences ni de conciliabules : ses collègues, quels qu'ils fussent, quelques amis et ses connaissances, se réunissaient chez lui, à table, une fois la semaine : là, dans des conversations

très-publiques, on s'entretenait ouvertement de ce qui intéressait tout le monde. Du reste, les écrits de ce ministre respirent partout l'amour de l'ordre et de la paix, exposent d'une manière touchante les meilleurs principes de la morale et de la politique, attesteront à jamais sa sagesse, de même que ses comptes prouveront sa pureté. Je reviens au délit qui m'est imputé; j'observe que je n'avais point de liaison avec Duperret : je l'avais vu quelquefois durant le ministère de mon mari; il n'était pas venu chez moi depuis six mois que Roland n'était plus en place. Je puis faire la même remarque pour les autres députés mes amis; ce qui sûrement ne s'accorde point avec la supposition d'intelligence et de conspiration qu'on nous prête. Il est évident, par ma première lettre à Duperret, que je n'écrivis à ce député que par la difficulté de m'adresser à tout autre, et dans l'idée qu'il se prêterait volontiers à m'obliger. Ainsi ma correspondance avec lui n'était pas projetée; elle n'était la suite d'aucune liaison précédente, et elle n'avait d'ailleurs qu'un objet particulier. Elle devint une occasion d'avoir des nouvelles de ceux qui venaient de s'absenter, et avec lesquels j'étais liée d'amitié, fort indépendamment de toutes les considérations politiques. Celles-ci n'entrèrent pour rien dans l'espèce de relation que je conservai durant les premiers instants de leur absence. Aucun monument ne dépose contre moi à cet égard; ceux que l'on cite feraient seulement penser que je partageais les opinions et les sentiments de ceux qu'on appelle conspirateurs. Cette induction est fondée; je l'avoue hautement, et je me glorifie de cette conformité; mais je ne leur donnai point de manifestation dont on puisse me faire un crime, et qui tendît à rien troubler. Or, pour établir une complicité dans un projet quelconque, il faut, ou avoir donné des conseils, ou avoir fourni des moyens; je n'ai fait ni l'un ni l'autre; je ne suis donc pas répréhensible aux yeux de la loi; il n'y en a point qui me condamne, il n'existe de fait pour l'application d'aucune.

Je sais qu'en révolution la loi, comme la justice, est souvent oubliée; et la preuve, c'est que je suis ici. Je ne dois mon procès qu'aux préventions, aux haines violentes qui se développent dans les grandes agitations, et s'exercent, pour l'ordinaire,

contre ceux qui ont été en évidence, ou auxquels on connaît quelque caractère. Il eût été facile à mon courage de me soustraire au jugement que je prévoyais; j'ai cru qu'il était plus convenable de le subir; j'ai cru devoir cet exemple à mon pays; j'ai cru que, si je devais être condamnée, il fallait laisser à la tyrannie l'odieux d'immoler une femme qui n'eut d'autre crime que quelques talents dont elle ne se prévalut jamais, un grand zèle pour le bien de l'humanité, le courage d'avouer ses amis malheureux, et de rendre hommage à la vertu, au péril de sa vie. Les âmes qui ont quelque grandeur savent s'oublier elles-mêmes; elles sentent qu'elles se doivent à l'espèce entière, et elles ne s'envisagent que dans la postérité. J'appartiens à Roland vertueux et persécuté; je fus liée avec des hommes que l'aveuglement et la haine de la jalouse médiocrité ont fait proscrire et immoler. Il est nécessaire que je périsse à mon tour, parce qu'il est dans les principes de la tyrannie de sacrifier ceux qu'elle a violemment opprimés, et d'anéantir jusqu'aux témoins de ses excès. A ce double titre vous me devez la mort, et je l'attends. Quand l'innocence marche au supplice où la condamnent l'erreur et la perversité, c'est à la gloire qu'elle arrive. Puissé-je être la dernière victime immolée aux fureurs de l'esprit de parti! Je quitterai avec joie cette terre infortunée, qui dévore les gens de bien et s'abreuve du sang des justes.

Vérité, patrie, amitié, objets sacrés, sentiments chers à mon cœur, recevez mon dernier sacrifice! Ma vie vous fut consacrée, vous rendrez ma mort également douce et glorieuse.

Juste ciel! éclaire ce peuple malheureux pour lequel je désirai la liberté!... La liberté! Elle est pour les âmes fières qui méprisent la mort, et savent à propos se la donner. Elle n'est pas pour ces hommes faibles qui temporisent avec le crime, en couvrant du nom de prudence leur égoïsme et leur lâcheté. Elle n'est pas pour des hommes corrompus qui sortent du lit de la débauche ou de la fange de la misère, pour s'abreuver dans le sang qui ruisselle des échafauds. Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis, et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes concitoyens, vous parlerez vaine-

ment de la liberté; vous n'aurez qu'une licence dont vous tomberez victimes chacun à votre tour; vous demanderez du pain, on vous donnera des cadavres, et vous finirez par être asservis.

Je n'ai point dissimulé mes sentiments et mes opinions. Je sais qu'une dame romaine fut envoyée au supplice, sous Tibère, pour avoir pleuré son fils; je sais que, dans un temps d'aveuglement et de fureur d'esprit de parti, quiconque ose s'avouer l'ami de condamnés ou de proscrits s'expose à partager leur fortune. Mais je méprise la mort; je n'ai jamais craint que le crime, et je n'assurerais pas mes jours au prix d'une lâcheté. Malheur au temps, malheur au peuple où la force de rendre hommage à la vérité méconnue peut exposer à des périls, et trop heureux alors qui se sent capable de les braver!

C'est à vous de juger maintenant s'il convient à vos intérêts de me condamner, à défaut de preuves, sur de simples opinions, et sans l'appui d'aucune loi.

L'un des éditeurs qui nous ont précédé avait partagé la captivité de madame Roland, et fut sur le point de subir son sort. Jeté à la Force quand elle était à Sainte-Pélagie, il eut pour compagnon d'infortune Achille du Châtelet, Dusaulx, Adam Lux, Hérault de Séchelles, Valazé, Vergniaud, et d'autres personnages dont madame Roland a souvent parlé dans ses mémoires. Échappé à la proscription, il composa, sur les faits dont il avait été le témoin, sur les particularités qu'il avait apprises, sur les hommes qu'il avait fréquentés, un morceau qu'il destina lui-même à faire suite aux écrits de madame Roland; et comme, en effet, ce morceau ajoute des traits fort intéressants au tableau qu'elle a tracé, aux portraits qu'elle a peints, nous nous serions reproché de ne pas le joindre à ses mémoires, dont il est devenu le complément.

(*Note de l'éditeur.*)

SUPPLÉMENT

AUX NOTICES HISTORIQUES

SUR LA RÉVOLUTION.

En ajoutant ces Notices aux mémoires d'une femme célèbre, je n'ai pas la prétention de m'associer à sa renommée, encore moins celle de rivaliser de talents avec un des meilleurs écrivains de cet âge. J'ai cru que les mêmes liens d'amitié qui ont servi de titre à ses persécuteurs pour m'envelopper dans sa proscription, pourraient aujourd'hui me donner le droit d'unir ma voix à la sienne pour proclamer nos communs malheurs ainsi que notre commune innocence; et ma qualité d'éditeur de ses écrits me fournit naturellement la place de cette association. Mon but en cela est d'éclairer de plus en plus ce long et épouvantable procès qu'une partie de la France a intenté à l'autre, où l'on a vu d'un côté des victimes, de l'autre des bourreaux, et nulle part des juges. Ceux-ci se montreront à leur tour, mais ce sera alors seulement que le tumulte des débats aura cessé, et que la voix de la justice pourra se faire entendre au milieu du silence de toutes les passions. En attendant, continuons d'instruire ce grand procès : une femme en a déjà fourni les principales pièces; celles que je joins ici jetteront un nouveau jour sur cette affaire. L'histoire recueillera le tout; et quand son rapport sera fait, la postérité jugera.

Je fus jeté, le 4 août 1793, dans le séjour réservé au crime.

Ces terribles portes, qui se fermaient pour la première fois sur moi, m'inspirèrent une horreur que j'aurais peine à décrire. Il faut avoir passé par cette situation, pour pouvoir s'en faire une idée juste. On me conduisit d'abord dans une cour qui sert de promenade aux prisonniers. Là, je vis la réunion d'une cen-

taine d'individus qui me parurent aussi dissemblables par leurs figures et leurs habillements, que par les sensations qu'ils semblaient éprouver. Je reconnus dans le nombre le général Miranda, Custine le fils, le général Lécuyer, Adam Lux, et les députés Vergniaud et Valazé. J'aurai occasion, par la suite, de parler de quelques-uns de ceux que je viens de nommer.

Les comités de la convention et la commune de Paris n'avaient pas encore, à cette époque, abusé des arrestations d'une manière aussi effrénée que ces mêmes autorités le firent dans la suite. Sans doute il y en avait eu déjà un très-grand nombre d'injustes, mais du moins on avait pris soin de les colorer de quelque apparence d'équité et de régularité qui en imposaient à l'opinion. Mon emprisonnement, dénué de tout motif raisonnable, de tout prétexte plausible, fut peut-être le premier dicté par le seul arbitraire : cela résulte des termes mêmes de mon écrou, portant *que j'étais envoyé à la Force pour y être détenu jusqu'à ce que mon affaire fût éclaircie.* Il semble que le pouvoir oppresseur qui venait d'envahir la France ait voulu faire sur moi l'essai de ses caprices féroces, dont il y a eu dans la suite tant de victimes.

Il est vrai que les circonstances favorisaient singulièrement ces abus d'autorité. La constitution de 1793, que la convention venait de créer presque en aussi peu de temps que Dieu créa le monde, mais non pas assurément avec la même sagesse, paraissait dans les départements environnée des éclairs et de la foudre révolutionnaires, et recevait les hommages de la consternation et de l'effroi. Son apparition miraculeuse fut le sujet d'un spectacle magique qu'on déploya aux yeux de la France, et qui donna aux scélérats adroits qui la gouvernaient la certitude que leur autorité pouvait frapper tous les coups, et qu'elle trouverait toutes les têtes dociles.

On fit donc venir à Paris, de tous les cantons de la France, des députés pour assister, le 10 août, à la fête de l'acceptation de la constitution. Les choix, dirigés par les jacobins, tombèrent en général sur des hommes qui leur étaient dévoués, et qui vinrent tremper leurs âmes dans les séances de la convention, de la commune, de la société-mère, et se rendre dignes d'oc-

cuper des places dans les comités révolutionnaires qui couvrirent bientôt après toute la France.

Cette parade de l'acceptation de l'acte constitutionnel, objet des mépris secrets du sage, fut un spectacle imposant aux yeux du vulgaire. Les directeurs de la fête ne négligèrent rien de ce qui peut émouvoir les sens. Le premier rôle, celui de président de la convention, fut confié à Hérault de Séchelles, l'un des beaux hommes de la France. Il eut soin de rehausser les avantages naturels de sa figure par tous les secours de l'art, qu'il poussa même jusqu'à la coquetterie. Il fut brillant dans la cérémonie, ainsi que dans le discours qu'il prononça. On le salua comme l'un des pères de cette constitution, dont personne ne désirait moins la conservation que ceux qui lui avaient donné le jour. Aussi fut-elle bientôt après ensevelie par eux dans un sommeil profond, peu différent de la mort. Il est vrai qu'on l'endormit, et le peuple avec elle, au bruit de quelques mots harmonieux, consacrés par l'usage, pour tromper la bonne foi et la crédulité.

Une histoire de notre révolution, qui ne contiendrait que les traits de la vie publique des hommes qui ont présidé aux événements, ne serait propre, le plus souvent, qu'à donner de fausses idées sur le caractère et les mœurs de ces personnages. Plusieurs, en effet, ne sont montés sur ce théâtre que sous un costume emprunté, et n'y ont joué, pour ainsi dire, que des rôles de travestissement. Cette observation s'applique surtout à l'homme dont je viens de parler. Hérault de Séchelles, l'un des fondateurs de la constitution de l'an III, et qui fut ensuite membre de ce comité de salut public qui remplira les siècles futurs de son épouvantable immortalité, n'était rien moins que le partisan du système du jour. Je l'avais connu avant qu'il se fût associé à cette bande de scélérats : c'était alors un homme aimable; nous nous rencontrions quelquefois dans les mêmes sociétés; il avait soin, surtout depuis la révolution, de se faire remarquer par des idées saines et philosophiques, des sentiments purs et généreux. Nous parlions souvent avec enthousiasme de Rousseau. Il avait acquis un manuscrit d'*Émile,* qui était en entier de la main de l'auteur. J'étais au moment de l'obtenir de

lui par un échange avec d'autres ouvrages, lorsque je fus mis en prison. Mais comment l'ami de Jean-Jacques, qui ne pouvait l'être aussi que de la justice et de l'humanité, a-t-il pu sacrifier ses principes à ceux du régime révolutionnaire? C'est qu'il était noble et riche, deux crimes qu'on ne pouvait expier alors qu'en commettant beaucoup de crimes. Combien de personnes, dans ces temps affreux, n'ont eu que l'alternative d'être victimes ou bourreaux, et combien peu ont eu le courage de s'écrier, avec Condorcet :

Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime;
J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime.

Épît. inéd. de Condorcet à sa femme.

Quand la convention se fut débarrassée de l'acte constitutionnel, sa tyrannie et toutes les tyrannies en sous-ordre qu'elle avait organisées se trouvèrent à leur aise. L'autorité n'ayant plus de frein, les arrestations n'eurent plus de bornes.

Les prisons de la Force et toutes celles de Paris, qu'on avait si fort multipliées, furent bientôt encombrées de détenus. Je ne puis offrir à cet égard que les relevés de la police, qui, au moment de mon arrestation, en faisaient monter la totalité à 1186. Six mois après, il y en eut au delà de dix mille. Le nombre de ceux enfermés à la Force était si considérable, qu'on fut obligé de les joncher les uns sur les autres, et d'en répandre jusque dans des chambres qu'un incendie, arrivé quatre ou cinq ans auparavant, avait totalement dévastées.

Quelles réflexions me fournissait cet étrange spectacle! les Mirepoix, les Périgord, et beaucoup d'autres grands seigneurs, entassés dans cette prison, n'étaient pas les moins résignés à l'horreur d'une pareille captivité; mais ce qui m'étonnait bien plus encore, c'était de voir tant d'états divers, de mœurs dissemblables, d'opinions disparates, associés dans une même proscription : Valazé parmi les fermiers généraux, Vergniaud à côté de Linguet, les pères de la révolution confondus avec les partisans de la royauté!

Madame Roland, dans ses mémoires, donne la raison de cette étonnante bizarrerie : « Après, dit-elle, les premiers mou-

vements d'un peuple lassé des abus dont il était vexé, les hommes sages qui l'ont aidé à reconquérir ses droits sont appelés aux places; mais ils ne peuvent les occuper longtemps; car les ambitieux, ardents à profiter des circonstances, parviennent bientôt, en flattant ce même peuple, à l'égarer et à l'indisposer contre ses véritables défenseurs, afin de devenir eux-mêmes puissants : c'est ce qui a fait comparer la révolution à Saturne dévorant ses enfants. »

Telle avait dû être la marche des choses notamment depuis le 10 août, et telle elle sera peut-être encore longtemps; non que nous ayons à craindre le retour des embastillements et des assassinats, ces temps sont passés, j'espère, pour toujours ; mais nous verrons de nouveau les hommes passer tout à coup du sommet des grandeurs à l'avilissement le plus profond. Le chemin des honneurs étant ouvert à tous les individus sans distinction, et l'ambition n'ayant reçu aucune espèce de frein de la part des lois, c'est un effet inévitable que les hommes arrivés les premiers aux places doivent être culbutés par ceux qui courent après eux dans la même carrière, et ces derniers par les suivants : d'ailleurs on se lasse de tout, même de la probité; et le peuple, dans sa sotte inconstance, se plaît à fouler à ses pieds l'idole devant laquelle il s'agenouillait la veille. Ainsi, malheur aux grandes réputations! c'est un poids sous lequel on succombe trop souvent : c'est ce qui est arrivé à Bailly, à Pétion, à la Fayette, à Roland, et à tant d'autres victimes d'une trop grande popularité.

C'est quelque chose de bien inconcevable que l'irréflexion, la légèreté, je dirai même l'insensibilité de la plupart des hommes, et plus particulièrement des Français, dans les situations les plus critiques de la vie. A peine ce ramas de prisonniers se fut-il un peu assis dans les cachots de la Force, que l'on vit les jeux, les repas, et la recherche de toutes les jouissances, devenir l'objet principal des désirs et des sollicitudes de presque tous les reclus. J'ai vu, plus d'une fois, l'un des acteurs des divertissements de la Force, appelé au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la mort, ne pas causer d'autre interruption dans les jeux que celle du temps nécessaire pour lui trou-

ver un remplaçant. Quelques observateurs croyaient découvrir dans cette indifférence un fond de courage et de force d'âme dont ils faisaient honneur au caractère français. Je n'y voyais, moi, qu'une insouciance coupable, une espèce d'abrutissement qui étouffait toute sensibilité pour ses propres malheurs et ceux d'autrui.

J'étais à la Force depuis environ deux mois, lorsqu'on y amena une grande partie des députés signataires d'une protestation contre les événements du 31 mai. On sait que cette protestation devait être envoyée dans les départements, pour rectifier les récits mensongers semés par les auteurs de cette journée. Cependant ce récit ne vit pas le jour, et ne fut qu'un acte clandestin colporté d'abord parmi les députés pour obtenir des signatures, et enterré ensuite dans la poche de Duperret, sur qui il fut trouvé lors de son arrestation : il passa de là dans les mains des révolutionnaires du 31 mai, qui en firent la matière d'un acte d'accusation contre soixante-treize représentants du peuple.

Ces députés arrivèrent à la Force précédés par la réputation d'hommes probes et courageux, qui s'étaient immolés à leur devoir ; mais quand je les eus vus de près, je rabattis beaucoup de l'opinion que j'avais d'eux. S'il eût été au pouvoir de la moitié d'entre eux d'anéantir cet acte qui avait motivé leur arrestation, ils l'eussent fait volontiers.

Le député qui me parut le plus repentant, ce fut Aubry ; il regrettait à la fois les objets de son ambition et ceux de ses plaisirs. Jamais personne n'eut plus que lui le goût des petites intrigues : il en était tout occupé dans sa prison, et c'était surtout pour se procurer les visites d'une petite fille de service dont il paraissait épris. Toute communication entre les prisonniers et les gens du dehors ayant été sévèrement défendue, je vis Aubry dans le désespoir ; je lui en demandai la cause : il me répondit, presque les larmes aux yeux, en me montrant sa culotte toute déchirée, qu'il ne pourrait plus la faire raccommoder par Suzette. Je ne pus m'empêcher de rire de son prétendu embarras, et je lui observai, un peu malicieusement, que Suzette pourrait tout aussi bien raccommoder les mauvaises culottes hors de la maison, et que la défense ne s'étendait pas jusque-là.

Aubry avait pour co-chambriste le député Chastellain, dont il mit bien souvent à l'épreuve la bonté et la complaisance. Celui-ci était un homme de mérite, qui, ayant passé toute sa vie à la campagne occupé des travaux de l'agriculture, avait acquis dans cette partie des connaissances profondes.

Chastellain avait aussi étudié la politique, et il avait tracé un plan de constitution que je l'invitai à publier; il ne s'y est décidé que longtemps après, et trop tard pour qu'on pût profiter de ses idées dans le travail sur la constitution de l'an III. Une grande partie en était déjà décrétée, quand l'ouvrage de Chastellain a paru. Je dois ajouter à l'éloge de ce député, vraiment estimable sous tous les rapports, qu'il s'est retiré du corps législatif avec une honorable pauvreté.

Chastellain n'est pas le seul député que j'aie à citer avec éloge : Daunou conserva dans sa prison une âme paisible, et s'y nourrit des lectures graves et saines; on le trouvait toujours Tacite, Cicéron, ou autre auteur ancien à la main. Je l'abordais avec plaisir, parce que sa conversation judicieuse et prévoyante était très-propre à nourrir l'âme.

Parlerai-je de Dusaulx [1]? son âge avait affaibli les facultés de son esprit. Cependant il parlait encore assez agréablement d'objets de littérature. Il me confia ses recueils; j'y puisai de bonnes choses, et je pris surtout bonne opinion de son auteur. Il n'y avait omis aucune des maximes de philosophie et de vertu semées dans les bons ouvrages, anciens et modernes.

Je vis arriver à la Force un de mes parents, Basset-la-Marelle, ci-devant président au grand conseil, avec son fils, sa femme, sa sœur, et une fille de celle-ci. On avait trouvé dans le porte-feuille de la femme un morceau de drap, grand comme une lentille, qu'on disait avoir été coupé sur l'habit que portait Louis XVI le jour de son exécution : il n'en fallut pas davantage pour faire incarcérer cette femme et tous ses alentours. Je voulus savoir si cette accusation était fondée; on m'avoua que c'était vrai : mais ce ne fut pas là la cause qui occasionna la perte de cette famille. Ayant été transférée au Luxembourg,

[1] Voyez son portrait, page 413.

elle fut comprise parmi les prétendus conspirateurs de cette prison, et enveloppée dans leur ruine.

Combien l'ignorance de l'avenir égare quelquefois nos vœux, en nous montrant la source de quelque avantage dans des événements qui deviendraient celle de notre perte, s'ils se réalisaient! J'avais désiré aussi d'être transféré au Luxembourg, et voici à quelle occasion. On se rappelle que les vingt-deux députés, arrêtés lors du 31 mai, furent d'abord détenus chez eux sous la garde de gendarmes; mais la commune de Paris, mais les jacobins poussèrent de si hauts cris contre cette condescendance, que l'ordre fut donné au ministre de l'intérieur de les faire conduire en prison : j'étais encore dans ce ministère à cette époque. J'engageai Garat à différer le plus qu'il serait possible l'exécution de cet ordre abominable; je ne pouvais supporter l'idée de voir des législateurs, des représentants de la nation, confondus avec les êtres les plus vils, dans la demeure du crime : S'il faut, disais-je à Garat, un lieu de réclusion pour les vingt-deux députés, que ce soit un sanctuaire, et non un cachot. Nous convînmes de les loger au palais du Luxembourg : des chambres, bien meublées et très-commodes, leur furent préparées : mais la commune osa contrôler les dispositions du ministre; et des barreaux de fer, des élévations de murs, commandés par ces insolents dominateurs, eurent bientôt converti le Luxembourg en une horrible Bastille. Après y avoir fait séjourner les députés pendant quelque temps, on fit un nouvel essai de tyrannie à leur égard, et ils furent dispersés dans les diverses prisons de Paris. Celle du Luxembourg avait pour concierge un honnête homme, appelé *Benoît*, que j'avais choisi moi-même, d'après les meilleurs témoignages, lorsque les vingt-deux députés furent envoyés dans cette maison. Ce fut cette circonstance qui me donna l'idée de ma translation au Luxembourg : j'écrivis à Benoît pour sonder ses dispositions; je reçus de lui une réponse affectueuse : je communiquai mon projet à Miranda, qui m'en dissuada fort heureusement; car il est probable qu'on m'eût aussi fait jouer un rôle dans cette fable de conspiration qui fut imaginée pour faire périr presque tous les prisonniers du Luxembourg.

J'ai nommé deux fois Miranda ; il est temps que je fasse connaître quelques détails sur le compte de cet étranger. Né au Pérou, cet homme avait, à quarante-deux ans, parcouru tout le globe ; il avait recueilli dans ses courses beaucoup de connaissances, entre autres celle de plusieurs langues, qu'il parlait avec facilité. Arrivé en France du temps de l'assemblée législative, il projeta de s'y établir, et commença à se lier avec Pétion et autres députés de ce bord, pour lesquels il avait apporté des lettres de recommandation d'Angleterre.

Miranda intéressa en sa faveur tous les amis de la liberté, en annonçant qu'il avait le projet de la rendre à son pays, où il disait que son père avait d'immenses possessions. Il s'était d'abord adressé à l'impératrice de Russie, ensuite à Pitt, pour avoir leur appui dans son entreprise ; il avait été bien accueilli de l'un et de l'autre, mais il espérait beaucoup plus de la France devenue libre. Les girondins, qui avaient à cette époque beaucoup d'influence dans les affaires, promirent de servir Miranda, et lui offrirent, en attendant, un commandement dans les armées ; c'était à l'époque où les armées coalisées venaient de pénétrer dans la Champagne.

Miranda, nommé général de division, fit la campagne de 1792 et le commencement de celle de 1793. Il partagea avec nos généraux l'honneur de repousser hors du territoire de la France les armées prussiennes et impériales, et de conquérir la Belgique. On se rappelle les bruits qui s'étaient répandus, dans le temps, relativement à la retraite des Prussiens : beaucoup de gens prétendaient alors (et cette opinion existe encore dans quelques esprits) qu'on aurait pu faire prisonnière toute l'armée prussienne, avec le roi lui-même. J'ai souvent questionné Miranda à ce sujet, il m'a toujours répondu que la chose était impossible. Il avouait cependant qu'on aurait pu harceler davantage les Prussiens, et rendre leur retraite plus meurtrière. Mais il n'attribuait point cette négligence à la mauvaise volonté ; il ne la rapportait qu'à l'espèce de stupéfaction que produisit dans l'esprit de nos généraux le passage, aussi inopiné que rapide, de l'état d'une armée triomphante à celui d'une armée fugitive.

Jusque-là la fortune de Miranda s'était soutenue ; mais le mauvais succès du blocus de Maëstricht dont il avait été chargé, et plus encore la perte de la bataille de Nerwinde, où Miranda commandait l'aile droite, qui fut la plus maltraitée, cela, joint à la chute des girondins, le perdit dans l'opinion. Il fut traité comme complice de la trahison de Dumouriez, et traduit devant le tribunal révolutionnaire.

Cette monstrueuse institution ne faisait que de naître, et conservait encore quelques-unes des formes protectrices de l'innocence et de la vertu. L'affaire de Miranda fut débattue pendant onze séances. Le public, qui s'y était d'abord porté avec prévention, finit par prendre pour ce général le plus vif intérêt. Chaque témoin à charge donnait lieu à une discussion dont il était rare que l'accusé ne sortît avec honneur.

Dans le plan de défense qu'il s'était tracé, il considérait chaque témoignage comme formant à lui seul un petit procès qu'il s'efforçait de gagner avant de passer à l'audition d'un nouveau témoin. Il résultait de cette méthode qu'il ne laissait accréditer aucune déposition contre lui, quand elle pouvait être contredite ou affaiblie. Custine n'eut peut-être pas été condamné, s'il eût employé cet ordre dans sa procédure. Il renvoya à sa défense générale la discussion des diverses dépositions ; mais l'impression de chacune s'ajoutant à celle des suivantes, et toutes s'augmentant les unes par les autres, il ne lui fut plus possible d'en détruire l'effet combiné, ni d'arrêter le mouvement des esprits, que les circonstances révolutionnaires rendent toujours si prompt et si violent. L'accusation intentée contre Miranda échoua donc, et l'honneur en appartient autant à son esprit qu'à la bonté de sa cause. Il fut acquitté à l'unanimité des voix ; chaque juré, chaque juge, en émettant son opinion, y ajoutait un éloge ; et ce général, dont quelques jours auparavant on demandait la tête, fut porté en triomphe jusque dans sa maison.

Mais s'il parvint à se laver du reproche de trahison devant le tribunal, il ne put de même se disculper, dans l'opinion, du reproche d'avoir contribué, par de mauvaises manœuvres, à la perte de la bataille de Nerwinde. J'ai consulté beaucoup de

témoins oculaires, entre autres le général Songis, qui se trouvait dans la division de Miranda ; ils lui imputaient tous la perte de cette bataille. Il exécuta mal les ordres de Dumouriez [1] ; il ne sut pas faire agir à propos l'aile qu'il commandait, et, sans les fautes qu'il commit, cette journée eût été l'une des plus glorieuses pour les armes françaises. En effet, Dumouriez avait déjà culbuté l'ennemi avec son aile ; mais celle de Miranda ayant été mise en déroute, le général en chef fut obligé de faire sa retraite. Miranda expliquait les choses tout autrement ; mais j'avoue qu'il ne m'a jamais convaincu.

Miranda ne jouit pas longtemps du triomphe qu'il avait remporté sur ses ennemis. Il s'était retiré dans une maison de campagne aux portes de Paris, où il faisait déployer les riches collections en livres, gravures, tableaux et statues, qu'il avait recueillies dans ses voyages. Tout à coup il se voit entouré par une force armée que la commune de Paris, ayant alors Pache à sa tête, avait envoyée pour faire des perquisitions dans son domicile; et voici à quelle occasion. Miranda avait reçu, peu de temps auparavant, un assez grand nombre de caisses; une voisine en alla faire la dénonciation, prétendant qu'elles contenaient des munitions et des armes. Ces caisses n'avaient pas encore été ouvertes : la troupe en fit la visite, et, n'y trouvant que des livres, elle se retira, ce qui n'eut pas d'autres suites. Mais cette calomnie ne fut pas seule mise en usage pour perdre Miranda. Un domestique mécontent le dénonça de nouveau, et cette occasion fut saisie pour replonger Miranda dans les cachots. Il fut donc amené à la Force comme suspect; c'est ainsi que s'exprimait l'ordre du comité de sûreté générale.

Une conversation pleine d'intérêt, des connaissances très-variées, la profession des principes d'une austère vertu, me firent préférer la société de Miranda à celle de presque tous les autres prisonniers. Nous devînmes, par choix, voisins de chambre ; et nous passions tous les jours quelques heures ensemble, à nous rendre compte de nos lectures, des études qui

[1] On lira, dans les Mémoires du général, des détails qui ne laissent aucun doute sur les fautes de Miranda. (*Note de l'éditeur.*)

nous occupaient, et à raisonner sur notre situation et sur celle de la république.

Les études de Miranda roulaient particulièrement sur la science de la guerre. Il s'entourait de tous les auteurs qui avaient écrit sur ce sujet, soit historiens, soit théoriciens; et je puis dire que je n'ai jamais entendu personne raisonner sur cette partie avec autant de profondeur et de solidité.

Mais plus il se remplissait des systèmes d'attaque et de défense connus jusqu'à ce jour, plus il se trouvait en opposition avec la méthode de nos généraux modernes, qui gagnaient des batailles et prenaient des villes en s'écartant des règles avec lesquelles les Turenne, les Condé, les Catinat, et tant d'autres héros français et étrangers, avaient su enchaîner la fortune et fixer la victoire. Les succès de nos armes me fournissaient de grands arguments contre Miranda : il croyait les avoir détruits en disant que ces avantages n'étaient dus qu'au hasard, et qu'ils ne seraient pas constants. Quelques revers que nous venions d'essuyer semblaient un peu justifier son opinion; mais heureusement j'avais de plus fréquentes occasions d'en triompher, nos armées rachetant par le gain de dix batailles le désavantage d'un combat. Achille du Châtelet, qui était souvent présent à nos conversations, s'établissait juge de nos différends : il expliquait le phénomène de nos triomphes par la prodigieuse valeur de nos soldats, et même par une sorte de tact militaire qu'il leur attribuait. J'ai vu souvent, disait-il, des généraux ignorants leur donner ordre d'agir dans telle direction : l'instinct du soldat le portait à désobéir, et la route qu'il prenait était toujours celle de la victoire.

Ce que disait Achille du Châtelet a pu être vrai dans quelques occasions, et à l'époque surtout où il s'était trouvé dans nos armées. Il n'existait pas alors de généraux anciens à qui l'on pût confier la cause que nous défendions; et parmi les nouveaux il y en avait bien peu qui, par l'expérience et les talents, fussent en état de commander. Mais comme la guerre est un champ fertile en leçons, et qu'il n'y a peut-être pas de peuple au monde qui se forme aussi promptement à cet art que les

Français, nous avons vu nos généraux devenir des chefs expérimentés dans le cours d'une seule campagne.

Je vais interrompre ici ce qui concerne Miranda, par quelques détails relatifs à Achille du Châtelet. Il fut amené à la Force au mois d'octobre 1793, en revenant des frontières, où le premier coup de canon tiré par les Autrichiens lui avait emporté le gras de la jambe droite. Sa plaie était encore saignante, et exigeait des soins assidus; il était en outre privé de l'usage de sa main droite, ce qui le mettait hors d'état de se suffire à lui-même pour les divers besoins de la vie. Ce fut par un assentiment unanime que les prisonniers qui occupaient les appartements du greffier et du chirurgien, les plus commodes de la maison, l'appelèrent auprès d'eux : j'étais de ce nombre, et j'eus ainsi l'avantage de connaître de près cet homme intéressant. C'est avec autant de vérité que de plaisir que je déclare ici qu'Achille du Châtelet, l'un des plus courageux défenseurs de la liberté, en était aussi l'amant le plus idolâtre. Il vint nous donner des leçons de républicanisme dans les fers, et rallumer dans nos âmes le feu sacré qui embrasait la sienne. Ami sincère de la révolution, il épurait son ardeur pour elle au flambeau de la raison et de la philosophie. Ses liaisons avec Condorcet, et d'autres républicains de ce genre, ne peuvent laisser aucun doute sur ses vrais sentiments. Cependant il fut traité à la Force comme un conspirateur et un traître. Pendant les premiers jours de sa captivité, on avait permis à son domestique d'entrer dans la prison pour le panser : bientôt cet adoucissement lui fut ôté; mais nous nous empressions tous à lui rendre ces soins, auxquels nous attachions un véritable honneur.

Achille du Châtelet était livré tout entier à l'étude: quoiqu'il sût beaucoup, il était sans cesse altéré de nouvelles connaissances. Familier avec une infinité de langues mortes et vivantes, il voulut encore, dans la prison, apprendre le grec, et ses progrès dans cette étude furent très-rapides. Il fit transporter une partie de sa bibliothèque à la Force, non-seulement pour lui, mais pour tous ses compagnons d'infortune qui voulurent y puiser. Ce fut une grande ressource pour moi dans les travaux dont j'étais occupé.

Mais je dus à Achille du Châtelet un secours bien plus précieux encore. Je savais que Miranda s'était procuré du poison, afin de pouvoir rester maître de son sort. Un jour que je portais envie à son bonheur, du Châtelet, qui était présent, me comprit, et me promit de me satisfaire sous peu de jours; en effet, il ne tarda pas à me remettre une dose d'opium.

Jusque-là j'avais été agité par des inquiétudes continuelles sur le sort qui m'attendait : du moment que je vis ma destinée dans mes mains, je respirai, et j'attendis avec un calme vraiment inimaginable le dernier coup de la tyrannie, bien sûr de lui échapper au moment qu'elle croirait le frapper. Aussi, n'eus-je rien de plus à cœur que de bien cacher ce précieux trésor; il ne me quitta jamais : et, aujourd'hui même que les orages révolutionnaires paraissent dissipés, je le conserve encore avec un soin extrême, autant pour réveiller en moi des souvenirs qu'il importe de ne pas oublier, que pour conserver dans toutes les situations de ma vie ce regard tranquille et serein avec lequel j'affrontais alors l'avenir.

J'ai cherché à connaître la généreuse main à qui nous devions ce présent. Achille du Châtelet ne jugea pas à propos de me satisfaire : je soupçonnai qu'il le tenait de Cabanis, son ami.

Achille du Châtelet fit quelques tentatives auprès des comités de la convention pour obtenir sa liberté, ou tout au moins sa translation dans un lieu où il pût recevoir les soins que son état exigeait impérieusement. Ses démarches furent inutiles, et ne firent même qu'aggraver son sort : dès ce moment, il ne le supporta plus qu'avec impatience; le comble de l'injustice produisit dans son âme le comble du désespoir. Ses souffrances physiques croissaient avec ses peines morales : sa santé allait de jour en jour en déclinant, et exigeait des soins continuels; il se crut à charge à nous tous, qui nous étions fait un devoir de ne l'abandonner ni nuit ni jour. L'horizon politique s'obscurcissait de plus en plus; l'espérance s'éteignit dans son cœur; il souhaita la mort, et l'eut bientôt à ses ordres par le même secours qu'il m'avait procuré, et qu'il n'avait fait que partager avec moi.

Ce fut le 20 mars 1794 qu'il exécuta sa résolution, vers les

six heures du matin, pendant que le député Chastellain, qui avait passé la nuit auprès de lui, était à sommeiller. Chastellain vint à nous vers les huit heures, et nous dit que son malade, après avoir passé une nuit agitée, reposait un peu dans ce moment : il ne soupçonnait pas ce qui avait pu lui procurer ce repos. Nous nous rendîmes auprès de lui, Miranda et moi; et, en le voyant, nous eûmes tous deux à la fois le même soupçon. Nos doutes se convertirent en certitude, quand nous aperçûmes près de son chevet une petite boîte ouverte et vide. Nous ne pûmes obtenir de lui aucune parole. Il respirait encore, mais peu sensiblement; il ne donna dans cet état de léthargie aucun signe de douleur; son pouls se retira par degrés, et s'éteignit tout à fait à midi. Quoique nous le jugeassions mort, nous nous opposâmes, pendant un jour et demi, à ce qu'il fût enlevé; il eût été trop cruel pour nous de conserver le moindre doute à cet égard.

Telle fut la fin de ce brave et vertueux militaire, dont ma plume n'a esquissé que faiblement les grandes qualités. Ce siècle n'était pas digne de lui : ses lumières, ses talents, ses vertus, eussent honoré les plus beaux jours d'Athènes et de Rome. Il avait pris dans la prison beaucoup d'attachement pour Miranda, et il le lui témoigna en lui laissant tout le mobilier et une grande quantité de livres qu'il avait fait venir à la Force. J'héritai d'un Sénèque, édition des Elzevirs, et d'une collection des auteurs latins qui ont écrit sur l'agriculture. Ce présent me sera toujours précieux et cher; il renouvelle en moi des souvenirs que j'aime à conserver malgré leur amertume.

Je reviens à Miranda, et à son respect pour les principes de la science militaire : il en était tellement imbu, que je crois qu'il n'aurait pas consenti volontiers à gagner une bataille, à prendre une ville contre les règles de l'art. Qu'on ne s'imagine pas cependant que je veuille jeter un ridicule sur un homme vraiment estimable sous tous les rapports. Quand je dis qu'il était esclave des règles, j'entends parler de celles qui rendirent Alexandre et César les conquérants du monde, qui fixèrent la victoire aux chars de tant de héros anciens et modernes, et qui les offrent pour modèles aux guerriers de tous les siècles. Je crois donc

que Miranda aurait excellé dans l'art de la guerre ; mais il aurait fallu qu'il eût joint un peu plus de pratique à la grande théorie qu'il possédait.

J'avais entendu parler si diversement des dispositions de cet étranger à l'égard de la France, que je ramenais souvent nos conversations sur cet objet. Il m'a paru toujours qu'il nous estimait peu, et qu'il avait une prédilection pour les Anglais, surtout pour leur gouvernement, dont il ne cessait de faire l'éloge. J'étais bien sûr de rendre nos entretiens très-vifs, et même d'exciter un peu sa colère, lorsque, discutant sur la prééminence entre les deux nations, je soutenais qu'elle appartenait aux Français. Il nous la refusait sur tous les points : il trouvait que la constitution anglaise était préférable à toutes celles qui avaient gouverné les peuples jusqu'alors ; que c'était en Angleterre seulement que l'homme jouissait, dans toute sa plénitude, de la liberté civile ; qu'il pouvait, sans risque, émettre ses opinions ; que là le gouvernement, tout-puissant pour faire le bien, était à peu près sans force pour nuire ; qu'enfin l'agriculture et le commerce y étaient portés à un degré de gloire et de prospérité auquel nulle autre nation n'avait encore pu parvenir.

Quant à la marine anglaise, il ne croyait pas que toutes les puissances européennes réunies pussent lutter contre elle. Il prévoyait que cette supériorité lui appartiendrait encore longtemps. Il riait de nos efforts pour lui résister ; il avait prédit le sort de la flotte dirigée par Jean-Bon Saint-André ; il s'étonnait qu'un seul de nos vaisseaux eût échappé ; il prétendait qu'on ferait le procès à l'amiral anglais pour n'avoir pas remporté une victoire plus complète, et surtout pour avoir manqué le convoi.

Il avait la plus haute opinion de Pitt, qu'il mettait au rang des plus grands politiques, et faisait honneur à son génie de tous les succès obtenus dans cette guerre par les Anglais. Cependant il aimait beaucoup l'opposition ; et en effet, pendant son séjour en Angleterre, il s'était lié intimement avec Fox, Shéridan, Priestley, et autres membres distingués de ce parti, avec lesquels il avait conservé des relations depuis qu'il était en France. Il parlait avec admiration des héros qui avaient combattu pour

la liberté de la partie septentrionale de l'Amérique : ce qu'il me racontait des mœurs et des usages de ses habitants, qu'il avait lui-même observés, me faisait souvent partager son enthousiasme. En général, j'ai remarqué dans Miranda une prédilection pour les hommes justes et vertueux ; et comme il prétendait que le gouvernement anglais et encore plus le gouvernement américain les rendaient tels, il était tout naturel qu'il leur accordât la préférence sur les autres.

Par la raison des contraires, il avait une horreur profonde pour les hommes qui s'étaient emparés du gouvernement de la France. Quand il parlait des Robespierre, des Danton, des Collot, des Barrère, des Billaud, et autres fondateurs du régime révolutionnaire, son langage était pittoresque de colère et d'indignation. S'il m'arrivait quelquefois d'entrevoir un rayon d'espérance, de trouver de bonnes intentions dans certaines mesures de ce gouvernement, Miranda ne me pardonnait pas ces sentiments ; il me traitait d'esclave, de complaisant, de suppôt de la tyrannie, et m'accablait de mille autres épithètes qui ne me laissaient pas douter de son attachement à la liberté et aux gouvernements qui la protégent. D'après cette étude suivie que j'ai faite du caractère et des principes de Miranda pendant notre commune captivité, je puis assurer que si ses voyages avaient orné son esprit, ils n'avaient pas donné de patrie à son cœur ; que, malgré ses éloges pour les gouvernements anglais et américains, il préférait le sol de la France ; et que, tout en vantant le séjour de Londres et de Philadelphie, il n'aurait pas cessé d'habiter parmi nous, si les ordres du gouvernement ne s'y fussent opposés.

Parmi la foule des prisonniers qui étaient à la Force, j'en remarquai quelques autres qui méritent une note particulière. De ce nombre est Adam Lux, envoyé de Mayence pour demander la réunion de ce pays à la république française. Sans égard pour son caractère sacré de représentant d'un peuple, ni pour l'objet si intéressant de sa mission, les tyrans de la France, dans les derniers jours de juillet 1793, l'avaient fait jeter dans les prisons de la Force, sous prétexte qu'il ne rendait pas hommage au 31 mai, et parce qu'il avait publié, en faveur de Char-

lotte Corday, un écrit plein d'énergie et d'enthousiasme. Je m'empressai de faire connaissance avec cet intéressant étranger, et je découvris en lui la réunion de toutes les vertus privées et publiques. Plein des principes de Rousseau, il était accouru en France, croyant y trouver tous les hommes prosternés devant les autels de la liberté et de la philosophie. Quand il eut vu de près ceux qui la gouvernaient, et dont la farouche politique commençait à la couvrir de sang et de deuil, il ne put retenir son indignation : il la fit éclater au milieu des éloges dont il honora le sublime dévouement de Charlotte Corday.

Plongé dans les fers, Adam Lux ne changea ni de sentiments ni de langage. On lui fit cependant dire qu'il était maître de son sort, et que la liberté lui serait rendue à condition qu'il promettrait de se taire sur les événements politiques de la France; il rejeta cette capitulation, et continua de parler avec la même franchise. On chercha à ridiculiser ses plaintes, en le faisant passer pour fou : Adam Lux s'inscrivit contre cette calomnie, et ne cessa depuis ce moment d'écrire aux comités de salut public et de sûreté générale, ainsi qu'au président et à l'accusateur public du tribunal révolutionnaire, pour demander d'être mis en jugement. On vit qu'il n'y avait rien à gagner avec une âme de cette trempe, et sa mort fut arrêtée entre Robespierre, Fouquier, et Dumas. Je déjeunais avec lui, le 10 octobre 1793, lorsqu'on vint lui annoncer qu'il était attendu au tribunal révolutionnaire; il y courut aussitôt, et à quatre heures du même jour il avait cessé de vivre.

Si la vertu avait voulu se choisir un temple dans le cœur d'un mortel, celui d'Adam Lux aurait obtenu la préférence. Élevé dans la simplicité des champs, il joignait, aux lumières et aux connaissances d'un homme formé au milieu des rapports sociaux, toute la candeur, toute la pureté de celui qui n'aurait jamais habité qu'au milieu des forêts. Mais c'est dans l'élévation, dans la vigueur, dans la fermeté inébranlable de son âme, qu'était son caractère distinctif. Je puis dire que j'ai vu en réalité, dans Adam Lux, l'homme vertueux dont Horace n'a tracé que le portrait idéal : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

Valazé, l'un des vingt-deux députés proscrits au 31 mai, tenait assez du caractère d'Adam Lux; mais il y avait cette différence entre l'un et l'autre, que le stoïcisme de celui-ci était toujours conforme à la raison, et qu'il entrait souvent de la passion dans celui du premier.

C'était chez Valazé [1] que se rassemblaient, quelques mois avant le 31 mai, les députés probes qui gémissaient sur les maux dont la France était menacée. C'est là qu'on discutait les moyens de résister à la tyrannie qui opprimait la convention. Le ministre Roland s'y était rendu deux ou trois fois, et il m'avait dit, à cette occasion, que le parti des honnêtes gens était perdu, parce qu'ils ne savaient pas s'entendre; qu'il régnait, parmi les députés qui s'assemblaient chez Valazé, une telle confusion d'idées et de projets, qu'il n'y avait aucun résultat utile à espérer de leur zèle et de leurs efforts; que pour lui il cesserait absolument de correspondre avec eux, par la certitude de se compromettre sans aucun fruit pour la chose publique. En effet, ces conciliabules, loin de servir à la bonne cause, ne faisaient que hâter sa ruine, en fournissant des prétextes à la malveillance. Il s'en fallait de beaucoup que tous les députés bien intentionnés s'y réunissent; Brissot, Guadet, Gensonné, Vergniaud et bien d'autres n'y allaient presque jamais, parce qu'avec les mêmes principes ils n'avaient pas les mêmes vues; ce qui formait de nouvelles divisions au sein d'un parti déjà si divisé.

Il n'est pas étonnant, après cela, que le parti contraire, dont les mouvements étaient mieux combinés, le but mieux circonscrit, la distribution et la correspondance des rôles mieux établies; qui avait déjà rallié et essayé ses forces dans la société des jacobins avant de les déployer dans la convention, soit parvenu enfin à écraser le nombre par l'adresse, le courage par la tactique, et la vertu *inerme* par le crime armée de toutes pièces. C'est par là que les girondins se sont perdus; et alors même qu'un malheur commun en réunissait quelques-uns à la Force, ils ne savaient pas mettre à profit leur funeste expé-

[1] Voyez ci-dessus, page 445, ce que dit madame Roland, dans ses *Observations* sur l'acte d'accusation d'Amar.

rience; ils étaient plus divisés que jamais, et ne s'accordaient ni sur ce qui avait été fait, ni sur ce qui restait à faire. C'étaient, chaque jour, de nouveaux débats entre Valazé et Vergniaud. Beaucoup trop d'opiniâtreté et quelquefois d'emportement de la part du premier, et dans Vergniaud le sentiment trop prononcé de la supériorité dont il accablait son adversaire : voilà le spectacle que nous fournissaient ces deux malheureux représentants, qui ne me rappelaient que trop souvent l'égarement de ces infortunés dont parle Voltaire, que l'on voit

. . . . .L'un sur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés.

Mais ils n'en étaient que plus dignes de pitié, sans en être moins dignes d'estime et de respect.

Avant d'être enfermés à la Force, Vergniaud et Valazé avaient resté longtemps chacun sous la surveillance d'un gendarme. L'un et l'autre se plaisaient à nous raconter les nombreuses occasions qu'ils avaient eues de tromper la vigilance de ces gardiens et de recouvrer leur liberté. Ni l'un ni l'autre n'avait été tenté de l'obtenir à ce prix. Valazé, en particulier, nous faisait remarquer les différentes circonstances qui auraient favorisé son évasion, la manière dont il était parvenu à gagner la confiance de son gendarme, l'inquiétude que lui témoignait ce surveillant dans les premiers jours, quand il cessait d'être un instant sous ses yeux; sa satisfaction quand il voyait reparaître son prisonnier; sa sécurité, sa complaisance qui allaient toujours croissant, et qui en étaient venues à ce point qu'ils se perdaient quelquefois de vue pendant des demi-journées. « Quelle douce jouissance pour mon cœur, s'écriait Valazé, lorsqu'après m'être éloigné quelque temps de mon gardien, je voyais à mon retour, sur son visage, l'expression du plaisir qu'il éprouvait de n'avoir pas été trompé dans sa confiance! »

On ne laissa pas longtemps Valazé et Vergniaud à la Force. On vint les en retirer pour les traduire, avec leurs malheureux collègues, devant le tribunal révolutionnaire. Ils partirent sans montrer la moindre altération, quoiqu'ils eussent prévu depuis longtemps le sort qui les attendait. Valazé m'avait

souvent entretenu de la résolution où il était de se donner la mort dans le tribunal même, si l'on osait le condamner; et l'on sait s'il a tenu parole. Il avait caché un petit stylet dans les papiers qui servaient à sa défense : à peine eut-il entendu prononcer son jugement, qu'il s'enfonça ce stylet dans le cœur avec un calme, un sang-froid qui auraient empêché qu'on ne soupçonnât son action, si on ne s'en fût aperçu au sang qui coulait sur ses habits, et à l'épuisement de ses forces, qui occasionna sa chute.

Quant à Vergniaud, il subit toute l'horreur de son supplice; mais il marcha à la mort avec une indifférence, une sérénité qui étonnèrent ses assassins. Si j'ai quelque chose à reprocher à sa mémoire, c'est d'avoir pris trop peu de soin pour la défendre. Combien de fois ne l'avons-nous pas pressé, conjuré de préparer sa défense auprès du tribunal! Il résistait à toutes nos sollicitations, prétendant que ce serait peine perdue; que ni lui ni ses collègues ne seraient entendus; qu'on ne manquerait pas de leur fermer la bouche; que leur perte était résolue; que, d'ailleurs, il n'avait pas besoin de préparation pour plaider la cause de l'innocence. Nous ne doutions pas de cette vérité : peut-être cet orateur était-il plus éloquent dans ses discours improvisés que dans ceux qu'il avait écrits; nous lui disions même que les inspirations de son génie ne manqueraient pas d'amollir les juges, les jurés et le public; mais que nous l'exhortions à écrire, dans l'appréhension qu'il avait lui-même d'être privé de la faculté de parler; et que, dans ce cas, il importait à sa mémoire qu'il laissât à la postérité un monument de son innocence, et de la scélératesse de ses bourreaux.

Vergniaud sentit la force de cette observation, et promit d'écrire sa défense; mais la mollesse de son caractère, qui le retenait au lit jusqu'à onze heures du matin, et son abandon aux idées douces et aux sensations agréables dont il avait tant de peine à se détacher, ne lui permirent pas de se livrer à ce travail avec la persévérance qu'un si grand intérêt aurait dû lui inspirer. Souvent la plume lui tombait des mains; il abandonnait le soin de sa vie et de sa mémoire, pour poursuivre une idée riante qui lui voilait l'image de la mort; l'ouvrage traînait en lon-

gueur et n'était pas au quart, quand l'heure fatale sonna, et qu'il fallut aller à l'échafaud.

Je dis à l'échafaud : car on se rappelle trop bien que la comparution des vingt-deux députés devant le tribunal révolutionnaire ne fut qu'une formalité dérisoire, une barbare momerie, qui ne servirent qu'à prouver à toute la France que ses tyrans venaient de remettre le poignard de l'assassinat entre les mains de la justice. On n'a pas oublié que, pour avoir permis à Vergniaud de parler un instant, les tigres faillirent manquer leur proie. Ses douces paroles, ses vives images, ses pénétrantes apostrophes, firent une telle impression sur les acteurs et les spectateurs de cette attendrissante scène, qu'on ne douta plus du salut des accusés, si on livrait encore une fois le tribunal à la toute-puissance du plaidoyer de Vergniaud ; on aurait vu se réaliser les prodiges de la Fable, et les tigres s'adoucir à la voix de cet Orphée ; mais un horrible décret rendu par la convention sur la demande d'Audouin, gendre de Pache, orateur d'une députation de jacobins [1], lequel permettait aux jurés *de met-*

[1] Audouin, à la tête de la députation, se présenta le 29 octobre à la barre de la convention, et prononça le discours suivant :

« Citoyens représentants, toutes les fois que la Société des amis de la liberté et de l'égalité a des alarmes, elle vient les déposer dans votre sein. Ne vous en étonnez pas. Depuis que ses ennemis ne sont plus dans vos rangs, ici, comme aux jacobins, nous sommes au milieu des amis de la liberté et de l'égalité. Vous avez créé un tribunal révolutionnaire, chargé de punir les conspirateurs : nous croyions que l'on verrait ce tribunal, découvrant le crime d'une main et le frappant de l'autre ; mais il est encore asservi à des formes qui compromettent la liberté. Quand un coupable est saisi commettant un assassinat, avons-nous besoin, pour être convaincus de son forfait, de compter le nombre des coups qu'il a donnés à sa victime ? Eh bien ! les délits des députés sont-ils plus difficiles à juger ? N'a-t-on pas vu le squelette du fédéralisme, des citoyens égorgés, des villes détruites ? voilà leurs crimes. Pour que ces monstres périssent, attend-on qu'ils soient noyés dans le sang du peuple ? Le jour qui éclaire un crime d'État ne doit plus luire pour les conjurés. Vous avez le maximum de l'opinion ; frappez. Nous vous proposons, 1° de débarrasser le tribunal révolutionnaire des formes qui étouffent la conscience et empêchent la conviction ; 2° d'ajouter une loi qui donne aux jurés la faculté de déclarer qu'ils sont assez instruits : alors, et seulement alors, les traîtres seront déçus, et la terreur sera à l'ordre du jour. »

Osselin prit la parole, et dit : « Il y a dans cette pétition deux parties essentielles et séparées. La première tend à débarrasser le tribunal révolutionnaire des formes qui retardent sa marche : celle-ci doit être renvoyée à l'examen du comité de législation. La seconde tend à décréter que les jurés pourront, quand leur conscience sera assez éclairée, demander que les débats cessent : cette partie n'a pas besoin d'examen, elle est claire et précise ; je la convertis en motion, et je demande qu'elle soit décrétée. »

La proposition d'Osselin fut adoptée. Il demanda en outre que ce décret fût envoyé de suite au président du tri-

tre fin aux débats en déclarant qu'ils étaient assez instruits : ce décret, porté sur-le-champ au tribunal, vint fermer cette bouche éloquente, dont les victorieux accents désarmaient la férocité de tant d'assassins, qui n'osèrent consommer leur crime que quand ils eurent cessé de les entendre.

Ainsi périt Vergniaud, et avec lui le talent le plus rare pour la tribune. S'il eût mis à profit les derniers instants de sa vie pour transmettre à la postérité les vérités importantes qu'il avait à révéler, nos regrets recevraient quelque adoucissement, et sur sa tombe on aurait vu s'élever un monument qui aurait porté l'éclatant témoignage de ses vertus et de son génie dans les siècles à venir. Mais rien ne peut réparer cette immense perte ; non, quelque éloquente que soit la plume qui nous tracera l'histoire de ces illustres victimes, elle n'atteindra jamais la force et la magie d'un écrit sorti de la plume de Vergniaud.

Je dois ajouter un trait qui achèvera de peindre son caractère. Avec les moyens les plus sûrs, les plus prompts et même les plus honorables de faire fortune, Vergniaud mourut dans l'indigence ; il ne laissa que l'habit qu'il portait en prison, en quelques mauvais linges qui ne servaient qu'à multiplier les témoignages de sa pauvreté. Il légua le tout à un domestique fidèle qui avait exposé sa vie pour le servir jusqu'à la mort. Son plus grand regret dans ses derniers jours (et il le témoigna à tous moments) était de ne pouvoir mieux reconnaître le zèle de ce serviteur.

Vergniaud nous parlait souvent de ses compatriotes Gensonné et Guadet : voici un trait qui servira à faire connaître ces fiers girondins.

Pendant que Guadet et Gensonné étaient réunis dans la même maison, sous la surveillance de deux gendarmes, il s'offrit à eux les occasions les plus favorables de s'évader ; il s'établit alors une lutte très-vive entre ces deux députés, chacun d'eux voulant engager l'autre à fuir, et rester seul exposé au danger commun. Guadet prétendait que les jours de son ami étaient plus

bunal révolutionnaire ; et la motion passa.

Le décret fut notifié le 30 octobre au tribunal ; les jurés se déclarèrent suffisamment instruits. L'arrêt fut prononcé.

(*Note de l'éditeur.*)

précieux que les siens, plus utiles à la patrie, et qu'il serait coupable envers elle s'il ne cherchait pas à les conserver. Gensonné, à son tour, rendant justice aux grands talents du Démosthène français, puisait dans cette supériorité même les arguments par lesquels il s'efforçait de faire accepter à son ami la préférence que celui-ci lui offrait. « Il importe, disait-il, à mon « pays que j'aille seul à l'échafaud : en me perdant, il n'aura « pas à regretter un talent extraordinaire. Cependant j'ai assez « marqué dans la révolution et dans mes fonctions législatives « pour croire que ma mort arrachera les Français à leur coupa- « ble indifférence sur les maux qui les menacent : quand cet « éveil sera donné, ce sera à toi, Guadet, et aux hommes qui ont « ton énergie et tes talents, à rallier les Français autour des bons « principes, et à ramener parmi eux le règne de la justice et de « l'humanité. »

Ni les répliques éloquentes de Guadet, ni les larmes d'une épouse près de donner le jour à un enfant, ne purent ébranler l'âme indomptable de Gensonné. Il entendait avec calme gronder l'orage autour de lui; il vit sans émotion les approches de sa mort. Oubliant ses malheurs particuliers pour ne songer qu'à la publique infortune, ses dernières paroles furent une invocation au ciel en faveur d'une patrie ingrate, qui lui donnait un échafaud pour prix de son amour et de ses services.

Quant à Guadet, si par sa fuite il recula sa fin de quelques instants, ce ne fut que pour en trouver une plus terrible au sein même de son pays natal. Ceux qui voudront avoir une peinture aussi vraie que déchirante de ces temps d'horreurs, où notre malheureuse patrie était en proie à tous les crimes, où la nature et l'humanité s'étaient retirées de tous les cœurs, n'ont qu'à lire les *Notices historiques* de Louvet; ils y trouveront une foule de traits qui font frissonner d'épouvante, mais dont il faut sans cesse effrayer nos esprits et nos mémoires, pour nous tenir en garde contre le retour de semblables événements.

Je ne quitterai point les prisons de la Force sans dire un mot de Kersaint, qui y fut logé dans mon voisinage. Ce marin, qui, malgré une éducation peu soignée, était parvenu sous l'ancien régime au grade de capitaine de vaisseau, avait tous les défauts

que l'on reprochait à la marine royale, c'est-à-dire beaucoup d'orgueil et assez d'ignorance; il était de plus fort ambitieux, et jaloux de dominer : c'est dans son caractère, plutôt que dans son esprit, que j'ai trouvé la source de ses opinions politiques. Il flatta le peuple et maltraita la cour, parce qu'il voyait la cour dans le peuple; mais n'ayant trouvé d'appui d'aucun côté, il avait fini par se jeter dans les bras d'une femme avec laquelle il vivait en sybarite dans une campagne, lorsque la tourmente révolutionnaire vint l'arracher à cette douce nullité, pour le plonger dans les cachots de la Force.

Il s'y fit suivre par un attirail immense d'ustensiles de toutes les façons pour la préparation du thé, du chocolat, et de bien d'autres friandises, dont la privation eût trop coûté à ses goûts sensuels. Quand c'était son tour de veiller aux apprêts du dîner que nous faisions en commun, entre huit à dix prisonniers, nous étions toujours bien sûrs d'y trouver plus de délicatesse et d'abondance.

Son séjour à la Force ne fut pas de longue durée. Le 21 octobre 1793, vers les onze heures du matin, l'huissier du tribunal révolutionnaire vint lui donner le terrible avertissement qui était toujours regardé comme l'annonce de la mort, quoiqu'il ne fût que celle du jugement. Je le rassurai de mon mieux, et lui répétai avec attendrissement tout ce qui pouvait me faire illusion et à lui aussi sur son sort. Il me quitte pour entrer dans un cabinet voisin; je crois que c'est pour y prendre quelques effets: mais un séjour trop prolongé m'ayant inspiré de l'inquiétude, j'entre dans le cabinet, et j'y trouve Kersaint appuyé sur une vieille lame d'épée, que je croyais déjà fort avant dans sa poitrine. Je pousse un cri, le greffier accourt; nous arrachons Kersaint de ce cabinet, et nous le jetons sur un lit pour visiter sa plaie, que l'état d'affaissement où nous le voyions nous fit juger très-grave; mais, soit par la mauvaise qualité de l'épée, soit par le défaut de courage, la peau était à peine effleurée.

Kersaint fut donc obligé de paraître devant le redoutable tribunal. Il partit en me recommandant de faire parvenir, à la femme avec laquelle il vivait, un écrit dont il m'indiqua le dépôt; et le lendemain il n'existait plus.

Je m'empressai d'aller retirer l'écrit qu'il m'avait recommandé. Il l'avait mis dans une estampe encadrée, entre la gravure et le carton; il contenait deux pages environ, et renfermait des réflexions sur les malheurs du temps, sur son attachement à la cause de la liberté, sur l'injustice du sort qu'il éprouvait; mais d'ailleurs il n'y avait rien d'assez saillant pour m'engager à en prendre copie; je le fis donc aussitôt parvenir à son adresse.

Un des plus illustres prisonniers de la Force était sans contredit Linguet. Il fut arraché, au mois d'octobre 1793, à la paisible retraite qu'il s'était donnée dans une petite commune du département de Seine-et-Oise, où il avait accepté les fonctions de maire, qu'il exerçait à la satisfaction générale des habitants. Croire Linguet attaché à la révolution, ce serait le supposer bien peu conséquent aux principes qu'il a manifestés dans tous ses écrits : certes, le détracteur de Montesquieu, le panégyriste des gouvernements orientaux ne pouvait être l'ami d'un régime populaire; je ne dis pas seulement du régime qui existait alors, mais même de celui que les hommes sages auraient voulu établir. Cependant Linguet était las des rôles qu'il avait joués dans le monde; les dangers qu'il avait courus lui avaient inspiré de la prudence et de la modération, et, à l'aspect de la révolution française, qui venait de briser si rapidement le trône qui paraissait le plus solide, il jugea bien que les individus ne seraient que des atomes devant elle. C'est ce qui l'avait déterminé à la retraite dans une commune villageoise protégée par un site sauvage, où il cherchait à gagner le cœur des habitants par ses bienfaits.

Je n'avais jamais vu Linguet, mais j'étais en correspondance avec lui, ce qui nous fit désirer mutuellement de nous connaître. Notre premier entretien roula sur des objets assez indifférents : cependant je me rappellerai toujours une réponse qu'il me fit : « Vous avez franchi, lui dis-je, les bastilles des rois et des empereurs; ce sera un jeu pour vous d'ouvrir les verrous de la Force. » Après un moment de silence et un profond soupir, il me répondit par cet adage vulgaire, mais plein de vérité, et qui n'était que trop prophétique dans sa bouche : *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse.* En effet, après un sé-

jour de quelques semaines à la Force, Linguet fut appelé devant le tribunal. On le persifla cruellement sur sa théorie de l'esclavage, et à cette gaieté de cannibales succéda la sentence de mort. Rien ne put le préserver du coup fatal : sa commune était venue, presque en masse, auprès des comités de salut public et de sûreté générale, pour le réclamer comme son bienfaiteur, comme son père. Robespierre avait ordonné sa mort, il fallait qu'il pérît : c'est ainsi que l'homme qui avait rempli l'Europe de son nom, qui avait bravé les peuples et les rois, fut emporté comme une vapeur par un souffle révolutionnaire.

Malgré la quantité et la fréquence effroyable des exécutions, le nombre des personnes qu'on amenait dans les prisons excédait de beaucoup celui des individus qu'on envoyait à la guillotine; ce qui faisait qu'à la Force il y avait des moments où nous étions entassés les uns sur les autres. Je me sentais quelquefois froissé dans la foule; et quoique j'occupasse une chambre privilégiée, celle du greffier, on ne laissait pas que de m'envoyer de temps en temps de la société, et qui n'était pas toujours de la meilleure. Je citerai pour preuve l'Espagnol Gusman [1] : cet étranger, payé, selon toutes les apparences, par nos ennemis pour organiser parmi nous la guerre civile, avait figuré comme président du comité d'insurrection de la commune de Paris avant le 31 mai, et s'était montré le plus ardent provocateur des mesures atroces qui amenèrent le règne de la terreur.

Le génie de cet homme ne me parut point du tout avoir la tournure révolutionnaire que sa conduite aurait pu faire présumer. Je le jugeai scélérat; mais personne n'était moins populaire et ami de l'égalité que lui. Il vint nous offrir en prison le spectacle de la débauche et de la crapule. Il avait pour maîtresse une des plus jolies femmes de Paris, à qui l'on accordait l'entrée de la Force moyennant de fortes contributions. Gusman faisait, avec elle et d'autres débauchés reclus, des orgies d'où il ne sortait qu'à minuit et quelquefois plus tard, mais toujours dans un état d'ivresse bruyante, qui le rendait fort incommode à ses voisins. Je fus très-aise quand je le vis déloger; outre que

[1] Les Mémoires de Riouffe offriront au lecteur des particularités curieuses sur cet étranger. (*Note de l'éditeur.*)

c'était l'être le plus immoral, je le craignais sous le rapport de la délation : heureusement quelques réponses assez balourdes me firent passer à ses yeux pour un bon homme dont il serait inutile de s'occuper. De la Force il alla à l'échafaud, et certes, pour celui-là, il le méritait bien.

Pendant mon séjour à la Force, nous eûmes deux visites nocturnes. Dans la première, on nous enleva tout le numéraire et les assignats que nous avions ; on ne nous laissa, dans la seconde, aucun instrument piquant ou tranchant ; on en fit autant, et aux mêmes heures, dans toutes les prisons de Paris : le nommé Crépin, municipal, présida aux visites de la Force. Cet artisan, tout orgueilleux de l'autorité que les circonstances révolutionnaires avaient fait tomber dans ses mains, la déployait avec une insolente dureté sur les malheureux détenus, principalement sur ceux qui s'abaissaient à lui faire leurs doléances. M'ayant trouvé auprès de Montané, ex-président du tribunal révolutionnaire, qu'une fièvre ardente retenait au lit, il me dit tout haut : *Le b..... en tient; tu en seras débarrassé demain.* Crépin fut un faux prophète ; Montané ne succomba point à sa maladie, mais le pronostic du municipal lui causa de vives inquiétudes.

Chaque jour amenait un genre nouveau de vexations. Les prisonniers avaient la faculté de se faire apporter leur nourriture du dehors. On trouva ce régime trop doux, et il fut résolu, sous prétexte d'établir l'égalité entre les détenus, de les rassembler tous à la même table et de leur fournir des mets communs, en faisant contribuer les riches pour les pauvres. Cet ordre de choses fut établi au commencement de juin 1794 : on créa une entreprise qui fut donnée au rabais, et l'on peut juger si les fournisseurs surent spéculer sur la subsistance de gens dont la vie était comptée pour si peu de chose. Des haricots, des pommes de terre, et tous les deux jours une portion de viande qu'on pouvait avaler en un seul morceau, ce fut là notre unique et constante nourriture. Nous avions pour boisson une façon de vin dont la composition nous était inconnue.

Mais une tracasserie plus cruelle encore, ce fut la translation de presque tous les prisonniers de la Force aux Madelonnettes, où l'on renfermait autrefois les filles de mauvaise vie. La police

se faisait un jeu de ces déménagements, et plus ils tourmentaient les malheureux détenus, mieux son but était atteint. L'évacuation de la Force eut lieu le 14 juillet; nous n'en fûmes prévenus que dans la matinée du même jour; encore ne s'expliqua-t-on pas sur le lieu où l'on devait nous conduire. On avait posé des sentinelles dans tous les coins de la maison; cet appareil me fit craindre qu'on n'eût le projet de rassembler les prisonniers, pour les faire périr en masse. Je courbai la tête sous le joug de la nécessité, et je fis mes adieux à ma femme et à mes enfants.

Mais ce ne fut qu'une fausse alarme : à dix heures l'appel se fait; nous défilons entre deux haies d'hommes armés, et l'on nous jette dans des chariots qui nous conduisent dans notre nouvelle demeure. Quelque humiliante que fût cette translation, le plaisir de nous voir hors de nos antres, de respirer un air plus libre, de voir une suite de maisons et de rues, enfin de promener nos regards sur des objets nouveaux, suspendit un moment dans nos cœurs le sentiment de notre situation. Miranda et moi nous nous occupions à examiner l'effet que produisait la vue de vingt chariots chargés de victimes sur les nombreux spectateurs accourus sur notre passage. Ce fut pour nous une vraie jouissance de n'être point insultés dans la route; de voir, dans les gestes et sur la physionomie de beaucoup d'individus, des signes expressifs de sensibilité et même d'improbation.

En entrant aux Madelonnettes, nous entendîmes le concierge se plaindre hautement de n'avoir pas été prévenu de notre arrivée, et de ce que sa maison, destinée tout au plus pour cent quatre-vingts individus, allait en contenir plus de quatre cents : aussi fûmes-nous entassés les uns sur les autres dans les chambres et dans les corridors. J'eus pour chambre à coucher un palier d'escalier; j'y étendais un très-mince matelas à dix ou onze heures du soir, et dès les quatre heures du matin je le relevais pour rendre le passage libre. Heureusement nous étions dans une saison où cette espèce de bivouac était moins pénible, et je n'en fus pas autrement incommodé. Cependant l'impossibilité physique de laisser subsister longtemps un tel ordre de choses força les administrateurs des prisons de désobstruer celle des Madelonnettes, et de verser dans une autre une cen-

taine de nos compagnons; ceux qui restaient purent se nicher un peu moins à l'étroit, nous n'étions plus que douze dans une chambre.

Nous continuâmes à manger à la gamelle nationale; on dressait des tables dans le préau; à midi l'on nous rassemblait, et un quart d'heure se passait à avaler les haricots, qui étaient le mets quotidien : quand on nous servait des pommes de terre, nous nous tenions pour régalés. Il y avait fort peu de détenus qui s'accoutumassent à ce régime; Miranda et moi nous étions presque les seuls à nous en contenter; c'était là la moindre de nos privations.

Malgré les défenses rigoureuses de laisser entrer aucun comestible, les prisonniers sensuels et riches s'en procuraient de toutes sortes. Il en était de cela comme des journaux, dont on avait prohibé l'introduction avec une sévérité qui semblait devoir ôter toute ressource et tout espoir; jamais nous n'en eûmes un si grand nombre que pendant que cette défense subsista : c'est qu'on les payait beaucoup plus cher aux guichetiers. Combien les tyrans s'abusent dans l'opinion qu'ils ont de leur puissance ! il y aura toujours une puissance supérieure à la leur : c'est celle de l'or.

Nous ne trouvâmes pas, aux Madelonnettes, des prisonniers bien remarquables; je n'y distinguai que Quatremère de Quincy, architecte-sculpteur, mais plus amateur qu'artiste. Il avait rapporté, de ses voyages d'Italie, plutôt de l'originalité dans le goût que la perfection de son art. Peu de monuments étaient à son gré : Saint-Pierre de Rome ne trouvait pas même grâce à ses yeux; encore moins notre Panthéon, qu'il ne cessa de gratter tant qu'il l'eut à sa disposition, et qu'il eût peut-être jeté à bas, s'il en eût été le maître.

Je trouvais aux Madelonnettes les jours bien plus longs qu'à la Force, par la raison qu'il était impossible de s'y recueillir, et d'y trouver un réduit où l'on pût lire et méditer en silence. Les journées se passaient donc à nous accabler les uns les autres de notre oisiveté.

Cependant les nouvelles du dehors venaient quelquefois donner plus d'intérêt à nos conversations. Le moindre incident nous

mettait en haleine; un mot échappé à la tribune nationale, en faveur de l'humanité, ouvrait nos cœurs à l'espérance; d'autres fois nous attendions notre salut de la mésintelligence qui semblait s'introduire parmi les dominateurs; et lorsque, sur tous ces points, notre attente était trompée, l'affreux désespoir qui s'emparait de nous nous arrachait quelquefois des vœux criminels. Je me suis surpris, je l'avoue, dans des situations où les revers de nos armées, le triomphe de nos ennemis, la prise de nos places, l'invasion de notre territoire, n'étaient à mes yeux que les préludes d'une heureuse révolution qui devait nous rendre la liberté, en nous délivrant du joug de nos tyrans. J'avais besoin d'appeler à moi toutes les forces de ma raison pour voir, au delà de ces avantages momentanés, des maux plus affreux encore que ceux dont nous nous plaignions : tels que la succession d'une tyrannie à une autre, des bastilles à des prisons, des échafauds à des échafauds, et d'un esclavage éternel à une servitude qui ne pouvait être que passagère. Mais trop souvent encore le sentiment insupportable du présent effaçait les souvenirs du passé, l'image de l'avenir, et nous rendait aussi aveugles qu'injustes dans nos désirs. Oh ! qu'on est près d'être coupable alors qu'on est malheureux ! et combien le poids des fers rend plus pesant le joug de la vertu ! Renonçant donc à des souhaits illégitimes, et ne pouvant en concevoir d'une autre espèce, j'abandonnais ma destinée au cours des événements, sans prévoir quelle en serait l'issue.

Les soixante-treize députés qui nous avaient suivis aux Madelonnettes n'y séjournèrent pas longtemps : Amar, cet homme féroce, encore teint du sang des vingt-deux, et qui avait requis lui-même l'arrestation des soixante-treize, vint les visiter dans cette nouvelle prison. Quelle fut notre surprise de l'entendre prodiguer à ses victimes les noms les plus doux ! de le voir s'attendrir sur leur sort, et finir par leur promettre un lieu de détention plus commode ! Ce qui nous étonna bien davantage, c'est qu'il leur tint parole : en effet, ils furent transférés, quelques jours après, dans une maison qui servait autrefois de collége; non plus dans les charrettes, comme lors de leur translation de la Force aux Madelonnettes, mais dans de bonnes voitures, et avec beaucoup de ménagements et d'égards.

Cet incident, qui ne changea rien à notre sort, si ce n'est de nous mettre un peu plus à notre aise, nous fit faire beaucoup de réflexions, et des réflexions consolantes. La démarche d'Amar n'avait sûrement été inspirée par aucun motif honorable. On aurait plutôt cru à l'humanité d'un tigre qu'à celle de ce député; nous la rapportâmes à quelques nuages orageux que nous voyions se former au-dessus des deux comités de gouvernement, et nous nous rassurâmes par l'idée que nos tyrans avaient peur. Dès ce moment nous conçûmes l'espérance d'une révolution prochaine qui changerait peut-être la face des choses, et par suite notre situation.

Nous ne nous trompions pas, car ce fut peu de jours après qu'arriva la chute de Robespierre. Dans ce jour à jamais mémorable, qui a sauvé la vie à plus de dix mille individus renfermés dans les seules prisons de Paris, la garde de ces prisons fut doublée, l'ordre de n'y laisser pénétrer ni lettres, ni papiers publics, ni personne du dehors, renouvelé avec sévérité et suivi avec exactitude; de sorte que nous ne pouvions nous livrer qu'à des conjectures. Mais des nouvelles rassurantes nous parvinrent par une voie secrète, et inconnue à nos surveillants.

Notre prison recélait des amants, des époux; et autour de ces murs impénétrables rôdaient sans cesse des épouses et des amantes inquiètes. Ces femmes (car c'est parmi le sexe surtout que l'amour est industrieux), après avoir sans doute parcouru tous les galetas des environs, avaient trouvé un endroit d'où l'on pouvait découvrir un coin des bâtiments des Madelonnettes. Ce grenier fut bientôt habité, et la correspondance établie de part et d'autre à l'aide de différents signaux.

Le jour de l'arrestation de Robespierre, des signaux de joie furent déployés. On désignait la chute de quatre têtes; le bruit s'en répandit bientôt dans toute la prison, et nous crûmes Robespierre et ses complices morts avant qu'ils eussent en effet subi leur supplice.

Quelle nuit que celle qui suivit une si étonnante et si heureuse révélation! Passer aussi brusquement de l'abîme du désespoir aux plus douces, aux plus flatteuses espérances! savourer d'avance le bonheur d'être libre, de voir, d'embrasser ma femme, mes enfants! car nous regardions tous la chute du tyran comme

le signal de notre liberté. Le lendemain, nous lûmes la confirmation de cette nouvelle sur les visages de nos gardiens, qui n'avaient plus cet air d'insolence et de mépris qui leur était ordinaire, mais qui avaient pris à notre égard des manières douces et en quelque sorte suppliantes. Les journaux, qui purent alors circuler librement dans la prison, et que nous dévorâmes avec avidité, vinrent nous donner la dernière preuve des grands événements qui nous présageaient un sort plus heureux.

Ce ne fut que le 24 thermidor que mes fers se brisèrent : on m'appelle, on m'annonce ma liberté. Quoique j'eusse lieu de m'attendre à cette nouvelle, je ne pus surmonter pendant quelques instants le trouble qui s'empara de toutes mes facultés. Je fis mes adieux à mes compagnons d'infortune; mais je ne voulus point quitter la prison avant d'avoir terminé la pétition de trois pauvres diables impliqués dans la même affaire, et que l'ordre le plus arbitraire retenait depuis dix mois dans les cachots.

Rendu au sein de ma famille, je crus renaître et commencer une nouvelle vie. Cependant plusieurs jours s'écoulèrent avant d'avoir pu débarrasser entièrement mon esprit des idées de prison, de verrous qui me poursuivaient partout : c'était principalement au moment de mon réveil que ces pensées venaient m'assiéger; je doutais encore de ma liberté; je craignais que ce ne fût qu'un rêve, et, pour y croire, j'avais besoin de m'en assurer par tous mes sens.

APPENDICE.

(A.)

BOURG RÉGÉNÉRÉ.

Récit de la fête civique en mémoire de Marat, de l'inauguration de son buste et de celui de Lepelletier, à la Société des sans-culottes; fait par le citoyen B...., maire.

Un coup de canon parti à l'aurore a fait lever tous les sans-culottes. Chacun s'est rendu à son poste.

Cent jeunes filles, la tête couverte de guirlandes de chêne, ont entouré un char sur lequel étaient placés cinq vieillards vénérables, entrelacés et soutenus dans les bras de quinze vierges nubiles, s'empressant de les réchauffer de la pureté de leur haleine, et chargées de les soigner pendant toute la fête.

Un bataillon de jeunes élèves de la patrie, qui n'avaient point dormi de toute la nuit, de peur de ne pas se réveiller assez matin, suivait le char.

La garde nationale, cinquante hussards du premier régiment à cheval, ainsi que la gendarmerie, la compagnie des vétérans, celle des invalides, veillaient à la tranquillité, et formaient deux haies.

Les mères de famille patriotes, les autorités publiques, les membres de la Société des sans-culottes, tous étaient confondus, et marchaient cependant avec cet ordre que dicte la simple nature.

Les uns portaient le buste de notre ami Marat, d'autres celui de Lepelletier, tous deux couverts de chêne. Partie des membres élevaient dans les airs tous les différents emblèmes de la liberté que la Société avait pu rassembler.

Ici, on voyait une charrue attelée à deux chevaux; un sans-culotte monté dessus portait une gerbe de blé, et l'autre le drapeau tricolore, surmonté du bonnet chéri de la liberté; un brave agriculteur, assis sur sa charrue, semblait faire entr'ouvrir le sein de la mère féconde qui nous habille et nous nourrit.

Là, le canon retentissait au loin ; ici, la simple musette annonçait les plaisirs purs et champêtres.

A la suite venait, enchaîné, le monstre du fédéralisme ; il avait deux figures : l'une, douce et mielleuse ; l'autre, hideuse et jetant le sang par la bouche. Un serpent venimeux sifflait à ses oreilles, et semblait encore vouloir l'instruire à tourmenter les patriotes ; les débris d'une robe de procureur le couvraient en partie ; il tenait d'une main la branche d'olivier, et de l'autre un poignard. Il portait d'un côté cette inscription : *Portrait du fédéralisme*, et de l'autre : *Tombeau de la chicane*. Enfant des Furies, il a été précipité dans les flammes empestées qui s'exhalaient de vieux terriers, et du reste impur des vestiges de féodalité qui avaient pu échapper jusqu'à ce jour au feu dévorant.

Une statue équestre de bronze du petit Condé était traînée sur une claie, et salissait la boue.

Le cortége s'acheminant ainsi, aux cris de *vive la république ! vive la Montagne !* et en entonnant des hymnes patriotiques, a parcouru la ville ; les accents de la liberté retentissaient dans les airs, et blessaient, dans les maisons, les aristocrates cachés.

Arrivé sur la place Jemmapes (du Greffe, vieux style), le citoyen D........, maire, a lu un discours en mémoire de Marat, et a prononcé les paroles suivantes aux jeunes enfants des deux sexes :

« O vous, jeunes élèves de la patrie, vous qui devez recueillir « les fruits de l'arbre révolutionnaire que vos pères ont planté ; vous « pour qui nous travaillons sans relâche ; vous pour qui nous expo- « sons nos vies et nos fortunes ; vous la seule consolation des âmes « pures et vraiment républicaines ; vous qui nous payez et nos maux « et nos revers par l'espoir de vous en épargner,

« Écoutez aujourd'hui la voix des bons sans-culottes qui vous ai- « ment, qui vous portent dans leur sein, dont vous êtes tous les en- « fants, et qui n'aspirent à la vieillesse que dans l'espoir de vous voir « porter une feuille de chêne sur leur tombe !

« On a corrompu vos jeunes cœurs, mes tendres amis ; on vous « a insinué une chanson perfide qui n'était autre chose qu'un arrêt « de mort sur tous les bons patriotes. Que cette époque de votre vie « ne s'efface jamais de votre mémoire : voyez de près ceux que les « fédéralistes vous invitaient à calomnier, et vous rencontrerez en eux « de bons pères, de bons époux, et de vrais amis.

« Cette première faute de votre enfance doit être un préservatif

« pour vous; vous chantiez : A la guillotine Marat ! et Marat était un « bon patriote, et l'ami du peuple et de l'égalité. Il fut assassiné par une « ci-devant noble ; ce mot seul le justifie à votre petit discernement.

« Vous chantiez : A la guillotine les maratistes ! vous me poursui- « viez dans les rues avec ce cri perfide : eh bien ! ces maratistes, « désignés à vous par des prêtres scélérats, vous prouveront jusqu'au « dernier soupir qu'ils sont amis de la nature première, des peuples « opprimés et esclaves, et qu'ils n'ont jamais aspiré qu'à l'anéantisse- « ment des rois et despotes en tout genre, soit qu'ils soient cachés « sous le voile de la chicane, soit qu'ils soient chargés de la couronne « ou de la tiare. Encore un moment, et tous les tyrans tomberont. Le « temps des vertus est arrivé : vous êtes jeunes, n'aspirez qu'aux « mœurs républicaines, étudiez le caractère de Brutus; et si le salut « de la patrie l'exige, souhaitez de mourir pour elle comme Marat. »

Le citoyen T......... a prononcé ensuite un discours en mémoire de Marat et Lepelletier.

Le citoyen C........, président de la Société, a appelé avec force la surveillance que doivent avoir les braves sans-culottes sur les vils aristocrates.

Arrivés sur la place devant la commune, près du monument élevé à Marat, autour duquel on lit ces quatre inscriptions :

La première : *L'ami du peuple assassiné par les ennemis du peuple :*

La seconde : *Ici les fédéralistes ont brûlé l'effigie de Marat ;*

La troisième : *Ici les sans-culottes ont rendu justice aux vertus de Marat ;*

La quatrième : *Peuple, que ton erreur te serve à jamais de leçon ;*

Le citoyen D....... a prononcé l'oraison funèbre de Marat, a rappelé au peuple souverain sa force et sa marche révolutionnaire, et a fini par faire entourer la pyramide de Marat par toutes les femmes, qui ont déposé leurs guirlandes de chêne sur les piques de la grille qui environne son tombeau.

Le citoyen C......, notable, a fait chanter les couplets suivants :

Air : *Aussitôt que la lumière.*

Amis, c'est sur cette place
Que Marat fut à nos yeux
Insulté avec audace,
Brûlé par des factieux ;

D'un aussi sanglant outrage
C'est à nous à le venger:
En imitant son courage,
Nous braverons le danger.

Défenseur ardent, sincère,
Et du peuple et de ses droits,
Il fit constamment la guerre
Au despotisme des rois;
Il démasqua tous les traîtres
Vendus à nos ennemis,
Qui croyaient dicter en maîtres
Des lois à notre pays.

Dumouriez et la Fayette,
Brissot, Custine et consorts,
Conspiraient tous en cachette,
Au dedans et au dehors,
Pour perdre la république,
Rétablir la royauté :
Marat dénonça la clique,
Et sauva la liberté.

A Bourg, Lescuyer et autres,
Intrigants du même avis,
Excitaient ces bons apôtres
A se porter sur Paris;
Voulaient arrêter les caisses,
Expulser les montagnards,
Dirigeant contre eux sans cesse
Et leurs coups et leurs poignards.

Par un monstre sanguinaire
Marat fut assassiné.
Qui sont ceux qui l'ont fait faire?
Nous l'avons tous deviné :
Ce sont les fédéralistes,
Les ennemis de l'État,
Les insolents royalistes,
Qu'avait démasqués Marat.

Pour honorer sa mémoire
Nous voici tous réunis :

Cette fête est à sa gloire.
Sans-culottes, mes amis,
Ornons son front de guirlandes,
Marquons-lui notre retour;
Que pour Marat nos offrandes
Soient nos cœurs et notre amour.

Lepelletier, tu partage
Et nos vœux et nos regrets:
Tu fus en butte à la rage
Des vils crapauds du Marais;
Ils t'arrachèrent la vie
Par un horrible attentat,
Tu mourus pour la patrie,
Comme notre ami Marat.

Dans le lieu de nos séances,
Vos bustes qu'on va placer
Serviront, par leur présence,
Sans cesse à nous retracer
Votre horreur pour les despotes
Qui voudraient nous asservir.
Nous jurons, en sans-culottes,
De vivre libres ou mourir.

Le cortége s'est rendu ensuite à l'église de Brou, où les tables étaient dressées, où chaque patriote avait porté son diner, et où les pauvres avaient été invités comme premiers convives.

Là, les épanchements fraternels: là, le président de la Société a donné, au nom de tous, le baiser de sans-culotte à un député des sociétés voisines, à un vieillard, à une jeune fille, et à un défenseur de la patrie.

Le citoyen D...... a proposé de boire en mémoire de Marat, et l'a portée ainsi:

ATTENTION.

Préparez les urnes,
Versez et comblez les urnes,
Alignez les urnes,
Laissez fumer l'encens en mémoire de Marat,
Serrez les urnes,
Elevez-les à la grande voûte,

Reportez-les au cœur,
Approchez de la tombe,
Versez des larmes,
Épuisez vos pleurs.
Alignement !

Reposez l'urne sur le catafalque avec unité et indivisibilité, en trois temps égaux.

Recueillez-vous, sans-culottes, et applaudissez : Marat est heureux; Marat, notre ami, est mort pour la patrie !

Le repas s'est passé avec ordre, avec joie et sans ivresse. Trois mille citoyens, tant de la ville que de la campagne, embellissaient cette fête.

Au premier signal, les tables ont été enlevées, et la musique et la danse ont succédé à la promenade civique et au festin. La nuit approchait, le canon annonce le départ, et tous, en bon ordre, se sont rendus à la Société, où les bustes de Marat et de Lepelletier ont été placés aux cris de vive la république ! vive la Montagne ! et vive à jamais les sans-culottes !

Bourg régénéré, chef-lieu du département de l'Ain, 20 brumaire an 2 de la république une, indivisible et démocratique.

C......., *président ;* B....., M....., D....., *secrétaires.*

(B.)

Dans un temps où la même tyrannie confondait tous les rangs, associait tous les genres d'infortunes, Olympe de Gouge, femme qui dut quelque célébrité à des écrits courageux, la reine et madame Roland, périrent à peu de distance l'une de l'autre sur l'échafaud. L'article suivant, inséré d'abord dans la feuille du *Salut public*, et répété par le *Moniteur*, insulte, par les plus grossières injures, à la mémoire de trois femmes dont le sang fumait encore.

Aux républicaines.

« En peu de temps le tribunal révolutionnaire vient de donner aux femmes un grand exemple, qui ne sera pas sans doute perdu pour elles ; car la justice, toujours impartiale, place sans cesse la leçon à côté de la sévérité.

« Marie-Antoinette, élevée dans une cour perfide et ambitieuse, apporta en France les vices de sa famille; elle sacrifia son époux, ses enfants, et le pays qui l'avait adoptée, aux vues ambitieuses de la maison d'Autriche, dont elle servait les projets en disposant du sang, de l'argent du peuple, et des secrets du gouvernement : elle fut mauvaise mère, épouse débauchée, et elle est morte chargée des imprécations de ceux dont elle avait voulu consommer la ruine. Son nom sera à jamais en horreur à la postérité.

« Olympe de Gouge, née avec une imagination exaltée, prit son délire pour une inspiration de la nature. Elle commença par déraisonner, et finit par adopter le projet des perfides qui voulaient diviser la France : elle voulut être homme d'État, et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe.

« La femme Roland, bel esprit à grands projets, philosophe à petits billets, reine d'un moment, entourée d'écrivains mercenaires à qui elle donnait des soupers, distribuant des faveurs, des places et de l'argent, fut un monstre sous tous les rapports. Sa contenance dédaigneuse envers le peuple et les juges choisis par lui; l'opiniâtreté orgueilleuse de ses réponses, sa gaieté ironique, et cette fermeté dont elle faisait parade dans son trajet du Palais de Justice à la place de la Révolution, prouvent qu'aucun souvenir douloureux ne l'occupait. Cependant elle était mère, mais elle avait sacrifié la nature, en voulant s'élever au-dessus d'elle : le désir d'être savante la conduisit à l'oubli des vertus de son sexe, et cet oubli, toujours dangereux, finit par la faire périr sur un échafaud.

« Femmes! voulez-vous être républicaines? aimez, suivez et enseignez les lois qui rappellent vos époux, vos enfants à l'exercice de leurs droits; soyez glorieuses des actions éclatantes qu'ils pourront compter en faveur de la patrie, parce qu'elles témoignent en votre faveur; soyez simples dans votre mise, laborieuses dans votre ménage; ne suivez jamais les assemblées populaires avec le désir d'y parler, mais que votre présence y encourage quelquefois vos enfants : alors la patrie vous bénira, parce que vous aurez réellement fait pour elle ce qu'elle doit attendre de vous. » (Tiré de la feuille de *Salut public*.)


BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
FIRENZE

TABLE

DU TOME HUITIÈME.

